J. L. GUEZ DE BALZAC

ET LA PROSE FRANÇAISE

Contribution à l'étude de la langue et du style pendant la première moitié du XVII[e] siècle.

PAR

GASTON GUILLAUMIE

Agrégé de Grammaire

Docteur ès-lettres

Professeur au Lycée de Bordeaux

PARIS

ÉDITIONS AUGUSTE PICARD

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1927

A la Mémoire de mon Beau-Père

Gabriel ROUTURIER

critique littéraire

et de mon Beau-Frère

Jean ROUTURIER

mort pour la France en août 1916.

Ce livre est le résultat de travaux commencés depuis fort longtemps, mais brusquement interrompus par la mobilisation, retardés ensuite par la difficulté croissante de trouver les loisirs nécessaires, en dehors d'une tâche universitaire particulièrement lourde.

Trois étapes en ont jalonné la route et déterminé l'orientation : un vieux logis, une bibliothèque, une méthode.

Une visite à l'ermitage de Balzac, où flotte encore le souvenir du célèbre valétudinaire, une rêverie dans ce beau parc dont il aima avec tant de ferveur la solitude, m'inspirèrent le désir de connaître le détail d'une biographie, sur bien des points encore incertaine, et de faire revivre la figure, plus attachante qu'on ne le croit, de ce mélancolique gentilhomme de lettres.

Une bibliothèque, ensuite, a été fort aimablement mise à ma disposition, pendant mon séjour à Angoulême, par un homme de goût, M. Sazerac de Forges, dont le savant éclectisme a su grouper tous les documents relatifs aux gloires de sa province. Cette collection m'a ouvert d'autres horizons, en me démontrant, dans toute son évidence, l'influence considérable de l'Epistolier, dans la période de notre histoire littéraire où s'élabora le classicisme. L'extraordinaire diffusion des œuvres de Balzac, qu'atteste le nombre trop peu connu de leurs multiples éditions, tant en France qu'à l'étranger, la quantité d'opuscules et de libelles que suscitèrent les querelles engagées autour de sa réputation, m'ont incliné à porter surtout mes efforts vers un essai de réhabilitation. J'ai voulu rendre justice à celui qui fut, à mon avis, le véritable restaurateur, au XVIIe siècle, de la prose française.

Une méthode enfin a décidé de la forme définitive qu'il convenait de donner aux résultats de mes recherches. Une étude de ce genre devait embrasser dans son étendue toute l'histoire du langage, dans la première partie du XVIIe siècle. Son but essentiel consistait à mettre en relief l'originalité d'un écrivain tel que Balzac, en dégageant les causes profondes de

son rayonnement. Ce travail ne me paraissait pas pouvoir être mené à bien avec les procédés jusqu'à présent mis en usage dans les enquêtes de grammaire historique. Le classement des faits, suivant l'ordre traditionnel, risquait d'enlever sa netteté à l'image de la langue et du style qui devaient, dans un pareil sujet, demeurer inséparables.

C'est aux doctrines récentes de M. Ferdinand Brunot, plus appropriées aux conceptions modernes de la linguistique, que j'ai voulu me conformer, pour donner à cet ouvrage l'unité qu'exigeait la nature de ma démonstration. La « Pensée et la langue », *qui vient de renouveler si profondément l'étude de la grammaire et l'enseignement du français, m'en a inspiré le cadre.*

J'exprime ici toute ma gratitude à l'auteur de ce livre fondamental, qui a bien voulu m'honorer de ses conseils, ainsi qu'à Monsieur Edmond Huguet, dont les directions m'ont été précieuses, dans ce travail d'adaptation.

Ma dette de reconnaissance s'étend aussi à tous ceux qui, à divers titres, ont aidé à la réalisation de cet ouvrage : à ma femme dont le délicat dévouement et l'intelligente affection ont rendu possible, dans les circonstances où je me suis trouvé, la continuité d'efforts indispensable; à mes amis Daudin et Renaudet, maîtres éminents de la Faculté des Lettres de Bordeaux, qui n'ont cessé d'encourager mes projets de leur fidèle sympathie; à Mademoiselle Gabrielle Odend'hal, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, dont l'active obligeance m'a facilité des recherches indispensables à la documentation d'une partie de l'ouvrage.

A tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien matériel ou moral, j'adresse l'expression de mes plus sincères remerciements.

G. G.


LES
OEUVRES
DIVERSES
DU SIEUR
DE BALZAC.
A AMSTERDAM,
Chez Daniel Elzevier



PREMIÈRE PARTIE

I. — Avant-propos.

II. — Formation et doctrines.

Sommaire de la Première Partie

I

AVANT-PROPOS

Grandeur et décadence.

Célébrité de Balzac et de son ermitage (p. 1). Toute la littérature de la première partie du XVIIe siècle est pleine de son nom (p. 2). Eloges extraordinaires adressés au Restaurateur de la langue française; nombre prodigieux de ses correspondants (p. 3). Opinions de Malherbe, Ménage, Vaugelas, Richelieu, Pellisson, etc. (p. 4-5). Les visites au Désert (p. 6). Renommée européenne (p. 7). Balzac professeur de français pour étrangers (p. 8). Mort et apothéose (p. 10). Influence persistante dans la deuxième moitié du siècle (p. 10). Opinions de La Mothe Le Vayer, Bary, Richesource, Bouhours, Sorel (p. 11-12). Jugements de grands écrivains : Boileau, Fénelon, Bossuet, La Bruyère (p. 12). Port-Royal le prend pour modèle (p. 13). Prophéties de Tallemant des Réaux et de Bayle non réalisées au XVIIIe siècle (p. 14). Commencement de la décadence : critiques de Voltaire, Marmontel, Palissot, d'Aguessau, La Harpe (pp. 14-15). Essai de réhabilitation par Trublet (p. 16). L'oubli. Réveil inattendu au début du XIXe siècle : succès de l'édition de Mersan (1815) et de l'édition Malitourne, 1822 (p. 17). La critique au XIXe siècle et Balzac : opinions de Sainte-Beuve, Nisard, Brunetière (p. 18). Balzac est-il vide d'idées? (p. 19). Réflexions de M. Lanson. Commencement de réhabilitation (p. 19). A quoi se ramènent toutes les critiques sur les mérites et les défauts de Balzac; multiplicité des problèmes qu'elles suggèrent au linguiste. Intérêt de l'étude de Balzac et choix d'une méthode (p. 20-23).

II

FORMATION ET DOCTRINES

A) La poussière de l'Ecole (p. 24).

Les premières études de Balzac. Le Collège d'Angoulême et les Jésuites de Poitiers (p. 25). La discipline latine et les exercices scolaires. Education formelle et abus des procédés de l'Ecole (p. 27). Haine précoce du pédantisme. Le docteur Crassot (p. 29). Le séjour à l'Université de Leyde et son importance (p. 31). Influence de Baudius et premiers essais de Balzac : le « Discours sur l'Etat des Provinces Unies (pp. 32-33). L'enseignement oratoire et controversiste (p. 33). Heinsius et le pédantisme (pp. 34-36).

B) Les animateurs (p. 37).

Le « *trépied delphique* » : Du Perron et le prestige de la controverse (pp. 38-39). Coeffeteau arbitre de la langue (p. 40). Du Vair, champion de l'éloquence parlée (p. 44). La difficulté de l'art d'écrire. Le culte de Cicéron (pp. 44-47). Malherbe et son empreinte: le purisme (pp. 47-54). Nicolas Bourbon et le goût de l'antique (p. 54).

C) Les circonstances (p. 55).

Disparition de l'éloquence parlée (p. 56). Succès prodigieux du genre épistolaire, véritable domaine de l'éloquence écrite (pp. 56-62). Premiers succès de Balzac ou des inconvénients d'une célébrité précoce (pp. 62-64).

D) La crise préparatoire (p. 65).

1° *La révélation italienne* (p. 65). L'enthousiasme pour l'antiquité et la nostalgie de Rome (pp. 65-67). Exaltation de l'humanisme de Balzac (p. 66). Le souci de la pureté (p. 67). La tradition des grands humanistes (p. 68). Importance et influence des poésies latines (pp. 68-70). Influence de Bentivoglio et de Strada (pp. 71-72). La Rome républicaine transportée au village (pp. 73-76).

2° *Tempêtes et querelles* (p. 78). La nouveauté du style de Balzac et le déchaînement des gladiateurs de plume (pp. 79-81). Signification profonde des querelles : anciens et modernes (p. 82). La question du plagiat et des citations (pp. 83-87). L'assimilation raisonnée de l'antiquité et l'imitation originale, principes du classicisme naissant (pp. 87-90). Balzac et les disciplines nouvelles (pp. 90-92).

E) EN DEHORS DES TRADITIONS (p. 92).

1° *Guerre au pédantisme* (p. 92). La galerie des pédants et le Barbon (pp. 93-94). L'abus de l'érudition (pp. 95-97). Distinction de la vraie et de la fausse éloquence (p. 98).

2° *Civiliser la doctrine* (p. 99). La sagesse antique dépaysée du Collège et rendue intelligible aux modernes (pp. 100-101). Les secrets « populaires » (p. 102).

3° *En marche vers la clarté* (p. 103). Confusion et désordre (pp. 104-105). La clarté obtenue par la pureté du vocabulaire (p. 106). La propriété de l'expression, la correction grammaticale, la netteté du style et de la composition (pp. 107-109). Balzac « a trouvé ce que les autres cherchaient » (p. 109).

4° *Les ornements et le goût français* (p. 109). La netteté de l'idée jointe à la grâce de l'élocution (p. 110). L'art de la phrase et l'harmonie (p. 110). Fusion du génie français et des traditions antiques (pp. 110-111). Danger de la préciosité et de l'italianisme (p.111). Eclectisme de Balzac (pp. 111-112).

AVANT-PROPOS

« Ce jeune homme ira plus loin pour la prose que personne n'a
» encore été en France. »

(Malherbe).

« Il est certain que nous n'avions rien vu d'approchant en
» France et que tous ceux qui ont bien écrit en prose depuis, et
» qui écriront bien à l'avenir en notre langue, lui auront de l'obli-
» gation... »

(Tallemant des Réaux).

« Que si les critiques cherchaient des défauts dans ses œuvres, sans penser à leurs beautés, ils auraient un tort extrême.

(Sorel).

« Il y a beaucoup d'apparence que les siècles à venir lui feront
» raison du décri où quelques critiques ont tenu ses productions
» pendant bien longtemps; ce qui n'a pas empêché qu'un bon
» nombre de très excellents connaisseurs n'aient constamment per-
» sévéré dans leur première admiration. »

(Bayle).

« On ne lit plus Balzac et l'on a tort. Il vaut mieux que sa répu-
» tation, et il a rendu en son temps de grands services. »

(Lanson).

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Il est en France un humble village dont le nom seul fait revivre, avec la mémoire d'un fameux écrivain, l'image du temps qu'éblouit jadis son rayonnement. Un ermite célèbre en avait fait au XVII[e] siècle la capitale de la république des lettres : Jean-Louis Guez de Balzac, l'Epistolier dont la gloire incontestée, pendant cinquante ans, est aujourd'hui tombée dans un injuste oubli. Peu d'endroits sont plus évocateurs de souvenirs littéraires que ce petit coin de terre, autrefois sorte de lieu saint des belles-lettres, d'où l'on attendait les oracles du roi de l'Eloquence, de l'Empereur des orateurs, de la Sirène française. D'illustres visiteurs sont venus là, comme en pélerinage, apporter au Solitaire et à « messieurs ses livres », l'hommage de leur admiration. De luxueux équipages ont amené dans la cour de ce vieux logis, des princes, des ambassadeurs, des cardinaux, de grands seigneurs à panaches, de belles dames à falbalas; tout un caquetage précieux, écho de la Chambre bleue d'Arthénice, anima, il y a trois siècles, le mystère du parc et les frais ombrages du canal « propre à faire rêver les plus grands parleurs ». C'est là aussi que d'innombrables courriers déversèrent des correspondances cosmopolites et que convergea, au dire de Balzac lui-même « toute la prose de la chrétienté » : productions d'écrivains en quête d'encouragements, billets flatteurs de grands personnages avi-

des d'une réponse de l'Elogiste général, dont un mot suffisait à consacrer une gloire et dispensait un peu d'immortalité. (1)

On reste confondu par l'étourdissant concert de louanges soulevé autour de l'illustre écrivain. Toute la littérature de la première époque du grand siècle est pleine de Balzac : aucun nom ne brille avec plus d'éclat que le sien, de 1625 à 1655, et l'on pourrait faire, à la mode du temps, une guirlande fameuse avec les éloges extraordinaires dont il fut l'objet.

Salué par Malherbe comme le Réformateur de la langue française, il est considéré par les esprits les plus éminents du siècle comme le Prince des orateurs; il fait les délices de Paris (2); des Parlements entiers le savent tout par cœur (3); la Sorbonne qualifie de « royaux » les sujets qu'il traite; Richelieu le nomme Souverain de la République des Lettres; Pellisson, dans son histoire de l'Académie, déclare qu'il est « non seulement le plus éloquent de son » siècle, mais encore le seul éloquent ».

---

(1) Cf. « Il est persécuté, il est assassiné de civilitez, qui lui viennent des » quatre parties du monde, et il y avoit hier au soir sur la table de sa » chambre cinquante lettres qui lui demandaient des réponses, mais des » réponses éloquentes, des réponses à être montrées, à estre copiées, à » estre imprimées... On lui envoie du François de Castelnau-d'Arry, des » vers de Basse-Bretagne, du latin de Gothie et de Vandalie, de la raillerie » de Bruscambille et de Turlupin, pour en avoir son jugement, dans une » dissertation régulière, car le nom de Lettre ne contente pas assez l'am- » bition des Faiseurs de questions. Sans estre avocat consultant, il a » quantité de sacs et de pièces à examiner... Pour l'achever, il vient icy » des importuns en personne; quelquefois de plus de cent lieues, et tout » exprès, si on les veut croire, qui luy donnent le dernier coup de la » mort, luy disant pour leur premier compliment, que sa haute réputation » et la célébrité qu'il a donnée au lieu où il est, les ont obligez de venir » voir cette personne si connue et ce village si renommé; qu'il ne doit » point trouver mauvaise une si juste et si honneste curiosité que la leur. » Un de ces curieux luy commença il y a quelques jours sa harangue par » le « respect et la vénération qu'il avoit toujours eue pour luy et pour » messieurs ses livres... » (*Entretiens VII. Histoire en petit.*)

(2) Cf. *Lettres*, IV, 30.

(3) Cf. *Apologie*, II, 2.

Il donnait l'immortalité, nous dit Ménage, à ceux qui recevaient de ses lettres et l'on attendait avec impatience les productions du plus grand Epistolier de France :

« Rien n'est égal à l'empressement que témoignait le public, pour » avoir des lettres de M. de Balzac, lorsqu'il s'en imprimait de nou- » velles. C'était le présent le plus agréable que les galants pussent » faire à leurs maîtresses. La galanterie, comme à présent, n'étouf- » fait pas le goût de la littérature; c'estoit à qui en aurait des » premiers, et les libraires savoient très bien profiter de cette » impatience du public... » (1).

Le nombre de ses correspondants est vraiment prodigieux. Dans tout ce que la France a compté d'esprits distingués et de lettrés à cette époque, il est bien peu de personnalités marquantes, qui n'aient été honorées d'une ou plusieurs lettres de Balzac, ou qui lui aient en retour marchandé leur éloge. Seul, le fondateur du jansénisme, pour qui éloquence et poésie étaient choses viles, prononça cette phrase dédaigneuse : « J'ai reçu une lettre de M. de » Balzac, je la lirai dans trois jours... ». Ce n'est qu'une voix perdue dans ce concert unanime d'admiration (2).

Cependant, la jalouse envie sema bien de quelques épines la voie triomphale sur laquelle s'avance l'empereur de l'éloquence. L'histoire des querelles soulevées par sa réputation nous édifie sur ce que pouvaient susciter de fiel et de calomnie, à cette époque, les rivalités entre gens de lettres. Toute la bibliothèques de libelles dirigés contre Balzac fut impuissante à faire taire la voix de la renommée, et sa réputation s'augmenta au contraire de cette guerre de plumes (3), au grand dépit de ses adversaires. Piètres ad-

(1) Cf. *Menagiana.*

(2) Ce qui n'empêcha pas les hôtes de Port-Royal de le prendre pour modèle de l'art d'écrire (cf. plus loin).

(3) Sur les querelles cf. thèse latine de Roy, 1893 (de *Joan. Lud. Guezio Balzacio contra dom Joan Gulonium disputante*) et sur l'apaisement qui les suivit. Cf. *Relation à Ménandre* « ... que la calomnie se taise après » s'être fait escouter à toute la France et avoir abusé dix mois durant de » la crédulité des Peuples et de la patience des magistrats... »

versaires, aujourd'hui bien oubliés, et qui ne trouvaient rien de mieux à dire de Balzac, sinon que le siècle était tout « empuanti » de son éloquence! Ce déchaînement des gladiateurs de plume, qui dura six ans, tempête qui faillit « abîmer » Balzac, ne servit qu'à augmenter sa réputation, et il dut à la malignité de ses ennemis d'avoir pour défenseurs les hommes les plus éminents du siècle, peu suspects d'égarer leur sympathie sur un indigne objet. On sait comment le grand Descartes (1) et Malherbe (2) affirmèrent leur mépris pour les libellistes diffamateurs et encouragèrent la gloire naissante de l'Epistolier. Tout le monde est au courant de l'admiration que lui témoignèrent des hommes tels que Montausier, Chapelain, Conrart, Ménage, Vaugelas, personnages dont la sincérité ne saurait être mise en doute, et auxquels il est intéressant de demander leurs avis sur les raisons d'une pareille célébrité.

L'accord est unanime sur ce point : Balzac passe, aux yeux des lettrés de son temps, pour l'écrivain qui a rendu à la langue française d'éminents services, au point d'en être considéré comme le Restaurateur. Ecoutons Ménage : « Tous les habiles gens ont été obligés de le reconnaître pour le Restaurateur de notre langue française, » telle qu'elle est aujourd'huy. Il parlait beaucoup mieux » qu'il n'écrivait. Quand tous ceux qui se mêlent de bien » parler se seraient assemblez pour former une période, » ils n'auraient pas mieux réussi que lui... ». (3)

Vaugelas, le prudent Vaugelas, si soucieux de ménager l'éloge aux écrivains encore vivants de son temps, souscrit cependant au mérite de Balzac, dans maints passages de

---

(1) Cf. *Vie de Descartes*, par BAILLET, in-4°, tome I, pp. 141 sq. La célèbre lettre élogieuse de Descartes est de 1627.

(2) Cf. MALHERBE. *Œuvres*, éd. Lalanne, IV, pp. 89-97. Lettre de consolation à Balzac, et mépris affirmé à l'égard de ses ennemis, du plus grand jusqu'au plus petit « depuis le cèdre jusqu'à l'hysope ».

(3) Cf. *Menagiana*.

ses Remarques où l'allusion est transparente. « ... Il sou-
» tient si bien la grandeur et la pompe de son style, selon
» la dignité du sujet, que non seulement il justifie notre
» langue de la pauvreté qu'on lui reproche, mais il fait
» voir qu'elle a des trésors inépuisables. J'ay accoutumé de
» lui dire que son style n'est qu'or et azur et que ses paroles
» sont toutes d'or et de soye, mais je puis dire encore
» avec plus de vérité que ce ne sont que perles et pierre-
ries... ». (1)

Lorsque le cardinal ministre, en constituant l'Académe française, voulut appliquer à la langue le principe d'autorité qu'il relevait partout dans le royaume, l'un de ses premiers choix se porta naturellement sur l'éminent écrivain que l'opinion publique lui désignait comme « non seule-
» ment l'homme le plus éloquent de son siècle, mais le seul
» éloquent » (2). On sait toutes les résistances qu'opposa Balzac qui ne pouvait se résoudre, à ce moment, à se soustraire « aux premières ferveurs de la solitude ». Mais il n'était pas beaucoup plus facile de se dérober à la bienveillance du grand ministre, qu'à ses ressentiments. Il menaça l'écrivain de son mécontentement et Balzac fut de l'Académie, où il ne parut qu'une fois, vers 1636, pour y lire un fragment de son Aristippe. Se souvient-on encore aujourd'hui, que le prix d'Eloquence a eu pour fondateur un académicien malgré lui?

Depuis que Balzac avait cessé de poursuivre la célébrité, elle s'était d'ailleurs attachée à ses pas : Il y avait peu de voyageurs de mérite et de distinction, Français ou étran-

---

(1) Cf. VAUGELAS. *Remarques*, II, 275.

(2) Cf. PELLISSON. *Hist. de l'Académie*. Le continuateur de Pellisson nous dit d'ailleurs que la publication des Lettres de Balzac avait causé une révolution générale parmi les beaux esprits et que « la République des
» Lettres devint tout à coup une monarchie où Balzac fut élevé à la
» royauté par tous les suffrages : on l'appelait le seul éloquent. » [Cf. *Hist. de l'Acad.*, continuée par l'abbé d'OLIVET, Paris, 1630. Tome II, p. 76.

gers (1) qui ne se fissent un plaisir de l'aller visiter dans son Désert. Sa solitude n'était que trop souvent fréquentée et lui-même raconte ces tourments et ces ennuis d'une manière assez piquante : « Le Solitaire que vous aimez a esté
» ravi d'apprendre que ses derniers ouvrages vous aient
» plu... Mais, Bon Dieu ! que ces ouvrages lui coustent cher !
» Que ce bruit et cette réputation qui les suit sont incom-
» modes à un homme qui cherche le calme et le repos ! Il
» est la butte de tous les mauvois compliments de la chré-
» tienté, pour ne rien dire des bons qui luy donnent encore
» plus de peine. Il est persécuté, il est assassiné de civilitez,
» qui lui viennent des quatre parties du monde. Pour
» l'achever, il lui vient ici des importuns en personne, quel-
» quefois de plus de cent lieues et tout exprès, si on les
» veut croire, qui lui donnent le dernier coup de la mort...
» Un de ces curieux lui commença l'autre jour sa harangue
» par le respect et la vénération qu'il avait toujours eus
» pour luy et pour messieurs ses livres... Et néanmoins cer-
» taines gens ne laissent pas de le tourmenter et de vouloir
» qu'il ait toujours quelque chose de nouveau pour les
» divertir... » (2)

---

(1) Un exemple typique de la célébrité de Balzac. Cf. H. Courteault, « Comment M. de Peñarauda, premier plénipotentiaire d'Espagne à Munster traversa la France en pleine Fronde ». Champion, 1924. M. de Peñarauda, en 1650, désireux de rentrer en Espagne, demanda un sauf-conduit à Mazarin pour traverser la France. Mazarin lui fournit une escorte d'honneur qui le reconduisit à la frontière. Arrivé à Angoulême, M. de Peñarauda, qui détestait la France, mais en aimait la littérature, demanda à voir Balzac, disant que son nom était bien connu en Espagne et qu'il ne l'avait pas trouvé moins célèbre en Allemagne. On lui refusa une entrevue avec l'Epistolier, et il envoya à Balzac un religieux de sa suite pour lui dire « qu'il fût venu de bon cœur en sa chambre pour voir une
» personne si célèbre dans tous les lieux où les grandes vertus sont en
» estime... ». — Cf. à ce sujet Tallemant, *Hist.* édit. Paris et *Mom.* IV, p. 104.

(2) Cf. *Entretiens*, VII et X. Balzac s'est plaint ailleurs de l'importunité de la gloire, dans des termes analogues. « Quelle pitié d'être toujours la
» butte de tous les mauvais compliments de France, et le Tenant, contre
» tous les faiseurs de lettres dorées... (*Lettres*, XVIII, 18.) ... Ce fâcheux

Balzac n'exagérait pas en parlant de sa célébrité répandue dans les quatre parties du monde, pas plus que le plénipotentiaire de Peñarauda, lors qu'il lui affirmait l'étendue de sa réputation en Espagne et en Allemagne. Dans toutes les cours d'Europe, sa renommée était considérable. On sait que Christine de Suède, à qui furent dédiés l'*Aristippe* et les *Poésies latines*, s'intéressait à toutes les productions de l'ermite charentais et que la cour de Danemark fut longtemps partagée par des discussions sur Balzac et son rival Voiture.

« ... Vous avez été mon protecteur; vous m'avez fait valoir de la » même sorte en Allemagne et dans les cours les plus éloignées de » notre monde. Vostre jugement a réglé celui des potentats et les » lettres que je reçois datées du rivage de la mer Baltique sont des » effets de la curiosité que vous avez donnée aux gens du Nord, de » connaître une personne que vous aimez. Mais dissimuleray-je le » plus bel endroit de mes adventures. N'est-ce pas vous à qui je » dois cet illustre arrest que le roy de Danemark prononça en ma » faveur? Et ne vous prit-il pas pour son assesseur, voire pour » tout son conseil, lorsque l'évesque luthérien qui me chicanait, » perdit sa cause, dans une audience composée de Princes et des » Princesses! Puisque vous vous estes souvenu de moi à Copenhague, vous n'aviez garde de m'oublier à Paris (1). »

Quoi qu'il faille penser de la vanité de Balzac et de l'importance relative de ces discussion littéraires à la cour de Danemark, ce qui ne fait aucun doute, c'est l'estime où l'étranger tenait les œuvres de l'Epistolier, le retentissement qu'y provoquaient les querelles engagées autour de

---

» commerce qui m'emporte tout mon temps et toute ma joie. Ce n'est » pas Paris seul qui me persécute. Bordeaux, Toulouse, Aix, etc... ne » m'épargnent pas, sans compter les « virtuosi » du dehors, qui sont » encore de la partie. (*Lett.* XVIII, 19.)

(1) Balzac. *Lettre au comte d'Avaux* (XIV, 14).

Ce jugement littéraire, rendu par le roi de Danemark, en faveur de Balzac, ne serait, si l'on devait en croire Tallemant des Réaux, qu'un conte assez plaisant, imaginé par Ogier l'Ambassadeur, qu'on appelait Ogier le Danois, pour mystifier l'amour-propre un peu crédule du grand Epistolier.

son nom et la défense qu'on y prenait de son parti contre d'obscurs calomniateurs, Qui ne connaît par exemple les rapports étroits qu'entretint Balzac avec Huyghens (1), secrétaire des commandements du prince Frédéric-Henri, artiste et savant à la fois, grand ami de la France, un des esprits les plus distingués du XVIIe siècle, et qui servit d'arbitre dans le fameux conflit entre Balzac et Heinsius, en 1632, à propos de la tragédie latine de *Herodes infanticida?* Nous savons, par la thèse de M. Cohen, les lettres qui s'échangeaient entre Balzac et Huyghens, et qui prouvent combien l'on était, en Hollande, au courant du mouvement littéraire français.

Nombreux étaient les correspondants de Balzac à l'étranger, et particulièrement en Hollande (2); nombreux aussi les visiteurs qui venaient de ce pays, apporter leurs hommages à l'illustre ermite. Nous connaissons par exemple les relations qu'il entretint avec le fils d'Heinsius, Nicolas Heinsius, qui fut reçu au village de Balzac, dans la maison de l'écrivain. Parmi les hôtes de cette maison, figure aussi, au cours d'un voyage en France, le philosophe allemand Gronovius.

Il y a plus : Balzac, aux yeux des étrangers, passe pour un véritable professeur en langue française : on envoyait auprès de lui des jeunes gens faire « leur cours en langue

---

(1) Cf. thèse de COHEN. *Les Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, pp. 281 sq. M. Cohen cite une lettre de Huyghens au duc de Vendôme, où l'on peut lire cette déclaration assez curieuse : « De tous les Français, il n'y en a peut-être que trois qui » sachent apprécier Balzac à sa propre valeur. Rien ne plaide tant pour » vous que d'être son ami. » — Cf. BALZAC. *Disc.* VIII (Dissertation sur une tragédie intitulée Herodes infanticida à M. Huygens de Zuylichen, conseiller et secrét. de Mgr le prince d'Orange.

(2) Cf. *ibidem*, p. 290; — cf. *Œuvres*, I, 389. « Vous direz à nos amis » qu'en dépit du marquis d'Aytona, j'ay des partisans en Flandre, et que » c'est en vain qu'il a fait brûler mon livre à Bruxelles... » — Cf. *Œuvres*, I, 345, *Lettre à Favereau :* « J'attends réponse de Hollande... quand j'aurai » des nouvelles de ce pays-là... », etc...

française », qui se continuait ensuite par correspondance. (1)

Est-il besoin de rappeler combien Balzac était connu en Italie? Le grand nombre de lettres où il fait allusion à ses correspondants d'outre-monts, aux marques de sympathie qu'il en reçut, aux visites des « dottours » et des « virtuosi » dans son village de Balzac (2), nous prouve que sa célébrité avait passé les Alpes. Nous verrons d'ailleurs, dans les chapitres suivants, la part qui revient à l'influence italienne, dans sa formation intellectuelle.

Il y a peut-être de l'hyperbole, si familière à Balzac, mais aussi beaucoup de vérité, dans le passage suivant des *Entretiens :*

« On parle de vous au delà des Alpes et des Pyrénées, au delà du » Rhin et du Danube. Nous recevons des lettres dorées, datées de » Constantinople; on nous estime en Grèce et en Orient; aux der- » nières parties du Septentrion; sur le rivage de la mer Baltique. » Pour respondre en un mot à tant de choses, je souffre où je suis; » on m'estime où je ne suis pas. Peut-être que j'avais la fièvre, le » jour que le Roy de Danemark jugea en ma faveur la cause qui » fut plaidée devant luy à Copenhague; comme au contraire il se » peut faire que j'estois à l'ombre et prenois le frais, le jour que » le marquis d'Aïtona brusla mon livre dans un conseil qui fut » tenu à Bruxelles... » (3)

En tout cas, il y a plus qu'un pressentiment, dans les lignes qui suivent, du même *Entretien :*

« ... On vous loüera, on vous admirera après vostre mort; vous » vivrez en la mémoire des hommes. Voilà qui me fera grand bien. » C'est, sans mentir, une belle chose que cette vie figurée et méta-

---

(1) Lire à ce sujet, dans la même thèse de COHEN, pp. 291 sq., des documents fort curieux, sur le cas d'un jeune gentilhomme allemand, neveu de M. de Borstel, élève de Balzac, et sur la célébrité de Balzac, professeur, cf. *Lettres*, XVIII, 16 : « ... S'il est vrai, ce que vous dites que j'ay appris » à escrire à la plupart de vos gens et que je leur ay donné de l'esprit, » il est vray aussi que les Escholiers ont mal reconnu leur maître et que » j'ay fait presque autant d'ingrats que j'ay fait de faiseurs de livres... »

(2) Cf. sur les visiteurs italiens à Balzac. *Lettres* XVIII, 19.

(3) Cf. *Entretien XIII.*

» phorique, que cette immortalité qui réside dans le souvenir d'au-
» truy et dans la bouche du Peuple... (1) »

Sa mort fut considérée comme un deuil public dans la République des Lettres, et l'on pourrait faire une gerbe magnifique des fleurs qui furent jetées sur le tombeau du Cygne de la Charente, de « celuy qui fit voir à la France » ce que les lettres ont de beau » (2), de ce mortel « qui » parlait le langage des Dieux » (3), comme ne craignaient pas de le déclarer ses fervents admirateurs. (4)

Balzac n'emporta pas toute sa gloire dans la tombe. La seconde partie du XVII[e] siècle est encore pleine de lui, et l'édition complète de ses œuvres en 1662 ne fit qu'établir plus solidement sa réputation et son influence. Une éducation littéraire resta, que son exemple avait donnée à toutes sortes de gens (5), et qui devint même bienfaisante. On garda de sa rhétorique ce qui était nécessaire encore à la prose qui achevait de s'élaborer : le souci de la facture, le soin attentif du rythme et de l'harmonie.

Qu'on ne s'y trompe pas : dans tout ce mouvement de renaissance de la rhétorique (6), qui marqua la seconde moitié du siècle, il y a toujours le souvenir de Balzac « invisible et présent ». Qu'ils s'appellent La Mothe Le Vayer, Bary, Richesource ou Bouhours, tous ces théoriciens ne font que continuer l'auteur de l'*Aristippe* ou du *Socrate chrétien;* ils codifient, mettent en règles et en préceptes le beau langage dont Balzac leur a laissé d'admirables mo-

---

(1) Cf. *Entretien XIII.*

(2) Cf. *Elégie de Gilles Boileau.*

(3) *Elégie de Tristan Lhermite,* à Conrart.

(4) Cf. l'*ode* célèbre de RACAN à la mémoire de Balzac; — Conrart avait projeté de faire imprimer un volume de vers en son honneur. Il recueillit dans ce but nombre de pièces qu'on trouve dans ses papiers. La Mesnardière fit, pour servir de préface au volume, un sonnet qu'on trouve dans ses œuvres (cf. *Poésies* de LA MESNARDIÈRE, 1656, in-4°, pp. 172 sq.).

(5) Cf. BRUNOT. *Hist. L. F.*, tome IV, 2[e] partie, p. 1092.

(6) Cf. *ibidem.*

dèles. Il n'est d'ailleurs que de les entendre louer le maître:

«Je tiens, dit La Mothe Le Vayer, que Balzac a possédé une des » plus excellentes plumes dont notre langue se puisse vanter. » Quand je laisse dire aux autres qu'il manque de jugement, ce » n'est pas que je prétende qu'il en fut dépourvu absolument; je » pense qu'on peut soutenir de même que l'éloquence de Balzac » était accompagnée de jugement en ce qui concernoit le choix des » mots, leur disposition et le beau tour d'une période, ce qu'il a » reconnu mieux peut-être que personne de son siècle (1). »

« Nous devons, dit Bouhours (2), à ce grand homme le bel arran- » gement de nos mots et la belle cadence de nos périodes... »

Bary, dans sa Rhétorique, après avoir rendu hommage aux Pibrac, Amyot et du Vair, qui ont donné quelque accroissement à notre langue, reconnaît que Balzac « lui a » donné enfin la perfection » et qu'avant lui on ne possé- » dait pas encore dans ce royaume les grâces de l'Elo- » quence humaine, et tous nos grands docteurs ne pou- » vaient faire que des ouvrages irréguliers et diffor- » mes... » (3)

Le Grand, dans la préface de l'ouvrage de Bary, déclare lui-même que « l'inimitable Balzac est bien le premier qui » a trouvé l'uniformité du style et le nombre de la pé- » riode... »

Soudier de Richesource, qui tint une école presque célèbre et dont M. Brunot a signalé l'importance et le rayonnement, a rendu lui aussi hommage à Balzac en maints endroits de ses nombreuses productions. Dans le *Masque des Orateurs*, où ce professeur de rhétorique enseigne les moyens pour un orateur, d'user du « plagianisme » [nous dirions aujourd'hui l'art d'écrire par l'assimilation des auteurs], il choisit tout naturellement comme exemple une lettre entière de Balzac, qu'il fait suivre de l'habile plagiat

---

(1) Cf. La Mothe Le Vayer. *Hexameron rustique*, 1670, 5e journée, pp. 113-114.

(2) Cf. Bouhours. *Entret.*, p. 122.

(3) Bary. *Rhéto. fr.*, 1673, I, prélim. Disc. de M. Le Grand, p. XXXVII sq.

de cette lettre (1). Cet exemple est tout à fait significatif : la mode n'avait pas cessé de « parler Balzac », et, jusqu'à la fin du siècle, il serait facile de trouver d'innombrables imitations ou « assimilations » de ses œuvres. Jamais écrivain n'a peut-être été plus « plagié », au sens littéral de l'expression.

Sorel lui-même, qui fait amende honorable dans la Bibliothèque française, à l'égard de Balzac qu'il regrette d'avoir affublé jadis, dans le Francion, de la souquenille d'Hortensius, reconnaît toute l'importance de l'exemple donné par l'illustre épistolier :

« Il a enseigné à ceux qui ont voulu écrire comment ils pouvaient » donner plus de douceur et de force à leur langage en se servant » adroitement de son exemple, et d'autres, par émulation, ont été » excités à avoir plus de soin des ornements de leurs discours » qu'ils n'avaient eu auparavant... » (2)

Mais laissons de côté les critiques et les théoriciens : les grands écrivains de la deuxième moitié du siècle n'ont pas ménagé l'éloge à la mémoire de Balzac. D'après Boileau « personne n'a mieux su sa langue que lui et n'a mieux » entendu la propriété des mots et la juste mesure des » périodes » (3). Bossuet déclare que Balzac « parle très » proprement et a enrichi la langue de belles locutions et » de phrases très nobles... » (4). Fénelon, dans la *Lettre à l'Académie*, et La Bruyère (*Des ouvrages de l'Esprit*) ont

---

(1) *Le Masque des Orateurs*, c'est-à-dire la manière de déguiser facilement toutes sortes de discours, par I. D. S., escuyer, sieur de Richesource. Paris 1667. Voir à la fin du volume une lettre de Balzac plagiée par Richesource.

(2) Cf. Sorel. *Bibl. fr.*, p. 136. — Sorel essaie de donner le change, en laissant croire que le Francion a été amplifié par diverses personnes, et qu'à la deuxième édition, pour ridiculiser les imitateurs maladroits des Lettres de Balzac, on y a introduit le personnage grotesque d'Hortensius, non pour railler Balzac, mais pour se moquer de ceux qui l'imitaient à contre-temps. — Tallemant des Réaux nous a édifiés à ce sujet.

(3) Boileau. *Réflexions sur Longin*, 1693, Réfl. VII.

(4) Bossuet. *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise pour former un orateur*, 1669.

reconnu, eux aussi, que Balzac a contribué à former de bons écrivains.

Enfin l'on sait que les écrivains de Port-Royal ont façonné leur style sur celui de Balzac; il suffit de lire l'opuscule du P. Vavasseur en 1652, écrit en réponse à une attaque d'Arnaud, et que signale Sainte-Beuve, pour voir dénoncer, bien avant Joseph de Maistre, les signes auxquels on pouvait infailliblement reconnaître, entre tous, un livre de Port-Royal : les circuits des périodes, les longueurs de phrases, une ampleur, une rotondité qui sent directement l'influence balzacienne. (1)

Cette influence, répétons-le, s'est fait sentir nettement jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Voici comment s'exprime l'auteur anonyme d'une préface aux œuvres de Sarrazin, qui semble résumer l'opinion générale des contemporains à l'égard de l'illustre épistolier. Après avoir énuméré les causes du progrès des arts et des lettres, l'auteur de cette préface ajoute :

« ... Chacun sait combien notre langue doit au merveilleux génie » de feu M. de Balzac. Ne le dissimulons point avec trop d'ingrati- » tude, elle ne fut plus la même depuis qu'il commença d'écrire: » il lui fit changer de face et lui donna un nouveau tour. Tous ceux » qui ont escrit depuis (je n'en excepte pas un) lui doivent une » partie de leur style. Ces bonnes gens même qui sont encore » abusés et qui disent « parler Balzac », quand ils veulent dire » « mal parler », s'ils parlent quelquefois raisonnablement, ils en » ont l'obligation, sans le sçavoir, à celuy qu'ils outragent et qu'ils » déchirent. La gloire de cet excellent homme sera grande et im- » mortelle... (2) »

Bien d'autres que cet anonyme croyaient, eux aussi, à l'immortalité de cette gloire, et même parmi les gens qui se

(1) Cf. VIGNEUL-MARVILLE. *Mélanges*, I, 115: « Quand ces messieurs de » Port Royal se mirent en tête d'écrire pour le public, ils formèrent leur » style sur celuy de Balzac et suivirent la méthode d'Ablancourt pour la traduction. » — Cf. PALISSOT. *Mémoires pour servir à l'hist, de notre littérature*, art. Balzac : « On doit en effet regarder Balzac comme le précur- » seur des bons écrivains et de l'excellente école de Port-Royal, à laquelle » nous nous sommes toujours glorifiés d'appartenir... »

(2) Cf. *Œuvres* de SARRAZIN, éd. Th. Jolly. Paris, MDCLXIII. Préface.

faisaient scrupule de ne louer qu'à bonnes enseignes : Tallemant des Réaux se considère comme forcé de reconnaître le talent de Balzac : « Il est certain que nous n'avions » rien vu d'approchant en France, et que tous ceux qui ont » bien écrit en prose depuis, et qui écriront bien à l'avenir » en notre langue lui auront de l'obligation... » (1)

Même prophétie, au seuil du XVIII[e] siècle, de la part de Bayle qui l'appelle « la plus belle plume de France », et qui ajoute : « Il y a beaucoup d'apparence que les siècles à » venir lui feront raison du décri où quelques critiques ont » tenu ses productions pendant bien longtemps, ce qui n'a » pas empêché qu'un bon nombre de très excellents con- » naisseurs n'aient constamment persévéré dans leur pre- » mière admiration. » (2)

Il faut bien reconnaître que les prédictions de Tallemant des Réaux et de Bayle ne se sont pas réalisées au cours du XVIII[e] siècle, qui a vu progressivement s'éclipser la gloire de Balzac. Nombreux, sans doute, sont encore ses admirateurs, mais sévères aussi les critiques adressées à ses défauts les plus apparents. « De quoi diable vous avisez-vous » de louer les phrases hyperboliques et les vers ampoulés » de Balzac, » déclare Voltaire dès 1736, dans une lettre à l'abbé d'Olivet. Plus tard, dans le Siècle de Louis XIV, le même Voltaire reconnaîtra bien que Balzac « a su donner » du nombre et de l'harmonie à la prose..., qu'il a trouvé » cette partie de l'art ignorée et nécessaire qui consiste » dans le choix harmonieux des paroles... » (3), mais il déclare encore que ses Lettres n'ont été le plus souvent que des « harangues ampoulées ». Il ajoutera encore plus tard (4) que Balzac fut « un littérateur sans goût, sans pu-

---

(1) TALLEMANT DES RÉAUX. *Historiettes*, 1[re] édit., III, p. 153.

(2) Cf. BAYLE. *Disc. hist.*, 1697, III, p. 67.

(3) Cf. VOLTAIRE. *Lettre à d'Olivet*. Cirey, 6 janvier 1636 (cité par VÉZINET. *Le XVII[e] jugé par le XVIII[e]*, Paris, 1924).

(4) Cf. id. *Œuvres complètes*. éd. Moland-Garnier. 52 vol. in-8°, vol. 14, p. 158.

» reté et sans philosophie qui ne trouve plus de lecteurs
» parmi les gens instruits. »

Auprès des Encyclopédistes, Balzac n'est pas très en faveur. Sans doute, d'Alembert veut bien reconnaître lui aussi qu' « il donna à notre prose de la noblesse et du » nombre » (1); mais Marmontel, tout en admettant que Balzac a contribué à rendre la prose noble et nombreuse, écrira : « Balzac essaya d'élever la prose au ton de l'élo- » quence; mais il l'essaya dans des Lettres et avec une » emphase et une affectation toute opposée au naturel et à » la liberté du style épistolaire.. » (2)

Mêmes éloges mélangés de réserves dans l'autre camp, chez les adversaires des Encyclopédistes. Palissot appelle Balzac « le père de l'éloquence française, comme Malherbe » fut celui de la poésie ». Il le loue d'avoir été le précur- seur des grands écrivains et de l'excellente école de Port- Royal, mais il ajoute que « Balzac passa le but qu'il voulait » atteindre et la crainte de déshonorer son style par des » expressions trop familières le fit tomber dans l'hyper- » bole et dans l'enflure. Aussi bien lui-même ne savait-il » pas s'il devait prendre pour un éloge ou pour une » raillerie ce vers mis au bas de son portrait par le poète » Maynard :

» Il n'est pas de mortel qui parle comme lui. » (3)

En tous cas ce n'était plus, au XVIIIe siècle, à la manière de Balzac que dorénavant l'on entendait parler ou écrire : presque tout le monde est unanime à reconnaître les dé- fauts de son style et à le proscrire comme modèle. Tel est l'avis de d'Aguesseau, dans les Instructions à son fils :

« Balzac doit être lu avec plus de précautions que Coeffeteau. On » y trouve une affectation vicieuse dans les pensées, un goût peu

---

(1) Cf. D'ALEMBERT. *Disc. prélim. à l'Encyclopédie.*

(2) Cf. MARMONTEL. *Eléments de littérature. Essai sur le Goût.*

(3) PALISSOT. *Mém. pour servir à l'hist. de notre littérature* (article Balzac).

» réglé pour l'extraordinaire et le merveilleux, un génie qui prend
» souvent l'enflure pour la grandeur et qui approche plus de la
» déclamation que de la véritable éloquence (1). »

Il fut bien tenté, aux environs de 1762 un effort sérieux pour sauver l'œuvre de Balzac du discrédit où elle était tombée. On connaît l'opuscule de l'académicien Trublet, qui tendait à réhabiliter l'homme et l'œuvre. (2)

« ... Il est tombé, néanmoins cet Ecrivain si célèbre; il n'est plus
» loué, ce grand Panégyriste qui a reçu plus de louanges qu'il n'en
» a données, qui s'est entendu nommer presque tout d'une voix le
» plus éloquent des mortels et que, depuis, on a appelé le père de
» la langue française, le maître et le modèle des grands hommes
» qui l'ont suivi. Son siècle s'est presque déshonoré à nos yeux
» par l'approbation qu'il lui a donnée. Il n'a plus de lecteurs que
» parmi ceux qui lisent tout ce qui a eu quelque sorte de réputa-
» tion, qui veulent connaître le caractère et le génie des principaux
» écrivains de chaque siècle et étudier l'histoire des révolutions
» de l'esprit humain dans les différents âges... Peut-être il en sera
» de Balzac comme de Ronsard et de quelques autres auteurs que
» la France a vus naître au renouvellement des Lettres et dont le
» nom seul passera à la postérité. Balzac a déjà éprouvé en partie
» le sort de Ronsard et de ses pareils, mais sa chute n'est peut-être
» pas sans retour et il pourrait bien s'en relever, je n'en serais pas
» surpris et je le souhaite... »

Mais cette apologie de l'abbé Trublet n'eut pas dans le public le succès désiré par l'auteur. A la fin du siècle, Balzac est bien oublié et La Harpe pouvait écrire, à la veille de la Révolution :

« Balzac, moins occupé des choses que des mots et s'appliquant
» surtout à l'arrangement et au nombre de la phrase qui sem-
» blaient alors des miracles parce qu'ils étaient des nouveautés,
» écrivit de manière que sa gloire, moins attachée au mérite de
» ses ouvrages qu'aux services qu'il rendait à notre langue, est
» presque tombée dans l'oubli, quand il est devenu inutile (3). »

---

(1) Cf. D'AGUESSEAU : *IVᵉ Instruction à son fils*, dans ses *Œuvres*. Paris, 1759, in-4° (I. 408).

(2) Cf. *Essai sur divers sujets de littérature*, par M. l'abbé TRUBLET, de l'Académie, Paris MDCCLXII. Caractère et apologie de Balzac, pp. 227-245.

(3) Cf. LA HARPE. *Disc. sur l'état des Lettres en Europe*, 1797.

Il importe maintenant de se demander ce qu'il advint de la gloire de Balzac au XIXe siècle, à une époque qui s'attacha souvent à réviser les jugements du passé et tira de l'oubli des réputations injustement ensevelies dans l'ombre.

Constatation curieuse : tout à fait au début du XIXe siècle, au lendemain de la tourmente révolutionnaire, huit ans après l'oraison funèbre prononcée par La Harpe sur la réputation éclipsée de Balzac, parut en France un recueil de Pensées de Balzac composé par M. de Mersan, ex-législateur, et qui connut jusqu'à sept éditions, la dernière ayant été arrêtée en cours de publication, en 1815, par la police d'Etat. Nous connaissons la raison de ce succès inattendu et de cette prohibition gouvernementale : elle vient de l'allusion frappante que présentait, dit la Quotidienne (1), « le portrait d'un conquérant farouche et impla- » cable avec l'usurpateur du trône de Saint-Louis ». Il s'agit du célèbre passage du Socrate chrétien : « Il devait » périr cet homme fatal, il devait périr dès le premier jour » de sa conduite par une telle ou telle entreprise. Mais » Dieu voulait se servir de lui pour punir le genre humain » et pour tourmenter le monde. La justice de Dieu se vou- » lait venger et avait choisi cet homme pour être le minis- » tre de ses vengeances... » (2)

Le succès de ces pages mérite d'être signalé. Il prouve tout au moins que l'œuvre de Balzac n'était pas complètement oubliée à cette époque, puisqu'on allait y chercher des leçons morales applicables au présent.

---

(1) Cf. *La Quotidienne* du 5 août 1815.

(2) Cf. *Socrate chrétien*, disc. 8. — Le public faisait aussi un rapprochement entre l'état de la France en 1815 et le tableau qu'en trace Balzac, dans le Prince, à l'époque de Louis XIII : « On a mis souvent en proverbe » notre légèreté, notre inconstance, notre folie. On a dit que la France » était un vaisseau à qui la tempête servait de pilote. Nous avons tou- » jours été les ouvriers et les artisans de nos malheurs, la faiblesse et la » timidité des maîtres ont été la cause de l'audace et des entreprises des » serviteurs. »

Sept ans après ces événements, en 1822, paraissaient encore à Paris des Œuvres choisies publiées par Malitourne(1) et préfacées par un jeune écrivain de talent qui, reprenant l'apologie maladroite de Balzac, écrite au XVIIIe siècle par l'abbé Trublet, essayait de réhabiliter l'écrivain et de faire renaître dans le public du XIXe siècle un peu de cet enthousiasme qui salua, au temps de Lous XIII. la célébrité du grand Epistolier de France.

Il faut retenir de cette préface l'idée fort juste qu'aucun critique ne s'est suffisamment abstenu de s'appesantir sur les inévitables écarts d'un génie fier et indépendant, qui s'est élancé le premier dans une route inconnue. Malherbe avait prédit que Balzac serait le Réformateur de la langue : nul ne saurait lui contester cette gloire. Mais réformer, ce n'est pas fixer tout d'un coup, et une langue n'arrive pas immédiatement à sa perfection. Balzac fit tout ce qu'il pouvait faire : le bon sens et l'équité exigeraient qu'on lui pardonnât quelques défauts, en raison des services éminents qu'il a su rendre à notre langue.

On ne peut pas s'empêcher de rapprocher ces réflexions de la phrase de Sorel, faisant amende honorable, à la fin du XVIIe siècle, des railleries adressées à Hortensius-Balzac, et rendant justice à son mérite : « que si les critiques cher- » chaient des défauts dans ses œuvres, sans penser à leurs » beautés, ils auraient un tort extrême. » (2)

Ces réflexions pourraient s'appliquer à toute la critique du XIXe siècle, qui n'a pas toujours été entièrement juste à l'égard de Balzac Disons d'abord qu'il nous paraît tout à fait exagérer de répéter, après Voltaire, que Balzac est vide d'idées et que chez lui la forme l'emporte toujours sur le

---

(1) *Œuvres choisies de Balzac*, 2 vol. in-8°, chez Trouvé, Paris, 1822, par MALITOURNE. — Le XIXe siècle n'a vu paraître ensuite qu'une seule autre édition de Balzac : *Œuvres de Balzac*, 2 vol. in-8°, 1854, par L. MOREAU, éd. Lecoffre, Paris.

(2) Cf. SOREL, *De la connaissance des bons livres*.

fond. Ce leit-motiv, qui apparaît souvent chez Sainte-Beuve, chez Nisard, chez Brunetière, n'est pas complètement exact. Balzac n'est pas seulement un phraseur emphatique qui a passé sa vie à souffler des idées creuses et il est inexact qu'il prenne toujours « la paille des mots pour » le grain des choses ». M. Lanson (1) est le premier qui ait mis finement en lumière le rôle important de Balzac, au point de vue de la pensée, en l'appelant très judicieusement « l'instituteur de la société polie ». En effet si Balzac n'a rien dit de très nouveau, il a eu l'immense mérite, au milieu d'une société ignorante, de vulgariser les lieux communs qui formaient comme la substance de l'antiquité et de préparer le public à goûter les grandes œuvres des Pascal et des Bossuet, dont ces lieux communs seront le nécessaire fondement. Banalités, si l'on veut, mais banalités indispensables pour un public qui avait déjà oublié les traditions de la Renaissance. Déjà, de substantielles études de Hippeau (2), de Denis (3), de Sabrié (4), de Declareuil (5) ont montré qu'il fallait accueillir avec de sérieuses réserves cette opinion trop généralement répandue que Balzac est vide d'idées, et qu'il est juste au contraire de le considérer comme le premier crayon, l'ébauche du XVII[e] siècle dans le domaine religieux et politique. Sur ce point, sa réhabilitation est déjà commencée, et peut-être tenterons-nous un jour de faire la synthèse de ces enquêtes si intéressantes dans cet ordre d'idées.

---

(1) Cf. LANSON. *Manuel de litt.*, art. Balzac : « On ne lit plus Balzac, et » l'on a tort, il vaut mieux que sa réputation et il a rendu en son temps » de grands services... etc... »

(2) HIPPEAU. Article sur Balzac. *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Caen*, 1856.

(3) DENIS. *Balzac, première ébauche du XVII[e] siècle et de Bossuet*, id., Caen, 1866.

(4) SABRIÉ. *Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac*. Thèse, Paris, 1913.

(5) DECLAREUIL. *Les idées politiques de Guez de Balzac*, 1908 (Giard et Brière, Paris).

Pour le moment notre intention n'est pas de nous occuper des idées de Balzac, mais de sa langue et de son style, et d'aborder une étude aussi complète que possible sur ce qu'on pourrait appeler les causes de sa grandeur et de sa décadence. Il faut voir, en effet à quoi se ramènent les jugements jusqu'ici formulés sur notre auteur, chercher le pourquoi de cette célébrité incontestée pendant un demi-siècle, expliquer le bien-fondé ou l'insuffisance de ces critiques qui, commençant à la fin du XVIIe siècle, prennent corps au cours du XVIIIe siècle et se sont transmises, presque sans modifications jusqu'à nous, à travers la littérature du XIXe siècle. Que fait Sainte-Beuve, à vrai dire, sinon répéter les reproches déjà formulés avant lui à l'égard de Balzac : phraséologie solennelle et pompeuse, affectation, emphase, enflure, uniformité du procédé, abus de l'hyperbole et de la métaphore, tels sont les défauts d'après lui, d'une fausse gloire avec lequel dit-il, non sans une nuance d'ironie « la langue française a fait sa rhétorique ». En revanche, de grandes qualités et des mérites sérieux : Balzac aurait régularisé la langue dont il avait une connaissance précise, trouvé le secret des cadences et de l'harmonie, et les procédés d'une forme de beauté qui a prévalu pendant fort longtemps... Toutes ces réserves, tous ces éloges, nous les avons déjà rencontrés sous la plume des contemporains de Balzac, et des écrivains de l'âge suivant. Des réflexions analogues ont été émises par Brunetière : Balzac aurait confondu l'éloquence avec la rhétorique; la forme emphatique l'emporte sur le fond, mais Balzac a rendu de grands services à la langue française en apprenant l'art de composer un raisonnement et de construire une période parfaite, etc...

Toutes ces généralités qui tendent à montrer dans Balzac un artiste en phrase française — peut-être laisse-t-on entendre trop artiste — ne sauraient satisfaire complètement le linguiste qui, sans négliger de parti pris ces vastes synthèses, aime à les contrôler à la lumière plus précise d'une

patiente analyse. Aussi bien a-t-il le droit de poser autrement le problème. Le cas de Balzac, en effet, est peut-être l'un des plus intéressants qui s'impose à l'attention des linguistes modernes, habitués désormais à considérer le langage comme un fait purement sociologique (1), qui se produit, se développe, s'altère, se perfectionne en fonction de la société à laquelle il appartient, qui en reflète la pensée collective, avec les nuances que peuvent lui apporter consciemment ou inconsciemment les groupes ou les individus.

Balzac est précisément un de ces individus qui tiennent une grande place dans l'histoire et l'évolution du langage. Pendant trois siècles la critique, nous venons de le voir, n'a cessé de lui faire un mérite de la connaissance parfaite qu'il avait de sa langue et de l'emploi judicieux qu'il en savait faire : exemple frappant, qu'il sera curieux d'étudier de près, du phénomène bie nconnu de l' « évocation » (2), par lequel un individu se « classe » dans un milieu déterminé. Sa langue porte l'empreinte d'une classe sociale à laquelle il a tendu, il a réussi admirablement à s'adapter; elle reflète la mentalité de sa génération, et, avec leur date précise, des faits de vie logique, psychologique, intellectuelle, qui mettent en lumière certains procédés de l'esprit français; elle offre tous les caractères d'une symbolique sociale.

Elle présente en même temps un exemple frappant de ce qu'est, aux yeux du linguiste, la langue littéraire en général, procédant d'un besoin esthétique incompatible avec la pauvreté de la langue commune et résultante de créations et de modifications individuelles incessantes. S'il est vrai qu'il y a des affinités, entre le langage naturel et le langage littéraire, elles ne peuvent résider que dans ces créations qui

(1) Cf. Brunot. Avant-propos de *la Pensée et la langue*.

(2) Cf. Bally. *Le langage et la vie*.

sont perpétuelles, inconscientes et éphémères dans le langage parlé, conscientes, voulues et systématiques, dans la langue de la littérature. Balzac est un merveilleux témoin des efforts de la langue littéraire, dans son travail de création, à la recherche des moyens d'expression extérieurs aux mots : combinaisons infiniment variées d'éléments linguistiques de toutes sortes, arrangements des mots, des phrases, des développements, des rythmes, dont le savant mécanisme intéresse au plus haut point le grammairien sans diminuer pour cela en lui l'émotion esthétique qui en est le résultat. Le mot de Vaugelas disant que Balzac « a » justifié la langue du reproche de pauvreté » est infiniment riche de sens : l'ensemble de notre étude prouvera la justesse de cette réflexion.

Mais il y a plus; on a parlé, on parle encore des défauts du style de Balzac. L'étude méthodique de ces défauts permet d' « expérimenter », si l'on peut dire, sur des faits linguistiques, dont ils ne sont que l'exagération et comme le grossissement. Rien ne montre mieux l'influence de la vie sur la pensée et de la pensée sur le langage, que les défauts même de Balzac. S'il est vrai encore que, pour être expressif, le langage doive sans cesse déformer les idées, les grossir, les rapetisser, les transposer sur un autre plan, en modifier la tonalité générale, ne voit-on pas combien l'étude du langage figuré, si familier à un auteur célèbre par l'enflure de ses métaphores et de ses hyperboles, peut offrir à l'observateur de constatations intéressantes, d'expériences utiles?

Jusqu'au succès prodigieux, en son temps, de l'Epistolier, qui permet de vérifier les hypothèses les plus vraisemblables de la linguistique. Si le plaisir littéraire n'est qu'un vaste phénomène d'évocation, qui naît à la fois du contraste entre le langage naturel et une forme d'expression plus raffinée, et de la comparaison permanente entre le langage de tous et le langage de quelques-uns, aucun style n'a plus de titre à fixer notre attention, que celui qui résu-

ma pendant cinquante ans l'idéal du bien dire et la perfection de l'éloquence. « Parler Balzac », fut, pour toute une époque qui ne cessa de l'imiter, répondre au besoin impérieux de l'esprit, à l'instinct social qui veut à tout prix imposer sa pensée, avec l'intention de produire une impression de beauté.

De quelque côté, donc, qu'on envisage la langue et le style de Balzac, un champ très vaste se présente aux investigations : partout l'on y rencontre l'influence, sur le langage, des lois de l'esprit humain.

Considérée sous cet aspect, l'étude de la prose de Balzac ne pouvait être entreprise avec les méthodes du passé. Il fallait absolument, pour mettre en relief la relation constante des faits d'expression avec le domaine de la pensée, abandonner la fausse conception des « catégories grammaticales », si contradictoire avec les principes fondamentaux de la linguistique moderne. L'admirable ouvrage de M. Brunot, la Pensée et la langue, nous a paru le livre « libérateur » auquel nous devions demander nos méthodes. On ne trouvera donc pas, dans notre étude, l'ordre scolastique des « parties du discours »; les faits y seront rangés, non plus d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées. L'expérience montrera, nous osons l'espérer, que, dans l'étude scientifique comme dans l'étude pratique des langues, la même méthode s'impose à tous ceux qui, renonçant aux erreurs traditionnelles, veulent marcher librement vers la vérité.

Qu'il nous soit permis, en terminant cet avant-propos d'adresser à l'auteur de la Pensée et la langue l'hommage de notre respectueuse gratitude pour les encouragements dont il a bien voulu honorer nos modestes travaux. Puisse-t-il trouver, dans l'accueil qui sera fait à cet ouvrage, la consécration que mérite l'importance fondamentale de ses doctrines fécondes et génératrices de progrès.

LA FORMATION

A. La poussière de l'Ecole.

Pour que Balzac ait éprouvé un jour le désir, comme il l'a dit, de secouer « la poussière de l'Ecole », il fallait qu'il eût conservé un fâcheux souvenir de sa formation purement scolaire et que celle-ci ait joué un rôle vraiment secondaire dans l'éveil de sa vocation d'écrivain. Nous savons peu de choses, d'ailleurs, sur son éducation première et les études de son enfance au collège d'Angoulême (1). On n'y donnait, semble-t-il, qu'une partie de l'enseignement normal, et cet établissement ne possédait, de son temps, (2) ni la classe des humanités, c'est-à-dire la seconde, ni la rhétorique, ni la philosophie. Balzac y apprit probablement la grammaire. Elie Vinet, qui a fait également ses études dans ce collège, n'eut jamais, dit-il, « à se repentir d'y » avoir été envoyé » (3). Il faut croire que Balzac en fut beaucoup moins enthousiaste, car il a parlé avec aigreur « des ordures de collège » et de Cicéron « ce tyran de » notre enfance qui nous a fait hayr le latin avant de nous » le faire aimer. » (4)

Le collège de Poitiers, où Balzac continua ses études, ne

---

(1) Cf. Boissonnade. *Hist. du collège d'Angoulême.*

(2) L'enseignement normal ne commença dans ce collège qu'à l'arrivée des Jésuites à Angoulême en 1622 (cf. Boissonnade, *op. cit.*).

(3) Cité par Castaigne. *Mém. sur les Agésinates*, p. 31.

(4) Cf. *Apologie* de 1627.

paraît pas non plus avoir exercé sur son orientation une influence décisive, malgré les maîtres qu'il y rencontra et qui prétendirent plus tard, avec beaucoup d'exagération, porter des jugements définitifs sur ses aptitudes. Nous savons qu'il y entra à quatorze ans (1) et qu'il y prit contact avec le fameux jésuite Garasse, qui s'est trop vanté ensuite d'avoir donné les commencements de la profonde érudition de son illustre élève (2).

La formation des jeunes esprits au collège Puygarreau de Poitiers ne différait en rien de celle qu'on imposait à cette époque dans tous les établissements de ce genre et le « ratio studiorum » y était sensiblement le même que dans les rares collèges encore dirigés par l'Université (3) : les jésuites y appliquaient les méthodes mises en vigueur dans toute la France, depuis la réforme des études au XVI[e] siècle (4), et, si le but était de façonner, dès l'école, l'éloquence française, personne ne songeait à Poitiers, pas plus qu'ailleurs, à y préparer les élèves autrement qu'en latin. A supposer que Puygarreau ait compté dans son personnel des maîtres croyant à l'avenir et aux droits de la langue maternelle, ils continuaient cependant tous à enseigner l'éloquence en latin et la question ne se posait même pas qu'on y pût employer une autre discipline (5). Si l'écolier devient

(1) Ce fut en 1609 que Balzac fut confié à Garasse; cf. Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac sous le nom de Sacrator, 1624. *Œuvres de Théophile*, éd. Alleaume, I, pp. CXXXI sq. « Vous êtes tel qu'on a prédit il » y a quinze ou seize ans... »

(2) Cf. *Apologie*, ch. V, VI, VII.

(3) Cf. DELFOUR. *Les Jésuites à Poitiers*, Hachette, 1901 (thèse).

(4) Cf. RADOUANT. *Thèse sur du Vair*, préliminaires sur l'éloquence en France, p. 93 sq.

(5) Ce préjugé a duré très longtemps : cf. D'AGUESSAU. (*Œuvres choisies*, Paris, 1877, p. 317. *Quatrième instruction sur les études propres à former un magistrat*), qui en 1716 s'élevait encore contre l'erreur qui consistait à croire: « ... que les auteurs latins ne puissent pas nous apprendre à » bien écrire en français. » — On enseignait encore en latin la rhétorique dans les collèges au XVIII[e] siècle et LE GRAS (*Rhéto. fr.*, préface 6-7) fera remarquer que « c'est apprendre à mal parler français que d'apprendre la Rhétorique en latin... ».

éloquent en latin, par voie de conséquence, et a fortiori, comment ne le serait-il pas en français?

Force était donc au jeune Balzac de se plier à cet usage, de subir ce préjugé qui devait être en France si tenace, et, à certains égards, si funeste pour le développement et l'orientation de notre éloquence. En souffrit-il dès le collège, il serait hasardeux de l'affirmer, bien qu'il semble avoir hérité de sa famille des prédispositions particulières à s'exprimer dans la langue vulgaire. Nous savons que son père, Guez, bien qu'il n'ait rien écrit dont les biographes aient fait mention, sauf des lettres pour son maître le duc d'Epernon, était très réputé pour son français (1). Nous savons aussi que le jeune Balzac appartenait par sa mère à l'illustre famille des Nesmond, et qu'un de ses oncles fut précisément ce François Nesmond, magistrat de Poitiers, disciple de Ramus, un des défenseurs les plus ardents du français, et dont la harangue bien connue (2) témoignait d'un ardent désir de vulgariser en français la science juridique et d'affranchir la doctrine en général, de la tutelle du latin. Il devait y avoir certainement des traditions dans la famille Guez-Nesmond; une sympathie déclarée en faveur du français, et si l'écolier était encore trop jeune pour se faire le champion de ces idées, il se souviendra plus tard, on peut l'affirmer, des théories de son oncle le juriste, quand le moment sera venu pour lui de découvrir, comme il le dira « de nouvelles étoiles dans le ciel de l'éloquence. »

Rebelle ou non à la discipline latine, Balzac la subit à

---

(1) Cf. Girard. *Vie du duc d'Epernon;* cf. la lettre de Balzac à Ménage, 12 mais 1644, où l'épistolier déclare que son père « ne scayt ni grec ni » latin, mais que le feu roy Henry le Grand a estimé son *français*, son » bon sens et sa probité... ».

(2) Cf. *Oraison de F. de Nesmond, angoumois*, prononcée à Boitiers, 1655, in-4°, Mazarine 13757. Radouant (*op. cité*) a consacré un excellent développement à l'importance de cette harangue très significative des tendances et des efforts de ceux qui défendent alors l'usage de la langue vulgaire.

Poitiers, ainsi que ses camarades. Comme eux, il dut parler latin, au risque de l'écorcher, en toutes circonstances, aussi bien à la promenade que pendant les récréations (1). Comme eux, il fut surtout soumis aux exercices scolaires d'où le français était scrupuleusement banni. (2)

On sait ce qu'était l'enseignement de ce temps, visant exclusivement à la formation oratoire et ne s'attachant qu'à la forme (3). Persuadés que les anciens ont tout dit et qu'on trouve chez eux non seulement les idées et les faits, mais encore la manière de les exprimer, les régents de Poitiers inculquèrent à Balzac la croyance à la valeur absolue des recettes de rhétorique et des procédés d'invention.

On pratiquait à Puygarreau, comme au collège de Lisieux où fut élevé le Francion de Sorel, ces exercices bien connus d'amplifications oratoires, ces « chries », ces dissertations pour lesquelles on demandait des idées générales à de jeunes élèves qui n'avaient ni l'âge, ni le temps de les recueillir : aussi les prenaient-ils où elles se trouvaient, mises à leur portée dans des recueils dont l'ineptie n'avait d'égale que le formalisme absurde de cette éducation artificielle. Comme Francion, qui puisait à pleines mains dans le dictionnaire de Ravisius Textor, où les Cornupia, les Polyanthea, les Amalthea, grands noms que le vulgaire prenait quelquefois pour des noms d'hommes, désignaient simple-

---

(1) Deltour (*Les Jésuites à Poitiers*, p. 266) cite le livre en usage au collège de Poitiers pour diriger la conversation en latin : Mathurin Cordier : guide de la conversation latine.

(2) Balzac a conservé un mauvais souvenir de l'emploi perpétuel du latin dans l'enseignement. Cf. l'avertissement du Barbon : « ... Sur quoy » je m'imaginay que si un jour la langue française devenait langue clas- » sique et qu'elle s'enseignât au collège, etc... ».

(3) Cf. à ce sujet : Compayré. *Hist. des doct. de l'éducation en France*, I, 426; Lantoine. *L'Enseignement secondaire au XVIIe siècle;* Gaullieur. *Hist. du Collège de Guyenne*, ch. V et VI, et les pages consacrées à l'instruction et à la formation oratoire dans les collèges, dans Radouant (*Thèse sur du Vair*, introduction).

ment des recueils d'emblèmes ou de citations (1), Balzac devait piller le recueil classique des jésuites dû à Aphtonius, et dont le succès fut tel qu'ils le firent rééditer à plusieurs reprises (2). Mais il avait à sa disposition, outre les recueils imprimés, d'autres recueils, remplis en classe par lui-même sous la dictée des maîtres. Ces recueils d'expressions et de citations étaient à cette époque l'instrument par excellence, le bouclier que l'élève ne doit jamais quitter, comme l'explique, dans le Francion, le professeur de rhétorique de Lisieux, Critton, qui les compare au bouclier d'Achille. Au collège de Puygarreau, c'était Garasse qui dictait à Balzac son recueil d'expressions et de citations. On sait comment le terrible jésuite, dix-huit ans plus tard, au cours d'une brouille retentissante avec son élève entré déjà dans la célébrité, sut lui reprocher son ingratitude en s'attribuant le mérite d'avoir donné à Balzac le plus clair de son érudition (3).

Rien ne distingue donc jusqu'ici l'éducation première reçue par Balzac au collège de Poitiers des habitudes d'esprit acquises dans d'autres collèges du temps. Le jeune écolier en sortira comme ses condisciples, bourré de latin, la mémoire farcie de citations, familiarisé avec les élégances artificielles de la forme, dans lesquelles excellaient les pères jésuites, convaincus que l'éloquence consiste ex-

---

(1) Cf. Sorel. *Polyandre*, tome I, livre 2, p. 301. — Cf. Roy. *La vie et les œuvres de Sorel*, 1891.

(2) C'est le fameux recueil attribué à un auteur du IIe siècle Aphtonius. Les jésuites le firent rééditer en 1623 : *Aphtonii, ed. nova a P. S. J. aucta et recognita et ad usum studiosæ juventutis accommodata*, Cramoisy, 1623. Cité par Delfour (*Jésuites à Poitiers*).

(3) Voici le fameux passage de Garasse. Cf. Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac sous le nom de Sacrator, 1626 (*Œuvres de Théophile*, éd. Alleaume, I, p. CXXXI sq).

« ... Vous estes toujours vous-même tel qu'on a prédit il y a quinze ou » seize ans. Il y a quinze ans que vous avez copié de vostre main une » partie des remarques (de Garasse) sur les autheurs anciens grecs et » latins dont je vois des lambeaux tout crus et mal digérés dans vos » lettres.... »

clusivement dans la mise en œuvre des procédés de l'Ecole.

A la rigueur, un jeune homme de bonne maison pouvait en rester là; son apprentissage oratoire, qui était le but à atteindre, était virtuellement terminé; n'abordaient la classe de philosophie que ceux qui, en principe, se destinaient aux ordres. D'ailleurs Balzac ne pouvait entrer dans cette classe à Poitiers, la philosophie n'ayant été instituée à Puygarreau qu'à partir de 1610 (1), et le jeune étudiant dut, sur l'avis de Monsieur Guez, son père, se rendre à Paris pour y parachever le cycle complet des études. Nous savons ce que furent à Paris ses études de philosophie, et le faible profit intellectuel qu'il avoue en avoir retiré. Son contact avec le docte Crassot (2) eut pour résultat de faire naître chez lui, à l'égard des pédants, une haine indélébile, qui devait jouer dans son orientation un rôle tout à fait décisif. On sait comment Balzac, dans la relation à Ménandre (3), a malmené ce grotesque personnage et tourné en

---

(1) Garasse ajoute (op. cit.) en commettant une erreur, que son élève n'a jamais fait de philosophie et qu'il est mal venu de critiquer le manque de logique de ses anciens maîtres : « Garasse n'a pas les principes » de logique... Je ne sçays qui vous l'a dit, car, quand vous parlez de » logique ou de philosophie, c'est un pays où vous ne fûtes jamais, » n'ayant jamais étudié ny en philosophie, ny en droit, ny en théologie, » ny en quelque science foncière que ce soit, ayant pour tout votre savoir » les seuls restes de celuy que vous mesprisez tant, ayant fait un saut » périlleux de la rhétorique au libertinage, qui est quasi le saut de l'Al- » lemand... »

(2) Sur Crassot et son enseignement pédantesque, cf. MICHEL DE MAROLLES (*Mémoires*, Amsterdam, MDCCLV, I, 60).

(3) Balzac en a longuement parlé dans la *Relation à Ménandre* (4ᵉ partie, Dissertation, XI).

« N'ayant pas eu à combattre de plus dangereuses bestes que celles-là, » ce me serait aujourd'huy une belle gloire d'en montrer la despouille » à toute la France, et de ne laisser ignorer à personne que j'ay esté » jadis sous la discipline du docteur Crassot. Faisant profession de n'es- » crire que pour les honnestes gens, j'aurais un beau dessein de les » ramener à l'Eschole et de les entretenir de sang-froid des vices du » Syllogisme. Tout homme qui en est venu jusques là sortira aisément » sans mon adresse, des embûches de mon ennemi. Pour abattre ses » ouvrages, il ne faut que prier un maître ès arts de souffler dessus, et » ceux qui admirent les souplesses d'une si vulgaire dialectique, me font

ridicule ses plaisants syllogismes : « une pierre est une » substance inanimée; le feu est une substance inanimée; » donc le feu est une pierre. — Il n'y a point de cygne qui » ne soit blanc; mais il n'y a point de cygne qui soit de la » neige; donc la neige n'est pas blanche. — Le chat a » mangé le rat : le chat est une syllabe; donc une syllabe » a des dents : donc une syllabe en mange une autre... ».

Ce n'était pas sous la discipline d'un charlatan pareil, produit achevé de la scolastique, que le jeune Balzac pouvait enrichir sa culture. Si l'enseignement des lettres, au début du XVIIe siècle, ne s'attachait qu'à la forme, celui de la philosophie n'enseignait que la dispute stérile (1). Mais son père avait pour lui d'autres ambitions. La situation du vénérable Guez, secrétaire et intime du puissant duc d'Epernon et vivant en familiarité avec les plus grands personnages de la cour, son expérience mûrie par trente ans de diplomatie et sa conviction qu'un jeune homme bien doué, pouvait, avec l'appui d'une solide instruction, parvenir aux plus hautes destinées politiques, lui firent bientôt couper court aux musardises de l'étudiant dans les boutiques de la rue Saint-Jacques. Un opuscule assez curieux nous éclaire sur les goûts des pères de famille de l'époque, et en particulier sur ceux de la famille Guez-Nesmond : Le poète latin Paul Thomas (l'ancêtre du sieur de Girac, ami de Balzac dans sa querelle avec Voiture), célèbre dans la société poitevine et angoumoisine de la fin du XVIe siècle, était en même temps un homme de grand bon sens, théoricien à ses heures en matière d'éducation. Lorsque Nesmond, le célèbre président du Parlement de Bordeaux, oncle de Balzac, attendait la naissance du fils qui devait être André Nesmond, le poète Thomas lui dédia une sorte

---

» souvenir de ceux qui n'ont jamais veû jouer des gobelets, qui prennent » pour miracles les moindres tours qu'ils voyent faire à un charlatan... »

(1) Cf. à ce sujet les plaisantes anecdotes sur les sacs à syllogismes rapportées par VIGNEUL-MARVILLE (*Mél. hist.*, tome II, p. 308).

de traité d'éducation qui certainement ne passa pas inaperçu dans la famille de notre futur écrivain. Dans cet opuscule (1). Thomas ne préconise pas la gloire des armes; il veut qu'un jeune homme après avoir appris le latin et le grec, se mette surtout à l'étude des grands faits de l'histoire actuelle, qu'il sache à fond la science qui permet de diriger les mœurs, la maison, l'Etat, et surtout la science du droit qui ouvre « quantité de belles carrières publiques ».

C'est le programme d'éducation que suivit exactement le père de Balzac pour diriger son fils vers les « belles carrières publiques ».

Nulle part ce programme ne pouvait mieux s'achever qu'à l'Université qui passait, à ce moment-là, pour être la vraie pépinière des grands hommes d'Etat, l'Université de Leyde, en Hollande, dont d'illustres professeurs, comme Juste Lipse et Scaliger avaient consacré la réputation. Tout a été dit sur la célébrité de Leyde et la place qu'y tint l'influence française dès le début de sa formation (2). Nous savons que Balzac, suivant l'inspiration de son temps, y vint terminer ses études, en compagnie de Théophile de Viau. M. Cohen a précisé les dates, jusqu'alors enveloppées d'obscurité, qu'il faut attribuer au séjour de Balzac dans cette université, et sa documentation nous permet d'affirmer qu'il put y prendre contact avec des maîtres très fameux à cette époque, comme Polyander, Cunœus, et surtout Baudius et Heinsius (3).

Il n'est pas complètement exact que Balzac, suivant les

---

(1) Opuscule cité par LAFFAY, dans sa *thèse sur Paul Thomas et ses poèmes latins, Paris, Bloud,* 1898.

(2) Cf. *La Hollande et l'Université de Leyde,* dans l'introd. de la thèse de COHEN.

(3) M. Cohen établit notamment que Balzac est né en 1595 et non en 1597 comme on l'a cru pendant longtemps jusqu'aux travaux de M. Roy qui a déjà contesté cette date de naissance; que Balzac est venu à Leyde vers 1612, et qu'il a composé son fameux *Discours sur les Provinces Unies* en 1612, à l'âge de 17 ans, ce qui est d'ailleurs conforme aux déclarations de Balzac (cf. *Œuvres,* édit. Moreau, I, 210).

affirmations de Garasse, n'ait fait qu'un saut de la rhétorique de Poitiers au libertinage et qu'il n'ait gardé pour tout bagage d'érudition que l'enseignement du virulent jésuite. Le séjour de l'Université de Leyde ne doit pas être compté pour rien dans l'histoire de sa formation. Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de la crise de libertinage dans laquelle Théophile joua un rôle bien connu et dont le dénouement n'est d'ailleurs pas à l'honneur de Balzac; il s'agit du profit intellectuel qu'a pu retirer de ce séjour un esprit d'élite soumis à des disciplines qui jouissaient alors d'une réputation universelle (1).

Bien qu'il fût inscrit à Leyde comme « Studiosus juris » du professeur Cunœus, Balzac suivit aussi les cours du savant Baudius, d'abord titulaire de la chaire d'éloquence, puis, à partir de 1609, professeur d'histoire, et dont le talent fut si apprécié de son maître Scaliger auquel d'ailleurs on s'accordait à le comparer

Laissons de côté les anecdotes scandaleuses dont on a voulu ternir la réputation du Lillois Nicolas Le Bauldier (Baudius) et les racontars de Théophile (2) sur les démêlés de Balzac avec le gendre de l'illustre professeur. S'il est vrai que Balzac a pu voir déambuler le célèbre ivrogne dans la Breestraat vers son cabaret de la Porta Cœli, son respect n'en paraît pas diminué pour la science et l'éloquence du maître auquel il est redevable du premier frisson d'enthousiasme de sa jeunesse Tous ceux qui respirèrent à cette époque l'air de la Hollande subirent comme lui le prestige de Baudius qui incarnait alors le véritable esprit

---

(1) Balzac a fait l'éloge de ses maîtres de Leyde en maints endroit de son œuvre, et dans des lettres qui ont été récemment publiées. Cf. thèse de COHEN, qui cite une lettre de Balzac publiée par M. WORP, dans *Out. Holland*, tome XIV, p. 153 (1896) où il loue la facilité de leur style, les déclare « comparables aux anciens » et leur affirme qu'avec eux va disparaître « ce qui reste de passable dans les Etats corrompus, je veux dire, » la gloire du langage... »

(2) Cf. *Œuvres* de THÉOPHILE, édit. Alleaume, t. II, p. 285.

de liberté et d'indépendance (1). C'est pour lui que Balzac écrivit son Discours sur l'Estat politique des Provinces Unies, dissertation d'écolier peut-être (qu'il devait regretter plus tard), mais déjà d'une vigueur de touche qui donne, en faveur de l'apprenti juriste les plus brillantes promesses. Cet hymne à la liberté de la Belgique, malgré l'abus de l'antithèse est d'une fermeté de style tout à fait remarquable. Il faut lire le passage où Balzac développe l'exercice du « droit de nature » dont le ton rappelle Bodin, à moins qu'il ne fasse songer à Rousseau; son réquisitoire contre les horreurs de l'Inquisition ou le tableau de la résistance à l'Espagnol, dont l'énergie (2) annonce déjà les meilleures pages de Bossuet, et l'on jugera du chemin parcouru depuis le collège : nous sommes loin, avec ce beau morceau d'éloquence d'un étudiant de dix-sept ans, des insipides amplifications oratoires de Puygarreau, farcies de métaphores et de comparaisons empruntées aux recueils d'expressions du père Garasse.

A cette discipline, le jeune Balzac faisait véritablement son apprentissage d'orateur. L'enseignement de Leyde, à caractère nettement oratoire et controversiste, a contribué à lui donner la souplesse et la netteté dans la discussion, l'enchaînement rigoureux et méthodique dans l'argumentation, qui constitueront plus tard dans sa prose un progrès si marqué sur l'art de ses devanciers. Aucun document ne

(1) Cf. *Dissertations politiques*, VII, page 482 des *Œuvres* de Balzac, éd. Thomas Jolly, II, p. 482 :

« ... Son peuple est celui qui a été nommé autrefois le frère des Romains » et aujourd'hui héritier de leur vertu, produit des courages qui ne sont » rien qui ne mérite d'estre escrit de ces grands personnages : Douza, » Grotius, *Heinsius*, Baudius, esprits qui n'escrivent rien qui ne mérite » d'estre lu. Les Romains, comme leurs frères ne les ont jamais fait » servir; les Espagnols ne l'ont pas pu faire comme leurs maîtres. Con- » cluons hardiment que cette liberté qui se rencontre souvent en ce dis- » cours ne finira point que la fin de la République et que ce peuple ne » sera plus ou sera toujours libre... »

(2) « ..... Ils lui emportent ses meilleures villes pendant qu'il s'opiniâtre » après un cimetière..... »

fait mention de ses « disputationes » en latin et de ses thèses en français, mais nous devons supposer qu'il y faisait preuve de solides qualités fort appréciées de ses maîtres, puisque Théophile, fort enclin à critiquer les défauts de son ancien ami, reconnaît sans conteste, dès cette époque, la supériorité de son éloquence (1). Paradoxe curieux, qu'il fallût la Hollande pour révéler un jeune Français à lui-même et lui donner loin de son pays, la pratique oratoire de sa langue maternelle (2).

Quant à l'autre professeur de Leyde qui marqua de son empreinte l'esprit du jeune Balzac, Daniel Heinsius, on peut dire que son influence fut à double face : en inspirant à son élève, pour son énorme érudition, une admiration profonde, Heinsius contribua, par l'excès où tombait cette science pédantesque, à faire naître en lui, à l'égard du même pédantisme, une aversion qui, plus tard, va prendre, dans son orientation, une importance décisive. On sait quelle fut la réputation d'Heinsius dans la première partie du XVII[e] siècle. Héritier des papiers de Scaliger, « le pre- » mier né de ses fils », interprète-prophète de la Poétique d'Aristote, son nom est partout chez les auteurs classiques, chez Corneille, Scudéry, Chapelain, chaque fois qu'il faut invoquer l'autorité sacro-sainte des anciens. Balzac a suivi les cours de ce grand érudit, type des savants en « us » de l'époque, qui succède à Baudius, en 1613, dans la chaire d'histoire : L'admira-t-il d'abord, c'est probable : la science des régents de Puygarreau devait lui paraître mes-

---

(1) Cf. *Œuvres* de THÉOPHILE, éd. Alleaume, tome II, p. 287 : « ... Je » vous avoue que je ne suis ny poète ny orateur et surtout que je ne vous » dispute point l'éloquence de vostre pays... »

(2) Le français n'était pas considéré comme langue étrangère en Hollande. Dans son programme d'études de l'Université de Leyde, Feugeray l'avait établi comme deuxième langue officielle. On sait que Guillaume d'Orange et Huyghens le parlaient facilement et qu'il était l'organe de la puissante église Wallonne, créée par les réfugiés du Hainaut et de la Flandre, qui en a gardé l'usage jusqu'à nos jours.

quine en face des prodigieuses connaissances d'Heinsius qui invitait ses disciples, comme le faisait du Bellay, à piller les trésors delphiques. Balzac eut à son contact la révélation de l'humanisme. Il faut pardonner au jeune étdiant, si, comme veut encore l'insinuer Théophile (1), désireux de plaire au maître et de monter à l'unisson de son pédantisme, Balzac pillait sans vergogne les auteurs anciens pour orner des amplifications scolaires dont il garda, semble-t-il, un très mauvais souvenir (2).

Balzac restera longtemps ébloui par le prestige d'Heinsius. C'est avec hésitation qu'il engagera, vingt-trois ans plus tard, une longue polémique avec le maître, au sujet de sa tragédie latine *Herodes Infanticida :* « Tout mon sçavoir » est enfermé entre les Alpes et les Pyrénées, et je m'é- » tonne que Monsieur Heinsius dont la doctrine n'a point » de borne puisse faire cas d'une connaissance si courte et » si limitée... Je sçay qu'il est Docteur de nostre siècle et » qu'il le sera de nostre Postérité; je ne dis pas que j'ay » de l'estime, ce terme est inférieur à mon sentiment; mais » j'ay une espèce de dévotion pour tous ses ouvrages, et » rien ne porte sa marque, qui ne me soit en si pareille » révérence, que si l'antiquité l'avait consacré... » (3).

---

(1) Cf. Théophile, op. cit. « ... Vous sçavez la grammaire française... s'il » y a de bonnes choses dans vos escrits, ceux qui les cognoissent sçavent » qu'elles ne sont pas à vous. Les anciens n'ont mérité que pour eux. » Tout ce que vous avez du leur est bon, mais tout ce que vous avez du » vostre est contre vous... »

(2) C'est probablement une rancune d'écolier qui poussa Balzac, quand parut la tragédie latine d'Heinsius : *Herodes Infanticida* (1632), à faire de cette tragédie une longue critique, qui est en même temps une intéressante leçon de vérité classique. (Cf. *Discours sur une tragédie de M. Heinsius intitulée Herodes Infanticida*, Paris, Rocolet, 1636.) Ce fut l'occasion d'une polémique, fort curieusement analysée par M. Cohen (op. cit.), entre Heinsius et Balzac. C'est pour se venger des critiques adressées par Balzac à sa tragédie qu'Heinsius publia en 1638, sans son assentiment, le Discours de Balzac sur l'Estat des Provinces Unies, sa « folie de jeu- » nesse », dont Heinsius avait conservé le manuscrit.

(3) Cf. *Dissertation sur une tragédie intitulée Herodes Infanticida. Œuvres complètes, discours huitième,* et édit. Moreau, I, 322.

Mais il n'est pas d'admiration ni de dévotion qui ne se lasse ajoute Balzac : « ... les tentations ne sont pas en la » puissance des fidèles. Dans l'âme la plus soumise il » s'élève des mouvements de blasphème et des pensées » involontaires, qui font que quelquefois elle se défie de la » divinité même en qui elle croit. Mes objections sont peut- » être de cette nature (1) ».

Et voici, levé contre les pédants l'étendard de la révolte. Balzac qui vient d'infliger à son ancien maître une leçon de vérité classique en critiquant cette tragédie qui viole les règles élémentaires de la vraisemblance et de la couleur psychologique locale, lance cette apostrophe significative :

« Si j'osais tirer une conséquence de tout ce discours je dirais » que premièrement nous devons nous souvenir qui nous sommes » et en second lieu quel est le subjet sur lequel nous travaillons, » afin de ne faillir pas deux fois et de ne pas pescher en même » temps contre nostre devoir et contre la bienséance..... J'aime la » Discipline et la Justesse, mais je hay le *Pédantisme et l'Affecta-* » *tion.* » (2)

Le pédantisme et l'affectation, deux haines de Balzac, affirmées en 1638, mais qui ont leurs racines dans le passé. Ne nous y trompons pas, Balzac quittera la Hollande comme il a quitté le collège de Puygarreau, avec le dégoût du pédantisme. Une fois passé l'enthousiasme excité par les doctrines politiques de Baudius, trop ingrat peut-être à l'égard des disciplines auxquelles il devait l'épanouissement de ses dons naturels d'éloquence, Balzac emportera de Leyde comme de Poitiers une rancune solide contre l'Ecole. Nous la retrouverons toujours vivace, quand, mûri par l'expérience des déceptions, Balzac entreprendra, en dehors des traditions et des maîtres de « civiliser la doc- » trine en la dépaysant » (3).

(1) *Ibidem.*

(2) *Ibidem*, édit. Moreau, p. 332.

(3) Cf. *Apologie*, par Ogier.

B. Les animateurs.

En attendant de secouer un jour la poussière de l'Ecole, Balzac pouvait-il trouver ailleurs que dans les collèges et les universités les exemples et les maîtres capables de diriger son ambition déjà inquiète d'orateur et d'écrivain? Quelles étaient, aux environs de 1615 les étoiles de première grandeur, dans le ciel de l'éloquence, pouvant guider par leur éclat la marche d'un jeune homme déjà épris de gloire et de réputation? L'opinion publique avait-elle fait un choix des valeurs parmi les célébrités contemporaines, et Balzac avait-il pour diriger ses premiers pas dans la difficile carrière des lettres, des modèles, des exemples, et ce qui importait le plus, pour développer les forces latentes de son talent, des animateurs?

On connaît le mot de Richelieu, rapporté par Perrault dans ses *Hommes Illustres;* le cardinal comparait les quatre meilleurs écrivains de son temps aux quatre éléments : le cardinal de Bérulle au feu, pour son élévation, du Perron à la mer pour son étendue, Coeffeteau à l'air, pour sa vaste capacité et M. le président du Vair à la terre, pour l'abondance et la variété de ses productions (1). Même choix dans la conférence de Musac qui semble réfléter, dans l'histoire des querelles littéraires de 1624 à 1630, l'opinion moyenne des Français : du Perron, Coeffeteau et du Vair, voilà les oracles-prophètes à qui revient, sans contestation, le droit de se dire éloquents et de juger de l'éloquence des autres.

Balzac ne pouvait échapper à leur contrôle : la fortune

(1) Cf. Perrault. *Les Hommes Illustres*... Paris, 1697, tome II, p. 6, et cf. *Conférence académique* par le sieur de Musac, 1630. L'un des interlocuteurs Nectare trace un tableau de l'éloquence française et met au premier plan du Perron, Coeffeteau et du Vair, pour la pompe, la netteté, la force et le jugement. Auprès d'eux, tous les autres écrivains ne sont que l'ombre de l'éloquence, avant le succès prodigieux des *Lettres* de Balzac, vraie pierre philosophale.

les mit fort heureusement sur sa route et dans maints endroits de ses œuvres il s'est plu à leur rendre hommage :

« Si je ne sçavais escrire selon les règles, il faudrait certes que » j'eusse la conception bien dure et que je fusse incapable de dis- » cipline. Que me servirait-il d'avoir veu le cardinal du Perron, » d'avoir fait mon cours en langue française sous messire Nicolas » Coeffeteau... (1) »

Il a donc « vu » le cardinal du Perron, ce « colonel-géné- » ral de la littérature » que l'on consultait de partout (2) et dont un mot d'éloge suffisait à consacrer une réputation, tant il passait pour être l'arbitre suprême en matière de style. Ne disait-il pas lui-même : « J'ay un merveilleux » génie pour connaître les styles... Je puis juger des styles » parce que j'ai employé vingt-cinq ans entiers à feuilleter » tous les bons autheurs Latins,Grecs et Italiens... » (3). Il était aussi théoricien à ses heures : Mademoiselle de Gournay nous dit qu'il avait composé une grammaire où, faisant preuve d'un purisme intransigeant « comptant les mots » vrays et purs français, il n'en trouva que deux cents » (4). Il est regrettable que cette grammaire soit introuvable : elle nous aurait peut-être permis de mesurer l'action personnelle de l'écrivain sur la langue française de l'époque et sur le purisme de Balzac en particulier. Il avait également composé, à l'imitation d'Amyot, un traité de rhétorique que certains critiques ont voulu même placer au-dessus de

---

(1) Balzac. *Œuvres*, Billaine, I, 387. Balzac ajoute : « ... d'avoir eu mille » conférences avec le bonhomme Malherbe, et finalement d'avoir logé » chez le père Beaudoin, vel in bicipiti somniasse Parnasso, car l'un » vaut l'autre, comme vous savez : il conçoit et produit sans relache, il » remplit nos cabinets de ses livres, il rhabille, il réforme, il embellit » ceux des autres. Il sent de trois lieues loin une incongruité et un bar- » barisme. Il a compté toutes les impropriétés qui sont dans .˙. il sait » en perfection l'usage des particules et m'aime assez pour m'avoir » communiqué le plus mystérieux et le plus secret de sa science... ». (*Lettres*, VIII, 42, 1630.)

(2) Cf. Féret. *Le Cardinal du Perron*, Paris, 1877.

(3) Cf. *Perroniana* (art. Perron et art. Style).

(4) Cf. Gournay. *Les Advis ou Présens*, Paris, 1634, pp. 74 et 629.

celui de du Vair (1) et dont le succès paraît avoir été assez grand (2). Mais il est vraisemblable que Balzac n'apprit rien de bien nouveau par cet opuscule, où sont repris et délayés dans un style monotone les lieux communs de Longin, de Cicéron, de Quintilien sur les procédés de l'art oratoire.

Si du Perron exerça quelque influence sur Balzac, ce fut surtout par le prestige de son style de controversiste. N'oublions pas qu'il fut le premier controversiste de son temps, qui ait écrit en français, le Bossuet de l'époque, laissant à distance le Père Coton et le Père Richeome. On retrouvera, dans le Balzac de la première manière, les qualités d'éloquence ample et majestueuse de du Perron, mais aussi quelques-uns de ses défauts : abus des antithèses, des oppositions de mots et surtout des synonymes et des tautologies. Dans la correspondance (3) du cardinal, on constate déjà les redondances hyperboliques et la boursouflure dont on fera bientôt tant de reproches au Grand Epistolier de France.

N'exagérons pas l'heureuse influence de du Perron sur Balzac. Après tout, le meilleur service qu'il lui rendit fut de deviner son talent et d'encourager ses débuts par l'autorité

(1) Cf. Robiou. *Essai sur l'hist. de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVII[e] siècle*, 1858, et Sainte-Beuve. *Port-Royal*, II, p. 521.

Un recueil publié en 1618 (*Recueil de plaidoyers, harangues et remontrances*, pp. 756-806) publie cet opuscule sous le titre « Discours de l'excellence de l'éloquence par le sieur L. D. G., prononcé en l'académie du sieur P... ». Il est probable que ce discours de du Perron (cf. Radouant, du Vair) est le même que celui qui est publié par Charles de Saint-Paul, à la suite de son Tableau de l'éloquence française, 1657. (Cf. Barbier, dict. des anonymes) sous le titre « la Rhétorique française qui enseigne la manière de bien discourir de chaque chose, etc... ». Ce discours figure dans les Œuvres de du Perron, p. 759-70, sous le titre « avant-discours de rhéthorique ou Traitté de l'éloquence ».

(2) Cf. Colletet. *Disc. à l'Académie* du 3 janvier 1636.

(3) Cf. *Les Ambassades et négociations de l'illustrissime et reverendissime cardinal du Perron*, Paris, 1623.

de son grand nom. C'est du Perron qui émit, sur la lecture des premières lettres de Balzac cette prophétie : « Si ses » progrès répondent au commencement, il sera bientôt le » maître des autres (2) ».

C'est *Coeffeteau* qui avait servi d'intermédaire à Balzac auprès du cardinal (2). L'évêque de Metz avait été lui-même vivement frappé par le style du jeune secrétaire qu'avait amené avec sa suite le gouverneur d'Epernon. Les compliments qu'il lui adressa contribuèrent pour beaucoup, avec la prophétie de du Perron, à exalter chez l'éloquent secrétaire une confiance en son talent qui lui permettra quelques années plus tard de braver orgueilleusement ses adversaires.

« Et qui est-ce qui fera difficulté de leur rendre ce qu'on leur » doit, puisque celui-là de qui les fautes mêmes ont été trouvées » si belles qu'elles se sont faites une secte durant sa vie, qui dure » encore après sa mort, ayant vu à Metz quantité de choses que » cet auteur (Balzac) avait écrites dans le malheur du temps.... *fut* » *étonné de ses commencements* et confessa que c'était avec regret » que la seule chose, qu'il pensait posséder du consentement de » tous, lui fût ôtée par un homme qui n'avait pas encore vingt » ans... (3) »

L'autorité de Coeffeteau était à cette époque presque aussi grande que celle de du Perron. Faut-il rappeler en dehors de sa gloire déjà très grande de controversiste (4) et de la place éminente qu'il tint parmi les sermonnaires de son temps, sa réputation énorme d'écrivain et l'enthou-

---

(1) Cf. Ogier. *Apologie,* à la suite des *Œuvres complètes* de Balzac, t. II, p. 158.

(2) Cf. *thèse* de Urbain *sur Coeffeteau,* p. 91. C'est en 1618 que Coeffeteau fut nommé évêque de Metz, le gouverneur était alors d'Epernon qui avait amené avec lui son secrétaire Balzac. Coeffeteau se lia d'amitié avec Balzac : dans un voyage à Paris, il fit lire à du Perron quelques lettres de Balzac. De là la prophétie de du Perron.

(3) C'est ainsi que sous le nom de La Mothe Aigron, Balzac invoquera en faveur de ses lettres le témoignage de Coeffeteau. Cf. lettre insérée à la fin du premier recueil des *Lettres* de Balzac, 1624, in-12, p. 604.

(4) Saint-Romuald (*Trésor,* III, 865) le qualifie « d'orateur insigne ». C'est Coeffeteau qui prononça l'oraison funèbre d'Henri IV.

siasme excité dans le public (1) par sa traduction de Florus, dont Vaugelas dira, dans la Préface de ses Remarques, en 1647, qu'elle « garde toujours un rang glorieux » et qu'elle est « un des moyens de faire paraître la richesse de notre » langue et de la défendre du reproche ignominieux de » pauvreté (2) ».

Considéré comme arbitre juré de la langue, il est consulté par tous les jeunes écrivains. L'abbé de Marolles reçoit son approbation pour le premier chant de sa traduction de Lucain (1619), Faret lui dédie sa version d'Eutrope (1621) et exprime ainsi sa reconnaissance envers le maître: « Pour ce qui me touche, il me suffit de dire que si j'ai tant » soit peu de connaissance de notre langue, je l'ai acquise » en lisant soigneusement les divins oracles qui sont dans » vos écrits à la recommandation desquels il suffit que » *toute la France les consulte* et qu'ils portent votre renom- » mée plus avant que l'Empire romain n'étendit autrefois » celle de ses armées (3) ».

Balzac ne pouvait débuter dans la carrière littéraire sous de plus heureux auspices et il y avait quelque sincérité de sa part à se vanter « d'avoir fait son cours en langue fran- » çaise sous messire Nicolas Coeffeteau (4) ».

Dans la suite, il faut l'avouer, Balzac eut le tort de ne pas être assez reconnaissant (5) envers la mémoire de son pro-

---

(1) Balzac le reconnaît « disert en tout ce qu'il traduit ». *Œuvres*, II, 571.

(2) Cf. Vaugelas. *Les deux grands maîtres de notre langue, Amyot et Coeffeteau* (*Rem.*, II, 372). Cf. La Bruyère : « On lit Amyot et Coeffeteau, » lequel lit-on de leurs contemporains? » *Caract.*, I. On sait que Vaugelas s'était formé par l'étude de Coeffeteau et surtout dans ses entretiens avec lui sur la langue, si bien que « parler Vaugelas » signifie « parler Coeffeteau ».

(3) Cité par Urbain (op. cité), p. 290.

(4) Cf. *Lettre* déjà citée du 20 août 1630. *Œuvres*, I, 388. Cf. de même, II, 605.

(5) Toute sa vie Balzac critiquera son maître et sera jaloux de sa réputation. Il reprochera à Vaugelas d'être trop fidèle admirateur de Coeffeteau (*Lett.* à Chap. *Œuvres*, I, 803). A peine Coeffeteau est-il mort que

tecteur. Il fut tout de même, tant que vécut Coeffeteau, respectueux à son égard et s'honora de l'amitié qu'il lui témoignait. Après sa mort, on sait comment il battit en brèche son autorité en matière de langage, au point de tourner en ridicule certaines expressions que Coeffeteau affectionnait :

« J'ai appris de lui (de Richelieu) que j'ai passé les autres, sans » en excepter même ceux-là qui ont voulu aspirer à la tyrannie et » usurper sur les esprits une autorité plus absolue que celle des » lois et de la raison... Si pour apprendre une langue, il en fallait » apprendre deux et que l'anxiété, la décrépitude, et les irritamens » du désespoir me fussent paroles familières, si je prenais les ondes » pour de l'eau, les fleurs de lis pour la France et le mauvais sort » pour la mauvaise fortune, afin d'être poète en prose, si je m'im- » molais à la risée publique et si je naviguais sur l'océan es-bour- » rasqueuses saisons de l'année,..... vous auriez sujet de me blâmer » de faire venir de loin des choses qui ne sont pas excellentes et » de prendre de la peine à me rendre ridicule... (1) »

Parmi ces traits, il y en a quelques-uns qui atteignent Coeffeteau. C'est que le style de ce dernier apparaît déjà, en 1624, comme archaïque. Balzac le renie comme un primitif, dans la pleine ferveur de son purisme (2), tant l'évolution du goût, en matière de langage, a été rapide, entre le succès du Florus et celui des premières Lettres de Balzac.

Aussi bien ce n'est pas dans la langue et le vocabulaire de Coeffeteau qu'il faut chercher une influence bien sensible sur la prose de Balzac. S'il y a eu influence, on la trouverait plutôt dans le style, non pas de la traduction de

---

Balzac écrit à Boisrobert que sa réputation était bien surfaite (Œuvres, I, p. 82). Même après que l'Académie eut consacré la réputation de Coeffeteau, Balzac ne cessa de lui décocher des traits, contestant qu'il soit l'arbitre de notre langue (*Socrate chrét.*, X) et disant que Coeffeteau n'est après tout qu'un petit écolier de du Perron, esprit assez commun et peu digne de la réputation qu'on lui a donnée (Œuvres, I, p. 1056).

(1) Cf. Lettre de Balzac à Boisrobert, 25 février 1624.

(2) M[lle] de Gournay s'appuie sur l'autorité de Coeffeteau pour résister au purisme de Malherbe et de Vaugelas. (Cf. *l'Ombre*, 1626, p. 592, et *les Advis*, 1641, p. 428.)

Florus, pourtant si appréciée des contemporains, mais de l'Histoire romaine (1), dont le ton oratoire, d'une gravité soutenue, parfois emphatique a pu servir de modèle à Balzac. La période s'y déroule avec une aisance majestueuse et révèle une science des nombres et de l'harmonie, dont le Restaurateur de la langue française a su tirer dans la suite des leçons profitables (2).

On peut en dire autant de la langue et du style de du Vair dont on a bien exagéré l'influence sur Balzac. Que sa langue ait paru démodée à l'époque où parurent les Premières Lettres, voilà qui ne fait pas de doute : du Vair écrit à une époque où son style était condamné à devenir à bref délai archaïque. La date de 1594, comme le fait très justement remarquer M. Radouaut (3), est presque la fin d'un ancien monde et le commencement d'un monde nouveau. Tout évolue, les idées comme la langue, avec une telle rapidité (4) que, dix ans après l'apparition de son Traité sur l'Eloquence française, le style de du Vair paraît vieux (5), peu « régulier » (6). Le temps a marché si vite

(1) *L'Hist. romaine* de Coeffeteau, dédiée au roi, 1621.

(2) Voir, à la fin du volume le chapitre de l'*Harmonie*.
On retrouve dans Balzac certaines formules, certains tours de phrases qui étaient familiers à Coeffeteau, par exemple la formule : nous verrons, nous verrons... quand je vois, si usitée dans son *Histoire romaine*, est également fréquente chez Balzac : cf. *Aristippe* (discours IV).

(3) Cf. Radouant. *Thèse sur du Vair*, 1908.

(4) Cf. *Rhétorique française 1615*, par P. A., advocat au Parlement, p. 49. « Il faut éviter comme des roches périlleuses les paroles qui sont hors » d'usage et que le temps et la longue désaccoutumance ont fait devenir » rances et moisies... »

(5) Cf. Camus. *Issue aux Censeurs*, p. 608 : « Alléguez-leur Ronsard, du » Bellay, Desportes, Bertaut entre les poètes, messieurs le cardinal du » Perron, *du Vair*, Coeffeteau entre les orateurs, ils les récusent aussitôt, » en hochant la tête, environ comme les errans... »

(4) Cf. l'opinion de Balzac sur le style de du Vair : « Quoy que die » nostre vieux ***, ni M. du Perron, ni *M. du Vair* ne sont deux autheurs » fort réguliers. C'est un vice de leur siècle et non pas le leur, car d'ailleurs ils valent infiniment l'un et l'autre. Sans les chicaner, on peut » les reprendre en une infinité d'endroits, soit pour les mots, soit pour

que Balzac et ceux de son école croient n'avoir plus rien de commun avec lui. Cela suffisait, à cette époque d'épuration, de mise en ordre des richesse sde la langue, pour que l'œuvre de du Vair, exemples et préceptes, perdît beaucoup de son autorité.

N'oublions pas surtout que du Vair a été le champion de l'éloquence parlée, qui, pour des raisons d'ordre politique et littéraire, sera bientôt abandonnée Il ne s'agit plus, au moment où Balzac écrira ses premières Lettres, d'acclimater en France la grande éloquence et la période est passée des belles illusions du siècle précédent. Du Vair a écrit son traité au moment où l'art oratoire s'appauvrit et où l'éloquence va s'enfermer dans le domaine livresque d'un art d'académie et de salon. Du Vair apparaît à Balzac comme le représentant d'un passé presque aboli et que l'on ne comprend plus. Il reste simplement à tirer de lui et à garder de son œuvre les préceptes assez généraux pour qu'ils puissent s'appliquer aux productions de l'éloquence écrite.

C'est à ce point de vue que Balzac peut être considéré comme redevable à du Vair de certains exemples dont profita d'ailleurs toute la génération de l'Epistolier. La grande et féconde nouveauté apportée par du Vair, fut, on le sait, d'avoir fait comprendre à ses contemporains la difficulté de l'art oratoire, la nécessité de travailler le style (1). L'aveugle superstition de l'antiquité et de l'éruditition à outrance avait trop accrédité au XVIe siècle l'opinion que l'éloquence consistait exclusivement dans la pratique des lieux communs pris dans les œuvres des anciens, et dans la simple mise en œuvre des procédés de l'Ecole. S'imaginant qu'il suffisait de savoir par cœur les œuvres des an-

---

» les locutions, et j'ay veu un grammairien à la cour, qui disait de leurs » livres ce que les Romains disaient de l'Afrique, que c'estait pour lui » une moisson de triomphes. » (*Dissert. critiques. Œuvres compl.*, II, 633-4).

(1) Cf. Radouant (*op. cité*).

ciens pour les égaler, les contemporains de du Vair croyaient avoir atteint le but quand ils avaient beaucoup appris, beaucoup retenu et beaucoup cité. La leçon donnée par du Vair fut un rude coup porté à l'optimisme régnant, mais elle fut entendue et devint au siècle suivant d'une évidence incontestée : la mise en œuvre des matériaux acquis, le travail du style, en un mot l'art de la phrase, seront la préoccupation dominante de la génération (1) de Balzac.

Balzac surtout, ce grand ouvrier du style, sera sur ce point le meilleur disciple de du Vair. Il ne faut pas trop prendre au sérieux ses déclarations (2) sur la spontanéité et le génie de l'orateur. Si on voulait le croire, sans la nature et les « étoiles », Aristote et toutes les rhétoriques du monde seraient impuissants à créer l'éloquence. Mais nous savons ce qu'il faut penser de ces déclarations à son ami Costar : tout le labeur de Balzac est là, pour démentir cette pseudo-confiance dans les dons naturels. Nul n'a été plus convaincu que lui, si ce n'est du Vair, de l'efficacité du travail et de l'exercice. Ce diligent artiste de lettres, attentif à trier les mots, à combiner les effets, à polir et arrondir les périodes, avait mauvaise grâce, alors qu'il donnait, de son propre aveu, « tant de soin à l'élocution », de s'élever contre ceux qui veulent condamner les écrivains à n'être que des « ciseleurs de phrases » (3). En

(1) Goulu, dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, s'inspire fréquemment des théories de du Vair (cf. Lettres de Phyl. à Ariste, 3e édit., 1628, livre I, let. 23, livre II, lettres 16, 20).

(2) Cf. Discours sixième à Costar. *Œuvres diverses*, 2e édit., 1646, in-4°, p. 178.

(3) Cf. Lettre de Balzac à Mlle de Gournay, 30 août 1624. « Il est vrai » que je donne beaucoup à l'élocution et je sçay que les grandes choses » ont besoin de paroles... Il me fasche seulement que de la moindre » partie de la rhétorique des anciens, on veuille faire toute la nostre et » que, pour contenter les petits esprits il faille que nos ouvrages res- » semblent à ces victimes à qui on ostait le cœur et on laissait la langue » de reste... »

maints endroits de son œuvre, Balzac a d'ailleurs proclamé la nécessité du travail et du soin pour parfaire l'œuvre d'art (1).

En particulier, s'il a compris quelle place tient dans l'éloquence l'art de construire harmonieusement une phrase, c'est que du Vair avait déjà ouvert la voie; c'est à son exemple que Balzac doit d'avoir ensuite mieux réussi que lui (2).

Enfin n'oublions pas que Balzac suivra encore le sillon de son devancier en empruntant lui aussi aux anciens, pour en faire l'application au français, leurs procédés oratoires, et, ce que Ramus et d'autres après lui considéraient comme l'essentiel de l'éloquence, les figures de rhétorique. On sait comment du Vair, envisageant les moyens de relever l'éloquence française, préconisa l'usage de la traduction, comme susceptible d'enseigner l'art d'écrire et d'aider au perfectionnement du goût. Il prétendait même, en les traduisant, s'assimiler le style et l'éloquence des anciens, mais il faut avouer qu'il n'y réussit pas toujours. Cependant il a pris à Cicéron la méthode de la discussion, l'art d'exposer les faits d'une cause et de les appuyer d'idées générales, les procédés variés pour servir à l'expression

---

(1) Cf. *Entretien IX :* « Ceux qui ne se donnent point de peine à faire » leurs livres en donnent à ceux qui les lisent. Pour le moins, il n'est » pas possible qu'ils escrivent avec les grâces et les ornements, qui ne se » doivent qu'à l'art, qui sont tirez de la bonne imitation, qui ne se trou- » vent point, si on ne les cherche... »

Cf. *Discours V* (*De la grande éloquence*) « ... Il faut advouer que ce » soin, quand il est opiniastre et continuel, est capable d'appuyer les » faiblesses de la Nature, de refaire les brêches de l'infirmité humaine, » de nettoyer les ouvrages de l'esprit de toutes les tasches et de toute la » terre de la matière, de tous les défauts et de toutes les imperfections, » soit de la besongne, soit de l'artisan... »

(2) La Mothe Le Vayer (*Consid. sur l'éloquence*, 1638, p. 44) : « Nostre » langue a reçu depuis peu tant de grâces que nous ne voyons guère de » périodes mieux digérées ni plus agréablement tournées dans Démos- » thène ou dans Cicéron que sont celles de quelques-uns de nos écri- » vains.. ». L'auteur de cette réflexion, qui songe certainement à Balzac, oublie que ce progrès était préparé depuis assez longtemps.

d'une idée : affirmations accumulées, interrogations pressantes, insinuations ironiques, protestations indignées, effusions émues. Si du Vair n'a pas toujours été heureux pour rendre, dans leur plénitude, les grandes périodes cicéroniennes, Balzac y montrera plus de dextérité et dépassera le maître, mais il a profité de son enseignement : chez lui, aussi, nous aurons l'occasion plusieurs fois de le constater, on sentira Cicéron invisible et toujours présent, dans la façon de raisonner et d'argumenter, dans l'emploi des figures et des savants mouvements de la phrase oratoire.

Telle est l'influence que purent exercer sur le génie naissant de Balzac les trois hommes qui formaient à cette époque le « trépied delphique » (1), et sur l'exemple desquels devait régler ses pas quiconque prétendait prendre rang dans la république des lettres.

Il en est cependant deux autres, dont le nom n'apparaît pas dans la conférence académique de Musac et qui ont joué, dans la carrière de Balzac, un rôle de premier plan : Malherbe, qui l'éveilla aux subtilités du purisme, et Nicolas Bourbon, qui faillit un moment le réconcilier avec le pédantisme, en lui révélant l'antiquité véritable.

L'influence de Malherbe fut de celles qui laissent sur un jeune esprit une empreinte définitive. Lorsque, en 1639, Balzac déclare à Chapelain (2) que « Malherbe est le seul » de nos auteurs qui mérite d'avoir de l'authorité », il semble bien avoir oublié déjà l'influence confuse du fameux « trépied delphique » pour s'attacher seulement aux

---

(1) Cf. DE MUSAC. *Conférence académique*, 1630, in-8°, pp. 86-7 : « Certes » on ne peut sans injustice dénier la palme du bien dire en notre vulgaire » à ces trois personnages qui font comme le *trépied delphique*, le très » illustre cardinal du Perron, archevêque de Sens, Mr Coeffeteau, évêque » de Marseille, et Mr du Vair, évêque de Lisieux. Ce sont là, à mon avis, » les trois sources où désormais il faudra puiser l'éloquence et l'élégance » française et ceux qui en approchent de plus près se pourront appeler » les plus voisins du but... »

(2) Cf. *Œuvres* de BALZAC. *Lettres*, livre XX, lettre 23.

leçons de celui qu'il a toujours considéré comme son véritable père intellectuel.

A vrai dire, cette influence remonte dans sa vie plus loin que les autres. Un premier contact bien fugitif s'établit avec Malherbe à Paris vers 1610 (1), avant le voyage en Hollande, mais aussi rapide qu'il fût, Balzac en demeure marqué pour toute sa carrière, et part pour Leyde avec le désir de retrouver au plus vite le maître et sa forte discipline.

Revenons avec lui, un instant, dans cette université hollandaise où les jeunes étudiants avaient apporté de France les échos de querelles littéraires annonciatrices des temps nouveaux. D'interminables discussions, dont Théophile nous a conservé le souvenir, les mettaient aux prises sous les arbres de la promenade du Rapenburg et dans les tavernes de la Porta Cœli ou du Lion combattant (2). Les uns, comme Théophile, tenaient pour la fantaisie ronsardisante et le libertinage poétique dirigé contre Malherbe, d'autres, comme Balzac, déjà révolutionnaires, affirmaient leur amour de l'ordre et de la règle et, au nom des tendances de la nouvelle école, raillaient sans pitié les vers irréguliers de Théophile (3).

---

(1) A ce moment Balzac imite Malherbe, comme on le voit par un opuscule de lui, Harangue panégyrique à la reine sur l'heureux succès de sa régence, qui sera publiée plus tard. Cf. *Lettres et papiers d'Etat*, tome I, p. 185. Approbation de Richelieu, 1625) et où l'on sent l'imitation de l'Ode de Malherbe à Marie de Médicis. Cf. Malh. Œuvres, éd. Lalanne, I, 181.

Une édition de la *Harangue* de Balzac a paru chez Toussaint du Bray, in-8°, 1615 (privilège de 1614).

(2) Sur les mœurs des étudiants de Leyde, nous avons les déclarations d'Erasme rapportées par Renaudet (*Préréforme et humanisme*, p. 426, note 1).

(3) Cf. l'aveu de Théophile : « C'est peut-être que vous ne me creustes »pas assez bon poète, parce que vous me vistes trop bon soldat; je vous » avoue que je ne suis ni poète ni orateur... » (*Œuvres de Th.*, éd. All., I. 219) et cf. lettre de Balzac à l'évêque d'Aire (20 sept. 1623) : « ... du temps » qu'il se contentait de faire des fautes purement humaines et qu'il » escrivait avec des mains qui n'estoient pas encore coupables, je luy ay » souvent montré qu'il faisait de mauvais vers et qu'il s'estimait injus-

Mais le principal sujet de ces controverses d'étudiants était la pureté de la langue, comme nous l'avoue encore Théophile. Pouvait-on, comme le faisait ce dernier, écrire encore une langue impure pleine de gasconismes et dont les grossièretés cyniques choquaient les chastes oreilles du pasteur-professeur Polyander (1), avec des archaïsmes qui sentaient leur « gothique »; ou devait-on, comme l'affirmait Balzac, veiller à la chasteté de l'expression et à la correction grammaticale de la syntaxe? (2)

Déjà s'affirmaient, on le voit, chez le futur Restaurateur de la langue française, des tendances au purisme, provoquées par Malherbe qui va bientôt fixer définitivement ses goûts, en le faisant jurer dès son retour de Hollande, « sur ses dogmes et ses maximes » (3). A partir de ce moment, en effet, s'établit entre Malherbe et Balzac un commerce d'amitié réciproque qui ne devait jamais s'altérer, bien que le « fils » osât parfois, en toute liberté, regimber contre l'autorité parfois tyrannique du « père » (4). Balzac, plus

» tement habile homme, mais voyant que les règles que je lui proposais » de faire mieux estoient trop sévères et qu'il n'avoit pas d'espérance de » parvenir où je le voulais mener, etc... »

(1) Cf. BALZAC, *lettre à Boisrobert*, citée par Lachèvre (*Les libertins*), II, p. 174 : « Il est vray qu'il a des qualités qui ne sont pas absolument » mauvaises et je ne nye pas que je n'aye pris plaisir à sa liberté lors- » qu'elle ne se proposait que les hommes pour objet et qu'elle pardonnait » aux choses saintes... ». Dans cette lettre Balzac reproche à Théophile d'avoir « violé la chasteté de notre langue et appris aux Français des » vices estrangers et inconnus à leurs pères. »

(2) Théophile reproche à Balzac d'avoir un style trop sec de grammairien : « ... Si la nature vous a mal traicté, je n'en suis pas cause; elle vous vend chèrement ce qu'elle donne à beaucoup d'autres... Vous sçavez » la grammaire française... » (*Œuvres de Th.*, éd. All., II, p. 285.)

(3) Cf. *Les passages défendus* (3e défense).

(4) Cf. *Dissert. crit. V à Conrart :* « Le bonhomme Malherbe a eu le » premier cette fantaisie des fleurs de lys à laquelle je ne pus jamais » estre complaisant. Il me demanda mon suffrage, que je luy refusay » dans la liberté de nostre conversation; et bien que je l'appelasse mon » père, il fut impossible au fils de laisser passer à son père ni le royaume » des fleurs de lys, ny l'empire du croissant. Tout petit garçon que j'es- » tois, je resistay en face au bonhomme et m'opposay à l'authorité que » sa vieillesse et son mérite lui avoient acquise... ».

reconnaissant envers Malherbe qu'il ne le fut à l'égard de Coeffeteau, n'oublia jamais le service rendu par celui qui avait encouragé ses premiers essais et annoncé bruyamment, lui qui ne louait jamais personne, que « Balzac serait » le Restaurateur de la langue française, l'homme qui, » ayant commencé de bonne heure à adoucir la rudesse » du style de son temps, devait le porter avec l'âge à la » perfection... » (1).

Il faut lire dans la Dissertation critique (2) consacrée à Malherbe et Ronsard, avec quelle chaleur Balzac, revenu pour quelque temps dans sa province, y défend le maître et son école contre les ronsardisants irréductibles de son entourage, hostiles aux nouveautés littéraires. Au risque de se faire « lapider » en Angoumois, par les magistrats, les érudits et même ses parents et ses amis, qui tous ont conservé le culte du « chantre vendômois », Balzac proclame bien haut la supériorité de Malherbe et de sa libre imitation de l'antiquité sur les « frippiers et ravaudeurs » de la Pléiade et de la vieille cour dont le maladroit pédantisme défigure et travestit la doctrine des anciens (3).

Viennent les heures difficiles, c'est vers Malherbe qu'il va se tourner, pour demander aide et protection. Dès 1625, Balzac s'aperçoit déjà que la carrière des lettres est semée d'épines. Son séjour à Paris marque la première étape des déceptions, avant la « grande tempête qui faillit l'emporter » deux ans plus tard : c'est l'époque des brouilles avec son ancein maître Garasse, avec Théophile qui l'insulte dans sa prison. Il n'est bruit, dans Paris(4) que du

---

(1) Cité dans les *Segraiana*, p. 6.

(2) *Dissert. critiq.*, XXIV, à M. de Péricard, évêque d'Angoulême. Cf. à ce sujet : Brunot. *Doctr. de Malh.*, sect. 2.

(3) Cf. *ibidem. Dissert. critiq.*, XXIV.

(4) Cf. de Croisilles qui le baptise « Lysandre » (I, 128-131) et le *Francion* de Sorel. L'opinion est partagée au sujet de Balzac. Il reçoit aussi de nombreuses louanges. Cf. *Recueil* de Faret : *Lettres de Racan et du marquis de Bréval*, 1625, pp. 159 et 351.

pédant Narcisse et de son galimatias, et Sorel le tourne en ridicule, dans le Francion, en jetant sur ses épaules la souquenille crasseuse d'Hortensius. Mais Malherbe veille sur son « fils »; il le défend dans le salon de madame Des Loges « quand on met ses œuvres sur le tapis », en prenant, dit-il, uniquement « le parti de la vérité » (1), et bientôt sa lettre magistrale (2), qui circule dans les cercles, fera taire pour un instant l'envie et rentrer dans l'ombre la foule des libellistes grands et petits (3).

Il est vrai qu'en protégeant Balzac contre ce déchaînement des gladiateurs de plume, Malherbe défend aussi ses propres idées, ses théories, sa doctrine. Balzac, en le remerciant, se félicite de leur victoire commune (4): « Après » vous avoir dit combien me sont chères les marques que » j'ay reçues de vostre souvenir, je ne puis moins faire que » de vous remercier de la bonne justice que vous m'avez » rendue... je pense que mes amis me donnent tout ce » qu'ils ne m'ôtent pas : vous m'advouerez que, soutenant » mon parti, vous combattez en quelque façon pour votre » cause et que si on dit aujourd'huy que mon style n'est » pas bon, on dira demain que vos rimes sont mauvaises... »

C'est donc à juste titre que l'on peut, à propos de Malherbe, prononcer le nom de père intellectuel. On ne doit pas prendre au sérieux, ainsi que M. Brunot (5) l'a déjà fait remarquer, les moqueries que Balzac, à la fin de sa carrière, adresse, dans le Socrate chrétien au « vieux pédago-

---

(1) C'est la fameuse lettre de Malherbe, en réponse à la lettre de Balzac parue en 1625. (*Lettre du sieur de Balzac à Malherbe*, Paris, 1625, 11 pages in-8°). Cette lettre de Malherbe figure dans l'édition Alleaume, t. IV, p. 89, c'est la lettre 17 du 2e livre de l'édition de 1630.

(2) Cf. *ibidem*, p. 91 : « ... Je ne donnay rien à nostre amitié, je ne » donnay rien à la complaisance, je ne fis que ce qui est de mon incli- » nation et de ma coutume, je prins le parti de la vérité. »

(3) Cf. ibidem, p. 92 : « ... je me mocque d'eux et n'en excepte pas un » depuis le cèdre jusqu'à l'hysope... ».

(4) Lettre de Balzac à Malherbe du 15 août 1625. Cf. *Œuvres*, I, p. 129.

(5) Cf. Brunot. *Doctrine de Malherbe.*

» gue de cour, tyran des mots et des syllabes » (1). Il suffit de relire le passage pour voir, dans cette phrase ampoulée comment l'auteur sacrifie la vérité à l'emphase et la justice au désir d'arrondir la période. « En train de démontrer » l'inanité des questions de lettres ou de grammaire au » prix de celles qui touchent à la morale religieuse, il a » besoin d'une transition pour revenir à sa conclusion, » Malherbe en fait les frais. Par contre, à deux pages de là, » Balzac lui emprunte ses idées, montrant ainsi qu'il a pu » s'égayer un instant de quelques ridicules extérieurs, » mais qu'il n'en a pas moins d'estime pour l'œuvre et » l'homme... » (2). En réalité Balzac n'a cessé toute sa vie d'admirer « l'incomparable Malherbe » (3), lui rendant son encens au centuple, trouvant même qu'il n'y en avait jamais assez pour que de « pareilles divinités » (4).

L'influence de Malherbe sur Balzac a été féconde : elle a déterminé l'orientation de son jugement dans les questions de langue et de style qui ont préoccupé à un si haut degré la première génération de l'époque classique. Par elle s'expliquent trois des aspects sous lesquels se présente l'œuvre de Balzac : le souci du purisme, l'imitation originale de l'antiquité, le soin de la cadence et de l'harmonie.

D'abord la pureté de la langue. Le réformateur impitoyable qui voulut « dégasconner la cour » et donner au français la propriété et la correction, a communiqué à Balzac l'âpreté de sa forte discipline :

---

(1) *Socrate chrétien*. Discours X, éd. Moreau, II, 99. « ... Vous vous sou- » venez du vieux pédagogue de la cour et qu'on appelait autrefois le » Tyran des mots et des syllabes et qui s'appellait luy-même, lorsqu'il » estoit en belle humeur le Grammairien à lunettes et en cheveux gris. » N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux » docteur, etc... ».

(2) Cf. Brunot (*ibidem*).

(3) Cf. *Œuvres*, II, p. 662.

(4) Cf. Balzac, *Lettres inédites*, p. 718, cité par Brunot (*Doct. de Malh.*) ; et lettre latine à M. de Silhon (II. carm. et épist. 65).

« ... Je m'étais rendu si délicat (1) en Français et en latin, je
» vous l'avoue franchement, qu'il n'y avait rien si aisé que de me
» faire rejetter un mauvais livre. En Français, tout m'était suspect
» de gasconisme. Sur chaque mot d'un escrivain de province, je
» consultais l'oreille d'un habitant de Paris et peu s'en faut que je
» n'appellasse Rouergue, la Touraine proche de Poitou. Cet homme
» qui ne pardonnerait pas une incongruité à son propre père, m'a-
» voit mis en cette humeur et m'avoit fait jurer sur ses Dogmes et
» sur ses Maximes. Vous entendez bien par là nostre Monsieur de
» Malherbe et sçavez bien qu'en qualité de premier Grammairien
» de France, il prétend que tout ce qui parle, soit de sa juridiction;
» comme il est cause, en effet, qu'on parle plus régulièrement qu'on
» ne faisoit et moins au hazard et à l'aventure. »

Nous retrouverons la doctrine de Malherbe, chaque fois qu'il sera question, dans la prose de Balzac, de la pureté du vocabulaire, de la propriété de l'expression, de la netteté de l'élocution en général.

Nous la reconnaîtrons aussi dans les théories de Balzac, quand ce dernier, arrivé au tournant décisif de la carrière, accusé de plagier maladroitement les anciens (2), s'attachera à résoudre le difficile problème de l'imitation.

« ... Les imitations de l'homme que j'ay connu (3), et qui fut la
» cause de notre Entretien... sont bien moins violentes, sont bien
» plus fines et plus adroites. Il ne gaste point les inventions d'au-
» truy en se les appropriant. Au contraire, ce qui n'estoit que bon,
» il sçait le rendre meilleur, par le transport qu'il en fait. Il va
» presque au delà de son exemple, et dans une langue inférieure à
» la latine, son Français égale ou surpasse le Latin... »

Là aussi, le souvenir du maître éclairera sa route pour marcher à l'assaut de la fausse érudition et du pédantisme.

Enfin nous pourrons peut-être parler encore de Malherbe, quand nous voudrons examiner ce qu'il faut penser du « nombre » de la prose, dont on fait honneur à Balzac.

---

(1) *Les Passages défendus* (3ᵉ défense). *Œuvres*, II, 368.

(2) Cf. *De la conformité de l'éloquence de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé*, etc... (p. André de Saint-Denis).

(3) Cf. *Dissertation critique*, XXIV : Comparaison de Ronsard et de Malherbe.

Quoique les règles auxquelles est soumise l'harmonie diffèrent pour la prose et les vers, au point que Malherbe, qui recherchait avec tant de soin la cadence dans la poésie, la refusait, dit-on, à la prose, il ne sera pas sans intérêt cependant, de rechercher, parmi les exemples des maîtres, qui, dans cette matière ont ouvert la voie à Balzac, la part qu'il convient de faire à l'art de Malherbe poète. L'éloquence symétrique de ses stances, l'ampleur oratoire de ses odes impeccables n'a pas manqué d'exercer sur Balzac une séduction dont il a pu tirer plus d'un enseignement profitable.

Ne terminons pas l'énumération de ceux qui, de près ou de loin, ont exercé quelque influence dans la formation de notre auteur, sans faire une place à Nicolas *Bourbon*, fort heureusement rencontré par Balzac, pour dissiper les nuages dont le pédantisme de l'Ecole avait enveloppé pour lui le miracle de l'antiquité. L'illustre professeur lui « refit » et lui « reforma » l'esprit, c'est Balzac qui nous le fait savoir. (1)

« ... Pour le latin, la savante conversation de Monsieur Bourbon » m'en avoit piqué d'une étrange sorte et me l'avoit fait voir tout » autre qu'on ne me l'avoit montré au collège. Ce fut luy qui me » refit et me reforma l'esprit. Il m'annonça le premier la grandeur » et la majesté de Rome que je ne connoissois point et m'en remplit l'imagination. J'appris de luy à juger du mérite des autheurs, » à distinguer les styles et les charactères; à faire différence entre » le bien et l'apparence du bien. Et toutes les lumières qui peuvent » naistre d'une longue étude accompagnée d'un grand jugement, » pour ne s'esgarer pas dans les livres, cet incomparable guide me » les avoit descouvertes, avant que j'eusse dix-huit ans... ».

Il faut donc placer Nicolas Bourbon au rang des véritables animateurs de Balzac. Il leva le coin du voile et l'élève eut l'éblouissement de l'antiquité. Le voyage en Italie achèvera l'initiation; nous y retrouverons d'ailleurs le souvenir du maître.

---

(1) Cf. *les Pasages défendus* (3ᵉ défense).

Mais avant d'accompagner Balzac dans ce séjour à Rome, qui devait jouer dans sa vie et dans l'histoire de ses idées, un si grand rôle, faisons halte avec lui en France, pour étudier, dans les années qui précédèrent ce voyage, les diverses circonstances qui, en dehors de l'Ecole et des animateurs, ont pu déterminer la vocation de l'Epistolier et donner à son talent une direction presque inévitable.

C. **Les Circonstances.**

Lorsque le brillant élève du juriste Baudius quitta la Hollande pour revenir en Angoumois auprès de son père qui rêvait pour lui des plus hauts emplois, quels pouvaient être les espoirs permis à un jeune homme, orateur déjà éminent, rompu aux exercices de la parole et aux finesses de la dialectique; quelles étaient les circonstances, les conditions auxquelles allaient forcément être subordonnés à la fois son talent et sa légitime ambition? Balzac semblait bien être né sous des signes favorables à l'orateur. Un moment, on aurait pu croire, à la fin du siècle, que l'éloquence parlée n'avait pas achevé sa carrière, où s'étaient illustrés déjà des hommes éminents comme l'Hospital et du Vair (1). L'éloquence politique s'était constituée en France, au XVIe siècle par la coïncidence heureuse du retour à l'antiquité, qui offrait à l'imitation de grands modèles, et d'un demi-siècle de discorde qui, affaiblissant le pouvoir central, donna aux divers corps de l'Etat la liberté de la parole. Mais après avoir jeté un éclat éphémère, elle meurt au début du XVIIe siècle, avec le triomphe de la royauté. Henri IV, en pacifiant le royaume, fermera la bouche aux orateurs qu'à peine on avait eu le temps d'entendre et ne laissera passer aucune occasion d'humilier cet art de la pa-

(1) RADOUANT (*thèse sur du Vair*) et LANSON (*Manuel de littérature française*, pp. 305 sq.).

role qui ne réclame, selon lui, que du temps et un peu de mémoire (1). D'aileurs une grande défaveur se manifeste à l'égard de l'éloquence politique, au début du XVII[e] siècle : beaucoup de gens la tiennent pour responsable des sophismes, des violences, des théories subversives auxquelles elle avait servi de passeport. On considère qu'avec le retour de la paix, il y a mieux à faire que d'arrondir des périodes et de tourner d'heureux développements. Il fallait des actes, non des paroles, pour refaire l'unité morale du pays, rétablir ses frontières, relever les ruines. Il n'y aura plus d'éloquence politique au XVII[e] siècle, notre forme de gouvernement n'en permettant pas le développement, comme l'a fait justement remarquer Fénelon. Le même coup tua l'éloquence judiciaire qui est liée à l'existence et au progrès de l'autre. Seule l'éloquence religieuse, aidée des circonstances qui étouffèrent les deux autres genres, continuera à vivre et s'acheminera rapidement à sa perfection.

Telles étaient les circonstances politiques au milieu desquelles Balzac devait chercher l'emploi de ses qualités naissantes d'orateur. Le temps était bien passé des discours d'Etat, des vigoureuses remontrances dans les Parlements, où les convictions et les doctrines pouvaient s'exalter dans l'ardeur de la lutte (2). La liberté de langage du Discours

(1) Cf. les citations du RADOUANT (*thèse sur du Vair*, pp. 122 sq.), Henri IV parlant aux notables de Rouen le 4 nov. 1596 et au Parlement de Paris, au printemps de 1595. Cf. aussi le 28 sept. 1598 aux députés du clergé qui protestaient contre l'Edit de Nantes : « Mes prédécesseurs vous » ont donné des paroles avec beaucoup d'apparat; et moy, avec jaquette » grise, je vous donneray les effects... » (CHABRIER. *Les Orateurs polit. de la France*, Paris, 1888.)

(2) Balzac en fait l'aveu, en reconnaissant que la grande éloquence a dû restreindre son domaine et s'enfermer dans un espace plus modeste et plus restreint, comme celui des lettres : « De fait, en l'état où sont » aujourd'hui les affaires du monde, n'étant pas permis à l'éloquence de » paraître devant un Sénat, pour y défendre les peuples opprimés ou » pour accuser ceux qui les oppriment, il faut de nécessité qu'elle s'en- » ferme dans ce petit espace et qu'elle y ramasse toute sa vertu qui est » d'autant plus forte qu'elle est moins libre et plus étendue... » (*Apologie pour M. de Balzac*. ROCOLLET, 1628.)

sur l'Etat des Provinces Unies, péché de jeunesse de ses dix-sept ans, n'était plus de mise et n'avait d'ailleurs plus sa raison d'être dans une France pacifiée, bénissant son tyran et la fin des longues guerres intestines.

Pouvait-il au moins se tourner vers le barreau, et augmenter ainsi la brillante lignée de magistrats qui avaient, sous le nom des Nesmond, illustré la famille de sa mère? Mais l'éloquence judiciaire, elle aussi, a les ailes coupées. Comment pourrait-elle s'élever hors du domaine de la chicane et de la contestation aride et technique, sans le souffle vivifiant de la liberté politique (1) qui, seule, peut l'arracher aux banalités de la documentation strictement juridique?

Restaient peut-être l'éloquence religieuse et les chaires des prédicateurs, où « l'Eloquence devrait tenir le siège de » son empire et commander à toutes les âmes. » Mais celle de Balzac, il en a décidé ainsi, ne paraîtra pas en ces lieux, « tant que les récompenses ecclésiastiques seront la récom- » pense des esclaves et des importuns et que l'impudence » et l'ambition occuperont la place de la vertu... » (2)

Donc, de quelque côté qu'il pût l'envisager, la situation était peu favorable à l'éloquence parlée. Balzac se voyait forcé d'admettre l'évolution qu'elle venait de subir, de s'adapter à sa récente transformation en éloquence écrite : Ce n'était pas qu'on se désintéressât en France du bien

---

(1) *Apologie*, pp. 350 sq., même aveu de la part de Balzac : « Les Grecs » et les Romains avoient leurs actions publiques dont les unes regar- » daient les délibérations sur les affaires d'Etat et les autres les diffé- » rends des particuliers qui se débattaient devant les juges. Mais au- » jourd'huy, la condition du gouvernement sous lequel nous vivons à » retranché entièrement les premières, parce que la volonté d'un seul se » manie par d'autres ressorts que ne fait celle d'une populace et les » deuxièmes sont tellement corrompues par la chicane et étouffées par » la multitude des procès, sans masquer aucun défaut de la part des » orateurs mêmes qu'elles ne retiennent plus rien de leur première » splendeur ou majesté... ».

(2) Cf. *Apologie*, p. 350.

dire; jamais le goût des choses de l'esprit n'avait été aussi répandu. Simplement, on demandait à l'éloquence de se borner à son nouveau domaine, les livres et les cérémonies d'apparat, et de n'en pas sortir pour se mêler d'affaires ou pour jouer un rôle dans la vie du pays. Balzac le reconnaît lui-même, il faut qu'elle « s'enferme dans un petit espace » et qu'elle y ramasse toute sa vertu, qui est d'autant plus » forte qu'elle est moins libre et moins étendue » (1).

Quel était donc ce « petit espace » qui pouvait permettre à Balzac d'exercer son talent, non pas pour dire des choses futiles, mais pour exprimer son sentiment sur les choses de l'Etat et instruire ses contemporains, en attendant de se lancer dans des œuvres de plus grande envergure?

Le prodigieux succès de la Lettre, du temps de Balzac, nous indique à quel genre littéraire devait se consacrer quiconque prétendait au titre d'orateur dans l'art de l'éloquence écrite. C'est la « lettre » qui dans ce « petit espace » permet de tout dire, d'exprimer du moins les lieux communs qui plaisent au public, c'est, en tous cas, le moyen qu'emploient pour forcer la célébrité les jeunes ambitieux de l'époque.

Nous connaisons ces petits ambitieux. Sorel, dans le Francion, nous a laissé un amusant portrait de la bohême littéraire de son temps, dont il a montré la gueuserie vaniteuse et la puérilité dans des discussions ridicules sur la rime et sur l'orthographe, sur les recettes propres à fabriquer rapidement une réputation. Nous savons que dans les boutiques de la rue Saint-Jacques, dans les petites académies (2) qui pullulaient à cette curieuse époque, tous étaient saisis de la manie épistolaire,

---

(1) Cf. *Apologie* d'Ogier.

(2) Cf. à ce sujet Sorel (*Bibliothèque française*, 1664, pp. 92 sq.). La plus célèbre de ces académies était celle de l'abbé de Marolles, ou l'académie des puristes.

« Nous étions alors en la boutique du libraire de la rue Saint-
» Jacques où l'on commençait à faire un grand mystère d'une
» petite lettre. Car il faut que je vous dise, que ne pouvant réussir
» à autre chose, ils s'allaient tous amuser à faire des *épitres*,
» s'imaginant d'acquérir de la gloire par ce moyen, et avaient si
» peur que l'on se doutât de leur sottise, qu'ils faisaient imprimer
» jusqu'aux plus particulières choses qui se passoient entre eux
» et leurs amis. Aussi leur disais-je par raillerie que j'étais d'avis
» que l'un s'en allât en Italie (1), l'autre en Allemagne et l'autre en
» Turquie afin qu'ils eussent de la matière pour faire de beaux
» gros volumes de lettres...(2) »

Sorel évoque même, dans une scène pittoresque, le cercle de ces « épistolaires », se gargarisant à la lecture d'une lettre de leur coryphée, qui n'est autre que Balzac, tendant le cou pour ne pas perdre un mot de la vivifiante missive, et à tout instant, « avec une stupéfaction et un ravissement » intrinsèque », saluant chaque période de leurs exclamations admiratives. (3)

Il n'est pas surprenant que Balzac ait choisi, pour débuter dans la carrière des lettres, le genre qui faisait fureur à son époque et dont le succès se marque dans les nombreux recueils qui ont même paru avant lui (4). On sait

---

(1) C'est ce que va faire bientôt Balzac qui va partir pour un séjour à Rome, en qualité de secrétaire du cardinal de La Valette. C'est en Italie qu'il écrira les plus célèbres lettres de son premier recueil.

(2) Cf. Sorel. *Francion*, p. 187.

(3) Sorel (*ibidem*, p. 188) : « ... Celui qui la lisait proférait les mots » avec un ton de comédie, et il semblait qu'il mordit à la grappe. Les » auditeurs étaient à l'entour, qui allongeaient un col de grue les uns » par dessus les autres; et à tous coups, avec une stupéfaction et un » ravissement intrinsèque, roulaient les yeux en la tête comme un mou- » ton qui est en colère; et le plus apparent d'eux, à chaque période, disait » d'un ton admiratif : Que voilà qui est bien! Aussitôt un autre redisait » la même parole, et puis un autre jusques à moi, qui étais contraint de » faire de même, autant par moquerie que par complaisance... ».

(4) Il y a plusieurs recueils des lettres de ce temps, tel que celui de l'abbé de Croisilles, surnommé le secrétaire de l'aurore, et celui de Rosset qui ont eu cinq ou six éditions en moins de deux ans, ce qui montre combien le genre épistolaire était à la mode avant Balzac. Cf. Sorel, *Bibl. fr.*, pp. 99 sq., donne la nomenclature complète des nombreux recueils de lettres parus avant et après celles de Balzac. (Epitres morales, lettres missives, lettres familières, etc...)

l'immense faveur dont a joui au XVIIe siècle le genre épistolaire (1), dont le goût avait commencé au siècle précédent au contact de la politesse italienne, dans une société qui venait de s'ouvrir aux joies délicates des choses de l'esprit. A partir de l'avènement d'Henri IV, le génie français a pu réaliser, dans la paix intérieure, son rêve idéal de la vie de société, qui développa, avec le plaisir de la causerie, celui de la correspondance, véritable conversation écrite. Tout le XVIIe siècle, a-t-on pu dire, est dans sa littérature épistolaire, toute son histoire, toutes les formes de son génie et de ses passions; il n'est point de classe de la société, ni de catégorie d'esprits ou de talents qui n'y soit représentée.

Mais ce qui nous importe ici, c'est surtout l'élargissement que prit la forme épistolaire, où l'on vit de bonne heure un cadre commode pour traiter toutes sortes de sujets, surtout quand on prétendait se faire lire du grand public et qu'on voulait mêler un peu d'agrément à l'aridité technique de certaines matières. Nous devons faire effort de nos jours, pour nous représenter tout ce qu'on attendait de cette conversation écrite, qui dispensait le public de la lecture des gros ouvrages. La lettre devint le domaine véritable de l'éloquence écrite. C'est ainsi que l'entendait Balzac. Aux esprits chagrins qui lui reprocheront d'avoir fait des lettres trop sérieuses et qui prétendront qu' « une » inscription si basse ne devait couvrir que des choses » ordinaires » (2), il répondra avec assurance : « Il n'a » tenu qu'à la fortune que ce qu'on appelle lettres n'ait été » harangue ou Discours d'Etat (3) et il ne tient qu'à elle » que l'éloquence de Balzac soit employée en des occasions » plus éclatantes qu'elle n'a esté jusques ici. »

---

(1) Cf. LANSON. *Choix de lettres du* XVIIe *siècle*. Introduction, pp. XV sq.

(2) Cf. *Apologie* d'OGIER, 1628, p. 151 (dans l'édit. des *Œuvres compl.*).

(3) Balzac a essayé de s'exercer d'abord dans ce genre. Parmi ses premières œuvres, avant la publication du premier recueil de Lettres, on connaît sa *Harangue panégyrique au Roy sur l'ouverture de ses Etats* (1615).

Selon Balzac, la lettre convient à toutes sortes de sujets :

« ... La dedans, pourtant, elle a pour objet tout ce qui tombe sous
» le discours : et les avis, les conseils, les consultations, les con-
» jouissances, la louange, le blâme et généralement toutes les ma-
» tières de la politique et de la morale sont le champ dans lequel
» elle s'exerce... (1) »

Ces déclarations de l'Apologie se trouvent aussi sous la plume de La Motte Aigron dans la Préface du premier Recueil des Lettres (2) :

« ... Véritablement c'est se tromper que de croire que les grands
» subjects doivent estre bannis de toutes les lettres; que l'Elo-
» quence mesme n'y doive paraître que lâchement et que la majesté
» des deux soit seulement réservée pour les chaires et pour les
» harangues... Les subjects sont communs à ces deux genres d'es-
» crire, et c'est faillir que de croire qu'il y en ait de tellement
» propres à l'un que l'autre n'y puisse toucher sans luy faire tort.
» En effet, les discours Panégyriques, les Apologies, les consola-
» tions, les jugements sur les actions morales bonnes ou mauvaises,
» les opinions et sentiments des choses du temps, celles qui plai-
» sent et celles que l'on doit haïr, les indifférentes encore : bref,
» tout ce qui peut tomber sous le discours et sous la raison est
» l'objet des lettres. »

Balzac invoque d'ailleurs l'autorité et l'exemple des anciens pour justifier sa compréhension illimitée du domaine épistolaire (3). N'est-ce pas dans des lettres qu'Epicure a mis toute son Ethique et même sa Physique? dans des lettres aussi, que les Pères de l'Eglise ont écrit la plupart de leurs controverses, dans des lettres, enfin (et l'on croit entendre, dans ce passage de l'Apologie, Erasme ou Muret) que Cicéron nous a transmis les plus beaux lieux communs de sa morale et de sa philosophie? N'est-ce pas enfin un principe de Quintilien, qu'il est permis aux « lettres » d'élever leur style à l'égal de l'oraison, quand elles traitent de

(1) Cf. *Apologie*, pp. 151 sq.

(2) Cette préface figure dans les *Œuvres complètes* (tome II, p. 175, chapitre de l'Apologie).

(3) Cf. *Apologie pour M. de Balzac*. Paris, Rocollet, 1628, pp. 340 sq.

grands sujets? Personne ne saurait donc trouver mauvais que Balzac, traitant de ce genre de sujets, fasse des lettres qui vaillent des harangues et des livres. L'Apologie blâme ceux qui se sont contentés de laisser des volumes de lettres familières « croyant qu'il importait fort à la postérité de » ne pas perdre une seule de leurs sottises et de savoir ce » qui s'était passé entre leur femme et leurs domestiques. »

Rien de commun, ajoute le prieur Ogier, avec les Lettres de Monsieur de Balzac « qui ne fait mention d'aucune ac- » tion particulière qui ne soit ou qu'il ne rende éclatante et » qui, le plus souvent, traite de la philosophie, juge des » actions humaines, et fait le panégyrique des grands de ce » siècle... » (1).

Nous voici renseignés, du même coup, sur le ton même des lettres de Balzac : elles auront tout le sérieux d'un livre. Il est indispensable de se représenter les conditions imposées à ce genre d'écrire, pour en comprendre la gravité et l'allure emphatique. Le goût épistolaire n'était pas encore bien formé en France, et dans cette époque où règne le pédantisme, le naturel et la simplicité devaient être absents des lettres comme ils l'étaient de la conversation. Traitant de sujets pompeux, Balzac devait s'éloigner dans son style, du langage naïf et populaire.

Ce fut là précisément la raison de son succès prodigieux. Quand on considère l'état de la France d'alors, les guerres entre la royauté et la noblesse, entre le roi et sa mère, les cabales, les meurtres, les intrigues, un gouvernement sans cesse contesté et flottant, quel genre d'écrit convenait mieux à cette époque agitée, que les lettres, dont les plus longues l'étaient moins que le plus court traité de politique ou de morale? Aussi tout le monde lisait les lettres de Balzac, parce qu'il n'y avait personne qui n'eût assez de

---

(1) Cf. *ibidem*, p. 345.

temps pour les lire (1). On les attendait, on se les passait de mains en mains (2), c'était une mode où il entrait autant de frivolité que de raison. C'était de la frivolité assurément, de dire que les malades guérissaient à la lecture des lettres de Balzac, mais c'était de la raison aussi, d'y remarquer la beauté du style, ce beau choix des paroles, cet ordre et cet arrangement des périodes d'où elles tiraient toute leur force. On était de bonne foi, en affirmant, comme le faisait Richelieu, qu'avec ces Lettres, l'éloquence écrite avait atteint sa perfection, et que Balzac avait enfin trouvé ce que les autres cherchaient depuis si longtemps. Tous les jeunes écrivains du temps, qui pratiquaient eux aussi le genre épistolaire, comme le moyen le plus rapide d'acquérir la célébrité (3), se persuadaient qu'un tel succès porte-

---

(1) Cf. Sorel, *Bibl. franç.* : « Il en a écrit beaucoup plus que tous les » autres et d'une grâce toute particulière... » ; p. 105, « quelque excellence » que plusieurs se puissent figurer en leurs ouvrages ou en ceux des » autheurs qu'ils aiment, il faut demeurer d'accord de la vérité de ceci, » que jamais aucunes lettres n'ont été tant recherchées et tant esti- » mées... ». (ibid.)

(2) On sait que les premiers essais de Balzac dans le genre épistolaire furent des lettres écrites pour le duc d'Epernon pendant ses négociations avec le roi. Quelques-unes de ces lettres figurent dans le premier recueil de lettres de 1624 et ont été reproduites dans l'édition complète des Œuvres, chez Billaine, 1664. D'autres, inédites jusqu'à ces dernières années, ont été publiées dans les Documents d'histoire, d'Eug. Griselle, Paris, 1900, sous le titre « Balzac inconnu ». Elles constituent une véritable gazette politique de cette époque troublée. Viennent immédiatement après les lettres écrites de Rome au cardinal de La Valette « lequel lui » avait recommandé de ne rien laisser passer dans le monde sans lui en » écrire son sentiment et de faire des sujets de lettres de toutes les » affaires publiques... »

(3) Cf. Sorel. *Francion* (op. cité). Sorel nous a donné aussi dans sa *Bibl. française*, pp. 99 sq., une longue énumération des auteurs et des recueils de lettres en tous genres qui pullulaient avant l'apparition des Lettres de Balzac, par exemple, les recueils de du Tronchet, du sieur Adam, de De La Serre, le recueil dit : Secrétaire de la Cour, Secrétaire du Cabinet, le recueil de Du Rosset, etc. Les rééditions fréquentes de ces divers recueils indiquent le succès du genre épistolaire: On y cherchait des modèles de lettres à imiter. Tous ces recueils, Secrétaires, bouquets d'Eloquence, etc., furent éclipsés par l'éclatant succès des Lettres de Balzac qu'on se mit à imiter, et à plagier dans toute la France.

rait Balzac à la plus grande fortune. Aussi tâchaient-ils de l'imiter, l'accablant d'une cour assidue, le louant chaque jour en paroles et par écrit.

Un tel concert d'éloges venus de toutes parts aurait pu renverser un jugement même plus solide que celui de Balzac. L'Elogiste général, comme l'appelait Richelieu, souffrit plus, cependant, des inconvénients de la grandeur, qu'il ne profita des avantages de la royauté littéraire. L'éclat de sa renommée le poussa dans cette voie triomphale plus loin qu'il ne l'aurait voulu : il lui fallut, par des efforts surhumains, se rendre digne d'une réputation si prématurée. La simplicité, le naturel, l'aisance et même la grâce étaient moins étrangers qu'on ne le croit communément, à son génie; mais sa charge de grand Epistolier, dispensateur de gloire, le condamna pour longtemps, dans ses Lettres, à une éloquence guindée, majestueuse et fausse. C'était un honneur d'avoir une lettre de lui. De là cette correspondanec parfois étrange qui apparaît sans objet ni but bien définis, échange intéressé avec ses correspondants de compliments hyperboliques et pompeux.

Balzac, victime de sa propre gloire, en subit les fâcheuses conséquences. Sa mémoire les subit encore, et fort injustement dailleurs, car pour plusieurs générations il est surtout resté l'épistolier emphatique et grandiloquent. On s'est obstiné longtemps à ne retenir de son œuvre que les fameuses Lettres (1) sur lesquelles on l'a jugé avec beaucoup trop de sévérité, et qui ne donnent pourtant qu'une idée fort imparfaite de son goût, de son style et de ses doctrines littéraires.

---

(1) Les divers volumes de lettres présentent d'ailleurs entre eux de notables différences. L'asiatisme de Balzac se manifeste surtout dans les premiers livres où se trouvent les lettres à caractère oratoire (cf. à ce sujet les remarques de GASSAGNE, préf. des *Œuvres*, 1664). Ce sont d'ailleurs les lettres qui ont été le plus souvent réimprimées : elles ont plu précisément par leurs défauts qui correspondent aux goûts de l'époque. (Cf. remarques de SOREL : *De la conn. des bons livres*.)

Pour réhabiliter Balzac et nous préparer à prendre une idée plus exacte de ses mérites et des beautés de sa prose, le plus simple est encore d'assister avec lui, dans le moment le plus critique de sa carrière, aux événements qui ont décidé de ces goûts, de ce style, de ces doctrines d'une façon définitive.

D. La Crise préparatoire.

1° *La révélation italienne :* On imagine aisément quel pouvait être, au début du XVII[e] siècle, l'enthousiasme d'un jeune homme, nourri des lettres antiques, en présence des ruines de la civilisation romaine. Nicolas Bourbon, avons-nous dit, avait commencé l'initiation de Balzac, le voyage en Italie la complète (1). Nous avons la preuve de cet enthousiasme dans les lettres adressées de Rome au maître, par l'élève reconnaissant :

« ... En effet, Monsieur, ne me parlez point du septentrion ni de » ses voisins; je me déclare pour Rome contre Paris et jamais » Régulus ni Caton n'aimèrent leur patrie davantage que je l'aime... » Il n'y a que Rome où la vie soit agréable, où le corps trouve ses » plaisirs et l'esprit les siens, où l'on est à la source des belles » choses. Rome est cause que vous n'estes plus ni Barbares ni » Païens, car elle vous a appris la civilité et la religion... C'est d'ici » que sont venus les inventions et les arts et que vous avez reçu » la science de la paix et de la guerre. La Peinture, la Musique et » la Comédie sont estrangères en France, et naturelles en » Italie... » (2)

On sait avec quel acharnement un peu niais le pudibond

(1) Balzac a séjourné à Rome, du début de 1621 à août 1622. Il y avait été amené par le cardinal de La Valette qui l'y laissa seul pour surveiller ses intérêts et lui rendre compte des événements dont il pouvait être le témoin à la cour papale. C'est de là que Balzac écrivit au cardinal des lettres où il touchait à tous les sujets, guerre, religion, politique, conclaves, intrigues, arts, lettres, sciences, etc... Ces lettres, véritables feuilletons de l'époque, reçurent l'approbation de du Perron et valurent au jeune secrétaire une énorme réputation dans le grand public.

(2) *Lettre à Bourbon.* Livre IV, lettre 28.

Goulu (1), général des Feuillants, a reproché à Balzac ses « débauches romaines » et ses bavardages à propos de quelques intrigues galantes, bien excusables chez un secrétaire de vingt-cinq ans. A vrai dire, Balzac n'a pas dissipé tout son temps à de futiles occupations. La majesté des souvenirs de la Rome antique a frappé vivement son imagination et lui a inspiré des réflexions élevées :

« ... Il est certain que je ne monte jamais au mont Palatin, ni au » Capitole, que je n'y change d'esprit et qu'il ne m'y vienne d'autres » pensées que les miennes ordinaires. Cet air m'inspire quelque » chose de grand et de généreux que je n'avais point auparavant. Si » je rêve deux heures au bord du Tybre, je suis aussi sçavant que si » j'avais estudié huit jours. Et c'est un de mes estonnements qu'en » estant si esloigné vous faciez de si beaux vers et si proches de la » majesté de ceux de Virgile. Je ne pense donc pas que personne » me blasme d'avoir choisi Rome pour le lieu de ma demeure ni de » préférer des fleurs et des fruits à des neiges et à de la glace... (2) »

Toute sa vie Balzac conservera la nostalgie de l'Italie et de Rome, autour de laquelle son âme d'humaniste n'a jamais cessé d'errer. Ecoutons-le, quinze ans après son séjour, félicitant son cousin de Brye, qui revient de la Ville Eternelle :

« Mais, sans mentir, il n'y a point de copie qui vaille l'original, » et si vous ne revenez bientôt, je pourrais bien aller au devant de » vous jusqu'à la place Navone. Votre dernière lettre renouvelle » mes vieilles amours et vous me faites souvenir avec tant de » plaisir de la plus belle partie de la terre, que je meurs d'envie » de la revoir. Il y a longtemps que j'ay donné mon cœur à l'Ita- » lie et que je souspire après cette heureuse poltronerie que les » vaillans reprochent aux sages; si j'eusse gouverné ma vie à ma » volonté, je serais citoyen romain dès l'an 1620 et je jouyrais » présentement du bien que vous me faites voir en peinture. Mais » ma mauvaise fortune ne l'a pas voulu (3). »

Et dans la même lettre il ajoute cette réflexion, qui nous

---

(1) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, I, 1-2-3.

(2) *Lettre à Bourbon* (*ibidem*).

(3) *Lettre à M. de Brye*, 10 mai 1635. *Œuvres*, I, 351.

éclaire sur la reconnaissance qu'il a toujours gardée à l'égard de Rome.

« ... Vous vous êtes acquis de nouvelles grâces au pays de Cicé-
» ron et l'air de Rome a purgé votre esprit de toutes les pensées du
» vulgaire. »

C'est là précisément ce que Balzac doit à l'Italie, il le répète en maints endroits de ses œuvres; le souci de la pureté, que le premier contact avec Malherbe avait déjà développé en lui à un tel point qu'il n'y avait rien de si aisé que de lui faire rejeter un mauvais livre (1). Nous avons à ce sujet des affirmations de Balzac, très intéressantes, dans sa quatorzième dissertation politique (2) et qui jettent un jour singulier sur l'histoire de sa formation et de son orientation littéraire.

On y constate surtout qu'en Italie, Balzac s'est trouvé en

---

(1) *Les passages défendus* (3e défense). Dissert., XIV.

(2) Cf. *ibidem* : « ... J'avais appris en ce pays-là que pour escrire comme
» il faut, il se faloit proposer les bons exemples et que les bons exem-
» ples estoient enfermés dans un certain cercle d'années, hors duquel il
» n'y avait rien qui ne fust, ou dans l'imperfection de ce qui commence,
» ou dans la corruption de ce qui vieillit. Avec ce principe, je m'estois
» trouvé à la harangue funèbre du cardinal Bellarmin, et j'avais consi-
» déré ce grand et admirable jésuite, qui avec la dignité de ses gestes, les
» grâces de sa prononciation et l'éloquence de tout son corps, qui accom-
» pagnait celle de sa bouche, me transporta en esprit dans l'ancienne ré-
» publique. Peu de temps auparavant, un académicien de Rome, confi-
» dent, et comme il parloit, intrinsèque du redoutable Sciopius, sçachant
» l'amitié qui estoit entre M. Barclay et moy et l'amour que j'avois pour
» son Argenis; afin de modérer, disoit-il, la violence de ma passion,
» s'offrit à me montrer dans cette nouvelle histoire, que nous avions
» escrite à la main, quinze cents impropriétés de compte fait, et je ne
» sçay combien de péchez originels et de locutions estrangères. Mais ce
» n'est rien que cela, Ménandre, au prix de ce que je vais vous dire.
» Passant par Florence, j'avois rencontré un commentaire de Vittorius
» sur un livre d'Aristote; dans lequel ce commentateur chagrin accuse
» Virgile, quelle entreprise, bon Dieu! et quel attentat! de prendre des
» mots les uns pour les autres, et d'estre moins pur et moins latin que
» Lucrèce? Ainsi il intente un procès contre une possession de seize cents
» ans et ne considère ni la faveur d'Auguste ni l'amitié de Mécenas, ni
» les applaudissements de tous les siècles, ni toutes les voix de la Re-
» nommée, qui donnent gagné à sa Partie. »

contact en 1620, avec des puristes qui conservaient, encore bien vivante, la tradition des grands humanistes du temps de Pétrarque et de Boccace, fait assez remarquable, dans ce XVIIe siècle, qui marque pour la littérature italienne le degré le plus bas de la décadence. Balzac fait allusion à des érudits de sa connaissance qui, en dignes héritiers de l'Arétin, du Pogge et de Flavio Biondo, proclamaient encore que la perfection des lettres antiques ne saurait se rencontrer en dehors d'un nombre restreint d'années (1), au delà desquelles tout n'est que barbarie, et qu'après la chute de la République, l'avènement de l'Empire annonce l'effacement du génie latin. Ces doctrines rejoignent d'ailleurs l'enseignement de Nicolas Bourbon, qui avait déjà appris à Balzac « à distinguer les styles et les caractères, » à faire différence entre le bien et l'apparence du bien ». C'est dans ce milieu d'humanistes intransigeants dans leur éclectisme, que Balzac a définitivement été conquis aux traditions laissées par le célèbre Bembo, aux séductions de la forme cicéronienne.

On pratiquait aussi, dans ces académies italiennes de 1620, l'art des vers latins. Sans doute, on était loin de l'âge héroïque des Politien, et du Pontano, qui prétendaient rivaliser avec les Anciens pour la grâce raffinée de l'églogue ou de l'élégie latines. Les amis de Balzac n'avaient pas non plus l'envergure des Sannazar, des Sadolet, et leurs

---

(1) Cf. *ibidem*. « ... Je sçavois de plus que sous le pontificat de Léon » dixième, un gentilhomme vénitien estimé extraordinairement par Fra- » castor et du nom duquel il a nommé son Dialogue de la Poétique, avait » de coustume le jour de la feste de sa naissance, de brûler solennelle- » ment les œuvres de Martial et d'en faire un sacrifice annuel aux mânes » et à la mémoire de Catulle. Et je n'ignorais pas qu'un autre délicat du » mesme temps soutenait que la corruption de la langue avait commencé » en la personne d'Ovide dont il traduisit tout exprès les Métamorphoses, » pour l'usage de son fils, afin qu'il pust apprendre la Fable, sans danger » de la locution, et qu'en cherchant les richesses de la poésie, il ne ha- » zardast pas la noblesse du style dans une lecture contagieuse... » (*Passages défendus*, 3e défense. Dissert. XIV.)

pastiches de l'antiquité ne pouvaient se comparer avec les écrits de Fra Castor. Mais si la poésie latine pratiquée par eux n'était plus guère qu'un délicat divertissement aristocratique, les conditions dans lesquelles on cultivait ce genre littéraire et les règles tyranniques auxquelles il restait soumis n'avaient pas changé depuis deux siècles.

C'est là un fait d'une importance plus considérable qu'on ne le croirait tout d'abord. En effet l'on sait combien les humanistes italiens du XIVe et du XVe siècle tenaient à leurs essais poétiques en langue latine, avec quels soins ils ont travaillé à y reproduire tous les artifices de style et de composition des anciens (1). Pétrarque et Boccace en avaient donné l'exemple, dans des œuvres dont l'influence immédiate fut de premier ordre. Cet effort pour créer en latin une littérature originale avait abouti chez leurs imitateurs comme Politien et Pontano (2) à une adaptation assez heureuse de la forme classique à l'expression de sentiments vrais. Le grand mérite de ces poètes (on le voit par l'exemple de Pontano) fut de fondre, dans une harmonieuse union, l'élément réel, vécu, spontané, et l'élément classique (3), d'exprimer des idées du temps présent avec une langue du passé.

Ls poètes latins de 1620 s'évertuaient à faire de même, habillant à la romaine, et avec le vocabulaire de Cicéron adapté à la poésie, leurs sentiments modernes, ou si l'on

(1) Bembo, célèbre humaniste (1470-1547) auteur de *Elegantissima epistola de imitatione* et du *De imitatione liber*, fut le grand apôtre du cicéronianisme pur en latin. L'influence de ce prince des lettres a été énorme et sa doctrine de l'imitation des anciens excita en Italie un grand enthousiasme. C'est lui qui conseilla à l'Arioste à ses débuts, de se vouer exclusivement à la poésie latine.

Cf. sur Bembo étude de Vittorio Cian, de l'université de Pise.

(2) Pontano (1426-1503) n'a jamais écrit qu'en latin. Il a réussi dans ses vers latins à faire entendre, outre ses sentiments personnels, sa passion amoureuse, certains échos de la vie populaire, des refrains de chansons, des légendes et des superstitions napolitaines.

(3) Cf. HAUVETTE. *Littérature italienne*, Hachette, 1906, pp. 169-171.

veut, suivant la formule que donnera plus tard André Chénier, sur *des pensers nouveaux,* faisant *des vers antiques,* Balzac, qui s'était déjà essayé aux vers latins avec succès, trouva à Rome un milieu tout préparé à goûter ce genre de récréations littéraires; il devait bientôt y exceller et atteindre la célébrité, dans cette république des lettres latines qui, en Italie, en France, en Allemagne, en Hollande, dans l'Europe entière, prétendit au XVII[e] siècle renouer les véritables traditions de l'antiquité, par delà la barbarie moderne des Goths. Il pratiqua, à outrance, cet exercice factice condamné à la répétition indéfinie des mêmes artifices. La règle absolue étant de s'en tenir à la langue de Cicéron, il s'interdit lui aussi de chercher, ailleurs, là où ils pouvaient se rencontrer, les mots nécessaires à l'expression des idées modernes dans ses poèmes d'actualité, ou d'en forger de nouveaux. Ce divertissement d'érudit dont il emporta le goût passionné à son retour de Rome, eut une influence fort curieuse sur la prose française de Balzac. Le cicéronianisme triomphant dans le vocabulaire de la poésie latine l'obligea de bonne heure à rompre son style aux tours de force de la périphrase, le préparant ainsi aux prouesses du français des précieux dans le langage figuré. De plus, l'habitude constante de costumer à l'antique des sentiments modernes a contribué pour beaucoup à donner à son œuvre cette fausse gravité, ce travestissement romain de Carrousel (1) où s'enveloppe assez souvent sa phrase majestueuse.

C'est encore la Rome républicaine que Balzac crut voir revivre dans la forme d'éloquence à la mode en l'Italie du XVII[e] siècle. Le grand jésuite Bellarmin, par les grâces de sa diction cicéronienne, « l'éloquence de tout son corps, qui » accompagnait celle de sa bouche », le transporta, dit-il, « en pensée, dans l'ancienne république » (2). Le cardinal

---

(1) Cf. LANSON. *Art de la Prose,* chapitre consacré à Balzac.

(2) Cf. citation précédente de la Dissertation XIV.

Bentivoglio, un autre animateur de Balzac, qui encouragea les essais du jeune secrétaire de La Valette (1), lui montra par son propre exemple ce que pouvait donner de séduction au discours l'habile imitation de Cicéron et de Tite-Live. Les formes étudiées de la prose du célèbre cardinal, les phrases symétriques, les savantes antithèses, les périodes balancées de l'*Histoire de la Guerre des Flandres* ont certainement servi de modèles au futur auteur du Prince et de l'Aristippe. N'était-ce pas enfin un autre émule de Tite-Live et de Cicéron, que ce père Strada, rhéteur fameux à cette époque, et auquel Balzac voua pour longtemps une sympathie fidèle. Son traité de rhétorique, les Prolusiones, passait pour contenir la quintessence du bon goût avec les préceptes de la véritable éloquence. On y trouvait, mis en recettes, les sentences et tous les ornements du style, tels que les pratiquaient les grands orateurs de la République romaine; jamais traité de rhétorique n'eut en Italie un tel succès, depuis les œuvres jadis célèbres de Castelvetro ou de Cavalcanti. Balzac très certainement l'a pratiqué : en tous cas, il a souvent affirmé dans ses Lettres son admiration pour ce grand jésuite qu'il appelle « le légitime héritier ou plutôt le véritable esprit » de Tacite » (2).

---

(1) Bentivoglio paraît avoir exercé une grande influence sur Balzac, qu'il encouragea dans ses essais : « Le cardinal Bentivoglio m'appelait » le témoin des œuvres de Dieu et des actions des demy-Dieux. Il disait » que je devois mes paroles à toutes les grandes choses et à toutes les » excellentes personnes. » (Lettres XVI. 33 à Costar. — Deux discours sont adressés dans les Œuvres de Balzac à Bentivoglio (suite du Socrate). Balzac s'exprime ainsi, dans la préface de ces deux discours : « Vous qui » avez en votre puissance toutes les machines de la persuasion et qui » agissez sur l'âme des hommes avec une force plus qu'humaine... Votre » Eminence loue jusqu'à notre charbon et à notre craie quand nous » essayons de contrefaire ses couleurs... ».

On trouve fréquemment dans l'œuvre de Balzac l'éloge de Bentivoglio, par exemple : Lettres XV. 19, XVI. 38 et surtout XIV. 32 où Balzac déclare que le genre démonstratif est né avec le cardinal Bentivoglio et le père Strada.

(2) Cf. Lettres XVI. 3 à Gronovius.

Une des grandes préoccupations du père Strada était de s'opposer à l'envahissement des expressions raffinées si à la mode, de son temps, chez les écrivains de langue italienne. Cet humaniste qui vivait dans le culte du passé, ne pouvait supporter l'affectation du style, dont le cavalier Marino était en partie responsable. Trop épris de la pureté du classicisme latin, il s'accommodait mal des concetti et des fioritures du langage dont il a blâmé l'excès en maints endroits de ses Prolusiones, et sur ce point Balzac sera aussi son disciple : admirable éclectique, il saura plus tard s'assimiler, pour sacrifier lui aussi à l'esprit précieux, la délicatesse recherchée du marinisme, mais il en modèrera toujours la liberté en retrempant son bon sens et sa rectitude d'esprit dans la netteté et la pureté élégante de l'antiquité romaine. C'était encore une leçon de goût que l'Italie lui avait donnée par l'exemple du père Strada.

D'ailleurs Balzac en a fait l'aveu : il n'était plus le même à son retour de Rome, et bien qu'il trouvât parfois excessifs les scrupules de ses amis italiens, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'ils lui ouvrirent les yeux et lui « subtili- » sèrent le goût » (1).

« ... Il y a bien là de la bizarrerie et du caprice, il y a bien du » scrupule et de la superstition, j'en demeure d'accord avec vous » et ne loue pas l'excès où le désir de la perfection jettait ces mes- » sieurs. Je blasme leur intempérance en la recherche des bonnes » choses, quoy que j'advoue que j'ay quelque obligation à l'intem- » pérance que je blasme. Elle est cause, à dire vray, que je prenais » garde de plus près que je n'eusse fait au vice qui luy est con- » traire, et qu'encore que je ne me portasse pas tout à fait à la » Superstition d'Italie, je ne laissais pas de voir que pour arriver » où j'allais, il faloit un peu s'esloigner de la licence française. Les » scupules d'autruy m'avoient pour le moins rendu religieux. Ils » m'avoient subtilisé le goût de telle façon et m'avoient mis devant » les yeux une telle idée de pureté, que les moindres souillures les » offensaient, et que je ne trouvais pas supportable ce que j'avais » autrefois trouvé excellent... »

(1) Cf. *Dissert. polit.*, XIV.

Il serait fort intéressant de suivre maintenant Balzac, dans sa retraite, après le voyage à Rome, et de s'y attarder pour voir dans ses préoccupations de lettré la persistance du souvenir italien (1). Le voici encore dans toute la ferveur romaine, félicitant son ami La Motte Aigron de la pureté de son style, digne du siècle d'Auguste.

« ... Je meure, si je vis jamais rien de mieux que ce qui sort des » méditations de votre esprit et si la moindre partie de l'ouvrage » que vous m'avez montré ne vaut toute la foire de Francfort et » tous les gros livres qui nous viennent du Septentrion... Je sçay » bien que M. le Président de Thou... faisait beaucoup de cas des » gens de ce pays-là; mais, sans mentir, je ne puis encore deviner » ce qui l'obligeait d'aimer des esprits qui sont tout à fait contrai- » res au sien, et qui ne connaissent pas seulement cette *pureté* » *romaine* que vous recherchez avec des soins si scrupuleux et » une diligence si exacte. Vous leur ferez donc voir, je m'asseure, » et aux sçavants mesmes de delà les monts (qui pensent que tous » ceux qui ne sont pas Italiens sont Scythes) de quelle façon on » parlait au siècle d'Auguste et en un temps encore plus éloigné » de la corruption des bonnes choses... il faut advouer que vos » pensées sont courageuses, qu'il y a apparence que *l'ancienne* » *république* en avoit de telles, lorsqu'elle estoit victorieuse du » monde et que le Sénat concevait en de semblables termes les » commandements qu'il faisait aux rois et les responses qu'il ren- » dait aux nations de la terre. (2)

Dans toute l'œuvre de Balzac les confidences abondent sur ses préférences en matière de latin : elles s'attachent avec fidélité à l'âge d'or des lettres antiques, dont l'Empire, selon lui, a marqué la décadence.

« Je parle (dit-il à son ami Daillé) de la vénérable antiquité et » de notre belle barbarie, de la langue du peuple souverain et vic- » torieux et du changement qui s'en est fait dans le déclin de l'Em- » pire par les nations vaincues... (3) »

« Adressez-vous (écrit-il à M. de Maury) à un ancien romain qui » est de votre pays et qui sait distinguer le naturel d'avec l'étranger

(1) Les éloges de l'Italie sont innombrables dans les Lettres de Balzac, p. ex. « la spirituelle et l'élégante Italie », Lett. XV.19; — « le plus rai- » sonnable peuple du monde », Lett. XVI. 3, etc...

(2) Lettre à La Motte-Aigron, 4 sept. 1622 (éd. Moreau, p. 430).

(3) Lettre à Daillé, XIV, 13.

» et ne confond pas la modestie du siècle d'Auguste avec l'intempé-
» rance du siècle suivant. Il a le goût de cette première poésie à
» qui les Espagnols n'avaient pas encore ôté la pudeur et cette
» pure latinité que les déclamateurs et leurs pointes n'avaient pas
» encore corrompue... (1) »

Balzac a tellement la hantise de cette Rome de la République qu'il s'y réfugie tout entier en imagination, comme dans une seconde patrie. Longtemps après avoir secoué la poussière de l'école, nous dit-il, il s'est mis à refaire à loisir ses études de rhétorique « ne se proposant en cela d'autre » fin que de transporter Rome au village ». Et que fait-on dans la solitude du désert, ses Lettres nous le disent : « On » argumente, on discourt, on déclame quelquefois en nos» tre village. On y délibère des affaires de la République » romaine; on y fait le procès à Pompée et à César. Vous » y trouverez des Suasoires et des controverses, des advis » donnés aux Consuls et aux Dictateurs... » (2).

(1) Lettre à M. de Maury, 23 oct 1636 (*Recueil* de CAMUSAT, 1637). — Cf. aussi à l'abbé Guyet, XVI. 15. « Et bien que vos trois grands favoris, je » veux dire Térence, Horace et Virgile soient aussi nos trois plus an» ciennes inclinations. ». Cf. à Gronovius, XVI. 24. « Mon Romain vous » fera voir si j'ay l'âme pleine de T. Live et si j'ay conçu par son moyen » une assez haute idée de l'ancienne république ». Cf. aussi la défense éloquente de Cicéron dans sa belle lettre à Séguier, XVI. 43, et la lettre LXIX. 1, qui contient un éloge de Lucrèce, d'Horace « et autres honnestes » gens de l'antiquité » — à rapprocher de la lettre XII. 7 où il donne la préférence à Virgile et Ovide sur Lucain, Stace et Claudien « gens qui » parlent un peu trop haut et qui feraient trop de bruit dans la chambre » d'un malade ». — Cf. Lettre à M. Le Maistre, 4 fév. 1633 (*Œuvres*, I, 249) : « Souvenez-vous que je vous parle de Cicéron, de Salluste, et de » T. Live et non pas de Cassiodore, d'Ennodius Ticinensis, ni de Sidoine » Apollinaire. Ceux qui aiment cette impureté de style sont plus mala» des que celles qui mangent des cendres et du charbon... donnons-nous » garde de préférer le déclin et la corruption des choses à leur fleur et à » leur maturité ». — Cf. Lettre à Girard, déc. 1632 (*Œuvres*, I, 389) : « Les deux pièces latines que j'ai reçues sont de différent style... Tout » homme qui a le goût de l'ancienne pureté prendra la première pour » l'ouvrage d'un citoyen romain qui vivait du temps de la République, » mais l'autre ne peut passer que pour la production d'un Gaulois ou » d'un Espagnol qui est venu déclamer à Rome sous le règne du sixième » empereur... ».

(2) Cf. Lettres, XII. 29, à M. de Bellejoye.

Cf. STROWSKI. *Pascal et son temps*, Paris, Plon, 1907, chap. 2.

On ne sait pas assez que Balzac fut un des plus ardents de ces néo-stoïcien, héritiers des traditions de Juste Lipse et de du Vair, comme Chapelain, Sarrazin, Tanneguy, Lefevre, d'Ablancourt et tant d'autres (1) qui, ne pouvant réaliser pleinement dans leur siècle leur rêve hautain, se réfugiaient dans le passé et s'exaltaient à faire revivre les grands souvenirs de l'antiquité. Mais de quoi pouvait bien s'inspirer ce stoïcisme, devant la robe rouge de Richelieu? Où pouvait-il trouver asile ailleurs que dans l'histoire romaine, dans les Annales de Tibère et de Néron? Le stoïcisme de l'école latine était rhéteur sur toute chose, cherchant partout des chries, des sujets de déclamation, vivant d'allusions et de prosopopées. Dans l'ermitage de Balzac, il se borne à des exercices académiques, politique d'érudition, celle que Balzac appelle « sa vieille maîtresse », compagne surannée des Spéculatifs, ses chers amis. Au village, on charme les heures de loisir à relire « les précieuses reliques » qu'Arrien nous a sauvées de la philosophie d'Epictète ». On y récite des tirades du Cinna de Corneille, on y discute la sauvage passion d'Emilie, « l'adorable furie possédée du démon de la République ». Il est probable aussi qu'on y goûtait l'éloquence de La Boétie.

Mais surtout on y composait des vers latins. On ne sait pas assez non plus quel merveilleux latiniste a été Balzac. Son œuvre latine, lettres, dissertations et poèmes, mériterait une étude complète qui mettrait en relief certains points obscurs de sa vie et des habitudes de son entourage; elle lui a valu, de son vivant, des éloges dithyrambiques (1):

(1) Sarrazin disait en parlant des vers latins de Balzac que « personne » n'était au-dessus de lui, dans les sujets graves », et Costar affirmait qu'il n'y a « point de poète qui ait la bouche plus grande et plus forte ». — Gassendi disait de lui : « *Balzacius cui nemo non gallice modo sed* » *latine etiam scribentium elegantiæ palma non facile cedat* ». — Corneille, parodiant Lucain en son honneur, lui disait, sans scrupule :

.... Tibi carmine ab omni
Cedetur, jurisque tui natura relinquet
Quis votum esse velis.

Gassendi, Heinsius, Sarrazin, Costar, Corneille lui-même l'ont égalé aux anciens. L'abbé Coupé (1), qui s'est exclusivement attaché à l'étude de l'œuvre latine de Balzac, la déclare supérieure à sa prose française, même à ses lettres « dorées » cependant universellement vantées. La poésie était aux yeux de Balzac une chose sacrée, un instrument de perfectionnement moral et de civilisation, au point, dit-il, que c'est crime aussi grave « de débaucher une religieuse » que d'abuser de l'art des vers » (2). Aussi les meilleurs de ses vers latins sont ceux où frémit son enthousiasme pour l'ancienne république romaine (3) et non pas les poèmes bucoliques du *Liber adoptivus* où Balzac, dans ses églogues, sylves, élégies, comme les humanistes italiens qu'il a connus à Rome, imite la manière des Sannazar, Politien et Fracastor, ce qui a contribué à le faire passer pour un Amyntas pastoral, berger discret soupirant pour Diane ou pour Sylvie.

Mais quoi qu'on doive penser de la véritable inspiration de Balzac et des thèmes qu'il a développés dans ces poèmes, ce qu'il faut affirmer surtout de leur importance, c'est qu'ils ont certainement contribué à façonner chez lui la

---

Heinsius l'appelait « Suada ipsa et Gallicana Siren ».
Il est probable que Balzac a collaboré à la fable milésienne de Larissa qui mériterait d'avoir été écrite par un autre poète que Théophile.

(1) Coupé (l'abbé), 1721-1818, professeur de rhétorique au collège de Navarre, polygraphe connu surtout par ses *Soirées littéraires* (1795-1801) et son *Spicilège de litt. ancienne et moderne*, Paris, 1802.

(2) Les œuvres de Balzac sont remplies d'allusions à la poésie latine contemporaine. De nombreuses lettres contiennent des critiques ou des éloges sur des poèmes qu'on soumettait à son approbation. Cf. XIX. 21 — XVIII. 5. Discours 8 à Huyghens, etc.

(3) Cf. à ce sujet un opuscule assez curieux signalé par Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes*, t. III, p. 81), *Les Matanasiennes*, lettres de Pierre Rostain, petit neveu du prieur Ogier. Lyon, imprimerie de Charvin, 1837, in-8° 154 pages. Il est question dans cet ouvrage d'une satire latine composée par Balzac à l'imitation antique, pastiche qui fut publié par Wernsdorf et autres critiques, sous le nom de Turnus, contemporain de Juvénal. M. Rostain démontre, pièces en main, la maladresse des savants et prouve d'une façon péremptoire que cette satire a été écrite par Balzac.

technique du prosateur, et que, suivant la théorie affirmée jadis par Estienne Pasquier en France et Bembo en Italie, cet exercice des vers latins n'a pas été sans effet sur la virtuosité du ciseleur de phrases et du prince de la période.

On retrouve aisément dans sa langue, transposés en français, les procédés usités dans le cadre de ses poésies latines: ici une métaphore, une comparaison, ailleurs une antithèse, des oppositions de mots déjà vus dans une élégie ou dans une églogue. Même adresse, dans les deux langues, pour triompher de la difficulté qu'impose, d'une part, la nécessité de se servir exclusivement du vocabulaire de la bonne époque, d'autre part, l'obligation de compenser la pauvreté d'une langue épuisée, par les artifices de la périphrase. Dans le latin, comme dans le français, emploi identique des synonymes et des redoublements d'expressions.

Mais il y a plus : c'est aussi la tonalité générale du style français de Balzac qui se ressent d'une longue fréquentation avec la poésie latine. Qu'il s'agisse d'un poème pastoral ou d'une satire dans le goût de Juvénal, l'habitude d'habiller des sentiments modernes à la mode antique a fini par créer chez Balzac des habitudse de pensée et des façons de s'exprimer étrangères à son temps. Choix arbitraire d'ailleurs, qui limitait l'idéal antique à une époque trop exclusivement déterminée dans le temps, erreur de sens historique, qui donnait à Balzac, comme à tous ses contemporains la fausse illusion d'avoir pénétré dans la pensée intime et l'âme véritable des anciens. De là cet air de perpétuelle gravité qui circule dans toute son œuvre, ce parfum des vertus de Caton, cette grâce austère de l'éternelle cadence cicéronienne.

Faut-il faire un grief à l'Italie d'avoir exalté l'humanisme de Balzac et de l'avoir orienté vers le choix d'une époque particulière, prise pour modèle unique de la civilisation romaine, doit-on lui reprocher d'avoir contribué à travestir sa pensée sous la pseudo-vérité d'une antiquité de mascarade?

Il vaut peut-être mieux lui rendre grâce d'avoir donné à Balzac un exemple fécond, d'avoir éveillé en lui, avec le désir de la perfection (1), l'horreur du vice qui lui est contraire, d'avoir, en un mot « subtilisé son goût. » Les scrupules de l'Italie, disait-il lui-même, l'ont rendu « religieux », en mettant devant ses yeux « une telle idée de » pureté que les moindres souillures les offensaient ». — « Pour arriver où j'allais, nous dit Balzac, il fallait un » peu s'éloigner de la licence française » (2). Voilà l'éminent service rendu par l'Italie à un génie qui tâtonnait encore, dans le désordre de son époque, au milieu des doctrines contradictoires de ses compatriotes français, à un écrivain novateur qui se levait déjà, et se mettait en marche vers un idéal de beauté que bien d'autres cherchaient en même temps que lui, mais dont il fut le premier à découvrir la route.

2° *Tempêtes et querelles.* — Il était déjà en marche vers la vérité qu'il cherchait, lorsqu'une tempête surgit qui faillit, dit-on, l'abîmer. De graves événements se produisirent, des querelles engagées autour de son nom, mais dont l'importance dépasse l'objet qui leur servit de prétexte. C'est à ces disputes que nous devons les fécondes théories de Balzac, principes même du classicisme naissant.

On connaît l'origine de ces querelles de pédants qui mi-

---

(1) En maints endroits de son œuvre Balzac a fait allusion à l'exemple donné par certains de ses modèles italiens, en ce qui concerne la difficulté d'écrire et d'arriver à la perfection. Outre les passages déjà cités. Cf. l'Entretien IX « qu'il n'est pas possible d'escrire beaucoup et de bien écrire » où il cite Samazar qui mit vingt jours à faire trois opuscules, et surtout Monsignor de la Casa qui, malgré des dons naturels très développés n'a laissé en toute sa vie « qu'un livre de l'épaisseur de deux almanachs ». Balzac ajoute : « C'était l'éloquence attique qu'il cherchait et non pas » l'éloquence asiatique. Il aimait mieux une petite pièce de terre où il n'y » eust que de belles fleurs, des simples exquis et des plantes rares, que » de très grandes campagnes de bled noir, que des pays tout entiers où il » ne se recueillist que de l'avène et du gland ». (Entret. IX.)

(2) Cf. Dissertation XIV.

rent en émoi la France entière, et dont l'écho se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Balzac s'était laissé persuader de donner au public les premières lettres qui lui avaient déjà fait auprès des gens de cour et des savants une si haute réputation d'écrivain. Cette publication, au dire du continuateur de Pellisson (1), causa d'abord une révolution générale parmi les beaux esprits. On ne parla pas de lui seulement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. La république des lettres devint tout à coup une monarchie où Balzac fut élevé à la royauté par tous les suffrages. Tant de succès devait animer l'envie, qui ne pardonne guère qu'à la mort ou au silence.

« Quelques esprits libres (2) qui avaient accoutumé de déclarer » ouvertement leurs avis, trouvèrent à redire en ce que les amis de » M. de Balzac le louaient trop au désavantage des écrivains de son » siècle, dans leurs discours en prose et dans leurs vers-préfaces. » On lui reprochait aussi de se donner lui-même trop de louan- » ges... (3). Les écrivains du siècle, qui pensaient estre les maîtres » jurés du mestier, ne pouvaient voir sans regret qu'un nouveau » venu leur ostast la gloire à laquelle ils aspiraient depuis long- » temps, et que sa réputation s'accrust tous les jours par le grand » nombre de gens qui admiraient ses escrits. Ils auraient bien

(1) *Hist. de l'Acad. fr.*, continuée par l'abbé D'OLIVET, Paris, 1630, t. II, p. 76.

(2) Cf. SOREL. *Biblioth. franç.*, pp. 105 sq.

(3) Goulu, dans les *Letres de Phyllarque à Ariste* (tome I), rapporte, en les exagérant toute une série de rodomontades qu'il attribue à Balzac et à ses admirateurs. Selon lui, Balzac croit avoir trouvé ce que les autres cherchaient, et qu'il a passé tous les autres... il écrit de la même sorte qu'on bâtit les temples et les palais... les ministres citent ses lettres en leur prêche pour texte d'Evangile et les avocats dans les barreaux en lieu des coutumes de France... On les allègue en toutes les bonnes compagnies... si le feu s'était pris à tous les papiers qui sont en France, on trouverait toujours ses lettres dans la mémoire de tous les honnêtes gens comme les livres de Moïse en celle d'Esdras... elles s'attachent si fortement à notre imagination qu'elles deviennent comme partie de nous-mêmes; en voulant parler bon français, on est tout ébahi qu'on parle Balzac, sans y penser... c'est un philtre qui fait aimer le Français aux nations qui habitent aux bords de la mer glaciale et sous la zone torride... qu'enfin, comme on a trouvé de notre temps de nouvelles étoiles, qui avaient été jusqu'ici cachées, Balzac cherche de même dans l'éloquence des beautés qui n'ont été connues de personne, etc...

» voulu détruire cette bonne opinion que l'on avait de lui et faire
» croire qu'il n'y avait que la nouveauté de son style qui lui don-
» nait du prix, et sans faire distinction des choses gaies d'avec les
» sérieuses, ils prétendaient faire passer pour malséant ce qu'il
» avait dit de plus agréable; mais ils ne manquaient point de
» trouver des gens qui leur contrariaient fortement et qui attri-
» buaient à M. de Balzac les plus excellentes quaaités qu'ils se pou-
» voient imaginer... »

Ainsi parle Sorel, qui a fait amende honorable, depuis le temps où prenant part lui-même à ces querelles, il ridiculisait Balzac sous les traits du pédant Hortensius (1).

Du conflit entre les admirateurs passionnés du style de Balzac et ses envieux critiques naquit ce que Sorel appelle « une chaîne de différends », une tête coupée de cette hydre « en faisait renaître d'autres », provoquant de part et d'autre une bibliothèque de libelles dont il serait fastidieux de faire l'énumération (2). Ce déchaînement des gladiateurs

---

(1) Cf. SOREL (*Francion*, passage cité plus haut, chapitre des Circonstances...).

(2) Cf. Lettre de Balzac à M. de Roussiues, 25 janvier 1628. « A la rage
» de mille adversaires, je n'offre que mon seul mépris. Je suis à l'épreuve
» de tous les contes du faubourg Saint-Honoré et de tous les libelles de
» la rue Saint-Jacques. Ils croissent de jour en jour à veue d'œil, et si
» la chaleur des esprits ne se rallentit, il se pourra faire une petite bi-
» bliothèque des sottises qui s'escrivent contre moy. »

Résumé des querelles engagées autour du nom de Balzac.

L'origine des querelles fut la critique que Balzac avait faite des moines feuillants, les comparant aux rats de l'arche de Noé (*Œuvres*, I, 56). On commence à le trouver vaniteux et Garasse (Doct. curieuse) lui donne le prénom de Narcisse. A ce moment, Balzac traite d'un peu haut, du Vair et Coeffeteau (I, 29-30), et malmène Garasse et Théophile. (Cf. SOREL, *Bibl. fr.*, p. 108). A son arrivée à Paris, il est caricaturé par Sorel, dans le *Francion* sous les traits d'Hortensius. Mais il est réconcilié avec Garasse et beaucoup d'amis le comblent de louanges (cf. Recueil de Faret. Lettres de Racan et du marquis de Breval, 1625) et Malherbe le défend et le console (Œuvres de Malherbe, IV, pp. 89-99). Balzac rentre à Angoulême.

1. *Première attaque.* — Le P. André, feuillant, publie la *Conformité....* qui l'accuse de plagiat. Ogier réplique par l'Apologie (sur ce conflit : cf. Tallemant des Réaux, IV, pp. 90 sq.; Conférence de Musac; Œuvres de Balzac, I, 134; Colletet : Disc. de l'éloq. et de l'imitation des anciens).

2. *Deuxième attaque.* — Le P. Goulu, général des feuillants, vient au secours du P. André, et publie les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, violent

de plume dura près de six ans; mais Balzac eut la sagesse de ne pas répondre à ses piètres adversaires, remettant à plus tard la publication des écrits qu'il avait préparés pour sa défense (1). La tempête qui avait pensé l'abîmer (2) ne servit d'ailleurs qu'à augmenter sa réputation et il dut à la malignité de ses ennemis d'avoir pour défenseurs les hommes les plus éminents du siècle, comme Malherbe (3) et Descartes (4).

Il serait oiseux d'insister sur toutes les sottises qui s'imprimèrent de part et d'autre. Laissons de côté pour l'instant les critiques de ceux qu'aveuglait la jalousie et qui, obstinément réfractaires aux véritables beautés de la prose de Balzac, n'en voulaient retenir que les irrégularités. La plupart de ces gens-là, nous dit encore Sorel « se trouvant forcenés par la passion qu'ils avaient à médire de M. de Balzac, ressemblaient à ces malades de fièvre chaude,

---

pamphlet dénonçant les défauts du style de Balzac, et qui obtint un gros succès. (Cf. SOREL : *La comédie des chansons, Le doux entretien des bonnes compagnies;* cf. MALHERBE : *Œuvre*, I, 70; TALLEMANT DES RÉAUX, I, 330.) Balzac a pour ardents défenseurs Mme Des Loges, Mme de Sablé, Bérulle, Cospéan, Racan, etc. La lutte continue par la Comédie des Comédies, le Tombeau de l'Orateur, la Conférence de Musac.

3. *Echos de la lutte en province.* — Javerzac, de Cognac, s'en prend à la fois à Goulu et à Balzac dans son *Discours d'Aristarque à Nicandre.* (Cf. Tallemant, IV, 501, et lettres de Peiresc, I, 772). Les pamphlets les plus célèbres de cette période sont : la *Lettre de l'auteur* (Javerzac) *à M. Bergeron* et la *Deffaite du paladin Javerzac.* A ce coment paraît la célèbre lettre de Descartes qui comble Balzac d'éloges et fait taire les pamphlétaires. (Cf. NISARD, *litt. franç.*, 1844, II, p. 6. — BALZAC, *Œuvres*, II, 308-319 et I, 745. — CHAPELAIN, *Lettres*, I, 152-4).

Cette lutte a duré en tout six ans. La mort de Goulu, en 1629, ramena le calme dans les esprits. Balzac eut la sagesse de tenir secret ce qu'il avait écrit pour sa défense et qu'il ne publia que longtemps après, sous le nom de *Relation à Ménandre* (Maynard).

(1) Cf. *Relation à Ménandre.*

(2) Cf. BAYLE. *Dict. hist.*, art. Balzac.

(3) Cf. la célèbre lettre de Malherbe à Balzac. (*Œuv.* de MALH., éd. Lalanne, I, p. 70.)

(4) La lettre bien connue dans laquelle Descartes fait un éloge pompeux de Balzac, est de 1627. Cf. *Vie de Descartes*, p. BAILLET, in-4°, t. Ier, pp. 141 et 142.

» qui, dans leur resverie, ne se représentaient que chymè-
» res et spectacles affreux. En tout ce qu'ils lisaient dans
» ses écrits, ils ne croyaient voir que des métaphores im-
» propres, des hyperboles exorbitantes, des cacozèles ou
» des catachrèses et autres figures épouvantables du nom
» desquelles ils remplissaient leurs écrits et que les hommes
» non lettrés prenaient pour des monstres de l'Afri-
» que... » (1).

Tout ce que trouvaient à dire de plus fort ces libellistes obscurs sur le succès prodigieux du jeune écrivain, c'est que la France était « empuantie de son éloquence ».

Mais nous devons retenir de ces pamphlets ceux qui, dépassant le domaine des jalousies et des rivalités, élargissent le débat et posent des problèmes intéressant au plus haut point l'histoire du style au XVIIe siècle. Ce n'est plus seulement la personnalité de Balzac qui est en cause, ce sont ses doctrines nouvelles, grosses de conséquences, à l'heure où s'élabore péniblement l'idéal de la littérature classique.

Parmi les reproches les plus véhéments qu'adressaient à Balzac ses fougueux adversaires, figure celui de plagiat. Au dire de ces critiques, il n'y avait d'original dans ses Lettres que ce qui était « bizarre » (1) : tout le reste étant sans vergogne, pillé des Anciens. C'est du moins ce que voulait insinuer l'opuscule d'un jeune feuillant Dom André de Saint-Denis sous le titre significatif de « Conformité de » l'Eloquence de Monsieur de Balzac avec celle des plus » grands personnages du temps passé et du présent », bien qu'il y eût, à vrai dire, dans cette liste fastidieuse de plagiats, quantité de passages peu « conformes », comme le reconnaît encore Sorel, et comme le démontra aisément la réponse éloquente que fit bientôt paraître le prieur

(1) Cf. SOREL (*op. cité*).
(2) Cf. *ibidem*.

Ogier, ami de l'épistolier, sous le nom d'*Apologie pour Monsieur de Balzac*.

Que signifiait au juste cette acusation de plagiat qui préoccupait à ce moment si fort l'opinion publique, au point qu'elle figure également sous la plume de Théophile (1)? Ne nous y trompons pas, il y a là-dessous l'un des problèmes qui ont soulevé depuis le XVIe siècle les discussions les plus passionnées, la vieille question des citations qui, avec l'œuvre de Balzac, entre dans une phase nouvelle. Ce qu'on reprochait à Balzac, au fond, ce n'est pas tant d'avoir pillé les anciens, que d'avoir voulu dissimuler ses larcins.

On sait quel rôle a joué la citation dans l'histoire de notre éloquence française à partir de la Renaissance (2). On la considérait, au même titre que les figures de pensées et de mots, comme un embellissement essentiel du discours. Vainement certains esprits comme Pasquier et plus tard du Vair, s'élevant contre l'étalage d'érudition pédantesque, avaient tenté d'en interdire l'usage; la citation restera à la mode pendant toute l'époque classique. Si Filères et Caussin la condamnaient en principe, La Mothe Le Vayer et Charles de Saint-Paul la considèreront encore

(1) Cf. THÉOPHILE, *Lettre à Balzac* (œuvres de Th., éd. Alleaume, II, 285) : « ... Les sçavants disent que vous pillez aux particuliers ce que vous donnez au public et que vous n'escrivez que ce que vous avez leu. Ce n'est » pas estre sçavant que de sçavoir lire. S'il y a de bonnes choses dans vos » escrits; ceux qui ne les connaissent pas ne peuvent point vous louer, » et ceux qui les cognoissent sçavent qu'elles ne sont pas à vous. Les » Anciens n'ont mérité que pour eux. Tout ce que vous avez du leur est » bon, mais tout ce que vous avez du vostre est contre vous... »

(2) Cf. sur toute cette question RADOUAUT (*Thèse sur du Vair*). Les idées d'Estienne Pasquier ne toucheront le public qu'assez tard, puisque c'est en 1619 qu'André Duchesne publiera sa correspondance. Filères et Caussin n'ont fait que reprendre les idées de du Vair contre l'usage des citations. — La Mothe Le Vayer (*Consid. sur l'Eloq.*, 1669, IV, 77) s'oppose à ce que la doctrine et les citations soient exclues de la grande éloquence; il admet qu'on l'interdise seulement dans l'éloquence vulgaire ou populaire. — Charles de Saint-Paul dans son *Tableau de l'éloquence française*, mentionne les citations parmi les huit moyens d'embellir le discours.

comme un des ornements les plus indispensables de l'éloquence. Personne n'osait contester la nécessité d'emprunter aux anciens des sentences propres à donner du poids à la pensée, à rehausser le ton et la valeur générale de l'expression. Il suffit de lire à ce sujet les conseils que donne aux jeunes écrivains l'adversaire le plus acharné de Balzac, le père Goulu lui-même, dans sa comparaison des Topiques avec les cabinets à tiroirs qu'on voit en Allemagne : l'orateur, dit-il, doit fouiller partout et fureter dans les cabinets où sont renfermés les trésors de l'éloquence, pour en tirer avec choix et jugement les pensées et les inventions qui peuvent enrichir le sujet dont il veut traiter (1). Le pillage des anciens demeurait donc autorisé et même recommandé à l'écrivain et il semble que sur ce point Balzac aurait dû être à l'abri des reproches dont il fut accablé.

Mais le danger était ailleurs. On assiste en effet, au début du XVII[e] siècle, à une évolution fort curieuse du goût en matière de citations, qui explique le sens véritable des polémiques engagées autour des Lettres de Balzac. L'habitude s'était imposée, très stricte, pour tous les écrivains, de toujours faire connaître les auteurs auxquels ils faisaient des emprunts. Ils espéraient ainsi échapper au reproche de pédantisme déjà dénoncé par du Vair, les citations n'ayant plus l'air désormais que d'être des arguments et des preuves invoquées à l'appui de leurs conceptions personnelles (2). Un autre scrupule autorisait encore cette précau-

---

(1) Cf. Observations de Nicandre sur le livre d'Aristarque, p. 48; « Phyllarque (Goulu) fait comparaison des Topiques avec les cabinets » d'Allemagne, disant que, comme dans ces cabinets il y a plusieurs » tiroirs pleins de richesses, qui s'ouvrent avec artifice, de même, dans les » topiques il y a diversité de tiroirs ou de lieux d'où l'orateur doit tirer » avec choix et jugement les pensées et les inventions qui peuvent enri- » chir le sujet dont il veut traiter. Or, après cela, quel mal y a-t-il d'aver- » tir Ariste, que quand il viendra à fouiller et à fureter dans les cabinets » où sont renfermés les trésors de l'éloquence, il n'en tire point de » pensées qui ne soient accompagnées de vérité... »

(2) La plupart des théoriciens autorisent l'usage de la citation, quand le passage cité exprime une pensée de choix sous une forme si heureuse

tion : la superstition de l'antiquité était telle, le respect des anciens, à qui l'on prétendait tout ramener, était si profondément enraciné dans les esprits, qu'on appréhendait le risque, dans l'esprit du lecteur, d'une confusion possible entre la pensée empruntée d'un ancien, et la production originale d'un écrivain moderne. Il y a quelque naïveté dans cette déclaration de Guéret, lorsqu'il affirme « qu'il faut » toujours nommer les auteurs que nous citons, parce que » nous nous mettons au hazard de faire condamner les » plus sages de l'antiquité si nous nous servions de leurs » raisonnements sans en avertir nos juges. (1)

Bien intéressante aussi, cette réflexion de Garasse (2), trop peu connue, au début de la *Somme théologique,* au sujet des mêmes citations. Accusé, lui aussi de piller les anciens, il a été comparé, dit-il, au Jaquemart de la Samaritaine « qui n'entend pas les heures, lesquelles néanmoins » il rapporte sur le timbre : d'autant qu'à son dire, je n'en» tends pas les passages des anciens autheurs que je rap» porte dans mes écrits. » Pour mettre fin aux criailleries du Pont-Neuf il rejettera, dit-il, dorénavant toutes ses cita-

---

que tout essai de traduction échouerait fatalement. On exige que les citations soient bien choisies afin de servir d'argument et de preuve. C'est ainsi que Charles de Saint-Paul (*Tableau de l'Eloq. franç.*, p. 140) désapprouve ceux qui citent des textes « où il n'y a rien d'extraordinaire et de » sentencieux ou qui soit *de poids...* ». Guéret exprime la même opinion dans ses *Entretiens sur l'Eloquence de la chaire et du barreau*, pp. 155 sq.

(1) Cf. Guéret, *Entretiens sur l'Eloquence de la chaire et du barreau*, p. 177.

(2) Cf. Garasse. Préface de la *Somme théologique*. « ... Mais pour moy » si j'ose dire mon advis, j'ayme mieux ma naïve pauvreté que des ri» chesses affectées qui me viennent par chastiment ou par le larrecin de » mes ancêtres. Pour cet effect, et pour rendre mon style plus net, j'ay » retranché de mon texte toutes les citations latines et estrangères qui » pouvaient entrecouper le sens et servir de quelque accroche à l'esprit » des lecteurs. Il est vray que j'avois cette coustume qui m'estoit com» mune avec les autres escrivains qui sont estimés judicieux, d'entre» mesler dans ma composition françoise quelques sentences latines ou » grecques, lesquelles j'enchassois en qualité d'ornement, mais je me » suis apperçu que je faisois avec les autres, qui tiennent le mesme train, » comme les Bohêmiennes qui font parade de leurs larrecins... »

tions dans la marge comme « en leur place naturelle ». Et il ajoute cette boutade caractéristique. « Les rivières des-
» bordées charroyent souvent et portent sur leurs bords de
» grandes richesses, qu'elles avoient ravy par leur inonda-
» tion et nous savons que la mer océane jette sur l'arène
» des pièces d'ambre gris. Ce qui ne serait que des ordures
» dans son canal faict des thrésors sur la terre, les passages
» estrangers qui ne serviraient que d'empeschements ou
» déjections dans le coulant de mon ouvrage pourront
» estre recueillis en qualité de richesses, quand ils seront
» sur les bords. »

Il suffit de mettre en regard de ces réflexions de Garasse les déclarations courageuses de l'Apologie, pour comprendre la distance qui le sépare, lui, et ses contemporains, de Balzac et pour que, du même coup, tombe d'elle-même l'accusation de plagiat formulée à la légère contre ce dernier. Ignorance profonde d'obscurs critiques à courte vue qui n'ont jamais compris qu'avec Balzac naissaient, fort heureusement pour les lettres françaises, d'autres méthodes génératrices de progrès, sans lesquelles l'imitation des anciens n'eût jamais été pour nous qu'un stérile jeu de l'esprit. La question n'était plus de rejeter sur les bords et dans les marges, comme le voulait Garasse, les richesses de l'antiquité; il s'agissait au contraire de dériver ces richesses, de les utiliser, de les incorporer au discours français, dans une fusion si harmonieuse, qu'on ne distinguerait plus, sous les eaux du fleuve, l'apport limoneux mais fertilisant des affluents.

Voilà la leçon que donnait la prose de Balzac, et certains contemporains plus avisés ne s'y sont pas trompés :

« On a mis en crédit une sorte d'éloquence où l'on n'allègue pas
» simplement les exemples et les autorités des anciens, mais on
» tire leurs bons mots de leur place sans rien citer et on y joint
» des figures qui déguisent agréablement les choses. C'est ce qu'on
» prétend qu'a fait M. de Balzac, se servant adroitement des pas-
» sages de quelques autheurs et des apophtegmes illustres qu'il a
» enchâssés dans ses écrits, et qu'il a entremêlés de figures d'ora-

» teurs qui ont excité l'admiration de tout le monde par la nou-
» veauté de ce style... (1) »

Pas de plagiat ni de larcin dans l'œuvre de Balzac, déclare fièrement l'*Apologie*, mais une imitation adroite. Imiter ne veut pas dire dérober et « l'imitation est toujours louable » quand elle s'accompagne d'industrie et que nous choisis» sons un excellent patron pour l'imiter, et que nous l'imi» tons dans ses plus excellentes parties ». Il faut lire tout le début de cette *Apologie* où s'affirme, avec le plus grand respect pour les anciens (2), le désir de les égaler, pour comprendre qu'un pas décisif vient d'être franchi vers l'indépendance, et qu'après les efforts de quelques grands ouvriers comme Balzac, le classicisme est prêt à naître de l'imitation originale de l'antiquité (3)

Malherbe avait déjà ouvert la voie pour la poésie. Après « les ravaudeurs et fripiers » de la Pléiade qui « traduisent mal au lieu de bien imiter » et qui « barbouillaient, défigu» raient, déchiraient dans leurs poèmes les anciens poètes » qu'ils avaient lus », Malherbe avait donné des « imita» tions plus fines et plus adroites ne gastant point les in» vention d'autruy en se les appropriant » (4). Avec Bal-

(1) Cf. Sorel (*De la connaissance des bons livres*), à rapprocher de ce passage de l'*Apologie :* « Il est donc question de dérober l'art et l'esprit » des anciens, plutost que leurs paroles; ou bien si quelquefois on se » sert encore de leurs passages, il faut que ce soit avec bien de la pré» caution... c'est-à-dire qu'on y apporte un tel déguisement, que la chose » change de face et ne puisse pas même estre reconnue de ceux à qui » elle appartient, s'ils revenaient aujourd'huy au monde... »

(2) Cf. *Apologie :* « Pour moy, j'honore l'antiquité et défère beaucoup » à ces premiers hommes, qui nous ont donné ce qu'ils n'avaient reçeu » de personne et ont esté sçavans sans avoir esté enseignez que de la » Nature. Mais quand nous ne leur devrions rien, et que nous ne serions » pas, comme nous sommes, héritiers de leurs inventions et de leur » expérience, l'advantage qu'ils ont d'estre venus devant nous au monde » est toujours un droit d'aînesse que nous sommes obligez de recon» naître... »

(3) C'est la théorie que soutiendra plus tard Colletet. (*Discours de l'éloquence et de l'imitation des Anciens*, 1636.)

(4) Cf. Balzac (*Dissert.* 24) : « Il (Malherbe) ne gaste point les inven» tions d'autruy en se les appropriant. Au contraire, ce qui n'était que

zac, son Restaurateur, la prose française, suivant l'exemple de la poésie, allait désormais se mettre en marche vers les plus brillantes destinées.

Ainsi apparaît l'inanité des querelles engagées autour de Balzac et l'ignorance de ses détracteurs, sur cette question des anciens. Il aurait fallu plutôt lui faire un éloge de les imiter, car il aurait pu répondre comme Desportes, accusé d'avoir pillé les poètes italiens « qu'il aurait voulu les piller encore davantage » (1).

Il y avait moins de rodomontade qu'on ne le croyait dans son affirmation qu'il était le vrai créateur de ses ouvrages, qu'il « prenait l'art des anciens comme ils l'auraient pris » de lui s'il fust venu au monde devant eux ». Il n'y en avait pas du tout non plus à déclarer qu'il s'était rencontré en certains passages avec les anciens, tout bonnement parce que : « Il y a quelques semences de vérités et quelques rai- » sons universelles communes aux grands esprits, qui vien- » nent à s'esclore toutes pareilles, lorsqu'ils ont à discourir » sur les mêmes matières » (2).

C'est à la recherche de ces lieux communs d'éternelle sagesse, constituant l'ensemble des idées morales qui peuvent être les vérités directrices de la vie que, suivant l'exemple de Balzac, s'attachera l'œuvre des lettrés du XVII[e] siècle, au point d'être, suivant le mot bien connu de Proudhon, « la transfusion dans l'âme française du génie des anciens peuples » (3).

» bon au lieu de son origine, il sait le rendre meilleur, par le transport » qu'il en fait; il va presque toujours au delà de son exemple et, dans » une langue inférieure à la latine, son français égale ou surpasse le » latin. »

(1) Cf. *La Rencontre des Muses de France et d'Italie*, Lyon 1604. (GOUJET, *Bibl. franç.*, XIX, 72.)

(2) Cf. *Apologie* et cf SOREL, *Bibl. franç. :* On ne peut nier que M. de » Balzac s'est souvent rencontré dans le même sens (que les anciens) et » qu'il a dit presque la même chose. C'est qu'il y a des vérités qui ne » sçauroient avoir deux faces et que les bons esprits monstrent souvent » d'égales forces dans leurs raisonnements.... »

(3) Cf. P.-J. PROUDHON (*De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, 1858, tome III, p. 163).

Après cela, il paraît contradictoire de reprocher à Balzac, comme le fait Goulu, de ne pas connaître les anciens. L'accusation de plagiat, lancée par dom André de Saint-Denis semble incompatible avec l'ignorance des textes de l'antiquité, qui est au yeux de Phyllarque le défaut essentiel de Narcisse. Le pamphlet absurde de Goulu ne mériterait pas de retenir l'attention, s'il n'était significatif d'une façon de penser et d'une attitude d'esprit dont le succès de Balzac marquera heureusement le déclin : la superstition intransigeante de l'antiquité.

On connaît les exagérations (1) du terrible Feuillant mis en fureur par la réputation de l'Epistolier. Selon lui, les Français sont fous d'oser comparer Narcisse aux géants de l'antiquité, comme si l'on pouvait comparer au chêne le vulgaire potiron et les coquillages au Colisée. D'ailleurs Balzac-Narcisse ignore totalement les orateurs de la Grèce et de Rome, ou ne les connaît que pour les avoir vus à l'Ecole ou dans les marges de Saint Mathieu. Où donc ce jeune efféminé, confit en voluptés, Sardanapale égaré à la cour papale pourrait-il avoir acquis l'abondance judicieuse de pensées et l'expérience de la parole qui fait le mérite de ces grands génies? Il n'est pas mieux préparé à l'éloquence que la jeunesse de son temps à qui manque l'exercice de la mémoire et la longue méditation des maîtres sans lesquels toute prétention oratoire ne saurait être qu'illusion...

De telles acusations n'ont guère plus de valeur que les admonestations de Garasse bornant l'érudition de son ancien élève au recueil d'expressions latines dicté par lui à Puygarreau. Tout ce que nous connaissons de Balzac et de son enthousiasme d'humaniste, de sa culture étendue, de son idolâtrie pour la Rome antique transportée par lui jusqu'au village, nous met en garde contre les hyperboles

---

(1) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, Paris, Buon, 1627, 2 vol. (Voir en particulier tome I, lettres 1, 3, 11, 16, 19, 23 et tome II, lettres 1, 2, 20.)

de Phyllarque et nous invite à expliquer par d'autres raisons plus générales l'âpre poursuite du Feuillant.

La vérité est que Goulu a voué aux anciens une admiration sans réserve et qu'il représente dans sa ferveur première l'attachement aveugle du passé à leurs exemples et à leur doctrine. Champion attardé de l'antiquité dans un siècle qui cherche à se dégager de l'étreinte du pédantisme, il incarne l'enseignement de Ramus tempéré par les remontrances de du Vair. Persuadé que les anciens ont tout dit, qu'on trouve chez eux non seulement les idées mais encore la façon de les exprimer, il croit devoir châtier les novateurs qui s'égarent hors des chemins battus. Champion d'une cause sainte, il remplit, dit-il, une mission de salubrité publique. Ulysse chrétien (1) chargé de rompre le charme d'une nouvelle sirène, il veut désabuser le monde et surtout la jeunesse, qui se formait à l'imitation d'une vicieuse éloquence, celle de Narcisse.

— Ecoutons-le énoncer sa théorie de l'imitation « nécessaire à ceux qui veulent parvenir à la gloire de l'éloquence ». Selon lui, « notre imitation est parfaite, lorsque par les règles de l'analytique, nous développons et décousons la besongne d'un autheur et que nous considérons et voyons à l'œil quel artifice, quel moyen, quelles règles il a suivies pour faire un tel ouvrage, et puis, lorsque selon ces mêmes moyens et ces règles, que nous avons bien comprises et entendues, nous nous appliquons à faire une besongne ou un ouvrage qui lui ressemble..., comme Gioseffin tient de la manière de Michel-Ange et le Guido bolonais de celle de Raphaël d'Urbin... » (2)

On croirait entendre Ramus, dans sa Dialectique, recommandant de faire l'anatomie des œuvres antiques par l'analyse ou la « dièrèse », avant de passer, suivant sa méthode,

(1) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, tome II, lettre I.

(2) idem, tome II, lettre XVI.

au travail de « genèse » ou de « synthèse », qui est la mise en application des tropes et des figures de mots reconnus dans les livres des anciens.

Ecoutons maintenant Balzac, annonciateur des temps nouveaux, proclamer pour l'écrivain le droit au progrès, se glorifiant d'inventer beaucoup mieux qu'il n'imite et d'avoir trouvé de nouvelles régions au monde de l'éloquence (1).

« Il faut donc considérer non si une chose est ancienne, mais si » elle est juste ou raisonnable et ne s'arrester point tellement aux » bornes que nos pères ont plantées, que nous ne nous réservions » la liberté de juger de ce qui est au delà et le courage d'aller plus » avant s'il nous est possible. Que si la déférence aveugle que quel- » ques-uns rendent à l'authorité des anciens eust été en crédit au- » trefois, les Arts et les Sciences seroient encore dans leur enfance, » les tableaux auraient besoin de souscription, les mariniers n'ose- » roient perdre de vue l'étoile de l'Ours, la philosophie serait en- » core dans le ciel et la géométrie au plus profond de la terre. » Mais nos prédécesseurs en ont autrement jugé, car ils ont telle- » ment suivi ceux qui les devançaient de temps, qu'ils les ont pré- » cédez en suffisance et ont tellement basti sur les pierres d'attente » qu'ils avoient laissées, que l'édifice a changé de face. Apelles l'a » enchéri sur Timantes; Aristote sur Parmenides, Démosthène sur » ses maîtres, de sorte que si nous voulons imiter les anciens, nous » n'imiterons pas les anciens : c'est-à-dire que comme ils ne se » sont pas arrestez aux limites que leurs prédécesseurs leur avoient » marquées, aussi ne devons-nous pas imiter ceux-cy en telle façon, » que nous nous renfermions dans les termes de leur portée, sans » oser entreprendre de les passer... »

Balzac avait déjà affirmé son indépendance, dans ses premières lettres, en ces termes :

« Je prends l'art des anciens comme ils l'eussent pris de moy si » j'eusse esté le premier au monde, mais je ne dépends pas servi- » lement de leur esprit, ni ne suis pas né leur subjet pour ne suivre » que leurs lois et leur exemple (2). »

---

(1) Cf. *Apologie pour M. de Balzac*, début.

(2) Cf. *Œuvres*, 1665, tome I, p. 86. Cf. la réflexion de Pascal sur les modernes, véritables ancêtres des anciens. (Fragment d'un *Traité sur le vide*, 1647.)

On le voit nettement, entre Goulu et Balzac se creuse un fossé profond. Il ne s'agit plus de querelles ou de rivalités mesquines autour de la réputation de Narcisse, mais de deux conceptions opposées sur une question fondamentale: l'éloquence française allait-elle continuer à se traîner à la remorque des anciens par une imitation servile, ou fallait-il résolument, sans qu'elle reniât les exemples du passé, lui donner des ailes et tâcher de l'orienter vers de nouvelles destinées? Balzac annonce cet avenir, l'originalité dans l'imitation, principe essentiel de nos grands classiques (1).

Une réflexion assez curieuse d'un des plus obscurs pamphlétaire (2) de ce différend fameux, donne une conclusion dont Balzac put faire son profit: Aristarque (Javerzac) parlant de Goulu, déclare non sans malice qu' « il veut » nous montrer la route de l'éloquence comme ces Hermès » qui dans les carrefours montraient le chemin mais n'y » allaient jamais! » Il était temps de franchir l'espace, et Balzac, se dégageant des traditions et des doctrines, va s'élancer sur la route seulement indiquée par les Hermès impuissants du carrefour.

E. En dehors des traditions.

1° *La guerre au pédantisme.* — A tous les détracteurs acharnés contre lui, Balzac répondait, dit-on, « qu'ayant » pris le dessein d'apporter de l'ornement à la France par » ses ouvrages, il lui fallait vaincre les obstacles qui s'y » opposaient » (3). Le plus redoutable de ces obstacles, auquel Balzac avait voué une haine solide, était sans contredit le pédantisme. Son animosité avait dans le passé des

(1) Cf. La Fontaine : « Mon imitation n'est pas un esclavage..., etc... »

(2) *Discours d'Aristarque à Nicandre sur le jugement des esprits de ce temps et sur les fautes de Phyllarque.* Rouen, 1629, p. 57.

(3) Cf. Sorel. *Bibl. franç.*, MDCLXIV, pp. 105 sq.

racines profondes, elle remontait à l'époque de son contact avec les cuistres du collège de Puygarreau qui lui firent prendre en horreur Cicéron, tyran de son enfance, et elle n'avait fait que s'exaspérer au cours des années par la rencontre de toute une galerie de pédants qu'il a sans pitié cloués au pilori dans ses lettres, discours et dissertations, tant en latin qu'en français. On voit défiler dans son œuvre tout ce que le siècle a pu produire d'achevé en matière de pédantisme. C'est par exemple le professeur Crassot « dangereuse bête » dont il se glorifiera plus tard de « montrer la » dépouille à la France » (1) ; c'est l'humaniste Heinsius, le grand docteur de l'époque, divinité à laquelle il fut d'abord soumis, mais à l'égard de laquelle il sentit de bonne heure s'élever dans son âme des mouvements de blasphème et des pensées de défiance (2) ; c'est Guyet (3), le philologue

---

(1) Cf. *Relation à Ménandre*, 4e partie, dissert. XI : « N'ayant pas eu à » combattre de plus dangereuses bêtes que celle-là, ce me serait aujour- » d'hui une belle gloire d'en montrer la dépouille à toute la France, et » de ne laisser ignorer à personne que j'ay esté iadis sous la discipline » du docteur Crassot... »

(2) Cf. Discours VIII. « Dans l'âme la plus soumise, il s'eslève des mou- » vements de blasphème et des pensées involontaires qui font que quel- » quefois elle se défie de la divinité même en laquelle elle croit... »

(3) Balzac a connu Guyet à Metz où il avait accompagné d'Epernon et où il prit contact avec Coeffeteau vers 1618 (cf. thèse d'Urbain). Cf. la lettre de Balzac, datée de Metz, 15 août 1618, dans les *Œuvres*, éd. 1665, tome I, pp. 215 sq. « ... J'ai vu cet homme, Monseigneur, qui est armé de » pointes, qui dans les plus paisibles conversations ne veut rien débiter » ni rien recevoir qui ne soit dilemne ou syllogisme... cette éloquence » querelleuse m'estonne plus qu'elle ne me persuade. Ceux qui sont d'or- » dinaire auprès de lui courent à mon avis la même fortune que ceux » qui sont proches des embouchures du Nil. Il n'est point de déborde- » ment pareil à celui de ses paroles. On ne lui donne point impunément » audience et un mal de tête de trois jours est le mieux qui puisse arri- » ver à quiconque l'écoute une après-dinée. On vous prie, Monseigneur » de ne pas nous abandonner... et de venir délivrer nos compagnies d'un » des plus grands fléaux qui ait affligé il y a longtemps la société » civile... »

Cette lettre est reproduite à la suite du *Barbon*, édit. 1648, in-8°. On sait d'ailleurs que Guyet fut un des originaux du Barbon. (Cf. *Revue d'Hist. litt.*, 1908. Drouhet, *les originaux du Barbon.*)

messin, véritable charlatan de la sophistique « un des plus » grands fléaux qui ont affligé la société civile », et bien d'autres encore dont Balzac ne nous dit pas les noms, mais dont il serait facile d'établir l'identité, par exemple l'Illustre Débauché (1), « le plus grand pédant de tous les siè- » cles », véritable encyclopédie vivante « qui savait jus- » qu'à une enseigne d'hostellerie de Perse et jusqu'à un » buisson des pays du grand Mogor... » ; ou encore le pédant de robe longue du collège de Cambrai (2), tyran du mont Sainte-Geneviève, qui ne trouvait jamais rien de supportable dans les livres « qui ne les alléguait jamais que » pour les reprendre, qui médisait, au lieu d'enseigner, de- » puis le matin jusqu'au soir... qui disait à ses écoliers qu'il » n'y avait que Dieu et luy qui sçeussent l'explication d'un » tel vers de Perse, d'un tel passage de Plaute et ainsi du » reste. »

N'oublions pas dans cette revue des grotesques, l'illustre professeur Montmaur, le roi des cuistres, qui traîna derrière lui toute une armée de pamphlétaires et contre lequel Balzac fut le premier à sonner le tocsin. (3)

On le voit, Balzac fut, dès sa jeunesse, et resta toute sa vie l'ennemi déclaré des pédants et du pédantisme, dont il poussera la critique jusqu'aux proportions de la caricature et du burlesque, dans son Barbon, véritable synthèse

---

(1) Cf. *Lettres,* livre XV, lett. 14 à Boisrobert.

(2) Cf. *Entretien X* (le faux critique).

(3) Sur Pierre de Montmaur, professeur en langue grecque de l'Université de Paris, cf. Recueil de SALLENGRE (*Hist. de Fr. de Montmaur*, La Haye, 1625) contenant les innombrables pamphlets dirigés contre ce pédant par Feramus, Ménage, Rigault, Sarrazin, Adrien de Valois, Remi, Dalibray, Le Vayer, Scarron, Furetière, etc... — C'est à tort que Bayle, sur la foi des Valesiana, attribua à Ménage l'honneur d'avoir le premier « sonné le tocsin » contre Montmaur. C'est *Balzac* qui fut le premier à l'attaquer dès 1621, dans une lettre latine à Boisrobert et dans son opuscule : *Indignatio in Theonem ludimagistrum ex-jesuitam laudatorem ineptissimum eminentissimi cardinalis Valetæ.*

de tous les ridicules rencontrés sur sa route (1). Il semble s'être donné la mission (5) de pourchasser le fléau partout où il se trouvait et d'en débarrasser à tout jamais la République des Lettres. « J'ayme la discipline et la justesse, » mais je hay le pédantisme et l'affectation » (3), telle fut la devise de ce champion du bon goût et de la clarté.

La lutte devait être longue et difficile, même après les efforts de Balzac. On ne triomphe pas si aisément d'une hydre aux cent têtes, d'une contagion qui s'était étendue à tous les domaines de la pensée dans les lettres françaises. Le pédantisme, depuis la Renaissance, coulait à pleins bords, tous les genres en étaient infectés, l'éloquence aussi bien que l'art dramatique, le barreau comme la chaire des prédicateurs. Avec quelle vigueur Balzac dénoncera l'abus de l'érudition dans des œuvres où elle n'a que faire et où elle gâte les meilleures choses! Que dire de ces comédies, par exemple où l'excès de pédantisme a tué le naturel? Sous prétexte d'érudition, des auteurs sans goût « font » parler toutes les personnes comme si elles avoient toutes » estudié, comme si l'Université estoit devenue toute la » Ville, comme si les Histoires rares et les Fables peu con- » nues, les Allégorics et les Antithèses s'estoient desbor- » dées jusque dans les appartements des femmes, dans les » salles du commun, dans les boutiques des Artisans... ».

(1) Drouhet (*Revue H. L.*, op. cité) prétend que les originaux du Barbon sont : l'archevêque de Rouen François de Harley et François Guyet, familier de d'Epernon et précepteur de Louis de Nogaret. Il est infiniment probable que d'autres pédants sont encore visés dans le Barbon. Cf. la dédicace à Ménage, dans l'édition originale du Barbon. « C'était un spectre » et un phantosme de ma façon, un homme artificiel que j'avais fait et » organisé... »

(2) Les contemporains de Balzac le considéraient d'ailleurs comme le champion de l'anti-pédantisme. Parmi les pamphlets dirigés contre le pédant Montmaur, un certain nombre sont dédiés à Balzac; p. ex. celui de Ménage : *Métamorphose de Gorgilius*, 1636, ainsi que des pamphlets de Feramus, avec dédicace en vers latins adressée à Balzac. Cf. le Recueil de Sallengre, op. cit.

(3) Cf. Discours VIII.

On dirait que les personnages de ces pièces « ont appris » par cœur des sentences et qu'ils les allèguent de quelque » autre. On les nomme acteurs improprement : ce sont de » véritables récitateurs; ce sont des enfants qu'on a chif- » flés pour un jour de cérémonie et non pas des hommes » qui traitent ensemble dans la conversation ordinai- » re... » (1)

Que dire aussi des prédicateurs à la mode du jour, qui font un étalage déplacé de leur érudition (2) et mettent en œuvre tous les procédés de l'école pour « friser et parfu- » mer les prophètes » (3) ? Balzac s'élèvera avec violence contre ce travestissement pédantesque de la parole chrétienne : « Le prophète qu'on m'a fait voir dans la para- » phrase qu'on m'a montrée m'a fait compassion dans » l'estat où je l'ay veu. J'ay eu pitié de l'extravagance de » son équipage, de sa ridicule galanterie, de son air de » cour, et, tout ensemble, de ses marques de collège. Les » fleurs de rhétorique, la broderie du stile figuré, l'osten- » tation et la pompe de l'Ecole, pourroient bien estre en » un autre lieu, mais icy elles ne sont pas en leur place. » Celuy que j'ay veu est un chercheur de pointes et un » faiseur d'antithèses. C'est un sophiste. C'est un déclama- » teur, c'est tout autre chose qu'un prophète... »,

---

(1) Disc. VI. (*Du Caractère et de l'Instruction de la Comédie*). « Quelqu'un leur ayant dit que les poètes comiques enseignoient, et qu'ils » étoient appelés docteurs, ils ont pris à la lettre ce qu'on leur a dit et » se sont imaginés que pour passer maistres, il faloit dogmatiser et venir » estaler sur la scène les plus subtiles connaissances qu'ils avoient » acquises à l'Eschole... On trouve dans leurs poèmes, tous les lieux » communs, toute la crudité et toute l'indigestion de leurs estudes. Ils » y allèguent la Sainte Ecriture et les Conciles, Saint Augustin et Saint » Thomas, le droit civil et le droit canon, et croyent, à mon avis, que » la Théologie doit entrer en leurs divertissements par la même raison » que la Sarabande fait une partie de leur dévotion... »

(2) Sur le mauvais goût et le pédantisme des prédicateurs avant Bossuet. Cf. thèse de Jacquinet, ch. 1 et 2 (*Les prédicateurs au XVII[e] siècle avant Bossuet*. Didier, 1863, Paris).

(3) Cf. *Socrate chrétien* (Disc. VII).

Bref, de quelque côté qu'on se tournât, l'éloquence française en général paraissait, au temps de Balzac, vouée à l'impuissance, tant que la raison souveraine n'aurait pas pris le pas sur la science encombrante des pédants. Balzac le comprit : « ... (1) Il est certain que les gens dont je parle » se servent d'ordinaire de la science contre la raison. Ils » chargent toujours leur mémoire et ne songent jamais à » former ny à cultiver leur jugement. Copistes, récitateurs, » allégateurs éternels, ils ne disent rien, ils ne sçavent que » redire, à peu près comme ces messagers d'Homère, qui » rapportent toujours en mesmes termes le commande- » ment qu'on leur fait. »

Etait-il donc impossible d'être éloquent et de bien écrire en Français sans être savant, l'art du style était-il inséparable de la doctrine? Balzac ne le croyait pas, et l'abolition de ce préjugé sera toujours une de ses préoccupations dominantes. « N'en déplaise à l'Université, il y a une Logique » naturelle et de sages ignorants... en tous pays, il y a des » docteurs en langue vulgaire. La Raison peut faire toute » seule de grandes choses, sans l'assistance de l'art et de la » science. » (2)

Mais il y a plus; on ne voit pas que les gens prétendus savants soient ceux qui réussissent le mieux à plaire et à toucher les âmes. Le beau résultat de borner son ambition à suivre les règles de Quintilien ou d'Aristote et de n'avoir point péché contre les préceptes de l'art si l'on n'atteint pas le but qu'on se propose, et qui est de persuader : on agit comme ce médecin qui se glorifiait d'avoir tué un malade, en suivant la plus belle méthode du monde. (3)

(1) Cf. *Entretiens*, IX.

(2) Cf. *Entretiens*, XVI.

(3) Cf. *Aristippe*, III. « Ils sont satisfaits s'ils n'ont point péché contre » les règles de l'art; et je les trouve en cela semblables à un médecin de » Milan.. qui se glorifiait d'avoir tué un malade avec la plus belle mé- » thode du monde. È morto, disait-il, canonicamente, è con tutti gli » ordini. »

En vérité ce ne sont pas les maîtres d'escrime qui font les grands capitaines ni les grammairiens de race qui sont d'ordinaire fort éloquents, ni les vivandiers de l'armée qui gagnent les batailles « ce ne sont pas non plus les compi- » lateurs de lieux communs ny les copistes de rhétoriques » d'autruy, ny les traducteurs de quelques chapitres de » Quintilien qui attaquent et qui emportent les âmes » (1).

Voilà qui est net, et Balzac annonce le glas du pédantisme expirant :

« Le monde est devenu raisonnable et la pédanterie des compi- » lateurs ayant perdu son crédit dans l'Université mesme, je dis » dans le plus bas estage de l'Université, et dans la cinquième du » collège, elle ne nous empeschera plus de faire advouer au Louvre » et aux Parlements qu'il y a souvent grande différence entre un » docteur et un animal raisonnable... (2) »

De là cette distinction entre la vraie et la fausse éloquence que personne encore n'osait établir, pas même du Vair, et que Balzac, devançant Pascal, a su formuler avec une clarté pittoresque et non dépourvue d'énergie : « La » vraye éloquence est bien différente de cette causeuse » des places publiques et son stile est bien esloigné du » jargon ambitieux des Sophistes grecs... elle ne donne pas » seulement à ses ouvrages un visage, de la grâce et de la » beauté comme Phidias; mais un cœur, de la vie et du » mouvement, comme Dédale. Elle ne s'amuse point à » cueillir des fleurs et à les lier ensemble; mais les fleurs » naissent sous ses pas, aussi bien que sous les pas des » déesses. En visant ailleurs; en faisant autre chose, en » passant pays, elle les produit...

» Il y a une Faiseuse de bouquets et une tourneuse de » périodes, je ne l'ose nommer Eloquence, qui est toute » peinte et toute dorée; qui semble toujours sortir d'une » boëte; qui n'a soin que de s'ajuster et ne songe qu'à faire » la belle... elle est creuse et vuide de choses essentielles,

(1) Cf. Discours V à Costar.
(2) Cf. Discours V.

» bien qu'elle soit claire et résonnante de tons agréa-
» bles... (1) ».

Et voici qui est plus net encore, dans le discours suivant, cette phrase qui annonce décidément des temps nouveaux:

« Il y a deux sortes d'éloquences, l'une pure, libre et naturelle,
» l'autre figurée, contrainte et apprise, l'une du monde, l'autre de
» l'Eschole; l'une qui n'a rien que le sens commun et la bonne
» nourriture ne puisse dicter; l'autre qui conserve l'odeur et la
» teinture des livres et des sciences; celle-cy est pour les chaires
» et pour les barreaux, elle n'est pas pour les conversations des
» cavaliers et des dames (2). »

2° « *Civiliser la doctrine* »? — On peut maintenant mesurer la distance qui sépare des habitudes du passé les conceptions fécondes de Balzac :

Il ne s'agit plus de prolonger l'éloquence de l'Ecole mais d'acclimater celle du monde. Balzac ne veut écrire que pour les cavaliers et les dames, pour les honnêtes gens dont le sens commun lui paraît infiniment préférable à toute la doctrine des pédants. Tel est par exemple son ami le chevalier de Méré, tant de fois loué dans ses lettres et dont il oppose le jugement éclairé à toute la critique de l'Université (2).

Balzac a compris les aspirations de ses contemporains et veut aider de toutes ses forces à leur réalisation : le problème qui se pose, il l'a bien vu, c'est de rendre désormais la science attrayante et intelligible à tout le monde. Grâces soient rendues, pense-t-il, aux hommes du siècle passé,

(1) *Ibidem.*

(2) Cf. Discours VI.

(3) Plassac-Méré, le type achevé de l'honnête homme au XVII° siècle, fut un ami de Balzac. C'est à lui que fut dédié tout d'abord le *Barbon*, censure impitoyable du pédantisme. Balzac tenait tout particulièrement aux jugements et aux appréciations du chevalier. Cf. Dissertation 28 (de Malherbe) : « Je suis bien aise que mon sentiment soit appuyé d'une si » grande authorité que la vôtre, car vous sçavez que je vous oppose tou- » jours à toute l'Université et je dis ordinairement qu'on ne trouve » point le fond de votre critique... »

pour les trésors de connaissances entassés par leur longue patience; mais il est temps de mettre en ordre toutes ces richesses, d'opérer un triage en dégageant de cet amoncellement gigantesque ce qui est utilisable et pratique pour la conduite de la vie. Goulu paraît bien n'avoir rien entendu à la pensée de Balzac, en lui faisant dire « que les » livres des anciens et nouveaux orateurs sont semblables » à ces pays déserts où il faut faire plus de vingt-cinq » lieues pour voir un clocher, c'est-à-dire que les choses » bonnes y sont aussi rares qu'elles sont épaisses dans les » écrits de Narcisse, et qu'en moins d'une demi-heure de » lecture, on remplit tout son esprit de mille et agréables » images et que c'est une grande bibliothèque dans un » petit livre... » (1). Ce que Phyllarque-Goulu prenait pour une rodomontade ridicule, n'était au contraire chez Balzac qu'une protestation de la raison contre le fatras de l'érudition inutile; c'était la volonté éclairée d'un vulgarisateur de génie qui, laissant aux faux savants l'étalage des « *choses qui ne viennent point en usage* », ne voulait absolument extraire de l'antiquité que la substance, offrir seulement à ses contemporains, dans ses ouvrages, ce qu'elle contient de classique et d'éternel, c'est-à-dire l'ensemble des idées qui pouvaient être les vérités directrices de la vie morale.

Or la première condition à réaliser pour que la sagesse

---

(1) C'est ainsi que s'exprime Balzac à la fin du *Barbon :*
« Ce n'est point pourtant mon dessein d'abrutir le monde et d'esteindre » une des lumières de la vie... Je n'ay garde de blâmer les bonnes lettres; » je soutiens seulement qu'il y en a de mauvaises qui ne sont que de » vains amusements de l'esprit, des songes et des visions de gens qui » veillent, des travaux qui valent moins que l'oisiveté et n'apportent ni » force, ni embellissement à la patrie. Je me mocque des sçavants qui » sont sçavants aux *choses qui ne viennent point en usage*, qui n'ignorent » rien de ce qui est inutile, qui courent jour et nuit après la quadrature » du cercle et après le mouvement perpétuel; sans pouvoir attraper ni » l'un ni l'autre... Ils consument leur vie à la recherche de quelques mots » et à l'intelligence d'une langue; ils prennent les moyens pour la fin » et les chemins pour des villes... »

antique fût assimilable aux modernes, était qu'elle devînt pour eux intelligible. Mais jusqu'ici les doctes semblaient avoir pris pour gageure de l'envelopper de voiles impénétrables et de n'écrire que pour des initiés. « Leur ratio-
» cination est d'ordinaire si sèche et si décharnée qu'il
» paraît que leur intention a plustost esté d'instruire que
» d'agréer; et d'ailleurs leur stile est si embarrassé et si
» épineux qu'il semble qu'ils n'aient voulu enseigner que
» ceux qui sont doctes... » (1)

A ces méthodes d'obscurité et de pédantisme, Balzac oppose les nouveaux principes du genre persuasif qui se propose de rendre la vérité compréhensible pour tout le monde, de « chercher dans chaque matière les vérités
» moins vulgaires et moins exposées en vue de les rendre
» si familières, que ceux qui ne les aperçoivent pas les
» puissent toucher... », qui se propose, en un mot, « de
» *civiliser la doctrine* en la dépaysant du collège et la déli-
» vrant des mains des pédants qui la gastent et la salissent
» en la maniant... » (2)

A plus forte raison, la clarté est-elle de mise quand il ne s'agit plus des hautes spéculations de la philosophie ou des sciences, mais des simples lieux communs qui regardent les affaires particulières et les devoirs de la vie commune (3).

---

(1) Cf. Lettre à Richelieu, 4 août 1630, publiée à la suite du Prince.

(2) *Ibidem.*

(3) Cf. *Entretiens*, XXIX : « Je souffre aux philosophes leur obscurité
» qui naist de celle de leur matière. Et quand ils me parlent du Mouve-
» ment, du Lieu et du Vuide, j'apporte de l'attention et de l'estude à ce
» qu'ils me disent; mais s'il y avait moyen, je voudrais bien ne point
» étudier où il ne s'agit que de choses domestiques et vulgaires qui,
» devant estre de la portée d'un valet et d'un artisan, ne doivent point
» exercer la subtilité d'un honneste homme... »

Cf. à ce sujet ce passage significatif de la Préface des *Œuvres de Balzac*, par Cassagne : « L'heureux succès de l'*Aristippe* vient sans doute de ce
» qu'on remarque en cet ouvrage une belle façon sur une bonne matière
» et de ce que M. de Balzac y traite avec netteté et avec agrément un sujet
» important et solide. Comme on escrit pour *estre entendu*, il faut sur-
» tout songer à se rendre intelligible, mais certainement ceux-là ne sont
» pas excusables qui escrivent de morale et de Politique sans se faire

On ne saurait souffrir en de pareilles matières la moindre obscurité; tout doit être exposé à la première vue de l'esprit et « si on cherche de pareilles choses, c'est la faute de » celuy qui les a cachées, et qui ne les a pas bien descou- » vertes. »

Ce qui donc importe par dessus tout, c'est d'être intelligible, de rendre tous les secrets populaires, de vulgariser, Balzac dit : de « civiliser » la doctrine.

« Je tâche, tant qu'il m'est possible de rendre tous mes secrets » populaires et d'être intelligible aux femmes et aux enfants, quand » même je parle des choses qui ne sont pas de leur connais- » sance... » (1)

On retrouve la même profession de foi dans l'Apologie, tournée si sottement en dérision par Goulu qui reproche à Balzac d'avoir affirmé « que son style s'accommode telle- » ment à la capacité des esprits et rend toutes sortes de » sujets si agréables que les maximes politiques peuvent » être pour les femmes et les lettres d'amour pour les phi- » losophes ». (2)

L'obscur Feuillant ne comprenait ni le sens ni la portée de cette phrase révolutionnaire, qui annonçait, avec l'aurore du classicisme, le triomphe de la clarté souveraine. Balzac préparait déjà le succès des Provinciales. (3)

» entendre de tout le monde, parce qu'enfin ce sont des sciences commu- » nes à tous, l'une regarde l'homme, l'autre le citoyen et chacun a intérêt » d'apprendre à bien vivre et pour soy et pour sa patrie... il a pensé aussi » que si la Politique doit estre cachée dans les préceptes qu'elle inspire » aux hommes d'Etat, elle ne sçaurait estre trop claire dans les préceptes » qu'elle donne par la plume des gens de lettres... »

(1) Cf. Lettre à Boisrobert, 25 février 1624 (édit. 1644, lettre 35). A rapprocher des railleries de Balzac à propos du Barbon qui « fit un jour un » effort pour parler comme les autres hommes et s'accommoder à notre » commune intelligence, et bégayer, à ce qu'il disait, avec les enfants... » il appelait cela descendre du ciel en terre, paraître sous une forme » humaine, s'apprivoiser avec les pauvres mortels... »

(2) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste.*

(3) Pascal parlant du succès des premières *Provinciales* dira que « les » femmes même les entendent ».

3° *En marche vers la clarté.* — Comment fut obtenue cette clarté, au prix de quels efforts soutenus la langue française, après de pénibles tâtonnements, réussit-elle à réaliser cette netteté lumineuse qui fut une des causes de son rayonnement et de son universalité, Balzac nous l'apprendra, ayant été lui-même un des laborieux ouvriers qui préparèrent l'avènement du classicisme et l'aidèrent à se dégager d'une époque de désordre et de confusion. A lui revient l'honneur d'avoir ouvert la route, d'avoir, selon son expression un peu emphatique, « trouvé ce que les » autres cherchoient ». La longue guirlande d'éloges que lui tressèrent ses contemporains n'est qu'un hommage mérité, pour avoir osé le premier marcher dans une voie où d'autres après lui, plus illustres, devaient ensuite s'élancer, mais dont le génie est un peu redevable de son éclat au travail préparatoire du devancier.

Ces services rendus par Balzac à la langue française, nous pourrons les apprécier, au cours de notre étude, en examinant de près les caractères de sa prose, et nous donnerons raison au jugement de l'abbé Cassagne, qui écrivait en 1665, dans la préface de ses Œuvres : (1)

« Monsieur de Balzac est venu en ce temps de confusion et de » désordre où toutes les lectures qu'il faisait et toutes les actions » qu'il entendait luy devoient être suspectes, où il avait à se défier » de tous les maîtres et de tous les exemples et où il ne pouvait » arriver à son but qu'en s'éloignant de tous les chemins battus, » ni marcher dans la bonne route qu'après se l'estre ouverte à luy- » même. Il l'a ouverte en effet, et pour luy et pour les autres; il y » a fait entrer un grand nombre d'heureux génies dont il estoit le » guide et le modèle, et si la France voit aujourd'huy que ses escri- » vains sont plus polis et plus réguliers que ceux d'Espagne et » d'Italie, il faut qu'elle en rende l'honneur à ce grand homme » dont la mémoire lui doist estre en vénération... »

Nous n'entreprendrons pas ici de tracer un tableau complet de ce qu'étaient la langue et le style au début du XVII[e]

---

(1) *Œuvres complètes de M. de Balzac*, 2 vol. in-f°, Billaine, 1665.

siècle, chacun des chapitres de notre étude devant nous amener à faire la part des difficultés vaincues par Balzac, et par conséquent à souligner les différents aspects de ces importantes questions. Ecoutons seulement le même Cassagne, faisant avec simplicité le procès des écrivains du passé et notant la confusion dans laquelle Balzac devait se diriger, pour trouver « de nouvelles étoiles » (1).

« Plusieurs de ces escrivains méritoient d'estre condamnés » mesme par leur siècle, et il faut advouer que la pluspart d'entre » eux ne connoissoient ni cet esprit général qui doit régner en » toutes les langues ni le génie particulier de la nostre; la pluspart, » dis-je, erraient dans les principes; les uns croyoient qu'il estoit » permis de faire et d'inventer des mots et donnoient à tout le » monde une liberté qui n'appartient à personne. Les autres pen- » soient qu'on pouvoit transporter toutes sortes de termes d'une » langue à l'autre et que, pour les rendre Français, c'estoit assez » que de leur donner une terminaison française; les autres qu'il » fallait considérer les idiomes des provinces en nostre langue, » comme les dialectes dans la grecque, et que c'estoit autant de » thrésors qui faisoient ses richesses et son abondance; les autres » enfin n'estimoient devoir prendre pour juges du langage que » l'analogie et le raisonnement, sans considérer qu'en cette matière, » la raison mesme n'est pas raisonnable lorsqu'elle s'opiniastre à » contredire l'usage... (2) »

Tous les problèmes qu'impose à l'attention du linguiste l'étude de cette époque si curieuse, où s'élabore le classicisme, sont indiqués dans cette réflexion de l'abbé Cassagne : archaïsmes, néologismes, expressions dialectales, tous les éléments parasitaires dont les puristes vont débarrasser la langue, voilà les principaux obstacles qui s'opposaient à la clarté du français. Aussi, la pureté du vocabulaire et la propriété de l'expression, seuls moyens d'arriver à être intelligible pour tout le monde, vont-elles être désormais les préoccupations dominantes de Balzac (3). Pour peu que

(1) Expression reprochée à Balzac par Goulu (*Lettres de Phyll. à Ariste*).

(2) *Œuvres complètes*, op. cité., préf. CASSAGNE.

(3) Cf. Préf. CASSAGNE, op. cité : « Il connut dès ses plus jeunes années » que la pureté du langage est un des fondements de l'éloquence, qu'en » vain on prétendrait de toucher le cœur et de charmer l'esprit, si l'on

l'on soit initié aux sérieuses difficultés de l'art d'écrire ou d'exprimer ses idées dans une langue depuis longtemps préparée, on comprendra quelles difficultés eut à surmonter cet esprit délicat et patient qui avait à créer tout à la fois et son style, et les éléments mêmes de son style. Dans ce chaos mal débrouillé où s'agitaient tant de mots, tant de locutions appartenant aux idiomes de province, et aspirant pour ainsi dire au droit de cité, quel sens admirable lui a révélé ce qu'il fallait choisir et qu'il fallait exclure (1), les termes propres et les termes étrangers au véritable esprit de la langue? Par quels prodiges de sagacité et de vigilance, par quel infaillible instinct du vrai et du beau en est-il venu à décider presque irrévocablement des formes que la pensée doit revêtir et à fixer en quelque sorte la capricieuse souveraineté de l'usage?

Nous pouvons lire dans ses œuvres, maintes fois, l'aveu de ses efforts persévérants pour atteindre à la netteté, et de son impatience à voir la langue sortir enfin de la barbarie du passé.

« ... Opposez-vous fortement à la vicieuse imitation de quelques » jeunes docteurs qui travaillent tant qu'ils peuvent au rétablis- » sement de la barbarie. Leurs locutions sont étrangères ou poéti-

---

» desplait aux sens et si l'on choque l'oreille, et que, nécessairement, » pour ne pas faire tort aux choses, on est obligé de prendre soin des » paroles... »

(1) Balzac a fait souvent l'aveu de cette difficulté qu'il éprouvait, au fond de sa province, pour le choix des mots, et il a reconnu qu'en bien des cas, il prenait conseil de l'oreille.

cf. « Que si l'usage d'une langue naissante, ou à tout le moins peu » cultivée, n'est pas encore bien asseurée, et si nous ne sommes pas assez » confirmés dans une chose nouvelle comme l'est notre grammaire et nos » règles de parler; en ce cas-là, à mon advis, il faut prendre conseil de » l'oreille, et choisir ce qui la choque le moins, et ce qui est le plus doux » à la prononciation... » (Lettre à Girard, 7 mai 1634, VI, LVII.)

Par contre, il dira ailleurs:

« ... En telles rencontres, il vaut mieux estre superstitieux que libertin. » Dans l'emploi des mots, il ne faut pas toujours se conseiller à l'oreille, » qui juge entre les doux et les rudes, et non entre les propres et les » impropres. » (*Remarques sur les deux Sonnets*, chap. III.)

» ques. S'il y a dans les mauvais livres un mot pourri de vieillesse
» ou monstrueux par sa nouveauté, une métaphore plus effrontée
» que les autres, une expression insolente et téméraire, ils recueil-
» lent ces ordures avec soin et s'en parent avec curiosité. Voilà une
» étrange maladie et de vilaines amours... (1) »

Nous pouvons lire aussi, autour de lui, l'éloge des contemporains, et après lui, l'hommage des grands écrivains respectueux de son exemple, tous unanimes à reconnaître que tant d'efforts n'ont pas été vains, puisque personne, dans le siècle, n'a mieux possédé sa langue que Balzac et ne l'a parlée avec plus de pureté (2). Notre langue française, dit encore Cassagne, à la suite de nombreux admirateurs, « ressemble dans ses ouvrages à une vierge aussi pleine de » pudeur que de beauté; on ne s'y trouve offensé ny par » une nouveauté téméraire ny par une vieillesse rebu- » tante » (3). Ses ennemis eux-mêmes (4) se déclaraient désarmés devant la pureté de son vocabulaire, confessant, dit l'*Apologie*, que les mots employés par M. de Balzac « sont les plus propres de nostre langue et qu'il n'y a rien » d'étranger ny de barbare qui corrompe la pureté de la » diction ». (5)

---

(1) Cf. Lettre au P. Dalmé, professeur de rhétorique, 3 avril 1643.

(2) Cf. Boileau. *VII° Réflexion sur Longin :* « Il a effectivement des qua- » lités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa » langue que lui et n'a mieux entendu la propriété des mots ». Cf. Bérulle, cité par Vigneul-Marville (op. cit.), p. 90 : « Balzac écrit bien en » tous sens, et de quelque côté qu'on le prenne, il est très pur et très » correct dans le langage. »

(3) Cf. Cassagne (op. cit.).

(4) Cf. *Apologie pour M. de Balzac*, par Ogier, 1627.

(5) Ce souçi de la pureté dans la diction qui est constant chez Balzac est d'ailleurs conforme aux intentions affirmées par l'Académie « de net- » toyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche » du peuple ou dans la foule du Palais, ou dans les impuretés de la chi- » cane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus » de ceux qui la corrompent en l'écrivant et de ceux qui disent bien dans » les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut... Il semble » qu'il ne manque plus rien à la félicité du royaume que de tirer du » nombre des langues barbares cette langue que nous parlons. » (*Hist. de l'Académie*, par Pellisson.)

Mais la clarté ne résulte pas seulement de la pureté et de la propriété de l'expression; elle est en fonction aussi de la correction gramaticale et de la netteté du style, et si la langue française est, telle que va la définir Vaugelas, « ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité » (1), Balzac devait apporter également tout son soin à éviter ce qui, dans l'élocution, peut créer ces équivoques et cette obscurité, si contraires au génie de la langue (2).

Nous verrons, au cours de notre enquête sur sa prose, qu'il a sur ce point, presque toujours réussi et que tout en parlant Balzac, il n'a presque jamais « manqué à parler » Vaugelas » avec les puristes de la syntaxe. Beaucoup s'y essayaient, de son temps, qui n'y parvenaient point et c'était là le secret mystérieux dont tant d'envieux lui gardaient rancune :

« Est-ce un si grand crime d'avoir écrit « qu'il avait trouvé ce » que les autres cherchaient », c'est-à-dire qu'il savait un certain » petit art d'arranger des mots ensemble et de les mettre en leur » juste place; qu'il sçavoit l'usage des particules dont parle si » souvent le cher Monsieur de Vaugelas; qu'il n'usait pas du pré- » térit quand il fallait se servir du participe, et ainsi du reste? Ce » sont des bagatelles et des jeux que tout cela. Et un homme ne » peut-il pas dire sans orgueil : je sçay jouer au piquet, au tric- » trac; je donne de l'avantage aux échecs à celuy-là, j'ai gagné » celuy-cy à la paume. Il me semble que de parler de la sorte » n'est pas une grande vanité... (3) »

---

(1) Cf. Vaugelas, préface aux *Remarques* (I, p. 48). Balzac a toujours adopté les doctrines de Vaugelas et de l'Académie en ce qui concerne le danger des équivoques si contraires au génie de la langue. Cf. à ce sujet les *DerniersEntretiens de M. du Mas avec M. de Balzac*, Paris, Sercy MDCLVI. 5[e] entretien, où Balzac fait l'éloge des Académiciens qui ont, dit-il, compris le génie de notre langue en recommandant « une diction » pure, ennemie des équivoques, douce et grave à la fois, raisonnable en » ses constructions grammaticales, ennemie de la contrainte et de l'affec- » tation, etc... »

(2) Cf. Lettre de Balzac au comte d'Exeter, 25 juin 1634 : « Quand je ne » me serais que mal expliqué, j'ay assez failly, puisque par là je vous » ay laissé douter de mon intention... »

(3) Cf. Entretien III : Apologie de quatre paroles écrites.

Il y avait un autre secret, plus mystérieux, celui-là il faut le croire, que personne n'arrivait à découvrir, bien qu'on le cherchât dans le français depuis bien longtemps, la clarté dans la composition, plus difficile encore à réaliser que dans la phrase. C'est du moins ce que pensait Montaigne en disant de notre langage qu'il lui trouvait assez d'étoffe mais un peu « faute de façon » : « ... Je le trouve suffisamment » abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisam- » ment. Il succombe ordinairement à une puissante con- » ception. Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il » languit soubs vous et fleschit... (1) »

Balzac dira d'ailleurs de Montaigne qu'il sait bien ce qu'il dit mais qu'il ne sait pas toujours ce qu'il va dire, et il songera à l'auteur des *Essais*, quand il blâmera les aueturs dont le discours n'est pas « un corps entier, mais un corps en » pièces », des parties détachées sans nerf, sans « cordes » ou aiguillettes » pour les attacher ensemble. Ecoutons d'ailleurs Balzac dénoncer le grave défaut dont souffrait notre prose française, sans que personne encore eût proposé de remède à ce « manque de façon ». (2)

« ... Disons franchement ce qui en est. La plupart des gens ne se » souviennent pas au milieu ou à la fin d'une lettre de ce qu'ils » ont dit au commencement. Parce qu'ils s'entendent eux-mêmes, » ils s'imaginent que cette première intelligence suffit et que » d'abord elle passe d'eux à autrui. Ainsi ne songeant point à un » plus particulier éclaircissement, d'ordinaire ils ne disent qu'à » demi ce qu'ils veulent dire. Et il est certain qu'un mot laissé au » bout de la plume, qu'une particule omise, qu'une liaison oubliée, » destache la suite du raisonnement, met le sens en désordre et » donne à deviner au lecteur. Dans ces omissions et dans ces ou- » blis, il se fait une brèche au discours et la pensée s'enfuit par » cette ouverture qu'il falait fermer. Ou la chose disparait, ou elle » ne paraît pas toute entière, ou elle paraît autre chose qu'elle n'est; » quoique d'ailleurs les termes soient propres et démonstratifs et » qu'il n'y ait rien que de net et de reçeu en la dicion. Au jugement

---

(1) Cf. *Essais*, III, 5.

(2) Cf. *Entretiens*, XVIII.

» d'un de nos amis, cela s'appelle estre obscur, avec des termes » intelligibles et s'esgarer dans les grands chemins... (1) »

Nous verrons précisément que Balzac, sur ce point encore, « a trouvé ce que les autres cherchaient », qu'il a le premier enseigné à ses contemporains les harmonies secrètes du langage, celles qui résultent de l'unité de ton, de l'égalité, de la continuité du développement. Il a enseigné, dans une phrase restée jusqu'ici inorganique et gauche, à faire dominer une idée, une couleur; il a montré, comme le remarque si justement M. Lanson (2), l'art subtil des transitions qui servent à lier et à fondre. En un mot, l'art du développement reçoit de Balzac le perfectionnement nécessaire. Après lui, l'instrument merveilleux de la prose classique est tout prêt; entre les mains de cet incomparable ouvrier, la langue et le style français ont acquis la souplesse qui permettra de les plier à l'expression juste, exacte, des idées abstraites, véritable algèbre de la pensée.

Les ornements et le goût français. — Mais la logique intérieure de la langue et du style n'est pas incompatible avec le souci de l'art et la clarté souveraine de la pensée peut s'accompagner d'ornements, quand la raison sait en distribuer l'emploi ou en tempérer l'excès. Ce sera, nous le verrons au cours de cette étude, le grand mérite de Balzac d'avoir résolu ce difficile problème d'unir la netteté française de l'idée à la grâce de l'élocution, de tempérer la rigueur sèche du raisonnement par l'artifice savant de toutes les fleurs du langage :

« La suprême raison déplaît aux bons esprits dans le simple syllo» gisme. On veut être conduit avec artifice et non pas traîné avec » rudesse et si l'éloquence n'adoucit la philosophie et ne lui change » son visage farouche, elle devient odieuse et insupportable. Il a » donc fallu avoir recours aux fleurs et aux ornements du langage,

(3) Cf. Dissertation XXIII.

(2) Cf. Lanson. *Manuel de littérature française*, Hachette, p. 387.

» pour la rendre plus agréable aux hommes, qui autrement n'eus-
» sent jamais pu s'apprivoiser avec elle... (1) »

Toutes les fleurs, tous les ornements du langage ont été mis en œuvre par Balzac, avec une habileté dont tous les contemporains demeurèrent d'accord et dont personne encore ne songe à lui disputer le mérite, pour faire de la prose française une œuvre d'art incomparable, un édifice parfait dans les grandes lignes comme dans les plus petits détails de son architecture. A lui, le premier, revient la gloire d'avoir, en quelque sorte débrouillé la masse confuse de la phrase, fait surgir des plans lumineux, ordonné des symétries et des correspondances harmonieuses. Nous verrons ce qu'est devenue, sous sa plume, la *période,* ébauche informe et maladroite encore après les tâtonnements de ses devanciers, comment il a su en régulariser le chaos, en partageant, comme il le dit, la matière, et, substituant l'ordre et l'abondance, en rompant son allure jusqu'ici haletante au rythme calculé de ses « reposoirs » et de la cadence des nombres.

« Pour produire un ouvrage régulier, il fallait débrouiller la
» masse et partager la matière, sçavoir soustraire et diminuer. Il
» fallait d'une période en faire plusieurs et songer plus à l'ordre
» qu'à l'abondance. Nous aurions besoin de cette hache fameuse
» dont parlent les Grecs, qui retranchoit les superfluités du
» stile... (2) »

L'édifice construit dans ses proportions générales, il fallait en agrémenter l'ensemble, faire courir, à la manière des anciens, des frises pour animer la grâce austère des lignes immuables. C'est à l'antiquité que Balzac empruntera le secret des ornements du style, partageant avec ses contemporains l'illusion vivace que là seulement se trouve la source de l'éternelle beauté, mais dépassant singulièrement ses contemporains dans l'art d'imiter cette beauté

(1) Cf. *Apologie,* édition Rocollet, 1628, pp. 151 sq.

(2) *Socrate chrétien,* X.

et surtout d'en adapter la technique au véritable génie du langage français.

Fusion harmonieuse du génie latin et du goût français, tel nous apparaîtra l'art de Balzac quand nous étudierons le mécanisme des innombrables figures de style, dont est composée la broderie de sa prose, héritage traditionnel de l'Ecole, éternels tropes de la vieille rhétorique, gauchement maniés par les pédants, mais que Balzac renouvelle et rajeunit en leur donnant un air d'élégance française

Car Balzac a possédé, plus qu'on ne le croit communément, le sens du génie de la langue, et c'est la conclusion à laquelle nous devrons nous arrêter, quand nous aurons souvent constaté l'originalité de son effort dans l'imitation ou plutôt dans l'adaptation des procédés des anciens. Il a montré ce sens très profond du génie de la langue également par son éclectisme, dans cette question si importante des ornements du style, qui fit courir à l'éloquence française un autre danger plus redoutable encore que celui du pédantisme, celui de la préciosité et de l'italianisme. C'était déjà un grand mérite d'avoir essayé de civiliser la doctrine, d'avoir travaillé à la tirer de l'ombre de l'Ecole où l'obscurcissait la rhétorique maladroite des pédants; c'en est un autre non moins grand d'avoir évité l'écueil redoutable du style figuré que la contagion italienne faillit acclimater en France.

Balzac, à vrai dire, s'est laissé prendre quelquefois à la séduction du goût italien dont le cavalier Marin avait imposé le charme à l'hôtel de Rambouillet et à la société précieuse tout entière. Nous trouverons souvent chez lui l'abondance des images, la souplesse ondoyante, l'abus de l'antithèse, la finesse de la pointe et l'hyperbole étourdissante, qui caractérisent cette littérature d'outre-monts fardée et alambiquée. Mais nous n'oublierons pas que Balzac n'a pas toujours parlé « Balzac », qu'il est au contraire, d'assez bonne heure dans sa carrière, venu à résipiscence, qu'il a compris et dénoncé vigoureusement, avant Cyrano

de Bergerac et avant Boileau, le danger que faisait courir au français l'afféterie italienne, et mené la croisade contre la duplicité du langage si contraire à notre caractère national. Nous n'oublierons pas qu'il fut l'adversaire de ce goût étranger, de cette littérature dont l'art suprême consistait surtout à dissimuler la vérité, et que, s'il eut parfois la faiblesse, comme tous ses contemporains d'ailleurs, de trouver agréables ces extravagances raffinées, il sut presque toujours en modérer la liberté grâce à la rectitude de son bon sens bien français.

« Ces gens-là ne connaissent ni le naturel de notre lan- » gue ni le génie de notre poésie » (1), disait-il à l'un de ses amis, en parlant des imitateurs de Marini. Ne croirait-on pas entendre Vaugelas définissant la langue française : « ... Judicieuse en ses figures, qui aime l'élégance et l'orne- » ment, mais craint l'affectation, qui sait tempérer ses har- » diesses avec la pudeur et la retenue qu'il faut avoir pour » ne pas donner dans ces figures monstrueuses où donnent » aujourd'huy nos voisins, dégénérant de l'éloquence de » leurs pères... » (2).

---

(1) Cf. Balzac. *Lettres*, XVII, 20, éd. Billaine, p. 732, tome I.

(2) Cf. Vaugelas. *Remarques*, éd. Chassang, préface, tome I, p. 48.

SECONDE PARTIE

La langue et le style de Balzac

LES NOMS PROPRES

Pour nous conformer à la tradition qui divise ordinairement les noms en deux catégories, nous examinerons d'abord, dans la prose de Balzac, les *noms propres*, qui, théoriquement, sont particuliers à un être, une ville, un peuple, tandis que le nom commun s'applique à un groupe plus ou moins vaste d'êtres ou de choses. A vrai dire, cette distinction paraît quelquefois purement conventionnelle et l'étude du vocabulaire de notre auteur en démontre la fragilité : les noms passent sans cesse d'une classe dans l'autre.

Admettons-nous comme signe distinctif du nom propre la majuscule traditionnelle? Il nous faudrait alors ranger dans la catégorie des noms propres les innombrables noms que Balzac, exagérant encore l'usage bien connu de son temps, a l'habitude d'écrire avec une grande lettre. C'est à chaque page, ou presque, de son œuvre que l'on rencontre des noms communs à majuscules : la *Foi*, l'*Amitié*, la *Gloire*, la *Vertu*, les *Amis*, les *Esprits*, les *Intelligences*, l'*Art*, les *Artisans*, les *Figures*, les *Ministres*, les *Pères*, la *Rhétorique*, la *Grammaire*, etc..., où la majuscule a simplement pour rôle de mettre en relief un mot placé en vedette. Cette habitude est particulièrement fréquente dans le *Socrate chrétien*, quand le nom désigne un attribut de Dieu, le Terrible, le Très haut, le Très fort, le Souverain des souverains, ou quand il est question de sa Gloire, de la Souveraineté de son Estre, du Saint Esprit, etc..., pure majuscule emphatique, signe orthographique de respect et de majesté.

Origine dès noms propres.

Si l'on voulait étudier l'origine des noms propres dans l'œuvre de Balzac, on trouverait, pour les noms de personnes de ses innombrables correspondants, une foule d'exemples qui prouveraient combien le passage est fréquent du nom commun au nom propre. Une pareille enquête d'onomastique dépasserait les limites de notre étude... Aussi bien, un seul exemple, mais très caractéristique il est vrai, nous sera fourni par le nom même sous lequel le célèbre épistolier est passé à la postérité, le nom de *Balzac*. On sait qu'il s'appelait tout simplement Jean-Louis *Guez*, comme son père Guillaume Guez, et que le nom de Balzac est celui d'une terre qui fut apportée en dot à son père, par Marie Nesmond, sa mère (1).

Sobriquets et surnoms.

Ce sobriquet de terre, consacré ensuite par la réputation de l'écrivain ne peut faire oublier le surnom que lui infligea la malice de son terrible adversaire Goulu (2) et qui survécut à toutes les querelles engagées autour de ses premières œuvres. Longtemps après la tempête « qui faillit l'emporter » l'écrivain continua, pour nombre de lecteurs, à n'être que *Narcisse*. Il est vrai qu'il se consola du ridicule de cette appellation, par la satisfaction de surnoms très glorieux que lui prodiguèrent à l'envi ses multiples admirateurs : pendant plus d'un demi-siècle, il fut la Sirène française, l'Empereur des Orateurs, le Prince des écrivains, le Souverain de la République des Lettres. Toute la critique du XVIIe siècle n'appelle l'écrivain, très respectueusement que Monsieur de Balzac (3).

(1) Cf. D'OLIVET. *Histoire de l'Académie.*

(2) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste* (passim.).

(3) On ne peut s'empêcher de sourire, avec Tallemant des Réaux (art. Balzac) des prétentions nobiliaires affichées par l'écrivain en plusieurs endroits de ses ouvrages, notamment dans la phrase suivante, écrite à

Les noms étrangers.

L'étude des noms étrangers, dans l'œuvre de Balzac, ne donne pas lieu à des observations bien caractéristiques. Comme au siècle précédent, l'habitude était encore, de son temps, d'adapter partiellement les noms étrangers, pour les franciser d'aspect. On « troussait la queue » à ces noms, comme disait H. Estienne, en transformant en e muet les désinences originelles. Le XVII[e] siècle, on le sait, continua à dire Tite et Brute, et Balzac se conforme le plus souvent à cet usage pour les noms de l'antiquité grecque et latine (1).

Par contre il semble opposé à la manie de certains pédants de latiniser en *ius* les désinences de tous les noms propres, en particulier, quand il s'agit de noms d'origine nationale et gauloise. C'est ainsi que dans une lettre à Girard, il se

---

M. du Ferrier (*Lett.* XVI, 29) : « Possédant un vray ami en notre province, » je pense y avoir plus que si j'y avois les trois paroisses que la com- » tesse Alix donna au bisayeul de mon trisayeul... » (passage d'ailleurs mal cité par Tallemant). La particule *de* ajoutée au nom de Guez par l'écrivain et les autres enfants de Guillaume Guez n'est pas seulement une usurpation, c'est aussi un non-sens qui n'a d'autre propriété que de changer le nom patronymique de la famille en celui d'un fief qui n'a jamais existé. (Cf. Eusèbe CASTAIGNE. Notice sur Balzac. *Bull. archéol. de la Charente*, 1846.)

Trois signatures de Balzac.

Sur les habitudes des Angoumoisins de cette époque entichés de noblesse, cf. SCARRON. *Nouvelles tragi-comiques*, MDCCI, et cf. *La noblesse angoumoisine au XVII[e] siècle : Mémoires sur l'Angoumois*, J. GERVAIS, lieutenant criminel au présidial d'Angoulême.

(1) Balzac écrit Sexte, Fabrice. (Cf. Disc. I, *Le Romain.*)

prononce en faveur du nom de Ludovix (plutôt que Ludovicius) par analogie, dit-il, avec les vieux noms gaulois de même terminaison : « ... Le Ludovix que vous avez trouvé » nouveau me semble plus poétique et plus agréable que » ny le Aloysius des Italiens, ny nostre Ludovicius : outre » qu'il sent l'antiquité de la nation et la première langue » des Gaules, témoin Ambiorix, Eporedorix, Orgetorix, » Vercingétorix, etc... (1) ».

Quant aux noms propres d'origine italienne, Balzac leur conserve toujours leur orthographe d'origine. Par exemple il écrit Lucilio Vanini, Bentivoglio, Strada, Cavalcanti, Caporali, Ciampoli, Malvezzi, etc...

En ce qui concerne les noms des pères de l'Eglise, le *Socrate chrétien* (2) blâme vivement l'usage qui s'était établi, non plus de « trousser la queue » aux noms propres, mais de les « décapiter » : certains ministres disaient : Jérôme, Augustin, Ambroise. Balzac s'élève contre cette façon de « dégrader les Pères en les alléguant. » — « Sainct » est tellement joint et lié, tellement colé et incorporé à » Ambroise, à Hiérosme et à Augustin, qu'il en fait comme » un membre essentiel : il en fait même la teste et le reste » n'est plus que son tronc. Ce seroit donc les décapiter » que de leur ravir ce tiltre, sans lequel ils ne sont plus » reconnaissables au monde chrestien. A mon gré, ils ne » seroient pas plus défigurez si on les appeloit Broise, » Rome, et Gustin, que si on les appelle simplement Ambroise, Hiérosme et Augustin. »

Dans le même chapitre, Balzac blâme l'excès contraire qui poussait certains autres ministres à faire précéder de Monsieur le nom des saints et « d'appeler Monsieur Saint » Jérôme et Monsieur Saint Augustin. »

Les noms de personnes et de pays ont donné à Balzac

(1) Lettre à Giraud. *Œuvres*, I, 346.

(2) *Socrate chrétien*, édit. Moreau, p. 88.

l'occasion de plaisanteries moins intéressantes au point de vue linguistique que révélatrices de l'ignorance contemporaine en matière de géographie. C'est ainsi qu'il raille la naïveté d'un personnage à qui on fait « croire que » la Morée est le pays des Mores et qui chercha dans la » carte un jour tout entier la Démocratie et l'Aristocratie, » pensant les y trouver comme la Dalmatie et la Croa- » tie (1) ». Il s'est moqué aussi de ceux qui sont de Balbut en Balbutie « comme disait de soy-même le bonhomme » M. de Malherbe » (2).

Les périphrases nominales.

Ce qui est caractéristique de la langue de Balzac et significatif d'une habitude encore vivace de son temps, c'est l'emploi très fréquent des périphrases pour désigner des personnes.

Un passage du *Socrate chrétien* pourrait induire en erreur et faire croire que Balzac condamne cette façon de s'exprimer. Au discours dixième, après avoir constaté que les noms d'hérétique ,schismatique, ennemy de l'Eglise, » déserteur de l'Eglise, rebelle de l'Eglise sont des termes « qui font peur et qui effarouchent ceux qu'on veut appri- » voiser » et qu'il est trop *long* et *ennuyeux* de dire toujours « ceux de la Religion prétendue Réformée », Balzac conclut que, sans avoir recours « *à des termes odieux* » ou à des « *locutions figurées* », on ferait mieux de dire les Huguenots, comme on dit Guelfes et Gibelins, en s'abstenant cependant de dire « les Gueux ny les Parpaillaux » qu'il trouve termes « trop comiques et trop populaires (3) ».

C'est là une réflexion tout à fait isolée. En général Balzac use au contraire très volontiers des « locutions figurées » comme il dit, pour désigner des noms propres.

---

(1) *Aristippe*, édit. Moreau, p. 185.

(2) *Socrate chrétien*, ibid., p. 47.

(3) *Socrate chrétien*, ibid., pp. 73-74.

Moïse est appelé dans l'*Aristippe* « l'amy de Dieu et le » conducteur de son peuple (1) ». Chrysostome devient « citoyen du ciel et compagnon des anges » dans le *Socrate* (2). Rome est appelée ailleurs « la métropolitaine de » l'univers ». Vanini est désigné par la périphrase « l'en- » nemi de la religion reçue et des lois de son pays (3) » et, pour faire allusion à Théophile, Balzac dira que : « la na- » ture estant encore vierge de toutes sortes de monstres, » on ne parlait ny de Géryon, ny du Minotaure, ny de φφφφ..... (4) ».

Cette habitude de procéder par périphrase est surtout sensible dans l'*Aristippe :* elle est rendue nécessaire par la nature même de l'ouvrage. Aristippe, vrai philosophe égaré au milieu de la cour, recueille en secret des observations précieuses sur tous les vices d'un gouvernement débile et d'un entourage corrompu. En les exposant au public, il ne fait point de personnalités, mais il est facile, sous ces habiles portraits si ressemblants de favoris et de ministres, d' « alléguer » des noms propres (5), de trouver les chefs de toutes ces longues et prudentes périphrases, où s'analyse finement la psychologie des Sages, des Spéculatifs, comme celle des Violens et des Raffineurs en matière politique.

Dans les *Lettres*, les périphrases nominales abondent et leur usage s'explique : le correspondant est au courant des personnages qui sont visés et pour lui les allusions ne font point mystère. Il sait qui est « mon voisin le délicat », « l'homme du pays latin », « l'amy de Hollande », « le Pro-

(1) *Aristippe*, édition Moreau, p. 167.

(2) *Socrate*, id., p. 109.

(3) *Socrate*, éd. Moreau, p. 93.

(4) Lettre à Boisrobert, 12 septembre 1623.

(5) Par exemple : *Meléagre* et son épouse (*Aristippe*, éd. Moreau, p. 193) désignent le duc et la duchesse de Chevreuse.

» vincial gasté de la cour et faiseur de panégyriques », « les Démons de Paris et de Bruxelles », etc...

Les pseudonymes.

De là nous passons tout naturellement aux pseudonymes, dont l'emploi et même l'abus, si cher aux Précieux, se retrouve à chaque instant, dans l'œuvre de Balzac. On sait que, dans les ruelles de Paris, l'épistolier a nom Bélisandre (1), qu'au pays latin et dans les poésies latines de l'Ermite de la Charente, le pseudonyme de Damon désigne Bourbon le jeune, celui de Tyrsis, Costar, celui de Daphnis, Ménage; qu'Alcon, c'est Chapelain et Iolas, Voiture. Totila désigne le secrétaire de Balzac.

Mais Balzac crée lui-même pour ses amis et correspondants des pseudonymes à riches périphrases ; Sarran, con- » seiller du roi, devient « le prêtre de la sévère Thémis », Madame des Loges est appelée « La Sagesse », Brun est qualifié « le Démosthène de Dôle », Le Maistre « le Cicéron » de Paris », Maynard « le parent de Vercingétorix », Scudéry « l'Apollon, la Calliope du Marais ou la Muse palus- » tre », Chapelain « le Cygne de la Seine », etc... (2).

Ce sont là jeux familiers où se complaisent les esprits précieux, et nous retrouverons dans d'autres chapitres cette tendance à la périphrase devenue nécessaire à une société que l'horreur du mot propre avait condamnée à mettre à la torture une langue rendue indigente à force d'épuration, gens à la fois « gueux et délicats » dira Balzac lui-même, dégoûté un jour de ce purisme extravagant.

Ecoutons-le encore, en matière de noms propres, railler le scrupule de délicatesse qui s'est emparé même des prédicateurs (3) :

---

(1) Cf. Saumaise. *Dictionnaire des Précieuses.*

(2) Cf. Barbier. *Diction. des Anonymes,* III, 81.

(3) *Socrate chrétien,* édit. Moreau, p. 75.

« ... Mais, je vous prie, quelle délicatesse de piété ou quelle afféterie de langage, dans les sermons du prédicateur et dans ceux » des autres, d'opposer toujours le Démon à Dieu et de n'oser » jamais dire ni *Satan*, ni le *Diable*. Ont-ils peur d'offenser le » Diable quand ils l'appellent par son nom propre. Au moins est-ce » un nom que lui a donné Notre-Seigneur. Et voudroient-ils réformer ces redoutables paroles, rapportées par Sainct Mathieu et » sorties de la bouche qui ne peut faillir : allez maudits au feu » éternel qui a été préparé au *diable* et à ses anges. Voudraient-ils » corriger Jésus-Christ et changer diable en Démon dans ce passage » de l'Evangile... ce seroit une belle chose s'ils avaient dessein de » flatter le diable en lui choisissant un nom qu'ils estiment plus » doux et plus agréable que le sien... »

Le triage des noms héréditaires.

Tout a été dit sur le long travail d'épuration linguistique qui a rempli le XVIIe siècle, sur l'opportunité des réformes qui marquèrent l'aurore de l'époque classique, et, comme toute révolution comporte d'inévitables excès, sur les conséquences fâcheuses que ce triage entraîna pour deux siècles de notre histoire littéraire.

Le XVIe siècle, époque d'agitation extrême, avait retenti du choc des idées les plus contradictoires; au milieu de l'anarchie des systèmes et des croyances, tout avait été remis en question, jusqu'à l'alphabet : il appartint au XVIIe siècle, après ces luttes stériles, de revenir au sens commun, et, s'il n'a pas brillé par l'originalité des inventions ni des découvertes, le siècle de Louis XIV peut prétendre au mérite d'avoir voulu et tenté l'organisation méthodique et raisonnable du passé.

Le XVIe siècle, désireux surtout « d'enrichir », avait fait une langue abondante, pittoresque, variée à l'infini, mais d'une abondance encombrante, d'une incohérente variété : le français, au sortir de cet effort gigantesque, donne l'impression d'être mal à son aise dans un luxe de parvenu. La langue, comme un torrent déchaîné, charriait des lambeaux de tous les idiomes, des restes de tous les patois; dans ce langage agité et limoneux, surnageaient des termes

pillés à l'antiquité gréco-latine, débris de la langue de la Pléiade, et une multitude de noms italiens et espagnols dont on ne connaissait guère la dérivation, à côté des expressions du vieux français populaire sensiblement altérées.

Le XVII[e] siècle tenta d'harmoniser ce jargon hybride dont tout le monde usait selon son bon plaisir et de faire sortir de tous ces éléments hétérogènes un parler pur, uniforme et raisonnable.

A vrai dire, ce mouvement de réaction contre les excès de la Pléiade s'était déjà fait sentir avant même l'avènement d'Henri IV : une opposition sourde mais croissante d'un public anonyme contre la « desmesure » du XVI[e] siècle annonçait la croisade dont Malherbe, dès 1605, allait devenir le Pierre l'Ermite. Desportes, du Perron, Bertaut ont eu déjà très net ce sentiment qu'il fallait barrer la route à ces apports incessants, et le besoin de sagesse est partout au début du siècle. De là le point de départ du long travail d'épuration, de la vaste enquête sur la langue, qui préoccupe le siècle tout entier, œuvre collective à laquelle tout le monde collabora d'une façon si intime qu'il est parfois difficile de démêler exactement la contribution de chacun. Telle discussion linguistique commencée dans la « petite chambre » de Malherbe se continuait dans le salon bleu de l'Hôtel de Rambouillet pour s'achever au sein de l'Académie; telle opinion, exprimée dans un cercle, se retrouvait ensuite dans les *Remarques* de Vaugelas qui n'avait fait que la rédiger. Les grammairiens rivalisent avec les gens du monde, les pédants donnent la réplique aux familiers de la cour, et tous, écrivains ou théoriciens apportent à ces préoccupations grammaticales une telle ardeur, un tel enthousiasme, que cette époque forme l'épisode le plus curieux peut-être et le plus passionnant dans l'histoire de notre langue française.

Dans cette collectivité, cependant, se détachent en relief certaines figures plus originales que les autres par la net-

teté de leurs doctrines et leur ardeur combative; nous voulons parler des écrivains proprement dits, dont l'autorité contribua fortement à fixer l'usage. Guez de Balzac est de ce nombre.

Le mérite que le recul des temps attribue trop exclusivement aux seuls noms de Malherbe et de Vaugelas, jette une ombre injuste sur les services que Balzac a rendus à la langue. L'habitude de mettre au premier plan du travail linguistique ces grands premiers rôles fait trop oublier la place que tint ce théoricien, moins dogmatique peut-être, mais parfois plus écouté que les faiseurs de Commentaires et les rédacteurs de Remarques. Les contemporains de Balzac ne jugeaient pas comme nous : telle lettre de l'Epistolier constituait pour les curieux de langage et de style un document important, un article de foi, un modèle à suivre, une attitude à imiter, dans l'incertitude où les jetaient alors les querelles si souvent contradictoires entre les pédants et les gens du bel air. C'est avec l'optique des lecteurs du XVIIe siècle qu'il convient de juger Balzac.

Aussi bien nous trouverons chez lui un théoricien, dont les observations, pour n'être pas réunies en faisceau, restant éparses dans l'ensemble de son œuvre, n'en constituent pas moins une doctrine très nette sur la plupart des questions de langue et de style que nous allons passer en revue et qui passionnaient alors l'opinion.

A) *Les archaïsmes.*

On sait comment Malherbe et ceux de son école, dans un désir louable de purifier la langue de ses impuretés, déclarèrent la guerre aux archaïsmes et furent de terribles iconoclastes, ne gardant des mots « vieux » que ce qui volait sur les lèvres des gens de cour. On vit les cercles littéraires s'ériger en tribunaux de délicatesse devant lesquels comparurent les vieux mots de Villon, Montaigne, Rabelais, et prononcer un veto définitif contre ceux qui n'avaient pas

plu, sentant trop « *le rance* ». Tout ce qui rappelait « *l'antiquaille* » est impitoyablement rayé du vocabulaire : « allèguez-leur Ronsard, du Bellay, Desportes, Bertaut » entre les poètes, messieurs le Cardinal du Perron, du » Vair, Coeffeteau entre les orateurs, ils les récusent aus» sitost en hochant la teste environ comme les errans... » (Camus. *Issue aux Censeurs,* 608) (1).

Depuis 1610, c'est un précepte banal de toutes les rhétoriques, qu'il faut « éviter comme des roches périlleuses les » paroles qui sont hors d'usage et que le temps et la longue » désaccoutumance a fait devenir rances et moisies ». (*Rhét. fr.,* par P. A., advocat au Parlement. Paris, 1615, p. 40.)

Le succès des doctrines de Malherbe est complet : on voit de tous côtés les écrivains expurger leurs ouvrages, les libraires rajeunir les éditions de leurs recueils; partout la chasse à l'archaïsme s'organise (2). Les gens de cour curieux d'appliquer au langage comme à tous leurs caprices, la fantaisie de la mode, font, au milieu des quolibets et des brocards, la guerre aux mots « *gothiques* » (3).

A quoi pouvaient aboutir, dans cet entraînement général, les efforts opposés de quelques isolés restés fidèles au vieux vocabulaire? Quand l'opposition de Régnier avait été sans effet, que pouvaient faire les protestations de la vieille sibylle M[lle] de Gournay, dans son désir de « couper broche » à ce flétrissement » des vieux vocables, ou les doctrines un peu flottantes de La Mothe Le Vayer, et plus tard les remontrances souvent maladroites de Dupleix? Personne n'ose plus risquer le moindre archaïsme, de peur d'encourir le blâme des impitoyables censeurs qui font la loi dans les

---

(1) Cité par Brunot. *H. L.,* 1[re] partie, tome III, pp. 97 sq.

(2) Cf. Urbain, thèse sur Coeffeteau (Comment Coeffeteau expurge la 2[e] édition de sa traduction de *Florus*), et E. Huguet. *Quomodo Jacobi Amyot quidam d'Audiguier emendaverit.* Paris, 1894.

(3) Cf. *Comédie des Académistes.*

cercles et dans les ruelles. Sorel, dans le *Francion*, nous a fait une caricature plaisante de ces bohêmes des lettres qui « vinrent à dire beaucoup de mots anciens qui leur sem- » bloient fort bons et très utiles en notre langue et dont ils » n'osaient pourtant se servir, parce que l'un d'entre eux » qui était leur coryphée, en avait défendu l'usage... (1) ».

Devant l'indifférence de l'Académie qui s'occupa peu de la question (puisqu'elle abandonna dès 1638 le projet d'un dictionnaire historique) Vaugelas, demeuré seul arbitre, donnera aux mots qui s'en vont un regret mélancolique. « J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que » je vois ainsi mourir, opprimés par la tyrannie de » l'usage (2) », dit-il, mais ses regrets sont tout à fait platoniques : il admire Amyot, mais il s'empresse de dire qu'il laisse sans regret retrancher la moitié de son vocabulaire; et, dans son respect pour l'usage de la cour, on le sent toujours prêt à sacrifier le vieux fond de la langue, et à laisser se dessécher la source vive où elle aurait pu se retremper.

Quelle devait être, devant cette répression systématique du vieux vocabulaire, l'attitude de Balzac?

La sympathie qu'il voua, dès le début de sa carrière à son « père intellectuel » (3) Malherbe, devait l'incliner à pratiquer lui aussi à l'égard des « antiquailles » un sévère ostracisme. Nous savons d'ailleurs combien fut développé chez lui, surtout après son voyage d'Italie, son désir de pureté dans le langage : « Les scrupules d'autruy m'avoient » subtilisé le goût de telle façon et m'avoient mis devant » les yeux une telle idée de pureté, que les moindres souil- » lures les offensoient et que je ne trouvais pas supporta- » ble ce que j'avais autrefois trouvé excellent » (4).

---

(1) *Histoire comique de Francion*, éd. Colombey. Paris, Delahays, 1858, p. 189.

(2) VAUGELAS. *Rem.*, I, 223.

(3) Cf. *Œuvres*, II, 570.

(4) Cf. *Les passages défendus* (défense III).

Il devait donc, par goût personnel, entrer aisément dans les intentions du Réformateur. Mais n'avait-il pas aussi une dette de reconnaissance envers celui qui avait deviné son talent et protégé ses premiers essais, annonçant en lui « le » Restaurateur de la langue française, l'homme qui, ayant » commencé de bonne heure à adoucir la rudesse du stile » de son temps devait le porter, avec l'âge, à la perfec- » tion » (1) ? C'est à chaque instant que Balzac se retranche derrière l'autorité de Malherbe et allègue son exemple (2).

Quoi qu'il en soit, nous voyons Balzac hostile, de très bonne heure à tout ce qui sent l'archaïsme.

On pourrait craindre cependant, qu'ayant conservé un étroit contact avec la province où les nouveautés sont toujours lentes à pénétrer, Balzac n'apportât quelque retard à se mettre au courant des nouvelles modes littéraires et des exigences de Malherbe en matière de langage. Il est certain qu'en Angoumois, comme dans le reste de la France, on suivait d'un peu loin les caprices qui se succédaient à Paris, de saison en saison. Ceux qui, en province, s'occupaient de belles-lettres étaient surtout des magistrats, des écclésiastiques, des professeurs érudits, élevés dans le goût de la Pléiade et du vieux langage de Ronsard. Balzac nous a dit lui-même qu'il n'eût pas trop osé à Angoulême combattre le « chantre Vendômois » de crainte de se faire lapider par ses parents et par ses amis les pères jésuites (3). Monsieur de La Chétardie, par exemple, son cousin et correspondant, qui, au dire de Bayle (4), avait élevé dans son parc un mausolée de marbre aux mânes de Ronsard, eût certainement désapprouvé les tendances révolutionnaires

---

(1) *Segr.*, p. 6., op. cité (*Doct. Malherbe*, p. 583.)

(2) « L'incomparable Malherbe » : Dissert. crit. XX (*Œuvres*, II, 662). — « Malherbe qui est le seul de nos autheurs qui mérite d'avoir de l'autho- » rité. » I, 802, lettre à Chapelain.

(3) Cf. à ce sujet. BRUNOT (*Doct. de Malherbe*) et BALZAC, *Œuvres*, II, 170.

(4) BAYLE (*Dict.* au mot Ronsard, note F.).

de l'Epistolier sur la question du vocabulaire. Voici pourtant comment Balzac appréciait dans ses *Entretiens* la langue de Ronsard : « Ce poète si célèbre et si admiré a » ses défauts et ceux de son temps... c'est une grande » source, il le faut avouer, mais c'est une source *trouble et* » *boueuse*... une licence prodigieuse à former de mauvais » mots et de mauvaises locutions, à employer indifférem- » ment tout ce qui se présente à luy, fust-il plus obscur que » la plus noire nuit de l'hiver (1). »

Balzac n'a pas été beaucoup plus tendre pour Marot à qui il reproche son « mauvais jargon » tout à fait démodé. « Ne saurait-on rire en bon français et en style raisonna- » ble? Pour se resjouir, faut-il aller chercher un *mauvais* » *jargon* dans la mémoire des choses passées et tascher de » remettre en usage des termes que l'usage a condamnés. » Est-il impossible de donner un spectacle aux subjets de » Louis quatorzième, à moins que d'évoquer l'âme de » Clément Marot et de désenterrer une langue morte? ou, » ce que je trouve plus mauvais, de confondre les deux » langues, meslant la vivante avec la morte (2)? »

Le ton de ces critiques indique nettement avec quelle sévérité Balzac traitera les écrivains de son temps coupables à ses yeux de sympathie pour le vieux langage : il ne laissera pas échapper une occasion de pourchasser l'archaïsme.

« Quoy que die notre vieux *** ni M. du Plessis, ni M. du Vair ne » sont pas deux autheurs fort réguliers. C'est un vice de leur siècle » et non pas le leur, car d'ailleurs ils valent infiniment l'un et » l'autre. Sans les chicaner, on peut les reprendre en une infinité » d'endroits, soit pour les mots, soit pour les locutions. Et j'ay veu » un grammairien à la cour qui disait de leurs livres ce que les » Romains disoient de l'Afrique, que c'étoit pour luy une moisson » de triomphes (3). »

---

(1) Entretien XXXI.

(2) Entretien XXVIII : du Stile burlesque.

(3) Dissert. crit. *Œuvres*, II, pp. 633-4.

Il n'épargnera pas même Coeffeteau, dont il a relevé avec malice, dans ses premières Lettres, les expressions démodées.

« Si pour entendre ma langue il fallait en apprendre deux, et » que l'anxiété, la décrépitude et les irritamens du désespoir me » fussent des paroles familières; si je prenais les ondes pour l'eau » et le mauvais sort pour la nouvelle fortune, afin d'estre poète en » prose, si je m'immolais à la risée publique et si je navigeois ès» bourrasqueuses saisons de l'année... Vous auriez subject de me » blasmer de faire venir de loin des choses qui ne sont pas excel» lentes et de prendre de la peine à me rendre ridicule (1). »

D'après ce qui précède, il ne faut pas chercher, dans le chapitre des *noms* (2) proprement dits, beaucoup d'archaïsmes dans la prose de Balzac. Son vocabulaire est sensiblement moins archaïque que sa syntaxe. Laissons de côté certains mots qui n'ont de singulier que leur orthographe comme *pourmenoir* (Prince, XIV), *horologe* (Prince, XII), les *échets* (ibid. XII), le *genouil* (I, 330), l'*aumelette* (Entretien XXVII), la *chiorme* (Discours I), le *chifflet* (Lettres, éd. Tamisey, p. 522), *pourtraict* (I, 416), *jartière* (I, 163), *courvée* (I, 152-245), *arsenac* (I, 206-244).

D'autres noms employés par Balzac sont tout à fait archaïques :

rais, équivalent de rayons : les rais de la lune (*Prince*, XVI).
guenuches « Il y a toujours des guenuches caressées dans le cabinet des rois et vestues de toiles d'or ». (*Aristippe*, ch. II.)
hapelourde, affronteur : « Et aussi c'est vous qui êtes l'affronteur » et qui voulez faire passer entre vos mains les hapelourdes » pour diamants. » (*Œuvres*, I, 285).

---

(1) Lettre à M. de Boisrobert, 25 fév. 1624, I, 30. Cf. Sorel. *Bibl. franç.*, 1664, p. 1085. — A rapprocher de Sorel (*Disc. sur l'Acad. franç.* Paris, 1654, in-12, p. 83) qui condamne le style de Coeffeteau comme « n'obser» vant pas la vraie pureté du langage. »

Balzac reprochait aussi à Coeffeteau des expressions comme bris (= débris), exercite, accueilli d'une tempête, considéré que..., inonder sur, etc... Vaugelas a défendu Coeffeteau à ce sujet (cf. *Rem.*, II, pp. 249-457).

(2) On étudiera les archaïsmes encore dans d'autres chapitres (adjectifs, verbes, prépositions, adverbes, etc...).

ambrette : « on ne parlait pas plus d'ambre gris en ce temps-là que » des peaux d'ambrette et des gants de frangipane. »
(*Socrate*, X.)

guettes : « que l'âme du saint homme annonce la vérité et voit plus » de sept guettes qu'on a posées sur une montagne. »
(*Prince*, XXV.)

bonace : « il ne s'endormira pas pour cela dans la bonace. »
(*Aristippe*, Avis prononcé.)

teston dans l'expression « mettre un teston en vingt-cinq plats. »

Il faut signaler un certain nombre de noms qui ne sont pas considérés comme archaïques de son temps mais qui sont actuellement tout à fait sortis de l'usage, ou qui ont complètement changé de sens :

ménage : « tout échappe à une mémoire qui vieillit, et parce que » ce n'est pas un vilain ménage de ne laisser pas perdre ses » pensées... » (*Entretiens*, XXVIII.)

défaillance (= le défaut de) « il désire quelque fois la défaillance » et la privation de tout cela. » (*Socrate*, VI).

mestive : « Il ne se peut rien de mieux que ce que vous m'escrivez » de cette nouvelle espèce de mestive entre le sonnet et » l'épigramme. » (*Lett.*, éd. Tamisey, 722.)

discourtoisie : « Je ne me plains que de sa discourtoisie, II, 676.

congé (= permission) : « après avoir eu congé de vous, I, 169. »
« Ce sont des expressions, donnez-moi congé de le dire, si » contagieuses, que... » II. 524.

défaut « je m'éloigne bien plus de l'excès que du défaut. »
(*Prince*, V.)

créance = croyance.

— « Mon dessein n'est pas de gagner de la créance au men- » songe. » (*Prince*, V.)
— « des choses qui paraissent aux autres de si difficile » créance. » (*ib.*, XXII.)
— « le plus ancien des philosophes ayant proposé comme » une créance générale. (*ibid.*, XXIII.)
— « Et sur cette créance que nous avons... » (*Aristippe*, VII.)
— « rendre compte de ma créance par le menu. » Socrate, X.

mécréance « De voir au milieu de la mort une froide et tranquille » mécréance. » (*Socrate*, X.)

défaveur « la défaveur et la pauvreté ne luy sont point fâcheuses, » quand il les souffre pour la bonne cause. » (*Arist.*, V.)

les chimiques (= les alchimistes). « ce juste degré de chaleur que » les chimiques cherchent en l'opération de leur secret. » (*Prince*, XVI.)

équivoques (masc.) (= erreurs, gaffes). « Il faisait bien d'autres » équivoques et on en compte quelques-uns qui ne me sem- » blent pas mal plaisants. » (*Arist.*, II.)

épargne « n'est-il pas vrai que voilà un grand ménager du point » d'honneur? Cette épargne ridicule me déplaît dans le pro- » cédé de Jean-Mathieu Giberti. » (*Aristippe*, VI.)

prud'hommie « ceux qui résisteraient à nos forces se rendent sou- » vent à sa prud'hommie. » (*Prince*, XV.)

Enfin un certain nombre de noms se rencontrent dans la langue de Balzac, dont la signification s'est modifiée sensiblement jusqu'à notre époque :

littérature (au sens de connaissances générales). « Vous souriez, » Mgr, et vous vous estonnez de la grande littérature de cet » homme de robe longue... » (*Aristippe*, II.)

mescontes « on verra bien aux mescontes de mes écrits que je suis » étranger du monde et habitant du désert. » (*Prince*, II.)

bévue « cette fausse lumière est une bévue de ses yeux et une illu- » sion de son esprit. » (*Arist.*, II.)

trafic « Ils se maintiennent entre luy et les rebelles par le commun » besoin qu'on a de leur entremise à conduire ce sale tra- » fic... » (*Aristippe*, V.)

— « Des hommes ambitieux, par conséquent qui aimaient » l'honneur ont été capables d'un pareil trafic. » (*ibid.*, V.)

vision (au sens d'erreur de jugement).

« Ne faisons point de différence entre les visions de nos » docteurs et les oracles de notre doctrine. » (*Socrate*, V.)

« La vision d'un mélancolique... » (*Arist.* IV.)

Comme on le voit, en ce qui concerne les noms, le vocabulaire de Balzac n'abonde pas en archaïsmes. Balzac était trop soucieux de purisme, trop désireux de se conformer au bel usage et aux théories de son maître Malherbe, pour ne pas surveiller attentivement son style et en éliminer tout ce qui pouvait rappeler « l'antiquaille ».

On comprend dès lors, son attitude vis-à-vis du style burlesque dont les fervents s'attachaient à faire revivre les vieux vocables et à « chercher un mauvais jargon dans la » mémoire des choses passées et tascher de remettre en

» usage des termes que l'usage a condamnés », dit-il dans son Entretien XXXVIII (Du stile burlesque). Il ajoute : « L'antiquité ne doit pas être imitée par cet endroit-là. On » auroit autant de raisons de prendre les modes des habil- » lements dans les vieilles tapisseries et de porter les restes » de son trisayeul. Il faudroit faire revenir les pourpoints » à busc et les chausses à la Suisse. Il faudrait que les fem- » mes fussent encore comme elles étoient, toutes mouches » et toutes vertugadins. » (Ibid.).

Les latinismes.

La Renaissance avait parsemé d'ivraie le terrain de la langue française et en particulier avait encombré le lexique d'une foule de mots empruntés au latin et au grec qui avaient donné à notre parler un aspect hybride et tourmenté. En obscurcissant le langage, on l'avait rendu trop *savant* et par là même, impopulaire. Le grand mérite de Malherbe, esprit vraiment national, fut de comprendre, avec un grand bon sens, qu'une imitation servile de l'antiquité allait à l'encontre du génie de notre langue, qui devait avant tout être compréhensible, non plus à une élite de pédants, mais au peuple lui-même; c'est bien dans ce sens qu'on doit entendre sa fameuse boutade sur les Crocheteurs du Port-au-foin.

Sur ce point, il faut s'attendre aussi à voir *Balzac* d'accord avec son maître. Viser à la clarté, être compris de tout le monde et non pas seulement d'un petit groupe d'initiés, telle est aussi la doctrine de Balzac. « Je tâche de rendre » tous mes secrets populaires », dit-il, dès ses premières Lettres. De là son horreur pour le pédantisme gréco-latin dans le vocabulaire, et l'acharnement qu'il a mis à le tourner en ridicule. On sait comment il nous présente, dans le *Barbon* ce pédant grotesque qui « fit un jour un effort pour » parler comme les autres hommes » et qui farcit sa harangue d'une foule de mots grecs et latins, « maladie qu'il prit

» au Collège » et qui altérait, dit Balzac, « la pureté de sa » langue maternelle (1) ».

On croit entendre l'écho des railleries de Rabelais contre les « rappetasseurs de vieilles ferrailles » et l'apostrophe de Pantagruel à l'escholier limousin qui écorchait le latin.

La vogue, d'ailleurs, n'était plus aux pédants latiniseurs et leur langage tombe de plus en plus en discrédit à mesure que s'affirme le succès des doctrines de Malherbe (2). Balzac, sans indulgence pour les pédants, les a plusieurs fois malmenés dans ses œuvres (3) et a souvent exprimé son désir

(1) Cf. *le Barbon* : « Je vous laisse à penser si un homme de cette hu- » meur date ses lettres du premier et du vingtième du mois, ou bien des » Calendes et des Ides. Peu s'en faut qu'en pareilles occasions, il ne re- » nonce tout à fait au style chrétien et que dans les actes publics, si on » lui en présente quelqu'un à signer, il ne fasse mettre la fondation de » la ville, au lieu de l'Enfantement de la Vierge. Il compte son âge quel- » quefois par *lustres* et quelquefois par *Olympiades*. Il suppute son ar- » gent tantôt par *sesterces romains*, tantôt par *drachmes* et tantôt par » *mines attiques*...

» ... Il dit que depuis que le temple de Janus a esté ouvert par le » Météore chevelu, qui menaça le genre humain... on a veu des Illiades de » maux et des Cataclysmes de sang non moins ès Gaule qu'en Germanie; » que le grand Dapifer de sa majesté Césarée se fust bien passé de re- » muer cette dangereuse Camarine de la couronne de Bohême. Que sans » ce mauvais conseil qui lui fust donné par le Docteur des Ardennes, nos » jours seraient encore des jours *alcyoniens* et les colombes nicheraient » encore dans les casques des gendarmes, comme elles faisaient sous » l'Empire fortuné de Henry Magne... que le *Régule* d'Austrasie et le *Te- » trarque* des Allobroges se contiendront dans les bornes de leurs états... » que l'un et l'autre ne se fiera plus aux promesses des *genethliaques;* » que l'un et l'autre doutera de l'omnipotence du Roy catholique et que » l'un et l'autre observera *comiter*, la majesté du roy très chrétien, etc... »

C'est en vain que La Mothe Le Vayer essaiera de démontrer à Vaugelas qu'il n'est pas inutile de connaître les langues anciennes pour parler notre langue maternelle.

(2) Cf. à ce sujet les railleries de Sorel (*Francion*) à l'adresse des pédants latiniseurs, et la réflexion de Racan (*Œuvres*, II, 340) déclarant que les pédants sont aussi incapables « d'écrire en prose que des Bas-Bre- » tons ». — On peut se reporter aussi aux opuscules de Garasse et de Pasquier et aux définitions du pédantisme qu'ils échangent en se renvoyant la balle.

(3) Voir en particulier, avec la satire du *Barbon*, les critiques dirigées contre Guyet (Lettres à Coeffeteau. *Œuvres*, I, 215. — et contre Montmaur (Lettre à Chapelain, éd. Tamisey, pp. 799-800).

de « secouer la poussière de l'Ecole », et de « civiliser la » doctrine en la dépaysant du collège et la délivrant des » mains des pédants qui la gastent et la salissent en la ma- » niant (1) ».

Par ces tendances Balzac mérite d'être rattaché aux écrivains de la première Renaissance française du xv[e] siècle, grâce auxquels la langue française, se dégageant de sa défroque latine, commençait à se développer en dehors de l'Ecole toujours esclave des traditions romaines, lorsque la Renaissance italienne vint interrompre ce mouvement national. En luttant contre l'invasion du latinisme et des bizarreries hétérogènes qui avaient obscurci et travesti le langage pendant près d'un siècle et en avaient dénaturé le génie, Balzac revient à la vraie tradition du langage français, à la souche des La Salle de Chastelain, de Commines et des rédacteurs des *Cent Nouvelles.*

Il n'est pas surprenant de voir Balzac se montrer sévère pour les écrivains qui veulent parler latin en français. C'est ainsi qu'il reproche aux livres de Coeffeteau d'être trop pleins d'*augures* et d'*auspices :* « Les livres du Père *** » sont tous pleins de prodiges aussi bien que d'augures et » d'auspices... Il ne se dépouille jamais dans ses livres de » cette pompe de langage et de ses termes illustres (ainsi » les appelait-il). On les y trouve sans les y chercher : et » c'est ce qui obligea un grand prince à dire de lui, que » pour un prêtre de la religion chrétienne il usait un peu » trop souvent d'auspices et de prodiges (2). »

Au même Coeffeteau il reprochera également l'emploi du mot *onguent.* « Se servir d'onguens au lieu de parfums, » c'est parler latin en français (3). »

Dans les ouvrages de son ancien maître Nicolas Bourbon,

---

(1) Cf. *Œuvres*, I, p. 324.

(2) *Socrate chrétien* (Discours X).

(3) Cf. *Œuvres*, II, 251.

il relèvera avec ironie certains noms qui lui paraissent aussi des dépouilles du latin : « Si vous croyez que s'eximer » des apices du droit, que l'officine d'un artisan, que l'im- » péritie de son art et autres semblables dépouilles de vieux » romans soient de grandes richesses en France... (1) », de même qu'il critiquera dans les œuvres de du Vair des noms comme « l'anxiété, la décrépitude, les irritaments du dé- » sespoir (2) », et qu'il reprendra l'usage par le cardinal de Richelieu, de l'expression « pétulant exagérateur » : « pour » user des termes du fondateur de l'Académie française, il » faut que quelque pétulant exagérateur vous ait amplifié » une affaire de néant (3) ».

On le voit même manifester sa mauvaise humeur à l'égard de son père intellectuel Malherbe lorsque ce dernier use de mots trop visiblement empruntés au latin. « Le » mot d'*excrément* est d'ailleurs assez vilain et d'assez » mauvaise odeur; en sa plus honneste signification, il ne » peut signifier que les rats, les mouches, les vermisseaux » et autres créatures imparfaites qui se forment de la cor- » ruption de la terre (4).

Un critique si impitoyable pour autrui devait être pour lui-même de la dernière sévérite. Il est surprenant, en effet, de voir Balzac, un des meilleurs latinistes de son temps (voir notre étude biographique) user comme à regret des expressions latines : son vocabulaire ne présente, en effet, dans l'étendue pourtant considérable de son œuvre qu'un nombre très restreint de *noms* proprement dits imités de la langue latine (nous verrons dans des chapites ultérieurs ce qui concerne les verbes et les adjectifs). C'est avec beaucoup de précautions qu'il hasarde un latinisme, par exemple quand il appelle ses œuvres « dissertations »,

(1) Cf. *Œuvres*, I, 756.
(2) I, 30.
(3) I, 533.
(4) II, 258.

pour faire, dit-il, comme ses amis : « A votre exemple, je » l'appelle icy ma Dissertation parce que nous vivons en » un pays de liberté et que les crimes de cette nature ne » sont pas de la Juridiction des Grands-Jours, mais je » n'aurois garde d'être si téméraire à la cour où il n'y a » plus de sécurité pour les innovateurs de la langue (1) ».

Quand il crée vraiment un mot latin, c'est en fèignant de s'amuser ou de plaisanter : « Si j'avais assez de crédit, » j'introduirais en nostre langue le mot de *judicatrice* » parce que celuy de critique effarouche le peuple qui ne » l'entend pas (2) ».

On trouve, pourtant, dans la langue de Balzac, nombre de latinismes, dont des listes ont déjà été dressées, pour une partie de ses œuvres. Voici par exemple une série de noms relevés par M. Roy (3) dans son étude sur les disputes de Balzac et de Goulu.

Venus, Pallas, angiporte, sature, épicèdes, eucharistiques, Scazons, Silves, Hippocentaures, ligustre, nuscellanées, panégyriste, pyrrhonisme, hemerocentons, lucanistes, patavinité, diatribeur, rhapsodieur, disputeur, dipsode, Bucephalie, etc.

Ce qu'il faut remarquer surtout, c'est le grand nombre de de mots tirés directement du latin et que Balzac emploie plus souvent dans un sens très rapproché de leur étymologie.

la superbe (= l'orgueil). « Mais je vous demande premièrement du » nombre desquels vous croyez que soient ceux-ci : la su- » perbe pour l'orgueil, etc... » II, 262.

vécordie (= sottise). « Monsieur, aurai-je toujours sujet de me » plaindre de la vécordie du dur et de l'indisciplinable » Rocolet? » (*Lett.* éd. Tamisey, p. 435.)

---

(1) I, 243 Lettres à M. Bardin.

(2) I, 1016.

(3) Cf. Roy, op. cit.

remore (retard). « M. d'Argence qui se sera amusé par les chemins » pour une dévotion à N.-D. de Saumur ou quelque autre » remore de même nature. » (Ibid., p. 413.)

suasoire. « Il eut envie de réciter au même lieu une suasoire. » (*Barbon.*)

helluon (gourmand). « Faites-en reproche à celui que vous appelez » helluon et que j'appellerai père Goulu. » (Ibidem, p. 796.)

clausule. « Je seroy bien aise de la clausule de la diatribe. » (Ibid., p. 472.)

sapience. « La sapience éternelle qui la gouverne. » (*Prince,* XXVI.)

industrie. « Elle donne au prince l'industrie de ceux qui l'ont pré- » cédé pour la mettre avec la sienne. » (*Prince,* XIII.)

prudence. « La vraie prudence est donc une habitude qui rend » l'entendement propre à reconnoitre et à pratiquer les cho- » ses qui servent à être heureux. » (*Prince,* XXVI.)

diligence. « Il prend de sa diligence ce qu'il ne peut obtenir de la » libéralité de la nature. » (*Prince,* XIII.)

révérence. « Une souveraineté séparée de la leur, laquelle ils souf- » frent par la seule révérence de la coutume. » (*Prince,* XIX.)
— « La révérence qu'il portait à la parole de Dieu. » (*Socr.,* X.)

déférence. « Un peu trop de crédulité ou trop de déférence au » témoignage d'autruy. » (*Socr.,* X.)

objet. « La présence d'un si glorieux objet ne puisse me donner » une pensée généreuse. » (*Prince,* I.)
— « Les bêtes sont emportées par la subite impétuosité de » leur naturel et par la présence du premier objet. » (*Arist.,* I.)

conseil. « La raison et la parole nous ayant été données principale- » ment pour le conseil. » (*Arist.,* I.)
— « Il ne s'ennuie point de donner de bons événements à » tous nos mauvais conseils. » (*Prince,* XV.)

monument. « Ces superbes inscriptions sont aujourd'huy les monu- » ments de leur vanité et non pas de leur victoire. » (*Socrate,* III.)

enseignes. « J'ai voulu vous en donner toutes les enseignes afin que » vous ayez moins de peine à les chercher. » (*Entret.* VI.)

événement (= issue). « S'ils se sont abusez au terme, ils croient » être asseurés de l'événement. » (*Prince,* XXIX.)
— « Le conseiller ne conserve son avantage que dans les » commencement des choses, mais il le perd dans l'événe- » ment. » (*Arist.,* I.)

personnage. « Devant le monde il se couvre tout de préceptes spé- » cieux... mais ce n'est qu'un personnage qu'il représente. » (*Prince,* XX.)

médiocrité. « Ils se contentent d'une légère médiocrité de succes. » (*Arist.*, V.)

doctrine. « Il a le don d'éclaircir et de démêler la doctrine. » (*Socr.*, XI.)

domestique. « Un vice désuet qui se contient dans le domestique » et n'offense pas les yeux du monde. » (*Entret.*, X.)

— « Il m'a fait grand plaisir de me faire son histoire do- » mestique. » (Ibid., XVIII de Montaigne.)

malice. Balzac fait un usage extrêmement fréquent de ce mot et les exemples suivants montrent avec quelles légères nuances de sens.

— « Je me méfie de la malice de ma fortune. » (Lettre à Silhon. *Œuvres*, I, 352.)

— « Défiez-vous de ces ouvriers d'iniquité, de ces hommes » puissants en malice. » (*Prince*, VII.)

— « La malice est craintive et donnée à l'homme en con- » damnation. » (Ibid., IX.)

— « Ils augmentaient sa force et ne diminuaient point sa » malice. » (Ibid., XV.)

— « La fortune a mis au jour jusqu'à la dernière de ses » malices. » (Ibid., XXIII.)

— « C'était plutôt bile qui s'exhalait que malice méditée et « dessein de nuire. » (*Arist.*, VI.)

— « Leurs maximes de feu et de sang asseurent et fortifient » la malice quand elle est encore craintive et douteuse. » (Ibid., VII.)

Les latinismes de cette catégorie se rencontrent surtout fréquemment avec le suffixe *tion* ou *ssion.*

élection (=choix). « Je ne crois pas qu'il suive le mal par élection. » (*Prince*, III.)

— « Elles ne dependent pas plus de notre élection que la » santé et la belle toille. » (*Arist.*, VII.)

confession (= aveu). « C'est une confession que le droit des gens » et la justice universelle tirent de la bouche de tous les » hommes. » (*Prince*, VI.)

oblation (offrande). « Qu'il n'a que faire de la multitude de leurs » oblations. » (*Prince*, X.)

instruction. « Tirons de l'instruction de cette remarque et n'en » prenons point de vanité. » (*Socr.*, X.)

concession. « Par la concession de ces deux grandes, étranges, » étonnantes vérités. » (Ibid., XII.)

aliénation. « Ce n'était plus amour ni constance, c'était une alié- » nation de sens, une maladie surnaturelle, une sainte, une » divine fureur. » (*Socr.*, III.)

discrétion (= choix). « Il ne sçaurait mieux les punir qu'en lais-
» sant leur peine à leur discrétion. » (*Socr.*, X.)
exécration. « Je n'ay parlé que d'une simple exécration, ou pour
» le plus d'une simple mort. » (*Entretien*, XVII.)
ratiocination (action de discuter).
— « Je ne vous demande point en cela des efforts de votre
» ratiocination. » (*Œuvres*, I, 238.)
— « Car pour les philosophes qui en ont écrit leur ratioci-
» nation est, d'ordinaire si sèche... » (*Œuvres*, I, 323.)
superérogation. « Des œuvres de superérogation du purgatoire et
» de l'enfer. » (I. 229.)
— « Ce sont bien, à vrai dire, des œuvres de superéroga-
» tion. » (I, 282 et 439.)

On ne peut terminer le chapitre des latinismes sans insister sur deux noms qui font l'objet d'assez longs commentaires de la part de Balzac, le mot *humanité* et le mot *urbanité.*

Humanité, pour Balzac, doit avoir le sens de *politesse.*

— « Vous vous souvenez bien que dans la bonne antiquité
» « humanus » dit quelque chose de plus que raisonnable,
» et que humanitas est plus souvent pris pour politesse que
» pour autre chose... l'humanité n'est pas moins opposée à
» la rudesse de l'esprit qu'à la cruauté de l'âme... » (1).

Urbanité. Balzac fait un long éloge de l'urbanitas des Romains dans un de ses discours en déclarant qu' « ils ont
» effacé toutes les Grâces et toutes les Vénus de la Grèce et
» ont laissé son atticisme bien loin derrière leur *urba-*
» *nité* (2). »

Il souhaite ensuite qu'un si beau nom s'acclimate en France :

« C'est ainsi, Madame qu'ils appelèrent cette aimable vertu du
» commerce, après l'avoir pratiquée plusieurs années sans luy

(1) Cf. la discussion au sujet de ce mot. *Entretien V*, ch. 6.

(2) Cf. Discours deuxième (suite d'un *Entretien de vive voix* ou de *La Conversation des Romains*).

Urbanité a été plusieurs fois employé par Balzac.

« Les premiers traits de la politesse et comme le dessein de l'urbanité
» dans une république de fer et de bronze. » II, 438.

« Nous jugerions, Madame, de l'urbanité par elle-même. (Disc II, II, 442.) Cf. *Lett.*, éd. Tamisey, 444.

» avoir donné de nom assuré. Et quand l'usage aura meury parmy » nous un mot de si mauvais goût et corrigé l'amertume de la nou- » veauté qui s'y peut trouver, nous nous y accoustumerons comme » aux autres que nous avons *empruntez de la même langue.* »

Balzac donne ensuite la définition du mot urbanité en français et l'ensemble des qualités que ce nom évoque dans notre langue :

« ... Or, soit qu'en la nostre ce mot exprime un certain air du » grand monde et une couleur et teinture de la cour, qui ne mar- » que pas seulement les paroles et les opinions, mais aussi le ton » de la voix et les mouvements du corps, soit qu'il signifie une im- » pression encore moins perceptible qui n'est reconnaissable que » par hasard, qui n'a rien qui ne soit noble et relevé et rien qui » paraisse ou estudié ou appris, qui se sent et ne se voit pas et ins- » pire un génie secret que l'on perd en le cherchant, soit que, dans » une signification plus estendue, il veuille dire la science de la » conversation et le don de plaire dans les bonnes compagnies, ou » que le mettant plus à l'estroit, on le prenne pour une adresse à » toucher l'esprit par je ne sçay quoy de piquant, mais dont la » piqueure est agréable à celuy qui la reçoit parce qu'elle chatouille » et n'entame pas, parce qu'elle laisse un aiguillon sans douleur et » réveille la partie que la médisance blesse... (1) »

Les mots grecs.

On trouve peu d'emprunts faits à la langue grecque, dans le vocabulaire de Balzac. D'ailleurs, de son temps, la vogue n'était guère aux mots grecs. « *Græcum est, non legitur* », et d'ailleurs, l'on sait que, malgré le prestige de la civilisation grecque au XVIe siècle, si l'on excepte les poètes de la Pléiade pendant les premiers temps, la langue littéraire ne fut pas profondément pénétrée par le grec; c'est par l'intermédiaire des sciences que le vocabulaire grec entrera plus tard dans le français.

Si l'on met de côté certains noms composés créés par Balzac avec des préfixes (anti-compliment, anti-courtisan, anti-politique, anti-raison) que nous retrouverons plus loin, on peut hésiter à croire que Balzac ait francisé le premier

(1) Cf. Disc. II.

un certain nombre de mots grecs usités après lui. Voici les noms grecs que l'on retrouve le plus souvent sous sa plume:

Bucéphalie (I, 792.)
thaumaturge. « Il lui donnait du Chrysostome et du thaumaturge. » (II,710.)
acrocorinthe. « Toutes les places deviennent des acrocorinthes. » (I. 767.)
anachronisme. « Nous n'avons point fait d'anachronisme. » (I, 378.)
analyse, cacozèle, catachrèse. « La rencontre de certaines male » bestes que mon ennemi a esté quérir en pays estrange, » comme vous direz : des analyses, des cacozèles, des cata- » chrèses et d'autres semblables animaux qui n'avoient ja- » mais esté veus en ce royaume, etc... » (II, 342); — p. catachrèse, cf. Cotgrave.
anecdote. « Cette histoire anecdote fut dépliée. » (*Mel. hist.*, I, 509.)
gryphes. « Saumaise qui se joue des gryphes et des énigmes. » (II, 694.)
helleniste. « Au pays des hellénistes. » (I, 541.)
polémique. « Dans le genre polémique, ou pour parler français, dans » le stile de combat. » (I, 1054.)
porphyrogénète. « porphyrogénète. » (*Œuvres*, I, 342.)
prolégomènes. « prolégomènes. » (II, 692 et *Lett.*, éd. Tamis., 653.)
didascalique. « didascaliques. » (I, 1054.)
protreptique. « protrepique. » (*Lett. inéd.*, Tamisey, XII, 444, cité par Brunot, *H. L.*, tome III, p. 220.
pyrrhonisme. « pyrrhonisme. » (II, 213.)
orthodoxe (*Socrate*, XII); *catéchumène* (*Socr.*, XI); *homilies* (*Socr.*, XI); *galliambe* (II, 699); *macarites* (*Lett.*, éd. Tamis., 621); *thaumaturge* (*Let. inéd.*, Tamis., 774); *panégyrique* (*Prince*, V); *œconomie* (*Prince*, XIV); *hypocondriaque* (*Arist.*, II et Entret. XXV); *apophtegme* (I, 305; II, 516); *antipode* (Entr. XXI); *encomiaste* (= louangeur). Cf. « Le petit médecin qui » est un encomiaste très impertinent. » (*Lett.*, éd. Tamis., 430-681.)
et le mot *police* si fréquent chez Balzac (*Prince*, XX; *Aristippe*, V; Entretiens XX.)

Les noms italiens et espagnols.

Il est à remarquer que l'influence italienne et l'influence espagnole se sont exercées au XVII[e] siècle beaucoup moins sur la langue et le vocabulaire proprement dits, que sur le style des écrivains. Nous aurons l'occasion, dans des chapitres ultérieurs d'examiner dans quelle mesure celui de Balzac a pu s'en ressentir.

A) *Les noms italiens.* — On pourrait s'attendre à trouver dans le vocabulaire de Balzac des emprunts fréquents à la langue italienne. Il parlait, il écrivait aussi cette langue avec élégance, en connaissait toutes les finesses. A chaque instant on rencontre dans ses œuvres des citations d'auteurs italiens et les allusions fréquentes qu'il fait à cette littérature prouvent combien elle lui était familière. Qu'il ait gardé de son séjour à Rome et de sa longue fréquentation ensuite, des écrivains de ce pays, une fidèle sympathie pour la langue de l'Italie, voilà qui est incontestable. Ne l'a-t-il pas, dans le *Socrate chrétien,* appelée « la plus délicate des » langues modernes (1) » ? Dans le *Socrate* aussi, il se laisse aller à faire l'éloge de la richesse d'une langue qui a, dit-il, « raison de nous reprocher notre pauvreté (2) ».

Voilà qui semble nous éloigner singulièrement des théories d'Henri Estienne et de la *Précellence du langage français!*

Mais Balzac , qu'on ne s'y trompe pas, est avant tout l'homme de son siècle et d'une époque où la cause de l'italianisme est sérieusement battue en brèche : l'influence de Malherbe qui poursuivit dans le domaine intellectuel comme Henri IV dans le domaine politique, la déchéance de l'Italie, et d'autre part le sentiment du génie propre de notre langue qu'il a possédé au plus haut degré, l'ont empêché de sacrifier à ce goût de l'italianisme que la régence de Marie de Médicis et le succès du cavalier Marin avaient un moment remis en faveur.

Ne croirait-on pas entendre encore le langage d'Henri Estienne lorsque, dans ce même discours du *Socrate chrétien,* Balzac s'élève contre ceux qui « autrefois à la cour » italianisaient en français » :

---

(1) *Socrate chrétien.* Discours X, éd. Moreau, p. 76.

(2) Ibidem, p. 79. « Ainsi discourt l'Italie au désavantage de la France. » Et en effet elle a raison de nous reprocher notre pauvreté, elle qui est » si heureuse et si riche particulièrement en superlatifs. Elle fait des » excès les jours mesmes qui ne sont pas de desbauche .. »

« *Royaume* est le pays où règne le Prince, *règne* est le temps que
» règne le prince, et la locution ne serait pas plus impropre de
» dire la première et la seconde année de son royaume que la pre-
» mière et la seconde ville de son règne. Autrefois, à la cour, ceux
» qui italianisaient en français appelaient les coursiers de Naples
» les chevaux du Règne parce qu'en Italie le Règne est le royaume
» de Naples... (1) »

Pas plus qu'Henri Estienne, Balzac ne voudrait voir « pasfillonner de mouches et d'affiquets italiens le vocabu- » laire français » (2) et il s'est toujours montré hostile à l'emploi des italianismes. On s'en aperçoit déjà dès 1627, quand il blâme les Français qui, ayant séjourné en Italie, usent trop souvent du mot *crépuscule.* « Vous craindrez » toute votre vie le crépuscule... (3) », et quand il emploie lui-même le mot « *réussite* », c'est pour railler les Français qui veulent italianiser (4). D'ailleurs lorsqu'il use lui-même d'un mot italien, Balzac ajoute presque toujours un correctif « pour parler étranger... je dirai volontiers », et l'emploi même de ces mots se trouve rarement dans sa prose, où l'on ne rencontre guère qu'une habitude fidèlement conservée de l'italien, ses perpétuels « je ne sçays quoi » dont l'origine serait italienne si l'on en croit l'*Apologie* d'Ogier. (II, 133.)

Voici quelques mots italiens employés par Balzac :

rodomont. « Vous souvient-il de ce rodomont de robbe longue... »
(*Entret.*, XII.)

rodomontade. « ... de la nature et du pays d'où nous sont venues
» les rodomontades. » (*Aristippe*, VII.)

cartel, pasquin. « Ce n'est point un cartel d'ennemy à ennemy, c'est
» une satyre, c'est un pasquin, c'est quelque chose de pis. »
(*Socrate*, IX.)

---

(1) *Socrate chrétien* (discours X), édit. Moreau, p. 77.

(2) H. Estienne. *Dial. du nouveau langage françois italianisé*, 1579.

(3) *Œuvres*, I, 13.

(4) « Il ne peut pas qu'il ne fasse bonne réussite » (*Œuvres*, I, 14. Lettre datée de 1622). Chapelain emploie lui aussi ce mot, mais avec ce correctif « Voyés qu'il m'a échappé une phrase italienne ». Ce mot est discuté par Bouhours (*Suite des Remarques*, p. 153) et par Caillières (*Bons et mauvais usages*, 1693, p. 132).

pasquinade. « On y érigea des trophées de cornes et plus d'une » pasquinade qu'on attacha au derrière de sa robe... » (*Barbon*, I.)

bravade. « Les bravades d'aujourd'huy ne font pas plus d'impres» sion sur sa fermeté que les caresses d'hier. » (*Discours*, I.)

capitan. « Une vanité de capitan de comédie. » (*Entret.*, IX.)
« Des tirades de capitan. » (*Discours*, II.)

faquin. « La fortune peut tirer un faquin de la cuisine ou de l'écu» rie pour le loger dans le plus bel appartement du Palais. » (*Entret.*, XXV.)

L'hostilité de Balzac à naturaliser français les mots italiens est si manifeste, qu'il s'oppose à ce qu'on modifie l'orthographe des noms adoptés par la mode et par l'usage. On le voit pour le mot *muscardin* que les Précieux de l'Hôtel de Rambouillet voulaient transformer en *muscadin*, en vertu de leur goût pour l'euphémisme et leur horreur bien connue des lettres doubles. Balzac, qui tâche de résister, écrit à ce sujet à Chapelain qu'on doit s'en référer à l'usage et que l'origine de ce nom étant italienne, on n'a pas le droit d'ôter une lettre à un mot « appartenant à une juri» diction étrangère » (1).

Au nom du même principe, Balzac écrit toujours « pou» dre de *chypre* » (italien chypro) alors que Patru et Th. Corneille voulaient qu'on écrivît *cypre*, comme on dit Cypris pour Vénus (2).

Par là, nous revenons encore à Henri Estienne et ce scrupule de Balzac fait songer à l'une des remarques de la « *Conformité du langage français avec le grec* » à propos des emprunts aux langues étrangères. H. Estienne blâmant les italianiseurs déclarait que les anciens auteurs avaient fait preuve de plus de discernement en adoptant, sans les modifier, des mots comme *rosse, bouquin, dogue.* « Ils ont » pratiqué là, dit-il, ce qui est permis en tout langage, et

---

(1) Lettre à Chapelain, édit. Elzevier, 1656, 1 vol. in-12, p. 99.

(2) Montaigne, Malherbe, Vaugelas écrivent Chypre, Amyot et Nicot *Cypre*. Ménage exprimait son avis ainsi : « Je dirai Cypre avec Nicot et » Amyot, et de la poudre de Chypre avec la plupart des dames. »

» mesme pour les Grecs; c'est de laisser à une chose venant
» de pays estranger le nom qu'elle avait là. »

B) *Les mots espagnols.* — On pourrait appliquer surtout à l'Espagne la remarque de Chevreau « nostre langue n'a » rien à démêler avec les langues étrangères (1). Quand l'influence de l'Espagne s'exerça, il était trop tard; à ce moment-là, le français était formé et fermé, soumis à une discipline sévère dont la règle principale était qu'il fallait se contenter de mots indigènes (2).

Nous pourrons nous demander ailleurs si l'influence de la littérature espagnole a laissé des traces dans le style de Balzac et dans quelles proportions il a subi lui aussi, comme la permière génération du XVII[e] siècle, le despotisme intellectuel de l'Espagne comme celui de l'Italie. Mais au point de vue du vocabulaire et en particulier des noms, nous trouvons très peu d'emprunts chez Balzac, à la langue espagnole (3).

---

(1) CHEVREAU. *Rem. s. Malherbe*, p. 60.

(2) Cf. BRUNOT. *La pensée et la langue*, p. 49.

(3) Cf. WEY (*Histoire des révolutions du langage*), montre comment l'Espagne changea la physionomie de la société française mais n'altéra guère le tissu du langage. Peu de mots d'origine espagnole chez Balzac. En dehors des noms comme *matamore* et *barbon* — qui sont chez tous les auteurs de l'époque — on peut citer *sarabande*.

« Ils doivent quelquefois le commencement de leur fortune à une
» sarabande bien dansée. » (*Arist.*, VII.)

et le mot *journée* qui provient des comédies :

Cf. « Deux ou trois, par le moyen de la comédie, nous ont laissé des
» crayons de vingt-quatre heures, je veux dire la représentation
» de quelque *journée passée agréablement.* » (Discours II.)

sarbatane (esp. cerbatana, arabe zabatana). « Ils lui font entendre par
» diverses sarbatanes, que ses prédécesseurs... ont bien fait de plus
» grandes créatures. » (II, 884; — I, 886 et *Lett. inéd.* Tamis, 474.)

fanfaron. « Une infinité de fanfarons et de capitans en prose. » (*Entretien* III.)

Les noms dialectaux.

Une phrase de Sorel, dans sa *Bibliothèque française* nous indique qu'il ne faut guère chercher de *provincialismes* dans l'œuvre de Balzac. Après l'avoir défendu contre les critiques exagérées de ses ennemis, concernant quelques vétilles du langage. Sorel ajoute : « On doit remarquer qu'en tous » les autres endroits, Monsieur de Balzac a eu la diction » aussi pure qu'on la peut trouver en un homme nourry » dans *Paris* et dans la *cour*... (1) »

Son ancien ami Théophile de Viau que Balzac railla si souvent pour ses gasconismes, reconnaissait avec franchise la pureté de sa diction : « Je ne vous dispute pas l'élo- » quence dans votre pays. Vous êtes né plus proche de » Paris que moi; je suis gascon et vous d'Angoulesme : je » n'ai eu pour régents que les écoliers écossais, et vous des » docteurs jésuites (2). »

Balzac devait-il cette pureté du langage au hasard de sa naissance dans une région que les historiens s'accordent à considérer comme la « dernière des contrées du côté de » Guienne où l'on parlait le pur français ? (3) »

Ce qui semble plus sérieux, c'est l'effort constant que

---

(1) SOREL. *Bibliothèque française*, 1654, p. 109.

(2) Cf. la Letre de Théophile contre Balzac, envoyée par Aristarque à Eudoxe.

(3) Cf. MICHON (*Statistique monumentale de la Charente*) qui cite l'opinion de l'annaliste *Corlieu*. Ce dernier fait remarquer qu'en entrant dans le bassin de la Charente, on voit disparaître les dialectes méridionaux. On entre dans le domaine de la langue d'oïl qui a ses dialectes et sous-dialectes : le haut poitevin, le bas poitevin, l'aunisien, le saintongeais et l'angoumoisin. — Au XVI[e] siècle il y avait des différences très tranchées entre ces dialectes. Cf. Rabelais, quand Pantagruel rencontre des voyageurs retournant du pays de Lanternois (la Saintonge). *Pantagruel*, livre IV, ch. 5.

A noter que Corlieu parle toujours des pays « de par deça » pour indiquer le Midi, après l'Angoumois. De même les lettres du roi Henri II à M. de Sansac, gouverneur d'Angoulême, désigne ce gouvernement parmi ceux des pays de « par delà ».

Balzac fit pour se conformer à l'usage de la cour, centre du bon goût et le souci, qui apparaît dans de nombreux passages de son œuvre, d'éviter à tout prix le provincialisme dans le langage (1).

Tous les beaux esprits à cette époque sont de l'avis de Vaugelas « qu'il ne faut pas se laisser corrompre par la con- » tagion des provinces en y faisant un trop long séjour » (2). Quiconque veut bien parler doit se défaire de cette rouille avant tout apprentissage. Ne voit-on pas le père Goulu luimême, le terrible adversaire de Balzac, bien qu'il ait beaucoup pérégriné dans toutes les provinces, en tenir pour l'usage de la cour, et se moquer de la grammaire de Javerzac, tirée, dit-il, « de la charrue » (3).

Balzac a peur constamment d'être exposé à cette peste :

« Celuy de qui je vous parlais hier, vivait sous le règne des Valois » et de plus, il estoit gascon. Par conséquent il ne se peut pas que » son langage ne se sente des vices de son siècle et de son *pays*... » Ce serait une espèce de miracle qu'un homme eust peu parler » purement français dans la barbarie de Quercy ou de Périgord...
» Un homme qui est affligé des mauvais exemples, qui est esloi- » gné du secours des bons, pourrait-il estre assez fort pour se def- » fendre tout seul contre un peuple tout entier, contre sa femme, » contre ses parents, contre ses amis qui sont autant d'ennemis du » bon français? Quelle difficulté serait-ce de garder parmi tant » d'embuches et tant de larrons les saines opinions qu'on aurait » *apportées de la cour?...* (4) »

Quitte-t-il Paris pour revenir à son ermitage, Balzac appréhende de rentrer dans un pays de Barbarie. Il supplie

---

(1) Cf. « Je m'estois rendu si délicat, en Français et en latin... qu'il n'y » avait rien de si aisé que de me faire rejetter un mauvais livre. En » François tout m'était suspect de gasconisme. Sur chaque mot d'un écri- » vain de province, je consultais l'oreille d'un habitant de Paris... Cet » homme qui ne pardonnerait pas une incongruité à son propre père, » m'avoit mis en cette humeur, et m'avoit fait jurer sur ses dogmes et » sur ses maximes. Vous entendez bien par là nostre monsieur de Mal- » herbe. » (BALZAC. *Les passages deffendus*, 3e deffense.)

(2) *Œuvres*, I, 15.

(3) *Lettres de Phyllarque à Ariste*, II, 24.

(4) Dissertation XIX (*Œuvres*, II, p. 661.)

Chapelain de le munir de préservatifs et de recettes contre la contagion des provinces :

« ... Ce sera pour le moins me renvoyer en Barbarie avec votre » bénédiction qui ne peut que me porter bonheur. Mais vous ferez » davantage, vous me donnerez de quoy résister longtemps au » mauvais air. Vous me munirez de préservatifs (1) et de recettes » contre la contagion du galimatias, du gasconisme et d'autres sem- » blables mots populaires qui attaquent nos grands seigneurs quand » ils ont esté quatre mois dans la province... (2) »

Quand il est de retour dans sa terre de Balzac, il a peur de perdre contact avec les gens du bel air et d'employer un mot qui ne soit pas de la cour : « Il vaut mieux, écrit-il » à M. de Soubran, que je relise ce que vous m'avez écrit, » et de peur qu'il ne m'échappe quelque mot qui ne soit pas » de la cour et gaste les précédents (3). »

Il a le plus profond mépris pour le parler des provinces et c'est à le railler qu'il emploie les termes de « *lombardisme* », de « *poétavinité* » (4). Reçoit-il une lettre de M. de Neuvic qui habite dans ses terres du Périgord, il s'étonne de lire du véritable français : « Le Périgourdin que vous » débitez est du plus raffiné français qui courre à Paris. » Il faut sans doute que le peuple de vostre village soit une » colonie venue du quartier du Louvre et qu'elle ait con- » servé la première pureté de sa langue parmi la corrup- » tion de ses voisins... (5). »

C'est qu'à son avis, la délicatesse de la cour est extrême, « tout ce qui n'est pas de la cour est barbare ».

---

(1) Le mot de *gasconisme*, cf. Diction. de Trévoux : « Le poète Théophile » est plein de gasconismes; ainsi, dans la conversation, je crois qu'on » peut user de ce mot de gasconisme, mais je ne voudrais pas l'employer » en escrivant. » (Bouhours).

Sur cette question cf. thèse de LANUSSE. *De l'infl. du dial. gascon sur la langue française*, pp. 311 sq.

(2) Lettre à Chapelain. (*Œuvres*, I, 732.)

(3) Lettre à M. de Soubran, 1623. *Œuvres*, I, 166.

(4) Cf. *Œuvres*, I, 643; I, 732.

(5) Lettre à M. de Neuvic, 25 janvier 1633.

Sans doute Balzac reconnaît que la province peut produire de grands talents et que l'élévation de la pensée n'a rien à voir avec l'origine de l'écrivain : il admet que Pibrac, Montaigne, d'Ossat ont été doués « d'un grand sens » quoique gascons, et qu'on peut avoir de l'esprit aussi bien « au » pays d'Adieu-sias que dans celuy de Dieu vous con- » duise » (1) car la raison « ne s'enferme en aucun lieu et » il se trouve de la subtilité en Suisse et de la stupidité à » Florence... ». Mais, ajoute Balzac « véritablement pour » le langage, ce n'est pas la même chose. Sans difficulté, il » y a des lieux où l'on parle mieux et d'autres où l'on parle » plus mal. Et puisqu'un courtisan romain sentit je ne sais » quoy de Padoue dans les histoires de Tite Live, il n'est » pas impossible de remarquer dans les écrits et dans la » conversation de nos gens quelque teinture de leur pro- » vince... (2) ».

Il n'est pas surprenant d'ailleurs qu'un écrivain comme Montaigne ait employé beaucoup de gasconismes, car, lorsqu'il écrivait, dit Balzac, « l'incomparable Malherbe n'estoit » pas encore venu corriger et dégasconner la cour, faire » des leçons aux princes et aux princesses, dire cela est » bien, cela ne l'est pas. On ne savait point qu'il y eust » deux usages, dont l'un s'appelle le beau; il ne se parlait » ni de Vaugelas ni de l'Académie. Cette compagnie qui » juge souverainement des compositions françaises était » encore dans l'idée des choses. Ainsi il n'y avait rien » d'assuré ni de résolu en notre langue... (3) ».

Au contraire, au temps où écrit Balzac, la langue est sévèrement réglementée, et n'admet plus le moindre gas-

---

(1) *Œuvres*, I, 461-2.

(2) Ibidem. Balzac fait ensuite allusion à des expressions fréquentes chez les écrivains gascons : il vousist; — ils allarent; — ils donnarent; — un cousin mien; — je suys esté à Tholose.

(3) Cf. Dissert. XX (qu'au temps de Montaigne nostre langue estoit encore rude).

conisme. Aussi Balzac, très puriste proscrit impitoyablement les noms qui ont une parenté provinciale :

« Le mot de *religionnaire*... est bastard et monstrueux. Pour le » moins, il n'est pas français, comme je l'ay dit d'abord et n'a » garde d'estre aussi bon que *sectaire* duquel néantmoins on ne se » sert pas. La meilleure partie du peuple ne l'entend point; le bon » usage ne l'a point reçeu. Il a esté fabriqué dans un coin du » Quercy ou de Périgord, et par conséquent il doit estre condamné » comme barbare et renvoyé à Sarlat ou à Cadenac, d'où il est » venu... (1) »

Balzac en voulait beaucoup au mot *cavalier*, forgé d'après lui « dans une cour gasconne qui ne doit pas être la règle » du bon français » (2). Il aurait voulu qu'on le remplaçât par la périphrase « d'une façon de gentilhomme », mais il ne réussit pas à imposer sa manière de voir.

Le mot de *bienfaiteur* qui fut un des plus discutés au XVIIe siècle et autour duquel s'engagèrent de véritables querelles nous montre combien Balzac appórtait de soin à éviter le reproche de provincialisme. Il écrivait dans ses premières œuvres *bienfaiteur* et *bienfaicteur*, mais Chapelain ayant fait remarquer que ces formes sentaient le gasconisme, et qu'on devait dire *bienfacteur*, comme on dit *facteur*, Balzac dans ses dernières éditions écrit toujours *bienfacteur* (3).

Les mots bas.

Balzac appartient à l'époque où les mots ont été « parqués en caste », comme dira plus tard V. Hugo. On avait parlé déjà de cette classification, au temps d'Henri Es-

---

(1) *Socrate chrétien*. Discours Xe. Balzac ajoute : « Le mot *religionnaire* » n'est pas français; il vient du même pays que celuy de *doctrinaire*, et » ce fust sans doute un prédicateur gascon qui le débita le premier dans » les chaires de Paris. »

(2) *Entretiens*, éd. Elzevier. Amsterdam, 1663, page 158.

(3) Vaugelas admet bienfaiteur, mais condamne bienfacteur. Voiture voulait qu'on dise bienfaicteur. Bouhours se prononce pour bienfacteur (506). Patru, idem. Ménage préférait bienfaicteur.

tienne, mais c'est à partir de Malherbe que commença réellement la guerre aux mots « plebés » (1), et Balzac va tenir sa place dans ce travail linguistique qui aboutit à séparer les mots « nobles » des mots « bas ». Au fond de sa province, où il est au courant de tout, il a lu la poétique de la Mesnardière et les sentiments de l'Académie sur le *Cid,* qui lui ont apporté l'écho des discusisons qui agitent les ruelles, sur la « bassesse » de certains vocables. Il faut l'entendre proclamer sa « violente aversion pour les mots vulgai- » res » (2) et pour le « mauvais goût du vulgaire » (3). On croirait ouir le violent réquisitoire du *Style de l'Orateur* « contre les mots qui sentent la lie du peuple » et le bas étage du monde (4).

Balzac a surtout voué une haine solide aux expressions qui sont réservées aux gens du menu peuple, aux « mécaniques » comme on disait à cette époque. C'est lui qui a lancé l'expression *paraître peuple :* « On l'attribue, dit-il, à » Madame la maréchale de Rais : ils avaient si bonne mine, » ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes » *paraissaient peuple.* Cette façon de parler est un peu » hardie et un gramamirien scrupuleux dirait : parais- » saient bourgeois. Mais la cour est au-dessus de l'Escole

(1) Balzac a employé cette locution à propos de la locution « la *vaillance* » de son courage » dont il critique l'emploi dans une strophe de Malherbe : « Tout cela serait le mieux du monde si la Vaillance de son cou- » rage n'y était point : la vaillance de sa lance, encore pis, quoy que le » peuple die vaillant comme son épée, et vaillant comme l'épée. Mais » Malherbe a condamné luy-même les *locutions plebées.* Je ne me sers » de ce terme qu'après lui. » (Entretien XXXI.)

(2) Cf. *Socrate chrét.,* disc. X.

(3) Cf. Entretien XXXVIII.

(4) Entre les mots nobles et les mots bas, les puristes distinguent des degrés, des étages comme pour les gens. Ainsi Phyllarque-Goulu dira que Richelieu est du plus haut étage, et que Balzac est un esprit de bas étage. Balzac lui-même dira : « Quand je m'esleveray au-dessus de toute la »nature comme de tout le bas-étage du monde... » (Entret. VI, ch. I).

» et ne reconnaît point, non plus que l'Eglise, la juridic-
» tion de la grammaire (1) ».

C'est pourquoi on le voit si effrayé, quand la fantaisie de certains esprits burlesques menacera notre langue d'une invasion de mots populaires et qu'on parlera de publier des dictionnaires de la langue argotique (2). Balzac s'indigne en ces termes :

« Amasser toute la boue et toutes les ordures du mauvais langage
» pour salir du papier blanc, c'est ce que je ne sçaurois trouver
» bon en la personne du meilleur de mes amis. Si cette licence
» n'estoit arrêtée, elle irait bien plus avant. A la fin il se trouverait
» des esprits amateurs de vilaines nouveaut z, qu'ils voudraient in-
» troduire à la cour la langue des Gueux et celles des Bohêmes;
» nous verrions des Requestes et des Epistres en l'une et en l'autre
» de ces deux langues. Ce qu'on appelle le narquois aurait ses
» poètes et ses autheurs... (3) »

En ce qui le concerne, Balzac prendra toujours un soin scrupuleux de ne point souiller sa prose d'aucun terme bas ou populaire. Il aurait pu écrire cette déclaration du Père Charles de Saint-Paul dans son *Tableau de l'Eloquence française;* que « ceux qui aspirent à la gloire de l'Elo-
» quence ne peuvent donner place dans leur discours aux
» paroles vives et populaires qu'ils sçavent estre sembla-
» bles aux pailles des diamants qui, pour petites qu'elles
» soient, en diminuent fort l'esclat et la beauté... (4) ».

On trouve infiniment peu de ces « pailles » qui puissent ternir l'éclat et la noblesse de la prose de Balzac.

Que dire cependant du mot *coion* (5), incontestablement

---

(1) Cf. Entretien XXIV.

(2) Cf. Sainéan. *Les sources de l'argot ancien.*

(3) Cf. Dissertation XXIX. *Œuvres,* II, 687.

(4) Ch. de S.-Paul. *Tabl. Eloq. franç.,* pp. 37, 40.

(5) Oudin cite coyonade, mais Nicot l'a omis. Furetière ne cite que coion, coyon, coionner, coionnerie, coyonnerie qui semble être le mot italien coglioneria. La forme coionade est la seule usitée en gascon. (Cf. Lanusse. *De l'infl. du dialecte gascon sur la langue française,* p. 311.)

populaire et que Balzac emploie sans hésiter, à plusieurs reprises :

« Il est toujours dans la servitude des cérémonies et des compli-
» ments et fait le *coyon* avec une répugnance d'esprit qui ne se
» saurait imaginer. » (*Œuvres*, éd. 1665, I, 235.)

« Je ne suis pas magnanime pour ne vouloir pas estre *coyon* ny
» libéral, pour faire présent d'une bagatelle. » (*Lettres inéd.*, Tamisey, 785.)

Il est probable que les beaux esprits du temps ne trouvaient rien de choquant à ce mot, en raison de son origine italienne.

Ils étaient plus sévères pour le mot *besogne* que l'on trouvait bas et dont Balzac a pris vigoureusement la défense. Chapelain écrit à Balzac : « J'ai vu tout le monde
» s'arrêter à ce mot de besogne pour travail ou ouvrage,
» et on le trouve bas (1). »

Balzac aussitôt de répondre : « Besogne, dont je me sers
» métaphoriquement en cet endroit a une signification plus
» étendue qu'ouvrage ni que travail, le dernier se pouvant
» dire à la guerre, d'une tranchée ouverte et d'un peu de
» terre remuée. Que si on fait scrupule de se servir de
» besogne à cause de sa bassesse, par la même raison il se
» faut abstenir de *tasche*, de *boutique*, d'*artisan*, qui à mon
» avis ne sont pas plus relevés... (2) »

---

(1) Cf. Chapel. Letre du 3 juillet 1639.

(2) Cf. Balzac. *Œuvres*, 1665, I, 801. D'ailleurs Balzac ne s'est pas fait scrupule d'employer assez souvent le mot besogne :

— « Travailler dignement à une si noble et si illustre besogne. »
(*Prince*, I.)

— « Un roy de Suède qui peut bien luy tailler une besogne. »
(*Prince*, XXXI.)

— « Peu de ces artisans achèvent leur besogne en ce monde. » (id. XIII.)

— « Il donne chaleur à la besogne par sa présence. » (id. XVI.)

— « Le premier succès qui ne fust pas arrivé à notre souhait nous eust
» fait maudire toute la besogne. » (id. XXII.)

— « Ils sont bons à commencer la besogne... » (*Aristippe*, I.)

— « A le voir si peu empressé à l'entour de sa besogne.... » (Discours I.)

Les mots de métier.

La fin de cette réflexion de Balzac indique d'elle-même l'accueil qu'il doit faire aux mots de métier. On est loin, avec lui, du temps où Ronsard avait le sentiment que, du langage des artisans, montait une sève vivifiante; temps où Rabelais, H. Estienne et Pasquier vantaient la supériorité du français qui, d'après eux, possède en abondance des mots techniques à riche valeur métaphorique. Balzac appartient à un milieu aristocratique où le dédain est de mise pour les mains sales et calleuses; il a subi aussi l'influence italienne de la Poétique de Castelvetro (1570) qui défend d'user des mots de métier. Il les emploie rarement, du moins au sens propre. Tout au plus consent-il à les faire entrer en composition dans des locutions métaphoriques, et encore assez rares. Tel est le cas pour le mot *artisan* (1) lui-même qui donne lieu à une véritable dissertation dans l'Entretien XXVI, adressé probablement à Costar (*Consultation critique*). Balzac y défend l'expression « artisan des » naufrages » qui déplaît à Costar.

« ... Trouvez-vous le mot d'artisan des naufrages si estrange et si
» nouveau. Dans les tragédies grecques, les dames troyennes n'ap-
» pellent-elles pas Ulysse l'artisan de leurs malheurs? et Lucrèce
» n'a-t-il pas dit :

» *Nam dolor ac morbus lethi fabricator uterque est?*

« Virgile ne dit-il pas aussi : *Mille nocendi artes.* — La cruauté
» n'est-elle pas ingénieuse et Pérille n'estoit-il pas un artisan de
» douleur et de cruauté... puisqu'il y a un art de la guerre, Mars
» n'est-il pas un artisan de ruine et de désolation? Et comment ap-
» pellerez-vous un ingénieur qui aura fait sauter un bastion par

(1) Dans la même lettre à Chapelain (*Œuvres*, I, 801 sq.) Balzac défend le mot *métier* et le mot *entrepreneur* que « les docteurs palatins qui président » l'assemblée des dames » trouvaient bas et vulgaires. Il renvoie les critiques, pour le mot « entrepreneur » à l'autorité de Malherbe qui a fait à ce mot l'honneur de l'employer. C'est dans cette lettre que Balzac reproche aux puristes extravagants d'être ensemble « gueux et délicats ». V. plus loin le chapitre le purisme de Balzac.

» une mine, ne sera-ce pas un excellent artisan de destruction et » de ruine? etc... »

Discussion de pédant qui n'implique aucune sympathie pour le terme au sens propre ni pour le métier lui-même.

Même dédain chez Balzac pour le vocabulaire du Palais, Il est vrai que le langage scientifique des magistrats bourré de latin, hérissé de mots rébarbatifs, rebutait tous les beaux esprits. En vain Patru, renouvelant la vaine tentative de François Ier, avait essayé de réformer ce jargon barbare. Tout le monde le raille et Balzac ne s'en fait point faute. Dans une de ses lettres il se moque d'un visiteur, un homme de procès, peu sensible aux beautés de la littérature et qui n'a d'admiration que pour le style de la procédure :

« Il vint hier me voir un homme qui n'est pas si sensible aux » voluptés de l'esprit et qui eut grand pitié de moy et de mes pa- » piers. Il déclara franchement que de toutes les connaissances qui » demandent de l'estude, il n'estimait que celles qui sont nécessai- » res à la vie et qu'il trouvoit bien meilleur le style de la chancel- » lerie que celuy de Cicéron... etc... » (*Œuvres*, 1665, I, 194-5.)

Autre raillerie, dans une lettre à La Motte-Aigron :

« ... En ce royaume de demie-lieue on ne sçait que tromper que » les oiseaux et les bestes et le *stile du Palais* est une langue aussi » inconnue que celle de l'Amérique ou de quelque autre nouveau » monde... (Lettre du 4 septembre 1622.)

Aussi Balzac n'emploie-t-il qu'à regret le vocabulaire du Palais, le plus souvent dans des lettres où il est question de ses procès ou de ses affaires d'argent. Exemple :

— « Il a envoyé prendre possession de son bénéfice en vertu de » son *indult*. » (I,335.)

— « Monsieur .˙. pourra lâcher son *indult* sur une meilleure » prise. » (*ibid.*)

Mais de tous les vocabulaires « de métier », celui que Balzac déteste le plus, c'est le langage des pédants, qui excite d'ailleurs de son temps la risée de tout le monde. On sait quel mauvais souvenir Balzac a gardé de ses années de collège, et les allusions sont innombrables dans son

œuvre, à la cuistrerie des savants en *us* qui lui firent prendre en grippe Cicéron « tyran de son enfance ».

Il a dit, dans une de ses lettres, comment il avait « secoué » la poussière de l'Eschole, pour refaire sa rhétorique au » village », et comment il avait essayé de « civiliser la doc- » trine en la dépaysant du collège et la délivrant des » mains des pédants qui la gâtent et la salissent en la ma- » niant (1) ».

Pédant lui-même, Balzac s'est montré très dur à l'égard des pédants du siècle et les portraits satiriques ne manquent pas dans son œuvre, où en trait acerbes il a marqué les défauts du langage de l'Ecole (2).

Il a ramassé et pour ainsi dire condensé (3) toutes ses rancunes contre les pédants dans son *Barbon*, « satyre con- » tre les pédants de collège », nous dit la préface de Cassagne. Cette grosse bouffonnerie constitue, pour ainsi dire, la synthèse des défauts qu'on se plaisait d'ordinaire à attribuer aux pédants, en particulier de leur galimatias composé de latinismes et d'hellenismes mal cousus ensemble dans un style emphatique et prétentieux. Ce vieux Barbon qui « s'imagine que sur tout il fallait s'éloigner du sens commun parce qu'il ne faut rechercher que les choses » rares » s'exprime dans un langage ridicule, accumulant des mots savants dont l'assemblage produit un effet grotesque : *Chrysostome, trismégiste, thaumaturge, ides, calendes, analyse, catachrèse, cacozèle*... « animaux, dit Bal- » zac, qui n'avoient jamais esté veus, en ce royaume... »

---

(1) *Lettre à Richelieu*, suite du *Prince*.

(2) Cf. en particulier le portrait du critique Colotès, et d'un autre cuistre, le tyran de la montagne Sainte-Geneviève, dans l'Entretien X sur le *Faux critique;* le portrait de Guyet; le portrait de la pédante dans les Lettres (*Œuvres*, 1665, I, 313.)

(3) Cf. DROUHET : les Originaux du Barbon (*Rev. d'hist. littér.*, 1908).

Balzac et le purisme.

Nous venons de voir Balzac, docile aux théories négatives de Malherbe et de son école, participant lui aussi au triage du vocabulaire, proscrivant avec soin de sa prose, archaïsmes, mots étrangers ou dialectaux. On serait tenté de le prendre pour un puriste intransigeant. En réalité le bon sens de Balzac dénonça plusieurs fois l'excès où tombèrent les novateurs, et s'il ne put résister au courant qui entraîna tous les gens du bel air, il eut du moins le mérite d'exprimer très sincèrement son regret de voir s'appauvrir la langue.

On était allé trop loin dans l'effort d'épuration. Le beau monde avait supprimé ce que le français avait de plus expressif et de plus naturel. Les ruines existaient déjà avant que l'on pût songer aux conséquences du ravage et il était trop tard quand on s'aperçut des dégâts. Balzac l'a très bien senti. Loin de partager l'avis de ceux qui croyaient la langue en progrès (1), il était au contraire persuadé qu'à force d'enlever l'écume du langage on finirait par lui enlever sa crème.

Sans doute, il se soumet à l'usage souverain de la cour, en ce qui concerne la pureté de la diction, l'*Apologie* d'Ogier nous l'affirme dès 1627 : « Quant aux mots de M. de » Balzac (nos petits ennemis), n'y touchent point, confes- » sant que ce sont les plus propres de nostre langue et » qu'il n'y a rien d'étranger, ny de barbare, qui corrompe » la pureté de la diction... En quoy ils admireront s'il leur

---

(1) On croyait la langue en progrès. Cf. DEIMIER. *Académ.*, 368 « d'un » lustre à l'autre la langue française s'est perfectionnée de mieux en » mieux. »

Du Perron disait aussi : « Les vieux mots ne valent pas les neufs, » comme des monnaies usées qui ont perdu entre tant de mains leur » beauté et leur poids. Ceux qui veulent leur donner cours sont des » esprits chagrins qui croient que le français s'est corrompu avant de » venir à maturité. » (*Perroniana*) cité par BRUNOT, *H. L.*, T. III, p. 96.

» plaist l'artifice et la dextérité de M. de Balzac qui, sans » se départir des termes qui sont dans la *bouche de toute* » *la cour*, et n'en recevant aucun que *l'usage* ne lui donne, » sçait représenter le bie net le mal en son extrémité... (1) »

Mais il saura blâmer la délicatesse des gens de cour, quand elle lui paraîtra tomber dans un excès maladif :

« La délicatesse de la cour va jusqu'au dégoust et à la maladie. » De la pluspart des viandes qu'elle rejette, on en eust faict des » festins sous le règne de Henri troisième (2). »

L'histoire de son admission à l'Académie lui fournit l'occasion d'exprimer plusieurs fois son opinion sur ces « puristes » dont son ami Chapelain lui vante le mérite qui, dit-il « recherchent la pureté de la langue française et qui sont » sur le desseing de la repurger de mille superfluitez affec- » tées, lesquelles en offusquent la grâce et la beauté... (3) ».

On sait combien Balzac se moqua, dans le début, de l'Académie des Beaux-Esprits, ce « Soleil levant » dont la tyrannie lui paraît plus sévère que celle de l'Inquisition et à laquelle il se déclare « rebelle et hérétique » (4). C'est a plusieurs reprises qu'il a blâmé le purisme des académiciens :

« Vous sçavez, Monsieur, les nécessités et les misères de nostre » langue et vous souffrez que ces messieurs fassent choix des » viandes dans la *pauvreté* et qu'ils soient tout ensemble gueux et » délicats... (5) »

Gueux et délicats! Balzac comprenait très bien que désormais la langue allait être réduite à la pénible nécessité de

---

(1) Ogier. *Apologie pour M. de Balzac*, 1627.

(2) Cf. Dissertation XX à M. Gaudillaud.

(3) Lettre à Balzac, 26 mars 1634 (*Lettres de Chapelain*, Pellisson, édit. Livet. Pièces justificatives, p. 361 à 390.)

Cf. Traduction de Guzman d'Alfarache, 1630. T. III. Avertissement au lecteur, p. 7.

(4) Cf. *Œuvres*, I, p. 727-8. Lettre XV.

(5) Cf. *Œuvres*, I, 802.

faire figure avec une aisance voisine de la pauvreté (1).

Ce n'était pas tant à l'Académie qu'il fallait s'en prendre, qu'aux cavaliers, aux dames, à tous les gens du bel air : il était presque impossible de résister au courant de la mode. Balzac, malgré tous ses efforts, ne put se tenir complètement à l'abri de cette influence funeste. Ni son esprit, ni sa misanthropie, ni son éloignement de la cour et des cercles aristocratiques ne le préservèrent complètement de la contagion universelle. C'est un aveu d'impuissance que cette phrase des *Passages défendus :* « Je ne loue pas l'excès où » le désir de la perfection jetait ces messieurs; je blâme » leur intempérance en la recherche des bonnes choses, » quoique j'avoue que j'ay quelque obligation à l'intem- » pérance que je blasme... (2) ».

Balzac se résigne donc à la tyrannie de l'usage, à la consigne établie par les puristes et admise partout autour de lui, qu'il faut, en matière de langage, se contenter, pour le vocabulaire, du matériel existant.

(1) Cf BRUNOT. *H. L.*, tome III, 1re partie.

(2) *Les passages défendus*, III défense. Œuvres diverses, édit. Elzevier, 1651, p. 266.

Adaptation des vocables existants

L'obligation faite aux écrivains de l'époque de Balzac de se contenter des vocables existants pousse leur ingéniosité à les adapter aux besoins et aux caprices toujours renouvelés de la pensée ; c'est ainsi qu'on voit Balzac mettre à profit la tendance toujours vivante du langage à utiliser comme noms des vocables qui servent à d'autres usages.

Substantification des noms propres.

Par exemple, les noms propres qu'il transforme en substantifs : des noms de personnages empruntés à la philosophie, à la littérature, à l'histoire sont pris par lui comme types génériques. Il écrit à Madame des Losges, pour la rassurer contre la sévérité des censeurs qu'elle redoute : « Votre style persuasif, qui serait capable de corrompre tous les *Catons* de Paris (1). » Il écrira de même, dans le *Socrate Chrétien* : « ...S'il se trouve *quelque Platon,* qui publie un jour vos Entretiens (2). », et, dans le même ouvrage, il appellera les Saints du Paradis : « une infinité » de *Moïses* qui vivent en Sa Présence, qui sont proches de » sa personne et qui le regardent face à face (3)... » Les

(1) *Œuvres,* I, 294.

(2) *Socrate chrétien,* éd. Moreau, p. 111.

(3) Ibidem, p. 114.

exemples sont innombrables chez Balzac de la substantification des noms propres. Signalons celui-ci, où le nom de Machiavel, synonyme de ruse et d'habileté, est employé comme substantif pour désigner la ruse elle-même: « Vous » y verrez toute la mauvaise politique employée et tout le » *Machiavel de village*, pour m'escroquer deux lettres...(1) »

Substantification des adjectifs.

La substantification des adjectifs est encore plus fréquente dans l'œuvre de Balzac, qui applique ainsi un des procédés préconisés par du Bellay, au siècle précédent, pour l'enrichissement du lexique (2). La mode, qui consiste à traduire les manières d'être par des adjectifs substantivés, est encore très vivace à cette époque. D'ailleurs, elle s'harmonise à merveille avec les tendances de l'esprit précieux si passionné pour les abstractions. Aussi les exemples fourmillent dans la prose de Balzac.

Celui que rapporte Saumaise, dans le *Dictionnaire des Précieuses* est le prototype de ce genre de création: « Leurs » compositions ont de l'étrange et de l'inouy (3). » *Les Précieuses Ridicules*, de Molière parlent encore Belisandre, c'est-à-dire parlent Balzac, en disant: « Nous n'avons garde » de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie (4) ».

---

(1) *Œuvres*, I, 753.

(2) Cf. du Bellay. *Déf.*, liv. II, ch. 9. « Uses donque hardiment de l'ad» jectif substantivé comme le liquide des eaux, le vuide de l'air, le fraiz » des ombres, l'epes des forêts, l'enroué des cymballes, pourveu que telle » manière de parler adjoute quelque grâce et véhémence... »

(3) Saumaise. *Dict. des Préc.*, p. 63. Expression attribuée à Belisandre, dans ses œuvres diverses, des jeux du cirque (de la comédie).

(4) Molière. *Préc. Rid.*, sc. IX.
Il faut encore citer le nom de *Vénus* employé par Balzac au sens de « beauté », de « grâce ». Cf. « Cette Vénus secrète et voilée qu'on décou» vre dans les beaux ouvrages. » (*Œuvres*, II, p. 434); et le nom de Pallas employé d'une façon analogue dans le passage suivant : « Vostre lettre » est toute pleine des marques de vostre Pallas et n'a rien qui ne sente » la déesse du bon sens et de la sagesse. » (*Mel. hist.*, I, 424.)

Tous les ouvrages de Balzac fournissent quantité d'exemples d'adjectifs substantivés. En voici de caractéristiques :

« Meslez tant que vous pourrez le *curieux* de l'histoire avec le pur » de la langue... » (*Œuvres*, I, 531.)

« C'est afin que vous n'ignoriez pas le *particulier* de ce qui s'est » passé entre lui et moi... » (*Apologie contre le docteur de Louvain*).

« Des hommes qui ne connaissent d'autre *honnête* que *l'utile*. » (*Aristippe*, éd. Moreau, p. 218.)

« Ils veulent le *mesme* et non le *semblable*. » (Ibidem, p. 231.)

« Le discours de la raison qui conclut à *l'utile* et au *certain*. » (Ibidem, p. 227.)

« L'institution morale qui se propose l'*honneste* et le *hazardeux*. » (Ibidem, p. 227.)

« Le *ridicule* est une des extrémités du *subtil*. » (*Socrate*, éd. Moreau, p. 87.)

« Par l'addition de l'*Estranger* et du *Superflu* vous effacez sou- » vent le *propre* et l'*essentiel*. » (Ibid., p. 56.)

« De l'attention et de la seconde veue qui polissent le *rude* et » demeslent le *confus*. » (*Aristippe*, éd. Moreau, p. 244.)

« Il ne tiendra qu'à vous que le *simple* et le *provincial* de mes » escrits ne soit préféré au *poli* et au *courtisan* des escrits des » autres. » (*Lettres choisies*, liv. I, p. 607.)

Ce dernier exemple a été fortement critiqué par Bouhours (1). L'auteur des *Doutes sur la langue française*, s'est élevé contre l'abus de ces tournures qui firent fureur dans toute la première moitié du XVIIe siècle, et dont l'usage se prolongea, quoique moins fréquent, chez les écrivains de la deuxième moitié du siècle, en particulier chez les orateurs de la chaire.

D'autre part, on trouve chez Balzac, un usage très étendu

---

(1) Cf. BOUHOURS. *Doute sur la langue française*, éd. 1675, p. 47. « ... il » faut que je vous consulte encore sur les adjectifs qui tiennent lieu de » substantifs, comme le vray, le fin, le sérieux. Je sçays bien que plu- » sieurs autres mots de cette espèce sont establis, comme le beau, l'hon- » neste, etc. Mais je voudrais bien savoir s'il est permis d'en faire à sa » fantaisie et de dire, comme M. de Balzac « ne nous amusons point à » l'*inutile* des dialogues (*Aristippe*, avant-propos) ou il ne tiendra qu'à » vous que le *simple* et le *provincial* de mes escrits ne soit préféré au » *poli* et au *courtisan* des escrits des autres... » (BALZAC, *Lettres choisies*, ch. I, p. 607.)

des adjectifs substantivés pour désigner des êtres, en faisant abstraction d'une qualité ou d'un défaut de ces êtres pour les personnifier en quelque sorte. C'est à ce procédé qu'il faut rattacher l'emploi si fréquent, en particulier dans *l'Aristippe*, d'adjectifs désignant une catégorie d'individus considérés au point de vue d'un caractère dominant : les Spéculatifs, les Habiles, les Humbles, les Intelligents, les Superstitieux de ce temps, les Pauvres d'esprit, les Avares, les Vains, etc... Ces vocables sont extrêmement nombreux dans toutes les œuvres de Balzac. Quelques exemples :

« Les savants de la Grèce, les *Habiles* de Rome... » (*Socrate chrétien*, éd. Moreau, p. 22.)

« Les endroits dont les *Habiles* ne s'approchent que de loin... » (Ibidem, p. 39.)

« ... elle est bonne aux petits et aux *Modestes* et profonde aux » *Grands* et aux *Superbes*. » (Ibidem, p. 51.)

« Il s'en faut bien que le travail des *Curieux* ne pénètre aussi » avant que la patience des Humbles... » (Ibidem, p. 103.)

« Si je ne suis pas du nombre des *Vertueux*, je suis du moins de » leur party. » (*Œuvres*, I, p. 370.)

« Je donne aux *Mauvais* mon silence et ma discrétion. » (Ibid., p. 329.)

Substantification des participes.

Enfin, Balzac emploie aussi, absolument comme les adjectifs, des participes en les substantivant. Voici quelques exemples pour les participes passés :

« Les chrétiens qui ne sont pas catholiques sont nos mutins et » nos *soulevez*. » (I, 370.)

« Vous êtes plus généreux qu'il n'est nécessaire de l'être parmi » des *intéressés*. » (Ibid.)

« Les *offensés* demandent justice, les *affligés* ont besoin de con» solation. » (*Aristippe*, éd. Moreau, p. 166.)

« Le ciel d'où naissent sur la terre les *prédestinés*. » (Ibid., p. 177.)

et pour les participes présents :

« ... que la lumière d'en haut qui ne se communique pas à toutes » sortes de *regardans*. » (*Socrate*, éd. Moreau, p. 102.)

« ... Il se vengent ainsi de l'importunité des *Supplians*... » (*Aristippe*, éd. Moreau, p. 219.)

FORMATION DES NOMS NOUVEAUX

La mode n'est guère au néologisme, dans la première partie du XVII[e] siècle : encore une fois, la règle établie par le tyrannique Malherbe est de se contenter des vocables existants. En dépit des protestation de M[lle] de Gournay, de Dupleix, de Bary, qui réclament toute liberté dans les inventions de mots, et des observations plus timides de La Mothe Le Vayer, déplorant qu'on ne remplace par les mots abolis par l'usage, personne n'ose sérieusement relever le néologisme du discrédit où les théoriciens l'ont fait tomber. Le reproche que fait Sorel à l'Académie « d'inventer plusieurs belles manières de parler » n'est pas justifié ; son rôle s'est toujours borné à consacrer l'existence de quelques rares nouveautés, longtemps après qu'elles furent adoptées par l'usage. Quant aux Précieux, on voit qu'en réalité ils n'ont que très rarement « fabriqué » des mots nouveaux. Le Père Charles de Saint-Paul résume en ces mots l'opinion générale à ce sujet (1) : « Ceux qui passent » généralement dans l'esprit des doctes pour maîtres de » l'Eloquence peuvent quelquefois inventer un mot dans » la disette de notre langue, mais cela doit être aussi rare » que les comètes ». Vaugelas fait entendre la même note : « Il n'est jamais permis de faire des mots (2)..., si un mot » ancien existe encore dans la vigueur de l'usage, il est » incomparablement meilleur qu'un nouveau ; il est plus » noble et plus grave (3). ». C'est à peine s'il consent, dans ses Remarques, à admettre qu'« une personne éminente »

---

(1) CHARLES DE SAINT-PAUL. *Tableau de l'Eloq. franç.*, p. 30-31.

(2) VAUGELAS, *Remarques*, I, 35.

(3) Ibidem, II, 13.

peut faire des mots, « parce qu'on en reçoit d'elle », et celà encore, à titre tout à fait exceptionnel.

Balzac subit cette ambiance; ses hardiesses en fait de néologismes sont, quoi qu'on ait pu dire, assez rares, et il ne faut pas trop prendre au sérieux les quelques noms qu'il a risqués dans ses Lettres et dont quelques uns seuls sont restés en usage.

Remarquons que ses créations — si création il y a — portent presque toutes la marque de son époque et diffèrent essentiellement des créations du siècle précédent. Au XVIe siècle, les termes que l'on emprunte n'ont rien d'abstrait, désignent le plus souvent des objets, parlent aux sens et à l'imagination, plutôt qu'à l'intelligence et au jugement. Au contraire, les mots introduits au XVIIe siècle sont abstraits, désignent une manière d'être des choses : ils ne nomment pas un objet, ils en déterminent plutôt les qualités, les défauts, les effets, s'appliquent surtout aux personnes, exprimant une disposition quelconque de l'âme, un état exceptionnel des sentiments. Tout cela donne à ces termes un air grave, un aspect analytique qui convient parfaitement à la prose française.

Voici l'exemple du mot *Sagacité*. Balzac ne l'a pas inventé, mais il est un des premiers à l'avoir acclimaté en France, nous dit Bouhours, dans ses *Remarques nouvelles sur la langue française*. Et Bouhours ajoute cette phrase, très caractéristique de l'état d'esprit du XVIIe siècle, en regrettant que ce mot ne soit pas bien établi : « Il a un sens profond et exprime la pénétration, le discernement d'un esprit qui cherche, et ce qu'il y a de plus caché dans les choses (1). »

(1) Cf. BALZAC. « Vous trouverez plutôt la source du Nil que le lieu d'où » (ces vers) sont tirés, quand même vous emploieriez à cette recherche la » sagacité de M. de Peyrarède. » Cité par Bouhours, ibid., p. 143.
Id. : « En attendant que je vous envoie un second chapitre de Mécénas, » employez là dessus sa faculté divinatrice, autrement sa sagacité scali- » gerienne. » (ibidem.)

Il en est de même pour le fameux mot d'*urbanité*, qui fut l'objet d'une longue querelle entre Maynard et Bouhours. Toute la politesse du XVII[e] siècle se reflète dans ce mot, qui fut bien lancé par Balzac (1), bien qu'il ne l'ait pas inventé, contrairement à ce que Ménage avait d'abord voulu faire croire. Bouhours n'aimait pas ce terme que l'Académie n'avait pas encore adopté. Ménage le trouvait bon, pour contredire Bouhours, mais il conseillait de ne l'employer que deux ou trois fois par mois (2)...

Sériosité (3) fut bien réellement inventé par Balzac. Vaugelas avait salué l'apparition de ce mot en disant que si on en faisait l'horoscope, celui-là s'établirait « puisque nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous lui faisons signifier. » Et il ajoutait : « Puisque ce mot a déjà » tant fait que de naître... il ne lui faut plus qu'un peu de » temps joint à la nécessité et à la commodité qu'il y aura » d'en user pour l'établir tout à fait (4)... » Vaugelas s'est trompé dans ses prédictions; l'autorité de Balzac ne put imposer ce mot auquel, dit Bouhours, on préféra le substantif *sérieux*.

---

(1) Cf. BALZAC : « Les Romains ont laissé l'atticisme des Grecs bien loin » derrière leur urbanité. C'est ainsi qu'ils appelèrent cette aimable vertu » du commerce après l'avoir pratiquée plusieurs années sans lui avoir » donné de nom assuré; et, quand l'usage aura mûri parmi nous un mot » de si mauvais goût et corrigé l'amertume de la nouveauté qui s'y peut » trouver, nous nous y accoustumerons comme aux autres que nous avons » empruntés de cette même langue. » (2[e] *Dissertation politique*.)

(En réalité le mot n'a pas été inventé par Balzac; Littré en cite des exemples au XIV[e] siècle (Oresme), au XV[e] (Octavien de Saint-Gelais) et au XVI[e] (Jean Le Maire).

(2) MÉNAGE. *Observations*, 338.

(3) Cf. BALZAC. « ... je réponds dans une grande sériosité ou aux railleries ou aux civilitez de vostre lettre. » (*Lettres*, liv. XII, 18.)

« Donnez-vous bien garde de douter de la sériosité de mes paroles. » (Ibid., IX, 3.)

(4) VAUGELAS. *Rem.*, I, 399, et remarque de Thomas Corneille.

Balzac ne fut pas plus heureux avec le mot *exacteté* (1), qu'il créa pour remplacer le mot exactitude, qui déplaisait à beaucoup de gens. Malgré les prédictions de Vaugelas, ce fut exactitude qui l'emporta.

Ajoutons que Balzac semble avoir eu une prédilection pour les mots dérivés avec le suffixe *ité* (2) ; on connaît de lui les noms suivants :

jansénéité. « Quelle force, quelle machine contre le chef de part et » la faction, contre Jansénius et la jansénéité. » (*Œuvres*, I, 1055.)
palatinité. « Cette belle et admirable palatinité. » (*Œuvres*, I, 542.)
patavinité. « Ni la patavinité de Tite-Live, ni le gasconisme de » quelques-uns de ce siècle. » (*Œuvres*, I, 462.)

Quant aux noms formés avec les suffixes *isme*, *iste*, etc..., nous les avons passés en revue à propos des hellénismes. Ajoutons simplement que Balzac a formé quelques noms avec le préfixe grec *anti* :

anti-compliment. « Vous ne vous attendiez pas à cet anti compli- » ment. » (*Œuvres*, I, 832.)
anti-courtisans. « N. Bourbon et Théodore Marcile, ces deux célè- » bres anti courtisans. » (I, 811.)
anti-raison. « Le pour et le contre sont venus au monde avec le » mien et le tien et la raison n'est pas plus ancienne que » l'anti-raison. » (I, 469.)
« Empoisonner de ses anti-raisons. » (II, 642.)

On a donc vite fait le tour des « créations » de Balzac,

---

(1) VAUGELAS (*Rem.*, I, 377) regrettait que le mot exacteté n'ait pas été admis, à la place d'*exactitude* qu'il a vu naître, dit-il, « comme un mons- » tre contre qui tout le monde s'écriait, mais enfin on s'y est apprivoisé » ; Vaugelas ajoute, faisant allusion à Balzac : « quelques-uns ont écrit de- » puis exacteté, mais comme il n'est point connu et qu'il vient un peu » tard après qu'exactitude a déjà le droit d'une longue possession tout » acquis, je ne vois pas, quelque authorité que lui donne la réputation » de son auteur, qui est assez connu parce qu'il est aujourd'hui célèbre, » et qu'il n'y a que luy encore qui en ayt usé, je ne crois pas, dis-je, » qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. »

(2) Le mot *préciosité* (a f. précieuseté) se rencontre dès le XIII[e] siècle, mais il est à noter que Balzac ainsi que Ménage en ont usé deux ou trois fois avec le sens d'affectation dans les manières et dans le langage.

dans le chapitre des noms. Ne terminons pas cependant cette liste succincte de ses néologismes sans citer le mot *épistolier* qu'il s'est appliqué à lui-même et qui a fait fortune (1).

« Vous ne serez pas fâché de savoir particulièrement que le » Grand Epistolier de France a jugé en votre faveur que vous écri» vez mieux des lettres qu'homme de France. » (Lettre à Conrart, 16 août 1649.)

Comme on le voit, les noms créés par Balzac répondent aux préoccupations du jour. Ses néologismes, comme tous ceux qui ont paru dans la permière moitié du XVII[e] siècle, pour répondre aux besoins d'une langue émondée outre mesure par le bel usage, sont plutôt des mots fabriqués au hasard, pour remplir une fonction momentanée, rendre une pensée fugitive, fortuite ; ils n'ont ni la mission sérieuse, ni le caractère de stabilité des termes véritablement nécessaires.

---

(1) Ce mot se trouve au XVI[e] siècle dans le sens de celui qui chante l'épitre au dimanche. (*Paré,* VI, 15, cité par Littré.)

On peut ajouter aux néologismes de Balzac le mot *diatribeur.* (Lett. inéd. Tamisey, IV, 415.)

LE NOM COMME SIGNE

Le travail sémantique.

Si Balzac ne dépasse pas beaucoup en hardiesse ses contemporains, quand il s'agit de créer des mots nouveaux, il est cependant un de ceux qui se préoccupent le plus de déterminer le sens exact des vocables restant en usage. Son rôle a été important dans le travail sémantique qui passionna sa génération éprise d'analyse subtile et qui, en épurant son vocabulaire, s'attache à définir avec précision le restant de ses richesses Toute l'œuvre de Balzac est pleine de réflexions qui attestent un scrupule constant de l'exactitude dans le vocabulaire. On y sent le disciple de Malherbe.

Faut-il dire *la pointe du jour* ou *le point du jour ?* Les deux expressions ont-elles tout à fait le même sens, voilà par exemple une question qui embarrasse Balzac et sur laquelle il interroge Chapelain. Et Chapelain de répondre: « Tous deux sont bons et ne sont meilleurs l'un que l'autre » que dans l'enchassement. Il semble que la *pointe* soit » plus universellement bon, pour ce qu'on dit la petite » pointe du jour avec grâce et que l'on ne pourrait dire » bien le petit point du jour. Voilà ce que m'a dicté ma » mauvaise grammaire (1). »

On rencontre fréquemment dans les *Lettres* et le *Socrate Chrétien*, de longues discussions relatives à des mots qui ont soulevé des objections, motivé des commentaires, et qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la langue, à une

(1) CHAPELAIN. *Lettre à Balzac*, 4 sept. 1639.

époque surtout où règne encore l'incertitude, où l'autorité d'un écrivain contribue parfois à fixer l'usage

Voici, par exemple, qu'un correspondant de Balzac lui écrit, en l'assurant de toute sa « *vénération* ». Aussitôt, Balzac de lui répondre en relevant l'impropriété de cette expression ; suit une véritable dissertation, avec citations d'auteurs anciens, pour démontrer à son correspondant qu'il a dépassé la mesure (1), et que ce mot ne lui convient pas.

Au tour de Balzac de se défendre lui-même contre les critiques qui lui sont adressées. On lui a reproché d'avoir employé le mot *esprit*, dans la locution « esprit des anges », sous prétexte que, les anges étant tout esprits, on ne peut séparer ces deux termes. Toute une page de l'Epistolier pour expliquer qu'un ange est d'abord un esprit, par opposition à un corps, mais qu'il a aussi de *l'esprit*, qu'il y a différentes qualités d'intelligences entre les anges, qu'ils ont de la volonté, de la mémoire, etc..., et, très fier de sa démonstration qu'il croit péremptoire, Balzac termine en disant : « Voilà comme quoy il est fort dangereux d'avoir » demi estudié et d'en sçavoir un peu plus que ceux qui » n'ont pas esté à l'eschole... (2) ».

Même effort laborieux, dans une autre lettre, pour justifier le mot *beauté*, qu'on lui reproche d'avoir employé pour qualifier le pape, en disant qu'on doit le réserver pour les femmes et la jeunesse. Balzac s'évertue, dans une dissertation pédante, avec force citations d'auteurs latins et de

---

(1) Cf. « ... Je ne vous sçaurois souffrir un si grand mot. N'avez-vous » point peur que j'exerce contre vous mon office de grammairien. Une » telle impropriété n'est pas excusable, si ce n'est que vous ayez eu » visée à cet ancien vers : *Res est sacra miser...* ou à ce galant homme » des *Controverses* de Sénèque, qui, durant la vie de l'orateur Cestius, » mais sur le déclin de son esprit, disait qu'il en *révérait* les cendres et » jurait par son ombre et par sa mémoire, etc... » (Lettre à M. de La Nauve, I, 176.)

(2) Lettre à Boisrobert. *Lett.*, III, 9. *Œuvres*, I, 83.

Pères de l'Eglise, à justifier le sens de « beauté » dans le texte qu'on incrimine. (Lettre à Girard, 10 mars 1623. *Œuvres*, I, 183.)

Ces subtilités pédantesques surprennent un peu : elles révèlent bien l'état d'esprit de cette époque et la part que prend Balzac au travail sémantique qui la préoccupe au plus haut point. Disciple de Malherbe, soucieux d'observer les nuances exactes qui différencient les noms, Balzac s'est souvent attaché à dénoncer certaines erreurs consistant dans la substitution de vocables impropres au mot propre. C'est ainsi qu'il critique dans la prose de Coeffeteau l'emploi de *onguent* à la place de *parfum*, et celui du mot *courtisane* pour désigner l'impératrice Livie (1). De même, il critique la confusion que l'on faisait encore de son temps entre le mot *royaume* et le mot *règne* (2), et l'acception irrégulière dans laquelle on prenait parfois le mot *grâce*, dans la locution « bonne grâce », si discutée au XVIIe siècle (3).

---

(1) «... il ne faut pas plus le suivre, quand il dit une prodigieuse piété » que quand il dit de l'impératrice Livie cette habile courtisane et quand » il parle des Onguents de Saincte-Marie-Magdeleine... car il est certain » qu'il y a une grande différence entre une courtisane et une femme de » cour, entre des onguents et des parfums. Outre que ceux-là offensent » les sens et font bondir le cœur à ceux qui ont l'imagination délicate, se » servir d'onguents au lieu de parfums, c'est parler latin en français, » c'est prendre une invention de la Volupté pour une composition de la » médecine. » (*Socrate chrestien*, éd. Moreau, II, 81.)

(2) « Royaume est le pays où règne le Prince. Règne est le temps que » règne le Prince et la locution ne serait pas plus impropre de dire la » première et la seconde année de son royaume que la première et la » seconde ville de son Règne. Autrefois, à la cour, ceux qui italianisaient » en français appelaient les coursiers de Naples les chevaux du Règne, » parce qu'en Italie le Règne est le royaume de Naples... » (Ibid., p. 77.)

(3) Au singulier, comme le fait observer Th. Corneille, à la suite d'une remarque de Vaugelas (I, 390) l'expression « bonne grâce » veut dire seulement « façon aisée de faire les choses » et ne doit pas être employée, comme on le fait souvent, dans un autre sens. Balzac a critiqué cette phrase d'un contemporain : « Sainct Paul avait fort bonne grâce quand » il disait... ». Il ajoute : « Ou je me trompe, ou la bonne grâce n'est pas » plus icy en sa place que la beauté. J'aimerois autant qu'il dist : St Paul » estoit bien joly de dire, ou : St Paul ne fust jamais plus agréable que » quand il disoit... » (*Socrate*, id., p. 99.)

Pour certains noms de même radical, que séparaient des nuances subtiles et qui donnaient lieu à des hésitations, Balzac a contribué à fixer l'usage, comme on en trouve ensuite la preuve dans les *Remarques* de Vaugelas.

Par exemple, il emploie le mot *nues* (1), pour désigner simplement la voûte céleste et le mot *nuées*, quand le ciel est obscurci de nuages (2).

De même, il réserve le mot *rayon* pour l'ardeur solaire et use du mot *rais* (3) qui vieillit (4), quand il s'agit de la lune.

Au point de vue de la sémantique, la prose de Balzac peut fournir encore des observations intéressantes sur l'évolution de certains mots où se marque celle de la pensée elle-même. On sait comment (5) il arrive que certains mots, une fois créés et pourvus d'un sens déterminé, sont amenés à le resserrer, à l'étendre, à le transporter d'un ordre d'idées dans un autre, à l'élever ou à l'abaisser en dignité, bref, à le changer. C'est l'histoire du mot *reliques* qui, à l'origine était exclusivement employé pour désigner les restes d'un saint, d'une sainte (6) et qui, dès le XIV[e] siècle commence à évoluer vers un élargissement de sens, très marqué ensuite au XVI[e] siècle, où il est employé aussi dans la signification de « *restes en général* » (7). Ce mot est en pleine période d'évolution à l'époque de Balzac, qui lui voit avec regret prendre ce qu'il croit un sens péjoratif et

(1) Cf. *Rem.* de VAUGELAS, II, 440.

(2) Cf. « ... les couleurs qui amusent et qui trompent comme celles » des nuées et de l'arc-en-ciel. » (*Socr.*, éd. Moreau, II, 41.)

(3) Cf. « ... comme les voyageurs qui se lèvent aux rais de la lune, pen- » sant qu'il soit jour. » (*Le Prince*, ch. 16.)

(4) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, I, 324.

(5) Cf. BRÉAL. *Sémantique*, chap. 2.

(6) Cf. au XI[e] siècle. « De vos saintes reliques se vos plaist me donez. » *Voy. de Charl. à Jérus.*, 160.

(7) Cf. au XVI[e] siècle : « C'est tout ce que j'ai pu recouvrer de ses reli- » ques. » (*Deux livres de La Boétie*, Montaigne, I, 206.)
Cités par Littré : « ... les reliques de son armée. » (Montaigne, I, 357. — « ... les reliques de la France ruinée. » Lanoue, 95.)

veut essayer d'arrêter le développement parallèle du sens de « restes en général » :

« ... Puisqu'il se sert de reliques, où il devrait se servir de restes,
» je m'imagine qu'en quelque autre lieu, il prend les *restes* pour les
» reliques. Comme il dit icy les reliques de la guerre, recueillir les
» reliques de son naufrage, sauver les reliques de sa fortune, il y a
» de l'apparence qu'il dit ailleurs les restes de Sainct Pierre et de
» Saint Paul, honorer les restes des martyrs, aller à l'adoration des
» restes le jour du jeudy absolu. Il y a certains mots consacrés à
» *la Religion et aux choses sainctes*, il ne faut point les profaner
» en les employant à un autre usage, et il me semble que le mot de
» reliques est un de ceux-là... (1) »

On peut faire la même remarque à propos des mots *prodige* et *monstre*. Balzac exprime sa désolation de voir ces deux noms élargir leur sens et s'éloigner, dans les applications qu'on en fait de son temps, de leur signification étymologique :

« J'ay esté effrayé du Prodige de dévotion, et immédiatement
» après de la prodigieuse piété. Sans quelque tempérament et quel-
» que précaution de grammaire, prodigieux ne peut estre pris en
» bonne part... Pensez-vous qu'on puisse dire : un orateur et un
» poète prodigieux, une Harangue et une Elégie prodigieuse, quand
» on a dessein de louer les Orateurs et les Poètes, les Harangues et
» les Elégies? Pour moy je ne le pense pas, et il me semble que
» Prodige et prodigieux ne sont guère plus obligeans ny plus pro-
» pres à louer que monstre et que monstrueux. Les statues qui sor-
» taient de la main de Phidias estoient admirables, mais celles que
» Stesicrates concevait en son esprit eussent esté prodigieuses. Les
» Héros sont de belle taille, mais la statue de Géans est prodigieuse.
» Moyse faisait des miracles et les magiciens de Pharaon faisoient
» des prodiges. Dans le langage figuré on peut dire les prodiges de
» la vie de Néron, mais il faut dire les merveilles de la vie d'Au-
» guste. »

Et Balzac ajoute cette affirmation (2), démentie, après lui, par l'extension singulière du sens de ces deux noms :

« ... Enfin il faudrait une figure extrêmement violente pour faire
» changer de place au mot de Monstre et à celuy de Prodige; et
» sans estre accompagnez de quelque épithète bien particulier et
» bien efficace, ils ne peuvent passer de leur signification qui est

(1) Cf *Socrate chrétien*, édit. Moreau, II, p. 99.
(2) Cf. ibidem, p. 81.

» mauvaise, en une autre signification, qui soit ou bonne ou indif-
» férente... (1) »

Au rebours de ce qui vient d'être dit, Balzac a été mieux inspiré dans ses innovations quand il a voulu étendre lui-même le sens de certains noms et leur donner une signification plus vaste. C'est le cas du mot *valeur*, qui, s'appliquant aux personnes, signifiait simplement « courage », et auquel Balzac (ainsi que Voiture) a contribué à donner le sens de « mérite, en général », qui répugnait à Bouhours. Voici les réflexions de Bouhours : « ... M. de Balzac luy-même a
» presque fait la même faute (que Voiture) car après avoir
» dit de M. le Comte de Fiesque : je fais une estime très
» parfaite de sa valeur; il ajoute : je prends icy valeur
» dans sa plus étendue signification et enferme sous ce mot
» une infinité d'excellentes qualitez naturelles et acquises,
» civiles et militaires. Mais, n'en déplaise à M. de Balzac,
» ce mot appliqué à une personne, ne signifie que cette
» qualité et cette vertu guerrière, dont M. de Cassagne a
» parlé à fonds dans son traité de la Valeur (2) ».

Ce fut pourtant à Balzac, contre Bouhours, que l'avenir donna raison.

La métaphore.

Ainsi, les noms se trouvent perpétuellement renouvelés par des changements, et l'on ne saurait oublier, dans cette évolution, le rôle essentiel que joue la dénomination par les images et l'emploi de la métaphore.

Qu'il y ait des métaphores dans la prose de Balzac, le fait ne saurait surprendre : Est-il nécessaire de rappeler ici longuement la place que tient la métaphore dans la vie du langage? Tout a été dit sur l'origine du langage figuré, procédant d'une infirmité de l'esprit humain, de l'incapa-

(1) *Socrate chrestien* (édit. Moreau, II, 81).

(2) Bouhours. *Remarques nouvelles sur la langue franç.*, p. 157.

cité où nous sommes d'abstraire absolument, c'est-à-dire de dégager un concept, de concevoir une idée en dehors de tout contact avec la réalité concrète (1). Mais nous savons d'autre part que, si l'usage de la métaphore est un fait spontané, propre aux tendances générales de l'esprit humain, il se peut aussi que l'intention esthétique en détermine la création (2) ; nous sommes alors en présence d'un fait de style, et c'est à ce point de vue que la prose de Balzac peut nous intéresser.

« Rien ne montre mieux, a-t-on pu dire (3), que les métaphores le pouvoir que l'action individuelle continue d'exercer : telle image, éclose dans quelque tête bien faite, devient, en se répandant propriété commune... ». Nous pouvons nous demander s'il y a eu au XVIIe siècle influence d'une « tête bien faite » et si les métaphores de Balzac ont fait fortune.

Laissons de côté un genre de métaphores qui n'est pas particulièrement propre à Balzac et qu'on retrouve sous la plume de tous les écrivains, celles qui sont devenues tellement naturelles à la pensée, qu'il faut faire effort pour retrouver l'image et qui sont saisies seulement par une opération intellectuelle (4). On peut aussi négliger les métaphores obtenues à toutes les époques de la langue, en suivant une vieille manie de l'esprit humain de se retrouver dans ce qui n'est pas lui, d'insuffler, par son imagination, la vie aux êtres inanimés. On trouve évidemment dans la prose de Balzac des « flots » de parole, des « fleuves » de sang, comme chez tous les écrivains. On y trouve aussi d'innombrables exemples d'images exprimant les manières

---

(1) Cf. BALLY. *Stylistique française*, pp. 185 sq.

(2) Cf. BALLY. *Stylistique française*, pp. 185 sq.

(3) BRÉAL. *Sémantique*, p. 135.

(4) Cf. BALLY (*passim*.) et préf. du dict Darmsteter et Hatzfeld.

d'être de l'homme, des « tigres », des « monstres », des « lions » (1, 2).

Le XVIe siècle, en particulier, avait abusé de tous ces vieux procédés du langage figuré et une réaction salutaire se produit au siècle suivant contre l'excès de ce style prétentieux et subtil (3) que Balzac blâmera très souvent et qu'il qualifie de « galimatias » (4).

Ce qui caractérise les métaphores de Balzac, c'est la création d'expressions originales qui révèlent très nettement les goûts et les préoccupation de son temps. A un vocabulaire volontairement abstrait qui préfère aux locutions chargées d'éléments affectifs, des siècles précé-

---

(1) C'est même une habitude de langage très fréquente chez Balzac, comme on le voit d'après la phrase suivante du *Francion* de Sorel, où l'Epistolier est caricaturé sous la figure du pédant Hortensius, auquel Sorel prête le vocabulaire ordinaire de Balzac. Cf. p. 433, édit. Colombey, 1858. « Ne craignez-vous point l'inquisition? Non, je ne la redoute point, » dit Hortensius, quelques vilains portraits qu'on en fasse et quelque » pleine de tigres et de serpents qu'on se la figure, car mon innocence » dure encore... »

(2) Balzac use très souvent du mot *monstre* au sens métaphorique.

« Le monstre dont nous avons vu la figure est véritablement cruel et » farouche. » (*Prince*, XXXI.)

« Le monstre (Philippe II) se veut fonder en raison. » (Ibid., XX.)

« C'est un monstre, je vous l'avoue, c'est un prodige moral.» (*Arist.*, VI.)

« Il s'amuse aux monstres qu'il a vaincus ou qui lui restent à vain» cre. » (*Prince*, XXV.)

« Les monstres et les prodiges de ses débauches (à propos de Tibère). » (*Socrate*, IX.)

Il use également de noms d'animaux au sens métaphorique :

« Ils nomment le lion, celui qu'ils n'osaient nommer le loup. » (*Prince*, V.)

« J'estime les bons beaucoup plus que les sages ny que les vaillants. » Sans la bonté, ceux-là sont des *serpents*, et ceux-cy des *loups*. » (*Prince*, XXV.)

Ou encore du mot *peste*.

« Ceux qui ont nettoyé leurs provinces des diverses *pestes* qui les affli» geoient. » (*Prince*, XXX.)

(3) Cf. les excès de mauvais goût des Nervèze et des Escuteaux. Cf. RÉGNIER : *le roman sentimental avant l'Astrée.*

(4) Cf BALZAC. *Œuvres*, II, p. 589.

dents (1), des expressions propres aux opérations de l'intelligence, correspondent des images moins plastiques, vidées pour ainsi dire de leur valeur sensuelle, images « abstraites » pourrait-on dire, si le mot n'était pas un véritable contre-sens. Telle est par exemple la métaphore créée par Balzac : *l'anatomie de l'âme* (2), qui, à elle seule peint à merveille le goût de l'époque pour l'analyse subtile des plus fines nuances du cœur humain. Balzac est ainsi le créateur d'un certain nombre de métaphores qui ont fait fortune de son temps dans le monde des Précieux, et dont Somaize nous a conservé le souvenir. Elles sont peu nombreuses. Il ne faut pas oublier quelle sévérité l'on professe au XVIIe siècle, à l'égard des créations d'expressions nouvelles. Si les réformateurs ont détruit la liberté de faire des mots nouveaux, ils ont aussi limité singulièrement le droit de combiner ceux qui existaient. Les métaphores nouvelles sont rigoureusement étudiées, analysées, pesées dans les cercles et les cabinets avant d'être adoptées par les gens du bel air (3). C'est le cas pour le mot d'*inclémence* (4) qui fut très discuté, et que Balzac employa, en l'appliquant à des

---

(1) Cf. LANSON. *L'Art de la prose*, p. 65. « ... gens du monde, amis du » langage discret, du demi-mot, du ton neutre, de la finesse qui sous-en- » tend, plus occupés de se donner par le style des jouissances d'esprit » que des émotions d'art; philosophes appliqués à l'analyse dse idées, à » la recherche des formules qui contiendront l'univers, et ne demandant » d'autre service aux mots que d'être l'algèbre de la pensée : les beaux » et les grands esprits sont d'accord pour débarrasser la phrase des élé- » ments sensibles quip récisément, contribuent surtout à lui donner un » caractère esthétique. Les images s'éteignent, s'espacent; les sonorités » s'apaisent. La raison, le bon goût ôtent le panache et font taire le cli- » quetis de la prose. La perfection qu'on poursuit est le style juste, le » style exact. »

(2) Cf. BALZAC. *Œuvres*, I, 794. « Vous avez fait l'anatomie des plus secrètes parties de vostre âme. » — Cf. SOMAIZE, I, 173, « faire l'anatomie » d'un cœur. » — Cf. Balzac. « Il fera pour ainsi dire la *dissection* de » leur âme et de leur esprit dont les plus secrètes parties luy seront dé- » couvertes. » (*Entret.*, XXVI.)

(3) Cf. Vaugelas et ses hésitations à ce sujet, I, 213 et surtout II, 289.

(4) A propos d'*inclémence* cf. MÉNAGE (*Nouv. Obs. sur la langue franç.*, II, 58-59) et BOUHOURS (*Rem. nouvelles*, p. 541.)

objets concrets « l'inclémence de l'air — l'inclémence du » temps », expression passée ensuite en usage chezles Précieux (1), et que Balzac a tirée très probablement des auteurs anciens, comme certaines autres de ses métaphores (2) : il en est de même pour la métaphore : *sécheresse* de conversation que Somaise attribue à Balzac (3), ainsi que *solitude de livres* et *incongruité* en architecture. (*Œuvres*, I, 561.)

Voici encore d'autres exemples de métaphores véritablement créées par Balzac avec le même procédé, qui consiste à appliquer à des objets d'ordre spirituel des mots désignant des qualités d'objets concrets, comme le mot *antipode* dans les phrases suivantes :

« Je ne luy demandais point de nouvelles de ces *antipodes* de » mœurs, ainsi que les appelle Sénèque qui faisait de la nuit le » jour. » (Sénèque Ep. CXXII.) I, 841.

« Sans mentir, j'y ai trouvé mon *antipode*, et le contraire de ce » paresseux qui n'escrit pas de lettre... quand la civilité le désire. » (I, 858.)

« Un favory d'un prince étranger, bien éloigné, ou pour mieux » dire, bien *antipode* de Mécenas. » (II, 487.)

---

(1) Cf. *Préc. Ridicules*, sc. VII. « L'inclémence de la saison pluvieuse. ». — dans le même ordre d'idées Balzac dit souvent les *injures* de l'air, etc...

— « C'est à dix lieues du Louvre qu'il reçoit les injures de l'air et les » incommodités des saisons. » (*Prince*, XIV.)

— « La dévotion du roy paraît à la tête de nos troupes, elle va dans » les tranchées et expose à toutes les *injures* du temps et à toutes les » embûches de la fortune la plus précieuse vie qui soit aujourd'huy au » monde. » (*Prince*, X.)

(2) Cf. Justin. *Hist.*, IX, 2. « *Atheas inclementiam cœli et terræ causatus.* »

(3) Cf. Somaize, II, 118. « Je suis icy absent de mes Muses, estant à » quatre lieues de mon cabinet. Mon Dieu quel exil pour une âme rai- » sonnable, quelle sécheresse de conversation et quelle solitude de livres. » (Rép. à M. de Presac). Cf. aussi Saumaise, II, 211.

Balzac a employé plusieurs fois cette métaphore (cf. II, 140 et II, 460) reproduite dans les *Précieuses Ridicules*, sc. VII. Cf. Cicéron. *De Oratore*, I, 50 : « *Ubertatem in dicendo et copiam ab eorum exilitate.* » Cf. ibid., II, 159 : « *Genus sermonis exile, aridum...* »

« ... quelques poètes étrangers, qui, à vous dire le vray, sont les » vrais *antipodes* du bon sens (1). » (II, 514.)

Balzac s'était déjà servi, dans une de ses lettres, d'une métaphore encore plus hardie, en parlant des « *funérailles* » du bon sens » (2).

Citons encore le nom *vapeur* appliqué au chagrin, dans la phrase suivante de Balzac : « Les vapeurs de mon cha- » grin font qu'il est toujours nuit dans mon âme... »(I,515), phrase visiblement imitée dans *les Précieuses Ridicules* (sc. V) : « Qu'il fait sombre dans mon âme ! » et dont l'image est également empruntée à l'antiquité (3).

Si Balzac crée de nouvelles métaphores et les met en circulation dans la société précieuse, il sait à l'occasion les critiquer et dire son avis (car on le consulte souvent) sur celles qu'on lui soumet. Du fond de son village, il rend des arrêts, dont l'autorité fera loi ensuite dans les cabinets et les ruelles. C'est ainsi qu'il condamne la métaphore « mi- » graine d'esprit » que M. du Plessis avait risquée dans son discours « *de la vie et de la mort* » (cf. *Entretiens*, VI, ch. 6). Il admet bien qu'on puisse appeler Monsieur le Cardinal « *la colonne de la France* » voire même *l'atlas de la chrétienté* « parce que ces termes sont vagues et figurés » mais il blâme, dans une phrase qu'on lui propose, « le grand » Flambeau » à cause du contexte, et pour éviter l'incohérence de la métaphore :

« J'aimerais mieux... le grand Soleil que le Grand Flambeau, » parce qu'on peut dire le lit du Soleil et non pas le lit d'un flam- » beau.» (*Entret. VI*, ch. 3.)

On connaît le long développement qu'il a consacré, dans

(1) Chapelain emploie la même métaphore, *Lett.*, II, 77 : « Ce traduc- » teur est antipode du bon sens » que l'on retrouve dans les *Préc. Ridicules*, sc. IX : « Il faudrait être l'antipode de la raison. »

(2) Cf. « Si vous ne le détournez d'une si dangereuse résolution, ce » seront bien ses livres qui seront les funérailles du sens commun... » (I, 377, Lettre à Girard, 1633.)

(3) Cf. PLINE, VIII, 9, 16. « *Nunquam sibi tantum caliginis, tantum perturbationis offusum...* »; et CATULLE, 64, 207 : « *Ipse autem cæca mentem caligine Theseus...* »

le même entretien, à l'emploi métaphorique des noms de fleurs, dont il est très partisan, du nom de la rose surtout, sans pour cela mépriser les autres fleurs : « Je ne suis pas » de l'opinion de nostre Malherbe qui désirait, pour faire » un monde parfait, que tous les métaux fussent or et que » toutes les fleurs fussent roses. Ce serait dépouiller la na- » ture de la diversité qui la pare et je n'ay nul sujet de » vouloir mal aux œillets, aux violettes, aux tulipes et aux » lis particulièrement, que les Français sont obligez de » révérer comme un don du ciel... je dis seulement que la » rose est mon inclination. » (*Entretien,* VI.)

Suit un long développement pour dépeindre la rose et montrer le grand usage qu'en ont fait les écrivains depuis l'antiquité dans leurs innombrables métaphores. Il ajoute :

« ... au reste ce ne sont pas seulement les poètes et les orateurs » gaillards qui tirent des comparaisons et des métaphores de ces » belles choses pour embellir leur langage : l'austérité même du » christianisme a pris quelquefois plaisir à de si agréables objets » et vous pouvez avoir veu en plus d'un endroit des anciens Pères » les *lis de la virginité* et les *roses du martyre.* On trouve encore » des roses dans l'histoire ecclésiastique, non pas artificielles et » métaphoriques, mais véritables et naturelles apportées par un » ange dans la glace et les neiges de l'hyver à un saint ou une » sainte dont j'ay oublié le nom. » (*Entretien VI,* ch. 2.)

Il était dans la nature d'esprit de Balzac d'aimer les métaphores. Il a beau en blâmer l'abus, dans un célèbre passage du *Socrate chrétien* où, en parlant d'une certaine paraphrase du livre d'un prophète, il dit qu'elle n'est « que » la broderie d'un style figuré », il en fait lui-même, et constamment, un fréquent usage. On le lui a reproché. Sorel s'est fait l'écho de ces critiques : « Beaucoup de gens » nous représentent que cet autheur s'est servi icy partout » des métaphores qu'il semble condamner et que mesme il » en donne plusieurs différentes pour une même chose et » que cela est plus capable d'ennuyer que d'instruire (1). »

(1) SOREL. *De la connaissance des bons livres.* Amsterdam, 1672, pp. 381 sq.

On n'en finirait pas de citer les exemples de métaphores qui ornent le style de Balzac. Une remarque importante s'impose cependant : le désir de Balzac de renouveler la métaphore, en abandonnant de plus en plus le vieil arsenal des comparaisons empruntées au vocabulaire de l'antiquité, des clichés usés, des images démodées.

« Il ne suffit pas, dit-il, que les sources où l'on puise » aient esté claires, il faut, pour y puiser nettement, que les » lavandières et les passants ne les aient pas encore trou- » blées (1). » De là son souci de multiplier les métaphores tirées non plus des souvenirs mythologiques de la tradition gréco-latine, mais de la nature elle-même, des objets les plus ordinaires de la vie courante. On parle trop souvent de quelques métaphores précieuses que Balzac a lancées dans la circulation : on oublie que son style doit très souvent sa force à la simplicité des images et à leur naturel. (Nous traitons longuement cette question à l'article « comparaisons » dans le chapitre des Relations.)

« Je vous supplie de ne pas souffrir que je tombe dès le premier » *échelon* de ma fortune. » (I, 336.)

« Au lieu où je suis, je suis réduit à me nourrir de mon propre » *suc*. » (*Entretien I*.)

« Dans les meilleurs livres, il y a de *l'or d'alchimie* et des *dia-* » *mants de verre*. » (*Entret. XX*.)

« Pour votre *or*, je vous porteray de mon *cuivre* et recevray vos » corrections et vos advis avec une déférence et une docilité de » novice. » (I, 353.)

« Ce que vous m'avez envoyé de sa part, c'est de la *pourpre* et du » *brocard*, je le vous advoue. Mais ce n'est qu'un *échantillon* et il » n'y en a que pour habiller une *poupée;* j'en voudrais pour faire » un *ameublement* et je vous demande les pièces entières. » (*Lett. XII*, 14.)

« L'importance est que vous ne vous êtes point sali en maniant » de sales matières, et que, parmy les *ordures* de la politique, votre » morale s'est conservée en sa pureté. » (*Lett. XII*, 21.)

« On lui reprochera toujours la misère de sa première condition » et les *ordures* de sa naissance. On opposera toujours son ancien » *collier* à sa nouvelle *couronne*. (*Entretien XXV*.)

---

(1) Cf. *Œuvres*, I, 350.

« Tout cela est caché sous le *fer* de ces paroles, tout cela est cou-
» vert de cette *poussière*, de cette rouille du mauvais temps. » (*Socrate*, VI.)

« Un *levain* de cet orgueil naturel caché dans l'esprit des hom-
» mes et qui enfle particulièrement le cœur des rois. » (*Arist.*, II.)

« Les hommes envoyés pour calmer les *orages* de leur patrie. » (Ibid., I.)

« Ce dehors qui vous offense, cette *écorce* qui vous paraît si
» vilaine et si raboteuse. » (*Socr.*, VI.)

« Des difficultés aux *avenues* de cette science. (Ibid., XI.)

« Massinissa dressa à l'armée romaine la *planche* sur laquelle
» elle passa en Afrique. » (*Entret.*, II.)

« Sans la nature et les *étoiles* on ne devient pas orateur. » (Disc. VI.)

« Il a déjà essuyé les *larmes* de la république désolée et fermé
» quelques-unes de ses *plaies*. » (*Prince*, XXI.)

« Ils donnent au vice la *couleur* de la vertu. » (*Arist.*, VII.)

Le mot *crayon*.

Parmi les métaphores qui reviennent le plus souvent sous la plume de Balzac, il faut citer le mot *crayon*, employé par lui dans le sens de dessin ébauché, esquisse, ressemblance approximative :

« René, dernier comte de Provence, qui fut trouvé achevant le
» *crayon* d'une perdrix par celuy qui lui apporta la nouvelle de la
» perte de son royaume de Sicile. » (*Prince*, XII.)

« Que ce soient des *crayons* commencés plutôt que des pièces
» achevées. » (*Entret.*, IV.)

« Il pourra se délasser l'esprit et se resjouir sur les *crayons* que
» vous lui mettrez entre les mains. » (*Arist.*, VII.)

« La nature semble nous montrer ce que nous disons et en a
» formé je ne sais quel *crayon* dans l'âme humaine. » (*Arist.*, I.)

« Il leur portent si peu de notre foy et leur vendent si chèrement
» un *crayon* confus et imparfait qu'ils leur en figurent. » (*Prince*, VIII.)

« Deux ou trois, par le moyen de la Comédie, nous ont laissé
» des *crayons* de vingt-quatre heures, je veux dire la représenta-
» tion de quelque journée passée agréablement. » (*Discours*, II.)

(Nous retrouverons ailleurs l'emploi de la métaphore dans la prose de Balzac dans d'autres chapitres, notamment à propos des expressions verbales et des épithètes

qui nous montreront l'utilisation parfois très remarquable du langage figuré.)

Pour nous en tenir au chapitre des *noms*, une attention toute particulière doit être apportée maintenant à la question des synonymes. Dans cet ordre d'idées, la prose de Balzac nous fournit une quantité d'observations fort intéressantes pour l'histoire de la langue et pour le rôle que l'Epistolier a pu jouer dans son évolution au XVII[e] siècle.

LES SYNONYMES.

Lorsque Malherbe déclarait qu'il n'y a pas de synonymes en français, il obéissait à son désir, aussi contradictoires que semblent ces deux idées, de conserver la richesse de la langue. Son effort, sur ce point, tendait à un résultat positif: en ayant l'air de retrancher, il ajoutait; en interdisant à certains mots d'empiéter sur d'autres, il les empêchait de devenir les doubles de ces autres mots, il leur gardait une valeur spéciale plus considérable que celles qu'ils auraient eue à l'état de substituts; en réalité, il conservait des ressources à la langue.

C'est sur un tout autre terrain qu'il faut nous placer, pour aborder la question des synonymes dans la langue de Balzac. Les synonymes y tiennent une si grande place, qu'ils méritent une étude spéciale et qu'il n'est pas sans intérêt, au point de vue linguistique et psychologique d'en examiner le mécanisme.

Etait-il dans la nature d'esprit de Balzac d'user et parfois d'abuser des synonymes? Obéissait-il à un instinct propre; employait-il ce procédé pour se conformer à une tradition, ou pour des fins esthétiques nettement déterminées?

Sans doute l'emploi des synonymes est inhérent aux tendances fondamentales de l'esprit humain. Les faits d'expression reposent dans notre esprit par groupes et se pré-

sentent de la même façon à notre conscience quand nous parlons (1).

Cette habitude innée se reflète dans la langue écrite, c'est un des cas où l'on voit le plus clairement combien les procédés du style ne font qu'organiser et régulariser les tendances naturelles du langage spontané (2).

Mais il convient d'abord de chercher ailleurs que dans les tendances générales de l'esprit l'habitude que Balzac a prise de bonne heure d'user des synonymes. Il suffit peut-être d'interroger la tradition.

On sait combien H. Estienne, dans son désir de prouver la supériorité du français sur le latin, insiste dans sa démonstration (3) sur la richesse du vocabulaire du vieux français, dont il fait un argument capital. Avec quel plaisir il montre, par exemple, que pour exprimer l'idée d'*avarice*, le vieux langage pouvait user de quinze substantifs et de plus de trente périphrases. Cet argument prouve l'effort qui se faisait au XVI[e] siècle pour perfectionner le style, arriver à la souplesse, à la diversité. Henri Estienne, travaillant à peindre la pensée française sous trente aspects différents, obéissait, toutes proportions gardées, à la même impulsion qui portait Michel-Ange à chercher dans ses statues, scientifiquement, des attitudes difficiles et à mettre en relief des effets de raccourci jusqu'alors inconnus. Tous deux luttaient contre le génie de l'antiquité et s'efforçaient d'élever à la

---

(1) Cf. BALLY. *Traité de Stylistique*. « ... il y a chez le sujet parlant un » sens très vif, bien qu'inconscient de la pluralité des faits d'expression » groupés dans notre esprit autour de la représentation des objets et des » idées; ce n'est pas autre chose qu'une synonymie inconsciente. » (Chap. identification des faits d'expression.)

(2) Cf. BALLY (ibidem). « ... Les textes sont très démonstratifs à cet » égard; on y voit sans cesse voisiner et concourir à des résultats iden- » tiques des expressions semblables, des mots de même sens, des péri- » phrases, des variations de toutes formes, et cela avec une sorte de vir- » tuosité, sans qu'on puisse parler de négligences ou de redites... »

(3) Cf *Précellence du langage françois*, 1579.

dignité de monuments classiques, l'un le langage, l'autre l'art moderne (1).

Mais sans remonter aux théories d'Henri Estienne, ou à la prodigieuse richesse en synonymes de la langue de Rabelais, arrêtons-nous à des écrivains dont l'influence a été très grande sur Balzac, et dont les habitudes de style ont certainement laissé des traces profondes dans sa prose : *du Perron* et *Coeffeteau.* Aussi bien la caractéristique du style de ces deux prédécesseurs est-elle l'usage, l'abus très marqué des synonymes. Chez du Perron, c'est une véritable manie (1). On la rencontre dans toutes ses œuvres et même dans sa harangue aux Etats Généraux.

« *Hosties* et *victimes* de triomphe (Œuvres diverses, p. 678);
» l'agneau pascal sans *tache* ni *macule*... l'*innocence* et la *pureté* de
» N.-S. (Ibid., p. 679); nous portons en nous l'*epitomé* et l'*abrégé* de
» toutes les félicités célestes en notre âme (Ibid., p. 687)... en cette
» vie nous goûtons les *essais* et les *prémisses* de la vie immortelle
» (Ibid.,p. 688).... les honneurs qu'on rend aux saints sont le *prix,*
» le *salaire* et la *récompense* de leur vertu (Ibid., 698); etc., etc...

Ouvrons les œuvres de Coeffeteau (2), même manie, dans ses traductions célèbres, comme celle de *Florus,* dont le succès fut inimaginable, même redondance d'expressions inutiles dont il prend l'exemple dans son modèle Amyot, toujours les mêmes tautologies qui n'ont d'effet que de donner à la phrase plus d'harmonie et plus d'ampleur. Dans son *Histoire romaine,* on retrouve la même abondance de synonymes.

« Voulant *donner crédit* et faire *ajouter foi* à son imposture... »
« Il *exposa en vente* et mit à *l'encan* les ornements impériaux. »

---

(1) Cf. à ce sujet Wey. *Hist. des révol. du langage.*

(2) Cf. étude de Féret sur le cardin. du Perron. Didier, 1877.

(3) Urbain (*Thèse sur Coeffeteau*). Il faut reconnaître que Coeffeteau a été plus sobre de synonymes dans ses ouvrages de controverse et de théologie. Il est même sévère à leur endroit : « Tant de synonymes sont des » redites ineptes et importunes d'une même chose avec une multitude de » noms, comme si l'on dit robe, habillement, accoutrement, vêtement. » (*Questions théologiques*, p. 220.)

Cet artifice du langage était à cette époque très fréquent chez les traducteurs qui croyaient, en multipliant les synonymes, rivaliser de force et de souplesse avec l'original. Très fréquent aussi chez les prédicateurs auxquels il rendait l'improvisation plus facile : pendant que l'orateur répète la même idée en termes différents, son esprit a le temps de penser à la suite de son discours. De plus il se fait mieux comprendre, car en employant plusieurs mots synonymes, il permet à l'auditeur de comprendre le second et le troisième, si le premier est mal saisi.

On retrouve cette habitude des synonymes un peu partout. Du Vair lui-même, comme la plupart de ses contemporains, croit que deux « à peu près » équivalent au terme propre ou, simplement, que deux mots valent mieux qu'un. Quoique Démosthène n'ait usé que d'une seule expression, du Vair, en le traduisant, dira « fascheux et importun » — « pintant et yvrognant » — « flattant et caressant » — « équité et justice » — « subjugués et asservis » — larrons et fourrageurs », etc.

Tout le monde admet ce procédé de style. Il suffit de lire les remarques que Vaugelas a consacrées à cette question (1) pour trouver toutes naturelles sous la plume de Balzac les kyrielles interminables de synonymes qu'on rencontre à chaque page, pour ne pas dire à chaque ligne de sa prose. Vaugelas en admet parfaitement l'emploi : « Je ne » puis assez m'étonner de l'opinion nouvelle qui condamne » les synonymes et aux noms et aux verbes. Outre que » l'exemple de toute l'antiquité la condamne elle-même et » qu'il ne faut qu'ouvrir un livre grec et latin pour la con- » vaincre, la raison même y répugne, car les paroles estant » les images des pensées, il faut que pour bien représenter

(1) Cf. Vaugelas. *Rem.*, II, 275. Vaugelas compare encore les synonymes aux coups de marteaux successifs destinés à mieux imprimer la marque du coin, ou encore aux coups que donnent les imprimeurs pour mieux marquer la figure des caractères dans la feuille.

» ces pensées-là, on se gouverne comme les peintres qui ne » se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire » la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent » encore un second coup qui fortifie le premier et rend la » ressemblance parfaite. Il est question de peindre une » pensée et de l'exposer aux yeux d'autruy, c'est-à-dire aux » yeux de l'esprit. La première parole a déjà ébausché » ou tracé la ressemblance de ce qu'elle représente, mais le » synonyme qui suit est comme un second coup qui achève » l'image. C'est pourquoi tant s'en faut que l'usage des » synonymes soit vicieux, qu'il est souvent nécessaire, puis» qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression qui doit » estre le principal soin de celuy qui parle ou qui escrit... »

Il serait long d'énumérer tous les coups de pinceau, suivant l'expression de Vaugelas, que donne Balzac dans l'emploi qu'il fait des synonymes. C'est par centaines qu'on pourrait citer chez lui de ces tautologies, à la manière de Coeffeteau, de du Perron eu de du Vair :

« La noblesse de cœur et la générosité. » (*Aristippe*, VI.) —« Le » secret et la dissimulation. » (*Aristippe*, II.) — « Avec beaucoup » de mines et de grimaces. » (*Arist.*, V.) — « Crédulité, déférence » à... » (*Socr.*, X.) — « Du dessein et de la finesse. » (*Arist.*, III.) — « fantaisies et visions des législateurs. » (*Arist.*, VII.) — « Toutes » sortes de subjections et de dépendances. » (*Arit.*, VII.) — « ... ne » peut être considéré sans horreur et sans indignation. » (*Prince*, XIX.) « Il a donc à bon droit la faveur universelle et les volontés » des uns et des autres. » (*Prince*, XXXI.) — « ... cette crainte ne » tient rien de la lascheté et de la mollesse. » (*Prince*, XXIV.) — « ... s'employer à leur salut avec crainte et tremblement. » (*Prince*, XXIV.) — « Bien qu'en de semblables actions il faille de l'esprit et » de la subtilité. » (*Prince*, XXV.) — « Il n'exerce pas cet art avec » tant de pompe et d'ostentation. » (*Prince*, XII.) — « Les Romains, » après lesquels il n'y eut que des essais ou des imitations de la » sagesse qu'ils ont montrée. » (*Prince*, XII.) — « Ils ne figureront » d'abord les derniers maux et l'extrémité des choses. » (*Prince*, XVIII.) « Le bien universel et la commune félicité. » (*Prince*, XXVI.) — « C'est un monstre, je vous l'avoue, c'est un prodige moral. » (*Arist.*, VI.) — « Ils ne valent rien qu'à peupler les déserts et les » solitudes. » (*Prince*, XIII.) — « Leurs discours ne sont que des » *bruits* et des *sons* qui frappent l'air et ne passent pas l'ouie. » (*Prince*, XIII.) — « Nous exerçons notre vengeance sur leur répu-

» tation et sur leur mémoire. » (*Prince*, XXI.) — « Reprochons-la » plus d'une fois à la lascheté de notre foy et à la tiédeur de notre » zèle. » (*Socr.*, III.) — « Ils lui demandaient des trèves et du re- » lasche. » (*Socr.*, III.)

Ce genre de synonymes ne plaisait pas du tout à Bouhours qui, reprenant une boutade du cardinal Palavacin, comparait ces mots superflus aux *passevolants* « en ce que » les lecteurs délicats ont autant de peine à voir une mesme » chose revestue de paroles différentes que les commissai- » res des guerres en ont à voir passer plusieurs fois en » revue les mêmes soldats sous des habits différents... » (1).

Vaugelas lui-même, après avoir défendu l'usage des synonymes, exprime l'opinion qu'il n'en faut pas abuser, que c'est « un thrésor de notre langue qu'Amyot nous a laissé, » mais qu'il faut ménager et dispenser avec jugement sans » gaster le style... » (2). Le jugement seul, ajoute-t-il, doit en être « le dispensateur et l'économe », et il fait observer « qu'à la fin de la période ils ont beaucoup meilleure grâce » qu'en nul autre endroit... parce que, le sens étant complet » à la fin de la période, et par conséquent l'esprit du lecteur » ou de l'auditeur demeurant satisfait, et n'estant plus en » suspens ny impatient de savoir ce qu'on luy veut dire, il » reçoit volontiers le synonyme ou comme une plus forte » expression, ou comme un ornement, ou comme estant » tous les deux ensemble, ou bien encore si vous voulez, » comme une pièce à arrondir la période et à luy donner » sa cadence » (3).

---

(1) Cf. *Rem.* de Vaugelas, II, 279, et la rflexion de Thomas Corneille qui, donnant sur ce point raison à Bouhours, condamne les synonymes lorsqu'ils ne contribuent ni à la clarté de l'expression ni à l'ornement du discours.

(2) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, II, 275 sq.

(3) Ibidem. Thomas Corneille fait la même remarque : « ... C'est sur- » tout pour donner plus de cadence à la période qu'on peut se permettre » les synonymes, n'y ayant rien de plus désagréable à l'oreille qu'un » second membre qui n'a point son étendue et qui, finissant trop tôt, ne » répond pas au premier. » (Vaugel., *Rem.*, II, 279.)

Très souvent Balzac obéit, dans l'emploi des synonymes, au souci de la cadence, et les fins de ses périodes en fourniraient mille exemples :

« ... des gens qui ne s'enrichissent que du rebut de son avarice et » des superfluités de sa maison. » (*Arist.*, VII.)

« ... mais cette fertilité et cette étendue ne faisait que fournir » matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées » folles. » (*Arist.*, IV.)

« ... L'homme n'y contribue de sa part que de la misère et de la » bassesse, que de l'infirmité et de l'imperfection. » (*Socr.*, VI.)

« Ce ne sont pas les dorures de l'offrande, ce ne sont pas ses guir- » landes et ses fleurs qui sont de l'essence du sacrifice, c'st la mort » et la destruction de la victime. » (*Socrate*, VI.)

« ... aussi est-ce sans plus, son amour et son ambition sa part et » son héritage; les peuples et les Etats qu'il gouverne n'en sont que » les suites et les accessoires. » (*Prince*, VI.)

« ... si le bon sens et la simple raison d'un homme sont extrême- » ment à estimer, je ne vois pas pourquoy on mépriserait la science » qui est comme le sens recueilli d'une infinité de testes et la raison » communne de plusieurs sages. » (*Prince*, XIII.)

« Il défère beaucoup à la piété et à la doctrine des Pères, mais il » avoue aussi qu'il doit beaucoup à l'ordre et à la méthode des » scholastiques; son équité et sa modération se conservent parmi » les aigreurs et les animosités des partis. » (*Socrate*, V.)

« Ce qu'il fait finalement avec une si absolue et si entière rési- » gnation qu'il n'est point d'exemple dans les monastères d'une » volonté plus soumise et d'un plus parfait renoncement de soy- » même. » (*Aristippe*, VII.)

C'est très probablement à Balzac que fait allusion Vaugelas, quand il parle d'un écrivain qui use si adroitement des synonymes, que « non seulement il justifie nostre lan- » gue de la pauvreté qu'on lui reproche, mais il fait voir » qu'elle a des thrésors inépuisables... » (1).

Ce serait cependant une grave erreur de croire que, dans la prose de Balzac, le choix des synonymes est toujours subordonné au souci de la cadence : un élément psycholo-

---

(1) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, II, 276 sq. « J'ay accoustumé de luy dire que » son style n'est qu'or et qu'azur, et que ses paroles sont toutes d'or et de » soye; mais je puis dire encore avec plus de vérité que ce ne sont que » perles et que pierreries... »

gique intervient très souvent, qui fait de cette prose un moyen d'expression très perfectionné. L'art de Balzac est fertile en procédés très savants et très variés. Par exemple, l'écrivain affectionne particulièrement le groupement des synonymes par trois, avec une gradation très sensible, qui laisse à la fin le mot le plus important, celui que nous pouvons appeler le terme « *d'identification* », c'est-à-dire celui des synonymes qui porte des caractères communs aux autres synonymes et n'en renferme aucun qui ne se retrouve pas dans les autres (1). Voici quelques exemples typiques de ces trilogies synonymiques :

« Ils ont toujours de très grands *motifs,* de très fortes *considéra-* » *tions,* de très importantes *causes* pour ne pas s'acquitter de leur » devoir. » (*Aristippe,* V.)

« On a mis en proverbe notre *légèreté,* notre *inconstance,* notre » *folie.* » (*Prince,* XV.)

« Il ne souffre ni *compagnon,* ni *arbitre,* ni *témoin.* » (*Socrate,* V.)

« Il les favorisera de son *inclination,* de ses *vœux,* et de ses *sou-* » *haits.* » *Prince,* XXX.)

Parfois la gradation aboutit, après une série de noms abstraits, à un mot concret qui fait image :

« Encore une fois, ce n'est ny malice, ny cruauté, c'est fantaisie, » c'est chagrin, c'est bile qui dominent dans le tempérament de ses » conseillers. » (*Arist.,* VI.)

Le procédé apparaîtra plus nettement encore, si, élargissant la notion de synonymes, nous entendons par là un ensemble d'unités lexicologiques (mots isolés aussi bien que locutions composées) groupées par la communauté du sens et appartenant toutes à une seule et même subdivision d'une rubrique idéologique (2).

« Là dedans sont en réserve les *paroles à double sens,* les *promes-* » *ses captieuses,* les *serments qu'on veut violer,* les *fausses paix* et » les *amitiés infidèles.* » (*Prince,* XX.)

---

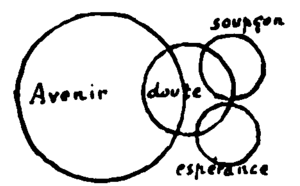
(1) Cf. BALLY. *Stylistique.* Recherche du terme d'identification.

(2) Cf. BALLY (op. cit.).

« Y a-t-il un *autruy* dont il soit moins *éloigné,* avec lequel il ait » *moins de société,* et *moins de commerce?* » (*Socrate,* V.)

« Les vilaines grimaces, les postures deshonnêtes, les masques » difformes et hideux qui donnent de l'effroy aux enfants et de » l'admiration au peuple... » (*Entretiens,* XXXVIII.)

La plus grande variété se rencontre dans le groupement des synonymes et leur dépendance par rapport avec le terme *dominant* ou *identificateur.* Voici, par exemple, un développement sur l'idée de l'*avenir.* A ce concept général se rattache l'idée du *doute* que fait naître l'avenir, et le doute, à son tour, qui suggère les deux idées opposées de *soupçon* et d'*espérance.*

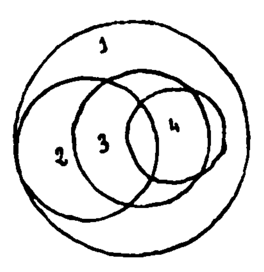


Voici la phrase de Balzac :

« Ils se promettent merveille de l'advenir et de la Fortune. Ils » font valoir leurs doutes, leurs soupçons, leurs espérances, jusqu'à » l'infini. » (*Aristippe,* VI.)

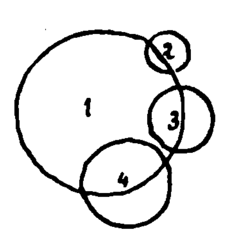
Autre exemple :

« La sagesse de ces ministres n'attend pas si longtemps à dégé- » nérer[1] en faiblesse[2], en langueur[3], en lâcheté[4]. » (*Arist.,* V.)



Et ce troisième exemple, où l'on sent mieux encore le tâtonnement d'une pensée qui cherche son expression, et qui s'arrête sur un mot-image qui éclaire l'ensemble:

« La peinture a beau représenter la chose, ce n'est pas elle pour-
» tant : il y a toujours de la différence. Et il ne faut qu'un commen-
» cement[1] de passion, qu'un faible bouillon[2] de colère, qu'une
» légère teinture[3] de honte, qu'une petite grimace[4], pour gaster
» toute la ressemblance. » (*Arist.*, IV.)



Mais il y a plus encore : on sait (1) qu'une tendance de notre esprit est de se représenter toujours le contraire logique, le pendant d'un terme d'identification. De là des couples d'idées qui se correspondent, des associations par contact ou par ressemblance qui donnent lieu à des antithèses synonymiques d'où la pensée jaillit avec plus de force et de relief. Ce procédé est très fréquent dans la prose de Balzac :

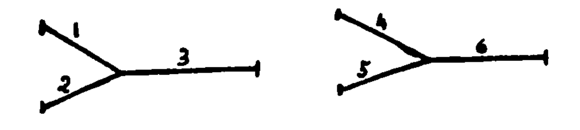
« Non seulement les vaillants et les désespérés méprisent la mort,
» mais aussi les dégoustez et ceux qui s'ennuient. » (*Prince*, XII.)

« Leur assiduité et leur sujétion peuvent-elles moins que ne fai-
» saient leur éloignement et leur absence? (*Socrate*, XII.)

« Auparavant c'étaient des précipices, c'estoient des cachots;
» après luy ce sont des jardins de fleurs, ce sont des cabinets de
» crystal. » (*Socrate*, XI.)

« Ils ont considéré les amis non pas comme les jouets et les
» amusements d'un sage en peinture, mais comme les aides et les
» appuis d'un homme du monde. » (*Arits.*, I.)

« La paix de sa conscience ne vient pas de la langueur[1] et de
» l'oisiveté[2] de son naturel[3], mais du travail[4] et de la victoire[5] de
» son esprit[6]. » (*Prince*, XI.)



(1) Cf. Bally (op. cit.).

« Il a trouvé cet excellent tempérament entre la peine et l'im-
» punité; il a pris ce milieu entre la rigueur et l'indulgence. » (*Prince*, XVII.)

Et ce dernier exemple, qui montre l'opposition de deux séries de trois synonymes :

« Puisqu'on n'a touché ny à leur vie, ny à leur liberté, ny à leur
» fortune, en leur ostant des places qui n'estaient pas à eux, on ne
» leur a osté que des soucis, des inquiétudes et des peines. » (*Prince*, IV.)

Comme on le voit, Balzac, par l'emploi qu'il sait faire des synonymes a pu justifier, suivant l'expression de Vaugelas, notre langue du reproche de pauvreté. Une pareille virtuosité (1) en fait un des maîtres les plus remarquables de la prose française.

(1) Cette virtuosité, et les procédés savants de cette technique n'ont pas toujours été compris de ses contemporains. Cf. Observations du sieur Nicandre sur le livre qu'Aristarque (Javerzac, célèbre docteur de Cognac) lui a envoyé, p. 30; Aristarque déclare à propos de Balzac que « pour
» tirer un mot, il fait une chaîne de vingt paroles. »

LA POLYSÉMIE

Un des problèmes les plus passionnants de la linguistique est d'étudier comment s'est fixé le sens des mots, de chercher par quelles causes les mots, une fois créés et pourvus d'un certain sens, sont amenés à le resserrer, à l'étendre, à le transporter d'un ordre d'idées à l'autre, à l'élever ou à l'abaisser en dignité, bref à le changer (1). La prose de Balzac, datant d'une époque où l'évolution du français a subi une phase à plusieurs égards fort curieuse, nous fournit parfois matière à observations très intéressantes.

Considérons par exemple le phénomène linguistique qu'on pourrait appeler « restriction du sens » (2). On sait que les langues sont condamnées à un perpétuel manque de proportion entre le mot et la chose; l'expression est tantôt trop large, tantôt trop étroite ; le mot *succès* nous permet de suivre, à travers l'œuvre de Balzac, les étapes successives de cette évolution vers un sens restreint.

Succès.

Le mot succès est un des mots qui reviennent le plus souvent sous la plume de Balzac. Le voici employé dans un sens voisin de mot *eventus,* l'issue d'un événement, sans que le mot implique que cette issue ou ce résultat soient bons ou mauvais, favorables ou défavorables :

« Les chutes des Princes et les pertes des Etats ont été le succès » de leur administration. » (*Aristippe*, II.)

(1) Cf. Bréal. *Sémantique*, pp. 110 sq.

(2) Ibid., p. 118.

« Il ne faut pas rapporter à des causes reculées des succès arrivés » fortuitement. » (*Aristippe*, III.)

« Les princes qui, ne voyant leurs affaires que dans les dépêches » de leurs lieutenants, attendent ordinairement les succès à trois » cents lieues de la guerre. » (*Prince*, XXIII.)

« Un homme sage ne peut pas garantir les succès mais il doit » répondre de ses intentions et de ses avis. » (*Aristippe*, V.)

« Cette peine n'a pas eu le succès que je m'en promettais. » (*Œuvres*, I, 336.)

Le voici maintenant accolé à un adjectif, suivant l'usage de l'époque classique, pour en préciser le sens heureux ou malheureux :

« Deux ou trois bons succès qui viennent de la pure libéralité de » Dieu. » (*Œuvres*, I, 374.)

« Quand les bons succès ne suivraient pas de nécessité la bonne » cause. » (*Prince*, IX.)

« Sans doute les bons succès ne finissent pas avec l'action qui les » a produits. » (*Prince*, XVIII.)

« Il ne perd point les bons succès en les différant. » (*Prince*, XVI.)

« Cette légion n'obtint pas les bras croisés un succès si merveil- » leux. » (*Prince*, IX.)

« Ils ne sont point si fâchés des mauvais succès des affaires. » (*Aristippe*, III.)

Voici maintenant le sens du mot qui se restreint, pour signifier non plus l'issue, le résultat en général d'un événement, mais le résultat heureux ou favorable, sens qui s'est conservé dans le français actuel :

« Ils le firent, certes, avec un tel succès, et trouvèrent un fond si » heureux, que d'abord le bon esprit fut parmy eux une chose popu- » laire. » (*Disc.*, II.)

« S'étant servi avec succès des armes du cardinal du Perron. » (*Socrate*, XII.)

« Le bon est que c'est une saison où elles peuvent être publiées » avec quelque succès... » (*Entretiens*, XXIII.)

« Il entreprend avec succès les bonnes causes abandonnées. » (*Prince*, XXI.)

Polysémie.

On sait également que, si les mots changent de sens, le sens nouveau d'un mot, quel qu'il soit, ne met pas fin à

l'ancien; ils restent juxtaposés (1). Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre et au sens métaphorique, au sens restreint ou étendu, abstrait ou concret. Le mot a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Les diverses acceptions du mot ne se contrarient pas, parce que les mots sont placés chaque fois dans un milieu qui en détermine d'avance la valeur. Le vocabulaire de Balzac nous en fournit des exemples. Il y a quelques noms qui sont employés par lui avec une fréquence extraordinaire, dans des sens assez différents. On les rencontre presque à chaque page de ses œuvres, avec des nuances très sensibles données par le contexte.

Soit par exemple le mot *débauche.*

Débauche.

Balzac a défini le sens le plus ancien de ce mot dans le passage suivant d'une lettre à son amie Madame Des Loges:

« J'ai eu des affaires durant deux mois, c'est-à-dire, dans la ri-
» gueur de votre justice, j'ay failli durant ce temps-là : puisque je
» ne vous ay pas escrit, j'appelle *desbauche* ce qu'autrement j'ap-
» pellerois occupation et ne crois pas avoir pu, avec toutes les
» raisons du monde vous faire attendre le remerciement que je
» vous fais. » (*Œuvres,* I, 304.)

Et dans cette autre lettre :

« Mon silence de deux ans a esté un effet de plusiours mauvaises
» causes. Il y est entré du chagrin et de la douleur, il y a eu un peu
» de *débauche* meslée parmi beaucoup de paresse et quelques affai-
» res. » (*Lett.,* XIII, 33.)

Il s'agit évidemment ici d'un excès de négligence qui n'a rien à voir avec la sensualité : l'idée de « desmesure »

(1) Cf. Bréal. *Sémantique,* 154 sq. Plus un terme a accumulé de significations, plus on doit supposer qu'il représente de côtés divers d'activité intellectuelle et sociale. Frédéric II voyait dans la multiplicité des acceptions une des supériorités de la langue française.

comme on disait en a f. y est à peine indiquée : c'est simplement s'écarter d'une règle de conduite (1) ou de travail : c'est le sens que l'on retrouve dans le verbe débaucher, éloigner quelqu'un de son devoir, « le débauschant du ser- » vice de son maître » (*Aristippe*, III.); — « desbaucher » des légions » (*Aristippe*, V).

Voici l'idée d'excès, avec d'autres nuances, dans les phrases suivantes. A son médecin qui lui a prescrit d'absorber une quantité excessive d'eau minérale, Balzac écrit : « J'ay » reçeu vostre lettre qui me prescrit l'ordre que je dois » tenir dans cette salutaire desbauche et m'enseigne à boire » avec science. » (*Œuvres*, I, 370.)

D'un poète qui s'abandonne trop généreusement à son inspiration, il dira : « Un poète si prodigue d'abord n'est » asseuré de pouvoir continuer, il doit devenir pauvre par » sa première desbauche. » (*Socrate*, VII.)

Sur l'Italie qui abuse à tout propos de superlatifs il fera cette réflexion : « ... elle a raison de nous reprocher notre » pauvreté, elle qui est si heureuse et si riche, particulière- » ment en superlatifs : elle fait des excès les jours mêmes » qui ne sont pas de desbauche... » (*Socrate*, X.)

A propos du confident d'Auguste, Balzac risquera cette phrase : « Toutefois le précepteur de Néron ne veut pas » que le confident d'Auguste ait sceu bien parler.Il luy » reproche la délicatesse et l'afféterie, voire la mollesse et » la *débauche* de sa diction, et, à son dire, ç'a été le pre- » mier corrupteur de l'éloquence romaine. » (*Discours*, III.)

Nous voici à l'idée de corruption; nous arrivons alors au sens actuel de débauche, excès de table, dérèglement des mœurs. C'est Balzac qui en fait les frais. On sait avec quelle indignation le pudique feuillant Goulu, sous le nom de

(1) Avec ironie, Balzac parlant d'un mari modèle dit : « Il appelle desbauche toutes les visites qu'il fait en son absence (de sa femme) fût-ce aux couvents et aux hôpitaux... » (*Œuvres*, I, 381.)

Phyllarque lui a reproché ses « desbauches de Rome ». (*Lettre de Phyllarque à Ariste*, I, 3.)

En parlant de Tibère il dira « les monstres et les prodiges » de ses débauches » (*Socrate*, IX) et il blâmera aussi « les » desbausches de la fille d'Auguste » (*Entretien*, II). D'un homme qui est resté vigoureux dans sa vieillesse, en dépit de ses mœurs dissolues, il faut, dit-il, « s'estonner qu'un » corps fust parvenu à une extrême vieillesse par des bles- » sures, par des excès et par des desbauches » (*Prince*, XV) et à propos de Louis XIII, le prince vertueux, il fera cet éloge que « ce ne sont pas les desbauches de notre prince » qui consument nos peines et nos sueurs » ou qu' « il n'est » pas embarrassé de ce long équipage de desbauche que » traînent après eux les voluptueux » (*Prince*, XIV).

Pièce.

Il n'y a pas de mot plus souvent employé par Balzac que le mot *pièce :* on le rencontre presque à toutes les pages, avec une grande variété de sens.

Le voici qui désigne la totalité, l'ensemble :

« Ils baillent même des échantillons aux marchands quoiqu'ils » ne veuillent pas se dessaisir de la *pièce* entière. » (*Aristippe*, V.)

Mais il désigne bien plus souvent une partie d'un tout :

« Je ne suis plus qu'une pièce de moy-même. » (*Entret.*, II.)

« L'homme est composé de pièces différentes, mais encore de » pièces contraires. » (*Socrate*, X.)

« Les pièces de la description seraient placées plus justement si » j'avais pris garde de plus près aux règles de l'art. » (*Arist.*, VII.)

Et une partie d'un tout désorganisé, déchiré, brisé :

« Tous les trophées qu'il a érigés chez eux tomberont incontinent » en pièces. » (*Prince*, XXXI.)

« ... ayant pris la place, il défait les travaux pièce à pièce. » (*Discours*, VII.)

« Il ne faut qu'une guerre civile pour mettre un Etat en pièces. » (*Prince*, XV.)

Souvent le mot pièce désigne une partie formant elle-même un tout de quelque chose de collectif:

« La principale *pièce* de la vieillesse ne dépend point des orga-
» nes du corps. » (*Discours*, I.)

« O la solide *pièce* dans les fondements d'une principauté nais-
» sante! » (*Prince*, XV.)

« Nous ne craignons plus la ruine de nostre Etat. Toutes les
» *pièces* de cette superbe masse... sont maintenant reffermies. »
(*Prince*, XIV.)

« La France ayant toujours été la plus importante *pièce* de la
» chrétienté, ele donnera toujours le premier mouvement aux affai-
» res générales. » (*Œuvres*, II, 502.)

« Les Havres qui reçoivent dans leur sein les vaisseaux battus
» de la tempête sont de bien plus riches ornements des côtes et de
» plus belles *pièces* de l'Univers que ces infâmes écueils, etc... »
(*Prince*, XVIII.)

Un des emplois les plus curieux du mot *pièce*, dans la langue de Balzac, c'est de servir à rappeler ce qu'indique le sens général de la phrase, ce qui est déterminé nettement par le contexte. Le mot pièce joue alors, en quelque sorte, le rôle d'un véritable « représentant ».

« ... Un cœur que je vous ai offert il y a dix-huit ans... Je ne de-
» vais pas vous alléguer en temps de guerre une *pièce* de si peu
» d'usage que cette-cy. » (*Lett.*, XIV, 7.)

« Il s'arrêta à une peinture qu'il voyait admirer d'un chacun,
» mais comme le marchand qui pensait faire sa fortune par la vente
» de cette rare *pièce*... » (*Prince*, XII.)

« Socrate reçoit avec joie cette rare *pièce* (un tableau dont on
» lui fait cadeau). » (*Socrate*, fin.)

« C'est une *pièce* (en parlant de l'ambre) qui a manqué au luxe
» de Rome et à l'élégance de la Grèce. » (*Socrate*, X.)

« Je ne touche point à une *pièce* que l'Eglise ne propose pas
» comme un article de foy, mais qu'elle souffre comme une fan-
» taisie de piété (à propos du cardinalat? de Saint Jerome). » (*So-
crate*, XI.)

« ...depuis que les médecins me défendent l'encre et le papier avec
» autant de rigueur que le poivre et le vinaigre. Ce sont *pièces* que
» vous pourrez communiquer aux beaux esprits du lieu où vous
» êtes... » (*Entret.*, II.)

Le mot *pièce* sert aussi à Balzac à désigner les œuvres dramatiques mais il le prend le plus souvent dans un sens figuré :

« Comme dans une même *pièce*, il joua trois ou quatre personna-
» ges différents. » (*Discours*, III.)

« Quoique ce soient différents acteurs qui paraissent, c'est tou- » jours le même théâtre sur lequel on représente et les mêmes » *pièces* qui se rejouent. » (*Prince*, XIII.)

« Les *pièces* des Spéculatifs ne se peuvent jouer parce qu'elles » ne se peuvent accommoder au théâtre. » (*Aristippe*, IV.)

« Pour de telles *pièces* il n'y a point d'acteurs en toute l'Europe. » (*Arist.*, IV.)

« La bouche de Du Moustier a déjà versé tout son venin contre » moi et il ne saurait que rejouer ses vieilles *pièces*. » (*Œuvres*, *Lettres*, I, 862.)

Enfin le mot pièce sert très fréquemment à Balzac à désigner les œuvres, les productions littéraires, qu'il s'agisse de vers ou de prose (1).

« Il est résolu de ne publier ses vers que quand ils vaudront une » pistole la *pièce*. » (*Lettres*, VI, 3.)

« La *pièce* (l'histoire du P. Strada) est peinte de mille couleurs. » (*Entretiens*, I.)

« Ils ont peut-être quelque manuscrit de vénérable vieillesse, ou- » tre les premières pièces qu'ils ont produites. » (*Socrate*, XI.)

« ... des gens de ma connaissance qui ne sçavent pas un mot de » grec ny de latin; qui n'ont estudié ny en rhétorique ny en logi- » que et qui font néanmoins des *pièces* où nous remarquons toutes » les règles de l'oraison et du raisonnement. » (*Entretiens*, XVI.)

Matière.

Il faut rapprocher du mot pièce désignant les ouvrages de l'esprit, le mot *matière* dont Balzac fait un fréquent usage dans le sens où nous entendons le sujet d'une œuvre, l'ordre d'idées dont elle traite, le thème qu'elle développe :

« Ce sophiste qui parlait sur le champ de toutes les *matières* pro- » posées. » (*Entretien*, III.)

---

(1) L'usage est très répandu à l'époque de Balzac de désigner par ce mot les ouvrages de l'esprit. — Cf. *Lett. de Phyll. à Ariste*, I, 3. « Un nombre » infini de pièces de cette qualité. » — Cf. *Les Précieuses Ridicules*. « Un » tel a composé la plus jolie pièce du monde... » — On retrouve souvent ce mot dans l'énumération des titres d'un ouvrage. — Cf. « Essai des mer- » veilles de nature et des plus nobles artifices, *pièce* très nécessaire à » ceux qui font profession d'éloquence, par René François, méd. du Roy, » Rouen, 1641. »

« Il avait traité divinement la *matière* dont il s'agissait. » (Ibid.)
« Bien que leur *matière* fût vieille. » (*Discours*, II.)
« La *matière* est ample, comme vous voyez, et en attendant le » discours que je vous promets. » (*Disc.*, II.)
« Une nouvelle *matière*. » (*Arist.*, III.)
« La fertilité de cette *matière* est si grande. » (*Aristippe*, VII.)
« Les seuls poètes ont droit sur cette *matière*. » (*Prince*, XII.)

Raccourcissement d'expressions.

Il arrive quelquefois que, de deux mots primitivement associés, l'un est supprimé, la partie qui subsiste tient lieu de l'ensemble, le signe, quoique mutilé, reste adéquat à l'idée. Ainsi nous disons actuellement la Chambre tout court pour la Chambre des députés. Dans cet ordre d'idées, on peut remarquer deux mots: *cabinet* et *conseil*, dont Balzac fait un usage très fréquent, avec des nuances de signification assez sensibles.

Cabinet.

Ce mot veut dire souvent chez Balzac, le cabinet des ministres, le lieu de réunion où s'élaborent les décisions intéressant l'Etat :

« Finalement, le dessein du cabinet n'estant que de séparer les » alliez. » (*Prince*, XII.)
« Tout l'Etat s'est ressenti des victoires et de la lascheté du cabi- » net. » (*Prince*, XV.)
« Il est loué presque dans le cabinet de ses ennemis. » (*Prince*, VI.)
« Des hommes nés dans les affaires, nourris dans les cabinets. » (*Entretiens*, XXIII.)

Quelquefois Balzac oppose le « *cabinet* », lieu où délibèrent les spéculatifs, les théoriciens et aussi les intrigants, à la « *campagne* », entendons, en style moderne, « sur le terrain », en pleine action :

« Il entendait mieux la science de la *campagne* que celle du » *cabinet*, les stratagèmes que les intrigues. » (*Discours*, III.)

Balzac use d'ailleurs assez souvent de cette locution mé-

taphorique et raccourcie « *à la campagne* », dans le sens militaire :

Ex. : « Jamais âmes ne furent tout ensemble si fières et si dociles, » ne se débordèrent avec tant d'impétuosité à la *campagne* et ne » reprirent leur place dans le camp avec moins d'apparence d'en » estre sorties. » (*Disc.*, I.)

Mais le mot cabinet est aussi souvent pris dans le sens de salon, pièce d'apparat. Balzac, pour louer une réception brillante à laquelle il a assisté chez Madame Des Loges, dira :

« Je suis encore ébloui des lumières de vostre *cabinet* et vous » avoue que la nuit ne fut jamais si belle ni si bien parée qu'elle » estoit dernièrement chez vous... J'ai fait la description à nos » dames de cette superbe nuit... » (*Œuvres*, I, 304.)

Autres exemples :

« Quelques-uns de ses prédécesseurs avaient plus de peine à se » remuer et à passer de leur chambre à leur cabinet qu'il n'en a » d'aller d'une extrémité du royaume à l'autre. » (*Prince*, XIV.)
—« Ils ne s'apercevront du danger qu'après que le feu aura gagné » leur cabinet. » (*Prince*, XII.)
« Il est loué presque dans le cabinet de ses ennemis. » (*Prince*, VI.)

Souvent Balzac, restreignant encore le sens de ce mot, veut désigner la pièce intime où l'on se recueille pour méditer ou pour composer des ouvrages littéraires, le bureau, la bibliothèque où l'on discute science ou beau langage. C'est ainsi qu'il parlera souvent du cabinet de Messieurs du Puy, de Thou, Chapelain, Vaugelas, Ménage :

« Je suis beaucoup plus curieux des nouvelles de votre cabinet » que de celles du grand monde. » (Lettre à Vaugelas, mai 1629.) I, 376.
« Des vers si téméraires qui osent passer du *cabinet* à la Chambre, bien loin de se hazarder d'aller jusqu'à la Galerie et à la rue » Saint-Jacques. » (*Entretiens*, X.)
« Les disciples d'Aristote ont vieilli dans la basse-cour, nous » avons esté reçus dans le cabinet. » (*Socrate*, I.)
« Une histoire de la *conversation* et des *cabinets* pour ajouter à » celle des affaires de l'Etat. » (*Discours*, II.)

Enfin le *cabinet* est pris dans un sens métaphorique, pour

désigner la vie privée, l'intimité des grands par opposition à leur vie d'apparat :

« Vous désireriez, Madame, que je vous montrasse les Romains » quand ils se cachaient et que je vous ouvrisse la porte de leur cabinet... » (Disc., II.)

« Ils savaient changer de vertu selon la diversité des temps et » des lieux; ils recevaient le soir dans le cabinet les Grâces qu'ils » avaient rejetées le matin sur le Tribunal... » (Ibidem.)

Conseil.

Le mot *conseil,* si fréquent aussi dans la prose de Balzac est également un raccourci d'expression. Il désigne généralement l'entourage immédiat du roi, ses conseillers intimes. On le voit très nettement dans cette définition, qui figure dans le *Prince,* à propos de la politique espagnole.

« Je ne prétends de blâmer que ce conseil duquel ils ont coutume » de dire que leurs Princes sont mortels, mais que leur conduite est » éternelle : ce conseil que les rois treuvent et qu'ils ne font pas; » qu'ils reçoivent de père en fils... Je blasme donc ce conseil qui » suit de dangereuses maximes et non pas ceux qui n'ont que de » droites intentions : j'accuse ce conseil qui combat contre le bon » naturel du Prince, etc... » (*Prince,* XIX.)

Autres exemples :

« L'or qu'on a jeté dans notre conseil, l'aliment dont la Ligue » s'est entretenue. » (*Prince,* XX.)

« Nous avions receu ses garnisons dans nos villes et ses ministres » dans notre conseil. » (*Prince,* XIV.)

« La nation est plus innocente que le conseil. » (*Prince,* XXIX.)

Et le mot *conseil,* en antithèse avec *guerre,* comme *cabinet* avec *campagne :*

« S'il ne peut pas toujours estre à la guerre ni dans le conseil. » (*Prince,* XI.)

« Un reformateur qui a apporté la discipline à la guerre et le » secret au conseil. » (*Prince,* XV.)

Comme on le voit, ces raccourcissements d'expression avec leur sens « pregnant » comme disait l'ancienne philologie, sont significatifs, aussi bien que les autres exemples

de polysémie anterieurement cités, du mouvement qui porte la langue à évoluer, les mots à changer de sens ou plutôt à s'enrichir de sens nouveaux, qui attestent les phases de la civilisation dont ils reflètent à un moment donné les coutumes, les habitudes d'esprit.

MODIFICATIONS AUX DÉNOMINATIONS

Euphémismes.

Parmi les causes qui ont apporté dans le vocabulaire les substitutions les plus curieuses, il faut faire une place importante au souci de la politesse et aux délicats raffinements qui caractérisent l'époque de Balzac et des Précieux. On sait combien les habitués de l'Hôtel de Rambouillet attachaient d'importance au remplacement des mots qui présentaient de très vilaines figures et faisaient venir à l'esprit d'étranges pensées (1). Louable, assurément, fut l'épuration du vocabulaire quand elle visait, au début, à supprimer les grossièretés, et, par respect pour les femmes (2), à éliminer les mots lubriques et sales; mais on tomba bien vite dans l'excès de la pruderie, et l'on en vint, sous prétexte d'innocence et de chasteté, à user d'expressions qui ne voulaient plus rien dire, dans leur trop vague généralité.

Il est intéressant de chercher comment s'est comporté

(1) Cf. MOLIÈRE. *Femmes Savantes*, III, 2 :
« C'est le retranchement de ces syllabes sales
» Qui, dans les plus beaux mots, produisent des scandales. »
et LIVET. *Dict. des Préc.*, préface.

(2) Cf. Chevraiana : « On disait soixante sous au lieu d'un écu » et « un sonnet est bien pensé », au lieu de « bien conçu »; à ce sujet, cf. BAYLE. *Dict.* « discours sur les obscénités ». — Ces exagérations de pruderie faisaient dire à Mlle de Gournay : « O personnes impures! faut-il » que les ruisseaux argentés, clairs et vierges du Parnasse se convertis» sent en cloaques, tombant en vos infâmes imaginations... » (*Les Advis*, 271.)

Balzac devant ces nécessités de la mode. Disons tout de suite que, dans ses premières œuvres, notre Epistolier est bien loin de sacrifier à ces délicates exigences: il suffit pour s'en convaincre, de lire ses premiers recueils de Lettres et de jeter les yeux sur les virulentes critiques que lui valurent, de la part du père Goulu, les grandes hardiesses de langage qu'elles contiennent (1).

Certes, il y a loin du Balzac des premières *Lettres*, à l'auteur du *Socrate chrétien*, et, tout en faisant la part des exagérations de Goulu, il faut convenir que l'épistolier, en maints endroits, se soucie fort peu de respecter ses lecteurs. D'ailleurs, il convient de détruire la légende qui attribue le succès des premières lettres de Balzac uniquement à la beauté et à la nouveauté de la forme. Le scandale fut pour beaucoup dans leur réputation. Les mœurs de la cour d'Henri IV n'étaient pas encore oubliées et l'on supportait avec peine le mot d'ordre récent de respecter les femmes (2). Le libertinage de Balzac (3) rappelait un peu l'impudeur de son ami Théophile et du *Parnasse Satyrique* et l'on goûtait fort ce piment d'exotisme dans les lettres du jeune secrétaire d'outre-monts qui « donnait chez les dames » romaines » avec tant de gaillardise et faisait un compte-rendu si spirituel de ses dissipations dans la ville des Papes.

---

(1) *Lettres de Phyllarque à Ariste.*

(2) On peut comparer, pour sentir la différence d'intention, les précautions ironiques de Balzac invitant les femmes à ne pas lire plus avant certaines de ses Lettres, et le ton sur lequel s'exprimera Corneille dans l'*Epitre dédicatoire de la Place Royale* (éd. Marty-Laveaux, II, 120) :

« Si les dames trouvent ici quelques discours qui les blessent, je les » supplie de se souvenir que j'appelle extravagant celui dont ils partent, » et que par d'autres poèmes, j'ai assez relevé leur gloire et soutenu leur » pouvoir pour effacer les mauvaises idées que celui-ci leur pourra faire » concevoir de mon esprit... »

(3) Cf. Balzac. *Œuvres. Lettres*, I, 88 : « J'aime encore mieux le vice, » pouvu qu'il soit docile, que la vertu quand elle est farouche » ; passage imité par Molière. *Amphitryon*, I, 4 : « J'aime mieux un vice commode » qu'une fatigante vertu. »

Le terrible général des Feuillants accable de ses reproches les plus véhéments le libertinage de l'épistolier. Balzac ayant dit dans une de ses lettres, en parlant des licences des poètes que « ce n'est pas moins pécher de se servir de » la poésie à des choses sales qu'à débaucher une reli- » gieuse », le père Goulu de lui faire aussitôt remarquer que c'est ausi pécher, et non moins gravement, en prose, car, « l'éloquence doit être aussi chaste et aussi pure qu'une » vestale : quiconque l'emploie à des services sales et des- » honnêtes prostitue une fille d'honneur et la loge dans un » mauvais lieu... » (1).

C'est pourquoi, reprenant dans ses *Lettres*, sans lui faire grâce d'un seul, tous les passages licencieux, Goulu conclut que Balzac est « le plus capital ennemi de la chasteté des » dames... le plus impur écrivain qui ait mis jamais la » main à la plume » et que, pour ses horribles médisances à l'égard des femmes françaises, il devrait être mis en pièces, comme Oreste le fut par les Ménades (2).

Chose curieuse, dans la prose de Balzac, ce n'est pas tant la multiplicité des vocables grossiers ou sensuels qui met en fureur le vertueux Feuillant, que l'emploi des périphrases par lesquelles l'épistolier cherche à voiler la crudité de ses expressions rabelaisiennes, quand il raconte ses débauches de Rome ou les voluptés de sa maison des champs. Plusieurs lettres de Phyllarque sont consacrées à critiquer des phrases de Balzac où, sous le double sens, l'allusion obscène est évidente, « des paroles qu'on veut » être prises par le lecteur dans un sens déshonnête, ce que

---

(1) Il est à remarquer que le père Goulu lui-même n'est pas plus chaste que Balzac dans son vocabulaire : les mots de *vérole, cocu, bordel, braguette* se rencontrent fréquemment sous sa plume, au moins aussi souvent que dans la prose du P. Garasse, le professeur de Balzac. Il y a une infinité de mots orduriers dans certaines lettres de Balzac, p. ex. la lettre à Boisrobert du 12 sept. 1623, où il est question des débauches de Théophile.

(2) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, I, lett. 4, p. 41.

» Justinien appelle le « cacophate »... (1) ». Goulù renvoie Balzac aux anciens (2) pour apprendre des Hermogène, des Quintilien et des Demetrius de Phalère l'art de glisser sans appuyer (II, *lett.* 10).

Mais dans cet ordre d'idées, Goulu s'illusionne sur le goût du public français : la vogue est encore, à l'époque des premières lettres de Balzac, aux fantaisies licencieuses, à peines voilées par des périphrases transparentes (3).

Quoi qu'il en soit, la prose de Balzac, à ses débuts, n'est guère chaste, du moins comme on l'entendait déjà à l'Hôtel de Rambouillet, et cette constatation rend plus piquante encore l'indignation pudibonde que l'on trouvera plus tard sous sa plume, quand il aura définitivement pris le ton qui règne dans la Chambre bleue. Tout le monde connaît les réflexions qu'il fit sur les deux sonnets de Job et d'Uranie :

« De quel front peut-on dire à une femme, quand on luy parle » d'un homme qu'*elle verra sa misère nue?...* Le mot de misère ou » de pauvreté appliqué à un homme nud n'est-il pas capable de

---

(1) Cf. Ibidem, II, lettre XIV.

(2) Cf. ibid., I, lett. 23 : « ... Il faut éviter, dit un grand maître de l'élo» quence, toute la saleté en ces choses et en ces actions auxquelles la » pensée de ceux qui écoutent peut être attirée, à cause du rapport et de » ressemblance. »

Voici quelques-uns des passages des lettres de Balzac qui ont excité particulièrement la colère de Goulu; p. ex. quand Balzac écrit à un roi « il ne faut plus, sire, que vous parliez d'agir puissamment ni de faire » de coup d'Etat qu'avec la reine. »(*Lett. Phyll.*, I, 23.) Ou encore, lorsque Balzac parle des « douces tentations » qu'il prend dans la chambre des filles de la reine pour aller ensuite au dehors jouir de « plus solides con» tentements. »

(3) Cf. Lettre de Balzac 12 août 1625. « ... C'est moi qui véritablement » devrais vous inspirer de faire une épitaphe et sur les chausses de qui » on pourrait mettre « cy-gist » aussi justement que sur un tombeau... ». — Il faut voir aussi, dans les *Lettres de Phyllarque*, l'emportement de Goulu contre d'autres obscénités de Balzac, p. ex. quand celui-ci déclare qu'il doit rendre compte à sa maîtresse de tout son sang, ou, ailleurs, qu'il voudrait que son éloquence fût aussi mâle que celle d'un sien ami, ou encore qu'il réservera l'usage des lunettes pour voir des objets sales quand il sera vieux. (*Lett. Phyll.*, II, 15.)

» recevoir une sale interprétation? Ne représente-t-il pas à une » femme, quelque chose qui lui offense la vue? (1) »

Et plus tard encore, le Balzac des *Entretiens*, tout à fait venu à résipiscence, a fait amende honorable de ses péchés de jeunesse, quand il affirme, à propos de la politesse du langage, que : « La bienséance exige que nous voilions la » defformité des choses de l'honnêteté des paroles... (2) »

Son œuvre contient quelques observations sur des mots condamnés de son temps comme réalistes et dont il repousse l'emploi (3).

---

(1) Balzac. Remarques sur les deux sonnets. (Dissert. crit., VI, chap. 12. *Œuvres*, II, 592.)

(2) BALZAC. *Entretien*, XXXIV, ch. I. Dans cet entretien, Balzac se moque un peu d'un traducteur qui avait rendu le verbe latin *vomere* par la périphrase « légère indisposition après souppé », mais quelques lignes plus loin, il se prononce contre un autre traducteur qui, reprochant à l'homme sa « misérable humanité », dit, avec Epictète, qu'il est tout *morve* et tout *crachat* : « Il me semble, ajoute Balzac, qu'il pouvait dire la même chose » plus honnestement en disant, qu'il est tout *flegme* et tout *pituite*... la » bienséance exige que nous voilions la defformité des choses de l'hon- » nesteté des paroles. »

(3) Par exemple Balzac blâme l'emploi du mot *excrément*, employé par Malherbe et Racan : « Le mot d'excrément de la terre est d'ailleurs assez » vilain et d'assez mauvaise odeur. En sa plus honnête signification, il » ne peut signifier que les rats, les mouches, les vermisseaux et autres » créatures imparfaites qui se forment de la corruption de la terre. » (*Œuvres*, II, 258.)

Il a blâmé également les mots *onguent* et *cracher*.

Cf. « Le mot cracher n'est pas assez beau pour en tirer des translations » et des images. Ces sortes d'images offensent l'imagination. » (*Entretien*, éd. Elzevier, p. 386.)

Balzac plaisante dans le *Socrate chrétien*, II, le père... qui parle des *onguents* de Sainte Marie-Madeleine et prend une invention de la volupté pour une composition de la médecine.

On trouve dans Balzac le mot (*cadavre*), Entret., éd. Elz., p. 296, blâmé par Malherbe, IV, 413. — A noter ce passage d'une lettre qui fait songer à la phrase de Bossuet à propos des *cadavres*, « ce je ne sais quoi qui n'a » de nom dans aucune langue ». Balzac, parlant de la beauté de sa nièce, écrit ceci : « Mais le mal est, ma très chère sœur, que les festes sont cour- » tes, que la jeunesse ne dure pas et que les belles deviennent laides. Il » n'y a point d'ancienne beauté que celle de Dieu, de son soleil et de ses » estoiles. Les Reines et les princesses vieillissent. Ces têtes qui n'ont » *ny peau, ni chair, ny cheveux, ces carcasses et ces ossements* ont esté » les merveilles et les divinités de leur siècle. C'est *ce que* l'on appelait » autrefois la duchesse de Valentinois, la duchesse de Beaufort, la mar- » quise de ... » (Lettre à Mme de Campagnol, 3 mai 1635, éd. Moreau, p. 445.)

D'ailleurs les mots vraiment grossiers et réalistes ne sont pas très nombreux dans l'ensemble de l'œuvre de Balzac. On trouve par exemple :

crotte. « Je ne me plains ni de l'impureté de son air (Paris), ni de » l'importunité de ses cloches, ni du tumulte et des crottes » de ses rues. » (*Œuvres*, I, 401; II, 696.)

« Ce sont des inconvénients de Paris que j'appréhende » beaucoup plus que les crottes ni que la rencontre des » charrettes. » (*Œuvres*, I, 295.)

Cf. « Il fait un peu crotté. » (*Précieuses Ridicules.*)

urine. « Ce fidèle serviteur après s'estre nourry longtemps de cuir » et d'urine et avoir supporté constamment toutes les in- » commodités du siège. » (*Prince*, XXIX.)

graisse (dans le sens de crasse). « Il a sur sa robe de la graisse du » dernier siècle et des crottes du règne de François Ier... » (*Le Barbon.*)

Mais l'euphémisme n'a pas toujours pour cause le seul souci de la politesse du langage, conséquence du raffinement des mœurs. D'autres éléments psychologiques peuvent intervenir dans son utilisation; le sentiment fait subir parfois au jugement des déformations qui se traduisent dans le langage par des substitutions correspondantes : Qu'on se rappelle, dans *le Misanthrope*, le couplet d'Eliante, qui traduit si spirituellement les éternelles illusions d'optique de l'amour :

« La pâle est aux jasmins en blancheur comparable,
» La noire à faire peur, une brune adorable.
» La naine un abrégé des merveilles des cieux... (1)

et notons que Balzac l'avait constaté, avant Molière, dans un passage du *Prince :* « Car, comme quelquefois nous » appelons blancs ceux qui sont pâles et prenons l'enflure » pour l'embonpoint; souvent aussi nous donnons à cer- » tains vices les noms des vertus qui leur sont voisi- » nes... (2) ».

---

(1) Molière. *Misanthrope*, II, 4. (Ce développement, comme celui de Balzac, semble d'ailleurs emprunté à Lucrèce, *De Nat.*, IV, V, 1149 sq.)

(2) Balzac. *Le Prince*, éd. Moreau, p. 141.

Balzac n'aime pas non plus l'euphémisme des flatteurs qui, par crainte d'exprimer la vérité toute crue, ont l'habitude de « parler improprement et d'appeler chaque chose » par le nom d'une autre » (1). Nous avons de lui une déclaration, insérée dans le Prince, et qui indique clairement ce qu'il pensait de ces substitutions de vocables habiles et mensongères (2) :

« En ce temps là, lorsqu'un Prince faisait de grandes cruautez, » on disait qu'il faisait de grands exemples... lorsqu'il payait tribut » à ses ennemis, on voulait lui persuader qu'il payait pension à ses » voisins... On le louait d'être vaillant pour avoir mis une fois son » cheval en fougue ou fait semblant de signer à regret un traité de » paix. Il n'y avoit point de fuite si honteuse qui ne fust une re- » traite honorable. Ils nommaient le *Lyon* (3) celuy qu'ils n'osaient » nommer le *Loup* et *destournaient généralement tous les mots de* » *leur vraye et de leur ancienne signification, afin de déguiser tou-* » *tes choses...* (4) »

Périphrases.

Mais si Balzac répugnait à l'euphémisme ainsi entendu, il avait pour les périphrases proprement dites un penchant très prononcé. Les critiques de Goulu mettent précisément en relief la tendance innée de son esprit à user du langage figuré. Aussi, peu d'esprits se trouveront mieux disposés que le sien à suivre les exigences d'une mode que l'Hôtel de Rambouillet va établir en France. Dès son retour de Rome, Balzac se met à l'unisson, et non seulement il s'adapte à merveille à l'usage répandu d'user à tout propos des expressions figurées, mais encore il dépasse ses modèles au point de donner lui-même l'exemple aux Précieux

(1) Ibidem, p. 34.

(2) Ibidem, p. 34.

(3) L'édition originale du *Prince* portait : « Ils nommaient le *Débon-* » *naire* celuy qu'ils n'osaient nommer le *Sot...* »

(4) Autre passage intéressant dans *le Prince* (ch. VII) : « Après cela, » les corps les plus gras et les plus replets leur paraissent transparents » et lumineux et la teste qu'ils révèrent n'a pas un cheveu qui ne leur » semble un rayon de sa couronne. Ils pensent que ce soit une sainte en » extase et ce n'est qu'une femme évanouie. »

et d'exercer sur eux une influence profonde et durable. L'expression même: « parler Balzac », qui est partout à cette époque, indique clairement jusqu'où il s'est engagé dans cette voie du langage artificiel (1).

Cependant, une observation s'impose : Balzac a blâmé avec insistance, et à plusieurs reprises, les périphrases dont abusaient encore autour de lui les poètes, héritiers des vieilles habitudes de la Pléiade. Il se raille du galimatias amoureux, du vieil arsenal de périphrases périmées léguées par la tradition galante. C'est ainsi qu'il dira, dans une de ses lettres, à propos des « impostures de l'amour », qu'il « grossit les objets à l'infini et fait d'ordinaire des compa- » raisons disproportionnées. Il met à tous les jours les » *astres* et le *Soleil*, et ne trouve plus rien d'assez beau en » la nature pour servir d'image à la chose aimée... (2) ». Il se moque également des périphrases employées pour désigner les phénomènes de la nature, des clichés poétiques tout à fait usés, comme « *les flèches du Soleil* » et autres expressions qui lui paraissent passées de mode (3).

D'une façon générale, Balzac voudrait voir disparaître de la prose ce genre d'ornements qui, selon lui, ne conviennent qu'à la poésie. Le passage suivant, du *Prince*, est très significatif à ce sujet (4):

---

(1) « Parler Balzac », expression souvent employée par Goulu dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste*. — Sorel, dans le *Francion* a caricaturé Balzac sous les traits du pédant Hortensius, auquel il fait parler un langage tout émaillé d'expressions et de périphrases empruntées aux œuvres de l'Epistolier.

(2) Cf. Lettre à l'évêque de Nantes, 1er août 1633 (*Œuvres*, I, 265) et cf. « N'y en avoit-il pas un dernièrement, qui se vantait d'avoir triomphé de » *la plus belle partie du monde*, parlant des dames qu'il avait aimées. » (*Prince*, ch. XI.)

(3) Cf. « ... Ils m'ont fait prendre la poste dans la plus grande des cha- » leurs passées et ont exposé ma teste à tous les rayons, ou, pour parler » avec les poètes, à *toutes les flèches du soleil.* » (Lettre du 10 septembre 1631. *Œuvres*, I, p. 221.)

(4) *Le Prince*, éd. Moreau, p. 125. (Il s'agit de la digue de La Rochelle.)

« ... Pour le travail qu'il a basti dans la mer, et au milieu des va-
» gues émeues, je n'ay garde d'y toucher. La modestie du stile ora-
» toire ne convient pas à une action si estrange, si inouie et si peu
» croyable. Les seuls poètes ont droit sur cette matière. Elle appar-
» tient à *leur langage artificiel*, et, comme ils le nomment, héroïque;
» elle est digne de leur enthousiasme et de leurs descriptions pom-
» peuses et *figurées*. Ce serait entrer dans leur profession et passer
» les barrières qui nous séparent, que de vouloir réciter la capti-
» vité de l'Océan, la puissance des flots retenus, la place des élé-
» ments remuée, l'empire des vents et de la fortune qui a changé de
» maistre et ne reconnoist plus que Louis le Juste... »

Aussi, ce n'est pas dans ce domaine qu'il faut chercher les périphrases de Balzac: elles ont presque toutes pour objet d'éviter l'emploi de noms vulgaires ou simplement communs et correspondant aux idées que l'on professait à l'Hôtel de Rambouillet sur l'impossibilité, en certains cas, de l'expression directe. On sait comment se forma, dans ce milieu raffiné, la conception du vocabulaire « *noble* » et la phraséologie compliquée qu'on y mit en usage, pour désigner les choses les plus ordinaires de la vie courante par des périphrases dont la subtilité va jusqu'au rébus ou à la devinette (les mouches : les *taches avantageuses;* le miroir : *le conseiller des grâces;* un verre d'eau : *le bain intérieur*). A ceux qui manquaient d'imagination pour ce jeu d'esprit, le *Parterre de la Rhétorique française* (1) fournissait des listes entières d'expressions toutes faites et nous savons que Saumaise a laissé deux dictionnaires de celles qui étaient alors en usage.

Mais Balzac ne manquait pas d'imagination et tout de suite il est passé maître dans l'art de ne rien dire simplement (2). C'est ce qu'il appelait « revestir ses pensées d'ex-

---

(1) Cf. Brunot. *H. L.*, tome III, 1re partie.

(2) Cf. Balzac : « Si vous avez résolu, comme vous dites, d'escrire sans » ornement, c'est un dessein qui vous donnera bien de la peine et dans » lequel difficilement vous réussirez. » (*Œuvres*, I, 533.)

Cf. id. : « Il faut chercher quelque expédient de rhétorique et déguiser » la chose oratoirement ou poétiquement. » (*Œuvres*, I, 662.)

L'habitude de ne rien dire simplement est tellement inhérente à l'esprit

» pressions nobles et vigoureuses » (1). Dès ses premières œuvres, dans les *Lettres*, cette tendance se fait déjà sentir. Envoie-t-il son portait à l'un de ses correspondants; aussitôt, il ajoute dans sa lettre : « Le messager a charge de vous » présenter ma taille douce que j'ay receue nouvellement » de Paris et je me suis advisé de vous rendre cette *visite » muette* afin qu'elle ne vous oblige à aucun compliment » qui vous importune... (2) »

Une « *visite muette* »! Nous voilà déjà en présence des devinettes dont on raffolait à l'Hôtel de Rambouillet.

Voulez-vous savoir ce que signifie « *l'âme des fruits et de » la viande* » ? Le père Goulu, que ces expressions figurées mettent en fureur, nous apprendra que c'est la confiture et la gelée dont se nourrit à Rome le délicat Balzac, quand il ne mange pas ce qu'il appelle « *les viandes sanglantes des » arbres* », entendez les cerises et les mûres... Passe encore pour la « *neige de sa tête* » qui désigne ses cheveux blancs (3), mais sachez que « *le soleil de ses nuits* » désigne le feu qui réchauffe, dans sa chambre de valétudinaire, ses frileuses insomnies.

D'ailleurs une foule de périphrases de Balzac avaient acquis droit de cité parmi les Précieuses, qui attendaient avec impatience ses fameuses Lettres. Toutes ces femmes, avec lui « du dernier bien » s'attachaient furieusement à

---

de Balzac que l'on retrouve à chaque instant sous sa plume des périphrases qui rappellent les allégories de la Carte du Tendre et les appellations que les Précieux donnaient à leurs lieux de réunion (le théâtre : *les jeux du cirque*); ainsi Balzac appelle la cour « *le pays de la malice* », ou le pays « *où les chapeaux ne tiennent pas sur la tête* ». Paris devient « *le » centre des belles choses* ou *du bon goût* ». Rome : *le pays des Vestales*. Elire un pape s'exprime ainsi : « *Faire de la bouche une tête à toute la » chrétienté* », etc...

(1) Cf. SAUMAISE, I, 94.

(2) Cf. BALZAC. *Œuvres*, I, 436.

(3) Cf. BALZAC. Lettre du 10 octobre 1629. (*Œuvres*, I, 290.)

« *parler Balzac* » (1). Saumaise le cite souvent, dans son Dictionnaire, sous le nom de *Bélisandre* et l'on trouverait chez le père Le Moine (2), qui l'a beaucoup imité, la trace de certaines inventions de Balzac, qui firent fureur dans le cabinet de l'incomparable Arthénice. Il est probable, par exemple, que l'expression *le sublime* (3), qui désignait, dans le vocabulaire des Précieux, le nez et le cerveau, vient de Balzac. On lit en effet dans une de ses lettres: « Les par-
» fums d'Espagne sont espicez et blessent plustost qu'ils
» ne chatouillent. Ceux-cy, tout purs et tout innocents pé-
» nètrent sans violence jusqu'à la *plus haute partie de*
» *l'homme ;* ils vont resjouir l'esprit après avoir flatté le
» cerveau et fortifié le cœur... (4) ». Il doit en être de même pour l'expression « *l'âme des pieds* » qui désigne les violons. Balzac a déjà écrit, bien avant l'apparition des *Précieuses Ridicules* de Molière: « Mais pour cela, ce n'est pas
» assez d'avoir des désirs et des passions quoique M. Des-
» portes les appelast autrefois les *pieds de l'âme.* Il se faut
» remuer plus matériellement et avec plus de force... (5) ».

C'est à Balzac probablement qu'il faut attribuer la vulgarisation ou la diffusion de la périphrase « *les belles cho-*

---

(1) En particulier Madeleine de Scudéry qui accable Balzac de ses lettres pour obtenir des réponses. Cf. à ce sujet, BALZAC. *Œuvres*, I, 807-815, et CHAPELAIN. *Lettres*, I, 463 483.

(2) Le père Le Moine, dont Balzac s'est moqué. Cf. *Mél. Hist.*, I, p. 552.

(3) Cf. MOLIÈRE. *Préc. Ridic.*, sc. 9 : « Le *sublime* en est touché déli-
» cieusement », et cf. SAUMAISE: le *sublime* — cerveau.

(4) BALZAC. *Œuvres*, I, p. 481. Balzac use très souvent du mot *partie*, dans des périphrases, pour désigner telle ou telle faculté de l'âme : « la
» *partie supérieure* » (Disc., II); « cette *partie impatiente* de son âme » (Ibid.)

(5) BALZAC. *Œuvres*, I, p. 614.

Balzac parle quelquefois avec ironie de certaines périphrases risquées par ses amis :

« Une douceur insinuante qui vous est si naturelle et que M. de la Thi-
» baudière appelle le *véhicule de la persuasion.* » (*Entret.* XXVIII.)

« N'y en avait-il pas un dernièrement, qui se vantait d'avoir triomphé
» *de la plus belle partie du monde,* parlant des dames qu'il avait aimées. » (*Prince*, XI.)

» *ses* » (1) si usitée à l'époque des Précieux pour désigner les ouvrages de l'esprit.

C'est à lui certainement que les Précieux ont emprunté la périphrase qui consiste à désigner la naissance d'une œuvre littéraire par les termes relatifs à la conception et à l'accouchement, et dont Molière s'est moqué dans les *Femmes Savantes* (2). Balzac semble avoir eu une certaine prédilection pour cette comparaison de mauvais goût. La voici déjà, dans une de ses premières lettres, pour désigner la publication éventuelle de son œuvre du *Prince :* « Vous » estimez un Prince qui n'est pas encore nay, et il faudrait » que vous eussiez fait faire son horoscope dès le point de » sa *conception,* pour en parler en termes si magnifi- » ques... (3) ». La voici encore, dans une lettre à Mme Des Loges pour lui demander la faveur de son goût éclairé, sur un ouvrage qu'il lui soumettra bientôt : « ... dans la chaleur » de l'*enfantement* et parmy les joies de mère qui croit » estre heureusement délivrée, j'exposeray ce qui viendra » de naistre à la lumière de votre jugement afin que vous » l'esprouviez et ne le tiendrai pour légitime qu'en tant » que vous l'aurez receu pour bon... (4) ». La voici enfin, tournant à l'allégorie la plus détestable, à propos de la publication du sonnet d'Uranie : « Le sonnet d'Uranie fut » trouvé beau dès le jour de sa *naissance,* et de ce jour-là, » jusqu'à celuy-ci, il n'y a guère moins de vingt-quatre ans.

(1) Cf. *Préc. Ridicules,* sc. 9 : « Les arbitres souverains des *belles cho-* » *ses* ». Balzac a très souvent employé cette périphrase. Cf. *Œuvres,* II, 590 : « C'estoient des fleurs de rhétorique de cet heureux siècle et ce qu'on » appelait les *belles choses* à la cour de Henry troisième. » — Cf., I, 293 : « Le libraire des Espics-meurs ne nous laissera point manquer de romans, » ni de ce qu'on appelle *belles-choses* ». — Cf., I, 717 : « Ce que vous avez » jugé digne d'estre gardé si longtemps dans le cabinet des *belles cho-* » *ses.* » — A noter que Plassac-Méré (*Lettres,* 1648, p. 464) appelle M. de Balzac « un parfait ouvrier en toutes belles choses ».

(2) Cf. MOLIÈRE. *Femmes Savantes* (Act. III, sc. 2).

(3) Cf. BALZAC. Lettre à Mme Des Loges, 1629. *Œuvres,* I, 290.

(4) Lettre du 6 novembre 1629. *Œuvres,* I, 292 sq.

» J'en parle comme ayant esté la *sage-femme* de ce bel » enfant et l'ayant receu en venant au monde... (1) ».

C'est ainsi que l'influence de Balzac, dans cet ordre d'idées, fut beaucoup plus considérable qu'on le croit ordinairement. Le père Goulu disait la vérité en affirmant que « toute la France était empuantie de son éloquence. » Longtemps, quoique habitant en général la province, il régna dans les ruelles, et même après sa mort, beaucoup de gens continuèrent à « parler Balzac », comme aussi beaucoup le parodièrent pour s'amuser (2).

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Balzac est significative, sur ce point, d'une des lois du langage si bien mise en relief par Bally dans sa *Stylistique*. Aucun autre exemple ne saurait, mieux que sa prose, montrer l'effort individuel d'adaptation aux conditions d'un milieu qui lui est d'abord étranger. « Toutes les fois qu'un sujet entre en contact avec » un ou plusieurs individus dont le milieu est senti comme » supérieur au sien, il tend naturellement à s'adapter à » ce milieu et son instinct linguistique le pousse à confor- » mer son expression aux conditions du milieu étranger. » Cette adaptation est plus ou moins réussie selon que le » sujet connaît ou ignore les usages linguistiques du milieu » auquel il veut s'adapter, cette connaissance est à son » tour proportionnée au degré de culture de l'individu, ou, » ce qui revient souvent au même, au degré de perfection » de son dressage social... (3) ». Balzac dépasse même le stade du « dressage » et de l'adaptation. Après avoir subi l'empreinte des Précieux, il leur donne le ton, et c'est à ses

---

(1) Cf. Balzac. *Œuvres*, II, 582.

(2) Cf. Sorel. *Bibl. franç.*, p. 110. Il y eut beaucoup de gens qui le parodièrent pour s'amuser; sans parler de Sorel lui-même, dans le *Francion*, ni de Molière ou de Boileau. Cf. Urbain Chevreau (*Nouvelles lettres contre Narcisse MDCXLII et D. S: le Mont Parnasse ou la préférence entre la prose et la poésie*. Paris, de Bresches MDCLXIII, in-8°.)

(3) Cf. Bally. *Traité de Stylistique française*, pp. 221 sq., 5e partie : Effets par évocation.

créations individuelles que cherche ensuite à se conformr la collectivité (1).

D'autre part, si l'on considère le mauvais goût de certaines périphrases de Balzac, notamment sur l'accouchement de l'œuvre d'art, on est tenté de croire à une absence fâcheuse, chez lui, de sens critique. Il a pourtant fait preuve d'un judicieux éclectisme, dans maintes réflexions sur l'emploi qu'on doit faire des périphrases, et parfaitement compris le ridicule excès dans lequel s'engageait le « *jargon des cercles et des cabinets* (2). Car Balzac nous offre cette particularité, fort intéressante pour l'histoire de la langue, qu'il reflète très souvent, quand il ne la devance pas, l'opinion de la partie la plus saine du public. Il est doué d'un grand bon sens. De même, en effet, qu'il a su s'adapter très vite, dès son retour de Rome, au goût des Précieux, au point de les dépasser bientôt dans leurs caprices du langage artificiel, de même il a su comprendre la nécessité de réagir contre leurs ridicules extravagances, et il a sa place marquée dans cette croisade en faveur du bon goût qui commence avec Sorel et s'achève avec Molière et Boileau. C'est lui qui, avant Cyrano de Bergerac (3), dénonce le danger des métaphores incohérentes, dont on continuait à faire usage (4). C'est lui encore qui, fatigué et dégoûté du baragouin à la mode, décoré du nom de style noble et soutenu et menaçant d'éteindre chez tous les écrivains le naturel et l'originalité, fit entendre sa vigoureuse protestation contre cette convenance uniforme et routinière qui affadissait la

---

(1) Cf. BALLY (ibidem, u. 223). Lumineux exposé sur cette loi d'adaptation qui ramène le langage à un fait remarquable de symbolique sociale.

(2) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, II, 289 : « la plus grande de toutes les erreurs » en matière d'escrire est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut » pas écrire comme l'on parle... »

(3) Cf. BRUN. *Thèse sur Cyrano de Bergerac.*

(4) Balzac avait déjà averti Maynard de ce travers : « Le Soleil est un » *flambeau*, bien..., ne pas dire le grand flambeau qui l'embellit, fera sa » tombe de son lit. »

langue et répandait sa contagion sur la France entière. Alors que le timide Vaugelas ne consacre pas une seule remarque à ce ridicule travers (1), sauf dans quelques observations anodines de sa Préface, Balzac osa, dans l'avant-propos du *Socrate chrétien*, dénoncer avec violence le vice auquel condamnait notre langue châtrée l'éternel sérieux et l'insipide gravité des grands seigneurs : « O beaux esprits » qui faites des livres et qui jugez des livres, que vous con- » naissez peu le mérite de cette façon d'escrire. Les mesmes » beautés et les mesmes figures ennuient; les douceurs » fades font mal au cœur et j'aime bien mieux un grain de » sel de l'antiquité, un morceau de leur regoust que vos » rivières de lait et de miel, que vos montagnes de casson- » nade et toutes vos citrouilles confites... »

Les noms qu'on souligne.

Enfin, pour terminer avec toutes ces modifications aux dénominations, ajoutons encore un autre procédé, qu'on trouve dans la prose de Balzac, et qui consiste à souligner les noms pour l'emploi des mots *même* et *autre*. Balzac emploie *même* pour insister sur un nom et marquer qu'il désigne exactement l'homme, la chose dont il veut parler. Par exemple : « Ce sont à peu près leurs *mêmes* paroles » (*Dissert. chrét.*, X). Ce mot *même* lui sert le plus souvent à renforcer un pronom ou un nom, mais il porte quelquefois sur la liaison des idées (2) et présente une valeur adverbiale : « Il en prête *mêmes* à Marius. » (*Lett.*, ch. III, 15.)

---

(1) Dans sa préface, Vaugelas se félicite « que la langue ne donne pas » dans ces figures monstrueuses où donnent nos voisins dégénérant de la » langue de leurs pères. » — Au tome II, p. 289, il remarque seulement « qu'on peut employer quelques nouveaux ornements, qui jusqu'ici étoient » inconnus aux meilleurs écrivains... »

Sur cette question, cf. encore Bally, 5[e] partie, sur l'écart entre la langue commune et la langue littéraire.

(2) Pour marquer nettement le cas où même est adverbe, Vaugelas avait eu la singulière idée d'écrire même à côté d'un nom pluriel et *mêmes* à côté d'un nom singulier. (Cf. Brunot. *H. L.*, III, 471.)

Balzac précise encore souvent le sens des personnels en y ajoutant le mot *autre* qui oppose la personne en question à ceux dont on la sépare. On trouve chez lui le mot *autre* lié à *tel*, comme en a f. et encore au début du XVIIe siècle : cf. « On ne doutera plus qu'un tel puisse parler mal et... » qu'un *tel autre* ne puisse être de son chef mauvais aut- » theur. » (*Diss. crit.*, II.)

Les noms qu'on explique.

Si le nom employé paraît insuffisant pour exprimer ce qu'il veut dire, Balzac le reprend, le précise, le remplace. Pour introduire ces reprises, corrections ou explications, il use d'une foule de formules, dont voici quelques exemples :

« Un favory d'un prince étranger bien éloigné, ou *pour mieux* » *dire* bien antipode de Mecenas. » (II, 487.)

« Quelques poètes étrangers, qui, *à vous le dire vray*, sont les » vrais antipodes du bon sens. » (II, 514.)

Ces formules sont très variées quand il s'agit surtout d'introduire une atténuation :

« Une certaine vertu brutale, *s'il m'est permis* de la nommer de » la sorte. » (*Aristippe*, éd. Mor., p. 224.)

« Quelle profanation... de donner des habillements de théâtre à » des personnes si graves et si sérieuses, de les énerver, de les effé- » miner, et *si j'ose le dire*, de les faire changer de sexe. » (*Socrate chrétien*, éd. Mor., p. 53.)

« ...les changer de votre alchimie et de vos diamants de verre, ou, » si vous voulez *que j'en parle plus noblement*, de vostre bon or et » de vos perles orientales. » (Ibid., p. 55.)

De toutes ces expressions, celle qu'on rencontre le plus fréquemment sous la plume de Balzac c'est la locution *à n'en point mentir*. On la trouve presque à chaque page de ses œuvres, et l'on sait que le père Goulu, son terrible censeur, la lui reproche vivement. Il a tellement popularisé cette expression qu'elle faisait partie du vocabulaire de ceux qui s'ingéniaient à « parler Balzac ».

« Quant aux passages d'une période à l'autre, si tu en retranches
» son *à n'en point mentir*, son *véritablement* et *après tout*, tu n'y
» trouveras rien qui ne soit commun à toutes les femmes qui écri-
» vent... (1) »

« Si je voulais commencer la pluspart de mes périodes par un
» *à n'en mentir point*, un *véritablement*, un *après tout*, *mais pour*
» *le moins*, *certainement*, certes, Monseigneur, ne serais-je point le
» plus ridicule écrivain de France? Et néanmoins c'est ce qu'on
» appelle aujourd'huiy *parler Balzac* (2). »

---

(1) *Lettres de Phyllarque à Ariste*, I, 289.

(2) Ibidem, I, 335-337 et II, 372.

LES SEXES ET LES GENRES

A) *Genre de certains noms.*

« Notre langue est encore vague et dans les irrésolutions et les » doutes. Elle n'a point de lois établies sur lesquelles nous puis- » sions nous assurer. » (*Œuvres*, I, 256, Lettre à Girard, 4 mai 1634.)

Cette réflexion de Balzac, dans une lettre qui contient toute une théorie sur la formation des féminins, nous indique quelle incertitude régnait encore de son temps, à propos du sexe ou du genre que l'on devait attribuer à certains noms. On voit Balzac hésiter lui-même et demander conseil à Chapelain : « Dites-moi lequel vous trouvez meilleur de » la *pointe du jour* ou du *point du jour... ?* (1) » A quoi Chapelain de répondre: « La *pointe du jour* et le *point du* » *jour* sont tous deux bons et ne sont meilleurs l'un que » l'autre que dans l'enchâssement. Il semble que la pointe » soit plus universellement bon pour ce qu'on dit la petite » pointe du jour avec grâce, et que l'on ne pourrait dire » bien le petit point du jour. Voilà ce que m'a dicté ma » mauvaise grammaire... (2) ».

Parfois Balzac appréhende l'accueil que les grammairiens feront à Paris à tel mot qu'il persiste à employer au masculin : « D'abord les grammairiens m'appelleront en » justice parce que je ne dis point *une mensonge* et je ne

---

(1) *Lettres fam. à Chapel.*, édit. Elzevier, 1656, p. 212. (Lettre du 20 janvier 1639.)

(2) Lettre de Chapelain à Balzac, 4 septembre 1639.

» croy pas que la juridiction qu'ils ont sur les mots puisse » faire changer de sexe à celuy-cy... (1) ».

Le *Socrate chrétien* contient des réflexions railleuses sur des querelles qui s'engagèrent, au début du XVIIe siècle, à propos du genre de certains mots. Balzac plaisante la mémoire de Malherbe : « ... l'an climatérique l'avait surpris » délibérant si *Erreur* et *Doute* estoient masculins ou fémi- » nins... (2) ».

Voici des noms que Balzac emploie presque toujours au masculin, sans être toujours d'accord avec l'usage des écrivains contemporains :

Epithète. Vaugelas (*Rem.*, I, 85) déclare le mot féminin. Thomas Corneille cite, au sujet de ce mot, une opinion de Chapelain: « Je le tiens masculin seulement, parce qu'il n'est point en- » tendu par les femmes qui ont rendu féminins toutes ces » sortes de mots grecs et latins dont l'usage a passé jusqu'à » elles, comme épigramme, etc... » et il ajoute que M. de Balzac a dit « *épithètes oisifs* ». Selon Ménage, le genre d'*épithète* était indifféremment masculin ou féminin.

Epigramme. Balzac dit au sujet de ce mot : « Pour *une* épigramme » de bon goût, combien y en a-t-il d'insipides et de *froids?* » Car je vous apprends qu'épigramme est mâle et femelle. » (*Entret.*, V, 3.) — Ménage était de l'avis de Balzac et voulait que le mot fût des deux genres, mais Vaugelas le déclarait féminin : « Il est toujours féminin et l'on dit une belle épi- » gramme et non un bel épigramme. » (Rem., I, 93.)

Equivoque (3) est presque toujours masculin dans Balzac : « Je vous » demande pardon de ce *mauvais* équivoque (*Lett.*, III, 9) — « Le prédicateur s'est mespris et a fait *un* équivoque. » (*Socrate*, éd. Moreau, 86.) — « *Un petit* équivoque. » (ibidem.). — Vaugelas le déclare féminin « une dangereuse équivoque; » on demande si les équivoques sont défendues, toutes les » équivoques ne sont pas vicieuses; une fâcheuse équivo- » que. » (*Rem.*, I, 85.)

Malgré la décision de l'Académie en faveur du féminin, le

---

(1) Lettre de Balzac à M. le prieur de Chives, 28 octobre 1624.

(2) *Socrate*, édit. Moreau, II, p. 100.

(3) On trouve un exemple au féminin : « On pourrait pointiller sur *une* » équivoque », I, 230. — Autres exemples d'*équivoque* masculin chez Balzac. (I, 278-666; II, 204, 253, 254, 536.)

genre de ce mot resta longtemps incertain et l'on connaît à ce sujet les vers de Boileau :

Du langage français, bizarre hermaphrodite
De quel genre te faire, *équivoque maudite*
Ou maudit... ? (*Satire*, XII.)

Apostille. Balzac écrit « *un petit apostille* » (I, 392. Le mot était du masculin au XVIe siècle, en particulier dans Marot (ex. cité par Littré.)

Enigme est également masculin chez Balzac. Ex. : « Pour vous » expliquer *cet énigme*. » (I, 419.) — « Croyant me proposer » *un énigme*. » (II, 305.) (1)

Epitaphe se trouve aussi plusieurs fois au masculin : « Pour gagner » *un bel* épitaphe. » (I, 159.) — « Dans l'épitaphe qu'il luy » a *faict*. » (I, 531.) — « Je dis *un* épitaphe. » (I, 1033.) — « des épitaphes *insolens*. » (cité par Leest, L. J., 419.)

Inversement, voici des noms que Balzac emploie presque toujours au féminin :

Divorce. « M. d'Audilly a fait *une* entière divorce avec le monde. » (L. J., 674.) (1)

Doute. Vaugelas déclare que ce mot autrefois hermaphrodite, et employé au féminin par Coeffeteau et Malherbe est aujourd'hui masculin. Thomas Corneille s'étonne que Chapelain ait écrit « *nulle* doute » et Balzac « *la* doute. » (*Rem*., I, 407.)

Duché. *Evesché*. Balzac emploie encore ces deux mots au féminin comme dans le m. fr. Ex. : « Un présent de *la* duché de » Milan. » (II, 175.) — « ... *la* duché de la couleuvre pour *la* » duché de Milan. » (II, 572.) — « Trois à quatre mille livres » de pension sur *la* première evesché. » (I, 475.)

Thermes se trouve employé au féminin dans l'expression « thermes » Dioclétiennes ». (*Socrate*, éd. Moreau, II, p. 33.)

B) *Formation des féminins*.

Pour un certain nombre de vocables, Balzac est bien d'avis de se conformer à la loi de l'analogie, qui a fait passer aux noms les formes féminines des adjectifs. C'est ainsi qu'il acceptera le féminin *avocate* (2), correspondant à avo-

(1) Leest cite cependant un exemple au féminin «... l'explication de vo- » tre énigme. Je l'avais pourtant *devinée* auparavant. »

(2) Bossuet aussi dira *avocate* : « Afin que la Vierge Marie fût l'avocate » de la Vierge Eve. » (*Ann*., 1re partie, édit. Lebaigue, 11-16.)

cat : « En mon particulier, j'ay suivi jusqu'ici l'usage et je » dis bien qu'une femme... a esté mon *avocate*, mais pas »qu'elle a été mon orateur... (1) » et qu'il risquera lui-» même le féminin *baladine*, formé sur baladin : « Ils ne » font point de la reine des Sciences une *baladine* des » places publiques, une comédienne de la cour. » (*Socrate*, éd. Moreau, I, 109.) (2)

Mais Balzac veut qu'on use de l'analogie avec discernement et qu'on évite ainsi de fâcheux équivoques. C'est ainsi qu'il blâmera le féminin *courtisane*, tiré mal à propos du mot courtisan par le P. Coeffeteau : « Cela n'empesche pas » que ce bon Père ne fust un bon théologien et une des » lumières de nostre Eglise; mais il n'estoit pas pour cela » la Règle de nostre langue. Et il ne faut plus le suivre » quand il dit de l'impératrice Livie : Cette habile *cour-» tisane*... car il est certain qu'il y a une grande différence » entre une courtisane et une femme de cour!... » (*Socrate chrétien*, X.)

---

(1) Voici le texte entier de Balzac sur cette question de la formation des féminins :

«Vous me demandez peut-être si le latin et le grec doivent donner loy » aux autres langues et s'il faut suivre en cecy l'analogie; à quoy, Mon-» sieur, je vous respondray qu'en mon particulier j'ay jusques icy suivi » l'usage, et que je dis bien qu'une femme a esté *conseillère* d'une telle » action, mais non pas *jugesse* d'un tel procès, qu'elle a esté mon advo-» cate mais non pas qu'elle a esté mon orateur. Je dis bien qu'un tel » soldat est de la compagnie *colonelle*, mais non pas qu'un tel est de la » *mestresse* de camp. Je dis la galère *capitainesse*, mais je n'appelle pas » *capitainesse* une femme quoy qu'elle soit femme d'un capitaine. Que si » l'usage d'une langue naissante ou à tout le moins peu cultivée, n'est » pas encore bien asseuré, et si nous ne sommes pas assez confirmés » dans une chose nouvelle, comme l'est nostre grammaire et nos règles » de parler ; en ce cas là, à mon advis, il faut prendre conseil de l'oreille » et choisir ce qui la choque le moins, et ce qui est le plus doux à la » prononciation. Par exemple je diray plustost que Mademoiselle de » Gournay est poète que *poétesse* et philosophe que *philosophesse*. Mais » je ne diray pas sitost qu'elle est rhétoricien que *rhétoricienne* (3), ni le » traducteur que la *traductrice* de Virgile. » (Lettre à Girard, 7 mai 1634, *Œuvres*, I, 256 sq.)

(2) Balzac dira cependant ailleurs « *grammairienne* » (II, 606.)

FÉMININS EN *euse*.

Parmi les féminins qu'affectionne particulièrement Balzac, il faut citer ceux qui se terminent en *euse*. On sait que beaucoup de noms, qui faisaient leur féminin en *esse*, avaient un masculin terminé en eur, d'où le féminin en *eresse*, très répandu au moyen-âge et au XVIe siècle. Mais, au cours du XVIe siècle, un féminin en *euse* se substitua, dans beaucoup de cas, au féminin en *eresse*, parce que, l'r final du masculin cessant de se faire entendre, un adjectif-nom, comme *menteur*, se prononçait *menteu* et ne différait guère du type de peureux-peureuse. Ces féminins en *euse*, fréquents dans Malherbe et dans l'*Astrée*, se rencontrent en grand nombre dans Balzac. Ex. : «Il s'acquérait des *parleu-* » *ses*. » (Edit. Moreau, I, 231.) — « Les Muses furent ses » *bateleuses*. » (Ibid., I, 229.)

FÉMININS EN *trice*.

Balzac s'est fait l'apologiste de la forme féminine en « *trice* » qui n'était pas encore reçue au XVIIe *siècle*, où on ne la rencontre guère que dans une quinzaine de noms. On la considérait comme toute latine, ainsi qu'au XVIe *siècle* (1).

(Maupas n'attribue ce féminin qu'à des mots pris au latin. Oudin (78-79) l'admet seulement pour *impératrice*, *électrice*, *tutrice*, *inventrice* ; il préfère *procureuse* à *procuratrice*.)

Balzac a discuté, dans le *Socrate chrétien*, la vieille forme « *emperiere* » qu'il met parmi les mots douteux (2). On

---

(1) Cités par BRUNOT (*H. L.*, tome III, 1r partie, p. 279), *curatrice* (Nervèze), *spectatrice*, *inventrice* (Camus), *adoratrice*, *médiatrice* (Cel. et Maril), *inventrice* (Saumaise, *Disc. des Pré.*, préface), *sculptrice* (Caq. de l'Acc.), *autrice* (Loret), *coadjutrice* (Dub. Mont.).

(2) Nicot prétendait que le vrai féminin de empereur est *emperière;* car, dit-il: « imperatrix ou imperatrice dont on use à présent ne vien- » nent point d'empereur, mais d'emperateur duquel le français n'use » pas. » Cette vieille forme emperière se retrouve encore : Cf. J. GODARD, *L. franç.*, 22. — Cf. *Lett de Phyll.*, 1re partie, p. 17; cf. Ant. Corneille : « Puissante emperière des cieux » (Hymne *Ave maris stella*), etc...

trouve fréquemment chez lui les féminins en *trice*. Il ne s'est pas borné à proposer *judicatrice* qu'il préfère à *critique* (I, 1016) et à le risquer dans *le Prince* (II, 147), il nous a donné de nombreux exemples analogues : *distributrice* (I, 1032), *divinatrice* (II, 489), *instigatrice* (II, 546) ; *libératrice* (II, 480), *persécutrice* (II, 545), *protectrice* (1).

Noms féminins d'agents.

C'est encore chez Balzac qu'il faut aller chercher une théorie générale sur les formes à choisir pour les noms féminins d'agents, qui donnaient lieu sans doute à des plaisanteries, comme aujourd'hui. La lettre que nous venons de citer (Lettre à Girard du 7 mai 1634) constitue une vraie dissertation sur le sujet. Parmi les formes féminines désignant des professions, on trouve dans Balzac le mot *grammairienne* (II, 606).

(1) « Je ne manque ni de protecteur ni de *protectrice*. » (Lett. à M. de Tissandier, 30 mars 1628.)

LES NOMBRES

Pluriel augmentatif des abstraits.

Une des caractéristiques de la langue de Balzac, pour la question des nombres, est la tendance très prononcée à user du pluriel avec des choses non nombrables, en particulier avec les mots abstraits. On sait que cette habitude, qui se fait déjà sentir au moyen-âge, dans *le Roman de la Rose*, devint très fréquente au XVII[e] siècle, en particulier dans le langage de la galanterie. Chez les Précieux, les pluriels augmentatifs furent très en faveur (1), et Balzac, bien qu'il en ait parfois dénoncé l'excès, en critiquant par exemple « *les patiences de Job* (2) », dans son analyse bien connue

---

(1) Cf. *les Préc. Ridic.* « les plaintes, les enlèvements... etc. ». On lit dans Bary (*Rhéto. franç.*, p. 268) : « ... dans le style sublime, l'on doit em- » ployer les définitions au lieu des mots simples, l'on doit *préférer le* » *pluriel au singulier*, l'on doit finir ses mots par des lettres dont le son » est grave et éclatant, l'on doit user de grands mots, l'on doit affecter » de grands adverbes, l'on doit se servir de superlatifs, l'on doit enchérir » sur les mots. On doit *préférer le pluriel au singulier*, et ainsi, au lieu » de dire le port d'Achaïe, comme rapporte Aristote, il faut dire *les ports*, » etc... »

(2) *Texte de Balzac sur les pluriels abstraits.* (*Œuvres*, II, 590 sq.) : « Je » ne trouve pas étrange qu'on ait crié si haut contre des patiences qui » vont si loin, car si notre langue ne rejette pas les vaillances et les ma- » gnificences, les impertinences et les insolences, etc... si elle reçoit mille » impatiences, les impatiences extrêmes, toutes les impatiences du monde, » pourquoy ne recevra-t-elle pas les patiences du petit sonnet, en vertu » de l'analogie de laquelle Jules César avait fait un livre. La raison le » voudrait, mais l'usage s'oppose à la raison et je ne say qu'un seul lieu » de votre prose où l'on puisse souffrir les patiences, sans crier contre » elles. Le voicy en la bouche d'un prédicateur : Il n'est point de patience » dans toute l'antiquité profane qui soit comparable à celle de Job; non

des deux sonnets, sacrifie très fréquemment à ce goût du jour. Les exemples, dans toute son œuvre, sont innombrables :

« Vous avez des *bontés* pour moi qui me font oublier tous mes » *desplaisirs* et je goûte des *contentements*... » (*Œuvres, Lettres,* I, 345.)

« Plusieurs *respects* me rendent chère votre personne... » (Ibid., I, 347.)

« Les *faveurs* et les *courtoisies* que vous m'avez faites... »(Ibid., I, 370.)

« Ce sont des fardeaux et des *empeschements* de leurs royaumes » qui pèsent à toutes les parties de l'Etat; ce sont des *superfluités* » qui occupent plus de place que toutes les choses nécessaires... » voilà les *mesprises* et les *extravagances* de cette déesse... » (*Aristippe,* éd. Mor., p. 179.)

« Elle fait des *profusions* et ne paie pas ses dettes... » (Ibid., p. 180.)

« Elle ne se mesle point de régler les *extrémités*... » (Ibid., p. 205.)

« Réveiller des *prétentions* qui dorment... les *jeunesses* de nos » princes. » (*Aristippe,* éd. Moreau, p. 215.)

« Ces molles et languissantes *dominations.* » (Ibid., p. 223.)

« Ces *relaschements,* ces *ajustements,* comme on dit en Italie... » (Ibid., p. 232.)

« Les *subtilités* des docteurs. » (*Socrate,* éd. Mor., p. 42.)

« Je recevrai mal ces sortes de *subtilités.* » (Ibid., p. 87.)

« Les *bassesses* de l'âme des courtisans... les *eslevations,* les *for-* » *tunes* de la cour, » (Ibid., p. 62.)

« Quand l'âme se trouve dans ces *pesanteurs* et ces *assoupisse-* » *ments.* » (Ibid., p. 50.)

Le singulier d'espèce.

On trouve très souvent chez Balzac cette tendance très française à abandonner le pluriel en faveur du singulier, pour désigner l'espèce prise dans son ensemble :

« En une si juste affliction, *le Huguenot* est rival *du catholique.* » (*Le Prince,* éd. Moreau, p. 31.)

» pas mesme la patience d'Anaxarque; non pas mesme la patience de » Régulus et tant d'autres illustres patiences dont les histoires sont » pleines, etc... mais ni en prose ni en vers il ne faut jamais *s'opiniastrer* » *que de vouloir estre fondateur d'un nouveau pluriel,* etc... »

« Il n'est point de si petit prince en qui la prophétie de la ruine » *du Turc* ne doive estre accomplie. » (*Prince*, ib., p. 35.)

« Qu'après cela il contrefasse des lettres de Bethlem Gabor par » lesquelles *le Turc* doit bientôt venir. » (*Prince*, ibid., p. 25.)

« Elle accorde *le Chrétien* avec *le Turc* contre *le Chrétien*. » (Ibid., p. 176.)

Pluriel des noms propres.

Les noms propres, dans Balzac, qu'ils soient employés comme des noms communs, ou qu'ils servent à désigner un type ou un genre, reçoivent la marque du pluriel, quand ils désignent plusieurs personnes:

« *Les Catons de Paris*. » (*Œuvres*, I, 294.) — « Voici où il faut » que *les Catons* aillent débiter leurs paradoxes. » (*Aristippe*, éd. Mor., 294.) — « Voyant que d'autres *Nérons* menaçaient le monde. » (Ibid., p. 168.) — « Ce sont les seconds *des Alexandres* et *des* » *Césars*. » (Ibid., p. 170.) — « Les *Eusèbes* et les *Eutropes*. » (Ibid., p. 181.) — « Ayant parmi eux tant de *Césars*, de *Pompées*, de *Sci-* » *pions* et de *Camilles*. » (*Prince*, éd. Mor., 173.) — « Les déplora- » bles exemples de l'instabilité des choses de ce monde et qu'on » va adjouter aux *Adrastes*, aux *Polynices*, aux *Hécubes* et aux » *Antigones* des théâtres. » (Ibid., p. 168.) — « Ce serait faire in- » jure aux *Rohans* et aux *Colignis*. » (*Socrate*, éd. Mor., p. 73.)

Pluriel des noms composés.

Balzac ne se conforme pas à la règle aujourd'hui adoptée pour l'orhographe de certains noms composés, par exemple pour le mot *chef-d'œuvre*.

« Il les considère comme un de ses *chefs d'œuvres*. » (*Œuvres*, II, 173, 860, 995 et II, pp. 495-528-568.)

« Je vous rends très humble grâce des deux *chefs d'œuvres* ac- » compagnés de leurs argumnts. » (Exemples cités par Leest, p. 24. L. I, 719.)

Notons aussi l'orthographe de *grand-mère* habituelle à Balzac.

« Ils ont autant de peine à se consoler de la vie de deux *grands-* » *mères* qui ne voulaient pas mourir, que de la mort d'un frère qui » mourut trop tard. » (*Œuvres*, I, 316.)

LA QUANTITÉ

Les choses nombrables.

On trouve encore dans Balzac quelques traces de la numération celtique par *vingt*. Ex. : « Quelque joye que me » donne vostre lettre, estant une marque de votre absence, » elle m'advertit que je suis à *six vingts* lieues de mon » bien... » (Cf. *Œuvres*, I, 402-401 et II, p. 296). D'ailleurs six-vingts était encore usuel au XVIIIe siècle. On le trouve dans Voltaire : « La pièce est faite depuis six-vingts ans. » (*Comment. sur Cinna*, XIe remarque.)

Les règles actuelles, relatives à l'orthographe de *vingt* et de *cent* étant encore inconnues au XVIIe siècle, Balzac écrit le nombre *cent* au pluriel avec un *S*, même quand ce nombre est suivi d'un autre nombre. Ex. : « L'an mil cinq *cens* » quatre *vingts* huit » (*Prince*, éd. Mor., p. 113). De même, dans les dates, pour indiquer le siècle, Balzac ne suit pas la règle qu'imposeront Oudin et Richelet (1680) qui n'admettent plus *mil* qu'en parlant des années. Balzac écrit *mille*.

« Tout le souvenir de nos maux à *mille* six cens quarante-sept. » (*Œuvres*, I, 867.)

« ... qui menaça le genre humain l'année *mille* six cens dix-neuf. » (*Œuvres*, II, 695.)

« ... du mois d'août *mille* cinq cens quatre-vingts neuf. » (*Œuvres*, II, 585.)

Dans la composition des dizaines et des unités, Balzac emploie toujours la conjonction *et*. « Dès l'âge de vingt *et* » deux ans » (*cf. Œuvres*, I, 414). « Il vécut soixante *et* dix » ans » (*Œuvres*, II, 599). Vaugelas (*Rem.*, II, 143) déclare qu'on doit dire la *traduction des septante*, et qu'on ne doit

pas dire les soixante-dix, à moins d'ajouter... *interprètes de la Bible,* selon la remarque de Balzac, dont parle Girac, dans sa réplique à Costar.

La quantité (l'Unité et l'article *un*).

Le mot *un.* — On sait comment le mot *un,* qui, en a. f. accompagnait le nom dans une foule de phrases où il ne s'agit pas de compter et dans lesquelles il a la valeur d'un simple article, a vu étendre peu à peu son emploi pour devenir adjectif de nombre. A mesure qu'on avance, *un* devient plus commun et l'usage moderne s'établit, au début du XVIIe siècle (1). C'est ainsi qu'on rencontre désormais *un* employé avec *tel, autre.* Mais on trouve souvent dans Balzac des exemples où il manque:

« Telle singularité ne peut être approuvée. » (II, 660.)
« La dispute monta à tel degré de fureur. » (II, 710.)
« Ces vers ne peuvent être d'autre que de lui. » (*Diss. chrét.,* II.)

Balzac omet souvent le mot un devant *homme:*

« Si homme du monde a le don d'obscurité, avouons que c'est celuy-ci. » (II, 693.)

devant *si :*

« Je n'ai pas si mauvaise opinion de moi. » (I, 19.)

et surtout devant *demi :*

« Quoi qu'il n'ayt duré que demi quart d'heure. » (I, 36.)
« Des mariages de demie-heure. » (I, 45; I, 55; I, 73.)
« Demie-heure... demie-journée. » (I, 902 ; I, 227.)
« Ceux-là ne sauraient l'entretenir demie-heure sans te dire... » (*Lett.,* III, 3.)

Notons que le mot *un* reparaît quand l'expression demi-heure est suivie d'un complément :

(1) Au commencement du XVIIe siècle Maupas enseignait résolument l'usage nouveau « j'ai acheté un cheval, prêtez-moi une espée (111); le » propos serait béant qui dirait : j'ai acheté cheval, voilà espée ». Quarante ans après, Vaugelas posa une règle nouvelle, suivant laquelle l'on ne devait plus écrire : c'est chose glorieuse, mais *une* chose... » (Cf. BRUNOT. *la Pensée et la Langue,* p. 109.)

« Une demie-heure de sa conversation. » (I, 296.)
« Une demie-heure de passable divertissement. » (I, 341.)

Balzac omet également assez souvent le mot *un*, avec des mots abstraits sujets logiques de la locution *il y a :*

« Il y a souvent grande différence entre un docteur et un animal » raisonnable... » (*Diss. crit.*, II.)

et devant un complément direct :

« J'ai quasi honte qu'ayant si parfaite intelligence de son métier » il sache... » (*Lett.*, V, 12.)
« S'il m'eust été permis de demander plus longue audience. » (*Lett.*, II, 19.)

Enfin le mot *un* est omis par Balzac, dans une foule de locutions verbales, où sa valeur sémantique est faible, quand nous l'employons aujourd'hui dans les mêmes locutions, avec le sens voisin d'un article marquant le singulier.

recevoir conseil. (*Aristippe*, éd. Mor., p. 171.)
donner rang. « La vertu donne rang dans la charité à qui que ce » soit. » (Ibid., p. 177.)
donner réputation. (*Socr. chrét.*, éd. Mor., p. 34.)
courir fortune. « C'est courir fortune d'en brusler une partie et d'en » laisser geler une autre. » (*Aristippe*, éd. Mor., p. 184.)
fournir matière. (*Aristippe*, édit. Moreau, p. 203.)
faire profession d'inimitié. (Ibid., p. 221.)
faire faveur. « Lorsqu'on voulait lui faire faveur. » (Ibid., p. 227.)
faire raison. « Nous lui ferons raison là-dessus une autre fois. » (Socrate, éd. Mor., p. 23.)
avoir racine et fondement. « Ces subtilités ont racine et fonde- » ment. » (Ibid., p. 117.)
venir de source. « Il faut qu'elles viennent de source et que la nature » soit contente. » (Ibid., p. 62.)

Par contre, on trouve dans Balzac une foule d'exemples, où l'article défini est employé, sans qu'il y ait idée quantitative :

« On ne fait point de mal sans prétendre de mérite.» (*Lett.*, IV, 1.)
« Vous n'avez point été en peine de décerner de contraintes. » (Let. à Chap., IV, 20.)
« Il n'y a parmi les hommes ni de parti contraire ni de diversité » de créance. » (I, 3.)

« Un ennemi qui ne sait faire ni de condition ni de trève, » (I, 77.)

« Il n'y aurait plus pourtant ni de citoyen, ni de famille, ni de » république. » (II, 288.)

Balzac omet encore l'article dans un grand nombre de locutions qui ne paraissent pas, de son temps, avoir soulevé des critiques analogues à celles qui accueillirent la locution « *avoir esprit* », nouveauté que blâmait Vaugelas (1) et que Sorel traitait d'archaïsme sentant son vieux Gaulois. Par exemple on trouve :

« Avoir amitié avec... » (I,678); — « faire amitié avec... » (I,72); — « avoir avantage sur... » (I, 404-521); — « prendre avantage » sur... » (II, 713); — « envoyer copie... » (I, 266); — « entretenir » correspondance » (I, 749); — « donner coups d'espées » (II, 484); — « faire despit » (I, 207); — « faire dessein » (I, 318, 431); — « donner espérance » (II, 568); — « faire faveur » (I, 538); — « faire festin » (I, 178); — « donner gloire à Dieu » (II, 230); etc...

Quantité négative.

Le mot *aucun* était originairement un mot positif, que la contagion de la négation a transformé. Oudin dit, vers 1640, que « il y a quelques personnes est préférable à : il » y a aucunes personnes. » (Cf. Brunot, *H. L.*, III, 521). Mais on trouve encore à cette époque *aucun* dans son ancien sens. Balzac l'emploie souvent dans un sens affirmatif :

« Monseigneur Habert, abbé de Cerizy, qui a autant de part qu'*au-* » *cun* de nos poètes à la succession de Malherbe. » (II, 679.)

De même, Balzac se sert très souvent de la locution *aucunefois.*

« Si *aucunefois* j'ai eu des sentiments assez libres. » (I, 328 et I, 387.)

« L'amertume qui se trouve *aucunefois* dans la vertu. » (II, 121.)

« Je désirerais néanmoins *aucunefois* que vous me puissiez ouir » du lieu où vous êtes. » (*Lett.*, VII, 49.)

« Le roi s'est servi *aucunefois* de la douceur de ces préserva- » tifs. » (*Prince,* XVII.)

---

(1) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, I, 282 : « Notre langue, à l'imitation de la » grecque, aime extrêmement les articles. »

Vaugelas (*Rem.*, II, 459) considère cette locution comme très archaïque.

Quantité imprécise.

Les choses partageables et l'article partitif.

On sait comment (1) le français, pour exprimer une portion d'une chose partageable et non nombrable s'est créé une forme qui n'existait pas dans la vieille langue, où *manger pain* signifiait aussi bien manger du pain que manger un pain. L'usage de l'article partitif, qui commence à se répandre au XVe siècle (2), devient nécessaire à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle : Malherbe attachait beaucoup d'importance à l'emploi de cet article et Maupas dit plusieurs fois que le langage sera toujours « *plus rempli* » en employant les articles (cf. 108, 110, 111). On trouve néanmoins chez Balzac beaucoup de dérogations à cette règle :

1° Avec l'expression *il y a :*

« Il y a apparence que mon livre arrivera. » (I, 100, 193, 209.)
« Il y a plaisir de succomber à ses douces tentations. » (I, 223, 390, 794, 1001.)
« Il y a allarme au pays latin. » (I, 175.)
« Il y a presse, il y a ambition... à lui obéir. » (II, 423.)

2° Avec *semblable... tel :*

« Que nous prenons de peine à semblable bagatelle. » (I, 905.)
« J'ai appris que semblables ouvrages de marqueterie ont eu » l'approbation de leur siècle. » (*Diss. chrét.*, VIII.)
« Quand telles hôtesses séjournent chez moi... » (Lett. à Chapel., IV, 1.)

---

(1) Cf. exposé de BRUNOT. *La Pensée et la langue*, p. 112.

(2) Quand la phrase contient une idée quantitative et qu'elle prend un ton exclamatif ou interrogatif, Malherbe voulait que l'on conservât *de* : « Que vous avez de tort... » Balzac écrit dans une phrase interrogative : « Y a-t-il *de* spectateur si sévère qui n'y applaudisse. » (*Lett.*, ch. 1647, p. 304.)

3° Avec les locutions *ce sont*... et *ne*... *que* :

« Ce sont gens que je ne connais point. » (I, 795.)

« Ils ne paraissent en sa présence que cendre et poussière. » (II, 331.)

« Il ne se passera heure du jour qu'il ne vous arrive du déplai-
» sir. » (I, 32.)

4° Avec *rien* :

« Il n'y a rien si aisé que de fuir. » (I, 39-118.)

« Il ne faut rien plus que moi. » (I, 21.)

Balzac ne se conforme pas toujours à la règle de Malherbe et de Maupas d'après laquelle on devait dire *de* quand le nom est précédé d'un adjectif, règle que Vaugelas considérait comme essentielle (il y a d'excellents hommes, il y a des hommes excellents).

« Il ressuscite *des* anciens oracles qu'il interprète à son avan-
» tage. » (*Prince*, XX.)

« Il est temps que des paroles inutiles fassent place à *des* bonnes
» pensées. » (I, 14.)

« ... dans *des* anciennes gloses. » (I, 257.)

« ... avoir encore *des* mauvaises nouvelles. » (L. J, 521.)

Diverses expressions de la quantité.

Comme la langue actuelle, la langue de Balzac abonde en locutions diverses destinées à varier l'expression de la quantité.

1° Des adverbes de quantité comme *peu, guère, beaucoup, combien, tant, pas mal de.*

« Dieu nous a découvert beaucoup de vérités que nous ignorions,
» mais il nous en réserve beaucoup d'avantage. » (*Lettres*, éd. Moreau, I, 436.)

« J'en laisse beaucoup plus que j'en prends et trouve beaucoup
» moins de paroles que de choses. » (*Prince*, éd. Moreau, 36.)

Balzac affectionne particulièrement, dans ce cas, l'adverbe *bien* qu'il répète volontiers pour insister.

« En peu de temps, il a bien fait des guerres, il a bien défait des
» partis, il a bien pris des villes, il a bien nettoyé des provinces. »
(*Prince*, éd. Moreau, p. 100.)

Il fait également un très fréquent usage de *tant*.

« Que je regarde avec indifférence tant de biens qu'il nous a » faits! » (*Prince*, éd. Mor., p. 17.)

« Il fut donné tant de louanges au visage de ma mère. » (*Lettres*, éd. Mor., I, 448.)

« Nos défiances à qui tant de mères demandent leur fils, tant de » femmes leurs maris. » (Ibid., p. 419.)

« Les Grâces, ces bonnes et innocentes filles, qui vous ont acquis » tant de partisans et de lecteurs à vos escrits. » (Ibid., p. 467.)

Balzac juxtapose quelquefois un nom de nombres et le mot *tant :*

« Il leur a montré que de cent cinquante tant d'opinions qui vi- » saient au souverain, il n'y en avait pas une qui eust touché au » but. » (*Socrate*, éd. Moreau, p. 20.)

2° Des expressions comme une *goutte*, une *larme*, une *pincée*, une *infinité*, etc...

« Regardez une *poignée* de gens qui le brave et le bat ordinaire- » ment. » (*Prince*, éd. Mor., 178.)

« Après avoir renversé *quantité* de faibles esprits. » (*Lettres*, éd. Mor., p. 435.)

« Elle se divise en mille branches et fait une *infinité* d'îles et de » détours. » (*Lettres*, éd. Mor., p. 429.)

3° Des nombres qui ne gardent pas toujours leur sens précis :

« *Deux* lignes signées de sa main. » (*Prince*, éd. Moreau, p. 22.)

« Il a peut-être diminué la France de *deux* ou *trois* têtes. » (Ibid., p. 95.)

« Il se contente de *deux* ou *trois* mots qu'il lui fait dire à sa » femme et à ses amis. » (*Lettres*, éd. Moreau, I, 487.)

« Si *trois* mutins s'assemblent contre l'Estat, il a *quatre* moyens » de les dissiper. » (*Prince*, éd. Mor., 96.)

« Quel goût prendrait-il aux cajolleries de *trois* ou *quatre* sophis- » tes. » (Ibid., p. 30.)

« Il a l'ambition de *quatre rois*. » (Ibid., p. 46.)

« Après avoir passé *neuf* portes et donné des batailles pour en » venir là, d'estre enfin arresté à la dixième. » (*Lettres*, édit. Moreau, I, 443.)

Balzac emploie particulièrement *vingt*, *cent* et *mille* pour les grandes quantités.

« Et neantmoins, pour un bien persuadé, on compte *cent* mes- » créans. » (*Lettres*, éd. Mor., p. 479.)

« J'ai reçu *cent* lettres de mes amis, sans que j'y aie fait aucune » réponse. » (Ibid., p. 425.)

« A *cent* pas d'ici la terre est toute couverte de troupes. » (Ibid., p. 427.)

« La Rochelle avait été cause cette année de *mille* gageures. » (Avant-propos du *Prince*.)

« Bien que la crainte des lois la retienne et qu'elle soit liée de » *mille* chaînes. » (*Prince*, éd. Mor., p. 38.)

« Une beauté qui ne sçaurait s'empescher d'estre l'objet de *mille* » sales désirs et de mille mauvaises pensées. » (*Lettres*, éd. Mor., I, p. 447.)

4° Des adjectifs dont l'emploi ne diffère en rien de l'usage moderne, comme *divers, certains, plusieurs* et des nominaux comme *quelques-uns, d'aucuns.*

Deux remarques seulement à faire concernant l'emploi de la locution *quelque chose*, où se marquait encore l'hésitation, du temps de Balzac, à faire l'accord avec *chose* et à considérer l'ensemble comme un pronom neutre. On sait que cette locution n'est devenue qu'au XVII[e] siècle (1) un mot composé du genre masculin, où le nom féminin *chose* n'a plus donné son genre à l'expression. On trouve dans Balzac l'accord fait avec le mot *chose:*

« Je ne fais point de difficulté de parler quand j'ai dans la bou- » che quelque chose *meilleure* que le silence. » (I, 72.)

« Quand il m'eut promis quelque chose dans un désert et qu'il » m'eut parlé à l'oreille, me *la* promettant. » (*Dissert. chrét.*, III.)

On trouve aussi dans Balzac le mot *autre* suivi du mot *tel*, conformément à l'usage très fréquent en a. f.

« On ne doutera plus qu'un *tel* puisse parler mal et qu'un *autre* » *tel* ne puisse estre de son chef mauvais autheur... » (*Diss., crit.*, II.)

---

(1) Cf. Vaugelas (*Rem.*, I, 354) et Ménage (O., 46), cités par BRUNOT, *H. L.*, III, p. 518.

LES CALCULS

Exclusion.

Balzac emploie, comme dans la langue actuelle, les expressions *seulement, seul, ne... que, rien... que, sans.*

« Le témoignage d'un seul qui voit clair doit être préféré au soup-
» çon de tout un peuple d'aveugles. » (*Lettres,* éd. Mor., I, 491.)

« Cette multitude de roys rendra à un seul la souveraineté qui
» était divisée entre plusieurs. » (*Prince,* éd. Moreau, p. 21.)

« L'honneur d'un seul homme est la félicité de tout le monde. » (Ibid., p. 105.)

« Ils ne seront pas capables de nous donner seulement une fausse
» alarme. » (Ibid., p. 21.)

« Nous ne remportons rien d'une si profonde curiosité que
» l'éblouissement de nos yeux. » (*Lettres,* éd. Mor., 435.)

« Ce petit coin de terre à qui il ne manque rien que la source de
» l'or. » (Ibid., p. 443.)

« Apprester des festins sans viande et sans officier. » (Ibid., 456.)

« Si vous êtes résolu d'escrire sans ornement, c'est un dessein
» qui vous donnera bien de la peine. » (Ibid., I, 467.)

Additions.

Rien à remarquer de spécial à Balzac dans l'emploi des expressions marquant l'addition comme *et, en outre, de plus, aussi.*

Seule, la syntaxe de *ni* nous montre, dans la langue de Balzac, ce mot employé dans des phrases où n'apparaît pas l'idée négative :

« Soit qu'il aime mieux donner que perdre ny que gagner. » (*Prince,* éd. Mor., p. 67.)

« J'estime les bons beaucoup plus que les sages ny que les vail-
» lants. » (Ibid., p. 141.)

« Plutôt une liberté apparente et contrefaite que solide ny véri-
» table. » (Ibid., p. 163.)

Sans est une négation suffisante pour entraîner aussi, chez Balzac, l'emploi de ni :

« Sans qu'il ait paru d'aigreur en son procédé ny d'émotion en » son esprit. » (*Prince,* éd. Mor., p. 31.)

Somme.

Balzac emploie surtout le mot *tout,* qui se construisait de son temps assez régulièrement sans article : « Toutes choses » meurent et sont subjettes à la corruption » (*Lettres,* éd. Mor., 480) ; — « Afin de déguiser toutes choses » (*Prince,* éd. Mor., p. 34) ; — « Il a promis d'effrayer tout peuple vers » lequel ils arriveront » (*Prince,* ib., p. 54).

Retranchement.

Balzac se sert de *hormis, sauf, excepté,* mais il use assez fréquemment de *hors* et de *fors.*

« *Hors* de son cabinet et de sa famille elle ne voit rien qui lui » puisse plaire. » (*Lettres,* éd. Moreau, I, 458.)

« Il n'y a rien qui me soit supportable pourveu qu'il vienne de » vous *fors* votre mespris. » (I. 94.) (Cité par Leest, p. 54.)

« Mais parce que ce n'est pas le révérend père Coeffeteau, il ne » vous sera jamais alloué par M. de.˙. qui croit que, comme il n'y » a point de salut *hors* l'église romaine, il n'y a point aussi de » Français *hors* de l'histoire romaine. » (I, 682.)

Il n'y a rien non plus de particulier à noter, dans la langue de Balzac, en ce qui concerne la manière d'exprimer le *groupement* et les *fractions.* En ce qui concerne le *partage,* on peut noter la fréquence de la tournure composée avec la préposition *de :*

« Des quatre belles que je luy ay monstrées dans mon Tasse, il » n'y en a qu'une dont l'exemple luy soit propre. » (*Lettres, éd.* Mor., p. 42.)

« Il faut de nécessité qu'ils choisissent de deux choses l'une, ou » d'estre ses sujets ou d'être ses ennemis. » (*Prince,* éd. Mor., p. 173.)

Distribution.

Balzac se sert assez fréquemment de la locution *un chacun.*

« Corsaire et mal venu d'*un chacun.* » (*Prince,* éd. Mor., p. 157.)

« Bien que ce soit un masque fort usé et reconnu d'*un chacun.* » (Ibid., p. 47.)

« Il s'arrêta à une peinture qu'il voyait admirer d'*un chacun.* » (Ibid., p. 68.)

LA DÉTERMINATION

Nous considérerons ici surtout les moyens grammaticaux les plus usités, qui consistent à accompagner le mot déterminé d'adjectifs démonstratifs, de possessifs, d'ordinaux, etc...

Pour demander une détermination, Balzac fait encore usage de *quel* (au lieu de lequel) qui était déjà archaïque de son temps :

« Mais à votre avis, *quelle* est la plus ancienne des deux? » (*Dissert. crit.,* XXII.)

1° *L'adjectif démonstratif.*

Ce. — On trouve dans la langue de Balzac des traces de l'ancien usage qui faisait en af. *ce* l'équivalent du neutre *cela* (usage blâmé par Vaugelas: Rem. I 418).

« En ce faisant, ils obtiendront pardon général de toutes leurs » fautes. » (*Prince,* XXVII.)

et de même quelques exemples de *ce* équivalent de *il,* comme sujet du verbe être, fréquent en af.: « Quoy que » c'en soit, si vous ne m'aimiez, je craindrais, etc... » (Lettres IV. 16), tournure blâmée par Vaugelas (I. 438), par Thomas Corneille et par l'Académie.

Ce est également employé à la place de l'article défini, par Balzac, dans cette locution archaïque « ces uns et ces autres » (Dissert. chrét. XII), et dans la désignation des dates, des jours du mois.

(Cependant Leest fait observer qu'on ne remarque cet usage dans la langue de Balzac, qu'après 1648. Avant cette époque, Balzac dit: « *le* 20 du mois de mars, du 15 juillet, etc... ».)

Conformément à l'usage du XVIIe siècle, Balzac renforce souvent le démonstratif, par le mot *ici:* « en ce temps *icy* » (Socrate av.-propos), « de ce siècle *icy* » Dissert. crit. XXVIII), usage approuvé par Vaugelas (I.I. 68), mais blâmé plus tard par Bouhours et l'Académie.

Cettui, cette-ci.

La forme archaïque *cettui* est encore très fréquente chez Balzac. (I, 223, 240, 253, 519, 636, II, 119, 503, 525, c. Leest.).

« Les moutons de ce pays-là sont plus mauvais que les » loups de *cettui-ci,* (Lettres VI. 24).

De même la forme *cette-ci:* « Je renonce de bon cœur » aux choses du monde, à la réserve de *cette-ci* » (Lettres VIII. 7). « *Cette-ci* est une lumière descendue du ciel (la » Bible) et celui-là (l'Alcoran) une vapeur sortie de l'abîme » quoy qu'il arrive de *cette-ci,* je ne m'en mets point en » peine. » (Dissert. chrét. VIII). (c. I. 31, 76, 630, 638, 674, .. c. II, 16, 515, etc.).

Celui-là, celui-ci qui.

Balzac emploie encore l'archaïsme consistant à faire suivre *celui-là,* et *celui-ci* immédiatement du relatif, usage condamné par Vaugelas (I. 446).

« Cette nymphe aussi belle pour le moins que *celle-ci qui* appelle » Jason sur le bord de la rivière. » (*Dissert. crit.,* XXIV.)

« Ne connaissons-nous pas *ceux-là qui* mêlent Dieu parmi toutes » leurs passions ? » (*Prince,* VII.)

Dans certaines tournures, la locution *celui qui* a presque l'acception d'un pronom indéfini.

« Je vous en donne avis comme à *celui qui* en révère la cause, » qui m'aime trop... » (*Lettres,* VII, 13.)

Ceux de.

Enfin, comme particularité concernant les démonstratifs, Balzac fait un fréquent usage de la locution *ceux de,*

placée devant un génitif pour remplacer un substantif, surtout pour désigner les habitants d'un pays, d'une ville, etc...

« Ils se moquèrent même de ceux de la Terre Sainte. » (II, 162.)
« Ceux de Tarragone luy ayant basti un temple. » (II, 497.)
« Si les intentions de ceux de La Rochelle sont bonnes. » (II, 168.)
« Un état plus calme nous rend communicables à ceux du de-
» hors. » (*Lettres*, VII, 3.)

2° *L'appartenance, les possessifs.*

On rencontre dans Balzac de nombreux exemples de formes possessives où l'indétermination reste entière, comme dans l'expression « *un mien ami* ». L'incertitude régnait d'ailleurs au XVIIe siècle, au sujet de l'emploi de ces formes. C'est ainsi que Vaugelas défend la locution « *à la mienne volonté* », tout en reconnaissant qu'elle est contraire à la grammaire (Rem. I.I. 452) et qu'il condamne « *un mien ami* » (Rem. I.I. 64). Balzac, bien qu'il ait blâmé ce genre d'expression (Lettres IX 61) en a souvent usé, en faisant même suivre le possessif d'un adjectif:

« Sans qu'il m'y vienne d'autres pensées que les miennes ordi-
» naires. » (*Œuvres*, I, 139.)
« De mauvais petits proverbes qui ne valent pas les vôtres vul-
» gaires. » (II, 555.)
« Vous avez icy le jugement d'autruy, et le mien particulier sur
» le subjet de Montaigne. » (II, 662.)
« Du mien particulier. » (I, 429.)
« Si la perte que vous avez faite ne vous estoit commune avec
» cette noble multitude, et si les souverains et les peuples n'es-
» toient intéressés en la vostre douleur. » (Cité par Leest, p. 29.)

Dans certaines tournures employées par Balzac, le possessif pourrait être appelé un *adjectif personnel*, car la personne à laquelle se rattache l'adjectif peut être sujet.

« Dieu ne les exclut point de *sa* communication. » (*Socrate*, éd. *Moreau*, p. 47.)
« Envoya *son* épouvantement devant eux. » (*Prince*, éd. Mor., p. 54.)

3° *L'ordre et le rang.*

A l'époque de Balzac, on observe déjà une tendance à substituer le nombre cardinal au nombre ordinal, à dire:

Henri IV, Charles deux. Balzac ne se conforme presque jamais à la tendance nouvelle, que blâmait d'ailleurs Vaugelas (I. 215), et il désigne les rois par le nombre ordinal: « Charles huitième (I.I. 162), Charles sixième (I.I. 296), Henri troisième (I.I. 495) ».

De même pour désigner les dates: « J'ay receu vostre » lettre du vingt-septième du mois passé (I. 200) », « Au- » jourd'huy, vingt-sixième d'avril (I. 232) », etc...

En dehors de ces cas, rien à remarquer sur l'emploi des ordinaux, qui s'éloigne de l'usage actuel. (cf. le Prince XXVI, passage où toute la série des nombres ordinaux est conforme à l'usage moderne.

4° *L'article défini.*

Au point de vue des formes de l'article défini, rien de particulier dans la langue de Balzac. On sait qu'il a condamné de bonne heure la forme archaïque *ès* (en les), en critiquant l'expression de Coeffeteau « ès bourrasqueuse saison ». Cependant, on en trouve un exemple dans son œuvre « Il dit... qu'on a vu des Iliades de maux et des » cataclysmes de sang, non moins *ès* Gaules qu'en Ger- » manie. » (II, 695).

Suppression de l'article.

Balzac supprime assez souvent l'article défini, dans les cas suivants:

1° Devant des substantifs abstraits, dans des locutions comme « courre fortune, faire fortune, gagner paradis ».

« Courre fortune » (I, 43, 52, 230, 998, 1049; II, 7); — « courir » fortune de la vie » (II, 664, 665); — « faire fortune en Hollande » (I, 58); — « avoir loisir »(*Lettres*, IV, 15); — « Faire faveur » (Id., XXVI, 16); — « donner exemple » (I, 277); — « donner mauvais » exemple » (I, 72); — donner bon exemple » (I, 337).

Mais, quand le mot abstrait est accompagné d'un complément, l'article reparaît: « Ils courent la même fortune (I. 215) — Vous courriez la fortune de ce pauvre saint (I.

247) — On court ici la même fortune et les mêmes accidents (I. 669) — Pour courir la fortune de ce qui est son contraire (II, 214) ».

2° Avec des noms concrets seuls de leur espèce: Messie, Christ, Paradis:

« Faire alliance entre Christ et Belial... » (*Dissert. crit.*, III.)
« Se résoudre de gagner paradis par humilité. » (*Lettres*, I, 9.)

3° Avec le mot *tout*. Balzac supprime l'article lorsque *tout* est construit avec des substantifs au pluriel :

« J'espère tous bons succès. » (*Lett.*, X, 25.)

4° Avec le mot *même*, Balzac supprime très souvent l'article:

« De même âge que vous et moi » (I,87); — « être de même avis » (I, 606); — « de même fabrique que » (II, 304); — « de même » force » (I, 233); — « de même humeur » (II, 292); — « de même » nature » (II, 288, 358); — « de même opinion » (II, 293); — « de » même principe » (II, 511); — « sur même sujet » (I, 768); — « prendre même train » (II, 163).

Cependant, on trouve avec l'article:

« Conduits par la même lumière. » (II, 279.)
« De la même sorte. » (I, 243, 179, 211, 668, 1035 ; II, 566.)

5° Avec certaines prépositions: *à, avec:*

« Des princes qui ne pardonnent ni à âge, ni à sexe. » (I, 55.)
« Avec opinion qu'elles est faisable et avec dessein de l'empor- » ter. » (I, 439.)

6° Avec le mot *seul*, construit avec une proposition relative:

« Les rois ne sont pas seuls qui demandent de la complaisance. » (*Lett.*, III, 3.)

7° Avec un comparatif pris dans le sens d'un superlatif:

« Ses judicieuses réflexions sur les endroits plus illustres du livre » italien. » (Lettre à Chapelain, V, 12.)

et quelquefois, avec un adjectif au superlatif, lorsqu'il est placé après le substantif:

« Souvenez-vous que nous parlons dans notre confidence plus » étroite. » (I, 243.)

L'article et les noms propres.

A. Avec les *noms géographiques*, Balzac supprime très souvent l'article:

« Envoyé de Languedoc »(II, 232); — « né en Canada » (II, 311); — « une armée au deça de Loire » (I, 499); — « né sur le bord de Seine » (I, 532); — « la liberté de France » (*Lettres*, II, 17); — « le » paquet que je vous ai envoyé pour Suède » (*Lettres*, XXVI, 12) ; « Le rivage de Charente... le cygne de Seine » (Lettre à Chapelain, VI, 30); — « au bord de Loire » (*Lett.*, VII, 18); — « noyer vos en- » nuis dans le vin de Rhin » (*Lettres*, XI, 5); — « le vent de Nord » (II, 63).

Par contre, Balzac écrit: « Il ne vient pas une pistole » en *l*'Europe, qui ne coûte la vie d'un Indien (Prince VIII) ».

B. *Avec les noms de personnes*, Balzac suit l'usage actuel, sauf de très rares exceptions: « le discours *du* Socrate (I, 902, 903) ».

Répétition de l'article.

On trouve des exemples où l'article n'est pas répété avec des substantifs unis par *et*.

« Le pour et contre sont venus au monde avec le tien et le mien. » (I, 469.)

surtout quand les deux noms sont qualifiés par un même adjectif:

« Je prends part à tous les bons et mauvais succès d'une famille » qui doit rester chère à la France. » (I, 750.)

LA REPRÉSENTATION

Représentation simple.

Il s'agit ici évidemment de la représentation à la troisième personne, qui se fait à l'aide des personnels *il, elle, le, la, lui, eux, elles,* etc... Rien de particulier à remarquer à ce sujet dans la langue de Balzac, sauf peut être ce qui concerne les adverbiaux *en* et *y.*

En et y.

On sait que *en* était primitivement un adverbe de lieu et que, par ses origines, il représentait essentiellement la 3ᵉ personne (cf. Brunot, *la Pensée et la langue,* p. 175). Néanmoins, *en* a tendu à s'employer comme représentant de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personnes. Cet usage se rencontre très fréquemment dans Balzac :

« Il me parle de vous comme je veux qu'on en parle. » (Lettre à Chapelain, V, 23.)

« ... Vous ne puissiez vous passer de voi; il me suffit, Monsieur, » que vous vous *en* souveniez... » (*Œuvres,* I, 143.)

« Je meurs d'envie de me réunir à vous, afin de ne m'en séparer » jamais. » (*Œuvres,* I, 236.)

Le sens de *en* s'étant extrêmement affaibli au fur et à mesure que ce mot gagnait en extension, il en résulta que bientôt on l'ajouta, ou qu'on le retrancha à peu près indifféremment, sans que le sens fût changé. Balzac le retranche très souvent :

« Elle a des pensées moins tristes et moins funestes qu'elle n'a» vait. » (Edit. Moreau, I, 362.)

« Je prie Dieu, Monseigneur, qu'il ne soit rien de tout ce que je » viens de dire. » (*Lettres,* II, 16.)

« Je ne suis pas si présomptueux que je croie d'être venu là. » (Ibid., III, 8.)

« J'ai plus d'estime et de passion pour vous qu'il n'avait pour » T. Live. » (Lettre à Chapelain, VI, 30.)

Quant à *y*, le sens local primitif s'étant de bonne heure effacé, on le trouve fréquemment dans Balzac, dans son rôle de pronom, remplaçant les pronoms de la 1re, 2e, 3e personne.

« En assez grande considération auprès de vous, pour y rendre » de bons offices à quelqu'un... » (*Lettres*, VI, 11.)

Il et *le, neutres.*

Certains nominaux comme *ceci, cela, rien,* pouvaient être, en a. f. représentés par une forme neutre comme eux et qui avait le même sens, la forme *il*, qui n'est pas du reste un neutre originel, mais le *il* du masculin . On trouve encore chez Balzac, des traces de cet ancien usage :

« De trouver tant d'ornements, *il* ne se peut, sans avoir le trésor » des paroles. » (*Lettres*, IX, 7.) (Cf. Vaugelas, *Rem.*, II, 43.)
« Il n'y a rien qui ne me soit supportable, pourvu qu'*il* vienne » de vous. » (*Lettres*, III, 19.)
« *Il* n'est donc pas de merveille, monsieur, qu'un prince ne s'en » souvienne pas. » (*Dissert. crit.*, III.)

Le représente aussi fréquemment un neutre, mais il est à remarquer que dans ce cas, Balzac le supprime assez souvent, surtout après le verbe auxiliaire *faire :*

« Si Dieu ne me chassait, comme il (le) fait de cette vie. » (*Œuvres*, I, 12.)
« Quand la paix ne cultiverait pas les déserts comme elle fait. » (I, 48.)
« Je suis pourtant assuré qu'il ne vous honore pas plus que je » fais. » (I, 1055.)
etc... cf. multiples exemples cités par Leest, p. 27.

Représentation conjonctive.

La forme *dont* est restée longtemps confondue avec *d'où*. L'identité phonétique entre les deux formes était complète

(cf. Brunot, P. et L., p. 180). Au début du XVII[e] siècle, certains grammairiens ne les distinguaient pas encore et Vaugelas (*Rem.*, II, 31) posera la règle : on ne doit pas dire le lieu *dont* je viens. On trouve encore dans Balzac *dont* confondu avec *d'où :*

« La même bouche dont il sort des blasphèmes. » (*Œuvr.*, I, 111.)

Que, ligature.

Le *que* invariable formait une ligature extrêmement commode et on le trouve très anciennement. Balzac use assez souvent de cet archaïsme, en particulier pour les compléments de manière, dans des phrases où *que* remplace le relatif précédé d'une préposition et se rapportant à un nom de choses.

« Faire voir mes pensées en la simplicité qu'elles naissent. » (*Lettres*, I, 8.)

« Des marques conservées par les moyens qu'elles ont été ac- » quises. » (*Prince*, XXX.)

Emploi des différents conjonctifs.

Qui, précédé d'une préposition ne peut s'employer dans la syntaxe moderne que pour représenter des personnes, mais en a. f. il pouvait représenter des choses. On trouve chez Balzac des traces de cet ancien usage :

« Ce sont les nouvelles pour qui je n'ai pas perdu toute ma cu- » riosité. » (*Lettres*, V, 5.)

« Il y a certaines choses à qui le temps ne fait point de mal. » (*Dissert. chrét.*, I.)

« Si ce n'est que le plaisir pour qui les arts travaillent sans » cesse. » (*Œuvres*, I, 37.)

« Il n'y a point accident contre qui vous avez besoin de toute » votre vertu. » (*Œuvres*, I, 47.)

« Nous avons fait cette belle paix à qui tant de mères demandent » leurs maris. » (Ibid., I, 43.)

(Exemples très nombreux cités par Leest, p. 31.)

Dont est souvent remplacé chez Balzac par *duquel, de laquelle* (1).

---

(1) Tournure employée encore par Vaugelas : « Bélus, duquel on montre » encore le palais. » Q. C. V. 1.

« Les vérités desquelles nos ennemis mêmes sont les témoins. » (*Dissert. chrét.*, XVI.)

« De ce mot duquel vous sçavez que Dieu se contente. » (*Œuvres*, I, 10.)

« Il faut donc que je vous serve de matière, de laquelle vous » fassiez un homme de bien... » (*Œuvres*, I, 21.)

Parfois, Balzac, au lieu de *dont* et de *duquel*, emploie la tournure *de qui*.

« Réconciliez-vous avec les beaux esprits, de *qui* je serois marry » que vous vous séparassiez pour l'amour de moy. » (*Œuv.*, I, 29, 170.)

« C'estoit une connaissance... *de qui* les seuls Romains ont sceu » le vray et légitime usage. » (*Œuvres*, II, 434.)

« Pour les autres barbares *de qui* je parle. » (*Prince*, éd. Moreau, p. 160.)

Représentation avec rapport d'appartenance.

On sait que les fonctions des représentants possessifs se sont différenciées très lentement de celles des adjectifs correspondants. En a. f. elles se confondaient, et il reste chez Balzac des traces de cet état de choses : « Vos contente» ments sont *miens*. » (*Œuvres*, VI, 39.)

C'était l'article qui caractérisait les représentants.

« ... sans qu'il me vienne d'autres pensées que les *miennes ordi-* » *naires*. » (I, 139.)

« De mauvais petits proverbes qui ne valent pas les *vôtres vul-* » *gaires*. » (II, 555.)

« Vous avez icy le jugement d'autruy et le *mien particulier* sur » le subject de Montaigne. » (II, 662.)

On rencontre aussi chez Balzac les formes de représentants employées comme adjectifs épithètes :

« ... si les souverains et les peuples n'estoient intéressez en *la* » *vostre* douleur. » (Lett. Ch., 452. Cité par Leest, p. 29.)

Représentation avec démonstration.

Il faut noter la survivance, dans la langue de Balzac, de la forme *cestui* qu'il emploie très fréquemment :

« Les moutons de ce pays-là sont plus mauvais que les loups de » cestuy-ci. » (*Lettres*, VI, 24.)

et de la forme féminine *cette-ci* :

« Je renonce de bon cœur aux choses du monde, à la réserve de » cette-ci. » (*Lettres*, VIII, 7.)

« *Cette-ci* est une lumière descendue du ciel (la Bible) et celui-là » (l'Alcoran) une vapeur sortie de l'abîme. » (*Diss. chrét.*, VIII.)

« Ce n'est pas le lieu où j'ai résolu d'en parler et *cestuy-ci* est de » trop peu d'étendue pour... » (I, 6.)

Exemples de *cettuy-ci* (I, 223, 240, 253, 519, 636; II, 119, 503, 525.) *cette-ci:* « Quoy qu'il arrive de cette-ci, je ne m'en mets point en » peine. » (I, 31, 76, 630, 638, 674; II, 16, 515.)

Très fréquemment on trouve dans Balzac *celui-ci* et *celui-là* suivis d'un relatif.

« La Providence n'est jamais si hautement occupée que quand » il faut choisir *celui-là qui* doit user bien ou mal. » (*Œuvres*, I, 52; *Lettres*, XII.)

« Cette nymphe aussi belle pour le moins que *celle-ci qui* appelle » Jason sur le bord de la rivière. » (*Dissert. crit.*, XXIV.)

« Ne connaissons-nous pas *ceux-là qui* mêlent Dieu parmi toutes » leurs passions. » (*Prince*, VIII.)

Vaugelas (I, 446) posera la règle actuelle interdisant de faire suivre *celui-ci* du relatif.

Ce, ça.

Le développement des formes avec addition d'enclitiques ceci, cela, a changé le rôle de *ce* mais ne l'a point fait disparaître. On ne l'a plus employé comme objet, sauf dans des locutions dont on trouve des exemples chez Balzac.

« En ce faisant, ils obtiendront pardon général de toutes leurs » fautes. » (*Prince*, XXVII.)

Mais on l'emploie encore, au début du XVII[e] siècle comme sujet, à la place du neutre *il* dans des phrases de ce genre, familières à Balzac :

« Quoique que c'en soit, si vous ne m'aimiez... je craindrais. » (*Lett.*, VI, 16.)

(Vaugelas, I, 438, sans condamner quoique *c'en* soit, préfère quoiqu'*il* en soit)

« Il ne croit pas que *c'en* doive être les actions. » (*Prince*, éd. Moreau, p. 67.)

« *Ç'a* toujours été pourtant une commune opinion. » (Ibid., p. 7.)

« *Ç'a* plustost esté par impétuosité que par raison. » (Ibid., p. 127.)

Représentation par distributifs.

Rien à remarquer, à ce sujet, dans l'emploi que fait Balzac de *chacun, l'un, l'autre*, etc...

Il faut noter cependant que dans la locution « *les uns, les autres* », Balzac substitue souvent la forme *ce* à l'article défini :

« *Ces* uns et *ces* autres estant dans leur ville. » (*Diss. chrét.*, XII.)

Représentants suivis de déterminations.

La représentation se fait aussi souvent, dans la langue de Balzac, par un ancien représentant démonstratif, diminué de valeur, le simple *celui*, suivi d'une détermination très variée de forme.

« Un état plus calme vous rend communicable à *ceux de* » *dehors*. » (Lettres, VII, 3.)

« Ils se moquent même de *ceux de la Terre Sainte*. » (*Œuvres*, II, 162.)

« *Ceux de Tarragone* luy ayant basti un temple. » (Ibid., II, 497.)

« Si les intentions de *ceux de La Rochelle* sont bonnes. » (Ibid., II, 168.)

Ce, neutre.

On trouvait parfois *ce* neutre devant un conjonctif, dans l'a. f.; mais il était très fréquent de l'omettre, suivant la tradition latine. Balzac écrit encore *que c'est*, pour ce que c'est.

« Je ne sçais *que c'est* de flatter personne. » (*Lettres*, I, 3.)

RAPPORTS
ENTRE REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTÉS

Les équivoques.

Un des meilleurs moyens pour parvenir à la clarté est le rapprochement du représentant et du représenté. L'a. f. était très hardi dans ces séparations si dangereuses pour le style. Malherbe, qui blâme le relatif éloigné de son antécédent, tombe souvent dans cette faute jusqu'en 1609. Vaugelas en fera la remarque (II, 401) plus tard, mais beaucoup d'écrivains classiques le commettent encore. Balzac, qui porte au plus haut point le souci de la clarté, évite le plus souvent ces équivoques. On en trouve cependant chez lui quelques exemples :

« Les visions sortent en foule de son imagination troublée *qui* luy » reviennent après au devant, comme des monstrse estrangers ou » inconnus... » (*Prince*, éd. Mor., p. 42.)

Représentation superflue.

La phrase de Balzac contient parfois des représentants plus ou moins inutiles, vieux souvenir du temps où la phrase française était peu organisée :

« La République estant juge et non complice du citoyen, *elle* » n'est pas obligée de garantir ce qu'elle condamne... » (*Relat. à Ménandre*, éd. Mor., I, 392.)

« La France ayant toujours esté... la plus importante pièce de la » chrétienté, *elle* donnera toujours le premier mouvement aux » affaires générales. » (*Œuvres*, II, 502.)

Double représentation.

La représentaion simple ne peut pas se cumuler avec la conjonctive; *dont* et *en* ne vont pas ensemble. Cet abus qui

se trouve souvent au XVIIe siècle, se rencontre parfois chez Balzac :

« Proposer deux choses... *dont* il y *en* a une absolument fausse. » (*Dissert. crit.*, III.)

Représentation défectueuse.

Balzac se passe quelquefois d'un représentant personnel devant un *qui* destiné à reprendre des noms ou des nominaux :

« Elle croit son miroir et me croit aussi, *qui sommes* beaucoup » plus fidèles que vous... » (*Lett.*, IX, 7.)

« Il est bien loin de là, *qui* s'emporte dans les nues. » (*Dissert. chrét.*, VII.)

« Pour vous, Monsieur, vous n'en feriez pas de même, *qui* estes » capable de tout... » (Lettre à Chap., VI, 6.)

La représentation et la période.

L'emploi des ligatures conjonctives a donné, en a. f. des constructions embrouillées et particulièrement lourdes, dont les exemples sont encore très nombreux chez les classiques du XVIIe siècle. Bien que la prose de Balzac marque un très grand progrès, pour la clarté de la période, on y rencontre cependant des constructions dont la lourdeur rappelle encore la gaucherie des siècles précédents. On peut ramener ces périodes « *relatives* » aux types suivants :

a) Avec une construction participiale :

« Jusqu'à ce qu'il lui fût permis d'aller à Tolède, où avait esté » enterré son maître, le tombeau duquel ayant esté ouvert, il luy » mit les clefs de la place entre les mains. » (*Prince*, éd. Mor., p. 167.)

b) Avec une proposition infinitive :

« Le plus haut lieu du monde est celui-là seul où, pour arriver » plus aisément, il faut estre boîteux et aller le petit pas. » (*Lett.*, II, 14.)

c) Dans les propositions amenées par *si* :

« Je me réserve cette petite partie à laquelle, si votre modestie

» pensait toucher, pour en ôter quelque chose, j'arrête déjà l'im-
» pression. » (Lettre à Chap., II, 8.)

« Mon dessein était d'entretenir mon ami... devant lequel, si je
» fais des fautes, je suis assuré de l'impunité. » (*Lett.*, VI, 18.)

« C'est une faveur que je pouvais souhaiter sans présomption et
» que je ne sais encore si j'ai reçue ou si j'ai songée. » (*Lett.*, I, 2.)

La période par incises relatives.

En ce qui concerne l'harmonie de la phrase, il faut noter ici l'utilisation fréquente, par Balzac, des phrases relatives, et les progrès accomplis sur ce point par la phrase française. Vaugelas (*Rem.*, I, 166) s'en prend aux longues périodes qui recommencent au moment où on les croyait terminées ; elles reprenaient par un *qui* et l'auteur mettait un point avant le *qui*. Ce subterfuge naïf ne faisait que changer par la ponctuation la forme extérieure de la phrase, et non point la phrase elle-même.

Le procédé de Balzac est tout à fait différent. Très souvent un membre d'une période, que ce soit à la *protase* ou à *l'apodose*, est partagé en petites incises de même valeur grammaticale, introduites par des *qui*, représentant très logiquement une même personne ou une même chose. Ce procédé d'art rappelle celui que nous avons déjà signalé à propos des synonymes. C'est toujours le même souci des « touches » successives, avec gradation, des juxtapositions en marche et en progrès vers l'effet de la formule finale, qui doit clore la période à l'apodose.

Voici d'abord l'ébauche du procédé :

« ... Ces hommes *qui* luttaient avec les anges; *qui* savaient qu'ils
» devaient être les ancêtres du souverain du monde; *qui* estoient
» les amis, les hostes et les familiers de Dieu... » (*Prince*, ch. XXIV.)

« Ce sont ces spectres hideux *qui* forcent les avenues de son isle,
» *qui* assiègent son palais, *qui* volent autour de son lit et de sa
» chaire, *qui* luy montrent leur sang et leurs plaies, *qui* luy repro-
» chent ses crimes et sa tyrannie. » (*Socrate*, éd. Mor., p. 64.)

« ... Une grande lettre *qui* délivre la Vérité opprimée; *qui* la
» venge des espions et des délateurs, *qui* efface les odes et les pané-
» gyriques de la flatterie. » (Ibid., p. 67.)

« ... le lien *qui* a résisté à la puissance des conquérants, *qui* a

» tenu bon contre César, *qui* est fermé à ceux à qui les portes des
» citadelles sont ouvertes, *qui* se conserve libre lorsque la tyrannie
» se déborde sur toute la terre. » (*Prince*, éd. Mor., p. 32.)

« Une nation présomptueuse et mutine *qui* défère si peu à l'au-
» thorité, *qui* demande toujours pourquoi cela est; *qui* est si impa-
» tiente de repos, si ennemie de la paix, si disposée aux choses
» nouvelles. » (*Socrate*, éd. Mor., p. 41.)

Voici le même procédé dans une période complète, et employé dans la protase, avant la proposition principale, et dans l'apodose après la proposition principale :

« Avec combien plus de raison le Roy à *qui* Dieu a donné le
» glaive, et *qui* seul a droit de vie et de mort [s'est-il servi de ce
» droit pour punir un tyran] *qui* opprimait ses vrais et légitimes
» sujets, *qui* était altéré du sang de ses princes, *qui* tenait captive
» toute sa cour, *qui* dévorait en espérance tout son royaume? »
(Prince ch. XVII.)

Très fréquemment encore, Balzac use du même type de phrase en juxtaposant au relatif le mot *voilà*. Quelquefois il souligne le mot *voilà* par une légère incise, comme « dis-je », pour servir de « *reposoir* ». Ex. :

« Le voilà *qui* n'est pas à demy essuyé de la sueur de la guerre;
» *qui* est encore couvert de la poussière d'Aunix; *qui* n'a pas achevé
» de rendre ses compliments au Reynes; [*le voilà, dis-je,*] *qui*, à
» bien dire n'est pas tout à fait venu de la Rochelle, *qu'il* sort de
» Paris pour aller mettre l'Italie en liberté. Le *voilà qui* presse la
» Fortune sans luy donner de relasche; *qui* ne laisse point languir
» sa prospérité; *qui* poursuit vivement les faveurs du ciel et force
» les affaires par son courage, qu'auparavant il avait lassées par sa
» patience. » (*Prince*, chap. XVIII.)

Enfin (toujours application du même procédé), avec des phrases introduites par *qui*, les incises d'un même membre d'une période peuvent devenir de plus en plus longs : c'est la période appelée *rhopalique* du mot grec signifiant massue, parce que cette arme devient de plus en plus grosse à mesure qu'on s'éloigne du petit bout.

« .. le lieu où les hommes mettent leurs femmes et leurs enfants...
» le lieu *qui*[1] a résisté à la puissance des conquérants, *qui*[2] a tenu
» bon contre César, *qui*[3] est fermé à ceux à qui les portes des cita-

» delles sont ouvertes, *qui*[4] se conserve libre lorsque la tyrannie se
» déborde sur toute la terre. » (*Prince*, IV.)

qui (1) ______ qui (2) ______ qui (3) ______ qui (4) ______

« Le successeur de Charles le Grand est en vie, *qui*[1] ne demande
» que leur consentement pour oster le joug de dessus la tête; *qui*[2]
» tend la main aux potentats qui sont tombés de leur throsne; *qui*[3]
» se sent offensé en quelque lieu qu'on offense la justice et porte
» ses soins et ses pensés partout où il y a des gens de bien qui
» souffrent et des faibles qui gémissent. » (*Prince*, ch. XXX.)

qui (1) ______ qui (2) ______ qui (3) ______

« Il y a une subtile et ingénieuse tristesse *qui*[1] a esté chercher la
» vérité jusque dans le ciel et jusqu'au fond des abymes; *qui*[2] a
» inventé les arts et les disciplines, *qui*[3] a formé toutes les statues
» de Phidias et produit tous les livres d'Aristote; *qui*[4] a porté César
» à usurper la liberté de son pays et Brutus à délivrer son pays de
» la puissance de César; *qui*[5], en un mot, est la belle maladie de
» l'âme et le plus commun tempérament des héros, des saints et des
» autres hommes extraordinaires... » (*Prince*, ch. XXVI.)

qui (1) ______ qui (2) ______ qui (3) ______ qui (4) ______ qui, en un mot... (5) ______

« Il était raisonnable de demander plus d'une fois au ciel un si
» nécessaire Réformateur,, *qui* par une adresse pleine de force a
» détourné les affaires du mauvais cours qu'elles avaient pris, et
» vaincu la longue accoustumance que nous avions au désordre ;
» *qui* a porté l'authorité royale jusques où elle peut aller sans
» tyrannie ; *qui* a puni et récompensé avec le choix et la discrétion
» requise, pour ne tomber ny dans la cruauté, ny dans la faiblesse ;
» *qui* a apporté la discipline à la guerre, et le secret au Conseil ;
» *qui* a remis nostre foy en bonne odeur parmy les nations étran-
» gères, et fait que ceux qui résisteroient à nos forces, se rendent
» souvent à sa preud'hommie, *qui* a changé les petites finesses
» dont nous nous servions pour attraper des inférieurs et des
» subjets en ses grandes et courageuses maximes qui donnent la
» loi aux Roys et aux Républiques ; *qui* finalement (ce que mon
» intérest particulier me rend plus considérable que tout le reste)

» vient d'achever sur le bord de l'Océan un ouvrage dont la seule
» figure et la seule proposition nous faisait peur, et a sceu prendre
» ses mesures si justes et le temps si propre au dessein qu'il médi-
» tait, que plus tost ou plus tard l'exécution n'en eust pas esté
» possible. (*Le Prince.*)

(7 incises à la suite, en ordre rhopalique).

L'ACTION NOMMÉE

Un des objets du langage est d'exprimer les actions et les états et, pour atteindre ce but, le langage se sert de noms, de verbes, de locutions verbales. Nous étudierons d'abord dans la prose de Balzac les noms d'action.

Noms d'action.

Ces noms d'action sont le plus souvent héréditaires, mais Balzac les emprunte quelquefois : rarement aux langues étrangères (nous avons vu sa répugnance dans cet ordre d'idées, au chapitre des noms communs). S'il lui arrive de risquer le mot *réussite* (1), tiré de l'italien, c'est en ajoutant ce correctif : « voyez qu'il m'a échappé une fraze italien- » ne » (*Lett.*, I, 465). Et lorsque Balzac emploie ce mot, vers 1622, c'est pour railler les Français qui affectent l'italianisme. (Cf. *Lettres*, I, p. 13.)

Assez souvent, Balzac tire les noms d'action du latin, et les emploie dans un sens qui est très voisin de leur étymologie. (Cf. le chapitre des latinismes.)

Par exemple le mot *oblation*, dans le sens d'offrande :

« Il n'a que faire de la multitude de leurs *oblations*. » (*Prince*. ed. Mor. p. 56.)

le mot *élection* dont Balzac fait un si fréquent usage, dans le sens de « faire choix de quelqu'un ou de quelque chose ».

« Je ne crois pas qu'il suive le mal par *élection*. » (*Prince*. ed. Mor. p. 24.)

---

(1) Cf. encore (*Œuvres*, I, 14) « il ne peut pas qu'il ne fasse bonne réussite ».

« Il était toujours réduit à une déplorable *élection*. » (*Ibid.* p. 88.)

« Ces qualités ne dépendent pas plus de nostre *élection* que la » santé et la belle taille... » (*Aristippe.* ed. Mor. p. 243.)

« Le désir que nous avons que le monde croye que toutes nos » *eslections* sont bonnes. » (*Ibid.* 251.)

« Par le moyen de la naissance ou par l'*élection* des peuples. » (*Ibid.* p. 259.)

le mot *aliénation :*

« Ce n'estait plus amour ny constance, c'estait une *aliénation* » de sens. » (*Socrate* ed. Mor. p. 29.)

le mot *opération :*

« Ce juste degré de chaleur que les chymiques cherchent en » l'*opération* de leur secret. » (*Prince* ed. Mor. p. 91.)

« Il n'est pas pourtant vray que la personne qui exécute les » entreprises glorieuses produise une *opération* moins relevée que » celle qui seulement les conseille. » (*Aristippe.* ed. Mor. p. 172.)

le mot *révérence :*

« Par la seule *révérence* de la coutume. » (*Prince.* ed. Mor. p. 108.)

etc...

Adaptation d'autres vocables.

Balzac emploie aussi comme noms d'action des mots qui sont d'anciens participes passés :

le mot *conduite* = la façon de conduire.

« Si vous prenez garde à la *conduite* de mon discours. » (*Œuvres,* I, 327. Lett. à Richelieu.)

le mot *remise* = le fait de remettre une chose à plus tard :

« Les *remises* sont très dangereuses en telles affaires. » (*Œuvres.* I. 343.)

le mot *entrée* = le fait d'entrer :

« L'*entrée* de sa charge. » (*Aristippe.* ed. Mor. p. 239.)

le mot *mépris* = le fait de mépriser.

« La bonne opinion de soy-même accompagnée du *mépris* d'au- » truy. » (*Ibid.* p. 182.)

etc., etc...

L'infinitif substantivé est également très usité par Balzac comme nom d'action:

« Le *moins témoigner* de ressentiment de toutes ces petites inju- » res, c'est la meilleure et la plus courte voye de les repousser... » (*Œuvres*. I. 389.)

surtout le verbe être (1) :

« Il considère les choses en la pureté de leur *être*. » (*Prince*. ed. Mor. p. 150.)

Formation des noms d'action.

On trouve en abondance, dans la langue de Balzac, des noms d'action formés sur le thème verbal lui-même d'où est tiré ce nom :

la *rencontre :*

« Ce sont des incommodités de Paris que j'appréhende beaucoup » plus que les crottes, ni que *la rencontre* des charrettes... » (*Œuvres*. I. 296.)

la *montre :*

« Vostre présent a de la solidité et de l'esclat. Sa seule *montre* » réfute la modestie avec laquelle vous en parlez. » (*Œuvres* I. 304.)

« Le présent que j'ai reçeu n'est point une vaine *montre* de ma- » gnificence. » (*Œuvres*, I, 355.)

Presse: « Il y avait de la *presse,* à se faire déchirer. » (*Socrate*. ed. Mor. p. 29.)

« Il y aura de la *presse* à se rendre au Roy. » (*Prince*. ed. Mor. p. 22.)

rapport: « Il n'a que faire de nostre *rapport* pour estre instruit » de l'état des choses inférieures. » (*Ibid.* p. 49.)

attache: « Je vois qu'il y a de l'*attache*. » (Ibid. p. 72.)

recherche: « Il pouvait y avoir de l'intempérance en la *recherche* » des belles *choses*. » (*Prince* ed. Mor. p. 71.)

demande: « En la *demande* de la préture. » (*Aristippe* ed. Mor. p. 18.)

trafic: « Leur entremise à conduire ce sale *trafic*... » (*Ibid.* p. 215.)

» Des hommes ambitieux ont été capables d'un pareil » *trafic*. » (*Ibid.* p. 218.)

---

(1) On a reproché à Balzac l'expression cicéronienne de « *en l'estre des choses* », traduisant *in natura rerum*. Cf. *Phyllarque à Ariste*, II, 31 : « Je » n'enviais point la gloire de Balzac et ne pensais pas seulement s'il estoit » en l'*estre des choses*. » Balzac a très souvent employé cette locution (cf. ex. cités par Roy, I, 54).

Enfin on trouve dans Balzac des noms d'action formés par addition de *suffixes* dont les principaux sont les suffixes: *age, tion, ance, ment, erie, ure...*

age :

passage : « Quelque chose qui va chatouiller l'esprit par le *passage* des sens. » (*Socrate.* ed. Mor. p. 63.)

tion :

participation: « Défendre à tous les estrangers... la *participation* » de leurs mystères. » (*Prince* ed. Mor. p. 160.)
dissipation: «Le corps s'est trouvé entier dans la *dissipation* de ses » membres. » (*Socrate.* ed. Mor. p. 160.)
sujétion: « La santé s'échappe de la *sujétion* des lois. » (*Ibid.* p.96.)
méditation: « Ce sont des images ou des *méditations* de la guerre. » (*Prince.* ed. Mor. p. 64.)
réformation: « Le bien public et la *réformation* de l'Etat. » (*Ib.* p. 133.)
impression: « Jamais esprit ne reçut de plus vives et de plus » violentes *impressions* de la vérité. » (*Ib.* p. 40.)
concession: « Par la *concession* de ces deux grandes vérités, ils ont renoncé à la liberté de leur esprit. » (*Socrate* ed. Mor. p. 116.)

Avec ce suffixe est également formé le nom *vénération* qui a fait l'objet d'un long commentaire de Balzac, dans une de ses lettres à son cousin M. de la Nauve (1).

ance.

répugnance: « Des difficultés qui ne peuvent être surmontées à » cause de la *répugnance* du sujet et non pas par le défaut » de l'entrepreneur. » (*Œuvres.* I. 326.)
créance: « Mon dessein n'est pas de gagner de la *créance* au men» songe. » (*Prince.* ed Mor. p. 33.)

---

(1) *Œuvres,* I, 176. « ... Je ne vous saurois souffrir un si grand mot. » N'avez-vous point peur que j'exerce contre vous mon office de gram» mairien ? Une telle impropriété n'est pas excusable, si ce n'est que vous » ayez eu visée à cet ancien vers « *res est sacra miser,* etc...» ou à ce ga» lant homme des *Controverses* de Senèque, qui, durant la vie de l'ora» teur Cestius, mais sur le déclin de son esprit, disait qu'il en révérait » les cendres et jurait par son ombre et par sa mémoire. Il me suffira » que vous me traitiez de cette façon et que M. votre Président et vous » disiez quelquefois en me plaignant : il eust esté bien plus loin qu'il » n'a fait, s'il eust rencontré moins d'embuscades sur son chemin. » (Lettre à M. de la Nauve, 16 février 1624.)

« Des choses qui paraissaient aux autres de si dure et si » difficile *créance.* » (*Ibid.* p. 125.)

« Le plus ancien des philosophes ayant proposé comme » une *créance* générale. » (*Ibid.* p. 131.)

« Notre commune *créance* n'est pas mal fondée. » (*Œuvres.* I. 345.)

« Rendre compte de ma *créance* par le menu. » (*Socrate.* ed. Mor. p. 96.)

mescréance: « Voir au milieu de la mort une froide et tranquille » *mescréance.* » (*Ibid.* p. 96.)

extravagance: « Les accès de cette maladie ne sont pas sans beau» coup d'*extravagance.* » (*Prince.* ed. Mor. p. 43.)

« Une innocente *extravagance,* des *extravagances* bien » intentionnées. » (*Socrate.* M. p. 36.)

oubliance: « L'art d'*oubliance.* » (*Lettres* III. 2.)

intolérance: un des mots composés avec la particule *in,* comme indisputable, insoutenable, qui soulevèrent beaucoup de discussions (1).

accoutumance: « La longue *accoutumance* que nous avions au » désordre. » (*Prince.* M. p. 89.)

défaillance: « Il désire quelquefois la *défaillance* et la privation » de tout cela. » (*Socrate.* M. p. 49.)

ment.

recouvrement : « La joie que j'ay du *recouvrement* de votre santé. » (*Œuvres.* I. 347.)

« Le *recouvrement* de leur liberté. — le *recouvrement* et » la conservation de leur couronne... » (*Prince.* M. 173, 175.)

« Après le *recouvrement* des choses perdues. » (*Ibid.* p. 179.)

violement: « Les *violements,* les sacrilèges et autres mauvaises » suites des mauvaises guerres. » (*Prince.* M. 183.)

reculement: « Il n'est inquiété que du *reculement* de ses affaires. » (*Ibid.* p. 93.)

entretènement: « L'*entretènement* de ses plaisirs ne coûte rien à » personne. » (Ib. p. 100.)

retardement: « Je n'ai pu deviner le *retardement* de votre voyage. » (*Œuvres.* I. 352.)

« Leur impatience ne pouvant souffrir de *retardement.* » (*Aristippe.* M. p. 180.)

ébauchement: « Depuis le premier trait de l'*ébauchement* d'un si » grand dessein. » (*Socrate.* M. p. 20.)

empêchement: « Les tomes qui viennent d'Espagne par charroi, » qui sont les fardeaux et les *empêchements* des biblio» thèques. » (*Ib.* p. 35.)

(1) Cf. Bouhours (*Ar. et Eug.*, 1671, 139).

tempérament: « Votre absence est le perpétuel *tempérament* de ma » joie. » (*Œuvres*, I. 345.)

erie.

piperie: « Voilà une petite monstre de ce grand commerce de » *piperie*... — des maximes de *piperie*... — la *piperie* de » leur ennemi. » (*Aristippe*. M. p. 222, 223, 227.)

brouillerie (1): « Qui est-ce qui pourra songer à de nouvelles » *brouilleries ?* » (*Prince*. M. 21.)

« Le moindre présage de *brouillerie*. » (*Ib*. p. 95.)

« Ce n'a été que *brouillerie* et que tumulte. » (*Ib*. p. 133.)

« Quand il y aura ou un fils ou un frère de roy qu'on » voudra porter dans les *brouilleries*. » (*Aristippe*. M. p. 267.)

ure.

structure : « Diocletien en consuma une multitude infinie à la » *structure* de certaines étuves. » (*Socrate*. M. p. 32.)

dorure: « On leur fait accroire que la fondation d'un couvent ou la » *dorure* d'une chapelle les dispense de toutes les obliga- » tions du christianisme. » (*Prince*. M. p. 49.)

Remplacement des noms d'action.

Malgré la richesse de ces procédés et le grand nombre des noms d'action qu'il emploie, Balzac use très fréquemment d'une tournure familière à l'époque classique, et qui consiste, à l'imitation du latin, à remplacer le nom abstrait suivi de son complément par un participe passé rapporté à ce complément. Les exemples de cette construction abondent dans l'œuvre de Balzac.

« La seule présence de Léon désarmé arresta le fléau de Dieu. » (*Prince* M. p. 173.)

« Il ne lui restait plus d'espérance qu'au Capitole assiégé et en » Camille banny. » (*Ibid*. p. 179.)

« Ils n'oublient pas la profanation des temples, les lois humaines et divines violées. » (*Aristippe*. M. p. 215.)

---

(1) Le suffixe en *erie* paraît avoir été d'un usage fréquent dans le monde des Précieux. Sorel s'exprime ainsi à propos du mot *brouillerie* : « ... pour » plaisanterie, on le trouve fort commun. *Preuderie* et *brusquerie* sont » des mots barbares pour signifier la preud'hommie et l'humeur brusque. » Je m'étonne qu'on n'y ait pas joint *quitterie* pour signifier l'accident » qui arrive de deux amants qui se quittent. C'est un mot des Précieuses » qui vaut encore moins que les précédents. » (SOREL. *Conn. des bons livres*, p. 440.)

LES VERBES

Bien qu'on puisse exprimer l'action avec ses circonstances de temps et ses nuances particulières dans des noms, le verbe demeure le moyen le plus général d'expression de l'action et mérite une attention toute particulière dans la langue de Balzac.

Nous ne répéterons pas ce qui a déjà été dit, à propos des noms, sur le purisme de Balzac et les exigences de son époque en matière de vocabulaire. Le triage des noms héréditairs s'opère, bien entendu, sur les verbes comme sur les noms. On trouve dans la langue de Balzac infiniment peu de verbes empruntés soit aux dialectes (1), soit aux langues étrangères : autant dire qu'il n'y en a pas.

La plupart des verbes employés par Balzac sont donc héréditaires ; mais il convient cependant d'en retenir un certain nombre qui donnent lieu à des observations particulières.

les latinismes.

Nous appellerons ainsi les verbes que Balzac emploie dans un sens très rapproché de leur étymologie latine et qui sont pour ainsi dire la transposition directe et savante du vocable latin (2).

---

(1) C'est ainsi que Balzac corrige dans ses diverses éditions la forme *tesmoigner* en *témoigner* pour n'être pas accusé de gasconisme.

(2) Cf., à ce propos, la remarque de Meillet (*les langues de l'Europe nouvelle*, 1918, p. 208) « Un Français qui ne sait pas le latin est hors » d'état de comprendre les rapports que soutiennent les mots français » entre eux. On peut parler, entendre, écrire le français sans savoir un » mot de latin; mais on ne peut se rendre compte des rapports des mots » entre eux, si l'on n'est pas latiniste... »

impétrer (demander, obtenir): « Sa dévotion qui, en agissant et en » travaillant *impètre* du Dieu des armées, des victoires » pleines de merveilles. » (*Prince.* M. 51.)

noter (flétrir): « Il les *note* de quelque sorte d'infamie. » (*Ibid.* 157.)

rendre (une lettre), au sens de remettre: « Celui qui vous *rendra* » cette lettre. » (*Œuvres.* I. 344.)

Aussi: « *Rendre* une réponse. » (Ibid.)

commettre (confier): « La puissance de condamner, quels Princes » ont *commise* à autruy. » (*Prince.* M. 95.)

divertir (détourner ailleurs): « L'argent qui se tire de son royaume » pour équiper des vaisseaux n'est point *diverti* ailleurs. » (*Prince.* M. p. 100.)

révérer (respecter, craindre): « Faire *révérer* ses armes par les » vaincus. » (*Avis prononcé.* ed. M. p. 263.)

déférer (dénoncer): « Il *défère* son ennemi en évitant le nom » odieux d'accusateur. » (*Arist.* M. p. 221.)

disputer (discuter): « Ils *disputent* aussi violemment pour le moin- » dre de leurs sentiments que pour la religion de leurs pè- » res. » (Ibid. p. 226.)

conférer (comparer): « ... pour le *conférer* avec les éditions im- » primées. » (*Socrate.* M. p. 57.)

servir (1) (être au service de): « Du temps que j'avais l'honneur de » *servir* le roy en sa conscience... » (*Socrate.* M. p. 39.)

s'expliquer (se déployer): « Les vérités closes et scellées qui ne se » décachèteront, qui ne *s'expliqueront* que dans le ciel. » (*Socrate,* M. 39.)

Les archaïsmes.

Malgré son mépris de l' « *antiquaille* » et son désir d'accommoder sa langue au goût du jour, comme nous l'avons constaté au chapitre des noms, Balzac emploie encore un certain nombre de verbes qu'on peut considérer comme des archaïsmes.

naviguer (2): « ... Un homme qui prend plaisir de *naviguer* dans » l'orage. » (*Œuvres.* I. 50.)

---

(1) Balzac se plaint que l'on emploie ce verbe dans un sens « inférieur ». Cf. « ... le Père que nous avons veu à la cour et qui, après en estre sorty, » avait accoustumé de parler de cette sorte : Du temps que j'avais l'hon- » neur de servir le Roy en sa conscience, pour dire, du temps que j'estois » Confesseur du roy. La phrase me semble bien délicate. En cette occa- » sion, le mot de servir *est inférieur à la chose qu'il signifie.* Il avilit la » noblesse de l'action et la dignité du ministère... » (*Socr. chrét.*, M., p. 89).

(2) Cf. Vaugelas. *Rem.* « Tous les gens de mer disent *naviguer*, mais à la

chiffler (pour siffler) : « La calomnie a eu le succès qu'elle méritait, » elle a esté *chifflée* où elle pensait estre applaudie. » (I. 1008.)

« Le peuple nous *chiffle* après nous avoir applaudi. » (II, 650.)

« Quand tout le monde me *chiffleroit*, il me suffit pour » ma parfaite satisfaction que vous m'ayez déjà applaudi. » (*Lett. ch.*, Tamizey, p. 533.)

Cependant, dans des œuvres postérieures, Balzac écrit *siffler*.

« *Siffler* des sottises à l'oreille. » (I, 431.)

« Pour *siffler* tout le reste de la France. » (I, 860.)

reboucher : « Il y a des âmes dont la dureté est invincible et contre » lesquelles *reboucheraient* les plus pathétiques périodes de » nos orateurs. » (*Socrate*, M., p. 25.)

caprioler : « Nous *capriolons* où il est difficile de cheminer. » (Ibid., p. 38.)

piper : « Si mes fausses perles et mes diamants contrefaits vous » ont quelquefois *pipé*, je ne pense pas que vous vous des- » trompiez à la nouvelle montre que je vous fais de ma » marchandise. » (*Œuvres*, I, 367.)

advouer : « Le public que vous voulez intéresser en ma conserva- » tion ne vous en *advouera* pas... » (*Œuvres*, I, 371.)

défaillir : « J'en suis enroué, les yeux me sont *défaillis*. » (*Prince*, M., p. 50.)

travailler, dans le sens de fatiguer, faire souffrir.

« Pour donner du repos aux provinces *travaillées*. » (*Prince*, M. 112.)

gaigner p. gagner : « La victoire qu'il avait *gaignée*. » (Ib., p. 70.)

opiner : « Il *opine* à la mort. » (*Aristippe*, M., 221.)

« Ce conseiller qui *opinait* à la mort. » (Ibid., p. 240.)

« Ecoutez Caton qui *opine* dans la cause de César. » Ibid., p. 232.)

résigner : « Ils n'ont pas voulu que le roy pût *résigner* le royaume. » (Ibid., p. 259.)

desseigner : « La politique *desseigne* plutôt qu'elle ne bastit. » (Ibid., p. 202.)

advenir : « Comme si les accidents devoient tous *advenir*. » (Ibid., p. 211.)

rebuter: « Ils ne *rebutent* jamais personne. » (Ibid., p. 219.)

» cour on dit *naviger*, et tous les bons auteurs l'écrivent ainsi. » Cette forme a d'ailleurs persisté jusque dans le XVIIIe siècle. On la trouve encore chez Montesquieu.

bailler: « Denys d'Alexandrie *bailla* ce titre de très saint à Valé-
» rien. » (*Œuvres*, I, 329.)
« Elle ne *baille* pas plus de peine que ces petits jeux qui
» divertissent sans travailler. » (*Prince*, M., p. 41.)
« Cinquante escus qu'ils ne veulent pas qu'on *baille.* »
(*Arist.*, M., p. 185.)

alléguer (au sens de citer) :
« L'excellent poète dont j'ai *allégué* les vers. » (*Socrate*, M., p. 65.)
« Le peu de respect que les ministres portent aux Pères
» en les *alléguant.* » (Ibid., p. 88.)
« C'est un ancien mot *allégué* par votre Cicéron. » (Ibid., 89.)

Sémantique verbale.

La langue de Balzac donne lieu également, à propos des verbes, à certaines remarques de sémantique qui ne sont pas sans intérêt : Le sens des verbes évolue comme celui des noms, et il est sujet à des modifications. A l'époque où écrivait Balzac, certains verbes, sans disparaître, sont remplacés par d'autres verbes dans leur sens primitif. D'autres étendent leur signification, d'autres la restreignent.

asseurer. Balzac emploie ce verbe dans le sens de rendre quelqu'un certain d'une chose :
« La doctrine du Christ nous *asseure* en termes formels que
» les choses visibles ont commencé... etc... (*Socr.*, M., p. 22.)

se dévouer (au sens latin) :
« Des gens qui se *dévouaient*, qui se précipitaient à la mort.»
(Ib., p. 30.)

trafiquer, dans un sens relevé qu'il a complètement perdu depuis :
« Il faut apprendre la langue du ciel où nous avons à *tra-*
» *fiquer.* » (Ib., p. 101.)

avouer (dans le sens de concéder) :
« En lui *advouant* une partie de ce qu'elle nous propose à
» croire. » (*Socrate*, M., p . 116.)

régaler (dans le sens moins trivial que le sens actuel) :
« Il *régala* Socrate du tableau de la Nativité de N.-S. »
(Ib., p. 118.)

Même remarque pour les deux verbes :

saouler : « Quand ils ont *saoulé* leurs brutales passions. » (*Prince*, M., p. 65.)
« Il suffisait de goûter à la philosophie, mais il ne fallait
» pas s'en *saouler.* » (Ibid., p. 71.)

abrutir : « Ce n'est pourtant pas mon dessein d'*abrutir* le monde et » d'esteindre une des lumières de la vie. » (Ib., p. 73.)

débiter, verbe dont Balzac fait un très fréquent usage, dans des sens divers assez éloignés du sens actuel :

« Quoy que je ne pense pas que, me mettant à si haut prix, » on me veuille prendre pour ce que vous me voulez *débi-* » *ter.* » (*Œuvres,* I, 373.)

« Ils veulent *débiter* pour éloquence une facilité de mal » parler. » (*Prince,* M., p. 75.)

« Nostre voisin, le délicat, voudrait que cette doctrine » eust esté *débitée* avec plus de grâce. » (*Socrate,* M., p. 24.)

« Saint-Jérôme n'eust pas *débité* cette histoire. » (Ibid., p. 85.)

« Le monde me fournit tout ce que je *débite.* » (Aristippe, M., p. 244.)

rire (dans le sens de sourire, d'être agréable, séduisant): « Il pour- » rait se prévaloir des occasions qui luy *rient.* » (Prince, M., p. 124.)

« Notre vallée *riait* à ses yeux. » (*Socrate,* M., p. 117.)

chocquer (dans le très fort de froisser): « Ce petit moyne qui ne » se fust jamais hasardé de *chocquer* le pape. » (ib., p. 114.)

réussir (avec addition de l'adverbe *mal*): « Ils *réussissent très mal* » en une profession qu'ils n'ont point apprise. » (*Arist.,* M., p. 183.)

pointiller: « Ne *pointillez* pas sur les formes et sur les paroles. » (Ibid., p. 236.)

débaucher (détourner de): « Le *débauchant* du service de son » maître. » (Ibid., p. 193.)

« *Débaucher* des légions. » (Ibid., p. 221.)

resver (se tromper): « Les spéculatifs *resvent* magnifiquement. » (Ibid., p. 202.)

« Il a fait avouer aux spéculatifs qu'ils avaient *resvé* » lorsqu'ils avaient voulu méditer. » (*Socrate,* M., p. 21.)

souldoyer (corrompre): « Epuiser ses coffres pour *souldoyer* les » armées de ses ennemies. » (*Arist.,* M., p. 215.)

décrier: « Ne pouvant pas blasmer la chose dans son principe, ils la *descrient* dans ses effets. » (*Arist.,* M., p. 216.)

Les néologismes.

Nous avons vu, au chapitre des noms, que les véritables créations de Balzac sont peu nombreuses, la vogue n'étant guère, sous l'influence de Malherbe, aux néologismes. On s'accorde néanmoins à lui attribuer la création du verbe *féliciter.* Le voici, dans ses *Lettres :*

« Je vous *félicite* d'avoir M. de Roncières pour gouverneur...
» Si le mot de *féliciter* n'est pas encore français, il le sera l'année
» qui vient (1643) et M. de Vaugelas (1) m'a promis de ne luy
» estre pas contraire, quand nous solliciterons sa réception. »
(*Œuvres*, I. 550.)

D'après la remarque de Vaugelas, Balzac n'aurait pas vraiment créé, mais mis à la mode ce verbe *féliciter*, très commun, déjà, dit-il, en plusieurs provinces de France.

De même il est un des premiers qui ait employé le verbe *particulariser* (2). Cf. « Il n'est point nécessaire de *particulariser* la chose. » (*Lett. choisies*, Tamisey, 644.)

Il faut noter que Balzac a contribué à assurer parfois le succès de certains verbes qu'il n'a pas créés, mais qui commençaient à être mis en usage, comme *régaler, apothéoser* (3). Vaugelas lui a vivement reproché d'avoir fait bon accueil à certaines nouveautés qui paraissaient peu viables à l'auteur des *Remarques*, par exemple aux verbes *brocher, barguigner, défalquer, tyranniser*, et l'on connaît les critiques de Bouhours au sujet des verbes acceptés et employés par Balzac, comme *édifier, délecter, desservir.*

Balzac est vraiment créateur de trois verbes formés avec les suffixes *eter* et *iser : castelveter, schiopiser, rabiniser.*

« Mais que Voiture emploie, s'il veut, mon papier à des Philip-
» pines et des Catilinaires, fust-ce même contre Cicéron ; qu'il
» s'en serve à chicaner toute l'antiquité grecque et latine, à

---

(1) Cf. VAUGELAS (*Rem.*) : « Depuis peu on se sert d'un mot, qui, aupa-
» ravant était tenu à la cour pour barbare, quoique très commun en plu-
» sieurs provinces de France, qui est *féliciter ;* mais aujourd'hui nos
» meilleurs écrivains en usent et tout le monde le dit, comme *féliciter*
» quelqu'un de... »

(2) C'est l'avis de Tamizey de Larroque qui fait observer que les exemples cités par Littré, de ce mot, sont postérieurs à la lettre de Balzac et empruntés à Scarron, dont le *Roman Comique* est de 1681, et à Pascal, *Provinciales* (1656).

(3) Même genre de formation que le verbe se *naturaliser* que Balzac emploie dans *le Socrate chrétien* : « des erreurs qui avaient pris racine » dans les esprits, qui s'étaient naturalisées avec eux. » (*Socr. chrét.*, éd. Mor., p. 20.)

» *castelveter* (1), à *schiopiser* ses meilleurs amis... » (*Mel. lust. Tamizey*, I. 711.)

« Est-il vrai que Madame de Guémené se mesle de *rabiniser* et » qu'elle étudie le *Talmud*, au lieu de dire ses heures. » (*Œuvres*, I. 859.)

Le verbe *ériger* que Balzac avait risqué dans l'expression « *ériger une statue* » (*Œuvres*, I, 2) avait en réalité été employé avant lui. Cf. « Si je viens à *ériger* un autel. » (Baro-Clorise, 1631, IV, 3, p. 96). L'emploi de ce mot par Balzac souleva de violentes critiques de la part de son terrible adversaire Goulu (2).

On trouve également quelques verbes formés par Balzac avec addition de préfixe.

Par exemple le verbe *desservir* (3) :

« Ils ne *desservent* point, mais ils veulent servir à leur mode. » (*Aristippe*, M., p. 229.)

et le verbe se *racquitter*.

« Quand véritablement il se serait *racquitté* de toutes ses per- » tes. » (*Prince*, M., p. 181.)

Il faut noter aussi les deux verbes *désembarrasser* et

---

(1) *Castelveter*, mot forgé par Balzac avec le nom du sévère critique Louis Castelvetro dont il est parlé dans la lettre II (*Mél. hist.*, ibidem, p. 406). Balzac parle encore de Castelvetro (I, 548 et II, 246).

(2) Cf. *Phyllarque à Ariste*, I, lett. 24, p. 337 : « Si *anxiété* et *décrépi-* » *tude* ne sont pas de mise, pourquoi *ériger* passera-t-il pour bon fran- » çais? Et pourquoi, dira Narcisse, ériger des statues, puisque nous pou- » vons dire dresser des statues et user d'un terme français reçeu et » approuvé de tout le monde, où celui d'ériger est pédantesque et de nul » usage en nostre langue ; si ce n'est lorsqu'on parle des choses qui n'ont » qu'un être imaginaire et moral, comme quand on dit ériger une statue » en Duché, en Pairie, en Comté, etc..., mais non jamais de celles qui ont » un estre naturel ou physical. Je ne dirai pas que j'ay érigé mes mains, » mes bras et mes yeux, mais j'ai dressé mes mains, mes bras et mes » yeux vers le ciel. Non plus aussi de vous dire ériger des statuts, mais » dresser des statues, n'estant point nécessaire d'introduire des termes » étrangers en notre langue quand elle nous en fournit de propres, de » naturels et d'élégans. Et n'y a nul flatteur de Narcisse qui me puisse » rendre raison pourquoi *ériger* sera un meilleur terme français que » l'anxiété et la décrépitude... ? »

(3) Vivement critiqué par Bouhours.

désenterrer, employés par Balzac quoiqu'ils fussent tous les deux sortis d'usage, sans être condamnés précisément par aucun théoricien.

« Un esprit sans corps et *désembarrassé* de la matière. » (*Discours*, ed. Moreau, p. 214.)

« Est-il impossible de donner un spectacle aux sujets de Louis » quatorzième à moins que de remuer un fantosme qui représente » le règne de François premier, à moins que d'évoquer l'âme de » Clément Marot et de *désenterrer* une langue morte ? »

Locutions verbales.

A côté des verbes simples, il y a dans la langue de Balzac un grand nombre de locutions verbales, c'est-à-dire des expressions composées éveillant une idée unique. Quelques-unes passent pour avoir été créées par Balzac, comme la locution *demander excuse*, qui se répandit fort loin dans toute la France (1).

En général, dans ces locutions, l'article est absent :

avoir raçine, avoir fondement: « Ses subtilités *ont racine* et *fonde-* » *ment.* » (*Socrate*, M., 41.)

avoir lieu: « Toutes les excuses des soldats n'*ont* point de *lieu* pour » les conseillers. » (*Aristippe*, M., p. 209.)

donner réputation: « Ces quatre discours *donnèrent réputation* » au séjour qu'il faisait en notre province. » (*Socrate*, M., p. 34.)

donner rang: « La vertu *donne rang* dans la charité à qui que ce » soit. » (*Aristippe, M., p.* 177.)

donner opinion: « Lui *donner* meilleure *opinion.* » (*Œuvres*, I. 511.)

faire état (avec *de*): « Il *fait* bien plus d'*état* du moindre privilège » de la grâce que de tous les avantages de la nature. » (*Prince*, M., p. 40.)

(avec que): « Les princes doivent *faire état qu*'il n'y a point de » plus dangereux ennemis que des subjets qui obéissent » par force. » (Ibid., p. 180.)

faire diversion: « Ne sentant point de trouble ni de désordre en » soy-même qui *fasse diversion* de ses pensées. » (Ibid, 53.)

---

(1) Bouhours a démontré la fausseté de cette expression, que Mme de Sévigné, elle aussi, a fort souvent employée : « Ma chère enfant, je vous » demande excuse, à la mode du pays... »

faire faveur: « Lorsqu'il voulait lui *faire faveur.* » (*Aristippe*, M., 227.)

faire injure, faire droit: « Il se *fait injure* en se *faisant droit.* » (Ibid., p. 231.)

faire difficulté: « *Faites difficulté* de vous décharger d'un far- » deau. » (Ibid. 247.)

faire fondement: « Je *fais* grand *fondement* sur sa probité. » (*Œuvres*, I, p. 243.)

payer tribut: « Lorsqu'il *payait tribut* à ses ennemis. » (*Prince*, M., 34.)

courir fortune: « *Courir fortune* de la vie. » (*Œuv.*, II, 664, 665. *Prince*, M., 208.)

Balzac emploie souvent, dans cette locution, la forme *courre.*

« Les corps qui ne peuvent s'éloigner de la chambre, ni souffrir » la moindre injure de l'air sans *courre fortune.* » (*Œuv.*, I, 43, 52, 230, 998, 1049 et II 7.)

venir de source: « Il faut qu'elles *viennent de source* et que la » nature soit contente. » (*Socrate*, M., 62.)

venir de passion: « Des conseils sincères qui ne *viennent* pas *de* » passion. » (*Prince*, M., 75.)

recevoir conseil: « Que si *recevoir conseil* présuppose quelque » avantage. » (*Arist.*, M. 171.)

prendre récompense: « Il n'est pas possible de leur faire *prendre* » *récompense...* » (Ibid., p. 231.)

fournir matière: « Cette fertilité ne faisait que *fournir matière* à » l'extravagance. » (Ibid., 203.)

se mettre en devoir: « Ils ne se *mettent* point *en devoir* de les » châtier. » (Ib., p. 214.)

compter pour rien: « Ils *ont compté pour rien* ce déshonneur de » l'Empire. » (Ib., p. 217.)

gagner paradis: « Alexandre eust eu de la peine à se résoudre de » *gagner paradis* par humilité. » (*Œuvres*, I, 14.)

etc... etc...

L'article reparaît quelquefois, dans ces locutions, quand il y a une détermination, par exemple pour l'expression *courir fortune* :

« Ils courent *la* même fortune. » (I, 215) — « Et vous courriez » *la* fortune de ce pauvre saint. » (I, 247.) — « On court ici *la* » même fortune et les mêmes accidents. » (I, 669.) — « Pour » courir *la* fortune de ce qui est son contraire plustôt que son » associé. » (II, 214.)

et pour l'expression : *accuser réception.*

« C'est pour accuser *la* réception de votre dernière lettre. » (*Lettres ch. Tamizey*, 676, 530.)

Les synonymes.

Nous ne répéterons pas, au sujet des verbes, ce que nous avons dit des *noms*, à propos des synonymes. On a vu sous quelles influences et pour se conformer à quelle tradition, Balzac multipliait les séries d'analogues, qui sont souvent de pures tautologies par lesquelles, de son temps on croyait renforcer l'expression de la pensée. Les exemples, pour les verbes, comme pour les noms, sont nombreux :

« Subtiliser et quintessencier. » (*Socrate,* VII.)

« Il salit et gaste le corps qu'il touche. » (*Prince,* XIX.)

« Tout s'est poly et raffiné dans ce siècle. » (*Discours,* II.)

« S'il fallait toujours combattre et toujours faire la guerre. » (*Discours,* I.)

« pour les distribuer et pour les répandre de tous côtés, pour » éclairer et pour réjouir toute la terre. » (*Discours,* III.)

« Ils diraient qu'il bastit, qu'il édifie un palais. » (*Prince,* XXX.)

« Il est capable de réparer les ruines, de raccommoder les choses » gastées. » (*Prince,* XIV.)

« Si ce parfait gouvernement doit enfin s'esclore et paraître au » jour. » (Ibid.)

et des groupes de phrases juxtaposées, chacune à deux synonymes :

« L'ego sum! paroles courtes simples et vulgaires qui n'ont rien » d'éclatant et de figuré; rien qui *estonne* et qui *menace* les gens; » rien qui *présage* et qui *signifie* le coup qu'elles vont frapper... » (*Socrate,* II.)

« Ainsi, quelquefois, dans les actions humaines, il descend un » rayon de divinité qui les *renforce* et les *perfectionne ;* qui en » *estend* la puissance et en *augmente* la vertu jusqu'à l'infini. » (*Prince,* IX.)

« Il est juste qu'il ne *départe* pas les honneurs communs à une » vertu extraordinaire, qu'il ne *dispense* pas ses graces avarement » en un milieu où le ciel a versé toutes les siennes. » (*Aristippe,* advis prononcé.)

« Ce sera donc votre protection qui, pour l'intérêt de votre vertu, » *eschauffera* et *encouragera* les esprits de vostre siècle, qui polira » et civilisera jusqu'à notre rudesse et à nos villages, qui fera naître » les belles choses de tous côtés, qui rendra sçavante toute la » France. » (Lettre à Séguier, XIV, 4.)

Voici maintenant, comme pour les noms, le système de groupement que paraît affectionner particulièrement Balzac : les synonymes associés trois par trois, avec gradation.

« *Dissimulons, déguisons, cachons* s'il est possible les petits man-
» quements des grands personnages. » (*Entretiens*, X.)

« Demandons permission d'*avoir des scrupules*, d'*hésiter*, de
» *douter*. » (Ibid.)

« Après avoir *considéré, examiné, étudié* votre livre quinze jours
» entiers. » (*Lett.*, XII, 18.)

« Nous ne sommes pas au pays des idées et de la perfection où les
» âmes sont deschargées de leurs corps, sont guéries des passions,
» sont purgées des autres infirmités humaines. » (*Aristippe*, VI.)

« Ils prétendent de régner partout, de juger de tout, d'être les ar-
» bitres de toutes choses. » (*Socrate*, VI.)

« Ce n'estoit pas régner, ce n'estoit pas vaincre, ce n'estoit pas
» triompher ce qu'on faisait en ce temps-là, c'estoit vivre seulement
» et aller d'un jour à un autre... (1) ». (*Prince*, XV.)

« J'en ay veu qui avoient si grand peur de favoriser quelqu'un,
» qu'ils *desapprouvaient*, qu'ils *blâmaient*, qu'ils *condamnaient* tout
» le monde. » (*Aristippe*, VI.)

Très souvent ces synonymes sont introduits dans trois *propositions relatives* juxtaposées.

« Une vertu supérieure se mêle dans tout cela, qui le *change*, qui
» le *réforme*, qui le *perfectionne*. » (*Socrate*, VI.)

« Il y a des esprits d'une médiocre capacité qui *défrichent*, qui
» *préparent*, qui *entament* les affaires. » (*Arist.*, I.)

« Cet agrément et cette humeur qui manquent à ses ouvrages et
» qui *convient*, qui *sollicitent* et qui *obligent* tous les yeux à s'ar-
» rester sur les vostres. » (*Lettres*, XII, 18.)

« Ce travail qui vous *use* et qui vous *consume*, qui *ruine* vos
» forces et votre santé. » (*Entret.*, XIII.)

Ce procédé de style paraîtra encore plus intéressant, si nous considérons comme synonymes, non pas seulement des verbes employés isolément, mais des locutions verbales,

---

(1) Balzac aime beaucoup ce groupement par *trois* des synonymes. Il reprend certaines phrases identiques dans plusieurs de ses ouvrages. Par exemple cette phrase du *Prince* reparaît dans *l'Aristippe* avec de très légères variantes :

« Ce n'est donc pas régner, ce n'est pas vaincre, ce n'est pas triompher,
» ce qu'ils font. C'est seulement vivre et encore vivre d'une étrange
» sorte. » (*Aristippe*, V.)

et des unités lexicologiques entières où domine l'élément verbal. (Cf. le chapitre des noms-synonymes.)

« Il découvre dans les ouvrages ce qu'il y a de plus délié et de
» plus spirituel, ce qui est comme séparé du reste et qui ne tient
» point à la matière. ce qui échappe aisément à une vue qui n'est
» pas purgée par une subtile connaissance. » (*Prince*, XII.)

« Nous embrassons en ce monde de certains objets qui s'écoulent
» et fondent entre nos mains, qui sont perpétuellement menacez de
» fin ou de changement, que nous sommes asseurez de haïr bientôt
» ou de mépriser ou de n'aimer plus... » (*Prince*, XI.)

Enfin, comme pour les noms, nous trouvons chez Balzac les synonymes verbaux opposés par couples, en antithèses :

« Ce n'est ny faciliter ni esclaircir la Sainte Ecriture, c'est l'em-
» barrasser et la barbouiller. » (*Socrate*, VII.)

« Les poètes ont découvert et marqué du doigt la vérité; les phi-
» losophes l'ont depuis estalée et mise en son jour. » (*Aristippe*, I.)

« Ils ne chassent point, ils n'emportent point le mal; ils trompent,
» ils emportent le malade : ils ne poduisent que des intervalles de
» relasche, que des moments de tranquillité. » (*Socrate*, VIII.)

« L'assoupissement de la paresse n'a rien de commun avec les
» délices de l'oisiveté. Celle-cy *réveille, aiguise, purifie* les sens;
» celle-là les *endort*, les *émousse* et les *espaissit*. L'une nous laisse
» notre liberté, nous sommes en la puissance de l'autre. On est pos-
» sédé de la paresse, et on jouit de l'oisiveté. » (*Entretien*, I.)

Nous touchons là à l'un des procédés d'amplification les plus familiers à Balzac. Vaugelas, dans ses Remarques, après avoir admis et même recommandé l'emploi des *synonymes de mots*, a fait certaines réserves sur les *synonymes de phrases* et n'en recommande pas l'usage à tous les écrivains. Un talent particulier est nécessaire, veut-il nous faire comprendre, pour ne pas tomber dans la tautologie, dans les redites inutiles. Il faut, au contraire, que l'écrivain nous donne, avec chaque touche nouvelle ajoutée à sa peinture, l'impression que la pensée progresse, et que l'on « *gagne pays* ». Sans qu'il nomme expressément Balzac, il est probable que c'est à lui qu'il songe, en nous disant ensuite son admiration pour un écrivain qui a, selon son opinion, parfaitement réussi dans cet art de faire progres-

ser la pensée, sans redites inutiles, en la revêtant de formes souples et variées. Voici comment Balzac, selon la formule de Vaugelas, s'entend à « *gagner pays* ».

« Or est-il qu'il importe de sçavoir tourner et plier l'esprit selon » l'exigence des occasions et la variété des sujets qui se présentent. » Si on ne le rend souple et maniable, s'il n'est capable de diverses » formes dans un monde si changeant que celui-ci, son usage qui » doit estre universel et n'avoir point d'objet défini, trouve des » bornes dès l'entrée de la carrière, s'arreste à quelque rencontre » qu'il lui faut choisir, ne s'estend qu'à un très petit nombre de » choses. » (*Arist.*, VI.)

Les métaphores.

Le renouvellement des verbes s'obtient aussi par l'usage infiniment varié de la métaphore. Nous ne répéterons pas les généralités déjà exposéess à propos de la métaphore, dans le chapitre des noms. La prose de Balzac constitue un des documents les plus intéressants pour bien connaître, à ce point de vue, la société de son temps et ses habitudes d'esprit. On y voit la preuve de ce grand travail qui s'opérait alors dans la littérature : la recherche de l'expression marchant de pair avec le raffinement de la pensée et la place donnée à l'ornement du style. « Si vous avez résolu » d'escrire sans ornement c'est un dessein qui vous don- » nera bien de la peine et dans lequel difficilement vous » réussirez » (I, 533.), dit Balzac, dans une de ses Lettres. La métaphore est un des ornements les plus familiers du style pour cette société précieuse, qui modelait la conversation écrite sur la conversation parlée.

Nous retrouverons encore, dans d'autres chapitres, notamment à propos des comparaisons, l'emploi de la métaphore. Bornons-nous ici à l'examiner pour les verbes. Une des manières les plus usitées de renouveler le sens des verbes étant d'appliquer un verbe signifiant une action matérielle, à une action spirituelle. Voici des exemples dans la prose de Balzac.

« La générosité de Mécénas, sa libéralité, sa magnificence *volent* » par toute la terre. » (*Entret.*, XX.)

« Les qualités qui, dans leur première condition avaient effacé » la pourpre et obscurci le feu des pierreries, *éclataient* dans » l'épaisseur des bois et parmi les ténèbres de la vie recluse. » (*Entret.*, XXII.)

« Ce Grec qui voulut faire un christianisme de sa façon et *cou-* » *dre* des fables à la vérité en mêlant ses poésies à celles de Dieu. » (*Socrate*, VI.)

« Il est impossible de s'approcher d'eux sans se piquer : ils jet- » tent des pointes et des aiguilles de tout le corps, leurs louanges » *mordent*, leurs caresses *égratignent*. » (*Aristippe*, VII.)

« Ce monstre qui voudra peut-être infecter de son haleine et » mordre de sa dent enragée votre ouvrage divin. » (*La Pucelle*.) (*Entretien*, X.)

(A propos des critiques) « C'est *salir*, c'est *ronger*, c'est *gâter* les » belles choses, c'est faire ce que font les rats au logis et les che- » nilles dans le jardin. » (*Entret.*, X.)

« Dans le labyrinthe des plus difficiles questions de la théologie... » il *défriche* les plus dures et les plus sauvages expressions. » (Socrate, VI.)

« Ils ne voyaient pas que c'était *cultiver* le désordre... » (*Prince*, XV.)

« Au lieu de *raffiner* l'or de ses paroles et de faire hausser les » choses de prix. » (*Socr.*, VII.)

« Il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont *dis-* » *tillé* les choses humaines. » (*Aristippe*, III.)

« Faites-moy quelque part de ces débordements de vertu dont on » m'a parlé. Que ces débordements *mouillent* pour le moins ma » sécheresse. » (*Lettres*, XII, 15.)

« Monseigneur le Cardinal vous eust trouvé à dire dans sa plus » grande félicité et ses larmes eussent *mouillé* son triomphe. » *Lett.*, *Œuvres*, I, 347.)

« Vous qui estes mon bon et fidèle ami et qui vous mettez au-devant de toutes les *pierres* que l'on *me jette*. » (I, 389.)

(A propos du style burlesque): *S'enfariner* sur le papier. (*Entret.*, 38.)

Les exemples de métaphores, à propos des verbes, apparaîtraient encore plus intéressants si nous voulions étudier ici les métaphores « *continuées* » (dont nous ferons un examen plus détaillé au chapitre des comparaisons). En voici cependant quelques-unes très caractéristiques :

« L'Eglise *resserre* et *relache* la discipline des mœurs, selon » qu'elle le juge à propos. Elle a des foudres et des rosées. Elle

» mitige comme elle réforme, et j'ay appris d'elle l'un et l'autre » terme... » (*Entret.*, II.)

« Les disciples d'Aristote avoient les yeux bons, mais ils *chemi-» naient* de nuit, et la subtilité de leur vue n'estoit pas comparable » à notre lumière. (*Socrate,* I.)

« ... Si j'ay autrefois esté *eblouy* de quelque rayon, vous m'avez » maintenant *aveuglé* de la plénitude de votre lumière... épargnez » la faiblesse de ma vue... je ne saurais souffrir davantage un si » vif *éclat.* » (I,294.)

« Jusques ici, la peine que j'ay prise a esté assez mal reconnue » et j'ay *cultivé* une terre qui ne m'a produit que des *épines.* Mais, » Madame, puisqu'elles fleurissent pour vous, je ne me plains » point d'en être *picqué...* » (I, 299.)

Enfin on connaît le célèbre passage du *Socrate* où Balzac reproche à certains traducteurs d'avoir « *frisé et parfumé* » les prophètes, c'est-à-dire d'avoir interprété la pensée des pères de l'Eglise dans un style plein d'affèterie.

« ... quelle profanation de se jouer tantôt d'un prophète, tantôt » d'un apôtre en les travestissant de la sorte ! de donner des habil-» lements de théâtre à des personnes si graves et si sérieuses, de » les énerver, de les efféminer, et, si j'ose le dire, de les faire chan-» ger de sexe... » (*Socrate,* VII.)

Il ne faut pas s'étonner, après ce que nous avons vu dans le chapitre des noms, que Balzac ait contribué à répandre dans la circulation un certain nombre de métaphores verbales, dont il est le créateur ou dont on lui attribue la paternité, d'après le dictionnaire des Précieux.

marquer une journée (1) : « Ce sont de ces journées que les poètes » *marquent* avec des perles et qui méritent qu'on en célè-» bre l'anniversaire. » (I, 714.)

« Je *marque* de noir des journées qui seroient icy très » douces si je n'avois pas mon cœur ailleurs. » (I, 695; cf. II, 573.)

---

(1) Cf. *Préc. Ridic.*, IX. « Cette journée doit estre *marquée* dans notre » almanach comme une journée bienheureuse. »

Cette expression est d'ailleurs tirée des auteurs latins. Cf. HORACE, *Odes*, I, XXX, 10. — *Satires*, II, III, 346: « *Creta an carbone notandi.* » — Cf. PLINE, *Ep.*, VI, 11: « *O diem lactum notandumque mihi candidissimo » lapillo.* » — Cf. MARTIAL, *Epigr. lib.*, X, 38 : « *Hora quæ notata est caris » littoris Indici lapillis.* »

laisser mourir la conversation, tyranniser la conversation, passe pour une métaphore créée, les uns disent par La Calprenède, les autres par Balzac.

faire assaut de réputation, est signalé dans le dictionnaire de Saumaise comme une métaphore de Balzac.

« Je serais mal conseillé de me présenter sur la carrière » et de vouloir faire *assaut de réputation avec vous.* » (*Dict.* Saumaise, I, 211.)

faire venir une vieillesse précipitée, dans le sens de faire quelqu'un vieux avant le temps (Saumaise Ibidem) serait également de Bélisandre, entendez Balzac.

assassiner de ses écritures (1) « Si j'avais sceu que M[lle] de Scudéry » vous *assassinast* aussi de ses écritures. » (I, 806.) — « Au- » trefois, il m'a *assassiné* avec trois grands manuscrits ou » plutôt trois grandes machines in-folio. » (I, 725.)

manger du laurier (2): « Qui vous a révélé la rhétorique? Sur quelle » montagne avez-vous dormi? et *quel laurier avez-vous* » *mangé?* » (I, 624.)

se calomnier soi-même (3): Pour la locution *se calomnier soy-* » *même,* je n'en suis pas l'inventeur, quoique peut-être ce » soit moy qui l'ay apportée le premier en France. » (II, 292.)

verser son venin (4): La bouche de du Moustier a déjà *versé tout* » *son venin* contre moi et il ne sçaurait que rejouer ses » ses vieilles pièces. » (I. 862.)

écrire des pierres... parler du fer... (5): « S'il faut en croire notre » homme d'Afrique qui *parle des pierres* et du fer, tant son » style est raboteux et dur. » (II, 623.)

« Ils *escrivent du fer et des pierres,* pour ne pas dire de la boue » et du fumier. » (I. 528.)

Mais si Balzac a créé ou contribué à faire accepter dans l'usage un certain nombre de locutions métaphoriques, il a également pris part aux discussions engagées de son temps autour de certaines autres. Nous avons eu l'occasion de montrer déjà combien ses contemporains attachaient de prix à son opinion en matière de beau langage. Son œuvre

---

(1) Cf. Horat. *ad. Pisonem,* 476 : « *Occiditque legendo.* »

(2) Cf. Juvénal (*Sat.,* VII, 19): « ... *nectit quicumque canoris. Eloquium vocale modis, laurumque momordit.*

(3) Cf. Quintilien. *Institut.,* VIII, 31 : « *Quibusdam nullus finis calumniandi se et cum singulis pœne syllabis commorandi.* »

(4) Cf. *de Amicitia,* 89 : « *Evomat virus acerbitatis suæ.* »

(5) Cf. Plaute. *Aulul.,* II, 1, 29 : « *Lapides loqui.* »

entière est pleine de réponses données par « *l'Oracle de la Charente* » aux consultations qui lui venaient de toutes parts. Voici, à propos des verbes et de leur emploi métaphorique, quelques-unes des réflexions de Balzac les plus connues. Par exemple, il écrit au chanoine Moriscet, à propos de l'expression métaphorique « *dérober un jour* » :

« Ce jour promis solennellement que vous deviez, disiez-vous, » *dérober* à vos occupations de la ville, n'est pas encore venu. » Peut-être que le mot de *dérober* vous a mis du scrupule dans » l'esprit et que le remords l'a saisi après la promesse faite. Vous » ne voulez pas que vos présents s'appellent larcins. Si cela est, » la perfection à laquelle vous aspirez est bien délicate, puisque » vous appréhendez même les mots de signification suspecte. » Craindriez-vous de salir votre pureté par les simples images qui » sont tirées des mauvaises choses ? » (*Entret.*, XXXIII.)

Il écrit à Conrart, à propos de l'expression « *marier ma » plume avec mon épée* » :

« ... Venons donc à vostre Virtuoso, dont nous nous sommes déjà » entretenus plusieurs fois. Il ne se peut rien adjouster aux jolies » choses que vous dîtes du bien et du mal qui est dans ses livres, » et puisque vous voulez que je luy donne aussi des advis, à mon » tour je le prie de n'escrire plus *marier ma plume avec son » épée !* parce que, outre que ces mariages sont défendus depuis » quelque temps, et que même on ne *marie plus le luth avec la » voix,* il y a je ne scay quoy d'étrange et de monstrueux, puisque » c'est marier deux femmes ensemble que de marier une plume » avec une épée... » (*Entretiens,* XL.)

Et plus loin il critique également la métaphore « *cracher des sentences* » :

« ... Qu'il ne die plus aussi s'il luy plaist « Monsieur Tel *ne » crache que sentences* et qu'apophtegmes. » Le mot de cracher » n'est pas assez beau pour en tirer des translations et des images. » Ces sortes d'images offensent l'imagination et je n'ay jamais » approuvé la phantaisie de cet ancien peintre allégué, ce me » semble par Philostrate. Il représentait Homère comme un homme » vomissant, et auprès de luy, une infinité de poètes, d'orateurs et » de sophistes qui amassaient curieusement ce qui sortait de sa » bouche... » (Ibidem.)

Dans le *Socrate chrétien,* on trouve aussi une longue discussion sur la métaphore « *planter des lauriers* » qu'il n'ap-

prouve pas dans le langage d'un orateur de la chaire, à propos de Godefroy de Bouillon.

« ... A vostre advis, est-il permis à un orateur et mesme à un » poète, de dire que Godefroy de Bouillon et tant d'autres héros » chrétiens ont esté *planter leurs lauriers* jusques sur les rives de » l'Euphrate ? Planter des lauriers n'est autre chose, ce me semble, » en sa plus noble signification, que de faire des allées ou des » palissades et cette action appartient à l'agriculture et non pas » à l'art de la guerre. Les jardiniers plantent les lauriers et on » en couronne les victorieux. C'est à quoy peu de nos gens ont » pris garde, et ces belles phrases sont imprimées dans les plus » beaux ouvrages que nous ayons. Ne croyez-vous pas que, pour » bien parler, il faudrait parler plus correctement ? César a mérité » mille lauriers et mille statues. Il y a pourtant grande différence » entre César et un planteur de lauriers, entre un conquérant et » un faiseur de statues. Les jardiniers et les bouquetiers, les » sculpteurs et les doreurs fournissent l'estoffe et les ornements » du triomphe, travaillent à la décoration des théâtres et au reste » de la cérémonie qui doit honorer les actions militaires ; mais » ceux qui ont fait ces actions et qui doivent triompher ne se » meslent point de ce travail... » (*Socrate*, X.)

Enfin on connaît la critique de Balzac, à l'égard des excès où tombent ceux qui veulent imiter le haut style et les métaphores incohérentes, tirées des poètes italiens :

« *Rien n'est si voisin du haut style que le galimatias.* Le ridicule » est une des extrémités du subtil. Et je ne puis approuver ce » poète italien qui, après avoir loué toutes les beautés d'une » rivière, pour couronner toutes ses louanges par une subtilité » merveilleuse, conclut que l'eau est si belle, qu'il y aurait de la » volupté à s'y noyer. Un autre Italien, parlant de la mort de » Marulle, qui fut emporté par le courant d'une autre rivière, la » voulant passer à gué: « Il méritait, dit-il, de se noyer dans la » rivière des Muses... » Comme si on se noyait plus doucement » et plus agréablement en une rivière qu'en une autre. *Je recevrais* » *mal ces sortes de subtilités*, quand elles me viendraient de Rome » et du Vatican. Et je n'ay garde de trouver bon qu'on redie » en France *se noyer dans un fleuve de délice*, quoique celuy qui » l'a dit la première fois soit un de mes chers amis. Ne luy en » déplaise, ce n'est pas penser à ce qu'on dit. Se noyer est une » mauvaise chose fust-ce dans une pipe de malvoisie qu'on se » noyast... (*Socrate*, X.)

Nous touchons là, avec ces critiques, à l'un des mérites essentiels de Balzac, dont nous aurons l'occasion, ail-

leurs (1), de parler beaucoup plus longuement. C'est un admirable éclectique qui a su, à petit bruit, mais non sans effort, assurer la fusion du goût hispano-italique de l'Hôtel de Rambouillet avec le génie français, retrempé par l'étude de l'antiquité latine.

Tandis que chez certains écrivains, comme Cyrano de Bergerac (2), l'exagération espagnole et l'engouement italien pour les singularités inspirent les fantaisies les plus extravagantes à un génie sans discipline, Balzac, dédaignant les excès d'une rhétorique d'emprunt s'assimile la délicatesse recherchée de la cour des Médicis et en modère les libertés. Il sait accueillir la nouveauté, mais il ne la poussera jamais hors des limites de la raison.

REPRÉSENTATION DE L'ACTION

Le verbe substitut : faire.

Dès les origines de la langue, on trouve, surtout dans les comparaisons, le verbe convenable, remplacé par un verbe de *remplacement* à tous usages qui est le verbe de sens général *faire.* Cet usage encore très fréquent au XVI[e] siècle se retrouve à chaque instant dans la langue de Balzac.

« Leur assiduité et leur sujétion peuvent-elles moins que ne » *faisaient* leur éloignement et leur absence ? » (*Socrate,* M., p. 113.)

« Ils opinent avec la même bassesse que *ferait un fermier.* » (*Arist.,* éd. Mor., p. 206.)

---

(1) Cf. plus loin, à propos des comparaisons, de l'hyperbole, et de la pointe italienne, et dans les conclusions.

(2) Cf. Chevreau et cf. thèse de Brun sur Cyrano, pp. 101 sq.

Balzac a même été très vivement critiqué par Goulu (3) pour l'abus qu'il fait de ces *représentants*, que le moine feuillant appelle « des « paroles inutiles et superflues, » comme les champignons autour des mèches des chan- » delles... des potirons du discours... des excrescences de » chair », dans les phrases suivantes :

« Quand je ne serais pas né, comme je *suis*, votre serviteur... »
« Quand la paix ne cultiverait pas les déserts, comme elle *fait*... »
« Faisant profession, comme tu *fais*... »
« Estant sorti, comme vous *estes*, de la plus belle source... »
« Si, pouvant beaucoup sur l'esprit du roi, comme vous *pouvez*. »

Représentants conjonctifs.

Balzac se sert également de représentants conjonctifs : souvent *qui* représente et résume toute une proposition antérieure :

« Après que vous aurez gagné le procès de mon ami ; *qui* sera » cause, s'il vous plaît, que j'ajouterai un superlatif au bas de » mes lettres. » (*Lettres*, VI, 52.)

---

(3) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, t. 2, lett. XI. Goulu ajoute « ceci » est un des vices que Narcisse a pris pour une vertu », pp. 161 sq. — On retrouve cette habitude chez Balzac, jusque dans ses dernières œuvres.

LE SUJET, LA PERSONNE

L'action est dans un nom.

Rien de particulier à la langue de Balzac, dans cet ordre d'idées. Chez lui, comme chez tous les auteurs, les noms d'action peuvent être accompagnés d'un terme désignant l'auteur de cette action :

« La calomnie des profanes qui accusent la religion d'avoir » amolly le cœur de l'homme. » (*Lettres*, ed. Mor., p. 487.)

« La conjuration des grammairiens contre les poètes. » (Ibid., p. 491.)

« Elles n'ont rien pour justifier l'incontinence de leurs yeux. » (Ib., p. 475.)

Ce terme, désignant l'auteur de l'action peut être un adjectif :

« La corruption universelle ne pouvait rien sur lui. » (Ibid., p. 448.)

« L'approbation publique... » (A propos du *Cid*, *Lettres à Scudéry*.)

« L'adoration publique qui lui est rendue... »

« Les regrets et les plaintes domestiques... » (*Lettres*, ed. Mor, p. 452.)

« Je ne vise point à l'approbation universelle. » (Ibid., p. 479.)

« L'authorité souveraine et la tranquillité publique... » (Ib., p. 496.)

Il peut être aussi, très fréquemment, dans Balzac, un adjectif possessif :

« Si *son* abbaissement sur la terre est si redoutable, combien » sera terrible *son* eslévation dans les nuées... » (*Socrate*, éd. Mor., p. 26.)

« Ils ne sauraient empêcher *sa* justification. » (*Œuvres*, I, p. 396.)

« Dieu ne les exclut pas de *sa* communication. » (*Socrate*, éd. Mor., p. 396.)

« La femme d'Horace et de Cinna qui sont *vos* deux véritables » enfantements. » (*Let. à Corneille,* 1643.)

« Si les princes considéraient que ce qui est en *leur* epargne, » c'est le sang et les larmes de leur pauvre peuple. » (*Pensées,* M., p. 503.)

« Mes papiers tirent de la gloire de *vôtre* estime. » (*Lettres,* ed. M., p. 490.)

L'action est dans un infinitif.

A) *L'infinitif n'a pas de sujet propre.* Le sujet se confond avec un terme contenu dans la phrase.

1° C'est le sujet du verbe principal :

« Les Romains faisaient profession de ne prendre les armes » qu'en ces trois cas, ou pour se venger des injures reçues, ou » pour se garantir de l'oppression, ou pour donner des lois à ceux » qui n'en avaient point. » (*Prince,* chap. XXVIII.)

2° C'est le complément d'objet du verbe principal:

« L'espérance qu'on me donne depuis trois mois que vous devez » passer tous les jours en ce pays *m'a* empesché jusques - ici de » vous écrire... »

B) *L'infinitif a un sujet propre.*

1° Il n'est pas exprimé quand c'est un sujet indéterminé équivalent à *on* :

« Il n'y a pas moyen de vivre en paix avec cette farouche » pudicité. » (*Lettres,* éd. Mor., p. 450.)

« Il n'y a pas assez de forces en toutes les paroles du monde » pour vous exprimer les maux que j'endure. » (*Lettres à l'évêque d'Ayres,* 1622.)

2° Le sujet est exprimé, l'infinitif peut être d'ailleurs dépendant ou indépendant :

« Quand on voit luire *la pudeur* dans les yeux d'une femme, il » n'y a point de licence qui n'en soit esblouie. » (*Lettres,* ed. Mor., p. 452.)

L'action est dans un participe ou un gérondif.

Le sujet est alors dans le nom auquel se rapporte le participe :

« Achevant de le détruire, luy donnant le dernier coup, *il* dissi-
» mule encore sa haine. » (*Aristippe*, éd. Mor., 221.)
« La seule présence de *Léon désarmé* arresta le fléau de Dieu. »
(*Prince*, éd. Mor., p. 173.)

En ce qui concerne le participe présent et le gérondif, on trouve en abondance dans Balzac des phrases où le participe peut avoir pour sujet un terme d'une autre proposition, par des constructions très hardies :

« Afin que, ne paraissant en sa présence que cendre et poussière,
» sa gloire soit establie sur les ruines de nostre mérite. » (*Socrate*,
éd. Mor., 49.)
« Il envoya prier ses amis de venir à luy, où *estant* tous armés,
» et chacun avec espérance d'avoir bonne part à sa fortune, il
» leur tint un discours. » (*Aristippe*, éd. Mor., 239.)
« Toutefois, *estant* bon et vertueux comme *vous* estes, je m'ima-
» gine que vous n'estes point content de cette fortune. » (*Œuvres*,
I, 332.)
« *Ayant* été toujours raisonnable, je m'asseure que nous *le* ren-
» drions capable de nos raisons. » (*Socrate*, éd. Mor., p. 43.)
« Le Saint *m*'inspire, en *parlant* de luy. » (Ibid., p. 110.)
« Il s'adressait, tantôt à l'un, tantôt à l'autre (des livres), estant
» tous ouverts sur de grands pupitres. » (Ib., p. 101.)
« Par une longue possession des affaires, dont il n'a fait part à
» personne, *n'y ayant* plus que luy seul qui les entende et qui
» connaisse l'Etat, il devient un mal nécessaire... » (*Aristippe*,
éd. Mor., p. 253.)

L'action est dans un verbe à un mode personnel
(Infinitfs sujets.)

A la 3me personne, on trouve dans Balzac, comme sujets de l'action, des noms, complétés ou non, des nominaux, etc., sans qu'il y ait rien à remarquer dans cet ordre d'idées. Il faut noter cependant, chez lui, la fréquence très particulière des infinitifs non substantifiés employés comme sujets. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans sa prose toute une suite, employés dans une même période :

« ... *Faire pendre* six mille hommes en une après dînée contre
» le droit de la guerre, et *dire* que c'est chastier cinq ou six
» séditieux ; *bannir* tout un peuple du pays de sa naissance, en
» *suffoquer* un autre sous la terre, *charger* un vaisseau de chaisnes

» pour les Anglais qui se fussent sauvez de l'espée, si l'armement
» de mer qui partit de Lisbonne l'an mil cinq cens quatre-vingts
» huit eust eu le succès qu'on se figurait ; *entreprendre* d'emporter
» d'un seul coup toute la Maison d'Angleterre, et d'envelopper dans
» une commune ruïne les catholiques et les protestants, c'est une
» partie des actions et des pensées de ce monstre ; c'est ce qu'il
» a fait et ce qu'il a voulu faire... » (*Prince*, chap. XX.)

Très particulier aussi à Balzac est l'emploi des infinitifs sujets, précédés de la préposition *de* :

« Mais *de voir* au milieu de la mort une froide et tranquille mes-
» créance ; mais *de dire* qu'on puisse être furieux sans émotion,
» que la douceur et la modestie se rencontrent avec les derniers
» effets de la rage et du désespoir, c'est en vérité ce que je ne
» puis pas bien comprendre. » (*Socrate*, Disc. X.)

« *De défendre* aux rois le plus doux usage de la volonté, et *de les*
» *dépouiller* de la plus humaine des passions, ce serait estre tyran
» des rois. » (*Aristippe*, Disc., 2.)

Le sujet et l'ordre des mots.

On sait que l'ordre dit « *logique* » est devenu obligatoire au XVII[e] siècle et que les grammairiens le préconisèrent comme répondant à l'ordre même de la pensée. Il reste encore cependant, dans la prose de Balzac, un certain nombre de cas où le verbe se présente en tête de la proposition. C'est surtout quand la phrase commence par certains adverbes et locutions adverbiales :

difficilement: « L'esprit est tellement meslé avec le corps que
» difficilement se peut-il garantir d'une contagion qui... »
(*Œuvres*, I, 44.)

« Difficilement passeray-je la mer, pour aller prendre
» possession de cet appartement qui m'est proposé. » (I, 50.)

seulement: « Seulement vous veux-je dire que... » (I, 45.)

au moins: « Au moins purgent-ils peu à peu leur langue des vices
» de leur pays et parlent plus humainement qu'ils ne
» faisaient. » (I, 532, 111, 158, 370.)

pour le moins: « Pour le moins scay-je bien que les moindres de
» ses intérêts sont les plus grandes de mes affaires. » (I, 187.)

encore: « Encore croy-je devoir à vostre vertu quelque chose de
» plus qu'au droit des gens. » (I. 109, 113, 122, 156, 337, 394.)

aussi: « Aussi est-ce pour le bien du monde que Dieu vous a donné
» cette santé vigoureuse. » (I. 16.)

» ...Mais aussi n'en ay-je parlé que... » (I, 196, 261, 295, 365.)

si: « ... Si est-ce que je m'empescheray bien de croire qu'il... » (I, 117.)

« Mais si faut-il adoucir ce qui est rude ; éclaircir ce qui » est obscur... » (II, 235.)

or: « Ce serait me desfier de la parole que vous m'avez donnée. » Or, est-il que j'en fais un tel fondement que je ne vous » rends pas mesmes les devoirs ordinaires, de peur que... » (I, 193 ; II, 543.)

« Or est-il qu'il se trouve du hasard partout. » (*Prince*, M., 92.)

bien: « Bien ay-je creu qu'il la falait plustot considérer... » (I. 205.)

« Bien se peut-il que le mélange... les diverses constitu- » tions... apportent cette différence. » (II, 575.)

ainsi: « Ainsi tâcheraient-ils de gagner les âmes. » (II, 206, 220.)

peut-être: « Nous luy ferons raison la-dessus une autrefois, et » peut-être contenterons-nous sa délicatesse. » (II, 214.)

« Mais peut-être ne le peut-on pas dire sans quelque sorte » de témérité... » (II, 585.)

Les formes verbales.

Variations du radical. — Dans beaucoup de verbes, la place de l'accent tonique qui porte tantôt sur le radical, tantôt sur la terminaison, amenait des variations du radical : on trouve encore chez Balzac des souvenirs de l'ancienne langue : il écrit encore il *treuve* (1), mais nous *trouvons :*

« Il faudrait un temps qui ne se *treuve* point. » (*Prince*, M., p. 77.)

« Elle ne *treuvera* pas mauvais... » (Ibid., p. 107.)

« Il veut qu'on *treuve* bonnes ses cruautés. » (Ibid., p. 113.)

« La plupart du temps, il *treuve* de la soumission où les mes- » chants *treuvaient* de la résistance. »

De même Balzac écrit « *ils beuvaient* » (2).

« Un fleuve de Phrygie qui mettait en fureur ceux qui en » *beuvaient*. » (*Socrate*, M., p. 84.)

(1) Les deux formes sont déclarées également bonnes par Vaugelas et par Ménage.

(2) Simples particularités orthographiques dans *asseurer*, *béveue*, fréquentes dans Balzac.

Restes des flexions.

Peu d'observations à faire (1), dans la langue de Balzac, sauf pour les formes du subjonctif : on trouve chez lui *die, dient,* très fréquemment :

« Encore qu'il ne *die* mot... » (*Prince,* M., p. 175.)
« Qu'on nous *die* que c'est présent. » (*Arist.,* M., p. 237.)
« Je ne dis rien que les Allemands et les Espagnols ne *dient* » aussi bien que moi. » (*Prince,* M., p. 36.)

Balzac emploie aussi au subjonctif la forme *conquère* (2).

« Il ne tient qu'à lui qu'il ne *conquère* toute la terre. »

A l'infinitif, il faut noter que Balzac emploie souvent la forme *courre,* surtout dans la locution verbale *courre fortune,* déjà vue, et la forme *plier,* puis *ployer,* dans l'expression « *plier les genoux* sous une puissance étrangère (3) ».

Rôle des personnels de conjugaison.

L'impératif et l'analogie.

L'analogie générale avait poussé à l'introduction des personnels de conjugaison devant les impératifs : « *Vous* » *soyez* les bienvenus » s'est dit en a. f. et en m. f. On trouve des exemples de cette construction chez Balzac :

« *Vous soyez* le bienvenu de Flandre, d'Angleterre et d'Espa- » gne. » (*Œuvres,* I, 370.)

---

(1) Balzac s'est moqué en divers endroits de ses lettres du *vousist* des Gascons.

(2) Cette phrase est de Balzac, d'après une clef de Conrard. Vaugelas et Thomas Corneille blâmaient cette forme et lui préféraient *conquière* (*Rem.,* II, p. 23).

(3) Vaugelas (*Rem.,* II, 133-4) distingue nettement *plier* (faire des plis) et *ployer* (= céder). Ménage voulait qu'on dise *plier,* en quelque signification que ce soit. Malherbe disait *ployer* les genoux et Thomas Corneille fait remarquer que Balzac, dans ce sens, dit *plier.* Coeffeteau dit « il fit » *ployer* Brennus sous ses armes ».

Accord du verbe avec le sujet.

On trouve encore dans la prose de Balzac, comme en a. f. le verbe au singulier et le sujet postposé au pluriel.

« A quoi lui servirait les vendeurs de fards. » (*Prince*, chap. IX.)

Quand le sujet est constitué par une expression de quantité suivie d'un nom pluriel en dépendance, Balzac met quelquefois le verbe au singulier :

« Je méprise ce que la *plupart* (1) des hommes adore... » (*Let. à Chap.*, VI, 6.)

Lorsque l'expression *un des...* est suivie d'un substantif pluriel et du pronom relatif, Balzac fait accorder en général le relatif et le verbe avec *un :*

« Elle est une des parfaites choses qui soit sur la terre. » (*Lettres*, IX, 46.)

Qui, sujet.

Souvent, chez Balzac, le verbe d'une proposition relative, bien qu'ayant un antécédent à la 1re ou 2e personne, se met à la 3e personne (2) ; souvent aussi le verbe de la relative s'accorde avec le sujet de la principale et non pas avec l'antécédent du relatif, lorsque cet antécédent est le pronom *celuy*.

« Je pense avoir été *celuy qui ai* ouvert le champ où tant d'ora-
» teurs et de poètes se sont exercés... » (*Lettres*, VIII, 1.)

Le même fait se produit, chez Balzac, quand l'antécédent est un substantif attribut précédé de l'article défini (3) :

« Vous êtes la seule chose au monde *qui faites* mes joies et mes
» desplaisirs. » (*Lettres*, II, 13.)

---

(1) Vaugelas, dans ce cas, avec *la plupart*, exige l'emploi du pluriel. Cf. *Rem.*, I, 109.

(2) Cf. chez Voiture « moi qui avait été si hardi », I, 628.

(3) Vaugelas (*Rem.*, I, 168) se prononce pour la règle que suit actuellement le français moderne.

Troubles dans l'emploi des nombres et des personnes.

Le *vous* de politesse est constamment employé par Balzac, en parlant à la 2e personne, même quand ses lettres sont adressées à des intimes, son frère (*Lettres à Hydaspe*), son père, sa sœur, etc... Ceci étant conforme d'ailleurs aux habitudes de langage du XVIIe siècle et de la société polie.

A remarquer, dans cet ordre d'idées, une réflexion de Balzac au sujet des Gascons, qui, parlant tout seuls, usent d'interrogation, comme s'ils parlaient à la 3e personne :

« Au reste, M. de Voiture ne se devrait point estonner de ce que » Parménon, parlant tout seul, use d'interrogation, comme s'il » parlait à une troisième personne. Il devrait estre accoustumé aux » figures de Gascogne, et il a veu tant d'honnestes gens chez M. le » Cardinal de La Valette qui se disoient à eux-mêmes: « Iras-tu, » diras-tu, croiras-tu que cet homme soit vaillant ? Demeureras-tu » à la Cour ? T'en retourneras-tu au pays ? Il y a encore dans le » monde un de ces honnestes gens, extrêmement estimé pour son » courage et pour son expérience à la guerre, avec lequel j'ay eu » autrefois plusieurs longues conversations. Mais il se comptait » toujours pour deux et me parlait toujours comme si nous eus» sions esté trois. Il est vrai que *par civilité*, il me disait *vous* et » se disait *tu*... » (*Entretiens*, V, chap. VI.)

Sujets inconnus, indéterminés.

Balzac se sert souvent du mot *on*, mais sous la forme *l'on*.

« C'est me traiter trop favorablement en un royaume où la jus» tice n'est point gratuite et où *l'on* la paye après l'avoir longue» ment sollicitée. » (I, 189.)

« Cela fait despit à ceux mesmes que *l'on* loue. » (II, 207.)

« Les noms de Jupiter et d'Olympien que *l'on* luy donna... » (II, 524.)

Répétition, reprise, mise en relief du sujet.

Dans l'ancienne langue, le sujet se trouvait souvent répété, soit par souci de clarté, soit par gaucherie, et parfois sans aucune utilité. Cet usage se retrouve quelquefois dans la langue de Balzac :

« La Respublique estant juge et non complice du citoyen, *elle* » n'est pas obligée de garantir ce qu'elle condamne. » (*Relat. à Ménandre*, éd. Moreau, I, 392.)

« La France ayant toujours été la plus importante pièce de la » chrétienté, *elle* donnera toujours le premier mouvement aux » affaires générales. » (*Œuvres*, II, 502.)

Par contre, Balzac omet très souvent de répéter le pronom sujet.

« Nous avons eu egard ni au passé, ni à l'advenir et avons fait » cette belle paix. » (I, 43.)

« Je me trouve beaucoup mieux de la presse que du travail, et » ay bien meilleur gain de ne faire rien que de bien faire. » (I, 175.)

« Vous jugez trop favorablement de sa vigueur à demy esteinte, » et ne considérez pas que... » (Ibidem.)

« Je ne veux ni guerre, ni commerce avec luy ; j'en ay retiré » toutes mes passions, aussi bien les fascheuses que les agréables ; » et vous proteste, Monseigneur, que je lirais avec plus de goût. » (I, 191.)

Reprise du sujet.

Un des procédés de style les plus familiers à Balzac, très caractéristique de sa façon de construire la phrase, c'est la répétition du sujet, qui a pour but d'insister, de détacher les actions, de donner plus de gravité à la phrase. Ce caractère est même si apparent, qu'il a frappé déjà ses contemporains et lui a valu de vives critiques, en particulier de la part du père Goulu, qui lui a reproché la monotonie, l'uniformité du ton. Voici des exemples tirés du *Prince*, une des œuvres de Balzac, où ce procédé d'expression est extrêmement fréquent :

« Toutefois, la postérité verra fort peu de ces exemples dans » son histoire. *Il* n'a usé de l'authorité souveraine que contre ceux » qui la voulaient usurper, ny laissé tomber la foudre que sur ceux » qui la luy voulaient arracher des mains. *Il* n'a consenti au sup- » plice des criminels que quand il n'a resté que cette voye de finir » leurs crimes. *Il* ne tue ny ne prend plaisir de voir tuer, non » pas mesme les ennemis publics ; mais *il* tâche tant qu'il peut » d'en faire de bons citoyens et de bons subjets. *Il* fait à tout le » moins que les meschants ne sont point dangereux au public, et

» sans leur oster la vie, il leur oste la force et le venin. Sa puis-
» sance est aujourd'huy telle, que si trois mutins s'assemblent
» contre l'Etat, *il* a quatre moyens de les dissiper... *Il* les surprend
» entre la pensée du crime et l'exécution.

» *Ils* croyent avoir négocié fort secrettement, et il sçait autant
» de leurs nouvelles que s'il avait présidé à leur conseil ; *ils*
» délibèrent encore par où *ils* se jetteront dans le danger et il a
» déjà pourveu à leur sûreté. *Ils* veulent lever la main pour
» frapper leur coup, et ils la trouvent saisie ; *ils* s'imaginent de
» partager bientost le royaume et *ils* se voyent réduits à une
» chambre à la Bastille. » (*Prince,* chap. XVII.)

« Le soupçon du mal touche les esprits infirmes plus violem-
» ment que le mal mesme. *Ils* croyent faire beaucoup de se garantir
» de l'agitation par la charité, et préfèrent une condition mauvaise
» à une condiion incertaine. Il leur est impossible de laisser arri-
» ver les évènements et d'attendre la maturité des choses ; *ils*
» voudraient haster le cours de la Providence et avancer ses effets;
» *ils* voudraient conduire à leur plaisir ses mouvements et ses
» périodes ; *ils* voudraient la mener et non pas la suivre, et que ce
» fust leur Providence et non pas celle de Dieu... » (*Prince,* chap. XXII.)

Cette habitude de commencer la phrase par le pronom répété, entraîne évidemment de la monotonie (1) ; elle n'est pas particulière au Prince; on la retrouve dans des œuvres postérieures de Balzac :

« *Ils* ne sçavent point guérir; ils sçavent seulement farder les
» malades et leur faire le visage bon; *ils* veulent apprivoiser la
» Rebellion en la caressant; *ils* la saoulent de bienfaits et de grati-

---

(1) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste* (tome II, lettre 8, pp. 115 sq.) Le père Goulu reproche au style de Balzac ce que Quintilien appelle « *l'homologie* », « ... c'est-à-dire quand la tissure du discours est toujours d'une » même couleur, d'une même façon, et sans aucune variété qui contente » l'esprit et qui empêche qu'on ne s'ennuie en écoutant un homme qui » parle ou en lisant ses livres et ses écrits... *Il n'y a nulle variété* (dans » le style de Balzac) *c'est toujours une même manière, une même façon,* » *une même cadence.* C'est une étoffe teinte de couleur brune qui n'a ni » gaieté ni éclat qui réjouisse la vue, comme font ces beaux tapis à » fleurs où l'artifice conteste avec la nature, la beauté et la variété de » ses couleurs... » Goulu reproche ensuite au style du *Prince* d'avoir un ton uniforme : « *Il n'a jamais qu'une même note* » ; suit une dissertation de Goulu, très intéressante, pour démontrer, d'après exemples pris aux rhéteurs anciens, que le discours « *se décline* » et qu'il y a divers procédés ingénieux pour varier le ton de la phrase.

» fications ; mais par là ils la rendent plus puissante et non pas
» meilleure; *ils* augmentente sa force et ne diminuent point sa ma-
» lice... etc... » (*Aristippe,* disc. V.)

« Premièrement *il* ne sçait pas moins obéir aux lois qu'*il* sçait
» commander aux hommes, et, dans une eslévation d'esprit qui voit
» les couronnes des Souverains au-dessous de luy, *il* a une âme tout
» à fait soumise à la puissance du peuple; *il* révère la sainteté de
» cette puissance entre les mains d'un tribun, ou furieux ou enne-
» mi, et peut estre l'un et l'autre... *il* estime plus un jour employé
» à la vertu qu'une longue vie délicieuse, un moment de gloire
» qu'un siècle de volupté : *il* mesure le temps par les succès et non
» pas par la durée... » (*Discours,* éd. Moreau, p. 213-4.)

« Tibère a humilié toutes les âmes, *il* a dompté tous les courages,
» *il* a mis sous ses pieds toutes les testes; *il* s'est eslevé au-dessus de
» la raison, de la justice et des lois; *il* pense avoir osté à Rome
» jusqu'à la liberté de la voix et de la respiration... » (*Socrate chré-
tien,* disc. 8.)

La même remarque peut se faire pour d'autres genres de phrases où le souci est très visible de répéter le même pronom, la même tournure, pour frapper l'attention, mettre l'idée en relief.

« ... *il faut* estre touché plus vivement de la bonne fortune publi-
» que, et mieux connoistre son propre bien. *Il faut* produire quel-
» que acte de nostre joye... *il ne faut* pas davantage demeurer dans
» l'assoupissement et le silence de l'admiration. *Il ne faut* pas que
» je sois le seul muet parmy les acclamations du peuple... etc. »
(*Prince,* chap. I.)

« *Nous avons* veu un enfant sage, un enfant judicieux, un enfant
» également bien instruit des affaires de la paix et de la guerre.
» *Nous avons* veu un enfant jaloux de son authorité, un enfant
» rival et émulateur de la gloire d'un grand Roy son père... *Nous*
» *avons* veu des conjurations esteintes... (*Prince,* chap. XIII.)

Mise en lumière du sujet.

Lorsque Balzac veut insister sur l'idée du sujet, si ce sujet est un nom, il le détache en tête de la phrase, puis il le répète par un pronom (1).

---

(1) Cf. Bossuet : « *Il ira,* cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette
» locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger; *il ira,* dans cette
» Grèce polie... » (*Panég. de Saint Paul,* 1er point.)

« *Il* devait périr, cet homme fatal... *Il* devait périr dès le premier » jour de sa conduite, par une telle ou telle entreprise... » (*Socrate*, disc., VIII.)

Mais le moyen essentiel qu'emploie Balzac pour mettre en lumière tout élément qui doit ressortir, c'est l'emploi de la formule *c'est*, devant le mot à souligner :

« *C'est* un vieux desbauché qui a fait ce qu'il a pu pour mourir, » et qui vit en dépit des médecins ; *c'est* nostre fortune qui a » corrigé tous les défauts de nostre conduite ; *c'est* le hazard qui » nous a sauvez... *C'est* la Providence qui a perpétuellement com- » battu contre l'imprudence des hommes, *c'est* le ciel qui a fait » autant de miracles qu'ils faisaient de fautes... » (*Prince*, chap. XV.)

« On s'est imaginé autrefois que *c'estaient* les intérêts des mais- » tres qui mettaient en feu toute la terre, et *c'estaient* les passions » des valets... » (*Aristippe*, ed. Moreau, p. 192.)

« *Ce n'est* pas régner, ce n'est pas vaincre, *ce n'est* pas triom- » pher, ce qu'ils font, *c'est* seulement vivre et encore vivre d'une » étrange sorte. » (Ibid., p. 213.)

« Si vous ne le détournez d'une si dangereuse résolution, *ce* » *seront* bien ses livres qui seront les funérailles du sens com- » mun... » (*Œuvres*, I, 377.)

Isolement du sujet.

L'expression *de moi* (1) est employée par Balzac pour isoler le sujet.

« *De moy*, je ne puis que le louer... » (*Œuvres*, I, 377.)

La phrase impersonnelle.

Certaines actions n'éveillent pas l'idée d'un être qui en serait l'auteur : la pensée part de l'idée de l'acte, non du sujet qui le fait. Ces verbes qui étaient très nombreux en a. f. sont souvent employés par Balzac : certains sont archaïques :

---

(1) Vaugelas conseillait de garder pour la poésie cette expression. Il déclarait *pour moy* plus usuel en prose. Cf. MOLIÈRE, *Misanth.*, 29 : « Je ne » vois pas, *pour moi*, que le cas soit pendable. »

Il me fâche :

« *Il me fasche* encore et j'ay despit que notre Démosthène ait » esté de ces gens-là. » (*Aristippe,* dix, VI.)

« *Il lui fasche* que Jupiter ait le dernier mot.» (*Socrate,* disc., X.)

« *Il leur fasche* de s'émouvoir en des occasions de peu d'im- » portance. » (*Socrate,* Disc., VII.)

Balzac emploie quelquefois la locution *il m'est fascheux :*

« *Il m'est fascheux* que les premières lettres que vous voyez de » moy ne puissent être pures de mes intérêts. » (*Œuvres,* I, 362.)

Il me souvient :

« *Il me souvient* d'avoir vu en quelque lieu cette plaisante défi- » nition. » (*Prince,* Disc., XXV.)

« *Il me souvient* d'un des principaux ministres de la première » Cour de la Chrétienté. » (*Aristippe,* Disc., V.)

« *Il me vient de souvenir* d'une autre chose. » (*Arist.,* éd. Mor., p. 192.)

Personnels construits impersonnellement.

Bien souvent Balzac exprime sur ce modèle des actions pour lesquelles on conçoit l'existence d'un auteur, mais en attirant l'attention sur l'action :

« *Il nous vint voir* un homme du pays latin. » (*Socrate,* ed. Mor., p. 43.)

« *Il fut dit* par quelqu'un de ce temps-là... » (Ibid., p. 53.)

« *Il se voit* dans le monde des pipeurs qui paraissent ce qu'ils » ne sont pas. » (*Prince,* ed. Mor., p. 45.)

« *Il se voit* des Pharisiens qui nettoient le bord de la coupe. » (Ibid., p. 47.)

« Et là, *il ne se parlait* ni de grâce, ni de pardon. » (Ibid., p.87.)

« -*Il est* des courages qui seraient invincibles, si...» (Ibid., p. 215.)

« *Il se voit* de ces idoles au pays même de chrétienté. » (*Arist.,* éd. Mor., p. 179.)

« *Il se trouve* des jugements libres... » (*Œuvres,* I, 330.)

Extension du sujet aux impersonnels.

On sait qu'à partir du XIIe siècle, mais surtout en m. f. l'usage de *il* comme sujet des verbes impersonnels s'éten-

dit : Malherbe critiquait des passages de Desportes où manque le pronom et, pour Vaugelas et ses successeurs, l'usage de *il* paraît définitivement établi. Cependant on trouve encore dans Balzac, très fréquemment la locution *tant y a* (1), *semble que... y a apparence.*

« *Tant y a que* nous devons avouer que le roy est hardi. » (*Prince,* ed. Mor., p. 125.)

« J'espère que nous verrons bientôt ensemble et *n'y a pas* d'appa- » rence qu'il soit le plus fort de nos conférences. » (*Lett.*, VIII, 37.)

« *Et semble* qu'il n'ait eu plus d'honneur de son côté. » (*Dissert. polit.*, VII.)

Balzac supprime encore le pronom *il* dans les locutions (il) *est question* et (il) *vaut mieux.*

« Je ne peux jamais avoir rien écrit de plus modeste, ni de » meilleur que la pièce dont *est question.* » (*Œuvres*, I, 747.)

« Il n'a pas encore reçu celle dont *est question.* » (I. 887.)

« Ainsi Aristippe parle de la Cour, dans le livre dont *est* » *question.* » (I, 1031.)

« Il faut s'arrester à la vraie vertu au lieu de suivre ces vains » fantômes de sainteté et *vaut bien mieux* faire fondement sur » une lecture solide et certaine... » (I, 316.)

Ce et il.

Ce et *il* sont en concurrence devant les impersonnels. Balzac écrit très fréquemment *ce me semble :*

« Mon procédé, ce me semble, est fort innocent. » (I, 328.)

Il lui suffit, en général quand il ne s'agit que d'une qualité, d'une manière d'être, quand la phrase forme un tout où l'expression impersonnelle joue le rôle d'une sorte de caractérisation.

Il est besoin que... le bon est que... il est à craindre... il n'y a point d'apparence que... il est inconvénient que... il m'est insupportable de...

---

(1) Très nombreux exemples de *tant y a que.* (*Œuvres*, I, 92, 243, 260, 110, 316, 795 et II, 127, 434.)

« *Il est besoin qu*'un prince soit dévot de cette sorte. » (*Prince*, éd. Mor., 52.)

« Mais *le bon est que* les monstres ne font point d'espèce. » (*Socrate*, M., p. 93.)

« *Il n'y a point d'apparence que* cela soit. » (Ibid., p. 113.)

« *Il y a apparence que* ce n'est pas l'intention de Dieu. » (*Prince*, éd. Mor., p. 154.)

« Encore n'*a-t-il* pas *été inconvénient* que les choses n'arrivas- » sent pas tout d'un coup à la plus haute élévation. » (*Prince*, éd. Mor., 89.)

« *Il m'est insupportable* de voir que... » (Ibid., p. 140.)

C'est.

La prose de Balzac montre que, dès le premier tiers du XVIIe siècle, la règle moderne est déjà fixée. On sait que la formule impersonnelle *c'est* est le résultat d'une lente évolution. Après avoir dit *ce suis-je*, on est arrivé à dire *c'est moi, c'est toi*, mais on n'est pas allé jusqu'au bout, et l'on a gardé *ce sont* devant un nom pluriel ou un pronom de 3e personne au pluriel. Balzac suit cet usage :

« On s'est imaginé autrefois que *c'estoient* les intérêts des mais- » tres qui mettaient en feu toute la terre, et *c'estoient* les passions » des valets. » (*Arist.*, disc., III.)

et même dès ses premières lettres :

« *Ce seront* bien ses livres *qui seront* les funérailles du sens » commun. » (*Œuvres*, I, p. 377.)

Autre exemple :

« *Ce ne sont* ny les yeux qui voient, ny les oreilles qui enten- » dent... *c'est* l'esprit qui fait tout cela... » (*Disc.*, ed. Moreau, p. 212.)

Cela, ça.

Déjà, dans la prose de Balzac, on voit que les impersonnels tendent à prendre un autre sujet que il. Dans certaines phrases de notre auteur, *ça* représente une idée exprimée antérieurement et joue le rôle de représentant:

« *C'a esté* pourtant une commune opinion... qu'il suffisait de » gouster de la philosophie... » (*Prince*, chap. XII.)

« Il ne croit pas que *c'en* doive être les actions. » (Id., ch. XII.)
« *C'a esté* plustôt par impétuosité que par raison. (Id., ch. XXII.)
« *C'a esté* sa rançon qu'il a payée... » (Id., ch. XVII.)

Le sujet logique? des impersonnels.

Dans des phrases de Balzac comme « *il se voit dans le* » *monde des pipeurs...* » ; « *il se voit des pharisiens* » ; « *il* » *se voit de ces idoles* », etc..., on peut considérer que *pipeurs, pharisiens, idoles* sont les vrais sujets de la phrase. Mais que l'on considère la différence de mode dans les phrases suivantes :

« Il est besoin qu'un prince soit dévot de cette sorte. »
« Ce n'est pas à dire qu'ils trouvassent toujours la fin. »
« Il lui fasche que Jupiter ait le dernier mot. »
« Et semble qu'il n'ait eu plus d'honneur de son côté. »

Il paraît plus simple de voir dans tous ces cas, si l'on ne veut pas dire que les phrases commençant par *que* sont des compléments, de simples dépendances ou séquences des expressions impersonnelles.

Impersonnels devenant personnels.

On trouve, mais assez rarement dans la langue de Balzac, des verbes ordinairement impersonnels, employés personnellement. Par exemple le verbe *il pleut* (1) :

« Esaïe priait les nuées de *pleuvoir* le juste et la terre de germer » le sauveur. »

---

(1) Cf. *L'Astrée*, 1615, I, A5B (cité par BRUNOT, *H. L.*) : « Le ciel pleuvoir » ses foudres. »

PORTÉE DE L'ACTION

1° L'action subjective.

Il n'y a rien, dans la langue de Balzac, qui sur ce point, diffère essentiellement des habitudes de la langue actuelle : l'action subjective se trouve par exemple dans des noms : « la *conjuration* des grammairiens contre les poètes » (*Lettres,* éd. Moreau, p. 491). — « Ce lieu me parut digne de » *l'élection* d'un homme qui ne veut point de commerce » avec le peuple. » (*Entretien,* éd. Mor., p. 352.)

L'action peut être dans un adjectif : « une raison *re-* » *muante* » (*Socrate,* disc. 6) ; « une lettre *injurieuse* » (*Socrate,* disc. 8) ; « une vue *pénétrante* » (*Aristippe,* disc. 2) ; « la convoitise *endormie* et *languissante* » (*Arist.,* disc. 7).

Elle peut être aussi dans un participe (1) : « Il se trouva » un homme en la compagnie, *venu* de Paris depuis quel- » que temps » (*Socrate,* éd. Mor., p. 111) ; — « Quoique » estant *sortis* de la boue, ils croient estre héritiers de tout » le monde » (Ibid., p. 243) ; — « Je considère cet honneur » comme une grâce du ciel, *arrivée* à un homme qui ne » prie point Dieu » (*Lett.,* XIV, 11).

Mais elle est surtout dans un verbe. Balzac se sert naturellement du verbe être, pour exprimer l'existence (2), et très souvent de l'expression *il est,* qui prend un caractère littéraire, pour remplacer *il y a.*

---

(1) De tous temps des participes passés ont été employés seuls, mais ils ont été souvent très discutés, comme le vers de Raçine: *ce héros expiré...* (*Phèdre,* 1567) qui déplaisait aux puristes du XVIIIe siècle.

(2) Le verbe être exprimant l'existence : « Un de ces gens-là m'a soustenu qu'Alexandre *n'avait jamais esté...* » (*Arist.,* disc. V.)

« *Il est* des courages qui seraient invincibles si on ne les atta-
» quait de vive force. » (*Prince*, ed. M., p. 215.)

Mais Balzac a plutôt une tendance à substituer à cette expression des impersonnels, comme : *il se voit... il se trouve :*

« *Il se voit* de ces idoles en pays même de chrétienté. » (*Arist.*, éd. Mor., p. 179.)

« *Il se trouve* des jugements libres... » (*Œuvres*, I, 330.)

Se rencontrent aussi, dans la prose de Balzac, des phrases subjectives d'*identité*, construites avec le verbe *être*.

« De défendre aux roys le plus doux usage de la volonté, et de
» les despouiller de la plus humaine des passions, *ce serait* estre
» tyran des roys. » (*Arist.*, ed. M., p. 176.)

« Ce n'est pas régner, ce n'est pas vaincre, ce n'est pas triom-
» pher, ce qu'il faut, *c'est* seulement vivre et encore vivre d'une
» estrange sorte. » (Ibid., p. 213.)

Formes du verbe subjectif.

La prose de Balzac, dans cet ordre d'idées, ne présente de particularité qu'en ce qui concerne les pronominaux. On sait que, dès l'époque la plus ancienne, le réfléchi *se* (ou *soi*) accompagnait le verbe sans représenter toujours un objet. Il marquait simplement un intérêt particulier du sujet dans l'action (1). Cf. « Carles se dort » (*Chanson de Roland*).

La langue de Balzac présente encore des traces de cet ancien usage (2).

se diminuer: « Il serait à craindre que le nombre des fidèles *se*
» *diminuât.* » (*Socrate*, Disc., V.)

se jouer: « Nous pouvons *nous jouer* tant qu'il nous plaira, Dieu
» nous en donne la permission. » (Ibid.)

« Si on lui baillait des poupées pour *se jouer*... » (*Arist.*, disc., VII.)

---

(1) Cf. Brunot (*P. et L.*), p. 297.

(2) P. ex. *s'équivoquer* (=dire involontairement un mot pour un autre. » Cf. « Mais parce que vos gens du Limousin *se* pourroient icy *équivo-*
» *quer.* » (*Œuvres*, I, 303.)

s'apparaître: « Il prend plaisir à réveiller l'âme et à *s'apparaître* » à elle. » (*Socrate,* disc., VII.)

« Symmaque qui sort du tombeau et qui *s'apparaît* à luy. » (Ibid., disc., VIII.)

« Il ne se passe pas de nuit que les morts ne *s'apparaissent* » à elle. » (*Prince,* disc., VII.)

se communiquer: « Toutes les fois qu'il veut *se communiquer* avec » les hommes. » (*Prince,* disc., VII.)

s'esclore: « Si ce parfait gouvernement doit enfin *s'esclore* et pa- » raître au jour. » (*Prince,* ch. XIV.)

s'oublier: « Quoy qu'il fasse... il ne *s'oublie* jamais de régner. » (*Prince,* ch. XI.)

se déborder: « Ce fut ensuite... qu'il se déclara et qu'il s'espandit, » que son esprit et que ses paroles *se débordèrent.* » (*Socrate,* disc., XI.)

se travailler: « Le roy, après avoir formé son dessein ne *se tra-* » *vaille* plus l'esprit par un raisonnement importun. » (*Prince,* ch. XVII.)

se manquer: « Des choses auxquelles tout le monde *s'était man-* » *qué.* » (*Socrate,* X.)

s'oublier: « Ils se *sont oubliés* de leur fidélité. » (*Diss. polit.,* VII.)

« Je m'étais oublié de vous féliciter. » (*Lett.,* XXIV, 3.)

s'en aller (aller): « Votre authorité *s'en va être* redoutable à toutes » les âmes. » (*Lett.,* VI, 6.)

Par contre, il faut noter l'omission du pronom régime dans le verbe *reboucher.*

« Des âmes contre lesquelles *reboucheraient* les pathétiques » périodes de vos orateurs. » (*Socr.,* II.)

« Toutes les figures *rebouchent* contre leur esprit. » (*Socrate,* av.-propos.)

Auxiliaires des verbes subjectifs et pronominaux.

On trouve chez Balzac certains verbes subjectifs construits avec l'auxiliaire *être,* contrairement à l'usage actuel.

« Platon, Aristote et Saint-Augustin, aussi bien que les autres y » *sont cheus* malheureusement. » (*Barbon.*)

« Il n'y a pas un des juges dont le bruit est que vous *êtes con-* » *venu* ensemble. » (*Lett.,* XII, 20.)

Mais il construit généralement les pronominaux avec l'auxiliaire être.

« L'importance est que vous ne vous êtes point sali en maniant

» de sales matières et que parmi les ordures de la Politique, votre » morale *s'est conservée* en sa pureté. » (*Lettres*, XII, 21.)

2° L'action objective.

Objet des noms et des adjectifs.

Elle est exprimée par Balzac, dans des *verbes*, sans que sa langue présente sur ce point aucune particularité remarquable, ou dans des *noms*. A ce sujet, il faut remarquer chez lui la fréquence des expressions dans lesquelles l'objet du nom est également un nom :

« La *considération* d'une si haute vertu m'a donné des pensées » que je ne pouvais attendre de la médiocrité de mon esprit. » (I, 327.)

« Si vous prenez garde à la *conduite* de mon discours... » (I, 327.)

« Ce qu'on a rendu autrefois aux méchants princes pour le » simple *respect* de leurs caractères. » (I, 329.)

« Les difficultés qui ne peuvent être surmontées à cause de la » *répugnance* du sujet et non pas par le défaut de l'entrepreneur. » (I, 326.)

« La nouvelle *montre* que je vous fais de ma marchandise... » (I, 367.)

« Ce ne sont pas des moyens d'agir, ce sont des *empeschements* » de l'action. » (*Arist.*, disc., VI.)

« Il pouvait y avoir de l'intempérance en la *recherche* des belles » choses. » (*Prince*, ch. XII.)

« Le droit qui a porté les peuples *à l'eslection* des premiers » princes. » (*Entretiens*, II.)

Il faut noter surtout, comme une particularité de la langue de Balzac, l'abondance des noms qui expriment l'auteur d'une action et qui sont suivis de compléments d'objet, notamment les noms en *eur*, dont les exemples fourmillent dans sa prose :

« Une grande plaine... admirée par les poètes faiseurs de des- » criptions et par les peintres *faiseurs* de paysages. » (*Entretiens*, VIII.)

« Au moins êtes-vous le véritable *dispensateur* de la volupté de » l'esprit. » (Ibid., ch. V.)

« Il faut qu'il soit le *flatteur* et le *corrupteur* de son armée. » (*Prince*, III.)

« Ils ont été les premiers *infracteurs* de la foy publique. » (Ibid.)
« Ils n'ont pas été si bons *conducteurs* de leurs troupes que » *solliciteurs* de leurs affaires. » (Ibidem.)
« Les *violateurs* de la franchise de nos hâvres. » (*Prince*, éd. Mor., p. 28.)
« Nous voyons les habitants des villes rasées, qui adorent la » vertu de leur destructeur. » (Ib., p. 30.)

Rien de particulier non plus à remarquer, quand l'objet des noms est un adjectif, sinon l'habitude, assez fréquente chez Balzac de donner un sens objectif à l'adjectif possessif :

« *Celui* qui a promis à ceux qui le servent... d'envoyer *son* » épouvantement devant eux. » (*Prince*, IX.)
« Parce que vous n'avez pas rejeté *mes* premières importunités, » vous me donnez courage de continuer. » (*Œuvres*, éd. Mor., p. 47.)
« Dieu ne les exclut pas de *sa communication*... » (*Socrate*, éd. Mor., p. 47.)

Balzac donne aussi fréquemment pour complément d'objet à un nom toute une proposition :

« J'ai ce *malheur* que la plupart ne me rendent pas la pareille » et qu'il me semble qu'ils veuillent tirer advantage de mes peines » et de mes douleurs. » (*Œuvres*, I, 352.)

La même construction se rencontre, avec la proposition introduite par *que* et complément d'objet d'un adjectif :

« Il m'est bien *fascheux* que les premières lettres que vous voyez » de moy ne puissent être pures de mes intérêts. » (*Œuvres*, I, 362.)

Les verbes et leur objet.

Du subjectif à l'objectif.

On trouve certains exemples, dans la prose de Balzac, qui prouvent la facilité des échanges et la différence « d'emploi », entre les verbes subjectifs et objectifs (1).

(1) Balzac rapporte une phrase où une hardie figure donne à des verbes subjectifs une valeur objective : « Quand Votre Majesté pleurerait des

« Il a planté dans la mer des écueils artificiels pour *échouer* les » flottes de ses ennemis. » (*Prince,* ch. II.)

« Il regrette la fumée d'Ithaque ; il *soupire* l'absence de Péné» lope. » (*Arist.,* Advis prononcé.)

Souvent, sans qu'il soit nécessaire d'en donner des exemples, tant cet usage est fréquent chez tous les classiques, le verbe devient objectif chez Balzac, en prenant un complément d'objet de même radical ou de même sens, comme dans les expressions « *combattre le combat* », « *dormir son* » *sommeil* »; quelquefois le complément, par une extension naturelle est plus loin du sens du verbe. En parlant de sa chambre, Balzac dit :

« ... La simple prison, que je *coule* le plus doucement qu'il » m'est possible parmi mes livres et mes amis. » (I, 356.)

Verbes objectifs sans complément.

On en trouve beaucoup chez Balzac. Parfois, le verbe a un sens général, absolu, comme dans les exemples suivants:

« Au milieu de la paix, ils ont l'esprit armé... et lorsqu'on pense » qu'ils se reposent, ils étudient les moyens de *remuer.* » (*Prince,* ch., 29.)

« Les Mahométans pensent *mériter* quand ils tuent les étrangers... » ils ne se font point scrupule de *conquérir...* » (Ibid., ch. 27.)

« Ils ne *desservent* point, mais ils veulent *servir* à leur mode. » (*Arist.,* disc., 6.)

« Il faut apprendre la langue du ciel où nous avons à *trafiquer.* » (*Socrate,* XI.)

« Il a fait advouer aux spéculatifs qu'ils avaient *resvé* lorsqu'ils » avaient voulu *méditer.* » (*Socrate,* disc., I.)

« Les spéculatifs *rêvent* magnifiquement. » (*Arist.,* disc., IV.)

« Ils ne regardent point s'ils *profitent* ou s'ils *nuisent,* pourvu » qu'ils *plaisent,* ce leur est assez... » (*Arist.,* disc., 7.)

« Cette vivacité sera plus propre à agiter des questions de méta» physique... qu'à bien *entreprendre* et à bien agir... » (*Arist.,* disc., III.)

» perles, quand elle cracherait des esmeraudes, quand elle esternüerait » des rubis, quand elle moucherait des diamants... », et il se demande si M. de Vaugelas « souffrirait aisément ce passedroit en la personne des » verbes neutres ». (Edit. 1665, II, 625.)

Parfois l'objet n'est pas exprimé, mais le contexte ou les circonstances renseignent suffisamment :

« J'*envoyais* demain en Poitou, si je n'eusse appris aujourd'huy » que vous estes à Paris. » (*Lettres*, XII, 31.)

« Ils ont fait toutes les découvertes, ils ont achevé toutes les » conquêtes, il ne faut plus songer à *descouvrir*, ni à *conquérir*... »

Questions sur l'objet.

Conformément à l'ancien usage, quand il s'agit de choses, Balzac emploie indifféremment *quoi* et *que*.

« *Que* lui servit la violence qu'à le rendre aveugle? » (*Socrate*, V.)

« Car *que* prétend autre chose la faiblesse étudiée de ce langage » forcé ? » (*Socrate*, VII.)

A remarquer aussi la locution de transition employée très fréquemment par Balzac, au début d'un paragraphe :

« *Quoy* davantage ? C'étaient des amis dignes d'Auguste... » (*Avis prononcé*.)

et l'interrogatif *comme quoi?* (1)

« *Comme quoy* jouir tranquillement du présent qui n'est pas » bon ? (*Lett.*, XI, 9.)

---

(1) Ce nouvel interrogatif fit un moment concurrence à *comme?* et *comment?*.

Cf. VAUGELAS. *Rem.*, II, 12 : « C'est un terme nouveau qui n'a cours que » depuis peu d'années mais qui est tellement usité qu'on l'a à tout pro- » pos à la bouche. Après cela on ne peut blasmer ceux qui l'escrivent, » mesme à l'exemple d'un des plus excellents et des plus célèbres écri- » vains de France, qui s'en sert d'ordinaire pour comment? »

L'objet est un être, une chose, une idée

Place de l'objet-nom.

On ne trouve pas dans Balzac l'ancienne construction (1) qui plaçait le régime direct avant le verbe comme dans le vers de Desportes critiqué par Malherbe :

« Car l'espoir ne sert rien qu'à mes maux empirer. »

Mais il faut noter la construction du représentant *le, la, les* que Balzac a l'habitude de préposer aux pronoms de la première et de la deuxième personne au datif.

« Vous ne sauriez me refuser votre amitié puisque je *la* vous » demande. » (*Lett.*, V, 20.)
« C'est cacher un secret que de *le vous* découvrir. » (Id., VI, 4.)
« Vous *le vous* persuaderez difficilement. » (*Diss. chrét.*, X.)
« Je *les vous* donne avec plaisir. » (*Lett.*, IX 31.)
« Je *le vous* advoue. » (I, 494.)

etc...

Cette construction apparaît toujours chez Balzac, lorsqu'un verbe à un mode personnel en précède un autre à l'infinitif sans préposition :

« Il *le* courut voir en son écurie. » (*Let.*, V, 21.)
« Il n'y a point d'apparence que pour vous tromper, je *la* sois » venu perdre au village. » (*Lett.*, V, 20.)

Construction.

L'objet-nom se construit tantôt directement, tantôt indirectement. Ces constructions, on le sait, ont varié au cours

(1) Oudin (*Gr.* 205) remarque que l'ancienne construction ne subsiste plus que dans quelques expressions : *sans coup férir, sans mot dire.*

des ages, et la prose de Balzac offre des exemples de verbes considérés aujourd'hui comme transitifs indirects et qu'il construit encore comme transitifs directs :

contribuer: « Il a *contribué* son assistance à la production de » l'excellent ouvrage que vous m'avez envoyé. » (*Lett.*, VII, 16.)
écouler: « ... Susciter une rivière dans une salle et après l'avoir » *écoulée* sans mouiller personne. » (*Lett.*, VI, 17.)
enchérir: « Il n'y a pas moyen d'*enchérir* ce que vous avez écrit. » (*Lett.*, VI, 23.)
faillir: « Tous ceux qui l'ont visé l'ont *failli.* » (*Dissert. chrét.*, X.)
« Combien de fois ces deux puissantes factions ont-elle *failli* » leur coup. » (*Prince*, XV.)
fier: « Il y a d'autres esprits à qui il peut *fier* de plus importants » emplois. » (*De la Cour*, disc., 1.)
opiniatrer: « Sans aucun dessein de rien *opiniatrer* contre vous. » (*Lett.*, chap. II, 6.)
Cf. *Vaugelas*, QC, IX, 2. : « *Opiniatrer* un silence. »
profiter: « *Profiter* les bons exemples. » (*Let.*, V, 12.)
servir: « On a puni autrefois un Grec à Athènes pour avoir *servi* » les Perses de truchement. » (*Lett.*, V, 4.)
tarder: « Je ne pense pas que de si faibles considérations dussent » *tarder* une si juste entreprise. » (*Let.*, IV, 10.)

Accord du participe passé avec le complément d'objet.

On sait que Vaugelas posa les deux règles fondamentales I. *J'ai reçu les lettres;* II. *Les lettres que j'ai reçues*, mais que beaucoup d'auteurs et de théoriciens laissaient très souvent le participe invariable, revenant d'instinct à la vraie règle, savoir : de laisser le participe invariable, ou de l'accorder avec le sujet du verbe.

Balzac omet très souvent l'accord du participe passé avec le complément d'objet.

« La plus cruelle persécution qu'ait *souffert* le monde. » (I, 484.)

« Les éloges que lui ont *donné* les jeunes et les gaillards. » (II, 345.)

« Ils nous ont plutôt *bravé*, qu'ils ne nous ont *instruit* par les » actions ; en nous donnant des exemples, ils nous ont *obligé* à une » peine inutile. » (II, 248.)

Surtout quand le participe est suivi d'un adjectif attribut:

« Par là, on les eust *sauvé* les premiers. » (*Prince*, XVII.)

« Je vois des gens que vous avez *fait* heureux. » (*Let.*, VII, 52.)

Ou quand il est suivi d'un infinitif :

« Je les ai *vu* exciter une tempête dans une goutte d'eau. » (*Let.*, 24, 9.)

Balzac omet presque toujours l'accord lorsque le participe précède le sujet :

« Les moyens qu'ont *tenu* les conquérants pour établir leur puis- » sance. » (*Diss. polit.*, XI.)

« La protection qu'a *donné* la France au légitime héritier. » (Ibid. VI.)

« Les mauvaises suites qu'a *produit* ce mauvais commence- » ment. » (Ibid., VI.)

Il l'omet toujours quand l'objet sert en même temps de sujet à un infinitif construit avec *laisser*.

« ... Une lettre que mon valet a *laissé* vieillir sur la table de » ma chambre. » (*Let.*, XI, 25.)

L'action réfléchie.

Une seule remarque à faire à ce sujet, dans la langue de Balzac, concernant le représentant *lui*, en concurrence avec la forme lourde *soi*, du réfléchi. La langue classique penche peu à peu vers le personnel *lui*, mais dans la prose de Balzac, on trouve surtout la forme *soy*.

« C'est une chose qu'il s'est réservé toute pour *soy*. » (I, 105.)

Ou la forme renforcée *soi-même* (1) :

« Le roi a mieux aimé céder à l'avis de son conseil, que de se » croire à *soi-même*. » (I, 42.)

« Il ne se pardonne rien à *soi-même*. » (I, 414.)

« Comme disait de *soi-même* le bonhomme Monsieur de Malher- » be... » (II, 229.)

« Tibère a donné la paix à toute la terre et n'a pu se la donner » à *soi-même*. » (II, 83.)

---

(1) Cf. GÉNIN. *Lex. de Mol.*, p. 377. Tout le XVII[e] siècle a ainsi parlé. Les grammairiens se sont perdus en distinctions et en subtilités pour régler quand il fallait *soi* et quand *lui*. Tout cela est chimérique. Les grands écrivains du temps de Louis XIV se sont guidés bien plus sûrement sur un seul point. Partout où le latin mettait « se », ils ont mis *soi*.

Accord du participe dans les formes pronominales.

Balzac le fait presque toujours accorder avec le sujet, suivant l'usage de l'a. f. (1) :

(1) Vaugelas était partisan de cette construction (*Rem.*, II, 270). Ménage et Th. Corneille en sont choqués.

« Elle ne s'est pas *réservée* un seul coup qu'elle n'ait frappé. » (*Prince*, XXIII.)

« Ils se sont *imaginés* qu'ils avaient droit à ma succession. » (*Lett.*, IX, 34.)

« Les honnêtes gens qui se sont *faits* un si beau corps. » (*Lett.*, III, 3.)

« Je ne suis pas si affamé de gloire que quelques-uns se sont » *figurés*. » (*Let. à Chapel*, I, 25.)

« Ce n'est pas à dire que pour avoir les vertus de notre sexe, » vous ne vous soyez *réservée* celle du vostre. » (I, 117.)

« ... Vous luy donnez une réputation dont elle n'est point digne, » si elle s'est *laissée* un seul cheveu. » (I, 274.)

L'objet est une action

L'objet est un infinitif.

Quand l'auteur de l'action objet est le même que celui de l'action principale, Balzac emploie l'infinitif avec une foule de verbes pour lesquels la construction est tantôt directe, tantôt indirecte. Les prépositions les plus courantes sont *a* et *de.*

1° Avec les verbes *se résoudre, obliger, accoutumer, exhorter,* etc., Balzac emploie la préposition *de* (quelquefois *à*).

« Se résoudre *de* gagner le paradis par humilité. » (I, 14.) — « Je me résoudrais *d'*y aller. » (I, 93.) — « Je me résoudrais à » peine *de* ramasser une brosse. » (I, 421.) — « Oblige-moi *de* » faire le même. » (I, 72.) — « Ses grands emplois l'obligent *de* » voir. » (I, 902.) — « Leur singulière pitié nous oblige *de* croire. » » (II, 228.) — « Les conditions de paix qu'ils avaient accoutumé » *de* leur donner. » (I, 42.) — « J'ai accoutumé *de* me deffier » toujours. » (II, 133.) — « Philippe Strozzi exhorte Laurent de » Médicis *de* conspirer. » (I, 886.)

Inversement, après *proposer* et *oublier,* Balzac emploie quelque fois la préposition *à :*

« Ont-ils pu souffrir patiemment que vous leur ayez proposé *à* » suivre l'exemple d'une personne privée. » (II, 563.)

« J'oubliay *à* vous dire, que je vous envoyais du papier. » (I, 886.)

2° Balzac emploie la construction indirecte avec les verbes *croire, prétendre, désirer, espérer, faillir, confesser, s'imaginer, se figurer, sembler* (1), *s'opiniâtrer :*

« Je ne suis pas si présomptueux que je ne croye *d'*estre venu » là. » (I, 82.) — « Si je prétendais *de* troubler le repos de ce

(1) Thomas Corneille blâme chez Balzac : « *il me semblait de..., croire* » *de, prétendre de, espérer de* ». (Cf. VAUGELAS. *Rem.*, II, 53.)

» royaume. » (I, 3.) — « Je désirerais passionnément *de* le voir. » » (I, 250.) — « J'espère *de* suivre bientôt ces quatre lignes et *de* » vous aller faire ma cour. » (I, 133.) — « Nous avons failli *à* » vous perdre. » (I, 347.) — « Il confessait *d'*avoir emprunté de » la Toscane les ornements de sa dignité. » (*Diss. crit.*, IV.) — » Ils s'imaginent *de* partager bientôt le royaume. (*Prince*, XVII.) — « Je me figurais *de* pouvoir travailler à votre gloire. » (*Lett.*, » XXVII, 3.) — « Il me semblait visiblement *de* renaître. » (II, 2.) » — « Il s'était opiniatré *de* l'achever. » (*Prince*, XXVII.)

Rarement, Balzac emploie la proposition *de* avec les verbes *apprendre, condamner, demander* (1).

« C'est ainsi que j'ai appris *de parler* en cette cour. » (*Lettres*, II, 15.) — « Vous êtes condamné *de* continuer. » (*Lettres*, IV, 50.) — « Ils luy demandaient d'entrer en alliance avec luy. » (*Prince*, XIX.)

3° Balzac emploie également la préposition *de* avec des locutions verbales comme *avoir de la peine, il y a du plaisir, de la honte*, etc.

« J'ai eu bien de la peine *d'*arriver jusqu'à la fin. » (*Let.*, VI, 22.)
« Il y a du plaisir *de* s'ouir nommer heureux. » (*Let.*, VIII, 38.)
« Il y aurait de la honte pour lui *de* se commettre avec un prince » étourdi. » (*Let.*, VI, 5.)

Vaugelas préfère : il y a de la honte *à*. (*Rem.*, II, 393.)

L'objet est une proposition conjonctionnelle.

La ligature que.

Quand les objets multiples sont des propositions conditionnelles, Balzac répète la conjonction *que* devant chaque subordonnée, toutes les fois que le sens de ces propositions exige qu'on insiste sur leur rapport avec la principale. La plupart des écrivains de l'époque de Balzac ont fait de cette ligature *que* un usage qui va jusqu'à l'abus et qui entraîne une lourdeur particulière dans le style (2). Les exemples abondent dans toutes les œuvres de Balzac :

---

(1) Demander de, est blâmé par Thomas Corneille. Cf. VAUGELAS. *Rem.* I, 441.

(2) Nous traiterons plus longuement cette question de la lourdeur du style à la fin du volume. Cf. Appendice : *l'Harmonie.*

« Il est certain *que* le plus souvent, ils portent des marques si » douteuses, et ce qui paraît d'eux est si faux, *qu*'il n'y a *que* celui » qui les a faits, qui sache leur véritable prix. » (*Aristippe*, disc., II.)

Mais le plus souvent, il y a accumulation de *que* par longues périodes :

« De sorte que par là, s'imaginant *que* le Monde est leur héritage » et *que* l'entière possession leur en appartient, ils croyent *qu*'ils » n'usurpent jamais sur autruy, mais qu'ils reprennent seulement » ce qui a esté usurpé sur eux ; *qu*'ils ne font injure à personne, » mais *qu*'ils cessent seulement de la recevoir ; qu'il leur est permis » de rentrer dans leur bien par les voyes qui leur semblent les » plus courtes et les plus commodes, *qu*'il n'est rien de plus légiti- » mement à eux que ce que Dieu même leur a adjugé et *qu*'ils » peuvent user du droit que leur législateur leur a laissé sur tous » les royaumes de la terre. » (*Prince*, ch. 27.)

Ces périodes trop chargées de complétives sont évidemment très lourdes. Bouhours les critiqua vivement, et à partir de ce grammairien, on commença à les éviter, sans pour cela renoncer à la phrase périodique.

Balzac lui-même en comprend le défaut, et il est le premier à railler ses propres périodes quand il les trouve trop longues (1).

Il n'est pas tout à fait exact de dire que le XVIIe siècle a ignoré la phrase « *coupée* » et que le style « *coupé* » appartient surtout au siècle suivant. Sur ce point, Balzac a été parfois un devancier des écrivains du XVIIIe siècle. Dans son souci de varier la forme et le ton (2) il emploie quelquefois le style coupé, la phrase courte, hachée. Déjà on

---

(1) Voir sur cette question tout le chapitre *l'Harmonie*. Balzac plaisante parfois sa propre habitude de la longue période. Cf. *Aristippe*. Advis prononcé, éd. Moreau, p. 260 : « Quand cet homme (patience, je ne suis pas au bout de ma période...)... » Il a longuement, et à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de couper les longues phrases en plusieurs sections, d'en varier la longueur, de ménager des *reposoirs*. Cf. en particulier *Entretiens*, ch. VI et VII.

(2) L'auteur de la Préface (Cassagne) de la grande édition de 1665 nous en avertit en attirant notre attention sur « ses derniers ouvrages, où il a voulu prendre un style plus coupé et moins estendu... »

rencontre du style coupé dans les *Lettres:* toute la lettre à M. du Burg (XIII, 13) est écrite dans ce style; mais on le rencontre surtout dans les dernières œuvres où les exemples abondent :

« Le seul Jésus-Christ a pouvoir de conclure et de prononcer, et » sa seule doctrine nous peut mettre l'esprit en repos. — Elle » définit, elle décide, elle juge souverainement. — Elle tranche les » difficultés. — Elle coupe les nœuds et ne s'amuse pas à les » desméler. — Elle nous assure en termes formels que les choses » visibles ont commencé, et que les substances spirituelles ne fini- » ront point... » (*Socrate,* disc., I.)

« Le monde a perdu son innocence il y a longtemps. Nous » sommes dans la corruption des sicles et dans la caducité de la » nature. Tout est faible, tout est malade dans les assemblées des » hommes. Si vous voulez donc gouverner heureusement, si vous » voulez travailler au bien de l'Etat, avec succès, accommodez-vous » au défaut et à l'imperfection de votre matière. Défaites vous » de cette vertu incommode, dont votre siècle n'est pas capable. » Supportez ce que vous ne sauriez réformer. Dissimulez les » fautes qui ne peuvent être corrigées. Ne touchez point à des » maux qui découvriront l'impuissance des remèdes, qui rendront » ridicules les médecins. Respectez ces fatales maladies qui sont » envoyées d'en haut et où il se remarque quelque chose d'estran- » ger et d'inconnu, etc... » (*Aristippe,* disc., VI.)

Les incises.

Très souvent Balzac use d'un procédé commode pour décomposer en quelque sorte la phrase conjonctionnelle, et qui consiste en incises aussi familières sous sa plume que le fameux « à n'en point mentir » que ses ennemis lui ont tant reproché :

« En quoy, *à dire le vrai,* leur procédé est je ne scays quoy de » bien rare et bien digne de notre considération... » (*Arist.,* disc., V.)

« Car, *à leur dire,* ce ne sont point de simples passions et de » simples vices, ce sont des animaux sauvages et furieux à qui » l'âme des tyrans est donnée en proie... » (*Socrate,* disc., 8.)

Concurrence entre l'infinitif et la proposition. conjonctionnelle.

Quand le sujet de l'action-objet est le même que celui de l'action principale, avec les verbes *dire, penser,* rien à re-

marquer dans la langue de Balzac, qui diffère de l'usage actuel; mais quand le sujet de l'action-objet n'est pas le même que celui de l'action principale, il faut noter que Balzac emploie des constructions qui ont motivé une remarque importante de Vaugelas. Balzac en effet écrit « il » m'a dit *de faire* », Vaugelas fait observer que cette façon de s'exprimer est venue de Gascogne et s'est introduite à Paris, mais qu'elle ne vaut rien et qu'il faut dire: « Il m'a « dit que je fisse (1) ».

La proposition infinitive.

On sait qu'à partir du xvie siècle, la langue tend à construire l'infinitif faisant fonction de complément d'objet, avec une préposition comme aujourd'hui, bien que l'omission en soit encore très fréquente. Balzac omet la préposition assez souvent :

« Je vous prie, Madame, *me tant obliger* que de mettre en votre » paquet la dépêche. » (*Lett.*, VII, 36.)

« Il rendit libres, avec beaucoup de gloire, ceux qui ne deman- » daient que *servir* avec un peu de tranquillité. » (*Dissert. polit.*, VII.)

Place du sujet.

On peut remarquer encore chez Balzac des traces d'un très vieil usage qui faisait en a. f. d'un complément d'objet le sujet d'un infinitif, placé avant cet infinitif.

« Je lui donnerais à choisir des Mèdes et des Perses, des Grecs » et des Troyens, *ceux qu*'il aimerait mieux *être* ses parents. » (*Lett.*, II, 7.)

« Toutes les conjurations *qu'elle* nous raconte *avoir esté faites* » contre sa personne. » (*Prince*, ch. XXI.)

---

(1) Cf. VAUGELAS. *Rem.*, I, p. 407. Thomas Corneille fait observer que Ménage trouve vicieuse la tournure « il m'a dit de faire », mais n'ose la condamner en raison de l'usage de la cour où il y a beaucoup de Gascons. Th. Corneille, tout en reconnaissant que notre langue doit beaucoup à M. de Balzac, trouve cependant qu'on ne doit pas imiter certaines de ses tournures, comme celle qu'il a employée dans son *Prince* : « ... qui répon- » dit aux hommes de Jabès en Galaad qui lui demandaient d'entrer en » alliance avec lui... » On doit, dit-il, dire demander *à* entrer.

Le verbe faire.

Lorsque le verbe faire est accompagné d'un pronom sujet de l'infinitif qui suit, Balzac, conformément à l'usage de l'a. f., le construit comme un objet direct:

« Cette malheureuse fantaisie de monarchie *les fait* entreprendre » dessein sur dessein. » (*Prince*, XXIX.)

« Leur avarice *les fait* traverser les mers et courir au bout du » monde. » (Ibid., ch. VIII.)

Le participe passé suivi d'un infinitif.

A remarquer simplement, chez Balzac, que le participe ne s'accorde pas avec l'objet qui le précède, lorsque celui-ci sert en même temps de sujet à un infinitif construit avec *laisser.*

« Je vous en envoie d'autres avec une lettre que mon valet a » *laissé vieillir* sur la table de ma chambre. » (*Let.*, IX, 25.)

L'interrogation indirecte.

La phrase suivante de Balzac, qui contient deux propositions conjonctionnelles-objet montre comment le tour dit *interrogation indirecte* a pu entrer dans une construction comme objet :

« J'ai sçeu pourtant... les grands combats qui ont été rendus » pour l'honneur et la réputation de la France et *comme* vous avez » *vaincu* l'esprit des estrangers. » (I, 9.)

Balzac emploie couramment la forme *comme* pour *comment :*

« Je ne sais *comme* j'ay le courage de planter toujours pour la » tempête. » (I, 75.) — « Je ne sais *comme* j'ose entreprendre de » vous écrire. » (I, 523.)

Reprise de l'objet.

Jusqu'au XVIIe siècle, il n'était pas nécessaire de reprendre l'objet, même quand il s'agissait de résumer en un pluriel des objets différents. Balzac écrit encore :

« Elle croit son miroir et me croit aussi, *qui* sommes beaucoup » plus fidèles que vous. » (*Lett.*, IX, 7.)

Cependant il est rare de trouver chez lui le pronom objet

omis, quand il est nécessaire de le répéter avec plusieurs verbes.

Mise en relief de l'objet.

Pour mettre l'objet en relief, Balzac le place souvent au début de la proposition, en le répétant, à côté du verbe, par un pronom :

« Nos bons présages, Madame, nous *les* prenons de vos bonnes » intentions. » (*Disc. à la Reine régente.*)

Il se sert aussi, comme dans la langue moderne, des *isolants* ordinaires, comme *quant à... pour... pour ce qui est de.*

Par exemple :

« *Pour* les nouvelles du grand monde que vous m'avez fait par- » venir, en voici de notre village. » (*Lett.*, XIX, 26.)

« *Pour* les vôtres (bonnes grâces), Monsieur, que je conserve si » mal et que vous me gardez si bien, vous êtes cause vous-même » que je ne m'en mets pas beaucoup en peine. » (*Lett.*, XVI, 8.)

Mais le plus souvent, Balzac introduit le complément d'objet par *c'est...*

« *Ce n'est* plus son affaire que je vous recommande, ce sont mes » intérêts que je mets entre vos mains et que je poursuis sous le » nom d'autruy. » (*Let.*, XV, 7.)

« *C'est* une partie des actions et des pensées de ce monstre, » *c'est ce* qu'il a voulu faire. » (*Prince*, ed. Mor., p. 113.)

« *Ce ne sera pas* la France de dernièrement et d'aujourd'huy que » nous regarderons avec pitié ; *ce sera* la France du temps de nos » pères, la France purgée et rajeunie que nous considèrerons avec » merveille. » (*Disc., à la Reine régente.*)

L'ACTION SUBIE. — LA VOIX PASSIVE

Formes du passif.

On trouve assez souvent dans Balzac l'idée passive exprimée par des noms :

« Je jouis en votre *promotion*, du fruit de de mes conjectures. » (*Lett.*, XVI, 3.)

« Si les fréquentes comparaisons ne sont point des embarras et » des *retardements de l'action...* » (*Disc.*, 8.)

« Le corps s'est trouvé entier dans la *dissipation* de ses mem- » bres. » (*Socrate*, III.)

« Ils se persuadaient qu'immédiatement après leur *promotion*, » Dieu estoit obligé de leur envoyer de l'esprit pour bien gouverner » et de faire valoir *l'eslection* du Prince par la subite *illumination* » de ses ministres. » (*Aristippe*, disc. 2.)

« Y a-t-il des gens auprès de luy... qui ne vendent sa *veue* et ses » audiences. » (Ibid., disc. 7.)

« Il se plaint de la *préférence* de son rival auprès de sa dame. » (*Disc.*, VI.)

« *L'empêchement* de sa langue et *l'obscurité* de sa voix. » (*Entretiens*, 31.)

Il faut remarquer aussi l'emploi extrêmement fréquent que fait Balzac des adjectifs en *ible*, *able* où le sens passif apparaît très nettement.

« Une raison *incorruptible* à tous les présents de la fortune. » (*Lett.*, XVI, 41.)

« Oh ! qu'il est *aimable*, ce cher ami, qu'il est *estimable*, et pour » continuer à rimer en able, qu'il est *redoutable* aux pauvres li- » vres... » (*Entretiens*, V, chap 5.)

« Tout est *disputable*, tout est problématique dans le monde, rien de si *louable* qui n'ait besoin d'être excusé... » (*Entret.*, XI.)

« Cela ne saurait être, s'écria-t-il... par quatre raisons *indisputables*. » (*Socr.*, disc., V.)

« Une connaissance... si propre et si *incommunicable*. » (*Disc.*, 2.)

« Sans leurs *damnables* artifices... » (*Œuvres*, I, 332.)

« Ce qui n'était pas estimé *faisable* par ses prédécesseurs. » (*Prince*, IX.)

« Les endroits par où l'âme est *prenable*. » (*Disc.*, V.)

Ajoutons l'adjectif « *introuvable* » pour lequel Balzac semble avoir de la répugnance :

« Un Gascon dirait que vous êtes *introuvable* ; pour moy qui » ne suis pas si hardi, je me contente de vous dire que l'on ne sait » où vous trouver. » (*Lettres*, XVI, 25.)

Le sens passif est évidemment encore plus sensible dans les noms des êtres et des choses qui ont subi une action, et nous trouvons le sens passif, chez Balzac, dans le participe passé.

« L'aurore de la patrie ne veut pas des hommes *partagés*. » (*Disc.*, VIII.)

« Je say trop le respect que je dois à une sagesse *confirmée*. » (*Disc.*, 7.)

« Une vertu semblable à la leur et *secondée* de la même sorte... » (*Disc.*, VIII.)

« Une pièce remarquable par ces belles choses *admirées* de tous » les habiles de la ville. » (*Disc.*, VI.)

Substituts du passif.

Il est inutile d'insister sur le procédé le plus familier à la langue qui consiste à substituer l'actif au passif ou à s'arrêter à des constructions dans lesquelles l'infinitif actif a l'air de tenir lieu d'un passif, comme dans cette phrase: « Ceux-là sont *à louer* dans leurs compagnies » (*Relat. à Ménandre*), mais n'exprime en réalité que l'actif (1).

Mais il faut signaler la fréquence, chez Balzac, du *pronominal employé pour le passif*, tour qui apparaît dans la langue au XIVe siècle, devient commun au XVe siècle, et très fréquent au XVIe siècle, sous l'influence de l'italien, de l'es-

---

(1) Cf. BRUNOT (*P. L.*), p. 367.

pagnol et des dialectes du midi. Les exemples sont très nombreux :

« Un Grec dont les livres *se sont perdus*... » (*Entret.*, II.) — « l'infinité de livres qu'il avait composés et qui, par malheur, » *s'étaient perdus.* » (Ibid.) — « Quelle profusion de louanges ne » *se fait-il* point en plusieurs endroits de ses ouvrages. » (Ibid.) — « Il ne *s'est point élevé* contre elle de censeur public. » (Ibid.) — « Il *se lit* dans un vieux scholiaste. » (Ibid.) — « La paix *se pro-* » *pose* sur la terre, mais elle ne *se fait* que dans le ciel. » (*Disc.*, » *reine régente.*) — « Il *s'est découvert* des conjurations. » (*Passa-* » *ges défendus.*) — « Cette moisson de fleurs d'orange et de jas- » min qui *s'est recueillie* en mon absence. » (*Lett.*, XIV, 25.) — « Il ne *se peut* voir rien de plus peint et de plus brillant que vos » écrits. » (*Let.*, XIV, 34.) — « De son temps il *s'y est rendu* des » oracles. » (*Lett.*, XV, II.) — « Il *se mêle* presque toujours de » l'envie parmi les amitiés de la Cour. » (*Let.*, XVIII, 6.) — « La » beauté *se voit* et les richesses *se touchent*, mais la noblesse » *s'imagine* et *se présuppose.* » (*Entret.*, XL.)

Voici un exemple avec le verbe *avoir*.

« Toute la certitude de la victoire qui *se peut avoir* humaine- » ment avec le combat. » (*Disc.*, V.)

Le complément d'agent.

L'auteur de l'action, dans la phrase passive, est exprimé par le complément d'agent; deux prépositions se partagent le rôle d'introduire ce complément, savoir, *de* et *par* (1). Dans l'ancienne langue, *de* était de beaucoup le plus commun et s'employait avec toutes sortes de verbes jusqu'au XVIe siècle. On le trouve chez Balzac, comme chez beaucoup d'écrivains de l'époque classique. Exemple :

« Il a eu le déplaisir d'être contredit *de* vous et *de* M. C... » (*Lett.*, IV, 11.)

« Ceux-là même qui sont séparés de nous *de* toute l'étendue de » la mer. » (*Prince*, V.)

« Ce dessein lui avait été inspiré immédiatement *des* Dieux im- » mortels. » (*Arist.*, III.)

(1) CLÉDAT. *Revue de philol franç.*, 1900, p. 218.

« Leur âme était travaillée *de* toutes les passions et gastée de » tous les vices. » (*Entret.*, 34, 4.)

et même avec les pronominaux :

« Il y a un certain amour de pitié qui commence par la douleur » et qui s'allume *des* larmes et *des* maux d'autruy. » (*Disc. à la Reine régente.*)

Objet des verbes passifs.

On trouve chez Balzac des passifs construits avec de véritables compléments d'objet, le participe passé pouvant avoir, comme les adjectifs, une proposition-objet comme complément :

« Il a été dit avec raison qu'Aristote était le génie de la Nature. » (*Disc.*, VI.)

« Il fut compté, la semaine sainte, qu'il s'était vendu pour deux » mille escus de cordes à faire des disciplines. » (*Disc.*, V.)

Action à double objet.

Nous n'envisagerons pas le cas où l'objet secondaire est un nom. On sait que, dans l'a. f. le cas objet servait fort souvent, sans l'addition d'aucune préposition, à exprimer cet objet secondaire, mais qu'en f. m. le nom objet est toujours précédé de la préposition *a*. La prose de Balzac n'offre sur ce point aucune particularité.

Considérons seulement le cas où l'objet second est un nominal personnel ou un représentant décliné, par exemple *lui* et *y*.

Lui — y.

Malgré les efforts des grammairiens pour faire la part de *y* et celle de *lui*, en excluant *lui*, quand il s'agissait de choses, pendant longtemps, à l'époque classique, *lui* et *y* sont employés concurremment pour les choses et pour les per-

sonnes. Chez Balzac, l'usage est incertain. Voici *y* employé pour les personnes :

« Quand je serais en assez forte considération auprès de vous » pour *y* rendre de bons offices... » (*Lettres*, V, 11.)

et *lui* employé pour les choses :

« Ils chérissent si follement leur erreur que pour *lui* conserver » l'opinion de vérité qu'ils *lui* ont donnée... » (*Prince*, VII.)

Formes légères et formes prépositionnelles.

Bien que les grammairiens, dès le début du XVII[e] siècle, considèrent que : Vous écrivez *à moi*, pour vous *m*'écrirez, n'est pas français, on trouve encore très souvent chez Balzac les formes prépositionnelles :

« Je me hazarde encore de parler *à vous*. » (*Disc.*, VII.)
« Toutes les fois que vous avez parlé *à eux*. » (*Arist.*, V.)
« Sans prendre la peine de parler *à eux*. » (*Discours*, I.)

Avec le verbe *être*, on trouve très souvent des formes légères dont l'emploi sera contesté, dans le courant du XVII[e] siècle.

« Voyez comme tout *leur* est butin, comme tout *leur* est proie. » (*Arist.*, VII.)
« La paix qui *leur* doit être une moisson d'or. » (*Arist.*, V.)
« Ce *vous* doit être une amertume assez douce. » (*Œuvres*, (I, 331.)
« Toutes les maladies *lui* sont des possessions. » (*Prince*, VII.)
« Toute liqueur *leur* est vin. » (*Prince*, XXIX.)
« Les moindres cérémonies qui regardent le culte divin *lui* sont » en grande révérence. » (*Prince*, IX.)

Les formes légères sont encore très fréquentes chez Balzac, avec un adjectif comme attribut.

« Je vous avoue la vérité encore qu'elle *me* soit honteuse. » (*Lett. à l'évêq. d'Aire*, 20 7bre, 1623.)
« Une guerre dont la conclusion *lui* fut heureuse. » (*Prince*, XXXI.)
« Ce que mon intérêt particulier *me* rend plus considérable que » tout le reste. » (*Prince*, XVII.)
« Cette vertu *nous* est aussi nouvelle qu'elle était inconnue à nos » pères. » (*Prince*, XXII.)

« Il ne *lui* est point honteux que l'on sache qu'il est roi de soi-» même. » (*Prince*, XI.)
« Ce *leur* est assez de traiter le genre délibératif selon Quinti-» lien. » (*Arist.*, III.)
« La paix qui *leur* doit être une moisson d'or. » (*Arist.*, V.)

Où.

Où sert très souvent d'objet secondaire chez Balzac. On le trouve employé non seulement avec un sens propre (= dans lequel) mais encore avec les nuances les plus variées:

« La vie de votre illustre maître *où* vous travaillez avec tant » d'assiduité. » (*Entret.*, XXII.)

Place des pronoms-objets.

En général, en a. f., l'objet premier précédait l'objet second, et il en a été ainsi jusqu'au XVIIe siècle. On trouve encore chez Balzac quelques traces de l'ancien usage. C'est ainsi qu'on rencontre très fréquemment dans ses œuvres la formule :

« *Je le vous advoue.* » (*Lettres*, XIV, 24, XV, 9.) etc...

Il est très courant d'y trouver des constructions de ce genre :

« Quand je serais asseuré du succès, il me fâcherait de *ne le* » *vous pas* devoir tout entier. » (*Œuvres*, I, 335.)

Ellipse de l'objet.

Assez souvent, quand il devrait y avoir deux personnels compléments, Balzac supprime le pronom-objet.

« Deux lettres qui m'ont été données pour vous faire tenir. » (*Lett.*, II, 2.)
« Il ne le voudrait pas tout en vie quand on luy voudrait donner » pour rien. » (*Prince*, XII.)
« Rien ne saurait manquer à votre travail si vous ne manquez » d'instrument pour y employer. » (*Disc.*, VII.)

Il faut remarquer que, dans ce cas, Balzac fait accorder

le participe passé conjugué avec avoir, avec le pronom objet omis :

« L'Espagnol ne l'a pas prise (la ville d'Ostende), mais ils lui » sont *laissée.* » (*Dissert. polit.*, VII.)

Infinitif d'objet-action.

On trouve souvent, chez Balzac, un infinitif d'objet suivi de l'objet secondaire construit avec *à*, qu'on prendrait à tort pour un complément d'agent. En réalité cet infinitif n'est pas un passif.

« Ne vous laissez pas éblouir *à* l'éclat des choses qui réussis- » sent. » (*Socrate.*)

« Se laisser gouverner *à Nestor...* » (*Aristippe*, I.)

C'est le tour qu'on rencontre chez Racine :

« Je me laissai conduire *à* cet aimable guide. » (*Iphig.*, 501.)

Complément d'intérêt.

Enfin il arrive souvent à Balzac d'ajouter un objet secondaire, sous forme de personnel, pour indiquer simplement que la personne s'intéresse à l'action, tour fréquent encore à l'époque classique.

« Un jour qu'il *nous* tardait à venir... » (*Socr.*, XI.)

LES CIRCONSTANCES

Les prépositions et les rapports.

Parmi les nombreux moyens dont dispose la langue pour rattacher à l'idée d'un être ou d'une action les notions qu'il faut lui ajouter, nous étudierons dans Balzac surtout les compléments prépositionnels qui sont les plus fréquents.

Les prépositions-adverbes.

On sait que la distinction en deux catégories des prépositions et des adverbes est souvent arbitraire. Certaines formes, qui ne sont plus aujourd'hui qu'adverbes, ont été longtemps employées comme prépositions. On voit chez Balzac de nombreux exemples de cet ancien usage :

dedans (préposition):

« J'avais le plaisir de regarder au fond de l'eau les choses » qui se passaient *dedans* l'air. » (*Prince*, av.-propos.)

« *Dedans* et dehors le royaume. » (*Œuvres*, II, 495.)

« Quelques moines sont dans leurs maisons comme les » animaux imparfaits estaient *dedans* l'arche. » (*Œuvres*, II, 359.)

dessus, dessous (prépositions):

« Les serpents se cachent *dessous* les fleurs. » (*Prince*, XXXII.)

« Il y a force choses qui sont par *dessus* la raison. » (*Œ.*, I, 30.)

« On m'arrache de *dessus* ma lettre. » (*Œ.*, I, 221.)

« Il peut venir des malheurs du ciel et de *dessous* terre. » (*Œ.*, II, 152.)

devant (préposition):

« La vertu a été *devant* la philosophie. » (*Diss. crit.*, III.)

« Comme vous avez été vieux *devant* le temps. » (*Œ.*, I, 11.)

« Plus de quatre vingts ans *devant* la naissance du roi » Philippe. » (*Œ.*, II, 133.)

« Les princes qui ont régné *devant* lui. » (*Œ.*, II, 161.)

Syntaxe des prépositions.

Depuis l'époque classique, la répétition des prépositions est devenue régulière. Vaugelas avait posé en règle que, seuls, deux noms « *synonymes ou équipollens* » se suffisaient avec une seule préposition. On doit répéter, dès que les idées contenues dans les mots régimes sont opposées ou différentes. Balzac ne se plie pas encore à cette règle :

« Je suis absolument résolu *à* changer de vie et n'avoir plus de » soin que de faire mon salut. » (*Let.*, III, 14.)

« Vous avez porté les princes chrétiens *à* mettre en liberté le » pays de J.-Christ et entreprendre la guerre sainte. » (*Œ.*, I, 3.)

« Il faut donc que je finisse durant ces bons intervalles de peur » *de* tomber malade en votre présence et vous lasser encore de » mes plaintes au lieu *de* vous rendre des remerciements de votre » souvenir et vous donner des assurances du désir que j'ay d'estre » toute ma vie, etc... » (*Œ.*, I, 79.)

« Reste, Monsieur, *de* couronner vostre courtoisie et tirer une » dernière parole des partisans. » (*Œ.*, I, 277.)

Compléments prépositionnels.

L'infinitif complément pouvait autrefois, tout comme un nom d'action, se construire avec diverses prépositions, ainsi qu'on le fait aujourd'hui avec *après, avant*. On trouve encore chez Balzac des tournures archaïques comme : « Les plus considérables d'entre eux et qui prétendent le plus *en* bien dire... ont tenu tels propos. » (*Diss. chrét.*, X.)

Une grande incertitude se remarque dans la prose de Balzac pour la construction de l'infinitif complément avec les prépositions *de* et *à* qu'il emploie, pour certains verbes, indifféremment :

« Si vous étiez au Japon, je me résoudrais *d'*y aller. » (*Œ.*, I, 93.)

« Je me résoudrais à peine *d'*amasser une brosse, si je la trouvais » à terre. » (*Œ.*, I, 421.)

« Oblige-moi *de* faire le même. » (Œ., I, 72.)
« J'espère que celuy-ci ne m'obligera pas *à* pratiquer. » (Œ., II, 164.)
« J'ay accoutumé de me défier toujours. » (Œ., II, 133.)
« Pour être prêt *de* recevoir la fortune. » (Œ., I, 72.)
« J'oubliais *à* vous dire que je vous envoyais du papier. » (Œ., I, 886.)
« Je désirerais passionnément *de* le voir. » (Œ., I, 250.)
« J'espère *de* suivre bientôt ces quatre lignes. » (Œ., I, 133.)
« Nous avons failli *à* vous perdre, Monseigneur. » (Œ., I, 347.)

Les lieux

L'étude des diverses positions montre la persistance de certains archaïsmes dans la prose de Balzac.

Dans un endroit

On retrouve, par exemple, chez lui la vieille préposition héréditaire *en*, très fréquemment employée pour *dans*.

« Il y a encore *en* nature, une pierre précieuse la chrysolithe. » (*Disc.*, I.)
« *En* cette saison de chagrin et d'inquiétude. » (*Disc.*, II.)
« Mais certes, on me touche *en* la plus tendre partie de mon » âme. » (Œ., I, 10.)
« Tous les Espagnols qui sont *en* l'un et *en* l'autre monde. » (Œ., I, 746.)
« *En* ma vie. » (Œ., I, 633.) — « *En* nostre vie. » (Œ., I, 94.)
« Contentez-vous d'estre *en* l'estime et aux bonnes grâces du » roy. » (Œ., I, 127.)

Cependant Balzac critique chez Coeffeteau l'emploi de la forme archaïque *ès* pour en les.

« Si je navigeois sur l'Océan *ès* bourrasqueuses saisons. » (Œ., I, 30.)
« (1) Il dit... qu'on à veu des Iliades de maux et des cataclysmes » de sang, non moins *ès* Gaule qu'en Germanie. » (Œ., II, 695.)

(1) Il : le Barbon.

Avec les noms propres de lieux désignant des pays ou des personnes, Balzac emploie encore *en*.

« Quand vous seriez encore *en* Avignon. » (Œ., I, 6.)
« Mais lorsque ces trois langues estoient des langues vulgaires,
» n'y avait-il point d'impertinents à Rome, à Athènes, *en* Jérusa-
» lem ? » (Œ., II, 713.)

Avec les noms communs, *à*, *en* et *dans* sont en concurrence dans la prose de Balzac :

« Il y a toujours de l'imperfection *aux* œuvres de la nature. » (*Disc.*, I.)
« Il peut y avoir de l'intempérance *au* désir d'apprendre. » (*Socr.*, V.)

Hors d'un lieu.

On trouve en concurrence chez Balzac les deux prépositions *hors* et *fors*.

« Il n'y a rien qui me soit supportable, pourveu qu'il vienne de
» vous *fors* vostre mépris. » (Œ., I, 94.)
« ... Il croit que, comme il n'y a point de salut *hors* l'église
» romaine, il n'y a point aussi de Français hors de l'histoire
» romaine. » (Œ., I, 682.)

Autour d'un lieu.

Balzac emploie parfois la forme *alentour de*, au lieu de *autour de*.

« ...Les moyens grossiers qu'on emploie pour resveiller les es-
» prits *à l'entour* du cœur. » (Œ., II, 527.)

Dans le voisinage d'un lieu.

A signaler la forme archaïque *jouxte* qu'emploie quelquefois Balzac : « *jouxte* la copie » (*Œuvres*, II, 695). Il emploie aussi l'expression *joignant :* « Les Athéniens consa-
» crérent un temple aux Euménides tout *joignant* l'Aéro-
» page. » (*Diss.*, III.)

Deçà ou *delà*.

Balzac fait un fréquent usage de ces prépositions archaïques :

« Tant *de là* les Alpes, que *de là* le Rhin, il opprime quasi tous » les souverains. » (*Prince*, XIX.)

« Ils ont trouvé à la fin de la sagesse *de ça* les monts. » (*Lett.*, I, 7.)

« Toutes les nouveautés de *de ça* sont vieilles. » (*Prince*, XXIX.)

« Il y a tel lieu au *de ça* de Loire. » (*Entret.*, VI.)

« J'ai vu *de là* les monts... » (*Entret.*, XVIII.)

Les mouvements

Le point de départ.

La préposition essentielle est *de*. Il faut noter que, de l'idée de point de départ, dérive, au sens figuré, l'idée de provenance, de séparation, d'éloignement. On la trouve très fréquemment chez Balzac dans ces derniers sens, par exemple avec le verbe *demander* (= la provenance).

« Je n'en demande pas tant *de* nos princes. » (*Diss. polit.*, XI.)

Avec le verbe *se révolter* (s'éloigner, se séparer de) :

« Dans la corruption de ce siècle où presque tous les esprits se » révoltent *de* la foi. » (*Diss. chrét.*, V.)

« Il ne faut pas être rebelle *de* Rome. » (*Diss. chrét.*, XV.)

Avec le verbe *s'allier* (de quelqu'un qui, comme en a. f. est considéré comme le promoteur de l'action) :

« Il est tout prêt encore d'appeler le Turc et de s'allier *des* infi» dèles. » (*Diss. chrét.*, VIII.)

Cette proposition *de* se combine, chez Balzac, avec d'autres, plus librement que dans la langue actuelle, par exemple avec *avec :*

« Démêler quelques gouttes de sang purement romain et italien » d'*avec* la masse corrompue. » (*Prince*, XXX.)

Et avec le mot *devant* :

« Il mourut à Rome le jour *de devant* que la ville fut prise. » (*Lett.*, XI, 12.)

Le point de départ est souvent représenté par Balzac par *dont* :

« Notre foi exceptée, *dont* malheureusement il est étranger. » (*Lett.*, V, 25.)

Le lieu de passage.

Balzac emploie très souvent *à travers de* au lieu du moderne *à travers* ou *au travers de.*

« Nous ne les regardons qu'à *travers* des passions qui nous trou-» blent. » (*Prince*, XXVI.)

La direction.

On peut remarquer que Balzac écrit « *par terre* » au lieu de *à terre.*

« Les malades sont désespérés, quand ils jettent *par terre* les » remèdes. » (*Œ.*, I, 382.)

Qu'il emploie souvent *envers*, dans le sens de auprès et de à :

« Il a été plusieurs fois votre avocat et votre intercesseur *envers* » elle. » (*Lett.*, VII, 50.)

« Ils font une belle leçon à tous les souverains de ce qu'ils doi-» vent *envers* leurs peuples. » (*Diss. polit.*, VII.)

Et qu'il se sert encore de l'archaïsme *endroit*, dans des locutions prépositionnelles, comme « en mon endroit » :

« Elle a été libérale en *mon endroit.* » (*Lett.*, XXVII, 4.)

LES TEMPS

Au point de vue des limites du temps, rien de particulier à signaler dans la prose de Balzac, qu'il s'agisse du point de départ ou du but final, sauf les locutions assez fréquentes *au partir de*, et *ensuite de* :

« *Au partir de là*, le temps s'étant changé et sa vengeance étant » satisfaite. » (*Prince*, XX.)

« Et *au partir de là*, quand ils ont saoulé leurs brutales pas» sions. » (Ib., XI.)

« *Ensuite de* cette première faveur, je vous en requiers une se» conde. » (*Let.*, V, 7.)

« Combien de malheurs, à vostre opinion, *ensuite de* celuy là. » (*Arist.*, VII.)

« *Ensuite de* cela, Madame, il est rien qui ne luy soit aisé. » (*Disc.*, I.)

Expression des dates.

Il faut noter chez Balzac l'emploi des archaïsmes suivants, adverbes et locutions adverbiales :

lors (alors): « C'est *lors* véritablement que leur phlegme s'est chan» gé en bile. » (Œ., I, 9.) — « De quel côté était *lors* la » supériorité ? » (*Diss. crit.*, II.)

atant (la-dessus, à ce point): « *Atant* (pour user des termes de » M. le Cardinal d'Ossat), je vous donne le bonsoir. » (*Let.*, I, 15.)

derechef: « Avouons-le *derechef.* » (*Diss. polit.*, II.)
« Je proteste ici *derechef...* » (*Arist.*, VI.)

aucunefois: « Si *aucunefois* j'ay eu des sentiments assez libres. » (Œ., I, 327.)
« Il n'y a point de danger de vous délasser *aucunefois* » dans les campagnes agréables... » (Œ., I, 387.)
« Le roy s'est servi *aucunefois* de la douceur de ces pré» servatifs. » (*Prince*, XVII.)

incontinent: « Tous les trophées qu'il a érigés chez eux, tomberont » *incontinent* en pièces. » (*Prince,* XXXI.)

« Et ne doutez pas que la guerre... ne trouve *incontinent* » ce qu'il a de faible. » (Ibid.)

premier que: « Il ne doit pas demander l'embonpoint *premier que* » la guérison. » (*Disc. à la Reine régente.*)

quand et quand: « Ainsi vous ne cherchiez que l'honnête et vous » avez trouvé *quand et quand* le délectable. » (*Œ.*, I, 169.)

« Mais celuy qui lui donna la résolution au cœur, lui mit » *quand et quand* la force en les mains. » (*Œ.*, I, 483.)

« On ne peut être prudent que l'on ne soit *quand et* » *quand* homme de bien. » (*Prince,* XXVI.)

Expression des aspects.

Au point de vue de la durée de l'action, on sait que Balzac (1) a blâmé la périphrase durative construite avec le verbe être suivi d'un participe présent, fort en faveur en a. f. Il l'emploie cependant quelquefois lui-même :

« Ils *sont* aujourd'huy possesseurs et *jouissans* de cette sûreté » dont ils n'étaient qu'amoureux. » (*Let.*, V, 3.

Pour considérer l'action dans sa progression, l'a. f. possédait une périphrase composée du verbe *aller* suivi du gérondif ou du participe présent; elle en avait une autre, pour indiquer l'accomplissement prochain, et composée de *s'en aller,* suivi d'un participe passé attributif. Balzac emploie couramment cette dernière; que Voltaire considère plus tard comme un barbarisme :

« Qui m'empêchera de dire que le terme de mon ostracisme *s'en* » *va expiré.* » (*Diss. chrét.*, X.)

Mais il blâme, par contre, la périphrase *rendre* suivie d'un participe passé attributif, si usitée au XVIe siècle et dont Malherbe a critiqué l'abus dans Desportes. « Est-ce une » locution figurée? Est-ce une mode estrangère... ou plustôt n'est-ce point une nécessité de la rime? N'est-ce point » quelque petit reste du collège. N'est-ce point le jargon » d'un jeune Allemand nouvellement arrivé à Orléans, qui » fait effort pour parler français. » (*Œuvres,* II, 591.)

(1) Cf. Brunot. *P. L.*, p. 450.

Le Présent

	Action présente
à l'Indicatif.	« Je ne suis point de ceux-là qui *étudient* les moindres actions de leur vie et *apportent* de l'art à tout ce qu'*ils font* et à tout ce qu'ils ne *font* pas... » (*Lettre à Boisrobert*, éd. Mor., p. 444.) « Pour moy, je *suis* icy, confiné en une des extrémités de la terre... je suis réduit à la simple satisfaction de moi-même... » (*Lettre à Conrart*, éd. Mor., p. 458.)
au Subjonctif.	« On ne peut pas dire aussi qu'elle *soit* laide en l'âge où elle est... » (*Lettre à Fénelon*, éd. Mor., p. 460.) « J'ai peur qu'il n'y *ait* que la mort qui puisse finir mes péchés. » (*A l'év. d'Aire*, éd. Mor., p. 460.)
à l'Éventuel.	« Si Théophile eust suivi cette maxime, il *vivrait* en seureté parmy les hommes et ne *serait* pas poursuivi à outrance, comme la plus farouche de toutes les bêtes. » (*A l'évêq. d'Aire*, éd. Mor., 435.) « Si l'homme que nous connoissons l'avait épousée, il ne *naitroit* que des dents et des ongles de leur mariage. » (*A Mme de Campagnol*, éd. Mor., 450.)
	Action accomplie
À L'ACTIF — **Participe passé**	« Nous sommes *descendus de ces gens-là*. » (Socrate, III.) « Outre la vaillance qui est *née* avec luy... » (*Prince*, IX.) « Les cheveux blancs lui sont *venus*... » (*Prince*, XIV.) « Je me retrouve sans y penser au même lieu d'où je suis parti, je suis *retombé* dans mon premier discours. » (*Prince*, XVIII.) « Je suis las de crier; j'en suis *enroué*, les yeux me sont *défaillis* criant et regardant après mon Dieu... » (*Prince*, IX.)
À L'ACTIF — **Pronominaux**	« Peut-être que les malades se remettront et que le cœur reviendra aux *évanouis*. » (*Prince*, XXX.) « Toutes les pièces de cette superbe masse se sont maintenant *raffermies*. » (*Prince*, XIV.)
AU PASSIF — **Indicatif.**	« ... Nous devons être bien glorieux de ce qu'un Français est aujourd'hui nécessaire à toute l'Europe, de ce qu'il est *attendu* et *désiré* de tous les peuples... de ce qu'il est *loué* de tous ceux qui ont l'usage de la parole... » (*Prince*, XXI.) « J'ai leu l'original des inscriptions dont je vous parle. Elles se *conservent* en une ville d'Espagne et sont *gravées* en gros caractères sur une colonne... » (*Socrate*, IV.)
	Action future
Mode Indicatif — **Futur simple**	« Quiconque l'entreprendra en viendra facilement à bout et aura à faire à des hommes qui ne se réveilleront qu'à l'extrémité de leurs spéculations. » (*Prince*, XII.) « Je luy fais présent du triste portrait de ce qu'elle *sera* un jour. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 447.)
Mode Indicatif — **Périphrase**	« L'espérance qu'on me donne que vous *devez passer* en ce pays m'a empesché de vous escrire... » (Ibid., p. 420.) « Dieu qui *doit* ruiner les Cieux pour en bastir de plus beaux. » (Ibid., p. 464.)

Autres Modes	**Impératif**	« Défaites-vous à l'avenir, je vous prie, de cette » mauvaise humeur... (*Lett.*, XII, 4.)
		« Rendons-lui la liberté que nous lui ostâmes » dernièrement. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 447.)
	Subjonctif présent	« La Providence permettra que je *m'égare* ou que » je me *lasse* dans le chemin du vice. » (A *l'év. d'Aire*, septembre 1623.)
		« J'ai peur que ma présence à la cour *fasse* tort » à ma réputation et à votre jugement... » (*Lett.*, éd. Mor., p. 442.)
	Subjonctif imparfait	« Pour les sacrifices que vous me faites, il fau- » drait que j'*eusse* à vous donner la Félicité et le » Paradis. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 441.)
		« Je serais très aise que toute ma vie se pût pas- » ser en des songes si agréables et que je ne me » réveillasse jamais. » (Ibidem.)
	Eventuel	« Ce serait une belle chose si la santé me pou- » vait venir... en m'approchant d'une personne si » sainte... (*Lett.*, éd. Mor., p. 437.)
		« Quand vous prescheriez au désert... vous sçavez » bien que j'y serais heureux avec vous... » (Ibid., p. 436.)
	Infinitif	« Je fais état de m'aller changer entre vos mains » et de recevoir de vous une nouvelle naissance. » (Ibid., p. 437.)
		« L'envie de ce qu'il veut entreprendre avec ce » qu'il a déjà entrepris. » (*Prince*, 18.)
		« Je ferais mieux de jouir de mon village que » de m'aller jeter dans cette troupe irritée. » (*Lett.*, IV, 30.)
		ACTION ACCOMPLIE
Mode Indicatif	**Actif**	« Vous serez le troisième, après Salomon et » Alexandre, qui *aurez* fait venir les reines au bruit » de votre vertu. » (*Lettres*, IV, 10.)
		« Quand vous *aurez* vu le Tibre... quand vous » serez monté au Capitole. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 421.)
	Passif	« Lorsque la bile qui l'eschauffe *sera évaporée* et » qu'il se piquera moins qu'il ne fait du point » d'honneur... » (*Relat. à Ménandre.*)
Autres Modes	**Subjonctif**	« Il ne faudra pas que la semaine sainte *ait* » *passé* inutilement sur votre colère... » (*Lettres*, V, 12.)
	Eventuel	« En l'état où je suis, je serais plutôt en l'autre » monde qu'à Chatellerault. » (*Lett.*, IV, 17.)
		« Si la bonne Fortune venait en sa personne le » visiter, elle pourrait arriver tel jour de la se- » maine, que la porte lui serait fermée, quand mê- » me elle aurait dit son nom pour entrer. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 461.)
	Infinitif	« Je voudrais avoir reçu déjà vos lettres par le » premier ordinaire. » (*Lett.*, IV, 6.)
Avenir prochain		« Les mauvais compliments que je m'en *vais* » vous faire. » (*Lett.*, IV, 14.)
		« Sitôt que les premières fleurs nous auront » amené les beaux jours, je *m'en vais* vous écouter » sur ces graves et importantes matières. » (*Lett.*, éd. Mor., p. 436.)

Le passé.

Formes.

Au point de vue des formes du passé, la langue de Balzac ne présente pas de différence avec l'usage actuel. On n'y trouve pas de survivance des formes archaïques encore en usage à la fin du XVIe siècle (1). Il y a plus : Balzac s'est moqué, dans un passage significatif d'une de ses lettres des formes archaïques encore en usage aux environs de 1639, et dues à des influences dialectales (2).

« ... Sans difficulté, il y a des lieux où l'on parle mieux et d'au-
» tres où l'on parle plus mal. Et puisqu'un courtisan romain sentit
» je ne sais quoy de Padoue dans les Histoires de T.-Live, il n'est
» pas impossible de remarquer dans les esprits et dans la conver-
» sation de nos gens quelque teinture de leur province. De temps
» en temps, il leur échappe un *vousist* au lieu de *voulust*... et un *je*
» *suis esté* à Thoulouse, qui gastent leurs plus belles paroles. Et
» leurs *allarent, donnarent, armarent* se sont même desbordés jus-
» ques icy. Feu M. de Malherbe m'a dit plusieurs fois qu'il avait
» fait ce qu'il avait pu pour dégasconner M. de ..., mais qu'il n'en
» avait jamais sceu venir à bout. Tant il est difficile de se bien
» purger des tasches de sa naissance et de perdre entièrement la
» marque de son pays. »

Emploi du passé simple et du passé composé.

On sait que Oudin et Maupas ont à peu près déterminé l'emploi de ces deux temps (3). Leurs successeurs (Port-Royal et Chifflet) ne feront guère qu'ajouter quelques observations de détail à la théorie générale du début du XVIIe siècle, qui était la suivante : le passé simple ou passé ac-

(1) Il suffit de comparer les parfaits rencontrés dans la prose de Balzac avec ceux qui sont encore en vigueur au début du siècle, même aux environs de 1622. Cf. COLOMIÈS. *Les Sources de l'Elégance française*, MDCXII. — Chapitre de la conjugaison.

(2) Cette lettre à M. de ....., I, 461-2 (livre IX) ne porte pas de date, mais Balzac écrit vers la fin de cette lettre : « ... adieu donc, jusqu'à l'année » 1639. » — La lettre en question est insérée, dans l'édition des *Œuvres*, 1665, entre une lettre à La Mothe Le Vayer, mars 1637 et une lettre de Heinsius à Balzac, d'octobre 1639.

(3) Cf. BRUNOT, *H. L.*, III, 582.

compli s'emploie quand l'action se passe dans un temps déjà passé et si bien accompli qu'il n'en reste rien à passer. Aussi Maupas demande-t-il toujours une notation de temps pour que le passé simple soit possible. Voici des exemples de Balzac, où figure cette notation de temps.

« En votre absence, je pris la liberté, *il y a peu de jours*, de dire » mon advis sur une difficulté que M. Conrart m'avait proposée. » (*Entret.*, XXX.)

« *Après votre retour*... vous m'en demandastes des nouvelles et » la lecture ne vous fût pas désagréable. » (Ibid.)

« J'achevay *hier* la matière que vous m'aviez proposée. » (Ibid.)

« Vous n'avez pas encore oublié ce qui se passa *hier* en ma » cellule... Vous suppleastes heureusement à mon défaut et fites si » bien les honneurs du logis que l'estranger n'eust pas loisir de se » plaindre de l'incommodité dont je souffrais... Vous *eustes* même » la bonté et l'adresse de me faire parler quelquefois et de vostre » courtoisie, *m'alléguastes* en ma présence, me traitant par ce » moyen, de grand personnage. » (*Entret.*, XIV.)

« Vous *gagnastes* mon cœur la *première fois* que *j'eus* l'honneur » de vous voir. » (*Lett.*, IV, 14.)

« Il *s'intéressa* en ma protection dès le *premier jour* qu'il vit mes » ouvrages. » (*Lett.*, IV, 26.)

Ainsi Balzac emploie le passé simple pour une chose tout à fait passée, sans lien avec le présent, et avec une indication de temps, comme le montraient les exemples précédents. Cependant l'indication de temps manque très souvent, et le passé simple n'est employé que comme le temps du « *passé lointain* ».

« Mais vous diray-je de ce que vous *fermastes* la porte sur vous, » et vous *fortifiastes* en vostre chambre afin que personne ne vous » troublast... » (*Lett.*, XV, 1.)

« Dans une plaine extrêmement verte, nous *crusmes* voir une » éminence couverte de neige, mais nous *découvrismes* de plus » près que c'était un troupeau de biches blanches... nous *allasmes* » passer les grandes chaleurs aux lieux maritimes de la province. » (*Entret.*, XXI.)

Quant au passé compose, Balzac, suivant l'habitude de son temps, en fait usage, quand la période où se passe l'action n'est pas complètement écoulée, ou bien, comme le disait Maupas, quand le temps où l'action s'est passée reste encore « *en flux* » :

« Depuis que je suis au monde, je *me suis* perpétuellement en-
» nuyé, *j'ay trouvé* toutes les heures de ma vie longues, je *n'ay*
» jamais rien *fait* tout le jour que chercher la nuit. » (*Lett.*, IV, 26.)

« Et vous-même, Monsieur, estes le premier qui *m'avez mis* dans
» le sentiment où je suis, par un mot que *j'ay trouvé* dans vostre
» lettre... » (*Entret.*, XXIX.)

Cependant l'on constate, dans des exemples très fréquents, que le passé composé est employé à la place du passé simple (1) dans la prose de Balzac:

« Vostre compagnie ajoutera à la description que vous *m'avez*
» faite d'Ayre, des beautés que les géographes *n'y ont point* remar-
» quées.. » (*Let.*, éd. Mor., I, 437.)

« Quand *j'ay dit* autrefois que c'estoit une vilaine chose de pas-
» ser pour accusateur, je ne *l'ay pas dit* au hazard. Notre Quinti-
» lien *l'a dit* avant moy... » (*Entr.*, XXXIV, 4.)

Autres formes.

Il n'y a rien de particulier à remarquer dans Balzac, en ce qui concerne l'emploi de l'imparfait en fonction de parfait, pas plus que pour le présent historique ou de narration. Balzac évite avec soin le mélange trop brusque des temps, et l'on ne trouve pas chez lui ce défaut que Vaugelas reprochait à certains écrivains de son temps et qui consiste à commencer par un temps et à finir par un autre. L'infinitif de narration n'est presque jamais employé par Balzac. On sait d'ailleurs que ce tour était considéré comme familier à l'époque classique, et qu'à part M[me] de Sévigné et La Fontaine, peu d'écrivains en ont fait usage, surtout dans le style soutenu.

Notons seulement l'emploi que fait Balzac de futurs antérieurs dans le sens de passés, tour du langage parlé transporté dans la langue écrite :

« Une misérable sentinelle qui *aura donné* l'alarme bien à pro-
» pos *aura* beaucoup plus servi que moy. » (*Lett.*, IV, 10.)

---

(1) Cet empiètement du passé composé sur le passé simple s'accentuera encore au XVIII[e] siècle. Déjà Chifflet dira (*Gram.*, p. 101) « qu'il se peut » dire de toutes sortes de temps passés ». Cf. à ce sujet Meillet (Sur la disparition des formes simples du prétérit. Extrait de *Germ. Roman. Monatschr.*)

« S'il faut en croire un mauvais livre qui *aura été fait* en sa fa-
» veur. » (*Prince*, VI.)

« Vous serez le troisième, après Salomon et Alexandre, qui *aurez*
» *fait* venir les reines au bruit de votre vertu. » (*Lett.*, IV, 22.)

« On vous *aura dit* à l'Hôtel de Rambouillet que M. le marquis
» de Montauzier n'est pas en cette province. » (*Entret.*, XXIX.)

Autres modes.

Subjonctif. (passé composé)	« Quand je considère qu'il n'y a point eu de bestes qui » n'*aient esté* autrefois adorées, ni de maladies du corps » et de l'esprit à qui l'antiquité n'*ait basti* des temples. » (*Lett.*, IV, 25.) « Leur objection n'est pas bien fondée, je ne doute pas » que vous l'*ayez* jugée telle. » (*Lett.*, éd. Mor., 438.)
Éventuel.	« On *eust pû* voir autrement de grands commencements, » des préparatifs formidables... mais ces commencements » *n'eussent esté* que des dépenses perdues; ces préparatifs » *n'eussent* pas fait plus de mal que des machines de » théâtre... A la moindre difficulté qui se fust présentée » contre nostre attente, nous *eussions tourné* la teste du » costé de Paris et regretté la cour et les Tuileries. » (*Prince*, XXII.)
Infinitif.	« Il est temps que je me plaigne d'*avoir esté* offensé en » la personne de M. de Racan. » (*Lett.*, IV, 19.) « On a puni des hommes pour *avoir exercé* de ces œu- » vres de miséricorde. » (*Prince*, VIII.)

Aspect d'accomplissement.

L'emploi du passé antérieur, comme on le trouve dans l'exemple classique : « Et ce drôle eut lapé le tout en un moment » (La Fontaine) n'est pas fréquent dans Balzac. Quant au passé accompli surcomposé du type de « *j'ai eu* vite deviné ses intentions », bien qu'on en trouve des exemples dès le XVᵉ siècle, et que des grammairiens du XVIIᵉ siècle le fassent entrer déjà dans des paradigmes, on n'en rencontre aucune trace dans Balzac.

En revanche, pour exprimer le passé récent, Balzac se sert très fréquemment du verbe *venir* suivi d'un infinitif.

« N'avait-il pas de quoy s'entretenir fort longtemps de la mé-
» moire de deux si fameuses actions, se nourrir des fruits qu'il
» *venait* de cueillir et posséder à son aise la réputation qu'il s'était
» acquise. » (*Prince*, XVIII.)

« Qu'est-ce que le Roy vient présentement de faire avec une
» armée. » (Ibid., XX.)

LES FAITS

par rapport aux jugements, aux sentiments aux volontés.

QUESTIONS, RÉPONSES, ÉNONCIATIONS POSITIVES ET NÉGATIVES

Interrogation.

L'interrogation peut souvent n'être qu'une apparence (1), un procédé du style oratoire, pour associer le lecteur aux mouvements de pensée et de sentiment de l'écrivain. Balzac use d'autant plus de ce procédé, qu'on reprocha à ses premières œuvres de manquer de variété, d'être trop uniformes de style. On sait que Goulu, dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, champion de la vieille rhétorique, allègue Quintilien et Hermogène qui blâment, dit-il, l'*homologie*, « quand la tissure du discours est toujours d'une même » couleur, sans aucune variété qui contente l'esprit et qui » empêche qu'on ne s'ennuie. » Il n'y a nulle variété, selon lui, dans le style des premières lettres de Balzac, « c'est » une étoffe de couleur brune qui n'a ni gaîté ni éclat qui » réjouisse la vue, comme font ces beaux tapis à fleurs où » l'artifice conteste avec la nature, la beauté et la variété » des couleurs ... (2) ».

Soit qu'il ait voulu tenir compte de ces critiques, soit qu'il ait pris le goût de ce procédé dans la lecture de Cicéron, Balzac s'est fréquemment servi de l'interrogation,

(1) Cf. Brunot. *La Pensée et la langue*, p. 488.

(2) Cf. *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 2e partie, lettre 8.

pour donner plus de vivacité, plus de variété à sa prose, pour « *décliner* » (1) son discours.

Voici un passage du *Prince* où sont employées toutes les formes possibles de l'interrogation :

« Y a-t-il des enfants qui se plaignent que le Prince est héritier » de leur père? Y a-t-il des pères qui demandent les enfants que le » Prince leur a ravis, et qui les pleurent avant qu'ils soient morts? » Où voit-on de beauté, à qui il ne permette d'être chaste ? Où » sont les monstres de sa cruauté et de ses plaisirs ? En quel en- » droit a-t-il fait verser une goutte de sang innocent ? Où entend- » on les cris et les gémissements des familles qu'il a désolées?... » (*Prince*, VI.)

Ou encore, dans le même ouvrage :

« Ne s'est-il pas défait par divers moyens de tout le sang d'Ara- » gon ? N'a-t-il pas immolé un fils unique aux soupçons et à la » défiance de son père ? N'a-t-il pas bien reconnu les services et » la fidèlité d'Alexandre Farnèse, duc de Parme ? N'a-t-il pas cru » le récompenser s'il le traitait un peu plus doucement qu'il ne » fist, son aieul Pierre-Louis ? Don Jean d'Autriche a-t-il esté infi- » niment vertueux ? Ne fust-ce pas un crime à ce pauvre Prince » d'avoir bien fait et d'avoir pu faire mal ? De quoy le jugea-t-il » coupable que de sa grande réputation ? Ne croit-on pas qu'il » l'empescha de vieillir parce qu'il appréhenda le progrès d'un si » beau commencement ?.. » (Ibid., XX.)

Les interrogations répétées sous la même forme, sont également très fréquentes chez Balzac. Voici le type de ce genre de répétitions :

« Serait-ce en vain, Madame, qu'après avoir pris soin des inno- » cents affligés, vous n'auriez point voulu chercher de coupables » dans la mémoire du siècle passé ? Serait-ce en vain que vous » auriez pu dire ces paroles que Rome a leues autrefois avec des » larmes de joie et que l'Histoire a gravées en lettres d'or, etc... » (*Disc. à la Reine régente.*)

La syntaxe de Balzac n'offre que peu de particularités en ce qui concerne l'interrogation. Le procédé par l'inversion du pronom sujet de la 3[e] personne est tellement cou-

(1) C'est le terme dont se sert Goulu. On doit selon lui « *décliner* » le discours, en varier le ton par l'affirmation suivie de l'interrogation, suivie à son tour de l'exclamation, etc.

rant chez lui, qu'il est inutile d'en citer des exemples. On peut noter l'emploi de *comme quoi*, équivalant à *comment*, et qui a motivé une remarque de Vaugelas (1) :

« *Comme quoy* jouir tranquillement du présent qui n'est pas » bon ? (*Lettres*, XI, 9.)

L'emploi de *que* = à quoi?

« *Que* lui servit la lumière, qu'à la rendre aveugle ? » (*Socrate.*)

Et de *que* = qu'est-ce que?

« Et *qu*'est la royauté, que la vaine magnificence d'une feste... ? » (*Aristippe.*)

Cependant Balzac a une tendance à se servir plutôt des interrogatifs périphrastiques qui, depuis le xvie siècle deviennent usuels, malgré l'hostilité croissante des grammairiens du xviie siècle (Vaugelas, Bouhours) Balzac écrit couramment :

« *Quand est-ce que* l'aurore nous amènera ce beau jour ? » (*Entretiens*, edit. Mor., p. 432.)

« De *qui est-ce* en effet que nous révérons les cendres..., *de qui* » *est-ce que* Rome célèbre encore les apothéoses. » (*Discours*, IV.)

Affirmation.

Toute proposition, à laquelle rien ne donne le caractère d'une question et où il n'y a aucune négation, est affirmative. L'étude de l'affirmation, dans la prose de Balzac, ne présente rien de particulier. Notons cependant un passage assez curieux de l'*Aristippe*, où il a signalé quelques-unes des formules par lesquelles s'exprime l'affirmation catégorique. Après avoir fait le portrait des sages timides qui n'assurent jamais quoi que ce soit, qui « n'oseraient jurer » qu'il soit jour en plein midy et ne sont point certains que

(1) VAUGELAS. *Rem.*, II, 12 : « ... C'est un terme nouveau qui n'a cours » que depuis peu d'années mais qui est tellement usité qu'on l'a à tout » propos à la bouche. Après cela on ne peut blâmer ceux qui l'escrivent, » mesme à l'exemple d'un des plus excellents et des plus célèbres écri- » vains de France qui s'en sert d'ordinaire pour : *comment?* ».

» les choses qu'ils voient sont ou objets ou illusions, qui » disent toujours *je pense* et jamais, *je sais...* » Balzac esquisse le portrait des sages audacieux qui savent affirmer : « Imaginez-vous tout le contraire des autres dont il » s'agit, qui ne s'expriment qu'en termes affirmatifs, qui décident les matières les plus douteuses et les plus em- » brouillées par un *cela est; il ne peut estre autrement;* » *il faut de nécessité absolue qu'il en soit ainsi,* etc... » (*Arist.*, VI.)

Rien de particulier non plus sur la façon dont Balzac renforce l'affirmation avec les expressions *évidemment, certainement, parfaitement,* dont l'emploi ne diffère en rien de l'usage moderne.

Citons cependant l'expression *voire* (1), archaïsme assez fréquent chez lui :

« Ce que vous avez prononcé, *voire* ce que vous n'avez que » conçeu, ne se change ni ne se révoque. » (*Lett.*, VI, 23.)

« Ce ne sont pas les maîtres d'escrime, *voire* les maîtres d'es- » crime de père en fils, qui réussissent grands capitaines. » (*Dissert. crit.*, II.)

Et l'expression *tout à bon* ou *tout de bon :*

« Je brise là et vous dis *tout de bon* ou *tout à bon,* que si vous » n'estes pas très persuadé de mon innocence et de ma bonté, je » suis résolu de brusler toutes mes plumes et tous mes papiers. » (*Lett. à Conrart,* 16 avril 1652.)

Balzac emploie aussi *certes* qui fut discuté et faillit disparaître au XVIIIe siècle.

« Il ne jurait que *certes* et il ne buvait que de la tisane. » (*Socrate,* X.)

Enfin l'expression favorite de Balzac, pour renforcer son affirmation et dont nous avons déjà parlé; *à n'en point mentir,* qui lui valut les critiques de Goulu dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste.*

---

(1) *Voire.* Du Val (*Esch. franç.*, 263) dit que ce mot est difficile à entendre. Patru déclare qu'il n'est plus en usage. Oudin le trouve vulgaire. Gournay le défend. Il est chez Malherbe, Régnier, d'Urfé, Garasse, Corneille, Sorel et chez les Burlesques.

Négation.

Jusqu'au XVI[e] siècle, l'usage de la négation *non* est courant devant un participe présent ou devant un infinitif. Cet usage est exceptionnel au début du XVII[e] siècle. On le trouve encore quelquefois chez Balzac.

« Pourquoi *non* consentir à un accomodement qui sera raison-
» nable ? » (*Disc.*, VI.)

On trouve aussi chez lui la locution « *non plus* », suivie d'un participe :

« La sagesse n'est *non plus* privilégiée que la vaillance. » (*Lett.*, III, 30.)

Le mot *mal* servait assez couramment de négation au XVII[e] siècle, lorsqu'il précédait des adjectifs ou des adverbes. Joint à ces derniers, il formait des mots composés, très nombreux chez Balzac et critiqués par Bouhours (1) :

« Il faisait bien d'autres équivoques, et on en compte quelques
» uns qui ne me semblent pas *mal plaisants.* » (*Arist.*, II.)
« Une chose qui mérite d'être sceue et que vous ne trouverez
» pas *mal plaisante.* » (Ibid., III.)
« On ne part jamais *mal satisfait* d'auprès d'eux. » (*Disc.*, V.)

A côté de *non*, on sait que la vieille langue avait la forme affaiblie *ne* qui, sans être accompagnée de *pas* ou de *point*, suffisait à donner le sens négatif à la proposition (2). *Ne*, employé seul, se trouve fréquemment chez Balzac.

« Je *ne* veux que l'une ni l'autre soit perpétuelle. » (*Lettre*, III, 12.)

---

(1) Bouhours (*Doutes*, p. 32) n'admet de ces composés que *malhabile*, *malhonnête*, *malplaisant*, *malcontent*. Dans la phrase de Balzac: « La » fortune est à peu près de l'humeur de ces princesses *malsages* », il critique ce dernier composé et exige à sa place *peu sages*.

(2) Palsgrave (p. 406) veut qu'on ajoute *pas*, *point*, *mie* à l'adverbe *ne* pour renforcer la négation, surtout lorsque le verbe est à l'indicatif, mais ne peut indiquer d'autres règles. Malherbe blâme l'omission de *pas* et de *point* chez Desportes, ce qui n'empêche pas qu'il les omette souvent lui-même. Vaugelas (*Rem.*, II, 126) a établi, dans ses traits principaux, les règles fixant encore aujourd'hui l'emploi de la négation.

« Je suis faché qu'elles *ne* soient arrivées jusqu'à vous. » (*Lett.*, VII, 31.)

« Je m'étonne qu'il *n*'ait lu le Panégyrique. » (*Lett.*, V, 24.)

Comme en ancien français, *ne* accompagne souvent, chez Balzac un substantif déterminé par une proposition relative et sujet ou complément d'un auxiliaire à la forme impersonnelle.

« Il n'y a prince qui *ne* respecte votre puissance. » (*Lett.*, II, 20.)

« Il n'y a si mauvais médecin qui *n*'en fasse autant. » (*Lett.*, III, 17.)

On trouve aussi *ne*, employé seul, par Balzac, devant des infinitifs.

« Je suis faché de *ne* lui avoir dépêché un homme exprès. » (*Lett. ch.*, édit. Tamisey, p. 676.)

Dans des propositions indiquant une conséquence :

« Vous n'êtes pas si sauvage que vous *n*'enduriez qu'on vous » aime. » (Œ., I, 56.)

Ou une condition :

« S'il *n'eust* été pourvu du gouvernement de cette ville... sa chute » eût été plus grande. » (Œ., I, 76.)

« Zénon serait pire que Phalaris... s'il *n*'épargnait la pitié natu- » relle... » (Œ., I, 690.)

Balzac emploie encore *ne* avec les mots *plus* et *moins* comme dans l'exemple suivant :

« Et *ne plus ne moins* que nous redoublons nos caresses aux » personnes que nous aimons. » (*Œuv.*, II, 34.) (1)

« Sans s'inquiéter, il renie les choses inférieures, *ne plus ne* » *moins* que les Intelligences meuvent les sphères célestes. » (Œ., II, 423.)

Il l'emploie aussi, combiné avec *que*, dans le sens restrictif de seulement :

---

(1) Bien que Maupas admette *ne* à côté de *ni*, dans des expressions comme *ne rime ne raison*, en réalité *ne* subsistait seulement au XVII[e] siècle dans la locution *ne plus ne moins*. Cf. VAUGELAS. *Rem.*, I, 101 : « Il faut » dire *ne plus ne moins* et non *ny plus ny moins*, qui est bon pour expri- » mer exactement la quantité d'une chose, comme: il y a cent écus, *ny* » *plus ny moins*. Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut » écrire *ne plus ne moins*. »

« Je *ne* veux *que* vous voir pour être meilleur... » (*Lett.*, XII, 15.)

« Je *n'*y verrai rien, je m'assure, *que* de superbe et de magni-
» fique. » (*Lett.*, V, 2.)

Pas et point.

On sait (1) que parmi les mots complétifs, *pas* et *point* prirent peu à peu une place prépondérante. En français moyen, on peut dire que la négation *ne* se complète déjà ordinairement par *pas* et *point*. Dès la fin du XVI[e] siècle, les exemples de la négation composée abondent et, au début du XVII[e] siècle, Maupas donne les règles fondamentales de la langue moderne. Dans la première partie du XVII[e] siècle, les grammairiens ont cherché à établir une distinction entre *pas* et *point*, mais la distinction de sens qu'ils prétendaient établir est à peu près imaginaire. Balzac a raillé les efforts de Malherbe, « *vieux pédagogue de la* » *cour, tyran des mots et des syllables* », pour établir cette différence :

« N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule
» de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meil-
» leurs exemples. *J'ay pitié d'un homme qui fait de si grandes*
» *différences entre pas et point...* » (*Socrate*, X.)

On sait également que *pas* et *point*, ont, comme d'autres mots, en contact avec la négation, pris le sens négatif, d'où il résulte qu'ils sont devenus négatifs à eux seuls. On trouve de fréquents exemples de cet emploi chez Balzac :

« Ce que nous cherchons, serait-ce *point* un transport de pas-
» sion ? » (*Disc.*, II.)

« Vous serait-il *point* arrivé quelque autre accident ? » (*Lett.*, II, 14.)

« Suis-je *pas* des derniers à qui la renommée les apporte ? » (*Œ.*, II, 7.)

On trouve même chez Balzac un emploi pléonastique de *pas* :

« Sa cheute eust été plus grande qu'il ne l'a *pas* faite. » (*Œ.*, I, 17.)

---

(1) Cf. BRUNOT. *La P. et la L.*, pp. 495 sq.

Et un autre emploi de cette négation *pas*, ajoutée à la locution *faute de, à faute que*, pour en renforcer le sens négatif :

« Ils supportèrent une tyrannie insupportable à *faute de* ne » savoir *pas* dire non... » (*Prince*, XXX.)

Place de la négation.

Vaugelas (II, 126) conseillait de placer la négation « *ne pas* » devant l'infinitif sans intercaler ce dernier entre *ne* et *pas*. Balzac ne se conforme pas à cette règle :

« Nous devons ce respect à cette majesté qui se cache de *ne* » vouloir *pas* la découvrir et de ne la chercher pas avec tant de » diligence et d'empressement... » (*Socr.*, V.)

Les modalités.

On trouve naturellement dans la prose de Balzac toutes les modalités de l'idée, c'est-à-dire les divers caractères avec lesquels elle se présente à notre jugement, à notre sntiment, à notre volonté, suivant qu'on la considère comme certaine ou comme possible, qu'on la désire ou qu'on la redoute, qu'on l'ordonne ou qu'on la déconseille.

Réel et éventuel.

L'éventuel se rencontre chez lui, exprimé de la même manière que dans notre langue moderne et donnant lieu aux mêmes constructions syntaxiques.

1° Dans une proposition principale :

« Vous *pourriez* peut-être vous imaginer que ce quatrain serait » de ma façon. Il n'en est pas néanmoins... » (*Lett. au P. Simon*, 1653.)

« Je ne *sçaurais* m'imaginer que le secours de ces véritables » amis nous manque au besoin. » (*Socrate*, I.)

2° Dans une conjonctive :

« Qui *soutiendrait* que M. le Connétable d'E... n'est pas vaillant, » il n'y a point de doute qu'on ne criât contre lui... » (*Lettres*, III 3.)

3° Dans une conjonctionnelle-objet :

« Un Espagnol soutenait que (La Rochelle) ne se *prendrait* point, » et que le roy n'en *sçaurait* venir à bout sans l'assistance du roy » d'Espagne. » (*Prince*, av.-propos.)

« Il faut avouer qu'il *serait* bien long et bien dangereux d'obéir » toujours régulièrement aux édits du roy... » (*Socr.*, X.)

« Ne croyez pas que pour bien parler il *faudrait* parler plus » correctement. » (*Socr.*, X.)

4° Dans une subordonnée jouant le rôle de complément :

« Il regarde de tous côtés par où il *pourrait* sortir de cette con» fusion de divers malheurs... » (*Prince*, II.)

« Quand il voudrait être libéral de ses injures et pardonner à » des gens qui l'ont si sensiblement offensé, que feraient-ils d'une » grâce dont il leur *serait* impossible de jouir au milieu d'une » nation irritée ? » (*Prince*, III.)

Valeur des modes.

A propos de l'éventuel se pose la question du subjonctif. On sait, qu'anciennement, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif servaient de mode éventuel et concouraient avec le conditionnel à exprimer l'éventualité. Ce n'est qu'au XVII[e] siècle, que le subjonctif imparfait cessa peu à peu de servir de conditionnel à la proposition principale, comme il le faisait encore au XVI[e] siècle. Cependant, dans les subordonnées, le subjonctif imparfait continua encore à jouer souvent ce rôle d'éventuel bien que les théoriciens aient parlé toujours de correspondance temporelle. Quelques exemples de Balzac prouvent que le subjonctif peut garder sa signification d'éventuel :

« Il serait à craindre que le nombre des fidèles *se diminuast.* » (*Socrate*, V.)

« Qui pouvait répondre à nos pères que la rébellion *attendist.* » (*Prince*, X.)

« S'il n'y avait point de juge là-haut devant lequel il *deust* un » jour comparaître. » (*Prince*, XXII.)

« Le roi lui avait commandé que, s'il venait un tel temps et » qu'il arrivast un tel accident, il ne *manquast* pas à faire une » telle chose... » (*Aristippe*, VI.)

« Il n'est donc pas difficile à croire que, s'il était à recommencer,

» il ne *préférast* un bannissement volontaire à sa qualité de chef
» de part... » (*Prince,* III.)

« Mais quand ce serait une véritable et continuelle lumière de
» laquelle ils seraient guidés ; quand ce serait le soleil lui-même
» qui les conduirait, ce n'est pas à dire qu'ils *trouvassent* toujours
» la fin qu'ils cherchent et qu'ils *arrivassent* où ils vont... »
(*Aristippe,* III.)

Dans ces phrases, on voit que la correspondance est modale et non pas temporelle. Le subjonctif imparfait y présente une valeur d'éventuel; c'est le subjonctif du conditionnel, qui remonte aux plus lointaines traditions de notre langue.

On ne trouve pas encore chez Balzac le présent du subjonctif (1) employé après un conditionnel. Cet usage, quoi qu'en dise Oudin, ne s'établira que plus tard, pour devenir général à l'époque actuelle.

Discordances et attraction.

Fréquemment, dans la prose de Balzac, le subjonctif est amené par des nécessités purement formelles et extérieures à la pensée. Il n'exprime plus alors une modalité, mais n'est qu'une simple forme de subordination. Par exemple, on le trouve dans une conjonctive dépendant d'une complétive au subjonctif, genre d'attraction très commun dans la langue classique:

« Je ne vois pas que personne ait dit devant luy que les Romains
» *prissent* les gens de cette nation... » (*Socrate,* X.)

« Jamais elle n'ouyt de cry parmi les ténèbres, qu'elle ne creust
» que ce *fust* la voix d'une âme qui se plaignist. » (*Prince,* VII.)

---

(1) Leest, p. 36, cite un exemple de Balzac où le subjonctif présent est employé après le conditionnel : « Je serais très content que vous *puissiez* » m'envoyer vostre colique et qu'elle *se vint* joindre à la fièvre. » Cet exemple est tiré d'une lettre à Richelieu, 4 septembre 1622, et c'est le texte de l'édition générale des *Œuvres* publiée par Conrart en 1665 chez » Billaine (tome I, p. 7). Il est vraisemblable qu'il faut lire *puissiez* puisqu'il y a *vint.*

Cf. Brunot. *P. et L.*, p. 517.

Inversement on trouve, mais rarement chez Balzac, des phrases où la modalité n'est pas toujours observée jusqu'à la fin et où le subjonctif succède à un mode de non-subordination :

« Il pensait que la renommée nous le devait avoir appris et que » les acclamations qu'il avait reçues aux rives du Tibre *eussent* été » ouies jusque sur les bords de la Charente. » (*Socr.*, VI.)

D'ailleurs au XVIIe siècle, l'usage est établi d'employer l'indicatif après les expressions *ce soit, ce ne soit.* Balzac se conforme à cet usage.

« Il croit que *ce soit* par mépris qu'on ne l'a pas mis à la » Bastille. » (*Lett.*, VI, 14.)

Influence de la principale.

Le subjonctif exprimant une supposition, dans une proposition relative, est très souvent amené par le sens général de la principale :

« Je pensais que la nymphe des eaux de Bourbon vous aurait » fait des faveurs qui *dussent* durer. » (*Lett.*, XXIII, 11.)

Par contre, on ne trouve pas toujours le verbe de la proposition relative au même mode que le verbe de la principale, quand cette principale est « *c'est qui, cétait qui, si c'était qui...*

« Si c'était elle qui *envoyast* les billets, il les faudrait souffrir. » (*Lett.*, IV, 29.)

Principale négative.

La règle générale des langues romanes est qu'on met le subjonctif après proposition négative. Maupas (315) trouvait qu' « *en termes négatifs l'optatif y est plus vif et de* » *meilleure grâce* » et l'usage classique a confirmé cette règle.

En général, Balzac emploie le subjonctif dans la subordonnée, lorsque le sens de la principale est négatif.

« Personne n'ignore que la tromperie *ne soit juste* quand elle » réussit au bien et à l'avantage de ceux qu'on trompe. » (*Lett.*, II, 19.)

« Il ne faut pas craindre, comme auparavant, que les mescon- » tentements des particuliers *fassent* naître les misères des parti- » culiers. » (*Prince*, II.)

En particulier, Balzac emploie toujours le subjonctif après la locution impersonnelle négative *il n'y a :*

« Il n'y a rien de si fort naturellement ny de si achevé par l'ar- » tifice des hommes qui *puisse* résister à la présence du Roy. Il n'y » a point de grandeur qui ne *s'humilie* devant la sienne. Il n'y a » point de finesse qui *ne soit* faible contre sa prudence. » (*Prince*, II.)

Le « ne » modal.

Dans certaines subordonnées au subjonctif, on sait que le verbe s'accompagne d'un *ne* sans valeur négative. C'est une particule modale adjointe au verbe et dont le sens est si vague, qu'elle peut manquer sans dommage. La règle est d'ailleurs incertaine au XVII[e] siècle, et Balzac en fait un emploi très irrégulier.

Avec les verbes exprimant la crainte, l'appréhension, Balzac n'emploie d'ailleurs pas toujours le subjonctif : on trouve chez lui l'indicatif quand ces verbes expriment l'accomplissement positif d'une action, sans qu'aucune idée d'appréhension s'attache à leur sens.

« J'ai peur que nous ne *verrons* de longtemps cette édition. » (*Lett.*, VI, 3.)

« J'ai grand peur qu'il n'*y a* point de moyen d'obtenir cela de » toi. » (*Lett.*, III, 3.)

« J'appréhende qu'il *soit* tombé malade. » (*Lett.*, IX, 57.)

« J'appréhende qu'il *sera* plus difficile qu'il n'eût été en une » saison plus calme. » (*Socr.*, av.-propos.)

Voici par contre le *ne* modal :

« N'ayez pas peur que je vous épargne et qu'aux grandes choses » je *ne me serve* de votre affection, et qu'aux petites, je *n*'en » *abuse.* » (*Œuv.*, I, 12.)

Le voici, très fréquemment employé par lui avec la locution « il s'en faut de guère » :

« Il *ne s'en faut de guères* que je *n'aime* le déplaisir qui me
» cause une si glorieuse consolation. » (Œ., I, 185.)

« *Il ne s'en faut de guères* que je *ne me laisse* moi-même em-
» porter à la multitude. » (Œ., I, 189.)

« ... *Il ne s'en faut de guères* que La Rochelle *ne soit* à l'extré-
» mité. » (Œ., I, 40.)

Avec la locution « *il s'en faut bien* » :

« *Il s'en faut bien* que le travail des curieux *ne pénètre* aussi
» avant que la patience des humbles. » (*Socrate*, XI.)

Et encore avec le verbe « *il me tarde* » :

« *Il me tarde* fort que je ne vous *y aille* entretenir. » (*Lett.*, VII, 16.)

Les modalités du jugement.

Certitudes.

Nous avons déjà étudié l'expression de la certitude, quand elle se traduit par une énonciation positive ou négative à l'indicatif, et donné des exemples du conditionnel employé pour exprimer la certitude dans l'éventualité.

Un des procédés favoris de Balzac pour insister sur la certitude d'une affirmation ou pour la présenter avec réserve, est l'emploi des locutions « *c'est que...* », « *ce n'est pas que...* » :

« ... *Ce n'est pas* que Narses fut cruel, mais *c'est que* la souve-
» raine vertu est redoutable. *C'est que* la mine d'un général de
» l'armée romaine donne de l'effroy à ceux qui n'en ont pas de
» la mort asseurée... » (Disc., I.)

Quand il s'agit d'exprimer qu'une chose énoncée a failli avoir lieu, Balzac use beaucoup du verbe *faillir* qu'il construit avec la préposition *a* suivie de l'infinitif.

« Le bien public et la réformation de l'Etat *ont failli* à ruiner
» le public et l'Etat trois ou quatre fois. » (*Prince*, XXIII.)

« Il *faillit à perdre* subitement l'esprit. » (*Advis prononcé*, suite d'*Aristippe*.)

Et de la locution « *il s'en faut bien que* », suivie du subjonctif.

« *Il s'en faut bien que* le travail des curieux ne pénètre aussi » avant que la patience des humbles. » (*Socr.*, XI.)

Pensées et croyances.

1° *On sait.* — Avec les verbes qui traduisent cette idée, comme « *je sais, j'ai appris, j'ai vu, entendu...,* », etc., Balzac emploie dans la subordonnée le mode indicatif, quand la principale exprime la certitude :

« Je scay de science certaine, qu'une lettre moins respec» tueuse qu'on ne l'attendait et l'omission de deux syllabes, *ont* » cousté la vie à plus de deux cens mille hommes. » (*Entret.*, XXI.)

Le verbe *ignorer*, accompagné de la négation, qui exige aujourd'hui après lui l'indicatif, se construit chez Balzac avec *ne* suivi du subjonctif :

« Personne n'ignore que la tromperie *ne soit* juste quand elle » a réussi au bien et à l'avantage de ceux qu'on trompe. » (*Lett.*, II, 19.)

« Personne n'ignore que le plus important de nos commande» ments ce ne *soit* le bien de nos affaires. » (*Œ.*, I, 66.)

2° *On croit.* — Oudin donnait comme règle que les verbes *croire, penser,* « lorsqu'ils tendent entièrement à la certi» tude, doivent attirer après soy les temps indicatifs ». Si la croyance est douteuse, on employait le subjonctif. Balzac se conforme à cet usage.

« Ils pensent que ce *soit* une sainte en extase et ce n'est qu'une » femme évanouie... » (*Prince*, VII.)

« Vous pensez que je *scache* ce qui s'y doit faire d'icy en deux » ans ? » (I, 53.)

« Celui qui pense, en le prenant, que ce *soit* un remède qu'on » lui donna. » (I, 126.)

« Il fait de dessein ce que vous pensez qu'il *fasse* d'inclination. » (I, 307.)

« Vous pensez peut-être que ces vers *soient* mieux. » (*Lett.*, ed. Tamizey, 693.)

« Ceux-ci croient que ce *soit* lâcheté. » (I, 70.)

« Mon ennemi croit que sa famille *soit* plus privilégiée que » celles des patriarches... » (II, 359.)

« Comme les voyageurs qui se lèvent aux rais de la lune pensant » qu'*il soit* jour. » (Prince, XVI.)

3° *Les dires.* — Après les verbes déclaratifs, Balzac conserve dans la subordonnée la modalité qui convient, sans qu'il y ait rien de particulier à signaler. Si l'on considère les modifications qu'apporte au propos la véracité de celui qui le tient, il faut noter l'abondance et la variété des formules-avertissements dont se sert très fréquemment Balzac :

« Pour parler plus humainement. » (*Lett.*, XIV, 9.) — « Il faut » que je vous dise en termes humains. » (*Lett.*, XIV, 10.) — « Gé» néralement parlant. » (*Disc.*, V.) — « A vous le dire vray. » (*Entret.*, II.) — « Pour le dire ainsi. » (Ibid.), etc...,

Présomptions et possibilités.

Avec les verbes et expressions indiquant une action ou un état possible, l'ancienne langue pouvait se servir de l'indicatif, même là où le français moderne exige le subjonctif dit *de supposition.* Au XVIIe siècle on trouve l'indicatif, surtout avec l'expression « *il se peut faire* ». En voici un exemple dans Balzac :

« *Il se pourra faire* que la persécution ne *durera* pas si long» temps que... » (I, 160.)

L'indicatif est plus rare avec « *il se peut* » :

« *Il se peut* que son intention *n'a pas* été mauvaise. » (*Dissert. chrét.*, IX.)

Sur l'expression de la *possibilité,* rien de particulier à signaler dans la langue de Balzac sinon l'emploi fréquent de l'adverbe archaïque *possible.*

« L'objet d'un ami persécuté vous offense *possible* les yeux. » (*Lett.*, VI, 54.)
« *Possible* qu'on vous accuse d'être mécréant. » (*Lett.*, VI, 40.)
« Un mal qui n'arrivera *possible* jamais. » (*Prince*, VIII.)

Apparences.

Balzac exprime ordinairement les apparences par l'expression « *il semble, il me semble* ». Il la construit très souvent avec la préposition *de* suivie de l'infinitif.

« *Il me semble* d'y voir Pantagruel ou Gargantua. » (*Lett.*, III, 14.)

« *Il me semble* de voir en la personne de notre Saint-Père le » bonhomme Auguste, et... » (*Diss. crit.*, IV.)

Mais, quand elle est construite avec *que*, elle s'accompagne presque toujours du subjonctif.

« Prenez-les pour des consolations dont il *leur semble que j'aie* » besoin. » (*Diss. chrét.*, X.)

« *Il vous semble que* mon esprit ne se *doive* jamais rebuter des » mauvais succès. » (I, 175.)

On trouve cependant chez lui un exemple avec l'indicatif :

« *Il me semble* donc que *j'ay dit.* » (I, 203.)

Doutes et invraisemblances.

Avec l'expression « *il n'y a point de doute* », Balzac emploie ordinairement l'indicatif : « *Il n'y a point de doute* »que le parti dont vous serez tous deux *doit* être suivi de » tout le monde » (I,3); « il n'y a point de doute qu'un » homme qui s'est proposé l'idée de la perfection... ne *peut* » rien laisser sortir de son esprit » (I,29). Cependant, avec la même expression, Balzac emploie quelquefois le subjonctif, avec le *ne* modal :

« Il n'y a point de doute qu'un lion mort *ne vaille* moins qu'un » chien qui se porte bien. » (I, 71, 73.)

Les sentiments.

C'est une division tout à fait artificielle que celle qui sépare les *sentiments* des *jugements* et des *volontés*. Le sentiment entre dans une foule de jugements (1) et inversement le sentiment n'exclut pas du tout le jugement. Parfois l'adhésion intellectuelle que nous donnons à un acte peut être accompagnée d'une sympathie plus ou moins vive pour cet

---

(1) Sur toute cette question, cf. BRUNOT (*La Pensée et la Langue*), pp. 539 sq., et BALLY (*Stylistique et le Langage et la Vie*. Genève, édit. Atar, 1913).

acte. Nous le *jugeons* encore, mais nous le *sentons* aussi. Jamais la démarcation ne saurait être rigoureuse entre les choses senties et les choses pensées. Une idée générale ne pénêtre réellement en nous que par une modification subjective accompagnée d'une vibration affective, si légère soit-elle. Les idées les plus objectives en apparence s'imprègnent d'affectivité ou prennent la forme de jugements de valeur.

Cette vérité fondamentale, dans le domaine du langage parlé et spontané, s'applique également au langage littéraire proprement dit. On a trop obstinément voulu séparer ces deux modes d'expression de la pensée qui présentent sur bien des points des similitudes frappantes. En réalité, il y a des affinités évidentes entre les créations du style d'un écrivain et les créations du langage spontané. On sait que l'homme qui parle spontanément et agit par le langage, même dans les circonstances les plus banales de l'existence, fait de la langue un usage personnel, qu'il la recrée constamment, en vue d'imposer sa pensée; il fait du style sans le savoir, en introduisant sans cesse dans le langage naturel, des éléments affectifs de tous genres : c'est une sorte de rhétorique instinctive et pratique, dont les créations, imposées par les nécessités du moment, passent inaperçues, n'ont pas de lendemain, sont oubliées aussitôt après leur éclosion. De même que ces créations spontanées se détachent par leur originalité sur le fond de la langue usuelle, les créations du style écrit se détachent sur le plan de la langue littéraire conventionnelle. L'état d'esprit qui préside de part et d'autre à ces innovations est identique et les procédés sont souvent semblables. La seule différence, c'est que l'essence et la raison d'être de l'effort littéraire est d'être un travail conscient en vue de produire une impression de beauté, et d'avoir des fins esthétiques permanentes.

La langue littéraire transpose sans cesse le langage, comme le fait le langage spontané, pour l'accommoder à une forme de pensée essentiellement personnelle et affective.

L'étude de la prose de Balzac nous l'a déjà démontré d'une façon évidente : l'écrivain crée sans cesse, par des combinaisons neuves des faits de langage, donnant aux mots des sens nouveaux : nous avons vu l'effort personnel de Balzac apparaître, dans différents chapitres (néologismes, travail sémantique, synonymes, etc...) tant il est vrai que le sentiment, synthétique de nature, ne se satisfait jamais complètement par le mot, mais ne trouve sa véritable expression que dans les combinaisons de mots et les moyens indirects affectifs.

Nous avons vu également avec Balzac, que la langue littéraire, dans son désir d'expressivité, fausse souvent la réalité, comme fait d'ailleurs le langage parlé ; que, pour imposer sa pensée, l'écrivain déforme les idées, les grossit, ou les rapetisse, transpose en un mot la tonalité de la pensée par l'emploi des métaphores et des images. Nous en aurons la preuve encore plus évidente, en étudiant, dans les chapitres prochains, à propos de la caractérisation, les comparaisons et les hyperboles.

L'interrogation et l'exclamation.

Mais il y a plus : les éléments affectifs que l'intervention du sentiment et de l'émotion introduisent dans le langage littéraire sont infiniment variés. L'intonation des moindres énonciations amène des déformations multiples dans la réalité de la pensée : on interroge, on s'exclame, au lieu de simplement juger, de se borner à affirmer. La prose de Balzac pourrait nous fournir d'innombrables exemples de ces vibrations émotives et personnelles accompagnant l'assentiment de l'écrivain à une idée qu'il veut imposer au lecteur. Il faut y voir autre chose que le désir de « *décliner* » le discours et d'utiliser les procédés traditionnels de l'Ecole pour en varier la trame (1).

---

(1) Voir au début du présent chapitre, à propos de l'interrogation, les réflexions de Goulu, sur le style de Balzac, dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste.*

Ecoutons Balzac exprimer son indignation contre les avares qui sacrifient à leur ambition les intérêts du peuple et du royaume :

« Mais de quelles paroles se peuvent servir les avares, pour colo-
» rer l'infamie de leur épargne ; pour justifier l'ardeur et l'avidité
» de leurs désirs ? Que veulent-ils dire, de travailler jour et nuit
» inutilement à remplir un abysme et à contenter l'infinité ? Que
» veulent-ils faire dans leur coffres, des larmes amassées de tous
» les endroits d'un grand royaume ; de tant de sang qui crie ven-
» geance contre eux et qui portera malheur à leur race ? » (*Disc.*, IV, *de la gloire.*)

Ou à l'égard des favoris criminels qui usent leur crédit à faire le malheur des peuples :

« ... Combien de malheurs à votre opinion, en suite de celuy-là ?
» Combien se commettent de violences à l'ombre de cette injuste
» fortune ? Et le courtisan a-t-il un valet qui ne croye avoir droit
» de mal-traiter les personnes libres et d'estre impunément outra-
» geux en alléguant le nom de son maistre ? Y a-t-il des gens au-
» près de luy qui pour le moins ne pillent s'ils s'abstiennent de
» tuer, qui ne vendent sa veue et ses audiences, qui ne s'enri-
» chissent que du rebut de son avarice et des superfluités de sa
» maison ? » (*Aristippe*, VII.)

L'exclamation aussi, comme l'interrogation, sert à Balzac pour marquer la sincérité du sentiment. A propos des courtisans qui, par dégoût du monde, se sont volontairement exilés dans la retraite, il s'écrie avec animation :

« La belle chose de voir des hommes... recommandables par leur
» mérite et par leurs services, se donner congé à eux-mêmes sans
» l'attendre de leur maître et quitter la cour sans être disgraciés !
» Leur réputation ne les laissait pas jouir paisiblement de leur
» solitude et les rois envoyaient tous les jours à ces oracles éloi-
» gnés, quand ils n'étaient plus leurs oracles domestiques. O illus-
» tre obscurité ! O retraites glorieuses ! O bannissements préfé-
» rables à la faveur ! vous êtes à mon gré les ornements de nos
» livres ! » (*Entretiens*, XXII.)

Et à propos du désintéressement de Mécène, le favori d'Auguste :

« O le rare exemple pour les heureux ! O l'homme qui ne se
» trouve point ! O la forte et solide pièce dans les fondements
» d'une principauté naissante ! » (*Disc.*, III, Mécenas.)

Ecoutons-le encore, dans le *Socrate*, humiliant la raison souveraine et les subtilités d'Aristote devant la simplicité de la parole chrétienne :

« Bon Dieu ! Qu'Aristote et que sa dialectique ont gasté de têtes ! » Qu'il y a dans le monde de fous sérieux, de fous qui se fondent » en raison, de fous qui sont déguisés en sages ! O mon Dieu ! que » le silence du sanctuaire est bien meilleur que le babil des aca- » démies et qu'il vaut bien mieux marcher dans la simplicité de » vos voyes que de s'esgarer dans les labyrinthes d'Aristote ! » (*Socrate*, disc., V.)

Les tonalités les plus diverses de la pensée sont ainsi obtenues par ces procédés très souples de l'interrogation et de l'exclamation, dont Balzac sait en virtuose jouer toute la gamme. Quelquefois même, l'exclamation à nuance interrogative devient insinuante et s'achève en une sorte d'ironie indignée, qui suggère la réponse en même temps qu'elle pose la question : Par exemple, à propos des ministres incapables, qui n'ont jamais fait l'apprentissage de leur métier, ni de la « *sagesse civile* » :

« J'ay veu des règles et des préceptes pour se bien acquitter de » la charge de portier et de celle de concierge, quoy que ce soit » deux métiers qui ne sont pas extrêmement difficiles. Il faut donc » apprendre tous les métiers et estudier tous les arts, jusques aux » moindres et aux plus aisés ; et celuy de conduire le genre » humain n'aura pas besoin d'instruction ? On gouvernera le mon- » de au hazard et à l'advanture ? On jouera à trois dés le salut » des peuples et des royaumes ? » (*Aristippe*, disc., II.)

Autres procédés.

Mais d'autres procédés sont mis en œuvre pour varier encore la valeur expressive du langage : Balzac, artiste de la phrase, n'en néglige aucun. Tantôt c'est l'ordre des mots qu'il modifie, pour donner du relief à telle ou telle nuance de l'idée : nous avons vu au chapitre du « sujet » et de « l'objet » comment il met en lumière tel ou tel élément de phrase. Tantôt c'est une figure de rhétorique qu'il utilise pour aboutir au même résultat, comme la « *répétition* ». Sa prose fourmille d'exemples de répétitions voulues, soi-

gneusement amenées en vue d'un effet à produire, d'un aspect de l'idée sur laquelle la pensée veut insister. Il dira, des mauvais hommes d'Etat inférieurs à leur tâche, que : « toutes leurs actions sont des contre-temps, sont de *fausses* » mesures, d'une *fausse* règle » (*Aristippe,* II). D'un évêque qui épouvante, par sa sévérité, les religieuses d'un couvent d'Angoulême, il déclare que c'est un terrible législateur :

« Dracon et Lycurgue n'y entendaient rien au prix de luy. Il veut » mesme *réformer* la *Réformation.* » (*Entretiens,* II.)

Tantôt (c'est le sentiment qui détermine très souvent chez Balzac le *choix des mots* qui, à eux seuls, marquent une impression d'admiration, ou au contraire de dédain, de désapprobation, Nous en reparlerons à propos de la caractérisation.

Enfin la *structure* même de la phrase se ressent de l'élément affectif qui colore à tel ou tel moment la pensée de Balzac. Parfois, quand la pensée reste objective et impassible, sa période développe son ordonnance logique et régulière; parfois, sous l'influence de l'émotion, les phrases se raccourcissent, se tronquent, se réduisent en fragments nerveux et saccadés. Nous verrons, au chapitre de l'Harmonie, ce qu'il faut penser des procédés si variés de l'art de Balzac, qu'il s'agisse du style coupé ou de la phrase oratoire du style élevé.

La syntaxe et les sentiments.

Pour terminer ce chapitre, nous devons encore considérer les cas différents dans lesquels le fait, sur lequel porte le sentiment, est mis sous la dépendance d'une expression indiquant l'espèce de ce sentiment. Voyons quels modes sont employés le plus ordinairement par Balzac, dans les subordonnées dépendant des expressions de sentiment :

Attente et espoir.

Avec les verbes qui indiquent qu'on *attend,* qu'on *espère,* qu'on est *impatient,* en général Balzac, conformément à l'usage du XVII[e] siècle, emploie le mode indicatif.

Avec la locution « *il me tarde que* », il emploie ordinairement le subjonctif après le *ne* modal :

« Il me tarde fort que je *ne* vous y *aille* entretenir. » (*Lett.*, VII, 16.)

A remarquer que le verbe *espérer* est souvent, chez Balzac, construit avec le mode infinitif.

« J'espère *de suivre* bientôt ces quatre lignes et de vous aller » faire désormais ma cour. » (*Œ.*, I, 133.)

Inquiétude et crainte. .

On *craint*, on *appréhende*, on *redoute*, on *a peur*, etc. Derrière ces verbes, nous employons aujourd'hui le subjonctif qui est fort ancien, héréditaire même. Toutefois, au début du XVIIe siècle, on employait, à côté du subjonctif, l'indicatif : Balzac emploie très souvent l'indicatif.

« J'ay grand peur que la bonté du dedans *ne respondra* pas à » la beauté du dehors. » (*Lett. à Courart*, 5 août 1652.)

« J'ay peur qu'ils *auront* offensé les yeux de Madame la Prin- » cesse. » (*Let. ch.*, ed. 1647, p. 201.)

« J'ay peur que nous ne *verrons* de longtemps cette édition. » (*Lett.*, VI, 3.)

« J'appréhende qu'il *sera* plus difficile qu'il n'eût été en une » saison plus calme. » (*Socrate*, av.-propos.)

Etonnement.

Avec les verbes exprimant l'étonnement, Balzac emploie ordinairement l'indicatif :

« Il s'est étonné que je n'*ai* rien vu de tout cela. » (*Lettres*, V. 1.)

Satisfaction, chagrin.

En général Balzac emploie l'indicatif, avec les verbes exprimant la satisfaction et son contraire. Il faut noter que, très souvent, il construit ces verbes avec un infinitif.

« Il y a du plaisir de s'*ouir* nommer heureux. » (*Lett.*, VIII, 38.)
« J'ai eu bien de la peine *d'arriver* jusqu'à la fin. » (*Lett.*, VI, 22.)

On trouve le subjonctif chez Balzac avec la locution « *avoir agréable que* » ;

« Je vous supplie d'*avoir agréable* que ces lignes *vous aillent* » trouver. » (*Lett.*, IV, 27.)

Et avec la locution *il me fâche que*, le plus souvent l'indicatif :

« Toutefois, il *me fâche* fort *que* vous ne me *témoignez* point ce » que vous en croyez. « (*Œ.*, I, 19.)

La volonté

Commandements de style indirect.

Derrière les verbes de *volonté* et leurs assimilés, Balzac, conformément à l'usage du XVII[e] siècle, place soit une conjonctionnelle, soit un infinitif. Voici un exemple de phrase contenant les deux constructions.

« Arioste n'a pas voulu *estre* plus régulier que ses compagnons » ny que son Toscan *fust* plus sage que leur latin. » (*Discours*, VIII.)

Le verbe « *prier* » est presque toujours construit par Balzac avec l'infinitif, directement, sans préposition :

« Je vous prie, Madame, me tant *obliger* que de mettre en votre » paquet la dépêche. » (*Lett.*, VII, 36.)

Le mode employé, à l'objet, par Balzac, est presque toujours le subjonctif. Cependant, conformément à un ancien usage auquel Oudin et Maupas mettront fin, Balzac construit le verbe « *exiger* » avec l'indicatif.

« J'*exige* de vous, Madame, que vous ne *direz* pas un seul mot. » (I, 281.)

En ce qui concerne l'emploi du *ne* modal avec les verbes contenant l'idée *d'empêcher*, la syntaxe de Balzac est identique à celle de tout le XVII[e] siècle.

Commandements de style direct.

Rien de particulier dans Balzac pour ce genre d'expressions, où l'on voit apparaître l'impératif:

« *Contentez*-vous d'être en l'estime et aux bonnes grâces du roy,
» *gouvernez*, si vous pouvez, tout seul ses affaires ; *administrez* la
» justice sans compagnon ; *ayez* entre vos mains toute son autho-
» rité, etc... » (*Lettres*, IV, 18.)

Ou le subjonctif à côté de l'impératif :

« *Faites-moy* part de toutes les nouveautés qui naissent au lieu
» où vous êtes, *que je voye* toute la cour par vos yeux, *que j'assiste*
» à tous les sermons par vos oreilles ; *rendez-moi* compte des
» bons et mauvais mots qui se diront cet hiver ; qu'il ne *revienne*
» point de courrier qui ne soit chargé d'une gazette de votre
» style... » (*Lettres*, IV, 26.)

Souhaits.

A signaler, dans la langue de Balzac, les formes spéciales d'*optatifs*, telles qu'on les qualifiait au XVIe siècle, de subjonctifs sans que :

« A cela *ne tienne.* » (*Dissert. chr.*, V.)
« *Je meure* si je vis jamais rien de mieux ! » (*Lett.*, I, 15.)

La tournure « *plût à Dieu* » est accompagnée, chez Balzac, d'un infinitif :

« *Plût à Dieu le pouvoir* afficher dans les places publiques. » (*Dissert. crit.*, IX, 5.)

Dans les propositions *hypothétiques*, Balzac emploie assez souvent la locution archaïque « *qu'ainsi ne soit* », qui plaisait fort à Vaugelas (II, 339) mais que critiqua Th. Corneille :

« C'est une pièce qui a manqué au luxe de Rome et à l'élégance
» de la Grèce (l'ambre gris) et qu'*ainsi ne soit*, ni l'une, ni l'autre,
» n'ont point de terme de leur crû pour exprimer ce qu'elles ne
» connaissaient pas. » (*Socrate*, X.)

LA CARACTÉRISATION

Caractériser (1), c'est noter les caractères essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque; c'est représenter à notre jugement et à notre sensibilité êtres, choses, idées avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure tels que nous les apercevons. Qu'il s'agisse d'un écrivain ou d'un simple causeur, le but à atteindre est le même : trouver les expressions qui éveillent des sentiments analogues à ceux qu'il éprouve lui-même, chercher à faire naître chez ceux à qui il s'adresse, sinon la même série d'images que chez lui, du moins une série analogue ou correspondante.

Or, on sait que la pensée spontanée est souvent hésitante, qu'elle n'arrive pas toute faite à son expression, qu'elle se cherche et s'énonce par à-coups, comme si elle suivait l'afflux des mouvements affectifs, les pulsations émotives. La répétition est une nécessité de la communication et de la pénétration des idées. Les procédés du style ne font qu'organiser et régulariser ces tendances naturelles du langage spontané : Sous la plume de l'écrivain, on verra voisiner et concourir à des résultats identiques des expressions semblables, des mots de même sens, des périphrases, des variations de toutes sortes avec plus ou moins de virtuosité, sans qu'on puisse parler de négligences ou de redites. Cette multiplicité des moyens d'expression est un des aspects essentiels de la caractérisation.

(1) Cf. Brunot (*La Pensée et la Langue*) et Bally (*Le Langage et la Vie*).

De plus, on sait que la langue littéraire est le résultat d'un besoin esthétique souvent incompatible avec la banalité et surtout avec la pauvreté de la langue commune, qu'elle fait porter ses innovations sur le sens des mots et leur combinaison, qu'elle est constituée par l'ensemble d'efforts individuels pour modifier la langue courante et la plier à des modifications neuves et personnelles.

Etant données ces conditions fondamentales de la pensée et du langage, il n'est pas sans intérêt de se demander quel a pu être l'effort individuel d'un écrivain comme Balzac, pour exprimer et imposer sa pensée, et, pour mieux apprécier la nature et la portée de cet effort, il convient de le replacer dans son milieu, de tenir compte des circonstances qui ont donné à la langue, dont il tire ses moyens d'expression, des caractères particuliers auxquels cette expression devait être subordonnée.

Qu'on se reporte au début du XVIIe siècle, à l'époque où notre langue, à la suite des efforts des puristes, va être réduite à faire figure avec une petite aisance voisine de la pauvreté et l'on comprendra toute la valeur de cette réflexion de Balzac qu' « il a bien falu récompenser par » l'invention et par la structure de la phrase, ce qui man- » que à la force des mots (1) ». La langue était appauvrie : sous prétexte d'émonder les rameaux parasites, Malherbe et ses disciples ont coupé les branches les plus vigoureuses et supprimé ce que le vieux français avait de plus expressif et de plus naturel. La virtuosité de Balzac devra se contenter du matériel existant.

D'autre part, au même moment, la littérature se détourne de la nature pour s'intéresser uniquement à l'homme, et devient philosophique et abstraite. On a besoin surtout de mots abstraits désignant les manières d'être des choses, leurs qualités, leurs défauts, leurs effets. Que peut-on attendre des néologismes créés (et avec quelle timidité),

(1) Cf. *Apologie* d'OGIER.

par la société polie, remèdes inefficaces pour le mal dont souffrait la langue, plutôt passe-temps frivoles, qui occupent les loisirs et le désœuvrement des cercles?

Or le sentiment, avec ses nuances subtiles et délicates, est synthétique par nature : au contraire du langage scientifique, il ne se satisfait jamais complètement par le *mot* et ne trouve sa véritable expression que dans les *combinaisons* infinies *des mots.*

Double et difficile problème à résoudre! Balzac a raison: ce n'est plus de la force des mots d'un vocabulaire réduit qu'il faut tirer les moyens d'expression, mais de l' « *invention* », de la « *structure* », c'est-à-dire des combinaisons propres à varier à l'infini le matériel existant. Voyons-le à l'œuvre, étudions ses combinaisons, quand il s'agit de caractériser.

Métaphores.

D'abord la métaphore. Le procédé n'est pas nouveau: on le voit apparaître, chaque fois qu'il est question de l'usure et du renouvellement des mots. Voici un procédé bien connu des Précieux : l'adjectif exprimant une qualité matérielle d'un objet ou d'un être est appliqué à un autre être ou à un autre objet : « *billet-doux, souris amer, cheveux blondhardi* », etc... Balzac emploie souvent ce procédé :

souris dédaigneux: « ... Mais avec un souris dédaigneux que Fa» brice adressa à celui qui débitait ces vanités grecques... » (*Disc.*, II.)

réconciliation plâtrée: « Je m'arrestay sur les fréquentes brouille» ries, les réconciliations plastrées et la dernière rupture » de luy et de Marc-Antoine. » (*Disc.*, III.)

vieillesse précipitée: « *On lui fait venir une vieillesse précipi» tée* », ce qui signifie: on la fait vieille avant le temps, expression signalée par Saumaise (I, 244.), comme une des créations de Bélisandre (Balzac.), adoptée par les Précieux.

Autre procédé : l'adjectif exprimant une qualité *matérielle* est employé pour signifier une qualité *spirituelle.* C'est une façon très ordinaire de s'exprimer pour Balzac. De

même qu'il parlera de « *l'incongruité en architecture* » (*Œuvres*, I, 561) de sa maison des champs, il signalera les « *succès irréguliers* (1) » de certains Politiques : « *Les succès les plus iréguliers* ne démentaient guère les conjonctures qu'il en avait faites » (*Disc.*, III); métaphore signalée par Saumaise (I, 102) comme une autre création de Balzac fort goûtée chez les Précieux. (Cf. *Préc. Rid.*, IV : « une tête irrégulière en cheveux », « ... le procédé irrégulier de ces gens-là ».

Ou bien encore, façon très fréquente de renouveler la métaphore, on applique un adjectif convenant à un être vivant, à une qualité abstraite, que l'on personnifie en quelque sorte : *une bonté habile et intelligente*.

« C'était une bonté forte et courageuse, une *bonté habile* et *intelligente...* » (*Discours*, III, à Mécénas.)

Telles sont les métaphores préférées de Balzac, et du milieu qui l'entoure, métaphores « *abstraites* » (2) si l'on peut dire, qui ne sont saisies que par une opération intellectuelle, et qui ont, avant tout, le mérite de permettre à une société de « *gueux* et de *délicats* », comme disait Balzac, de ne pas augmenter le matériel acquis, tout en le renouvelant.

Synonymes.

Ensuite, les synonymes : Tout ce que nous avons dit, à ce sujet, dans le chapitre des noms, conviendrait ici aux caractérisations par l'adjectif. Parfois on trouve chez Balzac de simples redondances d'expressions, à la manière d'Amyot, de du Perron ou de Coeffeteau, vieille tradition léguée par le XVIe siècle (3) où l'on tenait à démontrer, par la répétition et la juxtaposition des noms et des épithètes,

---

(1) A propos du mot *succès*, cf. chapitre des noms (la polysémie).

(2) Cf. le passage consacré à la métaphore dans le chapitre des *noms*.

(3) Cf. ce qui a été dit dans le chapitre des noms, et la citation de Radouant (thèse sur du Vair, p. 108.).

l'exubérance d'une langue qu'Henri Etienne déclarait n'être inférieure à aucune autre, pour la richesse du vocabulaire.

« Raillerie fière et impérieuse des Romains. » (*Disc.*, II.)
« Ce fascheux et insupportable homme de bien, Caton. » (Ibid.)
« Des éclairs plus vifs et plus brillants. » (*Disc.*, II.)
« Une connaissance si propre et si incommunicable... » (Ibid.)
« Ni froideur lâche et pesante, ni véhémence téméraire et pré-
» cipitée. » (*Disc.*, I.)
« Des exemples vulgaires et en grand nombre. » (*Disc.*, I.)
« Des cendres encore riches et précieuses. » (Ibid.)
« Une âme tendue et guindée. » (*Disc.*, II.)
« Des organes frêles et délicats. » (*Disc.*, II.)
« Des grâces négligées et des ornements sans art. » (*Disc.*, II.)
« Détourner sa vue du triste objet de la vertu pénible et labo-
» rieuse. » (*Disc.*, III.)

On pourrait encore citer ainsi beaucoup d'exemples par lesquels Balzac semble avoir voulu justifier la langue du reproche de pauvreté Ce sont là les coups de pinceau successifs du peintre, les deux coups de l'imprimeur dont parle Vaugelas « *pour mieux marquer la figure de leurs* » *caractères.* » (Vaug., *Rem.*, II, 275.)

Voici maintenant des gradations voulues et plus savantes, qui ne sont pas de pures tautologies, et où l'on distingue le souci de grouper autour d'un « *terme identificateur* » (1) les variations et les nuances progressives de l'idée :

« ... Par la concession de ces deux *grandes*, *étranges* et *éton-*
» *nantes* vérités. » (*Socrate*, XII.)
« Non seulement *couverts* et *environnés*, mais *pénétrés*, mais
» *remplis* de tant de lumières. » (*Disc.*, II.)

Périphrases.

Mais nous arrivons à une forme plus élargie de la répétition que nous désignerons par « *périphrase* », non pas la périphrase stéréotypée du cliché ou de la phrase toute faite, cristallisée par l'usage, mais la variation libre et spontanée d'une même idée, par le moyen de laquelle l'écrivain cherche son contact avec le lecteur et s'efforce de présenter chaque idée essentielle sous toutes ses faces principales,

(1) Cf Bally (*Stylistique* : Recherche du terme identificateur, pp. 101 sq.)

de frapper l'esprit en accumulant les expressions concordantes pour le fond et diverses par la forme. C'est ainsi, comme pour les noms, que nous entendons la notion de synonymes : un ensemble d'unités lexicologiques (mots isolés ou locutions composées) groupées par la communauté du sens et appartenant toutes à une seule et même subdivision de l'idée générale ou, si l'on veut, de la rubrique idéologique.

Voici l'un des procédés favoris de Balzac : l'emploi d'une proposition relative équivalent à une épithète et en complétant le sens.

« Des termes trop rudes, et qui feraient mal aux oreilles. » (*Arist.*, V.)

« Des hommes ambitieux, et qui aimaient l'honneur. » (Ibid.)

« Une injure sensible et qui ne peut pas se dissimuler. » (Ibid.)

« Rien de si contagieux ni qui coure si vite que la frayeur. » (*Prince*, XVIII.)

« Républicain farouche, qui est né avec la haine de la monar- » chie. » (*Disc.*, II.)

Souvent l'équivalent de l'épithète est composé par toute une série de relatives, de longueur croissante (1).

« Une nation présomptueuse et mutine, qui défère si peu à » l'authorité, qui demande toujours pourquoi cela est, qui est si » impatiente du repos, si ennemie de la paix, si disposée aux » choses nouvelles. » (*Socrate*, V.)

« ... Le lieu où les hommes mettent leurs femmes et leurs en- » fants, le lieu, qui a résisté à la puissance des conquérants, qui » a tenu bon contre César, qui est fermé à ceux à qui les portes » des citadelles sont ouvertes, qui se conserve libre lorsque la » tyrannie se déborde sur toute la terre... » (*Prince*, IV.)

Antithèses (2)

Nous les retrouvons utilisées pour les adjectifs, comme pour les noms, car les oppositions sont souvent un moyen

(1) Cette progression dans la longueur des relatives est un procédé que nous avons déjà analysé dans le chapitre des noms (synonymes). Il sert très souvent à Balzac pour arrondir le type de période dit « *rhopalique* ». Nous reparlerons de ce procédé dans le chapitre final de l'Harmonie.

(2) L'antithèse tient une grande place dans l'art de Balzac. Cette question sera traitée plus longuement au chapitre des *Oppositions*.

puissant de souligner et de préciser la caractérisation. Parfois Balzac emploie des raccourcis d'antithèses, produits par l'envers brusque d'une idée. Voici des qualificatifs opposés *deux* à *deux:*

« Il lui a présenté l'image de la vertu *jouissante* et *couronnée* » pour détourner sa vue du triste objet de la vertu *pénible* et » *laborieuse.* » (*Disc.*, III.)

« Ce n'est pas assez d'être *juste* et *légitime* ennemy, il faut être » *civil* et *généreux* ennemy. » (*Disc.*, XII.)

Puis trois à trois :

« Il y a deux sortes d'éloquences: l'une *pure, libre* et *naturelle,* » l'autre *figurée, contrainte* et *apprise..* » (*Disc.*, VI.)

Cette virtuosité s'applique aussi à opposer entre elles les popositions relatives, équivalentes des épithètes qu'elles complètent :

« Dans le monde, il n'est point de bien de si grand usage et » qui se *communique* si universellement qu'un bon prince, ny de » mal qui *s'espande* plus au long et qui nuise davantage qu'un » mauvais prince... » (*Arist.*, VI.)

« Il ne refuse rien en ces occasions aux personnes violentes et » laborieuses et exauce bien plus volontiers les courageux que les » lâches et ceux qui vont au-devant de ses grâces et se préparent » pour les recevoir, que ceux qui les attendent au logis sans se » mette en estat de les mériter. » (*Prince,* IX.)

Caractérisation extrinsèque.

Comme on vient de le voir, la caractérisation revêt les aspects les plus variés, dans la prose de Balzac. Son rôle est immense, ses formes multiples. Grammaticalement, toutes sortes d'éléments de propositions et de phrases peuvent à l'occasion servir à caractériser : par exemple le complément d'objet, l'objet secondaire — les circonstances de temps, de lieu, et encore le but, la destination, la cause. (La plupart ont été vus ou seront vus dans des chapitres spéciaux).

Nous n'étudierons ici que les éléments dont le rôle spécial est d'être caractéristiques.

A) Des mots isolés (noms, adjectifs, participes, adverbes).

B) Des groupes de mots non rattachés au mot complété par un mot-outil.

C) Des compléments indirects rattachés par des prépositions.

D) Des participes ou gérondifs.

E) Des propositions conjonctionnelles.

Les adjectifs

Parmi les adjectifs employés par Balzac, les uns sont héréditaires, les autres empruntés, d'autres enfin formés sur le matériel existant .

Archaïsmes.

On trouve chez lui un certain nombre d'adjectifs qui ne sont plus usités dans la langue actuelle ou qui ont changé de sens.

bienséant : « Leur simplicité avisée et leur sagesse *bienséante.* » (*Prince,* X.)

messéant: « Il n'est pas *messéant* de craindre la perte d'une chose » précieuse. » (*Arist.,* V.)

climatérique: « L'an *climatérique...* » (*Socr.,* X.)

dommageable à: « Le loisir de ce particulier était *dommageable* » à la République. » (*Arist.,* VII.)

étrange (étranger): « ... Je ne scavais si je passerais en pays » *étrange* pour ennemi ou pour allié. » (*Œ.,* 146, 246, 289, 501.)

inconvénient (qui se trouve dans Malherbe et dans La Fontaine) : « Encore n'a-t-il pas été *inconvénient* que les choses n'arri- » vassent pas tout d'un coup à la plus haute élévation. » (*Prince,* éd. Mor., p. 89.)

mal voulu: « Soit corsaire et *mal voulu* d'un chacun. » (*Prince,* XXVII.)

moitte: « Tant de gens qui sont encore tout *moittes* et tout dégout- » tans de leur naufrage. » (*Prince,* II.)

resveur (sens affaibli aujourd'hui): « Vous me mandez qu'il est » encore plus *resveur* qu'à l'ordinaire et quand vous lui » parlez du Midi il vous répond du Septentrion. » (*Œ.,* I, 255.)

mélancholique: « Une si pure et si subtile connaissance se forme » de plus de l'abondance de l'humeur *mélancholique.* » (*Prince,* XXVI.)

compassé: « Tout est *compassé* avec une admirable justesse. Pas » une pierre ne pousse hors de son alignement... » (*Prince,* XIV.)

On doit remarquer surtout, dans sa prose, une quantité d'adjectifs dont le sens s'est affaibli de nos jours et qui sont pris par Balzac dans une acception très rapprochée de leur étymologie latine :

capable: « Les matières ne sont point *capables* de leurs formes. » (*Arist.*, IV.)
déplorable: « Quelque *déplorable* que soit la condition présente » des choses. » (*Arist.*, III.)
« Un moment malheureux... l'a réduit à cette *déplorable* » extrémité. » (Ibid., VII.)
misérable: « Il n'y a point de plus *misérable* interrègne que sa » vie. » (Ibid.)
expédient: « Les lieux qu'il est *expédient* de prendre ou d'aban- » donner. » (*Prince*, XXIII.)
fabuleux: « ... Tous vers qu'ils sont, ils ne sont point *fabuleux* et » se contiennent dans la fidèlité de la prose. » (*Socr.*, VIII.)
infructueux: « Ces grands me font souvenir de certaines monta- » gnes *infructueuses* que j'ay veues autrefois. » (*Arist.*, II.)
malicieux: « Il a été cause par sa négligence *malicieuse* de la » révolte du Septentrion. » (*Prince*, XX.)
ouvrier: « On ne connaissait ni les jours *ouvriers* ni les fêtes. » (*Entret.*, I.)
policé: « L'oisiveté ne peut entrer dans les Etats bien *policés*. » (*Prince*, XII.)
prudent (1) : « Aristote prouve dans son Ethique... qu'il n'est pas » possible d'être *prudent* et incontinent tout ensemble. » (*Prince*, XXVI.)
superbe: « Par là Dieu s'est moqué de la *superbe* philosophie. » (*Arist.*, II.)
vindicative: « La justice *vindicative* de Dieu. » (*Socr.*, VI.)
vulgaire: « Le mépris de la mort était *vulgaire* parmi les barba- » res. » (*Disc.*, I.)

Adjectifs empruntés.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit, à propos des noms, sur la rareté des emprunts aux langues étrangères, On ne trouve chez Balzac aucun adjectif emprunté à l'espagnol, et, de la langue italienne, il n'a guère tiré que l'ad-

(1) Balzac donne, au début du chapitre XXVI du *Prince*, une longue définition de la prudence : « ... La vraye prudence est donc une habitude » qui rend l'entendement propre à reconnaître et à pratiquer les choses » qui servent à être heureux. »

jectif *intrépide* (1) qu'il aime fort, mais pour lequel il craint la désapprobation de Vaugelas (cf. *Lettres choisies*, 1647, p. 371, du 15 novembre 1640). Vaugelas condamnait en effet ce mot, mais ne publia pas sa remarque (cf. *Rem.*, II, 443). Quant au gascon, Balzac ne lui a emprunté aucun adjectif. On sait ce qu'il pensait du mot *cavalier* (2), né, disait-il, dans une cour gasconne « et qui ne doit pas être » la règle du bon français », et la défaveur où il tenait les adjectifs *religionnaire* et *doctrinaire* (3) bons « à renvoyer au Quercy ou à Cadenac ».

Les adjectifs empruntés au grec sont peu nombreux (voir même observation au chapitre des noms) p. ex. *orthodoxe:* « elles ne contiennent rien qui offense la doctrine *ortho-*

---

(1) « J'ai vu le cavalier que vous appelez intrépide... Mais avez-vous » pris attache des grammairiens, pour passer *intrépide* dans notre lan- » gue. C'est une nation redoutable à tout le monde. Elle pense que les » sceptres doivent relever de ses férules, et si on la veut croire, sa juri- » diction s'étend jusque sur les têtes couronnées si elles veulent intro- » duire quelque nouveau mot. Il est vrai que le bonhomme Malherbe s'est » servi avant vous de cettuy-ci. Mais parce que ce n'est pas le R. P. Coef- » feteau, il ne vous sera jamais alloué par Monsieur de ... qui croit que » comme il n'y a point de salut hors l'Eglise Romaine, il n'y a point » aussi de François hors de l'Histoire romaine. Quoi qu'il en soit, *intré-* » *pide* me plaît fort, et si j'ay du crédit, je l'employerai volontiers pour » faciliter sa réception. Cependant jusqu'à ce que le peuple l'ait approuvé, » et que nous y ayons accoustumé les oreilles, pour ne choquer celles de » personne, disons que notre ami est *incapable de peur...* » (*Lettres*, XVI, 15, à M. de La Roche-Hély.)

Cf. au sujet du mot *intrépide*. Sorel. *Connaiss. des bons livres*, p. 442 : « ... *intrépide* et *intrépidité* sont des mots qui ont été souvent dits pen- » dant la guerre de Paris de 1649 et de 1652, en parlant d'un grand per- » sonnage qui paraissait toujours intrépide lorsqu'il se présentait au » peuple : pour représenter son assurance et sa fermeté, on se servait du » mot *latin* n'en pouvant trouver un plus significatif... »

Balzac critique encore quelques adjectifs dans le goût italien, par exemple *diabolique* et *altier*.

Cf. « Qu'est devenue votre *diabolique* mémoire, comme on parle en » Italie? » (*Entret.*, XXXVI.)

Cf. « De là viennent ces esprits *altiers*, pour parler italien en français...» (*Lett.*, XVII, 30.)

(2) Cf. *Entretiens*, éd. d'Amsterdam, 1663, p. 158. Balzac voulait qu'au lieu de l'adjectif « cavalier » on dise : *d'une façon de gentilhomme*.

(3) Cf. *Socrate*, X.

» *doxe* » (Œ., I, 375) et *hypocondriaque :* « les reines *hypo-* » *condriaques* » (*Entret.*, XXV.)

Mais les adjectifs empruntés au latin (1) sont beaucoup plus fréquents :

aduste: « Mélancolie *aduste.* » (Œ., I, 184.)
alimentale: « La médecine qu'on nomme *alimentale.* » (Œ., II, 518.)
ambulatoire: « L'opinion des hommes est *ambulatoire.* » (Œ., I, 1052.)
balzacide: « Les muses *balzacides.* » (Œ., I, 803.)
didascalique: « Le genre dogmatique ou *didascalique.* » (Œ., I, 1054.)
épistolaire: « Le genre *épistolaire.* » (Œ., I, 544.)
épicurien: « Leurs personnages sont généralement *épicuriens.* » « (Œ., II, 516.)
élégiaque : « Plaintes *élégiaques.* » (II, 603.)
gnathonien: « Viande *gnathonienne.* » (*Mel. hist.*, p. 658.)
graveolent: (Ibid.)
glyconique: « De petits vers *glyconiques.* » (Œ., I, 844.)
iambique : « Des imprécations *iambiques.* » (Œ., II, 603.)
jugurthine: « Des guerres *jugurthines.* » (Œ., I, 765.)
ligustique: « La mer *ligustique.* » (Œ., II, 462.)
musagète: « Hercule *musagète.* » (*Mel. hist.*, p. 451.)
palladienne: « Toulouse sera toujours *palladienne.* » (Œ., II, 466.)
putéanes: « Les muses *putéanes.* » (Œ., I, 803.)
scaligérienne : « La sagacité *scaligérienne* de Ménage. » (Œ., II, 489.)
sélectes: « Un volume de lettres *sélectes.* » (Œ., II, 169.)
socratique: « Une modestie plus que *socratique.* » (*Mel. hist.*, p. 424.)

Adjectifs formés.

Parmi les adjectifs « *formés* », il faut distinguer ceux qui appartiennent à la dérivation impropre; naturellement Balzac emploie beaucoup de participes passés en fonction d'adjectifs. Rien ne distingue sa langue de la langue moderne, dans des phrases comme: « ces sortes de services » devaient valoir davantage en son esprit que des villes » *prises* et des batailles *gaignées.* (*Disc.*, III.)

(1) La plupart de ces mots ont été déjà relevés par Roy. Cf. Roy. *De Guezio Balz, contra Gulonium disp.*, thèse 1893.

Mais on trouve chez lui certains participes passés transformés en adjectifs avec une signification qu'ils ont perdue de nos jours. Exemple :

travaillé: « Ils viennent au secours de son esprit *travaillé.* » (*Arist.*, VII.)

« Donner du repos aux provinces *travaillées.* » (*Prince*, XX.)

« Là-dessus s'appuient les faibles et se reposent les *tra-* » *vaillés.* » (Ibid., XXVII.)

« Ce n'est pas une petite commodité à ceux qui sont las » et *travaillés.* » (*Œ.*, I, 366.)

déploré: « Le divin qui porterait bonheur à des affaires encore » plus *déplorées* que les nôtres. » (*Disc. à la Reine régente.*)

« Comme vous guérissez les malades incurables, vous ga- » gnez les causes *déplorées.* » (*Œ.*, I, 367.)

cacheté (dans le sens de caché): « Le christianisme a donc esté » de tous temps, quoy qu'il ait esté longtemps *cacheté* et » sous les nuages. » (*Relat. à Ménandre.*)

Même observation pour certains participes présents :

reprenant: « Il y aurait bien de la matière à remuer pour une hu- » meur *reprenante.* » (*Socr.*, X.)

interrogant: « Il n'y a point de doute... que le point *interrogant* » de M. de Chavigny ne soit très ingénieux. » (*Entret.*, V, 6.)

La dérivation propre est le procédé usité par Balzac, dans certains adjectifs que nous venons de signaler, d'origine latine, comme : « *gnathonien* », « *ovidienne* », « *scaligérien* », etc... Il lui arrive parfois de tirer des adjectifs d'un nom propre. Par exemple : « ... point d'autre poète » Belge ou Batave, qui ne loue le poète *Loyolite...* » (*Entret.*, V., 2.)

Mais Balzac use surtout de la composition par préfixes :

indisputable: « Celà ne saurait être, pour quatre raisons *indispu-* » *tables.* » (*Socr.*, V.)

incommunicable: « Une connaissance dont les Grecs ont abusé... » et de qui les seuls Romains ont sceu le vrai et le légitime » usage, leur ayant été si propre et si *incommunicable* à » leurs plus proches voisins... » (*Disc.*, II.)

introuvable (1): « Un Gascon dirait que vous êtes *introuvable.* » (*Lett.*, XVI, 25.)

---

(1) *Introuvable.* Balzac ajoute : « ... pour moi qui ne suis pas si hardi » je me contente de vous dire que l'on ne sait où vous trouver. » (*Lett.*, XVI, 25.)

incomparable: « Je m'entretiens de vous et de votre *incomparable* » mérite. » (*Œ.*, I, 296.)

insoutenable (1): « N'oser gronder contre le tyran est à mon avis » *insoutenable.* » (*Œ.*, II, 583.)

indisciplinable: « L'*indisciplinable* Rocolet. » (*Mél. hist.*, p. 435.)

indévot: « Il se peut dire de ces Français... que non seulement » ils sont plus *indévots* que ce Grec, mais que, passant de » l'indévotion à l'impiété... » (*Arist.*, VI.)

« Elle choque les moins délicats et scandalise les plus » *indévots.* » (*Disc.*, VIII.)

Ménage n'a pas tort de se plaindre qu'on ait voulu bannir ce mot ainsi qu'*indévotion.* Bouhours (*Rem.*, 524) ne les trouvait pas mauvais. Boileau et La Bruyère les emploieront après Balzac.

Genres et nombres de l'adjectif.

Aucune particularité à signaler, dans la prose de Balzac, en ce qui concerne le genre et le nombre de l'adjectif. (Cf. le chapitre des *noms* pour les féminins en *euse* et en *trice*, formes dont Balzac s'est fait de bonne heure l'apologiste.)

Les participes présents et les gérondifs.

On sait aussi que le participe, tout en gardant sa valeur se servait du gérondif, forme essentiellement verbale, tandis que le participe n'était qu'un adjectif, et que le participe, qui apparut d'abord à la place du gérondif, dans les traductions, se répandit beaucoup au XIV[e] et XV[e] siècles. On sait aussi que le participe, tout en gardant sa valeur verbale, devint susceptible de flexions. Les grammairiens du XVII[e] siècle et l'Académie réintègreront le gérondif (2), mais les écrivains du début du XVII[e] siècle emploient encore le participe à la place du gérondif; les exemples abondent dans Balzac :

---

(1) On a beaucoup discuté sur cet adjectif, qui en réalité est assez ancien.

(2) L'Académie décida le 3 juin 1679 « qu'on ne déclinerait plus les par» ticipes actifs et que seuls seraient déclinés les adjectifs verbaux ».

« C'était mon dessein, *arrivant* en France, de vous aller retrou-
» ver au lieu où vous seriez. » (*Œ.*, I, 6.)

« Pour ne pas manquer à la promesse que je vous ay faite
» *partant* de Metz. » (*Œ.*, I, 68, 471 ; II, 433.)

Très fréquents aussi les exemples de participes accordés avec un substantif masculin au pluriel :

« *Recueillans* toute leur vigueur ensemble et *jetans* dehors toute
» leur bile... » (*Prince*, XXII.)

« Les tyrans... ne s'étoient point avisés de s'attaquer à l'esprit,
» ne *sachans* par où le battre. » (*Diss. polit.*, VII.)

« S'*imaginans* qu'il n'y a rien qu'eux au monde... » (*Lett.*, III, 3.)

Même remarque à faire pour les participes *étant* et *ayant* (1) :

« La raison et la parole nous *ayans* esté données par le conseil. »
(*Œ.*, I, 24.)

« Les philosophes *ayans* reconnu cette nécessité de société. »
(I, 34, 92, 164.)

« A cause que les anges *estans* tout esprit, il semble... » (I, 83.)

« Des Pharisiens qui nettoient le bord de la coupe *estans* pleins
» d'ordure et de rapine au dedans. » (*Prince*, VIII.)

Formation des adverbes.

Balzac se sert d'adverbes héréditaires formés suivant les règles ordinaires de la formation des adverbes avec le suffixe *ment :*

généreusement, indiscrètement, négligemment, etc...

Il a créé lui-même, suivant les règles ordinaires les adverbes :

---

(1) Vaugelas déclarera (*Rem.*, II, 152) que *ayant* est gérondif et invariable quand il fait fonction d'auxiliaire; construit sans participe il doit suivre la même règle que les autres participes. D'après lui, *étant* est gérondif invariable lorsqu'il est suivi d'un adjectif ou d'un substantif attribut. Vaugelas préfère *étant* gérondif à *étant* participe.

Rem. — L'édition complète des *Œuvres de Balzac*, 1665 montre des cas isolés de pluriels en *ans* de participes présents, mais jamais d'exemples de *ayant* et *étant* comme auxiliaires. Dans l'édition d'*Aristippe*, 1664, on trouve indifféremment étant et étans. ayant et ayans. On trouve aussi dans cette édition *d'Aristippe* de 1664 des participes en *ans* qui, dans l'édition de 1665 sont imprimés sans S. (Cf. Leest, pp. 43 sq.)

théologiquement: « S'il vous plait que je parle moins *théologi-* » *quement.* » (Œ., I, 117.)
ponctuellement (1) : « ... me faire fuir jusqu'aux Indes s'il m'y » fallait répondre *ponctuellement.* » (*Lett.*, III, 5.)

A signaler des adverbes en *ment*, archaïques, employés souvent par Balzac.

réglément: « De là, je ferai *réglément* par jour deux voyages. » (Œ., I, 292.)
aucunement: « Le mal qui aurait si longtemps duré serait devenu » *aucunement* légitime. » (Œ., I, 150.)
longuement (2): « L'ayant *longuement* écouté. » (*Prince*, av.-prop.)

Les adjectifs, les adverbes et la mode.

On a déjà vu, dans les chapitres consacrés aux noms, en quoi consiste le travail d'épuration qu'on fit subir à la langue, au début du XVIIe siècle, et dans quel sens s'opéra le triage des mots héréditaires. On sait qu'à la suite de Malherbe, on apprit à se contenter de la pauvreté et même à la cultiver, et qu'on se montra, comme saura le dire Balzac, à la fois « *gueux et délicat* », dans le choix des vocables autorisés par le bel usage.

En ce qui concerne la qualification, on renonce décidément au désir d'enrichir la langue, qui caractérisa le siècle précédent : peu soucieux de pittoresque et plus préoccupés de l'homme que de la nature, les contemporains de Balzac recherchent surtout les adjectifs d'analyse et mettent tout leur soin à définir les nuances les plus subtiles des qualificatifs, dans le matériel déjà existant. Ainsi s'expliquent, engagées autour des adjectifs les plus ordinaires, des discussions auxquelles Balzac ne pouvait manquer de s'intéresser très vivement.

Par exemple l'adjectif *brave :* Balzac était d'avis que l'on réservât ce mot pour qualifier ceux qui se distinguent à la guerre ou qui défendent leur opinion avec l'épée, et, bien

(1) *Ponctuellement* est seulement signalé par Cotgrave, 1611.

(2) *Longuement,* dans le sens de longtemps est blâmé par Vaugelas (*Rem.*, I, 130.)

que les exemples du sens ancien de cet adjectif fourmillent dans les textes, tous les théoriciens approuvèrent les réflexions que fit Balzac, au sujet de cet adjectif dans le *Socrate chrétien* (1). Il en est de même pour l'adjectif *vaillant* auquel les provinciaux donnaient une extension de sens que Balzac désapprouve (cf. ibidem).

L'adjectif *digne* a fourni à Balzac une véritable dissertation, dans les *Entretiens* (2). D'après lui, on doit employer cet adjectif uniquement dans le sens de « qui mérite telle ou telle chose » et non dans des expressions comme « un *digne roi* », « *un digne comte* », « *un digne homme* ». Vaugelas d'ailleurs est d'accord avec Balzac et blâme : « *un digne homme* ».

Mais surtout, à l'époque de Balzac, la langue s'habituait à des épithètes très ordinaires (3). Pour caractériser, on se contentait d'adjectifs qui disaient même vaguement l'impression au lieu de peindre l'objet. Balzac, lui-même, a lancé dans la circulation certaines de ces expressions qui

---

(1) *Brave*. *Cf*. « C'est l'opinion d'un de nos amis que l'épithète de brave » ne se peut donner à une femme qui ne va point à la guerre et par con- » séquent qu'il n'appartient de droit qu'à Penthésilée, reine des Ama- » zones; qu'à Thomyris, reine des Scythes, etc... Au deça de la rivière » de Loire, on dit un *brave avocat*, et un *brave prédicateur*, et peut-être » qu'en quelque lieu plus esloigné de Paris, et plus voisin des monts » Pyrénées, on dit un *vaillant avocat* et un *vaillant prédicateur*. Nous » avons veu à la cour un autheur de ce pays-là qui se vantait de tailler » sa plume avec son épée : n'estoit-ce pas un vaillant autheur? Un prélat » du même pays... répondit à un autre député qui lui contestoit quelque » chose dans une Assemblée : Hors d'icy, vous n'oseriez me le soutenir » l'espée à la main! Ce prélat n'estoit-il pas un vaillant prélat?... » (*Socrate*, II.)

Cf. au sujet de l'adjectif *brave*, les réflexions de Chevreau qui approuve Balzac. (CHEVREAU, *Rem. sur Malherbe*, 71) et encore Balzac (*Entretiens*, » XXXI) à propos de la locution plébée « vaillant comme une épée ».

(2) *Digne*, cf. « Car on ne dit pas, ce me semble, le plus digne comte, le » plus digne marquis qui soit au monde, mais on peut bien dire le Prince » du monde ou le Roy du monde le plus digne de l'Empire, le plus digne » d'estre loué, d'estre célébré. Mais M. de Vaugelas ne reçoit pas ce *digne* » *homme* dans le bel usage; et Malherbe mesme le mettait entre les locu- » tions plébées... » (*Entret.*, XXXI.)

(3) Cf. BRUNOT. *La Pensée et la Langue*, p. 598.

ne se font pas précisément remarquer par leur valeur plastique. Quoi de plus vague que « *une âme de premier ordre et véritablement souveraine* », dont Saumaise (I, 27.) attribue la paternité à Bélisandre, c'est-à-dire à Balzac, quoi de moins pittoresque que « *un homme de chétive représentation* », pour désigner un bossu ou un personnage contrefait, expression du même Balzac (cf. Saumaise, I, 172.) ? A la même catégorie de qualificatifs vagues appartiennent les formules où entrent les mots *étage* (1) et *partie* (2), dont on constate un si fréquent usage, dans la prose de Balzac, pour désigner, avec des adjectifs d'une signification plus vague encore, les fonctions de l'âme, la nature des esprits, l'ordre de dignité des êtres dans l'ensemble de la création, etc...

On peut en dire autant de tous ces qualificatifs que la mode et l'influence des Précieux ont mis en usage et qui, sous un aspect emphatique, n'ont qu'une signification très imprécise et très générale: *merveilleux, admirable, incomparable*, etc...

Naturellement on les trouve sous la plume de Balzac. Nous avons dit ailleurs (3), son souci de s'adapter au milieu aristocratique des Précieux, d'imiter leur langage, au point de les dépasser dans leurs travers ou dans leurs ridicules.

---

(1) *Etage*. Cf. « Quand je m'éleveray au-dessus de toute la nature con- » nue et de tout le *bas étage* du monde. » (*Entret.*, VI, 1.) — Ce mot était trés à la mode. Aussi Phyllarque (II, 4) dit que Richelieu est du plus haut étage tandis que Balzac est « un esprit de bas étage ».

(2) *Partie, région*. Cf. « La volupté qui monte plus haut que les sens, » celle qui va chercher *la partie supérieure...* » (*Discours* II).

Cf. « Mettre en repos cette *partie impatiente* de son âme. » (Ibidem.)

Cf. « ... la *souveraine partie* de l'âme, cette partie d'où sortent les con- » seils et les entreprises, qui délibère, qui ordonne et qui conduit. Une si » *haute région* doit estre pure de toutes les vapeurs de ce bas monde et » jouir d'une perpétuelle sérénité. » (*Disc.*, VII.)

Cf. « ... les parfums qui pénètrent jusqu'à la plus *haute partie* de » l'homme. » (*Œuvres*, I, 481.)

(3) Voir le chapitre des noms (métaphores et périphrases).

Il sait être « *passionnément* » et « *furieusement* » (1) l'ami de ses correspondants ; il suffit de lire ses lettres pour voir qu'il n'ignore rien du « *jargon des cabinets* ». On trouve chez lui une foule de locutions qu'emploient les marquis et les précieuses des comédies de Molière:

avoir le goût, le jugement bon: « Il y a quelques vers que je ne » saurais goûter, mais c'est peut-être que je n'ay pas le goût » bon. » (Œ., I, 175, I, 354.) — *Précieuses ridic.*, IX: « Tu- » dieu vous avez le goût bon. »

les belles choses: « C'estoient des fleurs de rhétorique de cet heu- » reux siècle et de ce qu'on appelait les *belles choses* à la » cour du roi Henri troisième. » (Œ., II, 590.)

« Le libraire des Espics-meurs ne nous laissera point man- » quer de romans, ni de ce qu'on appelle *belles choses.* » (Œ., I, 293.)

« que vous avez jugé digne d'estre gardé si longtemps » dans le cabinet des *belles choses.* » (Œ., I, 717.)

Précieuses ridicules, IX: « Les arbitres souverains des » *belles choses...* »

Plassac-Méré appelait Balzac « *un parfait ouvrier en toutes belles choses.* » (*Lettres*, 1648, p. 464.)

joli, jolies choses: Préc. Rid.: « Un tel a composé la plus jolie » pièce du monde... »

Cf. Balzac (Œ., I, 756) : « Le car de notre ami est une fort » *jolie chose.* »

A propos de cet adjectif, Bouhours (*Rem. nouvelles*, p. 151) dit que « ce mot est plus usité que jamais, il se met à » tout et les femmes l'ont presque toujours à la bouche... » Nous entendons quelquefois par jolies choses non seule- » ment des pensées ingénieuses et délicates, mais aussi des » ouvrages d'esprit et M. de Balzac dit, en parlant de la » lettre qu'écrivit Voiture à Madame de Rambouillet : le » car de notre ami est une fort jolie chose... »

---

(1) Cf. « ...Réussir prodigieusement, monstrueusement dans les Conseils, » dans les négociations, quel prodige, bon Dieu ! et quel monstre de lan- » gage. J'aimerais mieux dire faire un excès de modération, estre *furieu-* » *sement sage*, estre *grandement petit*, comme parle d'ordinaire une Dame » que je connais. » (*Socrate*, X.)

vulgaire... visible (1): *Préc. Ridic.*, IV: « Mon Dieu que vous êtes
» *vulgaire !* », et Ibid., IV : « ... Voilà un laquais, qui dit
» que son maître vous veut venir voir. » — « Apprenez,
» sotte, à vous énoncer moins *vulgairement*, dîtes: voilà un
» nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être
» *visibles.* » (2)

Balzac (Œ., I, 726.): « Vous aurez appris que cette Ma-
» dame d'Auguitar n'est pas une personne *vulgaire*... et, bien
» qu'elle ne soit *visible* que rarement, et qu'elle ait beaucoup
» d'heures qu'elle ne donne qu'à elle seule, son mérite em-
» pesche que personne ne s'offense de son humeur. »

Cf. Aussi Balzac (Œ., I, 279, 281.)

Il est même vraisemblable que Saumaise n'a pas fait la liste complète des créations de Bélisandre et qu'il faudrait attribuer à Balzac un beaucoup plus grand nombre de locutions adoptées par les précieux, et qui contribuèrent, avec l'imitation de ses fameuses pointes et de ses hyperboles, à vulgariser l'expression « *parler Balzac.* »

Cependant, Balzac n'accepte pas indistinctement tous les qualificatifs que la mode tyrannique voudrait mettre en usage. Il fait, à l'occasion, des distinctions très nettes entre les uns et les autres ; nous connaissons ses préférences: *merveilleux, admirable, extraordinaire*, lui paraissent des qualificatifs excellents ; par contre il blâme l'usage de *prodigieux* et de *monstrueux*. Ecoutons le parler dans le *Socrate chrétien*:

« ... J'ay été effrayé du prodige de dévotion et immédia-
» tement après de la prodigieuse piété. Sans quelque tem-
» pérament et quelque précaution de grammaire, *prodi-*
» *gieux* ne peut estre pris en bonne part. *Merveilleux,*
admirable, extraordinaire, sont les termes reçus et ap-
» prouvés. Ils contentent suffisamment la pensée de l'écri-
» vain et l'attente du lecteur.. Ils ne laissent point de re-
» mords aux esprits qui se hasardent le moins et qui ap-

(1) Rapprochements signalés par Roy (op. cité).

(2) Cf. *Tallemant*, IV, 378: *Historiette de Mme d'Anguitar:* « Première-
» ment on ne la voyait guère que la nuit, et il fallait attendre, sans de-
» mander à la voir, qu'elle envoyât dire qu'on pouvait venir. »

» préhendent le plus de faillir. Pensez-vous qu'on puisse » dire un orateur et un poète prodigieux, une harangue » et une élégie prodigieuse, quand on a dessein de louer » les orateurs et les poètes, les harangues et les élégies ? » Pour moy, je ne le pense pas et il me semble que prodige » et prodigieux ne sont guères plus obligeans ny plus pro- » pres à louer que *monstre* et *monstrueux*, etc... » (*Socrate*, X.)

Son sens critique est toujours en éveil et son désir de suivre la mode ne l'empêche pas d'apprécier souvent ce qu'il appelle « la justice et l'injustice des épithètes ». Voici ce qu'il pense de l'adjectif *divin*, dont les Précieux faisaient un étrange abus.

« ... Pour le nom de *divine*, au lieu où il est, il ne peut offenser » personne. Il est vray qu'il a esté *si avili* depuis quelque temps, » que je faisais conscience de le donner à Artenice, autrement à » Madame la Marquise de Rambouillet. Elle considèrera pourtant, » s'il luy plaît, que s'il y a de fausses divinités, il y en a aussi » de véritables, et qu'elle est de celles-cy... Encore ce mot, Mon- » sieur, de la justice et de l'injustice de l'épithète: il y a le divin » Arétin, dont, à vous dire le vray, je ne puis comprendre la » divinité. Mais il y a aussi le divin Platon, dont le sage Gui- » diccione adore l'esprit et que Saint-Augustin a préféré aux Dieux » que l'antiquité adorait... » (*Lettre à Chapelain*, XVIII, 2, 1637.)

Comme on le voit, Balzac n'est pas aveuglément soumis aux caprices de la mode. Nous l'avons déjà constaté dans le chapitre des noms ; toujours on retrouve chez lui, avec le sens très remarquable qu'il avait du génie de notre langue, la préoccupation de la vérité, de la clarté, de la justesse de l'expression.

Adjectifs et adverbes.

On trouve dans l'œuvre de Balzac des exemples d'adjectifs employés comme adverbes:

« Mais il faut parler *chrétien* et je me contente de vous dire... » (Œ., I, 901.)

et d'adverbes adjectivés, comme le mot *vite:*

« Ce rayon de divinité, ce *viste* mouvement de la pensée. » (*Prince*, XXV.)

On y trouve aussi des locutions de manière, lieu, temps, employées pour caractériser des êtres et des choses:

« Il y a longtemps que toutes les nouveautés *de deça* sont vieil-
» les. » (*Prince,* XXIX.)
« Quand le mauvais bruit *de dernièrement* courut. » (*Œ.*, I, 337.)

Nom caractérisant.

De tous temps, le nom a été employé en fonction d'adjectif. Balzac en fournit des exemples:

« Je suis *pharisien* en matière de remèdes et me sers de muscat,
» mais je conseille la tisane. » (*Œ.*, I, 308.)
« Ces violents qui veulent être *anathèmes* pour leurs frères. » (*Disc.*, V.)
« Etant parti de la ville *homme de paix,* il arriva *grand capi-*
» *taine* à l'armée. » (*Discours,* I.)

On sait que Balzac a créé lui-même la locution « *être peuple, paraître peuple* » et qu'on a lancé, à propos de son style, l'expression « *parler Balzac* ».

Les compléments.

On trouve rarement chez Balzac le complément au cas objet, comme il était d'usage en af ; rarement aussi le tour si fréquent en langue moderne. Mais Balzac fait un usage constant du complément prépositionnel, en concurrence avec l'adjectif.

Compléments prépositionnels.

Les compléments prépositionnels sont très fréquents, chez Balzac, en concurrence avec l'adjectif. En particulier, il faut faire une place spéciale à la tournure « *le roi de gloire* », « *Dieu de Majesté* », construction venue de l'hébreu et qu'on rencontre dans notre langue dès le XIIe siècle. Les exemples fourmillent dans la prose de Balzac:

« Le philosophe est un *animal de gloire* et le plus fier et le plus
» superbe des animaux. » (*Entret.*, III.)
« Ces *animaux de gloire,* ces ennemis de la foy, ces superbes
» enfants d'Aristote. » (*Socrate,* XI.)

« Ce n'est pas une *vaillance de cholère* que la sienne. » (*Prince*, 31.)

« C'est une plus belle chose d'avoir sur les hommes une *supério-
» rité de vertu.* »

« Qu'une *souveraineté de puissance.* » (Ibid.)

« Là où ce sont des valets et d'autres *gens de néant.* » (*Prince*, XXV.

« Des *gens de néant* s'emparer de la conduite des grands Etats. » (*Arist.*, II.)

On trouve encore: l'*homme de péché* et le *fils de perdition* (*Prince*, XXI.), l'*esprit de prophétie* (*Arist.*, II.), l'*esprit de commandement* (*ibid.*, XII.), *repos de paresse* (Ibid., V.) *lumière de gloire* (*Disc.*, I.), *saison de chagrin* (*Disc.*, II.), *amour de pitié* (*Disc. à la Reine régente.*), *éloquence de montre et de vanité* (*Disc.*, V.), *société de tristesse* (*Lettres*, XI, 2.), *concerts de réputation* (*Œuvres*, I, 380), *montre de magnificence* (*Œ.*, I, 356.), *esprit de chagrin* (*Œ.*, I, 326.), etc...

Propositions adjectives.

La caractérisation se trouve très souvent, chez Balzac, dans une proposition conjonctive.

« Si ce n'est point la chaleur qui reste d'un feu *qui n'est plus*, et
» le mouvement d'un branle *qui a cessé.* » (*Arist.*, V.)

Caractérisation négative.

Nous avons déjà vu (chapitre des néologismes) l'usage que Balzac fait de certains préfixes pour former des mots de caractéristique négative (v. en particulier pour les adjectifs déjà étudiés: *indisputable, incommunicable, indévot, insoutenable, désembarrassé*, etc...).

Rappelons aussi l'emploi, très fréquent chez lui, du mot *mal*, qui a été pendant longtemps l'équivalent de la négation:

« ... On en compte quelques-uns qui ne me semblent pas
» *mal plaisantes.* » (*Arist.*, II.)

« Une chose qui mérite d'être sceuë et que vous ne trou-
» verez pas *mal plaisante.* » (Ibid., III.)

Syntaxe des caractéristiques.

A. — *Attributs.*

Il n'y a rien de particulier à remarquer, dans la prose de Balzac, en ce qui concerne les copules qui attribuent une qualité à un être. Ce sont les mêmes verbes qui, dans la langue moderne, marquent soit l'état, comme le verbe être, soit l'entrée dans un état, comme « *devenir, se faire* », soit la persistance dans l'état: « *demeurer, rester, se conserver*, etc... », soit l'apparence: « *paraître, sembler, avoir l'air, passer pour...* ».

A signaler, cependant, l'emploi très fréquent que fait Balzac du verbe *faire*, pour marquer la persistance dans l'état.

« Je ne vous crois pas aussi si fin que vous *fassiez* le fasché. » (*Œ.*, I, 356.)

« Elle vous a veu *faire* le coupable. » (*Œ.*, I, 331.)

« Vous scavez une infinité de choses rares, mais vous n'en *faites* » pas la sçavante. » (*Œ.*, I, 313.)

« Ainsi la cruauté *fait* la douce. » (*Arist.*, V.)

« Il faudra invoquer Dive Critique et *faire* le Scaliger. » (*Entret.*, XXXVI.)

et aussi du verbe *contrefaire:*

« S'adoucir tout d'un coup les yeux, après avoir *contrefait* le » triste. » (*Prince*, VII.)

« Il n'avait garde de *contrefaire* le libéral et le généreux. » (*Disc.*, III.)

En ce qui concerne la nature même des attributs, il est à remarquer qu'ils sont, dans la prose de Balzac, très variés. Naturellement, on y trouve employés comme attributs des adjectifs et des adverbes, des noms, des nominaux, des représentants et des groupes de mots qui font fonction d'adjectifs et d'adverbes.

Parmi les noms employés comme attributs, on peut relever l'emploi curieux du mot *anathème.*

« Ces zélés violents qui veulent être *anathèmes* pour leurs frè-
» res. » (*Arist.*, V.)

Balzac use souvent des nominaux:

« Leur procédé est *je ne scay quoy* de bien rare et de bien digne
» de notre considération. » (*Arist.*, V.)

« Mais mon opinion particulière serait *peu de chose...* »
(*Arist.*, I.)

Mais surtout, il faut signaler, parmi les groupes de mots qui font fonction d'adjectifs et d'adverbes, l'usage extrêmement fréquent que fait Balzac de l'infinitif précédé de la préposition *à*, employé comme attribut.

« Aucune fois, ils luy ostoient quelques hommes qui estaient *à*
» *vendre.* » (*Prince*, XV.)

« Les princes qui vivent de cette sorte sont bien davantage *à*
» *estimer.* » (*Ibid.*, XVIII.)

« Ils ne seraient pourtant pas *à louer.* » (*Arist.*, VI.)

et du nom précédé de la préposition *de:*

« Si ces exemples ne sont pas *de ce siècle*, ils sont *des siècles*
» *passés.* » (*Arist.*, II.)

« Ces ornemnts... ne sont pas du théâtre, ils sont *de l'autel.* »
(*Socr.*, XI.)

En ce qui concerne l'accord de l'attribut, rien de particulier dans la prose de Balzac qui ne se retrouve dans la syntaxe du XVIIe siècle. La construction de l'attribut est quelquefois directe, comme dans les exemples suivants:

« Etant parti de la ville homme de paix, il *arriva grand capi-*
» *taine* à l'armée. » (*Disc.*, I.)

« Ce ne sont pas les maîtres d'escrime... qui *réussissent grands*
» *capitaines.* » (*Diss. crit.*, II.)

Quant à la caractérisation de l'objet, la prose de Balzac n'offre rien de remarquable, pour la nature des attributs (noms, adjectifs, groupes de mots), ni pour les verbes copules. La construction seule de l'attribut donne lieu à quelques observations ; on trouve parfois l'attribut construit directement avec des verbes qui prennent aujourd'hui une préposition.

« *Ayez agréable* que je vous demande raison des choses présen-
» tes. » (Œ., I, 382.)

« Mon genre d'étude que vous ne *tenez pas indigne* de vos diver-
» tissements. » (*Entretiens*, XXXI.)

Par contre, Balzac, use encore, dans la construction de l'attribut de la préposition *à*, si commune au XVIe siècle.

« Je tiens aujourd'hui *à grâce* la simple prison que je coule le
» plus doucement qu'il m'est possible parmi mes livres et mes
» amis. » (Œ., I, 356.)

B. — *Epithètes.*

On rencontre encore chez Balzac la caractérisation après un possessif.

« ... Je ne monte jamais au Capitole qu'il ne m'y vienne d'autres
» pensées que *les miennes* ordinaires. » (Œ., I, 139.)

« De mauvais petits proverbes qui ne valent pas *les vôtres* vul-
» gaires. » (Œ., II, 555.)

« Vous avez icy le jugement d'autruy et *le mien* particulier sur
» le subject de Montaigne. » (Œ., II, 662.)

On ne trouve pas chez Balzac de noms au pluriel caractérisés par plusieurs adjectifs au singulier, tour d'ailleurs condamné par Vaugelas (II, 230.), qui blâmait l'expression « *les langues grecque et latine* ». Mais très fréquemment il omet de répéter le substantif devant le deuxième adjectif.

« Les affaires des particuliers prennent même train que *les pu-*
» *bliques.* » (*Arist.*, V.)

« Je vis qu'outre les vertus fortes, vous aviez encore *les déli-*
» *cates.* » (*Entret.*, II.)

« La peinture parlante a beaucoup d'avantage sur *la muette.* »
(*Disc.*, VIII.)

« Il possède les vertus nécessaires et ne manque pas *des agréa-*
» *bles.* » (*Pr.*, XXXI.)

La construction indirecte de l'épithète est déjà constante chez Balzac, après les noms de nombre, les adjectifs et les participes passés. (Oudin remarque le fait: « Il y en a vingt *de tués* » (Gr., 61.) ; et Vaugelas après avoir constaté les hésitations de l'usage, se prononce pour le tour: « Il y en eut cent *de* tués. » (*Rem.*, I, 286.)

Cependant Balzac préfère la construction directe avec l'adjectif *semblable:*

« Il se pourrait que les premiers *Jules*... ne rejetteront pas *sem-*
» *blables* louanges. » (Œ., I, 1002.)
« Que nous prenons de peine, bon Dieu ! à *semblables* baga-
» telles. » (Œ., I, 905.)

et surtout avec le mot *rien:*

« Je trouve pour moy qu'il n'y a *rien* si aisé que de fuir et de
» perdre. » (Œ., I, 39.)
« Je vous feray voir qu'il n'y a *rien* si aisé à la raison que de
» persuader un esprit fait comme le mien. » (Œ., I, 118.)

Place de l'épithète.

Avec les adjectifs à place variable, Balzac ne semble suivre aucune règle déterminée. Il le reconnaît lui-même dans un passage d'une de ses lettres:

« ... Vous êtes un *trompeur insigne* ou un *insigne trompeur ;* je
» dis l'un et l'autre pour contenter deux grammairiens de mes
» amis qui ne sont pas d'accord sur la préséance de l'adjectif... »
(*Lettres,* XIII, 3.)

Aussi, dans bien des cas où l'adjectif suivrait le nom aujourd'hui, il le précède dans la prose de Balzac (1).

« Je n'ignore pas leur *naturelle douceur.* » (*Lett.*, XI, 31.)
« Un de ses plus *particuliers* confidents. » (*Lett.*, XII, 2.)
« Il n'est pas... de *contraire* inclination qui ne cède à la force
» de la discipline. » (*Barbon.*)
« Au lieu de respecter ce *sacré* repos. » (*Relat. à Ménandre.*)

La signification de l'adjectif ne varie pas toujours chez Balzac, suivant qu'il précède ou qu'il suit le substantif.

« Quoique ce soient *différens* acteurs qui paroissent, c'est tou-
» jours le même théâtre. » (*Prince,* XIII.)

---

(1) Balzac a l'habitude de placer presque toujours l'adjectif *naturel,* avant le substantif. Cette tendance se remarque dès ses premières œuvres. Par exemple, à propos de Ravaillac : « ... une superstitieuse dévotion où »le malin esprit vint à se glisser et à fomenter la *naturelle* imbécillité » de son cerveau. » (Cf. *Balzac inconnu.* Documents d'histoire publi. Griselle, p. 162.)

Quant à la raison d'harmonie, Balzac ne semble pas toujours observer certaines règles qui semblent de nos jours en vigueur, par exemple pour les adjectifs en *able* que nous postposons le plus souvent au substantif.

« Ce ne sont point de *véritables* remèdes: ce sont de simples » amusements de la douleur. » (*Socr.*, VIII.)

Il faut reconnaître cependant, dans certains cas, l'intonation particulière que prend l'adjectif placé après le substantif.

« ... Afin d'arrester quantité de compliments qui n'attendent » qu'une commodité *seure* pour aller tourmenter les gens. » (*Entret.*, V, ch. 5.)

« La patience de mon ami, que j'ay appellé depuis ce temps-là » mon amy *sévère*... » (*Entr.*, 28.)

Surtout quand l'adjectif est rejeté tout à fait à la fin de la phrase.

« Mais cette fertilité et cette estendue ne faisoient que fournir » matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées » *folles.* » (*Arist.*, IV.)

Nous reviendrons d'ailleurs sur ces considérations dans le chapitre réservé à l'*Harmonie.*

Accord de l'épithète.

Rien de particulier à signaler dans la prose de Balzac, sauf en ce qui concerne *demi* et *feu.*

Balzac, contrairement à l'observation de Vaugelas (II, 56.), qui érigera en règle l'usage moderne, considère *demi* comme un adjectif même lorsqu'il précède le substantif.

« Perdre une *demie*-année de vos actions. » (*Lett.*, I, 7.)

De même avec *feu:*

« Je vous avertis que c'est *feue* ma bonne amie, Madame de » M... » (*Lett.*, XI, 13.)

Différentes caractéristiques.

1° *Qualité et manière.*

Questions: Quand il s'agit de questionner sur la qualité, Balzac fait déjà la distinction entre *quel* et *qui* et n'applique jamais *qui* aux choses. (On sait que Maupas ne fait pas encore cette distinction et que c'est Thomas Corneille qui, à la fin du XVIIe siècle, posera la règle moderne. (cf. Vaugelas, I, 109.)

Par contre, on trouve chez lui assez souvent en concurrence *comme* et *comment*, dans l'interrogation indirecte.

« Ils s'enquerraient *comme* les villes étaient faites. » (*Lett.*, V, 13.)

Mais on ne trouve pas chez lui *comme* employé dans l'interrogation directe.

Il faut signaler chez Balzac la fréquence de la locution *comme quoi* équivalent de comment? et que Vaugelas (II, 12.) condamne comme trop familière (1).

« *Comme quoi* jouir tranquillement du présent qui n'est pas » bon ? (*Lett.*, XI, 9.)

« Je ne vois pas *comme quoi* on peut faire obéir les autres sans » l'assistance de la parole. » (*Dissert. crit.*, II.)

Moyens extérieurs.

Pour ne parler ici que des compléments prépositionnels (nous avons étudié plus haut les divers moyens de caracté-

---

(1) A propos de cette nouveauté malheureuse et de nature à faire naître des équivoques, Vaugelas dit : « C'est un terme nouveau qui n'a cours » que depuis peu d'années, mais qui est tellement usité qu'on l'a à tout » propos dans la bouche. Après cela, on ne peut blasmer ceux qui l'escri- » vent, mesme à l'exemple d'un des plus excellents et des plus célèbres » escrivains de France qui s en sert d'ordinaire pour comment. » (*Rem.*, II, 12.)

risation), il faut remarquer l'usage particulièrement fréquent chez Balzac de la préposition *de* qui sert à composer une foule de locutions indiquant la qualité et la manière.

« Cette âme véritablement souveraine et *de premier* ordre. » (*Disc.*, III.)

« Ces gens *de néant*... Cet homme *de robe* longue. » (*Aristippe*, II.)

« Leur cœur est icy *de chair*, qui partout ailleurs est *de dia-* » *mant*. » (*Disc.*, I.)

« Ils sont faits tout *d'une pièce*. » (*Arist.*, VI.)

« Une migraine *de recreue*... » (*Lett.*, XI, 1.)

« Ce Monsieur de Foix était un personnage *de grande naissance*, » *de rare vertu* et *d'éminente doctrine*. » (*Socr.*, *chr.*, X.)

MODIFICATIONS AUX CARACTÉRISATIONS

Les Degrés

La prose de Balzac donne lieu à des observations intéressantes en ce qui concerne les *degrés*. Notons d'abord chez lui une tendance très prononcée à user des hauts degrés.

« Après vous avoir régalé de plusieurs magnifiques superlatifs, » je ferais savoir à tous présens et à venir que vous êtes une de » mes plus chères et de mes plus violentes inclinations. » (Lettre *à Lhuillier*, XV, 12.)

Les exemples pullulent, dans son œuvre, d'adjectifs qui expriment par eux-mêmes un haut degré, par exemple *merveilleux, admirable, extraordinaire* dont il a défendu l'usage dans le *Socrate chrétien* (1).

L'on trouve même assez fréquemment sous sa plume des expressions autres que des adjectifs et des adverbes, susceptibles de degrés, par exemple des noms..

« *Le plus homme de bien* à Rome. » (*Disc. à la Reine régente.*)
« Un Grec *très homme de bien* et très vertueux. » (*Arist.*, VI.)
« En termes plus doux et *plus de la Cour.* » (*Œ.*, I, 389.)

et des participes passés.

« Il est *si marié* qu'il croit faire une infidélité si... » (*Œ.*, I, 381.)

---

(1) Cf *Socrate*, X. « ... sans quelque tempérament et quelque précaution » de grammaire, *prodigieux* ne peut être pris en bonne part. *Merveilleux*, » *admirable, extraordinaire* sont les termes reçeus et approuvés. Ils con» tentent suffisamment la pensée de l'écrivain et l'attente du lecteur. Ils » ne laissent point de remords aux esprits qui se hazardent le moins et » qui appréhendent le plus de faillir. »

Balzac a consacré, dans le *Socrate* (1), un long développement au superlatif synthétique en *issime*, que l'influence italienne avait fait renaître en France au XVIe siècle. Balzac était hostile à ces innovations. C'est par plaisanterie qu'il use de *circonspectissime* (Œ., I, 784.) ; il venait de recevoir une lettre de Chapelain où il était qualifié d'*importantissime* (Œ., I, 351.) ; de même pour le superlatif *occupatissime* (Œ., I, 275.). Mais devant les noms de dignités ou de dignitaires, la platitude à la mode italienne, d'abord répudiée en France finit par s'imposer (2). Le populaire faisait des quolibets de ces superlatifs, et Balzac proteste, dans le *Socrate* (X.), contre cette invasion d'outremonts. « Les éminences ont été reçeues en ce royaume ; mais les *éminentissime*, les *excellentissime* n'ont point encore passé les monts. »

Il accuse du Perron d'avoir rapporté de Rome « *l'illustrissime cardinal* », dont personne, dit-il, ne voulut. Mais par flatterie, Balzac accepta le « *généralissime* », patronné par Richelieu (3). Dans le même passage du *Socrate*, Balzac signale que le manque de superlatifs nous est reproché par les Italiens:

« ... C'est un défaut que luy reprochent les Italiens. Ils croyent
» qu'elle manque de ce moyen pour porter les choses par la vertu

---

(1) Cf. *Socrate* (ibidem).

(2) Oudin (*Gr.*, 88) consacra *doctissime, excellentissime, grandissime, révérendissime, piissime, sanctissime, serenissime.*

M. Roy (op. cité) relève dans l'œuvre de Balzac, *circonspectissime, intricatissime* et *doctissime.* (Thèse sur les disputes de B. et de Goulu, p. 56.)

(3) Cf. *Socrate*, X: « ... En cecy comme au reste, M. le cardinal de Riche-
» lieu a esté plus heureux que ses compagnons. Rien ne lui a esté impos-
» sible. Ayant entrepris avec succès des choses auxquelles tout le monde
» s'estait manqué, la grammaire ne pouvait pas seule désobéir dans la
» générale soumission. Il falait que nostre langue subist le joug, aussi
» bien que nos esprits et que nos courages. Sans se mettre en peine de la
» fortune des autres superlatifs qu'il n'a pas jugez dignes de luy, il a
» employé son authorité pour faire réussir le plus important de tous,
» celui de généralissime, l'indépendant et le tout puissant généralissime.
» Et à dire vray, il a mis en usage ce superlatif d'une admirable ma-
» nière, depuis le grand et ample pouvoir qu'il reçeut du Roy, allant com-
» mander les armes de France en Italie... »

» d'un seul mot dans la dernière extrémité du blasme ou de la
» louange. Ils croyent de plus que, pour réparer ce défaut en
» quelque façon, nous appellons à nostre aide le *ter* des Latins
» (car ainsi expliquent-ils notre *très*), qui signifie bien nombre
» et multitude, mais qui est estranger, auxiliaire et venu de loin,
» mais qui est plustôt une attache jointe à un corps qu'un mem-
» bre qui luy soit naturel. Ainsi discourt l'Italie au désavantage de
» la France. Et, en effet, elle a raison de nous reprocher nostre
» *pauvreté,* elle qui est si heureuse et si riche, particulièrement en
» superlatifs. Elle fait des excès les jours mesmes qui ne sont
» pas de desbauche... » (*Socr.*, X.)

Les Italiens, quoi qu'en dise Balzac, n'avaient pas complètement raison de nous reprocher notre pauvreté en matière de superlatifs. Il serait aisé de justifier notre langue de cette accusation, si l'on voulait examiner tous les procédés qu'utilise le français pour marquer les hauts degrés (cf. Brunot, *la Pensée et la Langue*, p. 688, sq.) et que Balzac met en œuvre déjà, au XVIIe siècle.

Balzac a donné lui-même l'exemple d'un des procédés les plus à la mode de son temps ; l'emploi d'un adverbe de manière modifiant l'intensité de l'adjectif postposé. A vrai dire, le procédé est de toutes les époques, mais le choix de l'adverbe est une question de mode. La prose de Balzac nous renseigne sur les goûts de son temps en ce qui concerne les adverbes. Dès ses premiers écrits, on trouve l'emploi de l'adverbe « *merveilleusement* ».

« Ravaillac était un homme *merveilleusement* mélancolique. » (1)

Dans toute son œuvre, les exemples abondent, de ces adverbes marquant la qualité au plus haut degré.

« Cette âme *véritablement* souveraine... » (*Disc.*, III.)

« Les cendres des matières *souverainement* excellentes. » (*Disc.*, I.)

Et l'on connait le passage du *Socrate chrétien*, où il a fait la critique des expressions superlatives en usage de son temps, dans la société précieuse:

« Réussir *prodigieusement, monstrueusement,* dans les conseils,

---

(1) Cf. *Documents d'histoire publ.*, p. GRISELLE (op. cit.). *Balzac inconnu*, p. 162.

» dans les négociations, quel prodige, bon Dieu ! et quel monstre
» de langage ! J'aimerais mieux dire faire un excès de modération,
» estre *furieusement* sage, estre *grandement* petit, comme parle
» d'ordinaire une bonne dame que je connais... » (*Socr.*, X.)

Enfin, nous pouvons nous arrêter plus longuement à l'un des procédés les plus familiers de Balzac, qui marque l'idée superlative au plus haut degré, c'est-à-dire à l'*hyperbole.*

L'hyperbole.

Il est tout naturel de parler de l'hyperbole, à propos des « *degrés* ». Il n'y a pas de procédé plus usité, pour exprimer le sentiment au superlatif. On sait de quelle façon le langage reflète la forme active de la vie, ce perpétuel besoin de réaliser une fin, d'où est née, dans le langage, l'expressivité. Pour penser avec intensité, nous faussons sans cesse la réalité et la vie ; pour être expressif, le langage déforme les idées, les grossit ou les rapetisse, les retourne, les transporte dans un autre monde, sur un autre plan, en un mot transpose la tonalité de la pensée (1). L'hyperbole est une des manières les plus curieuses d'opérer cette transposition.

Ce fut un des moyens d'expression les plus familiers à Balzac, une des caractéristiques de sa prose, qui lui valut, de son temps, des critiques restées célèbres, dont l'écho se prolonge, après des siècles, dans la critique contemporaine (2). Disons tout de suite que l'hyperbole est fort à la mode à l'époque où vivait l'épistolier, et que l'influence de la littérature espagnole n'est pas étrangère au succès de cette forme du langage (3). On sait comment, au début

(1) Cf. BALLY. *Le Langage et la Vie.* Genève, 1913 (2e chapitre : La Vie).

(2) Cf. Avant-propos (critiques du XVIIe siècle et du XIXe *siècle*, Sainte-Beuve, Brunetière, etc...)

(3) Cf. WEY. *Hist. des révolutions du langage*, pp. 356 sq.

du XVIIe siècle, le goût espagnol pénêtra partout dans nos mœurs françaises, et donna à tous les genres littéraires (1) ce mélange de pompe sonore, de circonlocution hasardées, d'ornements prétentieux, de sentences gourmées, d'inventions fortes et de pensées énergiques, que l'on voit surgir, dès l'avènement d'Henri IV, et qui se développent magnifiquement dans Corneille, pour traverser les rodomontades de Cyrano et les facéties de Scarron. Le style épistolaire de cette période affecte volontiers l'allure hyperbolique et Balzac n'est pas le seul à donner dans ce travers. Voici Chapelain exprimant son admiration à propos d'un discours envoyé par Balzac à Costar (2) : « ... J'ai lu avec » admiration la réponse que vous avez faite à Monsieur » Costar et j'ai trouvé qu'il y avait lieu d'expirer de ravis» sement non seulement d'en pâmer pour un quart » d'heure... »

Descartes lui-même, le grand Descartes, pour complimenter Balzac, perd toute sa réserve de philosophe:

« Bien loin d'y trouver (dans les lettres de Balzac) rien qui soit » digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai » de la peine à juger quelles sont celles qui méritent le plus de » louanges... De cette heureuse alliance des choses avec le discours, » il en résulte des grâces si faciles et si naturelles qu'elles ne sont » pas moins différentes de ces beautés trompeuses et contrefaites, » dont le peuple a coutume de se laisser charmer, que le teint et » le coloris d'une belle et jeune fille est différent du fard et du » vermillon d'une vieille coquette... » (3)

Mais Balzac, plus que personne de son temps, est le prince de l'hyperbole. Ce serait une étude fort longue, mais bien intéressante de suivre à travers son œuvre les diverses manifestations de cette tournure d'esprit qui parait

---

(1) Cf. les réflexions de Balzac (*Disc.* VI) à propos des comédies de son temps : « Vous n'ouites jamais tant de bravades contre la fortune, etc... » A raprocher de Molière (*Critique de l'Ecole des Femmes*).

(2) C. Chapelain (*Œuvres*, I, 579), lettre du 8 mars 1640 à Balzac, à propos d'un discours envoyé par Balzac à Costar (*De la grande éloquence*).

(3) DESCARTES. Lettre à M... Jugement sur quelques lettres de Balzac, citée par Hervier, op. cit., p. 159-60.

bien lui être propre, en dehors des goûts de l'époque, qui ont favorisé son épanouissement. On la trouverait déjà dans ses premières productions de jeunesse, par exemple dans le *Discours sur les Provinces Unies*, composé pendant son séjour en Hollande. Les hyperboles y foisonnent:

« Si on doute de la durée de cette république, elle est éternelle » puisqu'elle a Dieu pour fondateur et la religion pour fondement. » Si on mesure sa grandeur par celle de la mer, où elle commande, » elle est des plus grandes...

» ...Concluons hardiment que cette liberté qui se rencontre sou» vent en ce discours ne finira point que la fin de la République, » et que ce peuple ne sera plus ou sera toujours libre... » (1)

Dans toutes les œuvres de Balzac, on rencontre à chaque pas l'hyperbole, et l'auteur lui-même a pris souvent la défense de cette façon de s'exprimer ; parfois il feint de la blâmer et de souscrire aux reproches qu'on lui fait d'en abuser, promet solennellement d'y renoncer, mais revient toujours à son penchant favori. Le voici, essayant de se justifier aux yeux de Boisrobert: « Qu'il me die ce qui le » choque en mon style, je suis prêt de lui donner toute » satisfaction. Si ce sont les hyperboles qui lui déplaisent, » j'en purifierai mes lettres quand on les réimprimera. Je » me consoleray de toutes celles que j'ay faites et feray un » vœu solennel de n'en faire plus. Ce n'est pas qu'il faille » blâmer ceux qui se servent de cette figure. Car, sans » parler des auteurs humains, il faudrait blâmer le fils de » Dieu, et vous savez qu'il a dit qu'il est plus aisé à un » chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un » riche d'entrer dans le royaume des cieux. » (2)

L'Apologie d'Ogier contient toute une théorie sur la division du style en trois genres, parmi lesquels Balzac donne la première place au style « *sublime* », où l'hyperbole et l'emphase sont tout à fait de mise: « C'est surtout le su-

---

(1) *Discours sur les Provinces Unies*. (Voir chapitre du début: Formation.)

(2) Cf. *Lettres*, VI, 50, 3 décembre 1634.

» blime qu'il faut viser ; la majesté des paroles augmente » infiniment la beauté des choses. »

Aussi ne faut-il pas prendre très au sérieux ses promesses de renoncer à l'hyperbole.

« J'ay renoncé solennellement à l'hyperbole. C'est un écueil que » je ne regarde qu'en tremblant et que crains plus que Scylle et » que Charybde. Vous pensez toutefois que je prenne plaisir à m'y » laisser cheoir et que je sois plus que jamais le docteur hyper- » bolique... » (1)

Ou encore:

« ... Et partant, je ne violeray point le vœu que j'ay fait de ne » faire jamais d'hyperbole, quand je m'esleveray au-dessus de » toute la nature connue et de tout le bas étage du monde pour » prendre dans le ciel de quoy vous exprimer mon conten- » tement... » (2)

En réalité, Balzac est resté jusqu'à la fin de sa vie un hyperbolique impénitent. On le croirait guéri de ce défaut de l'enflure, à lire les déclarations de certains discours où il fait l'éloge de la simplité.

« Il s'ensuit, Monsieur, que toutes sortes d'ornements ne sont » pas bien en toutes sortes de lieux, et que la pompe et la majesté » peuvent être quelquefois hors de leur place... La simplicité n'est » pas riche, ni parée ; celà impliquerait contradiction morale ; » mais elle a d'ailleurs son prix, son mérite et son agrément. Et » les Grâces elles-mêmes qui coiffent et qui habillent Venus, qui » luy inspirent la vertu de plaire,... Monsieur, ne sont-elles pas » représentées toutes nues par les anciens poètes ? » (3)

Sa dernière œuvre, *le Socrate chrétien*, porte encore la marque de son goût prononcé pour l'hyperbole, par le soin qu'il met à s'y justifier de l'emploi des figures les plus hardies.

« Voici une de ces nobles locutions, et il faut la soustenir contre » les forces de mon ennemy... Il trouve estrange que j'aie dit du » premier ministre de la chrétienté que « pour en avoir un pareil

---

(1) Cf. *Lettres*, XXI, 18, MDCXL.

(2) Cf. *Entretiens*, VI, ch. I.

(3) *Discours VI*. Réponse à deux questions.

» à luy, il est besoin que toute la nature travaille, et que Dieu le
» promette longuement aux hommes, avant que de le faire naître...».
» Mais vous qui lisez des livres et qui en faites, que trouvez-vous
» de si estrange en ce que j'ay dit d'un homme qu'on appelle
» extraordinaire à Paris, à Rome et à Madrid ? Quel excès remar-
» quez-vous en une façon de parler qui est si commune à ceux
» qui parlent avec ornement.
» ... Le docteur trouve mauvais aussi que j'ay écrit... que M. le
» Cardinal de Bérulle et Mgr l'évêque de Nantes sont ces deux
» chandeliers ardents prédits et figurés par les Saintes-Ecritures.
» Je parle en ces termes généraux d'une chose possible et qui
» arrive extraordinairement quand il vient au monde des hommes
» extraordinaires. » (1)

Il ne faut pas s'étonner que les compliments hyperboliques de l'Elogiste général, comme on l'appelait, aient parfois déplu à leurs destinataires. Richelieu en conçut, dit-on, de la mauvaise humeur.

« Je ne m'étonne point si le Cardinal de Richelieu déclara hau-
» tement qu'il ne voulait point être loué par un homme capable
» de donner au moindre des siens les mêmes éloges qu'il eût pu
» recevoir de lui. Il trouvait qu'il n'écrivait rien pour l'âme, mais
» simplement pour les oreilles « nugas canoras », et il était per-
» suadé qu'on ne pouvait lui retrancher ses hyperboles qu'il débi-
» tait si agréablement, non plus que son cacozèle, sans le dénuer
» de son principal ornement... » (2)

En s'exprimant ainsi, La Mothe le Vayer se fait l'écho des nombreuses critiques dont les hyperboles de Balzac ont été l'objet, même de son vivant. Sorel, dans *le Francion,* a caricaturé Balzac sous les traits du pédant Hortensius, et, en le faisant parler, lui prête un langage emphatique, dont les éléments sont le plus souvent tirés des premières Lettres.

« Là-dessus (3), il usa (Hortensius-Balzac) de tant de termes
» extraordinaires, que Francion ne les put davantage souffrir, sans

---

(1) Suite du *Socrate,* Disc. II au cardinal Bentivoglio « où l'autheur dé-
» fend quelques façons de parler hardies ».

(2) Cf. La Mothe Le Vayer. *Hexameron rustique,* 1671, 5e journée, p. 111.

(3) Cf. *Francion,* pp. 435 sq.

» lui demander s'il fallait parler comme il faisait, vu qu'il n'avait
» rien en son style que des *hyperboles étranges* et des comparai-
» sons tirées de si loin, que cela ressemblait aux rêveries d'un
» homme qui a la fièvre chaude ou au langage de l'Empereur des
» Petites-Maisons... »

Mais les critiques les plus retentissantes furent celles du feuillant Goulu, dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, célèbre pamphlet auquel il faut toujours revenir, pour comprendre l'état de l'opinion à l'époque de Balzac. Selon Goulu, qui représente le culte des Anciens, les hyperboles ne sont permises qu'aux poètes, et ce genre de licences est ordinairment défendu aux orateurs qui n'en doivent user que « quand le sujet qu'ils traitent est si grand, que les
» paroles communes et les termes ordinaires ne peuvent
» déclarer assez suffisamment leur grandeur, par exemple,
» quand Cicéron parle « des brigandages de Verrès ou
» des méchancetés d'Antoine... », et encore, ajoute Goulu,
» tout en conservant la gravité et sans rien rabattre de la
» majesté et de la sublimité du style... » En général, dit-il, l'hyperbole est réservée au style des comédiens, pour exciter le rire par des propos grotesques ou des rodomontades qu'ils mettent dans la bouche des flatteurs ou des parasites (II, 22.).

Mais Narcisse (Balzac) a jugé bon de s'affranchir de ces règles du bon sens, et quand il loue les grands hommes, il ne s'exprime, dit Goulu, ni comme un poète, ni comme un orateur, mais comme un bateleur et un comédien. Suivent, dans les deux volumes du pamphlet de Goulu, de nombreux exemples des extravagances de Narcisse:
« monstrueuses façons de parler qui font rire à cause de
» leur nouveauté (I, 6, 7.), véritables sottises dignes du
» Petit-Pont et des harangères de Paris (II, 22.), rodomon-
» tades (1) et propos de capitan (II, 23.) ».

(1) Cf. *Lett. Phyll.*, II, XI : « Il vaudrait mieux lui donner de l'argent
» pour le faire taire ou pour se retirer en son ermitage d'Angoulême, afin
» d'y achever à loisir le supplément de l'histoire et des aventures de don
» Quichotte. »

A propos de d'Epernon : « ... Quand je considère les actions de
» votre vie qui sont telles que nous avons peine à les croire
» après les avoir veues, et en tel nombre, qu'il semble aux
» étrangers que vous viviez dès le commencement de cette
» monarchie...
» ... Ce seigneur a passé le temps de mourir et, pour le
» bien général du monde, il doit autant durer que le soleil
» et les astres. »

à propos de Boisrobert: « ... Si toute la foudre de l'automne ne
» tombait sur vous ou que la cheute d'une montagne ne
» vous renversât, vous êtes fait d'une si forte matière que
» les autres accidents ne la sauraient altérer... »

à propos de l'évêque d'Aire: « La santé que vous avez fait un
» trésor, qui doit durer autant que le monde. »

d'un grand capitaine: « Qu'il est plus redoutable tout seul et tout
» nu, que les autres avec toutes les forces des Indes, des
» armées et des canons et que son repos même fait peur
» aux ennemis de la France. »

à un homme d'Etat: « Que le salut de la chrétienté et la liberté de
» ses princes ne sont pour lui que l'ouvrage d'une journée,
» que la guerre étrangère s'achèvera dans sa chambre,
» qu'une demie-année de ses actions sont quasi toute notre
» histoire. »

à un cardinal: « Qui ne pourra pas plus aisément sortir de Paris
» que l'Arsenal et le Louvre et qu'on le trouvera aussi sou-
» vent au Louvre que la salle des Suisses et que les pierres
» du grand escalier. »

Goulu se raille également des propos de fanfaron de Balzac et de sa vanité d'auteur, qui se croit admiré de toute la terre et, en cousant bout à bout des expressions hyperboliques prises dans les *Lettres*, il le fait ainsi parler:

« Ceux qui gouvernent à Paris et à Rome font leurs délices de
» ce que je fais et, quand ils se déchargent du fais de toute la
» terre, c'est pour venir se délasser en mes ouvrages. Je ferai
» leur procès à des coupables à qui les Parlements obéissent. Il
» n'y a rien de beau sous le ciel, dont je ne trouve les tâches.
» Il n'y a rien de grand d'un bout du monde à l'autre que je ne
» mette par terre. Je découvrirai les défauts des Princes et des
» Etats. Je combattrai le vice en quelque lieu qu'il se mette et
» de quelque protection qu'il se couvre. Je ferai un jugement de
» notre siècle, qui sera aussi sévère que l'Inquisition d'Espagne
» et auquel toute la postérité s'arrêtera. Il faudrait que toutes les
» actions des hommes fussent plus grandes que celles qui ont
» mérité des temples et des autels, si je ne les égalais par mes
» paroles. J'ai passé tous les autres, sans excepter même ceux

» qui ont voulu aspirer à la tyrannie et usurper sur les esprits
» une autorité plus absolue que celle des lois et de la raison.
» J'écris de la même sorte qu'on bâtit les temples et les pa-
» lais, etc.... »

Mais les railleries et les critiques de Goulu ne prévalurent pas contre cette tendance à l'hyperbole qu'on retrouve toujours présente dans l'œuvre de Balzac, jusque dans ses dernières productions. Il est facile de glaner des exemples un peu partout. Que dire du *Prince* qui est d'un bout à l'autre un panégyrique hyperbolique du règne de Louis XIII ?

« Quelques-uns de ses prédécesseurs avaient plus de peine à se
» remuer et à passer de leur chambre à leur cabinet qu'il n'en
» a d'aller d'une extrémité du royaume à l'autre. Il fait ses galeries
» et ses proumenoirs de Paris en Guyenne ou en Dauphiné... »

C'est l'enflure perpétuelle, dans l'éloge qu'il fait des grands personnages: du duc de Rohan, il déclare qu'il fera voir « en sa race et en ses alliances plus de grands sei-
» gneurs qu'il n'en sortit du cheval de Troie » (*Lett.*, XIV, 28.) ; au marquis de La Case, à propos de sa générosité :
« Si nos demi-dieux ressuscitaient, je ne doute point qu'ils
» ne vous reconnaissent à cette marque et que d'abord ils
» ne dissent: c'est notre vray sang » (*Lett.*, XIII, 23.) ; à Monsieur de Lorme: « Mais je soutiens que le nom de
» demi-dieu ne vous sçaurait estre contesté que par ceux
» qui ignorent le mérite de Monsieur vostre père et la no-
» blesse de vostre science » (*Lett.*, XIII, 37.) ; à propos de Maynard, il dit « que la France le perd de vue, tant il
» a de sublime élévations » (*Lett.*, XV, 19.) ; pour louer M. de Lavaux Saint-James, recteur de Poitiers: « La force
» et la grandeur sont au-dessus de toute louange et, si on voit couler les ruisseaux avec plaisir, on regarde avec
» admiration les tempestes de la mer » (*Lett.*, XIII, 9.). Même genre d'éloge à Saumaise: « Je dis qu'il n'est rien
» de si vaste ni de moins borné que vostre doctrine. Je
» n'en excepte pas l'étendue de l'Océan ny la profondeur

» de ses abismes. » (*Lett.*, XVI, 1.) A M. de la Chambre, pour le féliciter de ses doctrines philosophiques: « Vous » avez fait progrès dans la vérité, vous y avez découvert » des régions inconnues, qu'il faut qu'elles portent votre » nom et que le détroit de Magellan ne doit pas estre plus » célèbre que certains endroits par où vous avez passé... » (*Lett.*, XII, 18.) Quant à Godeau, c'est « un ange déguisé » en poète qui est descendu en terre pour apprendre aux » hommes la langue et la musique du ciel. » (*Lett.*, XII, 24.)

Le dithyrambe devient encore plus hyperbolique, quand il s'agit de louer des œuvres littéraires. On connait la célèbre lettre de Balzac à Corneille, à propos de Cinna: « Votre » Cinna guérit les malades, il fait que les paralytiques » battent des mains, il rend la parole à un muet, ce serait » trop peu de dire à un enrhumé. En effet, j'avais perdu » la parole avec la voix, et je les retrouve l'une et l'autre » par votre moyen... » (*Lett.*, XVI, 9.). Passe encore pour le grand Corneille, mais que dire du même genre d'éloge adressé à Costar: « Votre livre m'a servi de remède, m'a » soulagé d'une oppression de rate qui allait m'étouffer, » sans ce secours venu à propos... » (*Lett.*, XVI, 11.) ? Même ton pour louer le style épistolaire du chevalier de Méré: « Si je vous dis que votre laquais m'a trouvé malade et » que vostre lettre m'a guéri, je ne suis ni poète qui in- » vente, ni orateur qui exagère... » (*Lett.*, XVI, 36.). Et ainsi de suite, la louange est versée à profusion à des écrivains dont la réputation et le mérite sont fort au-dessous de la médiocrité, par exemple: à Gombaud: « Ce petit » livre est une bibliothèque en abrégé, un magasin dans » un paquet, une boutique de Dédale... » (*Lett.*, XII, 1.) ; à M. Feret: « ... Il y a des papiers enchantés aussi bien que » des palais, et si je me suis oublié dans vos belles choses, » n'appelez pas cela ma paresse, nommez-le plutôt mon » ravissement... » (*Lett.*, XIV, 33.) ; à M. de La Flotte: « En m'envoyant vostre livre vous m'avez fait plus de bien » que vous ne pensez. Ce ne sont pas des bijoux, ce sont

» des armes que vous m'avez envoyées. Votre volume est » mon arsenal... » (*Lett.*, XVI, 17.), etc...

Mais il est, dans la prose de Balzac, un genre d'hyperboles qui met en fureur le feuillant Goulu, et qui consiste surtout à énoncer des idées et des faits « par des paroles » plus grandes qu'il ne faut pour le déclarer », défaut déjà dénoncé dans l'antiquité par Théophraste et qu'Hermogène a dénommé le « *cacozèle* ». Ce genre « froid » est familier à Narcisse, qui joint « l'excès à l'impossibilité, en » des sujets si petits qu'ils n'en valent pas la peine » (II, 30.), et ne semble jamais admettre ce principe fondamental du bon goût « qu'il ne faut employer que les pensées » accompagnées de vérité et ne s'éloignant jamais de la » « vérisimilitude ». (II, 15.).

C'est ce que nous appellerions l'art « *d'agrandir les petites choses* », et Goulu en relève maints exemples dans le premier volume des lettres de Balzac.

« ... Il a un éventail qui lasse les mains de quatre valets... ; il y » a plus de parfums dans sa chambre que dans toute l'Arabie heu» reuse et il a été obligé de se sauver à la nage... ; de tous les » muscats qu'il mange, il y aurait de quoy enivrer la moitié de » l'Angleterre... que tout ce qui se doit boire d'ici à Pâques en » tout un pays, s'est débordé dans sa chambre et que si ses amis » ne viennent à son secours, il est en danger de faire naufrage » et de ne se désenivrer que l'année prochaine... ; qu'on lui a » envoyé des confitures saupoudrées d'ambre gris à profusion et » qu'on lui a ainsi donné à pleines mains ce qu'on met avec » épargne sur les autels, ce que les hommes comptent par grains » et dont il n'y a que le roi de Tunis qui soit ainsi ménager..., etc. »

C'est là, dit Goulu, un vain amusement de l'esprit qui s'étudie plus que de raison à vouloir trouver et produire toujours de nouvelles pensées et qui font ressembler Narcisse aux Corybantes et aux malades atteints de la fièvre chaude.

Une trentaine d'années plus tard, le bon abbé Cassagne, dans sa préface aux *Œuvres complètes*, malgré son désir de n'adresser que des louangès à la mémoire de Balzac, est obligé de reconnaître l'abus qu'il a fait de l'hyperbole:

« C'est une opinion assez commune qu'en cette figure il » n'a pas toujours gardé les bornes qu'on se doit pres- » crire..., l'abus de l'hyperbole et de quelques autres figu- » res fait que M. de Balzac a quelques façons de parler » qu'il n'est pas bon d'imiter. »

L'art « *d'agrandir les petites choses* » se retrouve partout dans son œuvre ; les sujets les plus mesquins servent de prétexte à d'emphatiques développements, et, bien longtemps après le pamphlet de Goulu, on en pourrait citer beaucoup d'exemples. Voici comment il remercie d'aimables correspondants qui lui ont envoyé des gâteries.

« Au lieu des rivières de lait et de miel dont vos prédécesseurs » ont parlé, vous vous êtes advisé de m'envoyer des montagnes » de sucre et de confiture et de me nourrir d'une viande que je » n'estime guères moins que leur ambroisie. » (*A l'abbé de Beauregard, lett.*, XV, 35.)

« Vous me faites des festins depuis quatre jours et le goût n'a » point de délices que je ne trouve dans vos fromages, auxquels » les nymphes de la Vienne ont dû travailler. » (*Lett.*,, XV, 36.) *A Madame de la Chétardie.*

« J'ai reçeu vos pastilles, votre poudre et vos sachets. Mais que » voulez-vous que je vous en die ? Ce ne sont point des choses » mortelles, ni qui puissent être louées en termes humains. Flore, » le Printemps, le Soleil et Martial travaillant ensemble, ne réus- » sirent jamais plus heureusement en leur travail, ne firent jamais » rien de si bon que ces bons parfums. » (*A Costar*, XI, 29.)

En voici un dernier exemple, où l'accumulation des hyperboles est poussée jusqu'à l'exagération. Il s'agit de remercier le marquis de Montausier, pour des lettres qu'il lui a envoyées, afin d'égayer sa solitude.

« Parlons de vos entretiens et de vos ragoûts, de vostre sel et » de vostre poivre, de vostre ambre et de vostre sucre, car tout » cela entre dans vos festins. Il est certain que je ne fis jamais » si bonne chère... Cette table est chargée des despouilles de l'air, » de la mer et de la terre. La nature et l'art ne travaillent que » pour elle et si vous vouliez que je m'enfonçasse dans l'allégorie » que M. de Voiture a ouverte, je vous dirais que ny les ortolans » de Luculle, ny les sangliers de Marc-Antoine, ny les bisques de » Vitellius, ny son bouclier de Minerve, ny les poissons qu'on » allait chercher par mille naufrages... en un mot, ny l'ancien, ny » le nouveau luxe ne représentent qu'imparfaitement l'abondance

» et les délicatesses de vostre esprit, la multitude et le choix des » excellentes choses que vous m'avez envoyées. » (*Entretiens*, VI, 2.)

Cette énumération ridicule d'hyperboles est trop souvent dans la manière de Balzac, il faut bien en convenir. Il a défini lui-même son goût et son habitude de ce genre, dans une lettre à Madame de Rambouillet, qui permettra de conclure cette trop longue suite d'exemples:

« En vérité, je n'ay jamais eu tant besoin de cette officieuse figu- » re qui aide les bonnes intentions, qui acquitte les dettes des » pauvres, qui non seulement *égale les choses aux paroles*, mais » qui sait *les agrandir jusqu'à l'infini*. Vous la connaissez, Madame, » sous le nom célèbre d'hyperbole et je vous advoue que je l'aban- » donnay lachement, il y a près de dix-huit ans, par je ne scays » quelle mauvaise honte que me causèrent les reproches et les » médisances de mes ennemis. Ca esté certes à mon grand dom- » mage... » (1)

Il faut rapprocher ici la définition que donne Balzac de l'hyperbole (qui consiste d'après lui : 1° à égaler les choses aux paroles ; 2° à les agrandir jusqu'à l'infini), des observations de Cassagne (2), ce dernier distingue dans l'œuvre de Balzac deux catégories d'hyperboles: 1° celles qui mettent une chose au-dessus de son espèce ; 2° celles qui ne la préfèrent, on ne la comparent qu'à des choses d'une nature différente. Quoi qu'il en soit, l'usage n'en est pas douteux: l'hyperbole est une façon d'exprimer la nuance superlative et d'exprimer les degrés, c'est une des manières les plus curieuses de transposer la tonalité de l'idée, suivant les besoins de l'expressivité.

Mais il y a plus, l'usage constant que fait Balzac de cette figure de style, le succès de ses premières lettres, dû surtout, nous affirme Sorel, aux défauts hyperboliques qu'elles contenaient, voilà pour le linguiste un problème des plus intéressants. On ne peut pas supposer un instant que Balzac

(1) Lettre à Madame de Rambouillet, 10 août 1644. Ce chiffre d'années de 18 ans fait certainement allusion aux *Lettres de Phyllarque à Ariste*.
(2) Cf. Cassagne. Préface aux *Œuvres complètes*, 1655.

fût lui-même dupe de ses hyperboles. Dans ses lettres, les éloges emphatiques qu'il adresse à ses correspondants ne sont en réalité que de la fausse monnaie, par laquelle il paie les lettres de change que la vanité de ces correspondants tire sur lui en flattant son amour-propre. Les autres la prenaient pour argent comptant, mais Balzac nous a renseignés sur sa sincérité à cet endroit: « Il y a des gens » qui prennent les civilités pour actes passés devant no- » taire et qui prétendent qu'on leur garantisse jusqu'aux » souhaits qu'on fait pour eux. C'est rendre justice aux » compliments de ne pas les lire quand on les reçoit, pour » qu'on n'y songe pas quand on les écrit... »

Reste donc le plaisir esthétique de faire de l'hyperbole pour elle-même et, de la part du public si friand des lettres de Balzac, l'agrément de goûter une forme de langage très différente de la langue communément parlée. Ainsi se confirme cette opinion que, dans la langue littéraire, l'intention esthétique est au premier plan. La mode, autour de Balzac, est à l'emphase, à la grandiloquence (1) ; pour s'adapter aux tendances de l'époque, l'Epistolier exagère encore la manière hyperbolique, déjà inhérente à son tempérament d'écrivain et d'artiste. De plus, s'il est vrai que le plaisir littéraire (2), en vertu du phénomène bien connu de l'*évocation,* naît tout entier du sentiment inconscient que « *nous ne dirions par les choses de la même manière* », n'en trouvons-nous pas la preuve dans l'admiration qu'on professait parmi les habitués des cercles et des cabinets, pour cette nouvelle façon de s'exprimer qu'on appelait « *parler Balzac* » ? Qu'on relise les pages du *Francion,* où Sorel nous représente un groupe de jeunes écrivains faisant le cercle pour écouter la lecture d'une lettre de Balzac. Cette scène prise sur le vif, ces cous tendus

---

(1) Cf. le début du présent chapitre et les chapitres consacrés, au début de l'ouvrage, à la formation, au milieu.

(2) Cf. BALLY. *Le Langage et la Vie* (passim.).

« *comme des grues* », ces roulements d'yeux, ces oreilles attentives et ces signes d'admiration laudative, voilà le phénomène d'évocation (1), la surprise inconsciente devant une forme d'art qui dépasse la moyenne ordinaire des moyens d'expression.

---

(1) Cf. Goulu. *Lettres de Phyll. à Ariste*, II, 17 : « ... c'est un langage » qui a plus de fard que de beauté; ces pensées extravagantes et ces fan- » tosmes ridicules d'une bouffonne mélancolie délectent en passant et » font rire parfois le lecteur qui repaît son imagination de chimères. »

Cf. Sorel (*Bibl. franç.*) à propos du succès que l'hyperbole a procuré aux premières lettres de Balzac : « Cela était cause que ses Lettres se »rendaient alors l'entretien de plusieurs compagnies et que quelques gens » s'y servaient de leur façon de parler des plus extraordinaires, les uns » par récréation, les autres sérieusement, sans se soucier des attaques des » envieux.... Il y en a qui imitaient Balzac à contre-temps, d'où l'idée de » petits dialogues qu'on inséra dans l'histoire comique de *Francion* à sa » deuxième édition. On y introduisit Hortensius qui, voulant parler à la » mode, empruntait quelques termes de ces nouvelles lettres, etc... »

LES RELATIONS

Nous avons déjà vu comment Balzac exprime l'addition, la séparation, le retranchement, quand il parle d'êtres ou de choses. Lorsqu'il s'agit de faits, on retrouve employés les mêmes moyens ou des moyens analogues. Qu'il s'agisse d'additions, d'exclusions, de séparations, de remplacements, de retranchements ou d'exceptions, la langue de Balzac ne présente aucune particularité qui mérite d'être signalée. C'est le vocabulaire et la syntaxe du XVII[e] siècle, le plus souvent même identiques aux usages de la langue moderne.

Mais dans ce chapitre des relations, nous devons faire une place spéciale aux comparaisons.

Les Comparaisons

On sait que le rôle de la comparaison dans le style est immense. Nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a été dit, dans d'autres chapitres, à propos du style figuré, par exemple à propos des métaphores et des périphrases ; nous avons déjà expliqué d'où vient la valeur expressive de ces procédés du langage, et quelle force elles ajoutent à l'expression directe. Ogier, dans l'*Apologie*, a consacré tout un développement (1) à la comparaison qui, d'après lui,

(1) cf. *Apologie* « ... La comparaison ayant esté inventée pour nous » faciliter l'intelligence de quelque sujet et nous la rendre plus fami- » lière, doit estre nette et démonstrative, et la raison veut que le moyen » dont on se sert pour esclaircir quelque matière soit plus clair et plus » évident que la matière de laquelle on parle ; autrement, au lieu de » luy donner de la lumière, ce serait la vouloir éclairer avec des ténèbres » et la cacher pour la faire voir.

doit être « *nette, démonstrative* » et nous faciliter l'intelligence du sujet en nous la rendant plus familière. L'abbé Cassagne, dans sa copieuse préface aux *Œuvres complètes*, insiste également sur le rôle important des comparaisons dans l'œuvre de Balzac et leur utilité « quand on veut parler avec plus de grâce et de force » et surtout dans une langue comme la nôtre, dont le principal défaut est toujours, à son avis, la pauvreté du vocabulaire.

Balzac lui-même, en maints endroits, a défendu la légitimité de la comparaison et l'embellissement qu'elle ajoute au langage. (1)

On a reproché à l'Epistolier l'abus qu'il fait des comparaisons. Sorel, dans son *Francion*, en a relevé de ridicules (cf. chapitre sur la périphrase et l'hyperbole) et il revient encore sur cette critique dans la *Connaissance des bons Livres* (2), en l'accusant de les multiplier à l'excès. Sainte-Beuve, au XIX[e] siècle, a blâmé lui aussi « l'uniformité du » procédé, le redoublement continuel de la phrase, qui va » du simple au figuré, du figuré au transfiguré... »

Il est intéressant d'examiner d'assez près le rôle des comparaisons, et de se rendre compte que le procédé, loin de présenter l'uniformité que lui reproche Sainte-Beuve, constitue au contraire un des éléments les plus variés du style de Balzac.

Qu'il y ait, dans son œuvre, un usage très fréquent des comparaisons, le fait n'est guère surprenant, étant donné l'abus qu'on en faisait de son temps. Cet abus remontait au siècle précédent, où les comparaisons, fort en honneur,

---

1) cf. BALZAC. *Entretiens*, V, 2: « Au reste, ce ne sont pas seulement » les poètes et les orateurs gaillards qui tirent des comparaisons et des » métaphores de ces belles choses pour embellir leur langage ; l'austérité » même du christianisme a pris quelquefois plaisir à de si agréables » objets et vous pouvez avoir veu en plus d'un endroit des anciens » pères, *les lis de la virginité* et *les roses du martyre*..., etc... »

(2) « ... il multiplie par trop ses comparaisons comme s'il avait crainte » de n'avoir pas assez insinué dans les esprits ce qu'il a envie de leur » faire comprendre. » (Sorel, *De la conn. des bons livres*, p. 377.)

s'appelaient des « *similitudes* » et passaient, avec les citations, pour un ornement essentiel de l'éloquence. Elles fourmillent, sous la plume des orateurs, et certains érudits se firent même les pourvoyeurs d'images et de comparaisons de leurs contemporains, publiant des sortes de dictionnaires ou de recueils, dans lesquels les écrivains manquant d'imagination pouvaient puiser à pleines mains toutes sortes de comparaisons (1), empruntées à la nature et principalement aux métiers des artisans. On sait aussi que, dans la première partie du XVIIe siècle, le renouveau de l'influence hispano-italique exagéra encore cette vogue du style figuré, que du Vair n'avait pas plus réussi à enrayer que la manie pédante des citations.

Mais si Balzac sacrifie largement à cette mode, dans ses premières œuvres, on constate chez lui une évolution très nette dans l'emploi des comparaisons ; des œuvres du début à ses dernières productions, un changement se produit dans son opinion sur le style figuré, dans l'usage des comparaisons et surtout dans la source d'où il les tire.

On connaît les critiques que Goulu, sous le nom de Phyllarque, adressa à son premier recueil de Lettres, et l'on sait

(1) Amyot, dans son *Projet d'éloquence royale*, avait déjà eu l'idée de faire un livre à part des « figures et ornements d'oraison... pour donner » plus de lustre et d'éclat tant à la parole qu'à la sentence. » Les recueils d'images et de comparaisons sont nombreux au XVIe siècle. Cf. l'opuscule de Loisel (*Lettre de Gillot*), citée par Radouant (*thèse sur du Vair*) : « ... Il » tenait qu'il n'y avait livre au monde profitable, beau et nécessaire » qu'un général Ethimologie ou Thrésor où seraient les noms de toutes » choses comme de tous les arts mesme méchaniques, des outils et ins- » truments et les propriétés d'iceux..., disant qu'il n'y avait que ce moyen » là d'enrichir notre langue et la rendre propre et que cela estait néces- » saire pour entendre les bons livres, voire que ce serait une fontaine » dont l'on puiserait toutes les belles *similitudes* et comparaisons dont » l'on puisse user, et non communes... » — En 1621, ce genre de recueils redevient à la mode : cf. l'*Essai des merveilles de nature et des plus nobles artifices*, pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, par Est. Binet, prédicateur du Roy (Rouen 1621). — On trouve aussi de ces listes toutes faites de comparaisons dans le *Parterre de la Rhétorique française* de 1659.

que l'origine de la fameuse querelle avec le terrible Feuillant fut précisément une comparaison risquée qu'avait imaginée Balzac entre « *les moines qui sont dans l'Eglise » comme les rats et les autres animaux imparfaits étaient » dans l'arche* » (1). Les deux volumes du pamphlet de Goulu sont pleins d'exemples de comparaisons tirées des premières Lettres de Balzac, et l'on doit reconnaître que les critiques du Feuillant étaient souvent assez fondées en raison. Il reproche en particulier à Narcisse (Balzac) de tirer ses comparaisons de sources triviales (2) et de les établir « *entre choses qui ne sont pas du même genre* » ; par exemple, lorsqu'il met en parallèle les fromages de Hollande avec les victoires de Henri le Grand. « Je meure » si les fromages des Hollandais ne sont meilleurs que » tout ce qui se fait en France, excepté les victoires de » Henri le Grand ».

Goulu fulmine également au sujet des comparaisons ridicules de Balzac, qui sentent l'influence de la pointe italienne (comme certaines de ses hyperboles du début rappelaient l'emphase espagnole), par exemple, quand il dit, à propos d'un grand personnage que «toutes nos armées ne » seront que les bras de sa tête, nos régiments seront ses » mains, et les soldats le bout de ses doigts. » (3)

Nous avons dit ailleurs (4) l'importance que présentèrent, dans la carrière littéraire de Balzac, les querelles passionnées engagées autour de son nom ; elles contribuèrent à épurer son goût et lui donnèrent l'idée d'une perfection, dont il s'efforça chaque jour de se rapprocher davantage. Quoi qu'on doive penser sur cette question, il est certain que Balzac, dans les années qui suivirent cette « *tempête* »,

---

(1) Cf. BALZAC. *Relation à Ménandre*, long développement où Balzac défend sa comparaison.

(2) Cf. *Lett. de Phyll. à Ariste*, I, 17.

(3) Signalé par Goulu (*Lett. de Phyll. à Ariste*, I, 30.)

(4) Cf. Préambule (formation et doctrines).

modifia sensiblement sa façon d'écrire et devint plus scrupuleux dans le choix de ses comparaisons. Il y a plus: nous le voyons même prendre rang parmi les adversaires du style figuré et s'associer à une véritable croisade du bon goût, que rendait nécessaire l'abus ridicule que l'on faisait du style figuré (1) dans tous les genres, aussi bien dans le roman que dans l'éloquence de la chaire. On sait en effet que, dans la première moitié du XVIIe siècle, la littérature fut infestée de ce véritable fléau et qu'on mena une lutte très active pour le faire disparaître (2). Le baragouin à la mode a été tourné en ridicule par Sorel, dans son *Berger extravagant* (3) et par Cyrano de Bergerac dans le *Pédant joué* (4).

Balzac fut un des champions les plus décidés, dans cette lutte en faveur de la raison et du bon goût (5). A plusieurs reprises, en effet, il s'est élevé contre les excès du style figuré. Déjà, dans le *Prince* (ch. XXII), il se moque des descriptions pompeuses et figurées des poètes qui multiplient les comparaisons mensongères. Dans sa correspondance, nombreuses sont les lettres dans lesquelles, réagissant contre le goût du temps, il donne son avis sur une ou plusieurs comparaisons qu'on lui a soumises et dont il blâme l'inexactitude. Par exemple à Maynard, à propos du mot « *flambeau* ». « Le soleil est un flambeau, bien ; ne pas » dire le grand Flambeau qui l'embellit, fera sa tombe de » son lit. » — A Plassac-Méré, il dit son opinion, en riant,

---

(1) Cf. à ce sujet Régnier: *le Roman sentimental avant l'Astrée*, 1908. — Cf. Urbain, *thèse sur Coeffeteau* (p. 331 sq.).

(2) Cf. Antoine de Laval (*Dessein des professions nobles*, 1612). — Cf. Loryot (*Fleur des Secrets nouveaux*, 1614). — Chevreau fut un des adversaires les plus acharnés du style figuré.

(3) Cf. Marsan, *la Pastorale dramatique en France*.

(4) Cf. Thèse de Brun sur Cyrano, p. 101, sq.

(5) L'abus du style figuré ne disparut pas aisément ; on le retrouve encore dans les œuvres de Nervèze et de des Escuteaux, voire même de des Fontaines (*Aventures fortunées d'Ypsilis et d'Alixée*).

sur les comparaisons démodées puisées dans l'arsenal mythologique de l'antiquité :

« Je vous laisse donc le *Phénix*, la huitième merveille du monde,
» le dernier effort de la nature et tous les autres grands mots
» sur lesquels vous voudriez que je fisse une harangue, me conten-
» tant de finir cette lettre, dans la simplicité du langage familier,
» et de vous dire à l'ordinaire, que je suis parfaitement votre... »
Lettres, XIV, 35.)

Il n'hésite pas à traiter de « *galimatias* », le style figuré dont on continue à abuser autour de lui: « ... Mais sortons » du langage figuré de peur de tomber dans le *galimatias* » qui luy est si proche, parlons en langue vulgaire, en ter- » mes clairs et intelligibles. » (au P. Hercule, *Lett.*, XIII, 11.)

On connait aussi, dans les dernières œuvres de Balzac, le célèbre passage qu'il a consacré à l'abus du style figuré dans l'éloquence de la chaire:

« ... Cela s'appelle en la langue de la raison *friser* et *parfumer*
» les *prophètes*. Quelle hardiesse et quelle licence, ou plutôt quelle
» effronterie et quelle profanation, de se jouer tantost d'un pro-
» phète, tantôt d'un apostre, en les travestissant de la sorte !.. »
(*Socrate*, VII.)

Surtout, ce qui indigne Balzac, dans l'abus des comparaisons, c'est l'imitation poussée à outrance de la subtilité italienne, de ces façons de s'exprimer que Vaugelas appelle « ces figures monstrueuses où donnent nos voisins dégé- » nérans de l'éloquence de leurs pères. » (*Rem.*, I, 49.)

« ... Ce sont les fausses railleries de nos chers amis les imitateurs
» de Caporali. Ces gens-là ne connaissent ni le *naturel de notre*
» *langue*, ni le génie de notre poésie... Nous ne nous donnons pas
» tant de licence et à peine souffririons-nous à Turlupin de pa-
» reilles extravagances... » (*Lett.*, XVII, 20.)

Mais ce dont il faut par dessus tout faire honneur à Balzac, c'est d'avoir compris qu'il fallait rajeunir les comparaisons, et que le meilleur moyen d'éviter le galima-

tias, était de les retremper à la source populaire (1), de revenir à la simplicité du langage des artisans. Rejoignant par là Henri Estienne, Balzac a donné l'exemple du retour à la nature et à la vérité. Voici comment il condamne les images trop vieilles, oblitérées, si l'on peut dire, à force d'avoir servi. Il s'agit de l'allusion qu'a faite un poète au tant renommé Bucéphale qui fut dompté par Alexandre.

« Ce sont des ornements si vulgaires et si vieux, que de les mettre » aujourd'huy sur soy, c'est plustot une marque de rusticité que » de politesse. On prend les modes au village, quand on les a quit- » tées à la ville et il n'y a que la pauvre noblesse qui se pare de » clinquant usé et de peluche pelée. L'un et l'autre ont été de » saison, mais à présent ils ne le sont plus. Ce furent jadis des » nouveautés, ce sont maintenant des restes. La première compa- » raison qui fut prise de l'embrazement du temple de Diane était » extrêmement bonne ; les autres, depuis n'ont pas esté supporta- » bles et il ne suffit pas que les sources où l'on puise aient esté » claires ; il faut, pour y puiser nettement, que les lavandières et » les passants ne les aient pas encore troublées... (2) »

Ce texte est fort intéressant, surtout si on le rapproche de la déclaration d'Ogier, dans son *Apologie*, disant que les comparaisons de Balzac sont très naturelles et « qu'el- » les ne sont point puisées dans ces sources inconnues que » les prédicateurs espagnols et leurs singes français ont » déjà toutes troublées » (3)

En effet, on s'aperçoit, à la lecture de l'œuvre de Balzac, qu'on a trop aveuglément ajouté foi aux critiques de Goulu et de Sorel, et que *parler Balzac* n'est pas toujours — il s'en faut de beaucoup — *parler galimatias*. Il y a, dans toute son œuvre, et en nombre considérablement plus grand que les pointes à l'italienne ou les métaphores pré-

---

(1) Sur le rajeunissement des métaphores et des comparaisons retrempées à la source du langage populaire, cf. Brunot, *la Pensée et la Langue* (Chap. des comparaisons). — Cf. Bally, *le Langage et la Vie* (p. 186). — Cf. Bréal, *Sémantique* (chap. des métaphores).

(2) Extrait d'une lettre de Balzac du 1er oct. 1635 (*Œuvres compl.*, I, 356.)

(3) Apol., pour M. de Balzac, Rocollet, 1628 (p. 224).

cieuses tirées des anciens, des comparaisons d'une grande simplicité, n'empruntant leurs éléments qu'à l'observation de la nature, aux occupations quotidiennes, à la vie des artisans, aux métiers, à toutes les manifestations les plus ordinaires de la vie sociale.

S'il est vrai que le choix des images et des comparaisons rappelle toujours les objets familiers à la société qui les crée, nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de classer les comparaisons qui reviennent le plus souvent sous la plume de Balzac. Aussi bien, son œuvre constitue, à ce point de vue, pour l'histoire et la psychologie de son époque, un document des plus curieux.

A. *La Mer.*

Il est surprenant de voir quelle place tiennent la mer et les manifestations de la vie maritime dans le langage figuré de Balzac. D'innombrables comparaisons sont tirées par lui de cette source inépuisable et cette tendance se manifeste dans ses premiers écrits, antérieurs aux lettres qui soulevèrent tant de querelles.

« Le roy est la vraie source des bienfaits ; c'est un océan qui » ne tarit point, d'où dérivent en abondance les biens et les hon- » neurs que vous pourchassez. » (1)

« N'ayant jamais encore sceu que c'est que le repos, je m'en » allé (sic) à ma maison de Gascogne pensant l'y trouver à la fin, et » considérer du port avec sérénité la tourmente et les agitations » de ma vie passée... » (2)

« ... Il est très vrai que le vaisseau qui nous porte est étrange- » ment fracassé à force d'aller et de venir et que, s'il ne trouve » bientôt le port, la navigation, voire très heureuse, achèvera de » le briser. » (3)

« L'entrée de Votre Majesté ne pouvait estre plus belle ni se » faire plus à propos que par l'ouverture de vos Etats. Vous n'y

(1) et (2) Exemples tirés des documents d'histoire publiés par Griselle (*Balzac inconnu.*), 1900. Lettres écrites par Balzac pour le compte du duc d'Epernon. (p. 167 et p. 170.)

(3) Harangue célèbre à la reine.

» pouviez passer sur une planche plus sûre que celle-cy ; vous » ne pouviez vous embarquer en un meilleur vaisseau... » (1)

La fréquence des comparaisons empruntées à la vie maritime a frappé l'attention de Goulu (2), qui a relevé trois fois dans le livre I, 6, la même expression:

à Schombert: « Il vaut bien mieux estre jeté à terre par la tour- » mente et dans un vaisseau brisé que d'estre toujours en » la puissance des vents et de la fortune. »

Au Roy, pour le duc d'Epernon: « Vostre Majesté trouvera bon que » je passe désormais ma vieillesse en paix et qu'elle me » laisse au port où j'ai été jeté par de si grandes tem- » pestes. »

à l'évêque d'Aire: « Au pis aller, c'est toujours ne se perdre pas » que d'estre porté à bord par un naufrage. »

Dans toute l'œuvre se retrouvent des comparaisons tirées de la vie maritime et de la navigation. L'agitation des choses humaines est comparée aux vagues de l'Océan, et le repos moral à un port.

« Quelle raison voudrait-il que je luy fisse de ce qui se passe » au dessus de moi, de l'agitation et des orages des choses humai- » nes ? Je regarde l'air brouillé et la mer esmeue sans murmurer » contre Junon ni dire des injures à Thétis. « (*Lett.*, XIV, 24.)

« Ce qui paraissait ami et favorable dans la pensée se révolte » et devient contraire dans l'opération. Ce n'est plus le marchand » au port qui trafique sur la carte et se propose des gains sans » danger et une navigation sans orage, c'est un faiseur de vœux » au milieu de la tempête qui se repent d'estre parti du logis, qui » jette sa marchandise en la mer, qui cherche une planche pour » sauver sa vie. Les vents ne se lèvent point contre les paroles et » les délibérations ne vont point donner contre les escueils. » (*Arist.*, Disc., IV.)

« Une si vilaine agitation et si messeante à la dignité du sage » est bien éloignée de cette égalité d'esprit qui doit paraistre dans » les divers changements des choses humaines, dans le flux et le » reflux de la cour. Ce n'est pas la constance qu'il faut tesmoigner, » parmi les légèretés et les bizarreries de la fortune. Le pilote » tremblera-t-il et pâlira-t-il à la première vague qui s'eslèvera ; » laissera-t-il tomber de ses mains le gouvernail ? quittera-t-il sa

---

(1) Harangue panégyrique au roy sur l'ouverture de ses Etats. Paris. Toussaint du Bray, 1615.

(2) Cf. *Lettres de Phyll. à Ariste*, I, 25.

» place, abandonnera-t-il le vaisseau à la tempête si elle ne cesse » pas sitôt qu'il le veut ? » (*Aristippe.* advis prononcé.)

« Disons que l'infinité de ce bonheur ne sçaurait estre mieux » représentée que par la vaste étendue de l'océan, que par la pro- » fondeur de ses gouffres et de ses abysmes... » (*Socrate,* disc., X.)

« Après plusieurs siècles d'agitation et de trouble, il est venu » faire prendre terre à la philosophie et donner des ancres et des » ports à une mer qui n'avait ni fond ni rive. » (*Socrate,* disc., 1er.)

« Que la fortune heurte notre vaisseau par tous les endroits et » le couvre de toutes les vagues, elle ne nous empeschera pas de » tenir pour cela le gouvernail. » (*Discours,* VII.)

Mais le plus souvent les comparaisons maritimes sont appliquées aux idées qui touchent à la politique.

« On a dit que la France était un vaisseau à qui la tempeste » servait de pilote. » (*Prince,* chap. II.)

« Si les mauvais vents eussent esté enfermez, la mer n'eust point » esté agitée. Si les Roys avaient assez de prudence, ils n'auraient » que faire de justice. » (*Prince,* chap. XVII.)

« Une profession... dans l'exercice de laquelle ils se sont jettez » indiscrètement... sans connaître les premiers éléments de la sa- » gesse civile. Il faut de l'adresse et de la méthode pour conduire » un bateau... » (*Aristippe,* II.)

« Ils ne sont pas fort propres à gouverner les Estats, où il est » besoin de prendre de nouveaux advis sur la nouveauté des acci- » dents qui arrivent et où quelquefois le pilote peut apprendre » quelque chose des passagers... » (*Arist.,* disc., VI.)

« Que le vaisseau qui les porte périsse s'il veut, et que le public » y coure fortune, ils se consolent aisément du naufrage de l'Estat, » pourveu qu'il y ait un esquif dans lequel ils puissent gaigner le » bord et mettre leur famille en seureté. » (*Arist.,* disc., V.)

Les phénomènes de la nature.

Les phénomènes de la nature, le vent, la tempête, les nuages, l'arc-en-ciel, les torrents, les rivières, etc...

« Et par ce rien commencent les tragédies, dans lesquelles on » versera tant de sang et on verra sauter tant de têtes. Ce n'est » qu'un nuage qui passe et une tache en un coin de l'air qui s'y » perd plutot qu'elle ne s'y arreste. Et néanmoins, c'est cette légère » vapeur, c'est cette nuée presque imperceptible qui excitera les » fatales tempestes que les Estats sentiront et qui esbranlera le » monde jusqu'aux fondements. » (*Aristippe,* disc., III.)

« Nous verrons enfin cet excellent prince que les vapeurs et » nuages d'un temps contraire, pour ne pas dire les violences et

» les artifices d'une cour ennemie, nous empescheront de voir tel » qu'il est. » (*Discours à la Reine régente.*)

« Il ne faut qu'un rayon de son esprit, pour dissiper tous les » nuages qui se sont eslevés du nostre... » (*Disc.*, VIII.)

A propos de la fausse éloquence: « Au lieu d'apporter de l'abon- » dance avec eux, ils ne laissent après eux que de l'écume... Ils » n'emmènent que des pailles et des plumes et s'escoulent au pied » des arbres et des murailles sans les ébranler. » (Discours, V, *De la Grande Eloquence.*)

« L'utilité publique se fait souvent du dommage des particuliers. » Le vent du nord purge l'air en déracinant les arbres et en abat- » tant des maisons. » (*Prince*, chap. XVII.)

« L'égalité de leur humeur est semblable au calme de cette ri- » vière, où les corps les plus légers vont à fonds, sans qu'il pa- » raisse une nuée en l'air ny qu'il y ait une haleine de vent qui » la pousse. » (*Arist., disc., V.*)

« Les subtilités de vos docteurs espagnols n'ont que des feuilles » et de la montre, ne sont que des apparences et des couleurs qui » amusent et qui trompent, comme celles des nuées et de l'arc-en- » ciel. » (*Socrate*, disc., V.)

La terre et ses aspects.

« Dans les livres que les Anciens ont escrits de la Prudence ci- » vile, il faut advouer qu'il y a bien du galimatias de l'Eschole et » de la chicane philosophique. En ce pays-là, que de terres vagues » et de déserts ! que de lieux incultes et sauvages esloignez de » l'usage et du commun des hommes ! » (*Entretiens*, XXVII.)

(A propos des livres de théologie espagnols): « Il y a de grands » pays par le monde, qui sont de grandes solitudes. Pour y voir » une maison, il y faut faire plusieurs journées. On pourrait dire » le semblable de vos gros volumes. Que de sables, que de landes, » que de terres vagues, dans cette vaste estendue, dans ces espaces » immenses ! A la bonne heure pourtant, si ce n'estaient que sim- » ples déserts, s'il n'y avait qu'une longue et ennuyeuse stérilité à » y remarquer. Le mal est que ces déserts sont souvent fertiles en » mauvaises choses. Ils produisent des bestes sauvages. On y ren- » contre quelquefois de farouches et de monstrueuses opinions. (*Socrate*, V.)

« Ces grands me font souvenir de certaines montagnes infruc- » tueuses que j'aye vues autrefois, allant par le monde. Elles ne » produisent ny herbe ny plante. Elles touchent le ciel et ne ser- » vent de rien à la terre. Leur stérilité fait maudire leur eslévation. (*Aristippe*, disc., II.)

L'arbre et les plantes.

« Sa dévotion a beaucoup plus de solidité que de montre et » ressemble à ces arbres dont les racines sont encore plus longues que les branches. (*Prince*, chap. IX.)

« Ils ne voient pas que c'est cultiver le désordre que de toucher » ainsi légèrement à ses branches et à ses rejettons et ne mettre » point le fer à son tronc et à sa racine. » (*Arist.*, disc., V.)

« D'une infinité de hautes et rares connaissances sortent et fleu- » rissent les diverses grâces de ses paroles, comme de leur tige et » de leur racine. » (*Discours*, V.)

« Ce serait une honte que Rome eust admiré les boutons et les » fleurs d'une inclination portée au bien, et que la France ne fust » pas ravie de recueillir le fruit d'une vertu consommée. » (*Prince*, chap. IV.)

« Les enfants ne sont pas encore venus et les vieillards sont » passez. Les uns sont des fleurs et les autres des écorces. » (*Prince*, chap. XXIII.)

Agriculture.

« Les Italiens ayant usé ces sortes de sujets à force de les ma- » nier, il reste peu à faire après eux et je m'estonnerais fort, si, » dans un champ qui est au pillage, il y a si longtemps, je pouvais » trouver quelques endroits qui n'eussent pas été touchez. » (*Entret.*, XL.)

« Il y a des esprits d'une médiocre capacité qui défrichent, pré- » parent, entament les affaires. Ils sont bons à commencer la be- » sogne, ils font les chemins et ostent les difficultés qui sont à » l'entour des choses. » (*Arist.*, disc., 1er.)

« Quelque faible et tendre que soit l'inclination qu'il a au mal, » ils l'arrosent et la cultivent avec tant de soin, que bientôt il se » forme un gros arbre d'une petite semence et une habitude vio- » lente et opiniastre d'une légère disposition. » (*Arist.*, disc., VII.)

« L'Histoire, qui est une philosophie plus populaire et plus » agréable que celle qui se recueille dans la sécheresse des précep- » tes, parmi les espines et les aiguillons de la dispute. » (Prince, chap. XIII.)

« Ne feront-ils pas pour la paix qui leur doist estre une mois- » son d'or et une moisson qui ne manque point, ce que les autres » faisoient pour la guerre dont la récolte est si incertaine et les » fruits sont si aigres et si amers ? » (*Arist.*, disc, V.)

« Elle a mesme persuadé, quoique la persuasion n'ait pas produit » le fruit que raisonnablement elle en attendait et quoi qu'il ait » greslé sur son pâturage. » (*Disc.*, V.)

« Il est clair, fust-ce dans la région des ténèbres et au pays des

» Cimmériens ; il est aisé, dans l'embarras même de sa matière, » dans les labyrinthes des plus difficiles questions de la théologie... » il défriche les plus dures et les plus sauvages expressions... » (*Socrate, disc.*, XI.)

Les oiseaux, la chasse et la pêche.

« C'est un homme qui vole plus haut que les aigles. Il n'apporte » rien sur la terre qu'il n'ait esté le prendre dans le ciel. Je le vis, » mais je le perdis aussitôt de veue. » (*Socrate, disc.*, XI.)

« Ne disons pas qu'ils s'égarent, disons que nous ne pouvons pas » les suivre, que les aigles volent trop haut et que les hommes les » perdent de veue. » (*Entret.*, XI.)

« Les gens d'Athènes sont trop habiles pour tromper les gens de » Thèbes ; ceux-là tendent leurs filets si haut, et ceux-ci volent si » bas, qu'il faudrait qu'ils fissent un effort pour y estre pris. » (*Arist.*, disc., III.)

« De pauvres pêcheurs ont pris dans leurs filets les orateurs et » les poètes, les jusrisconsultes et les mathématiciens. » (*Socrate*, disc., III.)

« Il y a des artisans qui travaillent jour et nuit à faire des hame» çons et des pièges ; il s'y trouve des filets si déliés que les plus » habiles s'y peuvent prendre. » (*Prince*, chap. XX.)

Arts et métiers.

« Les courtisans sont la matière et le Prince est l'artisan qui » peut bien rendre cette matière plus belle, mais non pas meilleure » qu'elle n'est. Il peut y adjouster des couleurs et de la façon par » le dessus, mais non pas lui donner aucune bonté intérieure. » (*Arist.*, disc., II.)

(A propos du style burlesque): « Disons qu'ils ont voulu estre » ménestriers, à quelque prix que ce soit, et que, n'ayant pu ap» prendre à jouer du violon, ils se sont faits joueurs de vielle. » (*Entret.*, XXXVIII.)

« Le travail et la sueur du Paraphraste se lisent avec ses pointes » et ses antithèses... les ciseaux, les marteaux et les tenailles, les » dislocations et les ruptures se voient et se sentent dans chaque » vers. Il n'y en a pas un qui ne gémisse et ne semble crier misé» ricorde pour les divers coups qu'il a reçeus. » (*Socrate, disc.*, VII.)

« Les discours de controverses que vous avez raison d'appeler » des armes... J'ajoute fatales et invincibles et pense encore en dire » trop peu. Car, en effet, qui pourrait assez estimer des armes que » M. le Grand Prieur a forgées et que vous avez enrichies, à qui » il a donné la trempe et la force, et vous, la façon et les orne» ments ? » (*Lettre au P. Destrade*, XII, 22.)

Les œuvres littéraires sont très souvent comparées à des marchandises.

« Voici donc, sans autre cérémonie, les marchandises que vous » estimez si fort et que vous avez tant louées... Autrefois, on trafi- » quait de ces sortes de marchandises à la cour d'Auguste: mais, il » me semble qu'elles ne sont guères à l'usage de la nostre, et je » ne pense pas que le seigneur Lope fust assez hardy pour me » prester vingt escus dessus. Aussi certes seroient-elles moisies » dans mes magasins si vous ne m'aviez obligé de les en tirer. » (*Entretiens,* XXIII.)

« Rome était la boutique où les dons du ciel estoient mis en » œuvre et où s'achevoient les biens naturels. » (*Discours,* 1er.)

(Ronsard et les poètes de la Pléiade): « A proprement parler, ces » bonnes gens estoient des frippiers et des ravaudeurs. Ils tradui- » saient mal au lieu de bien imiter. J'oserais dire davantage, ils » barbouilloient, ils desfiguroient, ils deschiroient dans leurs poè- » mes les anciens poètes qu'ils avoient leus... » (*Entretiens,* XXXI.)

« Il faut apprendre la langue du ciel où nous avons à trafiquer, » où doit estre nostre commerce, où sont nos véritables affaires. » (*Socrate,* XI.)

Architecture et construction.

« La République... estoit peut-être obligée de son repos aux » bons et solides fondements qui avaient esté posez de longue » main ,quoy qu'on ne mist au dessus que du chaume ou de la » terre. » (*Aristippe,* disc., V.)

« La politique de laquelle nous parlons ne laisse pas d'être » malheureuse. Elle voit les cheutes et les ruines de ses ouvrages » en les bastissant ou plustot elle n'en voit que les plans et les » projets, parce qu'elle desseigne plustot qu'elle ne bastit. » (*Arist.,* disc., IV.)

« Nous ne craignons plus la ruine de nostre Estat, nous en espé- » rons l'éternité. Toutes les pièces de cette superbe masse qui a » branslé si longtemps sont maintenant raffermies. Tout est com- » passé avec une admirabie justesse ; pas une pierre ne pousse » hors de son alignement ; rien n'offense les yeux délicats. » (*Prince,* chap. XIV.)

« Vostre Altesse me fait signe que cette description luy a plu... » Les pièces de la description seraient placées plus justement si » j'avais pris garde de plus près aux règles de l'art. Mais la foule » des choses rompt souvent le compas et les mesures. Je représente, » sans avoir dessein d'ajuster ny d'embellir. » (*Arist.,* VII.)

« J'ai trouvé, dans les deux questions que vous m'avez propo- » sées, de quoy m'esgayer et de quoy faire exercice. Voilà tout ce » que j'ai fait. Je me suis promené avec vous à l'entour d'un art

» dont je ne voy que la superficie et les dehors. Mais nostre incom- » parable amy, qui en possède l'intérieur et le fonds, vous mettra » dans le donjon, vous conduira par tous les coins et recoins, vous » esclaircira du menu et du particulier de toutes choses. » (*Disc.*, VI.)

Le théâtre.

« Toutefois, communément parlant, semblables entreprises produi- » sent semblables évènements, et, quoy que ce soient différents » acteurs qui paroissent, c'est toujours le mesme théâtre sur lequel » on représente et les mesmes pièces qui se rejouent... » (*Prince*, chap. XIII.)

(A propos des spéculatifs): « ... Leurs pièces ne se peuvent jouer, » parce qu'elles ne se peuvent accommoder au théâtre. Il y faut trop » d'engins et trop de machines. Pour de telles pièces, il n'y a point » d'acteurs en toute l'Europe. La représentation en serait difficile » au Roy de Perse, et ils prennent pour cela le Prince de la Mi- » rande. » (*Aristippe*, IV.)

Les Sciences.

Médecine.

« Les caresses et les faveurs qu'il reçeut depuis ce temps-là, fu- » rent d'inutiles appareils sur ce cœur blessé et la mémoire d'une » injure lui osta le sentiment de mille bienfaits. » (*Arist.*, disc., III.)

« Il y a des maximes qui ne sont pas justes de leur nature, mais » que leur usage justifie. Il y a des remèdes sales, ce sont pourtant » des remèdes. Dans ces salutaires compositions, il entre du sang » humain, il entre de l'ordure et d'autres vilaines choses. Mais la » santé est encore plus belle que toutes ces choses ne sont vi- laines. » (*Aristippe*, disc., VI.)

Astrologie.

« Pour le moins, nous sommes gens à signes et à présages et » nous avons appris à parler de l'avenir comme du présent. Vous » nous avez enseigné une nouvelle sorte d'astronomie. Par votre » moyen, nous sommes judiciaires dans la morale ; nous faisons, » Madame, l'horoscope de la paix. » (*Discours à la Reine régente.*)

« Les ministres devant agir chaque jour, il ne se peut pas que » d'une seule drogue ils fassent toutes sortes d'opérations, et que » du mesme feu qu'ils eschauffent, ils puissent encore rafraischir. » (*Arist.*, disc., VI.)

Alchimie.

« Or, si jamais homme a sceu prendre le poinct de l'occasion » qui n'est guère moins difficile à rencontrer que ce juste degré » de chaleur que les chymiques cherchent en l'opération de leur » secret. » (*Prince*, chap. XVI.)

« Il ne se contente pas des anciennes richesses de la Théologie, » il en cherche de nouvelles par des distillations curieuses, il souf- » fla aussi malheureusement que ces pauvres alchimistes qui cou- » rent après des trésors et n'attrapent que de la fumée. » (*Socrate*, disc., V.)

« Mais il y a eu des spéculatifs en tous pays. Il y a toujours » eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses » humaines. » (*Arist.*, disc., III.)

« Ne pensez pas leur faire plaisir (aux prophètes) de leur prêter » si libéralement vos épithètes et vos métaphores, de les charger » de vostre alchimie et de vos diamants de verre, ou, si vous vou- » lez que j'en parle plus noblement, de vostre bon or et de vos » pierres précieuses. » (*Socr.*, disc., VII.)

Les voyages.

« Si la pensée de Dieu est raboteuse et fait peine à la raison, ne » nous rebutons point pour ses pierres et pour ses espines. Au lieu » de les esplucher et de les compter, je les laisse là et tasche de » passer outre. Je saute aux endroits où je ne puis pas cheminer » facilement. Je veux suivre Moïse à quelque prix que ce soit et, » dans le dessein que j'ai de le suivre, je ne désespère point du » succès de mon voyage. » (*Socrate*, disc., XI.)

« Ils (les disciples d'Aristote) avaient les yeux bons, mais ils » cheminaient de nuit et la subtilité de leur vue n'estoit pas com- » parable à notre lumière. » (*Socrate*, disc., 1er.)

(A Montauzier qui lui demande l'origine d'une anecdote qu'il a citée) : « Ne se moque-t-il point de son très humble serviteur ? Pré- » tendrait-il que je luy servisse de guide en des pays où il a esté » avant moy et où je scay il y a longtemps qu'il règne en sou- » verain ? (*Entretiens*, XXXVIII.)

La guerre.

« Dans ces actes (de Fontainebleau), les raisons sont en ba- » taille et combattent l'adversaire ; icy elles sont en foule et s'em- » peschent elles-mêmes. » (*Socr.*, disc., X.)

« Mais il y a de la guerre, qui le croira, mesme dans les actions » paisibles et désarmées ; il faut combattre partout de façon ou » d'autre, et le doute, l'objection, la raison contraire ne vous atta-

» quent pas toujours de front ny a découvert ; elles sont souvent » aux aguets et aux embusches... » (*Aristippe*, XX.)

« Que dirons-nous donc de ces heureux insolents qui combattent » à enseignes déployées l'authorité des lois et de la justice ? » (*Aristippe*, disc., VII.)

« En cet estat-là, et blessé déjà de vostre main, je serais mal » conseillé de me présenter aujourd'huy sur la carrière et de faire » assaut de réputation avec vous. » (*Disc.*, V, à Costar.)

« Il y a des âmes dont la dureté est invincible et contre lesquelles » reboucheraient les plus pathétiques périodes de nos orateurs ; » mais il n'y a point d'âmes, fussent-elles de fer ou de bronze, qui » soient à l'épreuve des paroles de notre législation, qui puissent » tenir bon contre les moindres syllabes de J.-Christ. » (*Socrate*, disc., II.)

« Aristote, Platon et les autres philosophes sont des captifs et » des prisonniers de J.-C. ; ils doivent recevoir la loy de luy et » non pas la luy donner ; ils ne sont pas dans le siège du Victo- » rieux, ils suivent le chariot de son triomphe, ils sont de son » bagage et de son train. » (*Socrate*, disc., V.)

Fortifications, siège, artillerie.

« Passons légèrement sur certaines objections qui ne valent pas » la peine qu'on s'y arreste. Il y a des murailles si mauvaises, » qu'elles ne méritent pas qu'on y mène le canon, il y a des corps » si débiles, qu'ils tombent d'eux-mêmes, sans qu'on les pousse. » Quand il n'est question que de tuer des malades ou de renverser » des ruines, ce serait se moquer que de s'armer de toutes pièces » et de faire de grands préparatifs. » (*Entretiens*, XII.)

(A propos de Dieu, Majesté qui se cache) : « Arrestons-nous à ses » dehors et à ses remparts, sans la poursuivre jusque dans son » fort et dans ses retranchements. » (*Socrate*, disc., V.)

(A propos des particules de liaison dont l'omission fait de l'obscurité dans le discours) : « Dans ces omissions, il se fait une *brèche* » au discours, et la pensée s'enfuit par cette ouverture qu'il fallait » fermer. » (*Entret.*, XXIX.)

« Il y a des murailles si mauvaises, qu'elles ne méritent pas » qu'on y mène le canon... » (*Entret.*, XII.)

« La douleur attaque nostre âme par la partie la plus forte, où » elle rencontre le despit et la colère qui se défendent, mais la » volupté, par l'endroit le plus découvert et le plus faible, où elle » ne trouve que l'amour de nous-mêmes qui se rend. Et partant, » comme il n'est pas si difficile de tenir bon dans des murailles » que de combattre sur une brèche, il n'y a pas aussi tant de peine » de résister à la douleur qu'à la volupté. » (*Prince*, chap. XI.)

« Les Epicuriens détruisent autant en trois jours que le stoïque » avait bâti en cinq ans. Au moins peut-on dire qu'ayant pris la

» place, ils défont les travaux pièce à pièce. Ils attaquent les bon-
» nes parties de leur maistre l'une après l'autre. Des péchez véniels
» où ils ont trouvé cette jeune âme rendant du combat et faisant
» de la résistance, ils la conduisent de degré en degré à la tyran-
» nie et au sacrilège. » (*Aristippe,* disc., VII.)

De la comparaison à la pointe.

Ce court essai de classification nous montre qu'il faut être plus juste envers notre auteur que ne l'a été Sorel. Il n'est pas exact que Balzac aille toujours « *tirer ses compa-* » *raisons de si loin* », comme le prétend l'auteur de *Francion* (1). Nous avons déjà dit que les comparaisons ridicules (2), imitations forcées de la mode italienne, se rencontraient surtout dans les premières Lettres et nous ne reviendrons pas sur les critiques de Goulu à ce sujet. Mais, si l'on excepte ces défauts de jeunesse, dans le reste de l'œuvre de Balzac, on retrouve très peu de ces turlupinades.

Ce n'est point pourtant que Balzac ait renoncé au goût de la raillerie et de la plaisanterie. Ogier, dans l'*Apologie,* parle des comparaisons qu'il fait « *en riant* » et l'abbé Cassagne, dans sa préface aux œuvres complètes, dit qu'il a souvent aimé à *rire dans des sujets graves.* Le style du Barbon nous en fournit la preuve. Balzac lui-même le déclare en ces termes:

« Je ne nie pas que je n'aye voulu quelquefois me resjouir et
» que je n'aye cherché quelque divertissement hors des sujets gra-
» ves. Mais outre que ç'a esté une sortie et non pas une défection,
» je crois m'estre tenu sur la pente de la liberté, sans me laisser
» choir dans la licence. Comme je n'ay pas fait vœu d'une cons-

(1) Cf. Sorel. *Francion,* p. 435: « ... des comparaisons *tirées de si loin,* » que cela ressemblait aux rêveries d'un homme qui a la fièvre chaude, » ou au langage de l'empereur des Petites-Maisons. »

(2) Cf. Sorel. *Francion,* 1622, tome II, édit. 1731 (p. 298 sq.): « il n'y » avait rien la dedans à apprendre que des pointes, qui avaient beaucoup » d'air de celles de Turlupin, lesquelles étaient mêlées hors de propos » parmi les choses sérieuses. L'auteur écrivait à des cardinaux et à » d'autres personnes graves, comme s'il eut parlé à des gens voluptueux, » qui eussent aimé à ouir conter des bouffonneries... »

» tante et perpétuelle sériosité, j'ay tasché d'arrester ma joie dans » les bornes d'une innocente raillerie. » (1)

On trouve assez souvent, dans les Lettres, des comparaisons plaisantes, qui sentent la pointe italienne, mais qui savent se tenir suivant l'expression de Balzac, « *sur la* » *pente de la liberté* ».

« Ce sont les fruits de la mauvaise saison et votre pituite, qui » s'est desbordée avec les rivières, se remettra sans doute dans ses » bornes naturelles, à présent qu'elles se resserrent dans leur ca- » nal... » (*Œ.*, I, 308.)

« Je suis enrhumé de telle sorte que, si nous estions au temps » des métamorphoses, je croirais bientôt devenir fontaine et devoir » estre le sujet de quelque nouvelle fable. J'ay perdu l'odorat avec » le goût. Mon nez ne scaurait faire différence entre une peau » d'Espagne et de la vache mal apprêtée et j'esternue si souvent, » que toute ma conversation se passe à dire: grand merci, à ceux » qui me disent: Dieu vous soit en aide. » (Ibidem.)

(A M. de Silhon, au sujet d'une légère brouille) :

« Je ne scay d'où vous peut venir ce refroidissement, puisque » pour moy, je suis tout en feu... » (*Œ.*, I, 352.)

« Sans avoir esté à la guerre ny m'estre battu en duel, j'ai versé » une bonne partie de mon sang... mon lit a esté mon amphi- » théâtre et le premier spectacle n'a pas eu de spectateurs. » (*Œ.*, II, 288.)

« Je n'oserai pas dire que je vous aime de toute mon âme, parce » que j'en ai perdu plus de la moitié, mais, pour parler régulière- » ment, je dis que je vous aime de toute ma force. » (*Œ.*, II, 288.)

(A la fin d'une longue lettre): « Voilà une longue course pour » un homme qui garde la chambre. » (*Œ.*, II, 341.)

En général, il faut le reconnaître, Balzac ne manie pas la plaisanterie avec autant de virtuosité que Voiture. Les sujets graves et emphatiques conviennent mieux à sa tournure d'esprit. Voici par exemple une comparaison un peu pénible, à propos d'un cocher qui avait l'habitude de s'enivrer.

« ... Parce qu'il a ouï dire qu'un homme sobre renversa autrefois » la République, il croit que bien boire n'est pas une mauvaise » qualité pour bien conduire. Il n'a garde, au reste de s'esgarer, » puisque c'est un Dieu qui lui sert de guide, et un Dieu qui estoit

(1) Cf. *Relat. à Ménandre.*

» revenu des Indes avant qu'Alexandre fust venu au monde. Après » un si grand voyage, on peut bien se fier au père Denis pour une » petite promenade et celuy qui a attelé des tigres peut bien mener » des chevaux. » (*Œ.*, I, 307.)

La plaisanterie sent un peu trop l'effort et le pédantisme. Voiture montre beaucoup plus d'aisance dans ses allégories. (Cf. *la Carpe et le Brochet.*)

En tout cas, Balzac n'est jamais tombé, nous l'avons déjà dit, dans les « *figures monstrueuses* », dont parle Vaugelas et où se complaisaient à cette époque les Italiens et leurs imitateurs. Il a souvent même blâmé leurs excès, notamment dans le *Socrate chrétien.*

« Le ridicule est une des extrémités du subtil... Un Italien parlant de la mort de Marulle qui fut emporté par le courant d'une » autre rivière, la voulant passer à gué: « Il méritait, dit-il, de se » noyer dans la rivière des Muses..., comme si on se noyait plus » doucement et plus agréablement en une rivière qu'en une autre... » *Je recevrais mal ces sortes de subtilités quand elles me viendraient de Rome et du Vatican.* Et je n'ay garde de trouver bon » qu'on redie en France *se noyer dans un fleuve de délices,* quoy » que celuy qui l'a dit la première fois soit un de mes chers » amis... » (*Socr.*, X.)

Nous l'avons déjà dit au chapitre des métaphores et des périphrases, Balzac doué d'un goût sûr, sait bien accueillir la nouveauté, mais ne la poursuit jamais hors des limites de la raison. Ce n'est pas lui qui oserait dire que l'eau d'Arcueil élevée sur un aqueduc « est si délicate, qu'elle passe » par *dessus les ponts, de peur de se mouiller* ». Le scrupuleux Balzac n'oserait même point, comme Pascal, appeler les rivières navigables « *des chemins qui marchent* ». Il se souviendrait, avec effroi, que Cyrano a qualifié ce même aqueduc voûté d'Arcueil de « *nue pétrifiée* » qui expose l'onde, sans qu'elle soit éventée, à la folie de passer par dessus des portes ouvertes... et qu'il l'a qualifiée « *de grand os dont la moelle chemine* » (1).

---

(1) Exemples d'expressions de style figuré poussé à un excès ridicule, cités par Wey (*Hist. des révol. du lang.*)

Balzac, ennemi déclaré de ce galimatias, admirable éclectique, a toujours su concilier la fantaisie souple et chatoyante de l'Italie avec la rectitude du bon sens français.

Syntaxe de la Comparaison

Ressemblances et conformités.

Autour de Balzac, on tenait beaucoup à une correspondance rigoureuse entre les mots qui introduisent les ressemblances et les conformités. C'est ainsi que Nicandre (1) consacre tout un développement de son pamphlet à blâmer les comparaisons défectueuses d'Aristarque. Il faut, dit-il, toujours les introduire par « *comme... de même que* ».

Il est assez curieux de rapprocher de ce texte le passage de l'*Apologie*, dans lequel Ogier félicite Balzac d'avoir inventé ce qu'il appelle les « *comparaisons indirectes ou obliques* ».

« C'est lui, le premier en France, qui a fait voir cette seconde » sorte de similitudes que j'appelle obliques ou indirectes et qui, » n'ayant ni de *comme*, ni d'*ainsi que*, ne portent aucune chaine » ni marque de la sujétion de la grammaire... »

Dans les nombreux exemples de comparaisons que nous venons de citer dans ce chapitre, on a vu, en effet, que Balzac sait introduire les « *similitudes* », sans faire usage des copules grammaticales qui, sans doute, marquent la symétrie, mais alourdissent la phrase.

Néanmoins, on retrouve, sous la plume de Balzac, tous les mots qui servaient, au XVIIe siècle, et qui servent encore

---

(1) Cf. Observations du sieur Nicandre sur un livre qu'Aristarque (*Javerzac*), célèbre docteur de Cognac, lui a envoyé. (p. 106.)

de nos jours à introduire les ressemblances et les conformités « *ressembler, semblable, pareil, conforme, tel, pa-* » *reillement* (1), *de la même façon que, comme, ainsi que,* » etc... ».

« Et *tout ainsi* que la pluspart des amoureux ne regardent plus » leurs maîtresses quand elles sont devenues leurs femmes, ceux-cy » *de même* méprisent leur ancienne gloire lorsqu'ils n'ont plus de » peine à la rechercher. » (*Prince*, XVIII.)

Quelquefois, dans la seconde proposition, Balzac supprime *de même.*

« Comme ils ont esté plus qu'hommes au commencement, ils » deviennent moins que femmes dans la suite de leur action. » (*Prince*, XXII.)

Il faut signaler dans sa prose l'archaïsme *ne plus ne moins que...* qui équivaut pour le sens à *comme, ainsi que...*

« Et *ne plus ne moins* que nous redoublons nos caresses aux » personnes que nous aimons... » (Œ., II, 3.)

« Il remue les choses inférieures *ne plus ne moins* que les intelli- » gences meuvent les sphères célestes sans se lasser. » (Œ., II, 423.)

Egalités.

Balzac ne fait pas encore la distinction qu'ont établie les grammairiens du XVIIe siècle dans les emplois des adverbes *autant, si, aussi.* Devant des adjectifs, il use couramment de *autant* et de *si,* dans le sens de *aussi.*

« Je n'en ai pu encore considérer que quelques traités qui me » semblent *autant* intelligibles que l'obscurité de la matière le peut » permettre. » (*Lettres*, VIII, 8.)

« Ce qui a pu estre donné dans un temps *si* pauvre et *si* stérile » que celui-ci, la France l'a déjà reçeu. » (*Dissert. polit.*, VI.)

« Il faut que le monde possède une vie *si* utile et *si* belle que la » vôtre. » (*Lettres*, VIII, 7.)

---

(1) Balzac ne dit pas: *mêmement.* Il n'emploie pas non plus l'expression *le même*, au neutre, dans le sens de: la même chose.

Inégalités.

Les différences de quantité s'expriment chez Balzac par les mêmes mots qu'aujourd'hui, *plus, moins,* et par les mêmes comparatifs synthétiques *moindre, pire, meilleur, pis, mieux.*

« Les Allemands estoient donc plus longs et plus larges; les » Gaulois estoient plus forts et en plus grand nombre ; les Africains » plus riches et plus rusez, les Grecs plus polis et plus adroits aux » exercices de la lutte et de la course. Mais les Romains estoient » plus propres au commandement, estoient mieux disciplinés et » plus entendus à la guerre, etc... » (*Disc.*, I.)

A propos du mot *mieux,* Balzac a blâmé, dans une de ses lettres, l'expression « *trop plus et trop mieux* », dont se servait le cardinal du Perron. « Ce sont termes que je » luy laisse, sans qu'ils me fassent envie ni que j'en veuille » jamais taster, tant je les trouve de mauvais goût. » (*Lett.*, XVIII, 8.)

Beaucoup est très souvent employé par Balzac, pour modifier un adjectif, surtout l'adjectif « différent ».

« L'eau qui sort d'une même source ne peut pas être *beaucoup* » différente. » (*Lett.*, VI, 61.)

Davantage est aussi employé par lui avec le *de* partitif, suivi d'un substantif.

« Et semble qu'il n'ait eu plus d'hommes de son côté que pour » avoir *davantage* de morts. » (*Diss. polit.*, VII.)

Balzac exprime aussi la comparaison, en opposant un terme à l'autre, au moyen de la locution *au prix de.*

« Mais celà n'est rien *au prix de* ce qui arriva à Euripide. » (*Prince,* XXV.)

Pour nier la supériorité, conformément à l'usage de l'ancienne langue, Balzac emploie parfois la locution *non plus que.*

« Il ne sçoit *non plus* pourquoi il la quitte, pourquoi il la sous- » tenait. » (*Disc. à la Reine régente.*)

Phrase comparative.

Balzac compare, comme dans la langue moderne, avec deux cooordonnées introduites par *autant... autant ;* il use ordinairement d'un complément ou d'une subordonnée introduite par *que*. On ne trouve pas chez lui la tournure *autant... comme ; aussi, comme,* encore usitée cependant chez certains auteurs du XVIIe siècle.

A remarquer chez lui la locution « *tant plus... tant plus* » qui, assez fréquente au début du XVIIe siècle, disparaîtra plus tard.

« *Tant plus* vous ferez de chemin, *tant plus* vous vous esloigne-» rez. » (*Lett.*, III, 21.)

Et la locution « *tant plus... tant moins* ».

« *Tant plus* il y aura de bienheureux dans le ciel, *tant moins* » il restera de gens de bien sur la terre. » (*Lettres*, VIII, 7.)

Ne dans le deuxième terme.

Balzac omet souvent *ne* dans une proposition dépendante, après le *que* comparatif.

« Ils ne les estimoient pas davantage qu'on estime en Turquie » les hommes qui sont à vendre. » (*Lett. à Chap.*, V, 17.)

Il emploie très souvent *non pas* après un comparatif.

« Il y a bien plus d'apparence que la justice éternelle lui prépare » le châtiment qu'il mérite que *non pas* que la fortune lui garde sa » foi. » (*Prince*, chap. IV.)

Comparaisons généralisées.

Balzac omet fréquemment l'article devant un comparatif pris dans le sens d'un superlatif, comme dans l'ancienne langue.

« Ses judicieuses réflexions sur les endroits *plus illustres* du » livre italien. » (*Lettres*, VI, 12.)

« Souvenez-vous donc que nous parlons dans notre confidence » *plus étroite*. » (*Lett.*, VI, 45.)

Modalité dans les comparaisons.

Dans la proposition conjonctive ayant pour antécédent un superlatif relatif, Balzac emploie, comme de nos jours, le subjonctif.

Il faut noter chez lui un archaïsme, assez rare au XVII[e] siècle, un subjonctif employé dans le deuxième terme d'une phrase comparative, ce qui était fréquent en a.f.

« Cette grande réputation reviendra avec plus d'éclat et de lus» tre qu'elle n'en *eust* jamais. » (*Lettres*, IV, 18.)

Chronologie Relative

Nous n'examinerons pas, dans ce chapitre, les diverses formes verbales qui expriment les rapports de date entre les actions. Sur ce point, la langue de Balzac diffère peu de la langue moderne et utilise les mêmes modes et les mêmes temps.

Nous nous bornerons à signaler les particularités que présente chez lui l'emploi des mots par lesquels s'expriment ces rapports, adverbes ou compléments prépositionnels.

Postériorité.

Ensuite de:
« *Ensuite de* cette première faveur, je vous en requiers une se-
» conde. » (*Lett.*, V, 7.)

Antériorité.

Ainçois: Balzac n'emploie jamais cet archaïsme, il s'en est moqué dans une lettre à Ménage (9 août 1644), *Œ.*, I, 506.

Premier que:
« De sentir les blessures d'un autre *premier que* lui... il faut
» avouer que ce n'est pas aimer à la mode. » (*Lett.*, IV, 9.)
Devant que:
« Le jour *devant que* je partisse de la cour, j'eus loisir, etc... » (*Lett.*, IV, 23.)
Auparavant que:
« J'ai favorisé le bon parti *auparavant aue* d'en être. » (*Lett.*, IV, 6.)
« Je pourrais... m'estimer quelque chose de plus que je n'étais
» le jour *auparavant que* je la reçusse (votre lettre). » (*Lett.*, I, 4.)

Contemporanéité.

Lors:
« De quel côté estait *lors* la supériorité ? » (*Diss. crit.*, II.)
Cependant que:
« *Cependant que* le roi est occupé à faire la guerre, le roi d'Es-
» pagne passe son temps avec les dames. » (*Lett.*, II, 5.)
Quand et quand (en même temps):
« Celui qui lui donna la résolution au cœur lui mit *quand et*
» *quand* la force en la main. » (*Diss. polit.*, VII.)
« On ne peut être prudent que l'on ne soit *quand et quand* hom-
» me de bien. » (*Prince*, XXVI.)

On trouve aussi, mais très rarement chez Balzac, *comme* avec le subjonctif pour marquer un rapport de temps, latinisme d'un emploi général au XVI[e] siècle.

« *Comme* le marchand... lui *eût* demandé combien il estimait...
» il répondit. » (*Prince*, XII.)

Concordance des temps.

1. Le verbe de la principale est employé à un *temps passé;* Balzac met quelquefois le verbe de la dépendante au présent ou au futur.

« Si c'était la première fois que l'Allemagne *s'est débordée* et
» qu'elle a envoyé...; la nouveauté nous *pourrait* donner de l'éton-
» nement. » (*Lett.*, II, 9.)

2. Le verbe de la principale est au *présent* ou au *futur:* celui de la dépendante est à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, pour insister sur le caractère hypothétique de la pensée.

« Il n'y a point de société dans laquelle je *pusse* ni voulusse
» entrer. » (*Lett.*, XXVI, 19.)
« Qui doute qu'il ne *fallût* faire des prières générales pour une
» santé si nécessaire et si précieuse que la vôtre. » (*Lett.*, I, 5.)

3. Dans une proposition complétive introduite par *que*, Balzac met souvent le verbe au futur ou au conditionnel, par concordance avec le verbe de la principale, qui est au futur ou au conditionnel.

« N'*aurais*-je point esté cause... qu'ils *auraient* changé en Mon-
» sieur leur Monseigneur de dernièrement ? » (*Lett.*, XXVI, 13.)

4. Balzac observe quelquefois la concordance du futur dans la principale comme dans la subordonnée.

« Il se *pourra* faire que la persécution ne *durera* pas si long-
» temps. » (Œ., I, 160.)

Rem. — Après un conditionnel dans la principale, le présent du subjonctif est très rare au XVII[e] siècle dans la subordonnée. Oudin (Gr. 1632, p. 202.) prétend que les Champenois et les Lorrains disent: « Je commanderais » qu'on face ». Il n'y a pas d'exemple de cette construction dans Balzac, sauf cette phrase relevée par Leest, dans les *Œuvres complètes* (I,7.).

« Je serais très content que vous puissiez m'envoyer votre coli-
» que et qu'elle se vint joindre à la fièvre. »
(Ne faut-il pas lire *pussiez*, à l'imparfait, puisqu'ensuite il y a *vînt* ?)

Les Causes

Mots qui servent à l'expression de la cause.

1° Prépositions.

Pour exprimer la cause, Balzac emploie la plupart des prépositions qui servent encore à introduire cette idée, dans la langue moderne:: *par, pour, de, à cause de, ou, en raison de, grâce à, après, par suite de*, etc. Cependant, il faut remarquer l'usage particulièrement fréquent, dans sa prose, des deux prépositions *pour* et *de*.

Pour:

« ... Il y en a qui, *pour* ne pas observer assez religieusement ces
» petites règles, tombent en de grands inconvénients. » (Œ., I, 216.)
« ... Elle ne perd pas l'honneur *pour* renoncer à la vanité, ny

» n'est dégradée de noblesse *pour* se familiariser avec le peuple » et se mesler des affaires populaires. » (*Disc.*, VI.)

« Hippolyte ne croyait pas estre innocent, *pour* avoir esté trou» vé beau de sa marâtre. » (*Lett.*, IV, 12.)

De:

« Mais *de* voir au milieu de la mort une froide et tranquille »mescréance, mais *de* dire qu'on puisse estre furieux sans émo» tion... c'est en vérité ce que je ne puis pas bien comprendre... » (*Socr.*, X.)

« Il fallait qu'il fust honneste homme et bon-homme tout en» semble *de* vivre comme il faisait avec les moindres de ses » amis... » (*Entret.*, XXI.)

Conformément à l'habitude assez répandue au début du xviie siècle, Balzac emploie très souvent *pource que*.

« Ils combattent votre conduite par de vieux proverbes, *pource* » *qu*'ils ne scauraient l'attaquer avec de bonnes raisons. » (*Lett.*, VII, 49.)

« Ce procédé n'est bon que pour Dieu, qui est patient de la sorte, » *pource que* d'ailleurs il est éternel, et qui laisse quelquefois durer » les meschants, *pource qu*'il a un autre monde que celuy-cy pour » les chastier. » (*Prince*, XVI.)

2° *Conjonctions de coordination.*

La principale conjonction employée par Balzac est *car*, qui fut le sujet d'une querelle célèbre au xviie siècle (1). On sait que Malherbe avait ce mot en aversion, et que Vaugelas a consacré dans ses *Remarques*, tout un développement sur le proverbe en usage à la cour « *la raison en est* » *car* ». On connaît aussi la spirituelle lettre de Voiture, où il déclare qu'il faut user du *car* de nos pères et ne point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlema-

---

(1) Gomberville s'était fait un point d'honneur de ne pas employer une seule fois le mot *car*, dans son *Polexandre* (1637). Chapelain écrivit à Balzac à ce sujet, le 6 février 1639: « J'empescheray bien que le sieur » Tubero ne soit guerroyé par l'Académie sur le sujet de car, et j'ay » préparé tout plein de bonnes raisons pour faire avorter le Sénatus» Consulte de la déclaration de guerre qui se minutait contre luy, et » pour faire rengainer aux Féceaux leurs habits et leurs verges, mais je » ne suis pas assez puissant pour le remettre bien avec le sieur de Gom» berville et le parer de sa férocité. »

gne (?) et de Saint-Louis. Est-il besoin de citer la lettre non moins célèbre de Balzac, pour la défense de *car*.

« Le *car* de notre amy est une fort jolie chose et il faut avouer » qu'il a le génie de la belle et noble raillerie, etc... » (*Œ.*, I, 756.)

3° *Conjonctions de subordination.*

Balzac emploie très souvent la locution *à cause que*.

« Si une femme n'est belle qu'*à cause qu*'elle est parée, c'est une » fausse belle puis qu'elle n'est belle que par emprunt. » (*Entret.*, XXII.)

Conformément à l'usage de l'a. f., Balzac écrit la locution *puisque* en deux mots, et en séparant souvent ces deux mots par *donc*.

« *Puis donc* que les largesses qui viennent de la Grèce nous doi- » vent estre suspectes, etc... » (*Disc.*, II.)

4° *La cause est dans une manière d'être.*

Il faut remarquer, comme une des caractéristiques de la langue de Balzac, l'emploi qu'il fait, extrêmement fréquent, des participes présents, pour indiquer la cause:

« Néantmoins, *estant* très certain que la prudence humaine est » folie devant Dieu... il est à croire qu'en ces endroist-là, Notre » Seigneur a voulu bégayer avec ses enfants et s'accommoder au » langage populaire. » (*Prince*, XXV.)

« Vous estes sans doute de ces gens-là, et cela *estant*, je ne dois » point faire le vain de la faveur que vous m'avez faite. » (*Entret.*, II.)

« *Coustant* peu à l'esprit et *ayant esté* trouvé commode par ceux » qui ne pouvaient pas réussir en l'autre, sa facilité luy a donné » cours et a remply les villes et la campagne d'un nombre infini » de mauvais rimeurs. » (*Entret.*, XXXVIII.)

Pour choisir entre deux causes.

Une des tournures familières à Balzac et qu'il utilise fort souvent, pour le balancement de la période, est la locution: *soit que... soit que...*

« Car *soit qu*'il veuille tenir sa parole en ruinant ses affaires, » *soit qu*'il restablisse ses affaires en violant sa parole, il est tou-

» jours réduit à une déplorable élection ; ou de hasarder son Estat » pour estre fidèle, ou de manquer à son honneur pour demeurer roy... » (*Arist.*, V.)

Pour repousser une cause.

La locution favorite de Balzac est: *ce n'est pas que.*

« *Ce n'est pas que* leur sens commun fust plus net pour n'estre » enveloppé d'aucune connaissance estrangère. » (*Arist.*, II.)

« *Ce n'est pas que* Narses fut cruel, mais c'est que la souveraine » vertu est redoutable... » (*Disc.*, I.)

Les Oppositions

Mots qui servent à marquer le rapport.

1° *Prépositions.* — Il n'y a rien à remarquer dans l'usage que Balzac fait des prépositions ou locutions prépositives, pour marquer l'opposition: *malgré, en dépit de, au lieu de, loin de,* etc... Signalons la fréquence des subordonnées introduites par la préposition *pour.*

« Je vois que, *pour* avoir un genou malade, vous n'estes pas » moins fort ny moins vigoureux à la lutte. » (*Entret.*, XXXVIII.)

2° *Conjonctions ou locutions adversatives.* — Même observation pour l'emploi des mots *mais, pas moins, nonobstant, pourtant, néanmoins, toutefois, quand même.*

3° *Conjonctions ou locutions conjonctives de subordination.* — Balzac emploie les mêmes tournures, qui sont encore en usage dans la langue moderne, *quoique, bien que, au lieu que, pendant que, alors que, loin que,* etc...

Il emploie aussi les locutions *combien que* et *encore que,* qui restèrent en usage assez longtemps, au XVII[e] siècle.

4° *Modalités.* — Balzac construit très souvent les conjonctives *quoique, bien que, encore que,* avec l'indicatif à tous les temps comme dans l'ancienne langue.

« Je ne demande que cette seule chose, *quoique* j'ai besoin de » beaucoup d'autres. » (*Lett.*, I, 31.)

« *Bien que,* si j'y prends de la peine, ils la devinent plustôt qu'ils » ne la voyent. » (I, 29.)

Cependant, on trouve quelquefois, dans Balzac, le subjonctif employé en concurrence avec l'indicatif, par exemple, dans une même phrase.

« Bien que vous me *traitiez* mal et que vos mépris me *devoient* » estre sensibles. » (Œ., I, 56.)

Avec *combien que*, Balzac emploie ordinairement le subjonctif.

« Pourquoi donc ne diront-ils pas que l'Espagnol... leur fait la » guerre... *combien qu*'il ne les *ait* pas encore assiégés. » (*Prince*, XXX.)

Balzac construit quelquefois *quelque... que*, avec l'indicatif.

« *Quelque* petite résistance que je *fais* au commencement du » mal. » (*Œ.*, I, 21.)

Avec le mot *tout*, renforçant l'idée exprimée par l'attribut, tournure extrêmement fréquente chez Balzac, on trouve ordinairement l'indicatif.

« *Tout* vers qu'ils *sont*, ils ne sont point fabuleux. » (*Socrate*, VIII.)

« Une qualité, qui *toute* innocente et chaste qu'elle *est*, ne sau » rait s'empêcher... » (*Lett.*, VII, 47.)

L'Antithèse

« Trouvez moi, je vous en défie, dans
» quelque poète et dans quelque livre
» qu'il vous plaira, une belle chose qui
» ne soit pas une image ou une anti-
» thèse...

(*Voltaire.*)

Il serait oiseux de rappeler le rôle immense de l'antithèse dans le langage. De tous les procédés littéraires, il n'en est pas de plus fécond pour mettre en relief la pensée: de l'opposition des mots naissent des contrastes entre les faits et les idées qui, en soulignant l'expression, lui donnent à la fois plus de finesse et plus de force. Aucun écrivain de l'époque classique n'a su manier l'antithèse avec plus de virtuosité que Balzac. Ce procédé lui est si familier, qu'il fait, pour ainsi dire, partie intégrante de son style et constitue la caractéristique essentielle de sa tournure d'esprit.

On en trouve l'usage chez lui, dès ses premières œuvres, et, au contraire de ce que l'on constate à propos de l'hyperbole, dont l'exagération s'atténue dans les dernières œuvres, il n'apparaît pas le moindre changement dans l'emploi perpétuel de l'antithèse, dont Balzac a tiré, jusqu'à la fin de sa carrière littéraire, des ressources infinies et toujours renouvelées.

Voici comment Balzac entendait l'antithèse, dans ses œuvres de jeunesse.

« Vos subjets, Sire, vous recognoitront ici pour leur père, vous » les recognoitrez pour vos enfants ; vous scaurez ceux à qui vous » commandés, ils verront celui à qui ils obéissent... » (*Harangue panégyrique.*)

« Dieu nous fera entendre ses volontés par votre bouche, comme » un jour il les exécutera par vostre main. » (*Ibidem.*)

« Il faut qu'en ouvrant cette assemblée, vous fermiez à jamais le » temple de Janus. La guerre est morte en vostre naissance. (Ibi dem.)

« Le peuple voudrait plus de bled et moins de lauriers. Il pleure » souvent les victoires de ses princes et se morfond auprès de leurs » feux de joie, parce que les avantages de la guerre ne sont jamais » purs, ni les victoires entières, d'autant que le deuil, les pertes et » la pauvreté se trouvent souvent avec les triomphes... Mars détruit » les vaincus par les pertes et ruine les victorieux par la dépense. » Il se montre contraire en un lieu, il parait favorable en l'autre ; » maudit par ceux qui l'ont adoré... » (*Harangue célèbre faite à la Reine sur sa régence*, MDCXLIX.)

« Un peuple est libre, pourveu qu'il ne veuille plus servir. Après » avoir combattu longtemps pour la vie, il combat enfin pour la » victoire. Après avoir tout enduré, il peut tout faire, et lorsqu'il » n'a plus d'espérance, il n'a plus de crainte... » (*Disc. polit. sur l'Estat des Provinces unies des Pays-Bas.*)

« Elles jouissent de la paix pour avoir esté contraintes à la » guerre... elles ont la justice de leur côté puisqu'elles ont eu la » nécessité... elles méritent d'avoir Dieu seul pour roi, puisqu'elles » n'ont pu endurer un roi pour Dieu et ne relever que de sa puis- » sance, puisqu'elles ont combattu pour sa seule querelle. » (Ibidem.)

(Philippe II): « Après avoir employé toutes les peines de ce » monde pour tourmenter le corps, il s'est à la fin servi de celles » de l'Enfer pour tourmenter l'âme ; ainsi ce qu'on dit estre un » don de Dieu, s'est fait un supplice des hommes et ceste lumière » spirituelle qui doit éclairer les entendements a été changée en un » feu matériel qui consume les membres. » (Ibidem.)

« Ses capitaines lui servaient plus à demander la paix qu'à » faire la guerre. Il les envoya vers les Hollandais non pas pour » les forcer de servir mais pour les prier de se contenter de leur » liberté. Il les reconnut pour souverains, ne pouvant les faire » esclaves, il leur donna ce qu'il ne pouvait pas leur oster... » (Ibidem.)

Balzac a lui-même porté un jugement sur ce jeu laborieux d'antithèses, qui sentent la jeunesse et les procédés de l'Ecole:

« ... Bien que cette perpétuité d'antithèses que je viens de voir » dans le discours du gentilhomme français (1) pust estre suppor-

(1) Cf. pour l'histoire de ce Discours de jeunesse, exhumé vingt ans après par la malignité d'Heinsius, le Préambule (formation et doctrines).

» table dans la composition d'un escholier, tel que j'estois en ce » temps-là, et que les poupées dont je me jouais ne doivent point » faire de tort aux armes dont je me suis servi depuis, je ne veux » point me mettre en peine de plaider la cause de mon enfance... » (*Lettre à Chapelain*, XIX, 10.)

Ce sont là des « *poupées* », dit Balzac, des jeux où se complaisait sa jeunesse de brillant rhéteur. Il serait intéressant, maintenant, de passer une revue rapide « *des armes* » dont il s'est servi depuis, suivant sa propre expression, et d'étudier les diverses formes sous lesquelles se présentent chez lui les oppositions antithétiques.

D'abord, pour aller du simple au complexe, il conviendrait de faire une place aux alliances de mots, qui jouent un rôle considérable dans la prose de Balzac. La juxtaposition de deux vocables fait souvent jaillir un contraste inattendu, qui donne à l'expression une vigueur saisissante.

« Si son *humilité captive* accable les hommes, qui pourra sou» tenir sa majesté triomphante ? » (*Socrate*, disc., II.)

« La *modeste pauvreté* des philosophes chrétiens n'a rien de » commun avec la *gueuserie effrontée* des philosophes cyniques. » (*Socr.*, disc., X.)

« Ils disent des *sottises sagement* et prononcent bien les *mau» vaises choses*. » (*Prince*, chap. XIII.)

« S'il n'y a pas en France et en Allemagne de ces *ignorants » présomptueux*, il y en a en Espagne et en Italie. » (*Aristippe*, disc., II.)

Les exemples abondent d'alliances de mots du même genre.

« D'indignes heureux » — « des vices adorés » — « une fai» blesse innocente » — « l'ignorance audacieuse » — « la fai» blesse étudiée » — « les zélés violents » — « ridicule point » d'honneur » — « extravagante probité » — « imposteur avisé ».

Quelquefois l'opposition des termes révèle une intention ironique.

« Le roy a esté nourry dans ce *beau calme* ; il a crû parmi ces » résistances et ces contradictions. » (*Prince*, chap. XXIII.)

« Je ne vous nomme point le Prince qui avait une si *belle reli» gion*... ! » (*Socr.*, X.)

Souvent, avec une recherche affectée, Balzac oppose des mots et des expressions de sens exactement contraire:

« Leur (des Sages) connaissance n'est *fertile* qu'en pensées *sté-*
» *riles.* » (*Arist.*, disc., V.)
« Son *repos* même estait *agité.* » (*Arist.*, disc., IV.)
« Ils ne scauraient *obliger* qu'en *désobligeant.* » (*Arist.*, disc., VI.)
« L'esprit qui le devait *vivifier* fut celuy qui le *tua,* et il fut *fou*
» par trop de *raison* (1). » (*Socr.*, disc., V.)

Pour faire valoir l'opposition, Balzac place souvent le premier terme au début de la phrase, et le second terme à la fin.

« Un *hermite* veut dire son avis de ce qu'il y a de plus magnifi-
» que et de plus pompeux en la vie *active.* » (*Prince*, chap. I.)
« Si de si *parfaites* obligations produisaient des ressentiments
» vulgaires. » (*Prince*, IV.)

Il faut remarquer, en particulier, le soin avec lequel Balzac choisit le mot propre, pour l'opposer à un mot de sens exactement contraire. Il critique parfois le manque d'exactitude dans les antithèses qu'on a soumises à son approbation:

« Il serait bon encore en d'autres endroits d'esclaircir le nom-
» bre des autres répétitions, qui paraistroient plus belles, estant
» moins espaisses et sur lesquelles quelque Castelvetro pourrait
» faire un procès à nostre amy. L'opposition de *loy* à *chastiment*
» ne me semble pas bien juste ; car, comme vous sçavez, la plu-
» part des lois chastient, et j'aimerais mieux c'est un *devoir* non
» pas un chastiment... » (*Entret.*, VI, ch. 3.)

Aussi ses propres antithèses sont presque toujours très exactes dans les termes qu'elles opposent.

« Ils entreprennent avec *jugement* ce qu'ils font avec *persévé-*
» *rance.* » (*Arist.*, disc., VI.)
« Il voulut être l'*exécuteur* de la plupart des choses dont il avait
» esté le *conseiller.* » (*Arist.*, disc., 1er.)
« Je serais bien glorieux s'il était vray qu'il fit cas de moy et
» que, dans le *soleil* où il *combat,* il regardast avec quelque estime
» l'*ombre* dans laquelle je me *joue.* » (*Lett.*, XII, 13.)

---

(1) Cf. Molière. *Femmes savantes:* « Et le raisonnement en bannit la raison. »

« Aujourd'hui ils déclarent la guerre par *cholère*, demain ils de-
» mandent la paix par *lascheté*. » (*Arist.*, disc., II.)

« Considérez par combien de *morts* il conseilla à son fils d'asseu-
» rer *sa vie*. » (*Arist.*, disc., VII.)

Synonymes antithétiques.

1° *Noms.*

Nous avons déjà eu l'occasion, à propos des synonymes, de mettre en relief la supériorité de Balzac sur ses devanciers. On sait que, suivant Vaugelas « *les synonymes de* » *phrases étant moins bons que les synonymes de mots* », tout le monde, au XVIIe siècle, multipliait les synonymes de mots, pour justifier, semble-t-il, la langue du reproche de pauvreté, illusion remontant à Rabelais et à du Vair. A la gaucherie de ces juxtapositions énumératives, Balzac substitue l'art savant des symétries, qui consiste à grouper les synonymes, à les assembler par gradation, à les faire valoir par l'antithèse et les contrastes.

« Cette lumière esclaire la simplicité et la soumission du cœur,
» mais elle aveugle la vanité et l'eslévation de l'esprit. » (*Socr.*,
disc., XI.)

« La paix de sa conscience ne vient pas de la langueur et de
» l'oisiveté de son naturel mais du travail et de la victoire de son
» esprit. » (*Prince*, chap. XI.)

« Ils ont considéré (les amis) non pas comme les jouets et les
» amusements du sage en peinture, mais comme les aides et les
» appuis d'un homme du monde. » (*Arist.*, disc., I.)

Parfois le parallélisme antithétique s'étend jusqu'à trois noms de suite.

« Disons qu'elle agit, s'il se peut par la parole, plus qu'elle ne
» parle, qu'elle ne donne pas seulement à ses ouvrages un *visage*,
» de la *grâce*, de la *beauté*, comme Phidias, mais un *cœur*, de la
» *vie* et du *mouvement* comme Dédale. » (*Disc.*, V.)

2° *Adjectifs.* — Les mêmes constatations peuvent se faire pour les adjectifs. Voici des antithèses à deux termes opposés un à un.

« Ils ont l'*esprit hardy* quoiqu'ils aient l'*âme timide*. » (*Arist.*,
disc., V.)

« Plus nous sommes *vides* de nous-mêmes, plus nous avons de » dispositions à estre *remplis* de Dieu. » (*Socr.*, disc., VI.)

« Vous faites bien voir la différence qu'il y a entre la vertu » *sauvage* et la vertu *cultivée*, entre les forces *aveugles* de la nature » et l'adresse *advisée* de la bonne imitation. » (*Disc.*, VII.)

En voici à quatre termes, opposés deux par deux.

« Intentions ardentes et laborieuses qui veillent et agissent sans » cesse ; non pas oisives et immobiles qui ne font que songer et » que souhaiter. » (*Disc. à la Reine régente.*)

« Ils rejettent de leur morale les faussetés charitables et officieu- » ses comme celles que Platon semble approuver, bien loin d'y ad- » mettre les cruelles et les malfaisantes, comme celles dont j'ai » eu subjet de me plaindre. » (*Passages défendus.*)

« Il n'était ny languissant ny émoussé comme le style d'Asie, il » était brusque et tranchant comme celui de Lacédémone. » (*Disc.* V.)

3° *Verbes.* — Système à deux termes.

« Les tyrans *passent*, mais la vérité *demeure.* » (*Socr.*, disc., III.)

« Peut-être qu'on louait Agrippine qui *paraissait*, de la conduite » de Mécenas qui *était retiré.* » (*Disc.*, III.)

« Je confesse vous *devoir* tout ce que vous croyez m'avoir » *rendu.* » (*Lett.*, XIII, 32.)

Système à quatre termes (deux par deux).

« Il faut que la philosophie *serve* et *obéisse* dans l'église et non » pas qu'elle y *règne* et qu'elle y *commande.* » (*Socr.*, disc., V.)

« Ce n'est ny *faciliter* ni *esclaircir* la Sainte Ecriture, c'est *l'em-* » *barrasser* et la *barbouiller.* » (*Socr.*, disc., VII.)

« Les poètes... ont *découvert* et *marqué du doigt* la vérité ; les » philosophes l'ont depuis *estalée* et *mise en son jour.* » (*Aristip.*, disc., 1er.)

Mais la virtuosité de Balzac s'étend plus loin. Souvent l'antithèse n'est pas dans les mots de même nature ; la symétrie peut opposer un verbe à un adjectif, un nom à un verbe, un adjectif à un nom, etc...

« Il doit faire différence entre les personnes qui *plaisent* et celles » qui sont *utiles*, entre les *récréations* de son esprit et les *nécessités* » de son Estat. » (*Arist.*, disc., II.)

Parfois, dans la même phrase, par un souci de variété, aux antithèses de noms succèdent les antithèses d'adjectifs ou de verbes, et inversement.

« Ils ont renversé ce qu'ils voulaient soutenir ; ils ont rompu
» ce qu'ils avaient dessein de nouer, ils ont fait autant de ruines
» qu'ils désiraient faire d'establissements ; ils ont gâté autant de
» choses qu'ils en ont maniées. » (*Arist.*, disc., II.)

« L'espérance de l'avenir combattant perpétuellement avec l'es-
» time du passé, et l'envie de ce qu'il veut entreprendre avec ce
» qu'il a déjà entrepris. » (*Prince*, chap. XVIII.)

« Ce n'est que violence, dans laquelle l'esprit se fixe pensant se
» roidir et devient immobile pour vouloir estre trop ferme. »
(*Arist.*, disc., VI.)

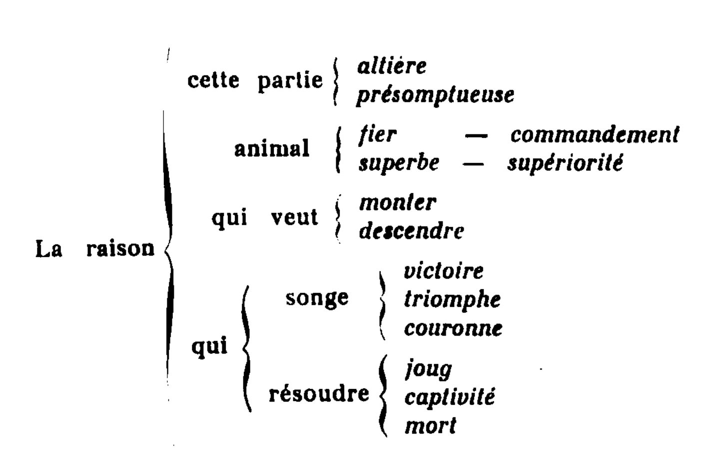
Les deux exemples suivants montreront la variété que Balzac sait apporter dans un long développement, et les effets qu'il peut tirer de l'antithèse. On suit la marche de l'idée dans des formes symétriquement redoublées, retournée à plusieurs reprises jusqu'à faire jaillir un contraste plus saillant du choc de deux mots concrets.

1. « *a*) De là vient qu'il pratique d'ordinaire les vertus difficiles
» et périlleuses qu'il va au devant des occasions qu'il pourrait atten-
» dre et que, pouvant demeurer en repos, il préfère les dangers
» honnêtes à une seureté sans mérite. *b*) De là vient qu'il n'use pas
» toujours de la liberté de son naturel, qu'il est contraint de cacher
» la douceur qui lui est propre, sous une sévérité qu'il emprunte
» et qu'avec un cœur de père, il exerce l'office de juge. » (*Prince*,
chap. X.)

(*a*) De là vient	qu'il pratique	*difficiles* *périlleuses*
	qu'il	*va au devant* *attendre*
	demeure en repos	*dangers* *honnêtes* *seureté* *sans mérite*

(*b*) De là vient	*liberté*		*contraint*
	naturel		*cacher*
	douceur	—	*propre*
	sévérité	—	*empruntée*
	cœur	—	*père*
	office	—	*juge*

II. « Quel plus agréable sacrifice à Dieu que celuy que l'homme » luy fait de sa raison, de cette partie altière et présomptueuse, de » cet animal fier et superbe, né au commandement et à la supé- » riorité, qui veut toujours monter et jamais descendre, qui ne » songe qu'à la victoire, au triomphe, à la couronne, bien loin de » se résoudre au joug, à la captivité, à la mort.» (Socrate, disc., VI.)



De l'antithèse à la pointe.

Il est difficile de parler d'antithèse, sans songer à la *pointe*, qui n'en est que l'exagération plus ou moins spirituelle. Si la pointe consiste souvent en une comparaison hardie, en une hyperbole vertigineuse, elle n'est souvent aussi qu'une opposition de termes inattendue, « *un trait*

» *subtil, une recherche, un jeu de mots* (définition de Littré). Tout a été dit sur la pointe, et nous avons déjà, dans plusieurs chapitres, à propos des métaphores, des hyperboles et des comparaisons, rappelé avec quelle facilité s'était répandue en France, à l'époque de Balzac, la mode de ces jeux d'esprit, sous l'influence des Précieux et du cavalier Marin. C'est à lui (au cavalier Marin), que Balzac attribue cette réflexion détestable, qui est le modèle même de la pointe obtenue par l'antithèse. Il s'agit de Malherbe:

« Il crachait pour le moins six fois en récitant une stance de » quatre vers. Et ce fut ce qui obligea le cavalier Marin à dire » de lui qu'il n'avait jamais vu d'homme plus humide ni de poète » plus sec. » (*Entretiens*, XXXI.)

Tout le monde, autour de Balzac, cultive l'art de la pointe avec plus ou moins de bonheur (1). Vaugelas lui-même qui appelle ce genre de récréations « *des allusions de mots* », montre assez d'indulgence à leur endroit:

« Il n'en faut pas faire profession, comme a fait un des plus » grands hommes de lettres de notre siècle (2), qui en a parsemé » toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse et particulièrement celle-cy. Mais quand l'allusion se présente d'elle-même, sans » qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, » elle est très bonne et très agréable... »

Vaugelas n'est pas le seul à constater que Balzac a parsemé de pointes toutes ses œuvres. Nous connaissons déjà, à ce sujet les vives critiques de Goulu, dans les Lettres de Phyllarque à Ariste, et de Sorel, dans le *Francion* (3). On ne peut pas dire, comme des hyperboles, que Balzac s'en soit montré plus sobre, en vieillissant. Le désir de rivaliser avec Voiture entretint toujours chez lui cette habitude

---

(1) Cf. Boileau, *Art. poét.*, II: *Jadis de nos auteurs, les pointes ignorées*
Furent de l'Italie en nos vers attirées.

(2) Balzac dit AC dans les Remarques. — Vaugelas donne comme exemple de pointe agréable, cette phrase de Coeffeteau: « Afin qu'ayant » *deffait* Antoine et s'étant *deffait* d'eux... » (*Rem.*, I, 288.)

(3) Cf. aussi: *De la Connais. des bons livres.*

des jeux de mots, dont la recherche ne fut pas toujours très heureuse.

Goulu a raison de reprocher à Balzac certaines façons ridicules de s'exprimer, par exemple de dire d'un célèbre cardinal « qu'il ne pourra pas plus aisément sortir de » Paris que l'Arsenal ou le Louvre et qu'on le trouvera » aussi souvent au Louvre que la salle des Suisses et que » les pierres du grand escalier ». Que dans le Conclave « il se fait une guerre qui ne laisse pas d'être grande pour » être composée de personnes désarmées ». Que, dans son parc, il y a des femmes « qui n'ont autant de beauté » que ce qu'il en faut pour n'être pas laides », ou bien encore, qu'il a une « raison contraire à la bonne et à qui » il ne manque que la vérité pour n'être pas fausse », etc... (1)

En dépit des critiques de Goulu, Balzac fit des pointes toute sa vie. En voici quelques unes qui auraient trouvé grâce devant Vaugelas, si l'on en juge par le genre de celles qu'il juge « *agréables* », dans Coeffeteau.

« Je souffre et je languis il y a six mois et je ne puis pas dire » que je vive, qu'à cause que je ne suis pas mort. » (*Lett.*, XVI, 35.)

« Ils se défendent par la raison et contre la raison. » (*Arist.*, édit. Mor., 211.)

« Prenant ces âmes neuves et grossières pour estre les confidentes de ses secrets, les remplissant beaucoup, comme dit un » ancien chrétien, parce qu'il y trouva beaucoup de vide. » (*Arist.*, édit. Mor., 183.)

« Vostre Majesté ne sera pas faschée que j'accuse la guerre de » tout et s'il m'est possible, que je n'accuse personne de la guerre. » (*Disc. à la Reine régente.*)

(A propos des personnages de comédie invraisemblables): « Ils » ont effacé la vie en la polissant. » (*Disc.*, VI.)

Mais en voici d'autres, qui sont moins heureuses et dont le genre se renouvelle, hélas, trop fréquemment, dans l'œuvre de Balzac:

« Pour mériter à meilleur titre le nom de Père de son peuple, » il faisait le plus d'enfants qu'il pouvait aux femmes de ses sujets. » (*Prince*, chap. XI.)

(1) Cf. *Lettres de Phyll. à Ariste* (I, 12, 15, 30.).

Pour excuser son retard à répondre à une lettre qui lui a été adressée, il donne pour raison que son secrétaire (Totila) était absent:

« Le malheur a voulu que Totila, qui garde mes mains, les avait » emportées à la ville. Il m'a donc été forcé de les attendre pour » bailler des armes à ma colère et pour vous faire savoir mon » ressentiment. » (*Lett.*, XVI, 49.)

A Monsieur de Morin, qui lui a envoyé des fûts de *vin* de Frontignan, il répond par cette gracieuseté: qu'il lui expédie par le même courrier trois pièces de *bière*. Il s'agit de trois poèmes latins « *de cervisia* ». (*Lett.*, XV, 38.)

Il faut bien le reconnaître, Balzac a moins d'esprit que Voiture, ou plutôt, si la simplicité, le naturel, l'aisance, la grâce n'étaient pas étrangères à son génie, sa charge de grand Epistolier l'a trop souvent habitué à une éloquence majestueuse, où les traits d'esprit trouvent moins aisément leur place. Le style de Balzac est presque toujours endimanché. Voiture, en cherchant dans les sujets les plus graves, le mot pour rire, Balzac, en revêtant de formes emphatiques les sujets les moins relevés, sont arrivés, par des voies différentes, à surprendre l'admiration de leurs contemporains. Il est plus facile de faire de l'esprit, en ironisant sur les grands sujets, qu'en élevant jusqu'au sublime les plus petites choses. Voilà la raison principale pour laquelle Balzac n'a pas toujours réussi dans la pointe italienne, à la façon du cavalier Marin.

Il est plus à son aise dans la pointe qui s'arrête à un simple jeu de mots, qui s'amuse laborieusement à la répétition antithétique de deux vocables identiques:

« Quand vous pourriez aller au delà du Cardinal Baronius par » la solidité de votre doctrine, il vaut mieux suivre le cardinal » Borromée par la sainteté de vostre vie et faire des choses à » escrire, qu'escrire des choses faites. » (*Lett.*, XIV, 8.)

Voilà le genre de pointes que préfère Balzac et dont on trouve maints exemples dans ses œuvres. Ici, ce n'est plus le nom du cavalier Marin qu'il faut prononcer, et il ne

s'agit plus d'imitation de l'Italie du XVII[e] siècle. C'est dans *Senèque* que Balzac a puisé l'habitude de ces jeux d'esprit, de ces raccourcis vigoureux d'expression, de ce style à facettes, où l'antithèse, constamment renouvelée, permet à l'idée de s'avancer par gradations savantes, jusqu'à un dernier choc de mots, où elle s'arrête enfin, lumineuse et définitive. C'est à l'école de Senèque que Balzac a pris l'habitude de la phrase courte, qu'il a su associer à la période cicéronienne, par un jeu raffiné de symétries et d'oppositions, qui font de lui un des plus grands artistes de la prose française. Mais nous touchons là à une autre question que nous aurons loisir d'étudier, au chapitre de *l'Harmonie.*

Les Fins

La langue de Balzac ne présente pas de particularité notable, en ce qui concerne les fins et les moyens de les exprimer.

Les conjonctions et locutions conjonctives sont les mêmes que dans la langue moderne: *que, pour que* (locution longtemps discutée par Oudin et Vaugelas), *afin que, de manière que*, etc...

Il en est de même des prépositions ou locutions prépositives *de, pour, en vue de, afin de, de manière à, de façon à, en vue de...*

A remarquer cependant l'usage très fréquent de la préposition *à*, devant un infinitif, marquant le but, comme *pour* dans la langue actuelle.

« Si elles n'avoient de ces aides et de ces appuis *à* se soutenir. » (*Diss. polit.*, II.)

« Il y a un grand peuple qui... ne se sert de ses mains qu'*à* faire » des écritures et des livres. » (*Prince*, XII.)

« Cette éloquence n'ayant plus d'affaires *à* s'occuper, elle cher- » chait de quoy divertir son oisiveté. » (*Disc.*, V.)

Les Conséquences

Moyens d'expression.

a) *Prépositions et locutions prépositives:* Balzac emploie les mêmes que la langue moderne: *pour, à, de manière, de façon*, etc...

b) *Conjonctions de coordination et adverbes :* En dehors des ligatures ordinaires, comme *donc, aussi, par consé-*

quent, c'est pourquoi, en conséquence, etc..., Balzac use parfois, surtout dans *le Prince* (plus rarement dans les œuvres postérieures), de *partant,* dans le sens de par conséquent (considéré comme archaïque, par Vaugelas, I, 162, et Ménage, I, 389.).

« Tous les termes sont inférieurs à ses actions, et *partant,* reconnaissons l'avantage qu'a nostre matière, tant sur nostre intelligence que sur nostre art. » (*Prince,* V.)

Il use aussi quelquefois de *si* pour *aussi.*

« Mais *si* faut-il adoucir ce qui est rude, etc. » (*Socrate,* VII.)

c) *Conjonctions ou locutions conjonctives de subordination:* Balzac use de ligatures ordinaires *pour que, de sorte que, de manière que...*

d) *Degré de développement et conséquences:* Il faut remarquer, à côté des ligatures *tant, tellement, à tel point que,* etc... l'usage très fréquent que fait Balzac de la locution *tant y a que.*

« *Tant y a que* son nom n'entra jamais dans ma mémoire. » (*Lett. à Chapel.,* I, 14.)

e) *Modalités:* Rien de particulier à remarquer dans la langue de Balzac. Il emploie les modes réclamés par la modalité ; l'indicatif quand il s'agit d'un fait réel, le conditionnel, quand il s'agit d'un éventuel. Comme dans la langue moderne, Balzac emploie le subjonctif, quand la principale est négative et que la conséquence est introduite par *que,* ou *sans que.*

Les Hypothèses

Dans certains cas, l'hypothèse se distingue nettement des autres rapports. Mais, dans d'autres cas, l'hypothèse existe en même temps qu'un rapport de *cause,* de *conséquence,* etc... Les moyens d'expression sont très nombreux dans la

langue de Balzac, sans que rien les distingue de l'usage moderne. Par exemple, la donnée hypothétique peut-être dans une coordonnée à l'impératif:

« *Acquérez* tant qu'il vous plaira de nouveaux droits sur ma » liberté, je ne puis pas estre plus à vous que je ne l'étais. » (*Lett.*, XIV, 7.)

Dans une coordonnée au subjonctif:

« *Que la fortune vous apporte* tous les jours une mauvaise nou- » velle, elle vous trouvera toujours prêt à vous consoler dans une » bonne action. *Qu'elle heurte* vostre vaisseau par tous les endroits » et le couvre de toutes les vagues, elle ne vous empeschera pas » pour cela de tenir le gouvernail droit. » (*Disc.*, VII.)

« *Qu'on jette* les yeux sur les fatales divisions qui travaillaient » la France sous le règne de Charles sixième, on verra que... » (*Socrate*, suite disc., I.)

Dans un subjonctif conditionnel:

« *En dussiez-vous* faire le vain, il faut que je vous avoue que je » ne conçois rien de plus grand que les semences que vous avez » jetées en mon âme. » (*Lett. à Voiture*, IV, 15.)

« Je ne pense pas qu'il y ait une si parfaite maison, *fust-elle* » bâtie des propres mains du Tasse. » (*Lett.*, IV, 20.)

Conjonctions et locutions conjonctives.

Balzac emploie, comme dans la langue moderne, *en cas que, à supposer que, en admettant que, pour peu que, à condition que, pourvu que*... ; mais il faut remarquer l'emploi particulièrement fréquent qu'il fait de la conjonction *quand*. Le passage suivant est très significatif à cet égard.

« *Quand* Votre Majesté nous défendrait d'espérer par une décla- » ration expresse, nous désobéirions à l'expresse déclaration de » Votre Majesté. *Quand* les mauvaises nouvelles arriveraient en » foule d'Allemagne, et qu'il naîtrait dans la négociation de la paix, » mille difficultés qui n'ont point esté préveues ; *quand* un démon » de discorde entrerait dans l'esprit des députés pour rompre l'af- » faire sur le poinct de sa conclusion, encore pis que cela ne nous » rendrait pas l'affaire douteuse. » (*Disc. à la Reine régente.*)

Données spéciales.

Quand la donnée est négative, Balzac l'exprime comme dans la langue moderne, avec *sans, sans que, n'était..., n'eût*

été, etc... Pour le choix entre deux hypothèses, Balzac fait un usage extrêmement fréquent des dichotomies: *ou, ou ; soit, soit...*

« *Ou* la réformation des désordres est une affaire impossible, *ou* » ce sera vous qui terminerez cette affaire, *ou* notre misère doit » estre éternelle, *ou* vous la devez finir... » (*Disc. à la Reine régente.*)

« Ils considèrent toujours que les actions des hommes sont expo» sées a beaucoup d'inconvénients, et ne considèrent jamais que » tout le mal qui peut arriver n'arrive pas, *soit* que Dieu le des» tourne par sa grâce, *soit* que nous l'esquivions par nostre adres» se, *soit* que l'imprudence du party contraire en rompe le coup. » (*Aristippe*, V.)

Exceptions hypothétiques.

Balzac fait un usage également fréquent de l'expression *à moins que*. On lui en a reproché l'abus, surtout dans ses premières œuvres.

« Quand les premières œuvres de M. de Balzac furent mises au » jour, tant de gens aimèrent son stile qu'on entendait partout des » périodes entières de ses lettres. Ses plus agréables façons de par» ler furent suivies. Son *à moins que* fut trouvé si beau qu'on s'en » servit partout... » (Sorel, *Connaiss. des bons Livres*, p. 399.)

Balzac omet la préposition *de*, après la locution *à moins que*, devant un infinitif:

« *A moins que* changer de sexe, elle ne saurait empêcher qu'on » ne la haïsse. » (*Lett.*, III, 20.)

Il construit même *à moins que* directement avec un substantif ou avec un pronom neutre.

« Les Etats se conservent quelquefois à *moins que cela.* » (*Lett.*, V, 15.)

« Voilà la dixième année de mon exil. *A moins que cela*, un » Athénien serait devenu barbare. » (*Lett.*, XI, 21.)

Hypothèques et oppositions généralisées.

Il faut noter l'usage de Balzac, en ce qui concerne la locution *quelque que*. On sait que *que* s'étant agglutiné à *quel*, dans la période du moyen français, on en a ajouté un second. On trouve encore dans Balzac *quel* employé seul.

« Je suis au désespoir de sa goutte que j'appellerai de *quel* nom
» il lui plaira. » (*Lett.*, VI, 59.)

Quant à l'orthographe de *quelque*, qui a donné lieu à tant de discussions, la règle de Vaugelas (*Rem.*, II, 56.), qui déclare *quelque* invariable en fonction d'adverbe d'intensité, n'est pas appliquée par Balzac:

« Les hommes naissent ennemis des lois, *quelques* douces qu'elles
» puissent être. » (*Lett.*, XXIII, 13.)

Modalités.

En ce qui concerne l'hypothèse pure et simple et l'hypothèse possible, il n'y a rien de particulier dans la langue de Balzac, qui différe sensiblement de la langue moderne.

Quant aux hypothèses irréelles dans le passé, on trouve beaucoup d'exemples du double plus-que-parfait, dans les deux termes.

« *S'ils eussent* pu se faire entendre sans prendre la peine de
» penser, *ils eussent* encore épargné le peu de paroles qu'ils em-
» ployaient. » (*Prince*, XII.)

« Si *c'eust esté* le sang d'autruy et non pas le leur, ils n'*en eus-*
» *sent* pas fait si bon marché... » (*Socrate*, III.)

L'HARMONIE

Il est impossible, quand on parle de la prose de Balzac, de ne pas aborder la question de l'Harmonie, tant fut unanime l'accord des contemporains à lui reconnaître, entre autres mérites, celui d'avoir porté au plus haut degré l'art des nombres. Nous avons déjà vu, dans notre Préambule, quelle fameuse guirlande d'éloges fut tressée à sa louange et combien de fois revient, sous la plume de ses admirateurs, l'affirmation qu'il a perfectionné l'harmonie et la cadence de la période. Ecoutons par exemple La Mothe Le Vayer (1), se félicitant que « pour ce qui est des nombres » et du son des périodes », les écrivains de son temps aient égalé, d'après lui, l'art de Cicéron et de Démosthène:

« L'un d'entre eux, que je croy avoir le plus mérité en cette
» partie, comme au reste des ornements de nostre langue, a couru
» la fortune de tous ceus qui excellent en quelque profession, par
» l'envie qui s'est particulièrement attachée à luy. Ce seroit aug-
» menter ceste ombre importune de sa vertu de le désigner da-
» vantage ; je ne dois pas d'ailleurs rompre pour luy le vœu de
» mon silence; et c'est sans doute, quoi que nous nous taisions,
» qu'il éprouvera aussi bien que Ménandre, les jugements de la
» postérité plus favorables que ceux de son siècle. Il me suffit de
» dire cependant que lui, et ceus qui ont heureusement travaillé
» comme lui à cette agréable *harmonie des périodes*, s'en sont ac-
» quittez de telle sorte, que je ne puisse porter plus haut une si
» importante partie de l'éloquence... »

A cet éloge, on reconnaît facilement Guez de Balzac. La Mothe Le Vayer ajoute, dans le même ouvrage, cette réflexion intéressante:

(1) Cf. La Mothe Le Vayer. *Consid. sur l'éloq. française de ce temps*, 1638, p. 80, 81.

« Car ce serait se tromper de croire qu'encore que l'oraison n'ait
» pas ses pieds et ses nombres si sensibles que la poésie, ils soient
» moins à considérer pour cela dans la prose que dans les vers. »

L'abbé Cassagne, l'éditeur des œuvres complètes de Balzac, résume l'opinion de tous les contemporains, en consacrant, dans sa copieuse préface, un chapitre spécial aux nombres de l'Oraison, dont Balzac, dit-il, « a fortifié et en-
» richy nostre langue ». Il ajoute: « La même obligation
» que nous avons à M. de Malherbe pour la poésie, nous
» l'avons à M. de Balzac pour la prose... il luy a donné de
» la douceur et de la force, il a montré que l'Eloquence
» doit avoir ses accords, aussi bien que la musique, et il
» a sceu mesler si adroitement cette diversité de sons et
» de cadences, qu'il n'est point de plus délicieux concert
» que celuy de ses paroles... »

Balzac mort, le souvenir de sa gloire dure encore et son influence sur la prose française dépasse toutes les autres. Si ses manies de style, nous l'avons vu, passèrent de mode, au fur et à mesure que le goût du public se lassait de l'enflure et des pointes, il resta de son exemple une éducation bienfaisante. « On garda de sa rhétorique ce qui était né-
» cessaire encore à la prose, qui achevait de s'élaborer :
» le souci de la facture et un soin attentif du rythme et
» de l'harmonie. » (1) M. Brunot a très bien mis en relief l'importance des écoles de rhétorique, qui jouèrent un grand rôle dans la seconde partie du XVIIe siècle, notamment celle de Bary et de cet étrange Richesource, dont l'œuvre multiforme nous renseigne sur l'évolution du style, à la fin du siècle de Louis XIV. Or, tous les rhéteurs de cette génération ne tarissent pas d'éloges à l'adresse de Balzac et reconnaissent en lui le grand maître de l'harmonie et de la cadence.

Bary ayant écrit une Rhétorique attendue du public avec

(1) BRUNOT. *H. L.*, tome IV, 2e partie (dernier chapitre).

impatience, Le Grand, sieur des Herminières, déclare, dans sa lettre préface sur la Rhétorique française, que « les » Pibracs, les Amiots et les du Vairs ayant donné quelque » accroissement à notre langue, les du Perrons, les Coeffe- » teaux et les Balzacs lui ont enfin donné la perfection... » et il ajoute: « l'inimitable Balzac est bien le premier qui » a trouvé l'uniformité du style et le nombre de la pé- » riode. » (1)

Irson (2), dans son ouvrage sur la pureté de la langue française n'hésite pas à qualifier Balzac de « maître de l'éloquence française ».

Même affirmation, dans la *Rhétorique française*, de Le Gras (1671), qui reprend les termes dithyrambiques de Bary et de Le Grand.

Cette réputation de Balzac comme maître de l'harmonie dans la prose française se prolonge même au siècle suivant. Nous avons vu, dans notre préambule, les éloges qu'adressent encore à sa mémoire des écrivains comme Voltaire. Batteux lui-même, dans son *Traité de la Construction oratoire* (1663), (II, 222 sq.), tout en déplorant que, de son temps, les nombres et l'harmonie soient assez dédaignés, ne peut s'empêcher de rendre hommage à des écrivains comme Balzac, qui n'ont pas eu de maîtres pour façonner leur style, comme les derniers écrivains grecs et romains. Il ajoute cette réflexion: « La nature agit dans les hommes » excellents. Quand on leur refuse le secours de la doc- » trine et de l'art, elle les met en état de s'en passer et les » porte elle-même dans une sphère où, sans avoir connu » les règles, ils en deviennent les modèles. »

Est-ce à dire, quand on entend ce concert d'éloges, que Balzac ait été vraiment le créateur de l'harmonie dans la

---

(1) *Discours sur la Rhétorique franç.*, à M. du Bary, en tête de la Rhéto. de Bary, 1673.

(2) IRSON. *Méthode pour apprendre plus facilement les principes et la pureté de la langue française.* 1656, p. 259.

prose française et qu'on ne se soit guère avisé avant lui de l'art des nombres ? Ce serait une grave erreur de méconnaître tous les efforts qui avaient été tentés avant lui, dans cet ordre d'idées. Faut-il remonter jusqu'au xve siècle, à la rhétorique latine de Guillaume Fichet (1) ? On y trouvera, déjà mis en recettes et tirés des anciens, tous les procédés de rhétorique, dont Balzac et ses contemporains feront eux-mêmes l'application. Il y a tous les secrets de l'harmonie, dans Guillaume Fichet, l'art des liaisons et de l'ordre des mots, la science des nombres et de la cadence.

« Compositio est quæ juncturas, ordines, membra numerosque » amplectitur, quorum primum litteris et syllabis, secundum verbis » tertium clausulis, postremum omnium sonoritati servit. » (f° 123. v°.)

On y verra même, très nettement établis, et toujours d'après les anciens, les différents genres de périodes, autour desquelles on discutera avec tant de passion au xviie siècle.

Il n'est que d'écouter parler Pierre Fabri, au début du xvie siècle, décernant des louanges hyperboliques à tous les orateurs qui, avant son temps, ont « amplifié la science du langage », en particulier à celui qui les passe tous, Alain Chartier, pour comprendre quels patients efforts avaient été faits, longtemps avant Balzac, pour arriver à cette harmonie de la prose, dont on essayait de retrouver les procédés dans les rhétoriques des Anciens.

« Parquoy doncques, pour estre éloquent, il convient les matiè-
» res nues revestir de couleurs de rhétorique joyeuses et délecta-
» bles, comme par transsumption de parolles ou substance ou des
» aultres couleurs tels qu'ils viendront à l'appétit des facteurs,
» ainsi comme cy après seront desclarées en ce présent livre... » (2)

A la fin de son livre, Pierre Fabri établit déjà toute une

(1) Cf. FICHET (Guillaume). *Rhétorica*. 1471.

(2) Pierre FABRI. *Le grand et vrai art de pleine rhétorique*, 1521, Ed. Héron, p. 21.

théorie des « *consonances ou semblables cadences* », telle qu'on aurait pu la tirer plus tard des ouvrages de Balzac.

Veut-on voir l'importance qu'on attachait, au milieu du XVIe siècle, à l'observation des nombres? Qu'on ouvre le savant ouvrage d'Etienne Dolet « *sur la Manière de bien traduire d'une langue en autre...* », et l'on verra que l'abbé Cassagne a eu tort d'attribuer à Balzac la gloire d'avoir le premier réalisé l'harmonie de la prose.

« Venons maintenant à la cinquième reigle que doibt observer » ung bon traducteur. Laquelle est de si grand'vertu que sans elle » toute composition est lourde et mal plaisante. Mais qu'est-ce » qu'elle contient? Rien aultre chose que l'observation des nombres oratoires. C'est assçavoir une liaison et assemblement des » dictions avec telle doulceur, que non seulement l'âme s'en contente, mais aussi les oreilles en sont toutes ravies et ne se faschent jamais d'une telle harmonie de langage..., car, sans l'observation des nombres, on ne peult estre émerveillable en quelque » composition que ce soit et sans yceulx, les sentences ne peuvent » estre graves et avoir leur prix requis et légitime... » (1)

Et si l'on veut avoir une explication complète du mystère des nombres, il suffira de consulter *la Rhétorique française* de Fouquelin (2) pour s'initier aux ressources qu'offrent tour à tour à l'orateur *l'épizeuxe, l'anaphore, l'épanalepse, l'épanode, l'anadiplose,* et autres figures de style que nous appelons aujourd'hui symétries verbales ou homophoniques...

En vérité Balzac a eu de nombreux devanciers.

Il faut se garder même, à ce sujet, d'une erreur accréditée par l'opinion de Vaugelas et de l'abbé Cassagne, et d'après laquelle Malherbe se serait totalement désintéressé de l'harmonie dans la prose, ne voulant garder pour lui qu'un seul mérite, celui d'être le Réformateur de la poésie. Si l'on

---

(1) Cf. Etienne DOLET (né à Orléans), auteur d'un livre appelé *l'Orateur* et d'un autre ouvrage intitulé: « *De la manière de bien traduire d'une » langue en autre, davantage de la ponctuation de la langue française, » plus les accents d'icelle...* » (Lyon, 1540.)

(2) Cf. FOUQUELIN. *Rhétorique française*. 1557, f° 22, 24 sq.

en croyait Vaugelas (II, 361), Malherbe n'aurait jamais connu « la netteté du style soit en la situation de paroles, soit » en la forme et en la mesure des périodes », et sa prose serait tout à fait médiocre. Racan semblerait avoir souscrit à ce jugement en déclarant (I, 339), qu'il restait fidèle aux préceptes de son premier maître et ne cherchait jamais ni nombre ni cadence à ses périodes (1). Quant à l'abbé Cassagne, son jugement est sévère à l'endroit de Malherbe : « On s'estonne que celuy qui, dans ses odes admirables, a » une versification si belle et si harmonieuse, n'ait rien que » de discordant et de dissipé dans ses traductions et l'on » demeure d'accord que, s'il a voulu s'esloigner de la me- » sure des vers, il est tombé dans le défaut pour vouloir » éviter l'excès et qu'il n'a pas même observé les mesures » nécessaires. Or, la même obligation que nous avons à » M. de Malherbe pour la poésie, nous l'avons à M. de » Balzac pour la prose...(2) »

Nous avons déjà (cf. le Préambule) insisté longuement sur les services dont Balzac était redevable à Malherbe. D'une façon générale, il faut reconnaître que l'art des versificateurs a été utile aux progrès de la prose. Ce qui alourdissait les périodes au XVIe et au XVIIe siècle, c'était l'abus de la sous-subordination ; les versificateurs, comme Malherbe, ont aidé les prosateurs à triompher de ce défaut ; pour faire entrer la phrase dans le monde du vers, il fallut les alléger soigneusement. Il était forcé que la phrase de prose fût soumise tôt ou tard à des lois analogues à celles de la période poétique, une fois que celles-ci eurent été bien établies(3). Sur ce point, l'exemple de Malherbe n'a pas été inutile à Balzac.

---

(1) Cité par BRUNOT, *H. L.*, tome III, 2e partie, p. 688.

(2) Préface aux *Œuvres complètes*, de M. de Balzac, 1665.

(3) Cf SOREL. *Bibliothèque française*, qui déclare qu'on trouve la mesure que doit avoir la période dans la traduction de Malherbe du 23e livre de Tite-Live.

Quelle est donc l'originalité de Balzac, s'il est vrai qu'il n'a pas inventé l'harmonie de la prose, s'il n'est pas le premier à s'être préoccupé de l'art savant des nombres ?

Il y a une raison à la préférence que lui donnent ses contemporains et aux éloges que l'on continue à lui décerner après sa mort: si la volonté de ses prédécesseurs tendait à réaliser cette harmonie de la prose, il faut reconnaître qu'ils n'y réussissaient tous qu'imparfaitement, et la gaucherie ou l'insuffisance de leurs résultats ne fait que mettre en relief la supériorité et la maîtrise de Balzac.

Bien que les sources de cet art fussent publiques, comme le fait encore remarquer Cassagne, dans sa préface, et que les Anciens eussent donné toutes les règles de « l'anatomie du style », « ceux qui escrivaient en nostre langue n'en » sçavaient pas mieux profiter ; ils n'avaient qu'un style » déréglé ou plutôt, pas de style... des torrents impétueux » ou des étangs qui languissaient... du Vair n'a qu'un sim- » ple soupçon des nombres... le style de du Perron est privé » de cette grâce, — *ingenio maximus, arte rudis.* — Coeffe- » teau ignore l'harmonie du style... »

Legrand, dans son *Discours sur la Rhétorique française* (1) ajoutera cette réflexion très juste: « ...l'on ne possé- » dait pas encore dans ce royaume, les grâces de l'élo- » quence humaine et tous nos grands docteurs ne pou- » vaient faire que des ouvrages irréguliers et difformes. Si » leur mémoire était suffisamment remplie d'images et » d'idées, leur intelligence était entièrement vuide d'art et » de méthode. Ils sçavaient *instruire* et *non pas plaire...* »

Or, à l'époque de Balzac, si l'on pouvait encore instruire, il fallait surtout plaire et « *civiliser la doctrine.* », comme il le dit lui-même (2). Rabelais, Calvin, Amyot, Montaigne, habitués à penser en latin transportent encore en français

(1) Cf. LEGRAND. Disc. prélim. à la Rhéto. de Bary. 1673 (op. cit.).

(2) Cf. Préambule.

les formes de la phrase latine. La délivrance de l'obsession latine, comme le fait justement remarquer M. Brunot (1), ne pouvait commencer que le jour où le français serait assez émancipé pour qu'on renonçât à lui imposer des formes étrangères. Du Vair, Coeffeteau, marquent des étapes de ce progrès, Balzac une plus décisive encore. Autour de lui, on était las du pédantisme, on exigeait du style fait, du rythme, de la mesure, de l'élégance. A ce public délicat, Balzac a su donner le style qui devait plaire. De là ces déclarations si souvent répétées dans ses œuvres, et que Goulu qualifiait de rodomontades, « qu'il a découvert de nou» velles étoiles dans le ciel de l'éloquence... qu'il a trouvé » ce que les autres cherchaient. »

Si l'on en croyait Balzac, ces « *trouvailles* » lui seraient venues sans aucune peine, comme un don naturel, sous l'influence d'une heureuse étoile.

« ... Ayant reçeu de la seule grâce de la nature la justesse des » nombres et des mesures, elle n'a que faire de compter scrupu» leusement les syllabes ny de se mettre en peine de placer les » dactyles et les spondées, pour trouver le secret de l'Harmonie. » Un pareil secret ne s'acquiert point, il faut qu'il vienne au mon» de avec celuy que nous nommons Eloquent... » (*Disc.*, V, éd. Mor., p. 280.)

Il ne faut pas prendre au sérieux cette fausse modestie. En réalité Balzac, grand artiste de la prose, travaillait avec beaucoup de soin à polir ses périodes. Il a fait ailleurs l'aveu de ses efforts laborieux.

« Est-il possible, Monsieur, que nous travaillions à la structure » et à la cadence d'une période, comme s'il y allait de nostre vie » et de nostre salut, comme si, dans ce petit cercle de paroles, nous » devions trouver le souverain bien et la dernière félicité...? Ad» vouons la vérité, nous pourrions avoir part, mes compagnons » et moy, parmy les Saincts de J.-C., si nous avions apporté autant » d'estude à la correction de nostre vie qu'à celle de nostre lan» gage... » (*Entretiens*, XIII.)

---

(1) Cf. Brunot. H. L. III, 684.

On peut accorder à Balzac qu'un pareil secret ne s'apprend pas, dans ce sens que les imitateurs n'ont pas toujours réussi dans leurs efforts à égaler le modèle ; mais ce secret du moins s'explique, il n'a rien de mystérieux et l'on peut en saisir le mécanisme, en étudiant méthodiquement ce qui constitue l'harmonie du style, c'est-à-dire tout simplement, avec les différents aspects sous lesquels elle se présente: *la symétrie.* (1)

1°) *Symétries logiques.*

Si l'on considère d'abord le type le plus élémentaire de symétrie, l'on constate, dans la prose de Balzac, une application constante du parallélisme des idées, qu'il s'agisse de la phrase simple ou de la phrase complexe. C'est un principe essentiel du style « *fait* » de savoir mettre en regard deux idées du même ordre, qui soient comparables et se correspondent symétriquement. Balzac est passé maître dans cet art des oppositions: nous avons constaté sa virtuosité, dans le chapitre des antithèses.

« La modeste pauvreté des philosophes chrétiens n'a rien de » commun avec la gueuserie effrontée des philosophes cyniques. » (*Socrate.*)

« Un ermite veut dire son avis sur ce qu'il y a de plus magni- » fique et de plus pompeux en la vie active. » (*Prince.*)

Le même procédé se retrouve dans la phrase complexe ; souvent tout y est symétrique, dans les antithèses, chaque membre exprimant des idées correspondantes en même nombre, de même valeur, et parfois sous la même forme.

« La Prudence religieuse a bien une autre estendue et un autre » employ ; car, visant à la vraye Gloire et se proposant la souve- » raine Félicité ; embrassant d'ailleurs cette suite infinie d'années, » qui nous attendent après cette vie, et cet espace vaste, découvert » par l'Evangile, auprès duquel tous les siècles de l'Histoire ne pa- » raissent que petits instants, elle travaille pour deux choses éga-

(1) Cf. Eug. Louis MARTIN. *Les Symétries du Français littéraire,* Paris, Presses universitaires, 1924.

» lement excellentes, pour le ciel et pour l'Eternité ; pour le plus
» beau de tous les Royaumes et pour le plus long de tous les Rè-
» gnes. » (*Relat. à Ménandre.*)

« D'ordinaire toute notre Philosophie est sur le bord de nos
» lèvres, et ne se mesle que de discourir ; aussi ne passe-t-elle guè-
» res les oreilles de ceux qui nous escoutent, ny ne fait que de fort
» légères impressions sur leurs cœurs. La leur, au contraire, qui
» pratique les choses dont nous ne savons que disputer, et observe
» les préceptes que nous nous contentons de prononcer grave-
» ment, a converti en un instant des peuples entiers et a persuadé
» à de grands rois de quitter les armées de terre et de mer, et de se
» dessaisir d'une puissance formidable à tout le monde, pour aller
» chercher Dieu au désert, et se rendre bien-heureux par la Pau-
» vreté. » (Ibidem.)

Il faut remarquer que la symétrie n'est pas spéciale à la phrase simple, et qu'on la retrouve, avec les mêmes procédés, dans la phrase complexe. Il dépend de la volonté de l'écrivain d'ajouter à la proposition, de multiplier, ramifier les phrases à l'infini. Il n'y a qu'une différence de degré, dans la difficulté des symétries logiques, de la phrase simple à la phrase périodique.

D'ailleurs il est faux de prétendre, et l'exemple de la prose de Balzac le prouve, que le style coupé est une création de la fin du XVII[e] siècle et du XVIII[e] siècle, et qu'il s'est substitué peu à peu au style périodique. En somme le style coupé et le style périodique sont de toutes les époques, mais avec l'âge, les écrivains sont devenus plus habiles à manier l'un et l'autre. Surtout, ils ont tendu à une plus exacte symétrie. Or, la symétrie dans les phrases juxtaposées ou coordonnées est plus satisfaisante, et plus facile à obtenir que celle qui unit les subordonnantes avec les subordonnées. De là vient la préférence pour le style périodique, à une époque où l'on prise la difficulté vaincue, l'art savant des symétries complexes. Sans doute, au XVII[e] siècle, le style coupé semble méconnu: les théoriciens ne l'ignorent pas, mais ils affectent de ne pas l'étudier. Lamy, Legras admettent qu'il peut servir à varier le style ; d'autres lui sont hostiles, tel La Mothe Le Vayer qui n'aime pas à la phrase française « l'allure sautillante des petits oiseaux ». Il faut

attendre la dernière partie du XVIIe siècle, pour entendre déclarer par Richesource (Fribourg 167) que « le style » coupé et succinct ou laconique est fort mignon, il est dé- » gagé, rien ne l'embarrasse ». Et cependant, la phrase alerte, courte, du dialogue ou du récit, qui s'aiguise si aisément en traits de polémique ou de satire (1), si naturelle à l'esprit français et dont le modèle remontait au Moyen-Age ne pouvait pas céder sa place à la phrase périodique; on la retrouve dans les dialogues cornéliens, dans la comédie de Molière.

On la rencontre aussi chez Balzac, à qui l'on attribue à tort un style uniformément périodique ; il en a pris le modèle, le plus souvent, il est vrai, non pas chez les conteurs du Moyen-Age, mais dans l'imitation de Sénèque et de Tacite (2). La phrase courte, nerveuse est assez fréquente dans sa prose, surtout dans ses dernières œuvres. (3)

Voici par exemple le début du *Discours* VII:

« Je ne scay jusques où mon courage me portera, mais je com- » mence avec intention d'aller bien loin. Vostre Lettre exciteroit » une âme plus assouplie que la mienne, et la carrière que vous » m'ouvrez pourrait tenter la lascheté mesme. On n'y combat pas » à outrance contre les bestes farouches ; on y traite en paix avec » des hommes raisonnables... »

Et voici du style coupé, suivi de périodes:

« La lumière ne fait pas les objets qu'elle fait voir. On ne donne » aux Sages que les enseignes et les marques de la Dignité. Ils en » ont toute la force avant que d'en exercer les fonctions. Le sage » est magistrat perpétuel. Le sage ne sçaurait jamais estre personne » privée. Vous connaissez le stile et entendez le langage des stoï-

---

(1) Cf. BRUNOT, *H. L.*, tome IV, 2e partie, p. 1180 sq.

(2) L'imitation de Sénèque et de Tacite est manifeste dans certaines pages, p. ex. *Œuvres*, II, p. 420, 421, 490.

(3) Cassagne, dans la Préface des *Œuvres complètes*, fait très justement remarquer que, si l'on veut des exemples du style oratoire, il faut surtout aller les chercher dans les premières lettres, dans la Relation à Ménandre, dans le discours sur l'autorité des Romains, dans le discours de la Grande Eloquence, « plutôt que dans ses derniers ouvrages où il » a voulu prendre un stile coupé et moins étendu ».

» ciens. Or, il est certain que l'homme que nous estimons est plus
» sage que Chrysippe et que Cléanthes ; et cela estant, quand il
» ne sera pas un des principaux du Conseil du Roy, le roy ne
» sçaurait empescher qu'il ne soit un des plus honnestes hommes
» de son Royaume. » (*Entret.*, XXII.)

2°) *Symétries grammaticales; le parallélisme verbal.*

Le parallélisme des idées est habituellement mis en lumière, dans la prose de Balzac, par le parallélisme verbal. Il est certain que Balzac n'est pas le premier qui ait songé à accuser les symétries résultant du sens, par les symétries verbales ; les Anciens avaient déja donné l'exemple de ce procédé de style antithétique. Malherbe, qui aimait la symétrie, aurait volontiers demandé que dans chacun des membres de la phrase, les termes jouant le même rôle grammatical fussent rigoureusement équivalents en nombre et de nature semblable (1). Balzac, disciple de Malherbe, a suivi le conseil de son père intellectuel. Nous avons déjà vu, au chapitre des antithèses, comment il excelle à opposer entre eux les mots de même nature.

substantifs: « Ils ont considéré (les amis) non pas comme les *jouets* » et les *amusements* du sage en peinture, mais comme les » *aides* et les *appuis* d'un homme du monde. » (*Arist.*, disc., 1er.)

adjectifs: « Ils ont l'esprit *hardy*, quoiqu'ils aient l'âme *timide.* » (*Arist.*, disc., V.)

verbes: « Je confesse vous *devoir* tout ce que vous croyez m'avoir » *rendu.* » (Lett., XIII, 32.)

Les exemples sont très nombreux et nous avons même vu, dans ce chapitre des antithèses, que Balzac pousse la virtuosité, dans la symétrie, jusqu'à opposer entre eux souvent deux et même trois mots de même nature, noms adjectifs et verbes.

C'est à cette habileté dans le parallélisme verbal que fait allusion ce passage significatif de l'Apologie: « Ses paroles

---

(1) Cf. Brunot, *Doctrine de Malherbe*, p. 511 à 514.

» sont si bien et si justement placées qu'avec cet ordre, cet » arrangement admirable, elles entrent sans résistance » jusque dans les plus malheureuses mémoires et s'atta- » chent si fortement à notre imagination qu'elles devien- » nent comme parties de nous-mêmes. De sorte que beau- » coup de gens en les redisant, ne croient rien dire qui soit » à autrui et pensent simplement exprimer leur intention » quoi que ce soit celle de M. de Balzac... »

Irson, qui, en 1656, dans sa *Méthode* (1), donne à chaque page Balzac, comme modèle dans les différents genres de styles qu'il passe en revue, songe certainement à l'auteur d'*Aristippe* et du *Socrate chrétien*, quand il recommande, comme règle essentielle du beau langage, l'ordre, la proportion, la symétrie dans les oppositions (règle II) et qu'il donne des exemples, dont quelques-uns sont tirés des œuvres même de Balzac.

« Dieu fait des esclaves pour faire des souverains ; il fait des » misérables pour faire des bienheureux ; il les abbaisse comme » luy sur la terre, pour les élever avec luy dans le ciel... »

Balzac est également très habile dans l'utilisation des artifices grammaticaux, par lesquels s'annonce et se renforce le parallélisme des propositions. Il connaît parfaitement l'usage de ces particules, dont l'emploi parait si capital à Vaugelas et dont tous les théoriciens ont parlé au XVII[e] siècle, de ces conjonctions et locutions conjonctives qui, une fois placées, en attendent d'autres pour la symétrie (2) ; *encore que..., néanmoins, que si..., donc...* Il use fréquem-

(1) Cf. IRSON. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française.* Paris, Méturas, 1656, in 8°, p. 90: *Règle II:* « Il faut observer l'ordre et la proportion dans les mots, car » de là dépend toute la beauté des périodes. Et comme la symmétrie des » choses fait toute la beauté de la nature, la justesse du discours est un » des principaux ornements de l'Eloquence. Cet ordre reluit lorsqu'on » oppose bien deux choses, qu'on leur donne également des épithètes, des » adverbes, des adjectifs, des verbes... »

(2) Bary recommande même de véritables recettes pour obtenir la symétrie, et va jusqu'à dire qu'on peut employer des « vagues ».

ment des locutions de balancement, qui accusent si bien le parallélisme logique. Les *dichotomies*, à la manière cicéronienne abondent dans sa prose.

« Or, *soit* qu'en la nostre ce mot (urbanité) exprime un certain » air du grand Monde et une couleur et teinture de la Cour, qui » ne marque pas *seulement* les paroles et les opinions, mais *aussi* » le ton de la voix et les mouvements du corps, *soit* qu'il signifie » une impression encore moins perceptible, qui n'est reconnais- » sable que par hazard, qui n'a rien qui ne soit noble et relevé, et » rien qui paraisse ou étudié ou appris, qui se sent et ne se voit » pas et inspire un génie secret que l'on perd en le cherchant ; *soit* » *que*, dans une signification plus estenduë, il veuille dire la Scien- » ce de la conversation et le don de plaire dans les bonnes com- » pagnies. *Ou que*, le mettant plus à l'estroit, on le prenne pour une » adresse à toucher l'esprit par je ne sçay quoy de piquant, mais » dont la piqueure est agréable à celuy qui la reçoit, parce qu'elle » chatouille et n'entame pas, parce qu'elle laisse un aiguillon sans » douleur et resveille la partie que la médisance blesse. Tant y a, » Madame que..., etc. » (*Disc.*, II.)

A { *soit que* ce mot exprime... *qui* { *pas seulement* / *mais aussi*
A { *soit que* { *qui* n'est reconnaissable / *qui* n'a rien qui paraisse { *ou* étudié / *ou* appris

B { *soit que*... il veuille dire / *ou que*.... on le prenne..

Dans les particules, il faut comprendre aussi les *liaisons* dont l'importance a beaucoup préoccupé les théoriciens du XVII[e] siècle. Cassagne, dans la préface aux *Œuvres complètes* de Balzac, s'exprime ainsi: « Une autre difficulté qui » fait que nous avons beaucoup de peine à varier notre » style, c'est que l'oraison veut être *liée*, et que nous avons » peu de termes de liaison. De sorte qu'après les avoir tous » employés, nous sommes contraints à tous momens d'y » revenir et je ne scache rien de plus difficile en nostre

» langue. Si quelqu'un manquait de ciment et qu'il eust
» une maison à bastir, il serait sans doute obligé à des
» soins extraordinaires pour venir en quelque sorte à bout
» de son dessein et surtout, il devrait prendre garde que
» toutes ses pierres fussent taillées avec tant de propor-
» tion qu'après les avoir posées dans l'édifice, elles ne
» laissassent point de vuide entre deux et qu'elles se pus-
» sent servir de soustien l'une à l'autre. Nous sommes ré-
» duits à peu près en ces termes, nous manquons de ces
» paroles qui lient le discours, qui servent de passage d'une
» partie à l'autre... »

Balzac lui-même s'est expliqué sur la nécessité des liaisons nécessaires à l'équilibre et à la symétrie de la phrase, et il est revenu sur cette question, à plusieurs reprises, dans ses œuvres. Par exemple dans l'*Entretien* XVIII (*de Montaigne et de ses escrits*) :

« Nous demeurasmes d'accord que l'autheur qui veut imiter Sé-
» nèque commence par tout et finit par tout. Son discours n'est
» pas un corps entier: c'est un corps en pièces ; ce sont des mem-
» bres couppez. Et quoy que les parties soient proches les unes
» des autres, elles ne laissent pas d'estre séparées. Non seulement
» il n'y a pas de nerfs qui les joignent ; il n'y a pas mesme de
» cordes ou d'aiguillettes qui les attachent ensemble ; tant cet au-
» theur est ennemy de toutes *sortes de liaisons*, soit de la nature,
» soit de l'art... »

Et dans l'*Entretien* XXIX :

« ... Il est certain qu'un mot laissé au bout de la plume, qu'*une*
» *particule omise*, qu'*une liaison oubliée* détache la suite du rai-
» sonnement, met le sens en désordre et donne à deviner au lec-
» teur ; dans ces omissions et dans ces oublis, il se fait une brèche
» au discours et la pensée s'enfuit par cette ouverture qu'il fallait
» fermer... »

Aussi, Balzac prenait un soin extrême de surveiller les liaisons, et l'auteur de l'*Apologie* déclare que, dans sa prose « tout est noble, *mesme les mots de liaison et transitions* ». Ce n'était pas tout à fait l'avis de ses adversaires qui lui reprochèrent d'employer souvent les mêmes mots de liai-

son au début de ses périodes: « Il commence toutes ses » périodes par un *à n'en point mentir, véritablement, après* » *tout, à tout le moins, mais pour le moins, certainement,* » *et certes... Monseigneur* ». (1) Mais Goulu eut beau railler « *les façons de parler ridicules de Narcisse* », le public s'obstina à *parler Balzac* et à l'imiter, jusque dans ses liaisons familières (2).

Enfin, l'on ne saurait parler de symétries grammaticales sans reconnaître les services qu'ont rendus à la prose française les efforts d'écrivains comme Balzac, pour donner à la langue l'habitude de reprendre, dans chaque proposition ou membre de phrase les éléments grammaticaux essentiels (3), genre de symétrie qui a donné plus de souplesse à la fois et de rigueur à la phrase française que le parallélisme purement verbal et formel.

Nous avons vu, au cours de divers chapitres, quel progrès marquait la prose de Balzac sur le siècle précédent, dans cet ordre d'idées, et combien sa langue se rapprochait déjà de la langue moderne. Balzac (sauf quelques exceptions que nous avons signalées) a l'habitude de répéter l'article et les mots qui le remplacent, l'adjectif, la préposition autant de fois qu'il y a de noms, le pronom sujet autant de fois qu'il y a de verbes, la conjonction autant de fois qu'il y a une proposition nouvelle introduite. Malherbe avait déjà entrevu les nécessités de ces répétitions symétriques ; Balzac en a le sentiment très net, et Vaugelas a compris

---

(1) Cf. Goulu. *Lettres de Phyll. à Ariste,* XXIV.

(2) Sorel. *Conn. des bons livres,* p. 399, déclare au sujet d'une des liaisons favorites de Balzac: « Quand les premières œuvres de M. de » Balzac furent mises au jour, tant de gens aimèrent son stile qu'on » entendait partout des périodes entières de ses lettres. Ses plus agréables » façons de parler furent suivies. Son *à moins que* fut trouvé si beau » qu'on s'en servit partout. Si on voulait y prendre garde, on trouverait » que cet autheur a fait mettre en usage plusieurs autres façons de par- » ler. Ainsi, on n'a jamais taché d'imiter aucun tant que luy. »

(3) Cf. Brunot, *H. L.,* tome III, 2e partie, pp. 685 sq., *la phrase au* XVIIe *siècle.*

que c'était là qu'il fallait chercher les conditions de la phrase moderne. Après Balzac, la phrase est vraiment constituée, avec toute sa logique intérieure, et sa rigueur peut-être excessive, comme le déclare M. Lanson « l'esprit » du temps semble plus occupé de se définir les rapports » des choses que de se suggérer la représentation des cho- » ses ». (1)

3°) *Symétries mélodiques.*

Le dessin mélodique d'une phrase résulte du jeu des sons dans cette phrase ; il est déterminé par l'élévation plus ou moins grande de la voix sur les diverses syllabes et en particulier sur celles qui portent l'accent tonique. Dans une phrase en général, simple ou complexe, la voix, par ses modulations, fait apparaître deux parties successives qui contrastent, en même temps qu'elles se complètent. Elle oppose l'une à l'autre les deux syllabes finales de ces deux parties en prononçant l'une de manière à faire entendre la note la plus haute de la phrase, et l'autre, de manière à faire entendre la plus basse. On sait que, d'après les rhétoriques anciennes, on a donné le nom d'*anabase* à cette élévation de la voix et de *catabase* à l'abaissement tonique de la voix sur la finale, qu'on appelle *protase* (tension en avant), le premier membre et *apodose* le second, c'est-à-dire « *reddition, solution définitive* ». (2)

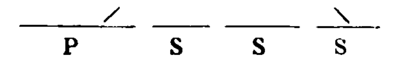
Balzac est trop au courant des règles de la rhétorique pour négliger les effets qui résultent de ce genre de symétrie. Voici les trois types principaux de dessins mélodiques qui se retrouvent le plus souvent dans sa prose.

1° Quand la proposition principale est suivie d'une ou plusieurs subordonnées l'accent anabatique est à la fin de

(1) Cf. LANSON. « *l'Art de la prose* ».

(2) Cf. JULLIEN. *Les Formes harmoniques du Français*, et Eug.-Louis MARTIN, « *les Symétries du Français littéraire*, 1924.

la principale, et l'accent apodotique est à la fin de la subordonnée, ou de la dernière subordonnée s'il y en a plusieurs.



« Ce serait véritablement trop d'injustice,, | si un prince, qui a » tant vécu et tant travaillé pour nous, n'avait pu se rendre » agréable par ses peines et par ses victoires. » (*Prince.*)

2° L'accent anabatique est à la fin de la subordonnée ou des subordonnées qui précèdent la principale, même si celle-ci est suivie en outre d'une ou plusieurs subordonnées.

« Et si cette Postérité ne servait de rien dans le monde ; si » c'estoit une des superfluitées des Estats et un fardeau inutile de » la terre, ainsi que parlent leurs ennemis, | croyez-vous qu'elle leur » eust esté promise, comme elle a esté, pour le prix de leur vertu » et pour le salaire de leurs services ? » (*Relat. à Ménandre.*)

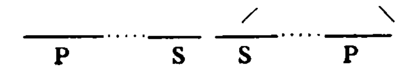
« Lorsqu'on a mis les armes bas, et qu'on a presté le serment de » fidélité ce n'est pas estre brave et bon citoyen que d'insister sur » ses privilèges et de songer à sa première liberté. » (*Socrate*, ch.)

S S P

3° Si la principale commence la phrase et la finit, mais est interrompue par des subordonnées enclavées, c'est la dernière des subordonnées enclavées qui porte l'accent mélodique central.

« Ils avaient seulement ce qui suit d'ordinaire les biens naturels » et les biens acquis, je veux dire la bonne opinion de soy-même, » accompagnée du mespris d'autruy. » (*Aristippe.*)

« Un docteur politique, qui les a sifflés, et qui leur a mis dans » la teste cinq ou six mots de nostre tacite pour les alléguer cent » fois par jour, sur toutes choses, leur a recommandé le secret » et la dissimulation. » (*Aristippe.*)



Balzac fait toujours un usage réfléchi et conscient de la symétrie mélodique. Il est rare que le double accent ne nous force pas à remarquer dans sa phrase les éléments les plus importants de sa pensée. Il y a plus: la symétrie mélodique est étroitement liée, dans sa prose, aux symétries grammaticales et logiques. Avec beaucoup d'art, l'écrivain construit sa phrase de façon à ce que les deux accents et notamment le plus élevé, tombent sur les deux mots ou les deux groupes de mots qu'il importe de mettre en vedette.

« A leur recommandation, on met dans les Finances un vieux » *prodigue,* qui, en sa jeunesse, a fait cession de biens, mais qui » parle admirablement de l'*œconomie.* » (*Aristippe,* II.)

« Et un homme qui paroistrait en bonnet de nuict et en robe » de chambre, un *jour de cérémonie,* ne ferait pas une plus grande » incivilité que celuy qui expose à la lumière du monde des choses » qui ne sont bonnes que dans le particulier, et quand on ne parle » qu'à ses *familiers ou à ses valets.* » (*Entret.,* IX.)

« Il pleure souvent les victoires de ses Princes et se morfond » auprès de leurs *feux de joye,* parce que les avantages de la guerre » ne sont jamais purs, ni les victoires entières, parce que le Deuil, » les Pertes et la Pauvreté se trouvent souvent avec les *triomphes.* » (*Discours à la Reine régente.*)

4°) *Symétries syllabiques: longueur des périodes.*

Nous appelons de ce nom les ressemblances qui apparaissent, au point de vue du nombre de syllabes, entre deux ou plusieurs parties d'une phrase ou d'un développement ; mais nous ne voulons pas tenter l'étude minutieuse de ce genre d'ornement littéraire, pour ne pas tomber dans le défaut que Sorel (1) a déjà reproché aux ennemis de Balzac « *qui comptaient jusqu'à ses monosyllabes* ». Balzac semble lui-même nous inviter à ne pas chercher partout, dans sa phrase, des intentions de ce genre, quand, parlant de la véritable éloquence, il déclare que « ayant reçeu de la seu-

(1) Cf. Sorel. *Bibl. française,* p. 118.

» le grâce de la nature la justesse des nombres et des me-
» sures, elle n'a que faire de compter scrupuleusement les
» syllabes ny de se mettre en peine de placer les dactyles
» et les spondées... » (1)

Aussi bien une pareille étude, si intéressante soit-elle (2), risque d'être décevante et de ne pas aboutir à des résultats complètement certains. Sommes-nous bien sûrs que les écrivains du XVII[e] siècle coupaient leurs phrases de la même façon que nous? (3) Il y a telle période que nous serions tentés de couper en huit membres et que l'on considérait, à l'époque, comme tétragonale... Sans doute, en théorie, les membres qui composent une période doivent être égaux, c'est la doctrine de la rhétorique latine, dont le XVII[e] siècle a repris la tradition, mais, quand l'on examine de près la prose de cette époque, l'on s'aperçoit que les écrivains en usaient souvent avec beaucoup de liberté. En réalité, dans les périodes les plus régulières, il s'agit plutôt d'une proportion, d'une correspondance des membres entre eux, que d'une rigoureuse égalité (4).

D'ailleurs l'isométrie syllabique, par son usage constant entrainerait trop de monotonie dans la prose ; l'étérosyllabie doit y jouer un rôle considérable ; dans l'art, comme dans la nature, l'inégalité a sa place à côté de l'égalité. « La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie ; la » continuité dégoûte en tout, le froid est agréable pour se » chauffer » (5). Nous ne compterons donc pas les syllabes

---

(1) Cf. BALZAC, *Disc.*, V.

(2) Cf. MARTIN, *Symétries du Français littéraire*, p. 89 sq, les savants chapitres sur l'homéométrie, l'homéotonie, l'étérosyllabie et l'homéothèse, etc...

(3) Cf. BRUNOT, *H. L.*, tome IV, 2e partie, p. 1157 sq.

(4) Cf. RICHESOURCE, *Prise de Fribourg*, 157: « Les jeunes orateurs » doivent savoir qu'il est des saillies ou pierres d'attentes oratoires du » discours, comme de celle de l'architecture, c'est-à-dire que le nombre » des protases ou antécédents doit répondre aux apodoses, retours ou » redditions et qu'au contraire, les conséquences doivent répondre en » nombre aux antécédents. »

(5) PASCAL, éd. Brunschwig, IV, 355.

ni les groupes de syllabes, estimant que l'on ne connaît pas encore assez les lois de la symétrie syllabique dans la prose: « Chaque membre de phrase, chaque période princi- » pale est avec les autres, dans la phrase bien faite, en pro- » portion *non pas strictement préfixée,* mais variable, dans » une limite assignée par la succession des périodes pré- » cédentes. C'est cette variabilité même qui, avec l'absence » de consonances régulières, distingue essentiellement la » prose des vers, dans la langue française (1). »

La meilleure preuve qu'il s'agit, dans la prose de Balzac, non pas d'une *isométrie* rigoureuse dans le syllabisme, mais seulement d'une *symétrie,* d'une proportion, d'une correspondance des membres de la phrase entre eux, c'est la préférence qu'il accorde, d'ailleurs avec tout son siècle, à la période « *carrée* », et à la période « *arrondie* », si propres à l'observation de la symétrie qui est à la mode, dans tous les ordres d'idées, à l'époque classique.

On appelle période *carrée* (2), celle qui a ses membres de dimensions à peu près égales, de sorte qu'ils paraissent former un carré. La période arrondie est celle qui est composée de quatre membres, tellement bien unis entre eux et se répondant si bien les uns aux autres, que ceux qui suivent peuvent être mis à la place de ceux qui précèdent, sans que le même sens et la beauté du discours en souffrent. Les exemples de périodes carrées abondent dans la prose de Balzac:

« Quoy que je sois le plus inutile serviteur que vous ayez et » que de vous le dire ce ne soit point une nouvelle qui mérite » de passer les Alpes, | néanmoins, puisque le zèle donne du cou- » rage à l'impuissance et de la valeur aux choses viles, | je me

(1) Cf. Sully - Prudhomme, *Testament poétique,* p. 37.

(2) Gibert, *les Fleurs de la Rhétorique française,* 1639, p. 75, définit ainsi la période carrée: « On divise la période selon la longueur, brié- » veté ou médiocrité. La plus parfaite est celle qui a quatre incisions ou » parties, qui sont comme autant de demi-soupirs de musique; et voilà » pourquoi on appelle une période bien « quarrée », à raison de ses » quatre membres ou parties. »

» hazarde encore de parler à vous et de vous faire souvenir d'une » vieille passion,| que je conserve toujours en mon asme et qui vous » a toujours pour objet. » (Début du *Discours, VII.*)

La question qui préoccupe beaucoup les écrivains du xvii[e] siècle, et en particulier Balzac, est celle de la longueur de la période. Tous les théoriciens, ou à peu près, en ont parlé et s'accordent à dire qu'elle doit être subordonnée à la force de la respiration. « Il faut pourtant qu'un chacun » mesure les périodes selon la force de la respiration, et » selon la perfection et intégrité de la pensée qu'il veut » étaler. Il faut donc que la période soit si longue que vous » ne la puissiez prononcer tout d'une haleine, ny que vous » étrangliez tellement votre sens qu'il en demeure impar- » fait et l'auditeur en reste mal content » (1), dit Salabert. La Mothe le Vayer démontre pourquoi une trop longue période fatigue: « Nostre humeur prompte ne s'accorde » pas avec cette ennuieuse attente et nostre langue s'y ac- » comode encore moins que celle des anciens » (2). Le père Charles de Saint-Paul (3) déclare que la période la plus longue ne doit pas dépasser l'étendue de six ou sept vers héroïques. Enfin, Vaugelas blâme l'excessive longueur des périodes qui « *suffoquent* », « surtout si elles sont embar- » rassées et qu'elles n'ayent pas de *reposoirs* comme en » ont celles de ces deux grands maîtres de nostre langue, » Amyot et Coeffeteau » (4).

Il faut s'attendre à voir Balzac donner lui aussi son avis sur cette question de la longueur des périodes. Il est le premier à plaisanter sur l'excessive longueur de quelques-unes des siennes.

« Vous aurez ce que vous avez désiré de moy ; car, qui sçaurait » refuser à un homme qui demande de si bonne grâce ? Quand

(1) Cf. Salabert, *les Fleurs de la rhéto. franç.*, 1638, p. 76.

(2) Cf. La Mothe le Vayer, I, 450.

(3) Ch. de Saint-Paul, *Tableau de l'Eloquence française*, p. 58, 59.

(4) Cf. Vaugelas, *Remarques*, II, 372.

» mesme cet homme ne serait pas mon parfait amy, ne serait pas
» mon révérend père en Dieu, ne serait pas le commencement
» d'un archevesque et plus de la moitié d'un monseigneur ? Quand
» cet homme (*un peu de patience, je ne suis pas au bout de ma*
» *période*), quand cet homme, dis-je, si considérable par son caractère et par son mérite, n'aurait pas sur moy et sur mes papiers
» le droict que luy donnent une affection et une fidélité de quarante
» ans. » (Advis prononcé, suite de l'*Aristippe.*)

Et d'une façon générale, il partage l'avis de tous les théoriciens, qu'il faut éviter les périodes trop longues et embarrassées, de style asiatique.

« Les longues ou clauses ou périodes font de la peine à la bouche, donnent à l'esprit un exercice désagréable. Et c'est, comme » vous savez, un grand secret de nostre art, de savoir *couper* et » *partager.* » (*Entret.*, VI, chap. 2.)

Et ailleurs, dans un autre *Entretien*, il tient le même langage que Vaugelas sur la nécessité des « *reposoirs* » (1).

« Prenez la peine, pour l'amour de moy, de la distinguer par » sections qui soient les unes plus longues, et les autres moins, » selon que vous le jugerez à propos et que vostre oreille vous le » conseillera ; outre que de semblables intervalles donnent du jour » aux choses et les font mieux voir et mieux remarquer, l'esprit » du lecteur n'est pas fasché de trouver de temps en temps de ces » « *reposoirs* » pour se délasser. » (*Entret.*, IV, ch. 7.)

Balzac marque un sérieux progrès sur ses devanciers, dans l'art de débrouiller la masse confuse d'une période embarrassée, et de la ramener à de justes proportions:

« Pour produire un ouvrage régulier, il fallait desbrouiller la » masse et partager la matière, scavoir soustraire et diminuer. Il » fallait d'une période en faire plusieurs (2) et songer plus à l'ordre » qu'à l'abondance. Nous aurions besoin de cette hache fameuse » dont parlent les Grecs, qui retranchait les superfluités du stile. » (*Socrate chrét.*, ch. X.)

---

(1) Cf. Préface de Cassagne: « L'éloquence a besoin, entre le commen- » cement et la fin, de *reposoirs* où les auditeurs se délectent de temps en » temps ».

(2) « *d'une période en faire plusieurs* ». Cf. DE LESTANG, *Règles de la Traduction*, 1660, ch. I, où l'auteur expose les recettes, avec les liaisons nécessaires pour faire deux périodes d'une seule période trop longue, etc...

Les exemples suivants montreront comment Balzac « *débrouille la masse* et *partage la matière* », suivant ses propres termes. Dans ces longues périodes, chaque élément ou correspondant, qu'il appartienne à la protase ou à la catabase, est traité comme une unité isolée, après laquelle on peut en quelque sorte respirer, comme sur un palier, avant d'arriver au sommet ou plateau de la période, et de redescendre ensuite par des arrêts analogues, symétriquement parallèles aux premiers. La répétition des mots subordonnants, la ponctuation même, soulignent ces arrêts ou reposoirs. L'ensemble donne l'impression d'un édifice bien proportionné où l'équilibre des ailes est parfaitement observé. C'est du style Louis XIV.

1) « Si Rome a esté idolastre du jeune Marcellus, qui ne mons-
» trait encore que des signes et des présages d'une future grandeur
» et qui fut esteint comme il commençait à luire ; *si* pour cet effet
» il a esté appelé les courtes et mal-heureuses amours du peuple
» romain qui pleura sa mort amèrement et eut une extrême afflic-
» tion d'avoir perdu ce qu'il espérait, c'est-à-dire d'avoir perdu ce
» qu'il n'avait pas ; *ce* serait une honte que des bienfaits reçeus
» trouvassent moins de reconnaissance que n'en ont trouvé des
» bienfaits à recevoir ; *que* nous fissions moins de cas d'une vraye
» et réelle profession qu'on n'a estimé des imaginations et des
» désirs ; *que* Rome eust admiré les boutons et les fleurs d'une in-
» clination portée au bien, et que la France ne fust pas ravie de
» recueillir le fruit d'une vertu consommée. » (*Prince*, IV.)

2) « Quand les objets agréables le pressent et le poursuivent de
» tous costez et que la fin des plus belles choses est de se rendre
» dignes de son amour ; *quand* le désir d'avoir s'allume en son âme
» par l'éclat et par la grosseur des diamants et que, pour peu qu'il
» fasse valoir le crime de lèze Majesté, tout ce qui est à autruy
» peut incontinent devenir sien ; *lorsque* la fortune lui ouvre elle-
» même le passage à la conqueste de l'Univers, et luy dispose les
» choses de telle sorte, que, pour toute la peine de l'exécution, elle
» ne luy laisse que la gloire de l'évènement ; *lorsqu*'il ne tient qu'à
» luy qu'il ne mette en chemises ses petits voisins, et que, dans
» quinze jours, il ne recule la frontière de son Estat de cinquante
» lieues, il faut, sans mentir, qu'il aime bien la vertu pour ne la
» pas quitter en une rencontre où le vice luy offre tant de retour,
» s'il le veut suivre et qu'il ait de grandes prétentions en l'autre
» monde, pour mespriser tous les biens et toutes les espérances de
» celuy-cy... » (*Prince*, VI.)

5° *Symétrie rythmique et cadence.*

Nous avons vu, en maints endroits de cet ouvrage, qu'un des principaux mérites que l'on attribue à Balzac, c'est l'harmonie de la phrase, à tel point qu'aux époques où sa gloire commençait à s'éclipser, ce qui restait encore de sa prodigieuse réputation, c'est la renommée d'avoir été en quelque sorte le grand maître des nombres et de la cadence.

Tout le monde d'ailleurs était d'accord, à l'époque classique, pour déclarer que la prose, tout comme la poésie, doit avoir sa cadence particulière (1), mais il faut bien reconnaître, qu'à part certains conseils purement négatifs, aucun théoricien n'a jamais donné de règle précise pour obtenir cette cadence. Eviter les alexandrins dans la prose (2), ne pas multiplier les monosyllabes accentués, voilà à peu près à quoi se ramènent les doctrines en matière de cadence ; au-delà de ces prescriptions on ne trouve rien, dans cet ordre d'idées, sinon qu'il faut, en fin de compte s'en fier à l'oreille, et qu'il faut l'avoir délicate. Un mot de trop ou de moins détruit le rythme. Telle a été l'opinion de tous les théoriciens, jusqu'à la fin de l'époque classique (3).

Il est très difficile de déterminer, sans risques d'erreurs, les lois rythmiques de la prose française ; aucune compa-

---

(1) Cf. Leven de Templery. *Entret. à Madonte* (393) : « Quoy qu'il semble que la prose n'ait pas ses pieds et ses nombres aussi sensibles que la poésie, toutefois, on ne doit pas moins les observer en l'une qu'en l'autre. Cette agréable harmonie des mots et leur juste cadence donnent la mesure et le poids à la période et la rendent pompeuse et bien sonnante. De sorte que la proportion y doit estre gardée. »

(2) Vaugelas dit qu'il ne faut pas d'alexandrins en prose, pas même d'hémistiche d'alexandrins, point de vers communs de dix syllabes ; un seul pourrait passer, deux sont insupportables. (*Rem.*, I, 188-191.)

(3) Cf. Richesource, *Prise de Frib.*, 13 et 61 sq. « Ces minuties ne sont rien, ce semble, mais elles sont, dans les opérations de la logique ce que les soupirs et mesme les quarts de soupirs sont dans la musique et les lignes dans la géométrie. »

raison ne saurait être établie avec le rythme prosodique de la langue des anciens, dans laquelle des règles très précises fixaient nettement la quantité des syllabes. La difficulté devient plus grande encore si l'on veut retrouver, dans une phrase du XVIIe siècle la position des accents rythmiques, que les contemporains n'avaient pas toujours l'habitude de placer où nous les plaçons aujourd'huy (1).

Aussi nous ne tenterons aucune démonstration de l'*isochronisme* des correspondants, dans la prose de Balzac, pas plus que nous n'avons cherché l'isométrie syllabique.

Mais il est un terrain beaucoup plus solide, sur lequel les risques d'erreurs disparaissent, tant les conseils des théoriciens deviennent précis et les exemples de Balzac innombrables, pour leur servir de démonstration ; il s'agit de la « *chute de la période* » qui, à vrai dire, paraît avoir été le « fin du fin » que doit se proposer tout artisan tant soit peu virtuose de la prose française, à l'époque classique. Sur ce point aussi, tout le monde est d'accord, il faut tomber pleinement, nombreusement, éviter les sons maigres à la finale (adverbe, infinitif), ne pas « affamer la diction » (2). La phrase de Balzac se termine presque toujours sur une belle cadence. En voici deux exemples:

1) « ... Si les sacrifices du cœur des Princes et les majestés hu-
» miliées devant la sienne ne luy sont désagréables, il ne vous
» refusera pas une Grâce, que vous lui demandez si pieusement et

(1) Aujourd'huy, nous considérons que l'accent rythmique ne se rencontre que sur les syllabes et les mots dont le sens et le rôle grammatical réclament un accent (voir la démonstration de Louis Martin, op. cit. au chapitre des symétries rythmiques). Au XVIIe siècle, comme le fait justement remarquer M. Brunot, *H. L.*, tome IV, 2e partie, p. 1162, les gens du métier considéraient les syllabes comme égales entre elles ; pour eux les monosyllabes se réunissaient nécessairement en mots phoniques. Cf. LAMY, *Rétho.*, p. 210: « ... La prononciation des langues vivantes de » l'Europe est entièrement différente de celle des langues mortes qui » nous sont connues, comme le latin, le grec, l'hébreu, parce que dans » les langues vivantes on s'arrête également sur toutes les syllabes. Ainsi » les temps de la prononciation de toutes les voyelles sont égaux. »

(2) Cf. BARY, *Secrets*, p. 185-7.

» avec de si dignes et de si efficaces préparations. » (*Disc. à la Reine régente.*)

2) « Mais aussi cette Paix, approuvée de ses amis et maintenue » par ses soins, ne sera pas ingrate, quand il faudra rendre à sa » fidélité les honneurs extraordinaires qu'il n'aura pas voulu devoir » à son ambition, ne sera pas muette quand il faudra publier que » le salut du royaume luy a esté plus cher que sa propre gloire et » qu'il trouve bon que la renommée se taise de ses victoires pour » parler de vostre Paix... » (Ibidem.)

Toutes sortes de procédés sont préconisés par les théoriciens pour attraper la rondeur (*ore rotundo*), et pour réaliser cette « *copia dicendi* », dont les clausules de Cicéron (1) constituent le modèle achevé, et que cherchent à imiter tous les prosateurs, en particulier Balzac. En particulier, l'usage des pléonasmes et des synonymes qui permet d'allonger autant qu'on le désire les membres qui composent la période. On sait que Vaugelas, sur ce point, n'ajoutait pas un grand prix à la concision et qu'il autorisait l'usage des synonymes, pour donner plus d'étoffe à la phrase: « Comme le son de la voix, lorsqu'il est plus fort, se fait » mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, » quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille » de l'esprit. » (I, 264.). Il va même jusqu'à recommander de s'en servir quand il s'agit d'arrondir la période: « à » condition que le jugement en soit le dispensateur et » l'économe, on peut user largement des synonymes, sur» tout à la fin de la période, comme pièce à arrondir la » période et à lui donner sa cadence ». (II, 277.).

Balzac a fait un large emploi des synonymes. Nous avons assez longuement exposé, dans plusieurs chapitres, tous les effets qu'il sait en tirer, notamment à la fin de ses périodes, pour leur assurer une chute nombreuse et bien cadencée. Rappelons simplement, dans cet ordre d'idées, un des pro-

---

(1) Balzac imite Cicéron dans de multiples passages de ses œuvres. Par exemple, tout son développement sur la religion (Œ., I, 80.) est imité du *de Legibus*, II, 16. Les clausules cicéroniennes se retrouvent aussi très fréquemment dans sa prose. Cf. en particulier, Œ., II, p. 420, 421, 490.

cédés, déjà signalé ailleurs, et auquel l'ancienne rhétorique donnait le nom de *rhopalie* ou de période rhopalique (du nom grec de la massue, parce que cette arme devient de plus en plus grosse à mesure qu'on s'éloigne du petit bout). Le procédé consiste à grouper, surtout dans le dernier membre de la période, les compléments dans une gradation croissante (1), du moins étendu au plus étendu ; les compléments pourront être remplacés par des synonymes, en élargissant, bien entendu, comme nous l'avons fait, dans des chapitres spéciaux, la signification de synonyme à toute unité lexicologique, mot ou membre de phrase, présentant avec ce qui précède ou ce qui suit des affinités de sens, et une « *compréhension* » analogue.

« ... Car il faut advouer, avec la permission de la République, » que le siècle d'Auguste a jugé des choses bien subtilement ; a » achevé de purifier la raison ; a donné à l'esprit des lumières » qu'il n'avait pas, a esté le siècle d'or des arts et des disciplines, et » généralement de toutes les belles connaissances. » (*Disc.*, II.)

6° *Symétries phoniques.*

C'est une opinion commune chez tous ceux que préoccupe, au XVII° siècle, la question de la prose française, que le rythme de la phrase doit se continuer sans heurt, qu'il faut éviter tout ce qui le brise, et que la fluidité doit être une qualité essentielle du discours. Nous n'énumèrerons pas les multiples observations des théoriciens de l'époque classique (2), ni leurs prescriptions concernant les défauts à éviter, la rudesse, les rencontres de consonnes, l'hiatus, etc.

Si l'on en croyait l'*Apologie*, la prose de Balzac serait

(1) C'est ce que le *Stille de l'Orateur* (1647) appelle la *pause pareille* qui se fait « lorsque dans quelque tirade de discours où il y a trois ou » quatre membres, chacun de ces membres sont à peu près de même » longueur, ou, s'il y en a de plus long, que ce soient toujours ceux qui » approchent toujours plus près de la fin. »

(2) Cf. BRUNOT, *H. L.*, tome IV, 2e partie, *la Phrase au* XVII° *siècle*.

un exemple parfait d'harmonie, où seraient évitées avec soin toutes les fautes qui peuvent compromettre cette fameuse fluidité, si difficile à réaliser :

« Les accords de la musique et les nombres des vers ne sont » pas plus justes ny plus réglés que les cadences de ses périodes. » Je ne veux pas dire que les mesures de la prose soient poétiques... » Je dis seulement que si M. de Balzac faisait luy-même une lan- » gue, et mesloit à son choix les consonnantes et les voyelles en » la composition de ses mots, afin qu'il n'y eust aucune sorte de » discordance, ny de rudesse, il ne contenterait pas les bonnes » oreilles plus qu'il les contente ; car il est vrai, qu'elles demeurent » toujours satisfaites à la dernière syllabe de ses périodes et ne » trouvent jamais ny trop, ny trop peu d'une seule lettre... »

Quoi qu'en dise Ogier, la prose de Balzac, à ce point de vue, n'est pas toujours parfaite. Il y a bien des périodes qui laissent à désirer, au point de vue de l'harmonie (1). Goulu, dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste,* reprochait à ses œuvres de début, de contenir souvent des rencontres de consonnes désagréables et Bary (*Secrets,* p. 126 sq.) accuse lui aussi Balzac et ses imitateurs de tomber souvent dans ce même défaut.

A vrai dire, les conseils négatifs des théoriciens, à propos de la fluidité du discours sont bien peu de choses, et quand on cherche au delà, on revient les mains vides ; l'examen minutieux des textes de prose au XVII[e] siècle, y compris ceux de Balzac, conduit aux mêmes déconvenues. On sent visiblement que la prose musicale n'est pas encore créée (2).

Que dire alors des symétries phoniques (3), des consonnes, voyelles ou diphtongues qui peuvent se ressembler par leur nature et occuper des places semblables, de l'ho-

---

(1) Cf. la période d'Aristippe : « S'ennuyant enfin de défendre des » crimes qui n'ont point de juge, etc... »

(2) Cf. BRUNOT (op. cit.) .

(3) Cf. MARTIN, *Symétrie du Français littéraire.* « On n'a pas attendu le XIX[e] siècle pour se préoccuper de symétries phoniques. Cf. FOUQUELIN, *Rhéto.*, 1557, et sa longue théorie des nombres, des rencontres de sons et des moyens méthodiques de les varier par diverses figures: *l'épizeuxe,*

mophonie des finales, de l'homéothèse (1), de l'alternance des masculines et des féminines, sinon que la prose de Balzac, en dépit de la réputation d'harmonie qui survécut à son auteur, n'offre rien qui puisse permettre d'établir une technique réfléchie, calculée d'avance et dont on puisse dégager les procédés en formules nettes et définitives. Toutes nos recherches de ce côté là, n'ont abouti qu'à des constatations sporadiques ; rien qui donne l'impression, chez l'auteur, d'une méthode nettement déterminée. Il est infiniment probable que l'harmonie de la phrase du XVII[e] siècle, et celle de Balzac en particulier, échappe à l'analyse, et qu'elle n'est, comme on disait à l'époque de l'illustre épistolier, qu'une affaire d'oreille où le calcul et le raisonnement ne sauraient intervenir. Il est possible aussi, comme nous venons de le dire, à propos des symétries rythmiques, que les contemporains de Balzac n'avaient pas exactement la même opinion que nous sur la valeur des consonnances de la prose.

Le passage suivant des *Observations de Nicandre* nous offre, à ce sujet, des réflexions assez curieuses ; Aristarque, ayant blâmé un passage des *Lettres de Phyllarque,* où il y a, dit-il, plusieurs SS qui se rencontrent, ce qui rend la période rude, Nicandre déclare qu'il n'y trouve pas tant de rudesse: « D'autant que si on parle un peu mignardement, » on mange la plupart de ces SS qui se trouvent à la fin » des mots ; par ce moyen, on adoucit extrêmement une » période, qui ne peut faillir d'estre un peu rude à l'oreille, » si on prononce toutes les lettres à la façon de ton pays, et » cette rudesse ne se peut éviter, lorsque les SS se recon- » trent au commencement des mots, comme on voit dans

l'épistrophe, l'épanalepse, l'épanode, l'anadiplose, etc... Cf. aussi le *Stille de l'Orateur,* p. 404 sq., où est exposée la théorie de la « *rythme finale* », « quand les dernières syllabes de plusieurs mots ryment ensemble com- » me sa probité, sa majesté, son auguste dignité et sa générosité incom- » parable, etc... »

(1) Cf. Martin, *les Symétries du Français littéraire.*

» ces paroles de Balzac: « qui sont ceux qui se sont... »,
» parce qu'il est nécessaire de prononcer distinctement les
» premières lettres. Mais pour ce qui est des paroles, que
» j'ay rapportées de Phyllarque, on peut facilement les
» adoucir, comme tu peux en faire l'expérience, *si tu les*
» *fais prononcer par quelqu'un qui ait esté nourry à la*
» *Cour* (1) ».

(1) Cf. Observation du sieur Nicandre (sur le livre qu'Aristarque, célèbre docteur de Cognac lui a envoyé), p. 91-2.

CONCLUSION

Notre longue enquête appelle une conclusion et n'aura pas été inutile, si nous pouvons déterminer maintenant, en connaissance de cause, les raisons qui expliquent la renommée et l'influence de Balzac, au XVIIe siècle, et si nous sommes en mesure de comprendre plus aisément pourquoi le silence et l'oubli succédèrent à la plus retentissante des célébrités.

Distinguons d'abord, dans la prose de Balzac, ce qu'on pourrait appeler la prose logique proprement dite, et la prose artistique. M. Lanson, dans son execllent ouvrage sur l'*Art de la Prose*, a très nettement mis en lumière les deux aspects essentiels sous lesquels on doit envisager la prose littéraire: « Ce qu'on entend communément par l'art » d'écrire, est, pour la partie essentielle, pour la plus soli- » de comme la plus utile, une instruction sur l'utilisation » des signes pour les idées: propriété, clarté, brièveté, net- » teté, ordre, etc... tous les préceptes généraux les plus cer- » tains ont pour objet la juste et complète traduction de » l'activité interne de l'esprit ; il s'agit d'obtenir l'adéqua- » tion de la forme et du fond, de réaliser le groupement de » signes qui correspondra, sans déchet ni supplément au » tissu des idées... » (1)

Considérée à ce point de vue, la prose de Balzac offre l'exemple d'un des efforts les plus intéressants qui aient été tentés en français, et méthodiquement poursuivis, pour perfectionner l'art d'écrire et pour faire de notre langue

(1) Cf. LANSON. *L'Art de la Prose*, p. 11.

une algèbre parfaite de la pensée. La pensée, voilà précisément la base d'où nous avons voulu partir, quand, abandonnant l'ordre scolastique des « parties du discours », pour la méthode libératrice dont M. Brunot nous a ouvert la voie féconde, nous avons cherché, entre les signes les plus disparates et les formes les plus diverses de l'expression, le lien qui les unit, l'idée commune que ces signes s'efforcent d'exprimer.

En poursuivant, suivant ces principes, l'étude détaillée de tous les éléments linguistiques, nous avons pu constater à chaque pas, la part considérable que Balzac avait prise dans le grand travail d'organisation de la langue, qui remplit toute la première partie du XVIIe siècle et qui aboutit à la création du plus merveilleux instrument qu'ait jamais eu à sa disposition la pensée abstraite.

Le XVIe siècle, dans son désir d'enrichir le français, avait fait une langue abondante, pittoresque, d'une variété infinie ; mais cette abondance était encombrante et cette variété n'allait pas sans quelque incohérence: le français se sentait mal à l'aise dans son luxe de parvenu ; il fallait faire un choix parmi ces richesses, rejeter ce qui n'était pas conforme au véritable génie de la langue, remplacer par des règles fixes la liberté et le caprice du siècle précédent. Ce travail d'épuration, qui devait rendre à la langue son unité, cette discipline, qui allait en faire une merveille d'élégance et de clarté, absorbèrent toute l'activité de la société polie, pendant près de cinquante ans ; Balzac n'a pas été simplement le témoin de cet effort collectif, il en a été l'un des ouvriers les plus laborieux, un de ceux qui eurent, comme Malherbe ou Vaugelas, le sentiment le plus net des besoins et du caractère de la langue. Nul, plus que lui, ne prit une part active à ces discussions linguistiques portant, nous l'avons vu en maints endroits, sur des questions d'importance, en apparence médiocre, mais qui ont donné à l'expression une extrême délicatesse et déterminé l'usage jusque dans les détails infiniment petits.

La pureté de la langue fut, de bonne heure, le principal souci de Balzac. Peu d'hommes à cette époque, si nous exceptons Malherbe, son père intellectuel, eurent un sentiment plus net du désir de sagesse qui se manifestait dans la langue et du danger que lui faisait courir la « desmesure » de la Pléiade et de ses imitateurs impénitents. Nous l'avons vu, au cours de notre étude, hardiment lancé dans la croisade organisée contre « l'antiquaille », faisant la chasse aux archaïsmes, repoussant le flot envahissant des mots impurs ou plébés, convaincu qu'il était impossible d'arriver à la stabilité du langage, en tolérant des apports incessants, donnant lui-même, en ne créant des mots qu'à bon escient et avec sobriété, l'exemple d'un purisme intransigeant. Ses ennemis eux-mêmes reconnurent « l'ex- » trême pureté de sa diction, où l'on ne trouve aucun mot » qui ne sente le bon usage de la Cour » (1) et l'abbé Cassagne, qui a dit d'excellentes choses dans la préface de ses œuvres complètes, résume à ce sujet l'opinion générale en s'exprimant ainsi, avec sincérité:

« Il connut dès ses plus jeunes années que la pureté du langage » est un des fondements de l'éloquence ; qu'en vain on prétendrait » de toucher le cœur et de charmer l'esprit si l'on déplait aux » sens et si l'on choque l'oreille, et que nécessairement, pour ne » pas faire tort aux choses, on est obligé de prendre soin des paro- » les... il fut de bonne heure persuadé qu'on ne peut renoncer à » cet avantage, à moins qu'on ne se résolve de perdre tous les » autres... Notre langue, dans ses ouvrages, ressemble à une vierge » aussi pleine de pudeur que de beauté ; on ne s'y trouve offensé » ny par une nouveauté téméraire, ni par une vieillesse rebutante. »

---

(1) Cf. *Apologie:* « ... Nos petits maîtres reconnaissent qu'il ne faut pas » toucher aux mots de Balzac, que ce sont les plus propres de notre » langue et qu'il n'y a rien d'estranger et de barbare qui corrompe la » pureté de la diction. En quoi ils admireront l'artifice et la dextérité de » Balzac qui, sans se départir des termes qui sont dans la bouche de » toute la cour et n'en recevant aucun que l'usage ne lui donne, sait » présenter le bien et le mal en son extrémité, ce qui est presque im- » possible à faire si nous n'avons recours à nos pères ou à nos voisins » et ne parlons par conséquent un langage ou trop vieux ou trop » nouveau... »

La clarté lui parut aussi la condition indispensable de l'art d'écrire et l'une des qualités essentielles de la langue française qu'il voulait, comme Vaugelas « pure, nette et ennemie des équivoques ». Or, pour écrire clair, il faut écrire juste, donner à tous les éléments de la langue un rôle et une valeur bien précis, classer rigoureusement les formes et les tours grammaticaux. Nous avons constaté souvent qu'il y a un Balzac grammairien, soucieux au plus haut point de la netteté du style, ardent à la discussion, dans tout ce qui touche à la propriété du vocabulaire et l'exactitude de l'expression, donnant l'exemple lui-même, comme il le dit avec une feinte humilité, de « certain petit » art d'arranger les mots ensemble et de les mettre en leur » juste place ».

Mais il y a surtout, chez Balzac, un ami de l'ordre et de l'harmonie secrète du langage, un admirable professeur de style, qui a compris, mieux que personne en son temps, l'art de composer un tout, de construire un développement, d'y faire dominer une idée, une couleur, de donner à l'ensemble une cohésion parfaite. Sans doute, pourra-t-on dire, son souffle était court, et il n'a jamais su complètement composer « un livre ». Mais chaque morceau pris à part constitue un modèle de composition, de développement où l'on sent nettement la progression de l'idée et les phases successives de la pensée en marche vers sa conclusion. A ses contemporains qui recherchaient avec passion l'ordre et la méthode absents des œuvres inorganiques et décousues de ses devanciers, il a donné l'exemple d'un écrivain qui sait d'où il part et où il veut aboutir, ayant trouvé, comme il le dit non sans une pointe de vanité « ce que les » autres cherchaient », surtout cet art des liaisons, dont l'absence « détache la suite du raisonnement, met le sens » en désordre et donne à deviner au lecteur », et celui des particules, si important aux yeux de Vaugelas, par l'oubli desquelles « il se fait une brèche au discours et la pensée s'enfuit par cette ouverture qu'il fallait fermer ». (*Entret.* XXIX.)

Pureté, netteté, clarté, ordre interne du discours, Balzac a réalisé et perfectionné les qualités du style exact, qui lui faisaient attribuer par Descartes « l'art de persuader, qui » est le comble et la perfection de l'éloquence » (1). On trouve chez lui, si l'on borne la prose à n'être que l'expression précise de la pensée, l'utilisation la plus achevée de l'art des signes qui correspond « sans déchet ni supplément, au tissu des idées » (2). Il a bien été dans ce sens, suivant le mot bien connu de Bayle, « la plus belle plume de France ».

Mais, ainsi entendue, la prose de Balzac ne saurait être considérée comme une prose artistique. Pour qu'il y ait une prose de cette qualité, il faut que l'écrivain ne considère pas seulement le mot comme un signe indifférent en soi, intéressant pour sa valeur intelligible, mais comme susceptible d'une beauté formelle. Il lui faut mettre en valeur une technique tout à fait différente, qui ne relève plus de la logique ou de la grammaire: « Le mot opérera » comme matière sonore ou colorée qui éveille des harmoniques, éparpille des reflets ; la phrase opèrera comme matière mobile, onduleuse et vivante, dont les éléments lient leurs mouvements particuliers dans un mouvement d'ensemble. La prose d'art sera donc le développement des valeurs esthétiques des mots » (3).

Si nous voulons la comprendre de cette manière, la prose de Balzac est également une prose d'art, et l'*Apologie* nous l'affirme en ces termes: « Véritablement il semble » que pour exprimer la grandeur de ses imaginations, il » *donne de nouvelles forces aux paroles* et que, de tous nos » mêmes mots, il forme un langage tout particulier à luy, » beaucoup plus excellent que le nôtre. Et de fait, ses locu-

(1) Cf. Descartes. *Lettres à M...:* Jugement sur quelques lettres de Balzac, cité par Hervier (*les Ecrivains français jugés par leurs contemporains*), I, p. 160.

(2) Cf. Lanson. *L'Art de la Prose.*

(3) Ibidem.

» tions sont si nobles et si relevées, que les sujets les plus
» bas, aussitôt qu'il les touche, se changent entre ses mains
» et les *mots les plus vulgaires ne le sont plus quand il les*
» *a employés* et qu'il en a composé une de ses phrases.» (1)

Ce passage de l'*Apologie* contient une évidente vérité que Mallarmé, dans son obscurité d'oracle, devait énoncer deux siècles plus tard dans sa *Divagation première*, en distinguant les deux états de la parole, qu'il appelle l'un brut ou immédiat, l'autre essentiel, l'un borné au commerce pratique et dont la fin est la communication de la pensée pour l'utilité de la vie, l'autre attribué à l'exercice esthétique, dont la fin est la jouissance que donne l'art. La langue littéraire est bien le résultat d'un besoin esthétique incompatible avec la banalité et la pauvreté de la langue commune ; elle est le produit de créations individuelles qui transposent le langage pour l'accommoder à une forme de pensée essentiellement personnelle et affective. (2)

Or, cet effort individuel apparaîtra d'autant plus intéressant que la langue commune sera plus indigente. A l'époque de Balzac, nous l'avons constaté, les excès du purisme ont anémié la langue et, en enlevant à l'arbre ses plus riches frondaisons, ont compromis la circulation de la sève vivifiante qu'il puisait dans les ressources profondes du parler populaire. Balzac s'en plaignait lui-même. Nous l'avons entendu déplorer l'intransigeance et l'inconséquence de ses contemporains, à la fois « gueux et délicats » en matière de langage, et proclamer, pour sa défense, qu'il lui a bien fallu « récompenser par l'invention et par la
» structure de la phrase ce qui manque à la force des
» mots ». Obligé de se contenter, en ce qui concerne le vocabulaire, du matériel existant, Balzac a dû créer sa langue littéraire par des faits d'expression extérieurs aux mots, et c'est là que réside le secret même de toute prose d'art. Ré-

(1) Cf. Ogier. *Apologie.*

(2) Cf. Bally. *Traité de Stylistique.*

veiller les valeurs esthétiques des mots comme endormies et figées dans un vocabulaire affaibli par l'abus de l'abstraction, les faire jaillir par le jeu savant des combinaisons du style, tel a été le grand mérite de ce laborieux ouvrier du langage à qui Boileau (1) reproche, non sans quelque injustice « de dire les choses autrement que les disent les » autres hommes », mais dont Vaugelas affirmait, avec plus de vérité, qu'il a justifié la langue française du reproche de pauvreté.

Nous avons longuement étudié, en leur place respective, les nombreux procédés que Balzac mit en œuvre pour réaliser une forme de style si personnelle, qu'elle passa comme en proverbe, et que « parler Balzac » devint à la fois un reproche dans la bouche des adversaires envieux, et un éloge admiratif de la part de ses innombrables imitateurs.

Choisir les mots avec discernement, leur donner aussi des sens nouveaux par l'emploi indéfiniment renouvelé des images et des transpositions métaphoriques, leur faire exprimer toute leur force par des réactions réciproques et des rapprochements ingénieux, grâce au jeu compliqué de l'antithèse, équilibrer en même temps les groupes dans des proportions harmonieuses et faire courir des dessins mélodiques et rythmiques d'une perfection achevée, à travers la période nombreuse et retentissante, telle a été la virtuosité de Balzac, à toutes ces récréations supérieures de l'intelligence, qu'on est tenté de se demander s'il n'est pas vraiment le premier en France, qui ait pleinement réalisé ce que nous entendons maintenant par la prose artistique.

L'étude de la prose de Balzac n'aboutirait-elle qu'à mettre en relief les conditions auxquelles doit se plier le langage pour réaliser des fins esthétiques, que son intérêt pourrait se justifier de lui-même. Mais il y a plus. Le langage, on ne saurait trop le répéter, peut et doit être con-

(1) Cf. Boileau. *Réflexions critiques sur Longin*, 1693, Refl. VII.

sidéré comme un fait sociologique (1), qui se produit, se développe, s'altère, se perfectionne, en fonction de la société à laquelle il appartient, qui en reflète la pensée collective, avec les nuances que peuvent lui apporter consciemment ou inconsciemment les groupes et les individus. Plusieurs chapitres (2) de notre enquête nous ont permis d'étudier à travers la prose de Balzac, reflet fidèle des habitudes d'esprit de son temps, des faits de vie intellectuelle, logique et psychologique, qui peuvent jeter quelque lumière sur les procédés de la pensée française, sur son évolution, sur les obstacles qu'elle a rencontrés dans sa route et qui ont risqué, par moments, de compromettre ou d'obscurcir ses qualités natives et ses mérites essentiels. Ici l'influence des individus, quand il s'agit d'un Balzac, est plus grande qu'on ne le croit communément et dépasse en portée ce qu'on est habitué à penser de ceux que l'on rejette à tort parmi la foule obscure des « minores ».

Que l'on professe au sujet de la Renaissance l'opinion que l'on voudra, à d'autres points de vue, tout le monde est unanime à reconnaître qu'en matière de langage, ses conséquences ont fait courir au français deux graves dangers: le pédantisme gréco-latin et la préciosité italo-hispanique ont fâcheusement dévié notre idiome national de son évolution naturelle et ajourné son perfectionnement. Dès le milieu du XV[e] siècle, le langage français se dégageait de sa défroque latine et de son érudition d'emprunt et entrait en communion plus intime avec l'esprit national, en dehors de l'Ecole, toujours esclave des traditions de l'antiquité. Il se simplifiait, quant à la lexicographie, et, pour la syntaxe et le style, il commençait à acquérir la plupart des tours caractéristiques qu'il possède aujourd'huy. Ce progrès lent et régulier s'accomplissait sans effort, lorsqu'il fut

---

(1) Cf. BRUNOT. *La Pensée et la Langue*, préambule, XXI.

(2) Cf. en particulier tout ce qui concerne la préciosité, l'effort sémantique et le style figuré (images, comparaisons, métaphores, etc...).

brusquement interrompu par la Renaissance. On sait comment le terrain de la langue française fut alors envahi par les étrangetés de l'hellénismes, du latinisme, de l'italianisme, bizarreries hétérogènes, mots hybrides et recherchés, formes tourmentées et prétentieuses qui travestirent, obscurcirent le langage pendant près d'un siècle et en dénaturèrent le génie. Les érudits, dans leur superstition de l'antiquité, transformèrent le français en une convention savante et impopulaire, faussant le caractère de la langue, dont ils faisaient un but au lieu d'un moyen. L'énergique protestation des écrivains dits « gaulois » comme Henri Estienne, la clairvoyance active d'un du Vair, l'hostilité sourde d'un public anonyme, lassé et dégoûté, qui ne s'était pas converti à l'idée de faire une langue littéraire accessible aux seuls doctes, tout avait été impuissant contre les flots tumultueux du pédantisme triomphant.

On attribue trop communément au seul Malherbe le mérite d'avoir ressaisi notre langue étouffée sous le poids de doctrines paradoxales, impopulaires, individuelles et de l'avoir dégagée des travestissements de la pédanterie gréco-latine, pour la ramener à la véritable tradition française. On oublie trop volontiers la part qu'à prise Balzac dans la lutte où se jouait le sort de notre éloquence nationale. « J'aime la discipline, disait-il, et la justesse, mais je hay » le pédantisme et l'affectation. Je veux conserver, s'il est » possible, l'intégrité de la langue. » (1) Nous avons vu, à plusieurs reprises, de quelle haine vigoureuse il poursuivit le pédantisme, avec quelle fierté il répondait à ses ennemis « qu'ayant pris le dessein d'apporter de l'ornement à » la France par ses ouvrages, il fallait vaincre les obsta- » cles qui s'y opposaient » (2). Secouer la poussière de l'Ecole, civiliser la doctrine en la dépaysant du collège (ce sont ses propres expressions), fut le but unique de ses ef-

(1) Cf. Discours VIII.

(2) Cité par Sorel (Bibl. franç.), p. 106.

forts contre ceux « dont le style est si embarrassé et si épi-
» neux qu'il semble qu'ils n'aient voulu enseigner que
» ceux qui sont doctes » (1). C'est lui qui opposait nettement à l'obscurité du passé, les exigences de la société moderne, avide de sens commun et de clarté, s'élevant avec animation contre les savants en « us » et leur incompréhensible galimatias : « Ils ne se souviennent pas qu'il y a deux
» sortes d'éloquence, l'une pure, libre et naturelle, l'au-
» tre, figurée, contrainte et apprise ; l'une du monde, l'au-
» tre de l'Ecole ; l'une qui n'a rien que le sens commun et
» la bonne nourriture ne puissent dicter, l'autre, qui con-
» serve l'odeur et la teinture des livres et des sciences. Ils
» ont oublié que celle-cy est pour les chaires et pour les
» barreaux, et qu'elle n'est pas pour les conversations des
» cavaliers et des dames (2). »

Balzac marque un tournant dans l'histoire de l'esprit français : le discrédit du pédantisme gréco-latin, l'avènement du langage clair de l'« honnête homme ».

Restait un autre danger, le style figuré à la façon hispano-italique, dont la contagion demeurait pour la langue française un obstacle plus redoutable encore que le pédantisme, justement en raison du charme séduisant qu'il exerçait encore à l'époque de Balzac. C'est en vain qu'au siècle passé, les formidables réquisitoires d'Henri Estienne avaient frappé de ridicule les courtisans entichés de la mode hispano-italique (3), caricaturé le jargon de ces imitateurs d'outre-monts (4), et pris la défense énergique de notre idiome national contre l'italien, qui prétendait se maintenir au premier rang des idiomes modernes (5). Malherbe ensuite avait bien essayé de poursuivre, dans le domaine intellectuel, la déchéance de l'Italie que le roi

(1) Cf. *Lettre à Richelieu*, 4 août 1636.
(2) Cf. Discours VI.
(3) Cf. Conformité du langage français avec le grec (1565).
(4) Dialogues du langage français italianisé (1578).
(5) De la précellence du langage français (1579).

Henri IV avait à peu près réalisée dans la politique, et son demi-triomphe avait au moins abouti à expurger le vocabulaire des expressions étrangères ; mais la tâche n'était pas terminée, la mode restait encore tenace, le danger permanent. Le parti terrassé par Malherbe s'était réfugié à l'hôtel de Rambouillet, où l'apparition du cavalier Marini marque le renouveau d'une manie dont il indique le principe et donne l'expression exacte. Le brillant cavalier, Napolitain né sous la domination espagnole, confondant dans une facile harmonie l'inspiration de l'Espagne et le goût de l'Italie, caressait chez nous deux inclinations, coexistant chez nous avant même qu'il fût en France, et son talent prestigieux exerçait une séduction redoutable (1). C'est dans cette atmosphère qu'a vécu Guez de Balzac, c'est ce danger qu'il a réussi à conjurer, on ne saurait trop le répéter, avec une clairvoyance dont les lettres françaises doivent à sa mémoire une éternelle gratitude.

Le vocabulaire n'était plus seul en cause ; l'esprit français lui-même et son originalité native risquaient d'être irrémédiablement déviés et compromis. L'Italie, en nous apportant sa duplicité florentine, nous donnait aussi sa duplicité de langage, son affèterie, son goût pour les fictions, tous les principes funestes d'un art littéraire consistant à dissimuler en toutes choses la vérité. La France se laissait prendre au charme de cette finesse d'esprit, à la souplesse ondoyante d'un art qui attachait de la séduction à des riens charmants, par les fantaisies étourdissantes de l'antithèse et de la pointe ; on prenait avec délice l'habitude de ne rien exprimer à la façon de tout le monde, genre d'affectation incompatible avec notre génie national.

A Balzac revient l'incomparable mérite d'avoir ramené l'esprit français et la langue qui en réflète l'évolution, dans la voie de la réalité, en tempérant par le bon sens, qui est de chez nous, les excès du style figuré qui sont d'importation ultramontaine.

(1) Cf. Wey. *Hist. des Révolutions du langage.*

On ne sait pas assez par quels efforts persévérants ce patient écrivain, du fond de sa province, a contribué à opérer la fusion nécessaire du style précieux avec le goût français. Cet illustre malade qu'on s'imagine toujours aux écoutes de Paris et recevant de la Chambre bleue les suggestions des gens du bel air, régnait au contraire, invisible et présent, dans les cercles et les cabinets. Sa prodigieuse célébrité fit de lui l'oracle et non pas l'écho de la société précieuse. Nous avons vu, au cours de cette étude, que maintes fois il donna le ton du beau langage, en dirigea les audaces et qu'une foule d'expressions, qui firent fortune, sont venues des bords de la Charente, de l'Hermitage. « Parler Balzac » ne fut pas toujours, il s'en faut, tomber dans les subtilités du cavalier Marin, et il y a souvent fort loin des antithèses, des hyperboles et des pointes de notre épistolier, aux fantaisies extravagantes d'un génie sans discipline. Sans doute, Balzac sut accueillir la nouveauté, mais il ne la poussa jamais hors des limites de la raison. Doué d'un goût très sûr, cet admirable éclectique empruntait parfois aux Précieux le raffinement original de l'expression, à l'Italie, le ton souple et chatoyant, mais il garda toujours du français la rectitude foncière, s'assimilant la délicatesse recherchée d'outre-monts, tout en modérant son excessive liberté, restant toujours naturel dans sa coquetterie. Grâce à son exemple, la raison a triomphé de l'élégance mensongère, et le bons sens français, en les émoussant, rendit inoffensives les séduisantes fantaisies d'importation étrangère. « Figures monstrueuses, disait Vaugelas, » où tombent nos voisins, dégénérant de l'éloquence de » leurs pères. »

Mais les services rendus par Balzac ne sont pas bornés seulement à la contribution qu'il apporta au défrichement de la langue, aux efforts qu'il fit pour lui assurer sa clarté, sa netteté, à la défendre contre tout ce qui aurait pu l'empêcher de devenir un idiome raisonnable et certain.

Si le français était devenu limpide et précis, ses qualités

négatives de constante correction et d'uniformité châtiée risquaient de faire mieux encore ressortir tout ce que son savoir-faire renfermait encore de pénible et d'inconsistant. Depuis Montaigne, qui trouvait à notre langage « assez » d'étoffe et un peu faute de façon », on n'avait pas cessé de se plaindre de l'insuffisance du style, de la gaucherie de la forme. On s'épuisait à chercher les causes de cette interminable enfance et de sa lenteur à se dénouer (1). Les causes du mal avaient été signalées, tour à tour avec espérance et découragement. Du Vair, portant un coup sérieux à l'optimisme du xvie siècle, avait fait comprendre que l'on travaillait mal, qu'il ne suffisait pas de savoir par cœur les éternels modèles de l'antiquité, pour égaler leur beauté, et que l'imitation devait passer de la lettre à l'esprit. Mais en dépit de toutes les rhétoriques, compilations ingénieuses qui prétendaient adapter à notre langue tous les procédés et les recettes des anciens, on cherchait encore, au début du xviie siècle, la définition de la marche, sans trouver autre chose que les obstacles qui la contrariaient. Pareils à ces Hermès de marbre que les Grecs plaçaient dans les carrefours et qui indiquaient aux voyageurs la route à suivre, mais n'y entraient jamais eux-mêmes, tous les compilateurs indiquaient à l'éloquence le chemin qu'il fallait suivre, mais restaient eux-mêmes immobiles et impuissants (2). L'homme ne s'était pas encore rencontré qui, pour trancher toutes les incertitudes, devait se lever et marcher. Balzac fut cet homme qui, le premier, « osa marcher », selon l'expression si exacte de Nisard. L'abbé Cassagne, dans la préface de ses *Œuvres complètes,* dit à ce sujet avec beaucoup de vérité: « Monsieur de Balzac est venu » en ce temps de confusion et de désordre où toutes les

(1) Par exemple du Vair exposant « *les raisons pour quoy l'éloquence » française est demeurée si basse,* etc... »

(2) Cf. *Discours d'Aristarque à Nicandre* (réflexion d'Aristarque à propos des conseils de Goulu, champion des anciens).

» lectures qu'il faisait et toutes les actions qu'il entendait
» lui devaient être suspectes, où il avait à se défier de tous
» les maîtres et de tous les exemples, et où il ne pouvait
» arriver à son but qu'en s'esloignant de tous les chemins
» battus, ny marcher dans la bonne route qu'après se l'es-
» tre ouverte à luy-même. Il l'a ouverte en effet et pour luy
» et pour les autres ; il y a fait entrer un grand nombre
» d'heureux génies, dont il était le guide et le modèle. Et
» si la France voit aujourd'huy que les écrivains sont plus
» polis et plus réguliers, il faut qu'elle en rende l'honneur
» à ce grand homme dont la mémoire lui doit estre en
» vénération (1). »

Nous avons expliqué (Cf. le chapitre de l'Harmonie) quel fut le rôle de Balzac, dans l'élaboration et le perfectionnement du style français. Avec lui, les périodes, qui jusqu'alors restaient inorganiques et embrouillées, s'ordonnent en un majestueux ensemble, un échafaudage de propositions subordonnées et liées, qui donne à l'esprit le sentiment de la grandeur de l'idée par la grandeur apparente de la forme. L'harmonie se révèle par la création de la phrase large et retentissante de la période cadencée, qui déploie les plis majestueux de sa robe traînante. Après l'exemple donné par Balzac, l'harmonie devient bientôt ordinaire à la prose et la phrase nombreuse et sonore sera désormais inséparable de ce qu'on appelait le *haut style* et le *style élevé ;* il y eut, pour la prose, un style Louis XIV, comme dans l'architecture, les jardins et le mobilier. Partout la même ordonnance des belles lignes, la même somptuosité d'ornements d'un rigoureux parallélisme.

On se prend à regretter, cependant, que Balzac soit allé chercher le secret de cette harmonie souveraine ailleurs que dans le génie de notre langue, dans l'imitation des auteurs anciens et de la cadence cicéronienne, qu'il ait prolongé ainsi chez nous la durée de l'obsession latine et re-

---

(1) Préface des *Œuvres complètes* de Balzac, édit. Billaine, 1665.

tardé le retour de la prose alerte, courte qui nous était familière, qu'il n'ignorait pas d'ailleurs lui-même, en ayant usé parfois, nous l'avons vu, dans quelques-uns de ses ouvrages. On a le droit, aussi paradoxale que puisse paraître cette réflexion, de déplorer qu'il ait si admirablement réussi dans ce travail d'adaptation d'une forme si étrangère à notre idiome national et qui devait pour longtemps en dénaturer la véritable originalité faite d'imprévu et de diversité. On lui en veut un peu d'avoir, en faisant faire « sa rhétorique » à la langue française, suivant le mot bien connu de Sainte-Beuve, réduit l'imitation traditionnelle de l'antiquité à n'être plus qu'une préoccupation de forme extérieure et de discipline purement esthétique.

C'est une histoire, en effet, bien curieuse que celle des formes successives prises chez nous par l'imitation de l'antiquité et de ses « exploitations » diverses correspondant aux besoins des sociétés en transformation. Depuis le haut Moyen-Age, on a demandé aux maîtres anciens, tour à tour des moules et des méthodes pour raisonner, des leçons de grammaire, des formules et des maximes communes, puis, au temps des Adages d'Erasme, des exemples de bon sens, d'humanité ou d'héroïsme, pour fonder une morale humaine et purement raisonnable, en attendant qu'on aille chercher chez eux, avec Mably et les Révolutionnaires, des stimulants pour revendiquer la liberté politique et un enseignement de civisme.

Balzac et son œuvre marquent l'apogée d'une des périodes les plus caractéristiques de l'exploitation de l'antiquité, où, depuis Scaliger jusqu'à Batteux, on n'a voulu prendre aux Anciens que des leçons de rhétorique. D'Erasme ou de Budé, Balzac n'a plus le sens historique de l'antiquité, ni son sens psychologique. La Rome qu'il a « transportée au » village » est une Rome conventionnelle de Carrousel, comme le néo-stoïcisme, où quelque temps il parut se complaire, n'est très souvent qu'un travestissement déclamatoire. En réalité, l'auteur du *Socrate chrétien* tient de la

seule religion, sa sécurité intellectuelle ; il n'entend point extraire de l'antiquité une morale rationnelle pas plus qu'une discipline civique ni un goût de la liberté et de la sérénité. Ce qu'il y va puiser, ainsi que ses contemporains, c'est uniquement le secret du style fait, l'art suprême de la forme élégante ou majestueuse, c'est toute la rhétorique d'Isocrate à Quintilien, patiemment réduite en recettes depuis plus d'un siècle, mais dont Balzac, plus éclectique que ses devanciers, et trouvant à force d'étude « ce que les au- » tres cherchaient », a su tirer, en les clarifiant, les préceptes généraux applicables au français.

Mais notre étude de la prose de Balzac n'aurait pas été complète si elle ne nous avait pas permis de répondre maintenant aux questions posées par notre préambule, et si, après avoir fait l'analyse minutieuse de sa langue et de son style, nous ne pouvions tenter l'explication de ce double problème: une célébrité si prodigieuse, suivie d'un si profond oubli ?

Bien que nous nous soyons interdit de pénétrer dans un domaine où le linguiste semble tout d'abord n'avoir rien à faire, et que la question des « idées » de Balzac nous intéresse seulement dans la mesure où elle touche aux faits du langage, il convient cependant de montrer que le succès des œuvres de Balzac et le discrédit où elles tombèrent ensuite, s'expliquent par le fond même de ces œuvres autant que par leur forme.

Aussi peu original qu'ait été le penseur, chez Balzac, il faut pourtant bien admettre qu'il a exprimé et répandu un certain nombre d'idées, dont l'importance fut considérable pour l'époque. N'a-t-on pas dit, avec beaucoup de raison, qu'il fut, au point de vue littéraire, un des grands ouvriers du classicisme, et que, dans le domaine moral et politique, il a été l'ébauche du XVIIe siècle et de Bossuet ?

Instituteur de la Société polie, suivant la formule heureuse de M. Lanson, Balzac fut avant tout un vulgarisateur.

Préoccupé de « civiliser la doctrine » et de la délivrer des mains des pédants, il a été le principal artisan de l'assimilation raisonnée des Anciens, base essentielle du classicisme. Nul plus que lui n'a travaillé à rendre populaire l'héritage de l'antiquité, demeuré jusque-là le domaine des philosophes et des érudits.

Qu'il ait pris à cette antiquité toute sa vraie substance, comme il le croyait lui-même, il est permis de le contester. Balzac, pas plus que ses contemporains d'ailleurs, n'est entré profondément dans la connaissance des œuvres les plus fortes et les plus caractéristiques de la littérature gréco-latine, dans celles qui, au point de vue de la religion, du droit, de la philosophie, des sciences ou de l'histoire, nous permettent de pénétrer dans le travail intime de la conscience des anciens. Mais il a su du moins en extraire, à l'usage des Français de son temps, tout ce que l'antiquité pouvait renfermer de classique et d'éternel, c'est-à-dire l'ensemble des vérités morales qui pouvaient être les vérités directrices de la vie ; il les a monnayées en lieux communs d'une admirable clarté, « intelligibles aux femmes » mêmes ».

En même temps, Balzac donna l'exemple de certaines manières de penser, de certaines attitudes d'esprit dont Boileau devait après lui fixer définitivement la formule. Il y a chez lui un apôtre, avant l'heure où ces idées s'imposèrent au public, de la vérité classique, de la vraisemblance dans l'œuvre littéraire, qu'il a proclamée en plusieurs endroits de ses œuvres (1), de l'impersonnalité dans l'art, qui s'attachera désormais à généraliser les impressions personnelles et à donner aux faits particuliers un caractère universel et raisonnable. Tous les grands classiques qui vinrent après lui lui sont redevables des mêmes bienfaits: Balzac a préparé le public à les comprendre.

(1) En particulier dans ses *Entretiens* à propos de sa querelle avec Heinsius, sur la tragédie, et dans *le Socrate chrétien*, au sujet des comédies de son temps.

Ainsi s'explique chez tous, même quand ils ont hasardé une légère critique à son endroit, un fond solide de fidèle sympathie, bien légitime à l'égard d'un précurseur et d'un ancêtre.

Dans le domaine moral et politique, Balzac a été plus qu'un précurseur ou qu'un vulgarisateur. Qu'on y prenne garde, il y a dans son œuvre, sinon toute la pensée du XVII[e] siècle, tout au moins le germe ou l'ébauche des principales tendances qui s'y développeront et qui donneront lieu à la philosophie de ce siècle ; en politique, la déification du pouvoir et la négation ou l'oubli des droits individuels, en religion, le principe de l'intolérance, en théologie, le mépris et l'asservissement de la raison, dans l'histoire, l'éloquence à la place de l'exactitude avec un fatalisme obscur et superficiel sous le nom de Providence. Considéré à ce point de vue, Balzac, sans être un penseur complet, est cependant plus qu'un simple rhéteur. En bien comme en mal, il est déjà l'expression, mais l'expression pompeuse et vague des idées les plus intimes et les plus caractéristiques de son siècle et Bossuet, qui doit en être l'expression la plus pleine et la plus éclatante, n'est qu'un Balzac agrandi, plus vrai, plus profond, plus sérieux, plus sincère, un majestueux monument au lieu de petites pierres brillantes et bien taillées, mais éparses, sans ciment, sans consistance et sans unité (1).

---

(1) Cf sur toute cette question l'étude de Hippeau (*Mém. de l'Acad. de Caen*, 1856.) et surtout celle de Denis, Caen, 1866, « *Balzac, première » ébauche du XVII[e] siècle et de Bossuet* » ; cf. aussi l'excellent exposé de Declareuil sur les *Idées politiques de Balzac*.

Balzac est bien le premier crayon du grand siècle. C'est un Bossuet ébauché et manqué, mais qui a été utile au vrai Bossuet. Le *Socrate chrétien* porte en germe l'*Histoire Universelle et l'Histoire des Variations*. L'éloquence de la chaire, si brillante au XVII[e] siècle, n'a jamais parlé plus dignement que Balzac du Dieu fait homme, et les apologistes de la religion chrétienne n'ont jamais mieux discuté que lui sur son établissement. Bossuet et Pascal n'ont pas plus brillamment que lui disserté sur le néant des projets de l'homme et l'action invisible de la Providence, dans le gouvernement du monde et les révolutions des Empires.

On accuse Balzac d'être un phraseur ampoulé et d'avoir passé sa vie à souffler des idées creuses. Le *Prince* n'est ni plus faux ni plus déclamatoire que les trois quarts de la politique sacrée de Bossuet.

Dès lors, comment s'étonner de la chute si brusque, au xviiie siècle, d'un écrivain qui annonce et représente lui-même, dans la pensée de son siècle, le règne sans condition du dogmatisme et de l'autorité ? Vienne l'aurore des temps nouveaux, la même vague de fond qui soulèvera l'édifice social du passé pour en éparpiller au loin les débris, emportera dans l'oubli le théoricien du pouvoir divin et de la monarchie absolue. La renommée des théories politiques de Balzac ne survivra pas à l'œuvre de l'Encyclopédie. Peut-être, l'influence de ses doctrines littéraires se prolongera plus longtemps, ; elle durera tant que les méthodes classiques garderont leur solidité, tant que les principes d'un « goût », qu'il a contribué à définir, resteront stables. Puis l'oubli se fera, l'oubli injuste, autour de Balzac, dont le nom, partageant le sort des choses abolies et périmées, n'évoquera plus, dans les temps modernes, qu'un souvenir lointain des belles manières du passé, de la grâce française du grand siècle, avec le parfum a demi évaporé des lettres antiques.

Mais l'évolution des idées, à laquelle sont étroitement liés le succès des œuvres littéraires et le discrédit où elles tombent parfois, est un fait banal et constant, qui ne suffirait pas à expliquer pourquoi l'obscurité s'est faite autour de Balzac, plus épaisse qu'autour d'autres écrivains célèbres de son temps, pourquoi surtout la distance qui le sépare de nous paraît bien plus considérable. Certes, la pensée des contemporains de Louis xiv nous semble souvent plus étrangère, plus loin de nous que celle des écrivains grecs ou romains. Malgré leur habileté à fortifier de vraisemblance les thèses qu'ils ont reçues de la tradition et auxquelles ils sont si sincèrement attachés, qu'on peut dire qu'ils y ont mis leur cœur, nous sentons un divorce entre leur mentalité et la nôtre, mais nous ne le sentons que confusément, tant est grand leur art de choisir les idées intermédiaires ou moyennes par lesquelles ils développent des idées qui tiennent plus de la convention que de la na-

ture. Mais quand il s'agit de Balzac, sa rhétorique étourdie et sa phraséologie trop ostensible ne nous laissent aucun doute sur ce divorce profond. L'émotion d'un Pascal, l'imagination d'un Bossuet peuvent nous faire illusion, parce qu'il y a encore par là quelque chose de commun entre eux et nous ; mais plus rien de commun entre nous et Balzac, et le fond principal de ses opinions, pourtant identique à ce que le XVII[e] siècle eût de plus propre et de plus intime, apparaît clairement avec toute son étrangeté pour nos esprits (1).

Reste enfin une dernière question que nous devions nous poser et à laquelle les résultats de notre enquête nous permettront de répondre. Comment expliquer que l'œuvre de Balzac ait eu si longtemps, au point de vue de la forme extérieure, un nombre si prodigieux d'imitateurs, que, de l'aveu de Sorel (2), aucun autre écrivain n'en a peut-être compté autant à sa suite ?

C'est que les écrivains qui font école ne sont pas toujours les génies les plus puissants et les plus originaux, dans le domaine de la pensée. Ce qui forme les écoles littéraires, c'est l'exposition plus ou moins lucide d'un système particulier, assez frappant pour qu'on le remarque, assez vraisemblable pour qu'on puisse avoir confiance en sa vérité, et, avant tout, assez ingénieux pour qu'on puisse être séduit par ce qu'il présente d'habile et d'inusité. Ces conditions furent pleinement réalisées par le style de Balzac. Nous avons étudié, en effet, dans le détail le plus minutieux de leur fonctionnement, les faits d'expression qui caractérisent le « parler Balzac » et expliqué l'importance de ce vaste phénomène d'*évocation* (3) qu'est la langue littéraire, en particulier celle de Balzac et de ses imitateurs, et qui consiste surtout à ne pas parler comme tout le monde.

(1) Cf. à ce sujet l'étude de Hippeau (op. cit.).

(2) Cf. SOREL. (Bibl. française.).

(3) Cf. BALLY. *Stylistique*.

Nous avons en particulier, dans plusieurs chapitres, étudié l'usage que fit Balzac du langage figuré, des images, des métaphores, de l'antithèse, de l'hyperbole, et montré comment il élabora avec effort la phrase susceptible de plaire à ses contemporains, en tempérant cependant par le bon goût français les mièvreries de l'enluminure italienne, et de la subtilité espagnole. Voilà précisément les défauts caractéristiques qui expliquent le succès des premières Lettres de Balzac, celles qui furent universellement imitées. Sorel le dit avec beaucoup de netteté, en parlant des volumes de lettres qui suivirent ce premier recueil: « On aurait peine » à y trouver les mêmes sujets de reproche que contient » le premier volume qu'il donna d'abord. La régularité de » ces dernières lettres ne leur a jamais donné tant de cours » qu'aux premières qui, avec toutes leurs figures extraor- » dinaires, ont été imprimées quantité de fois. Cela ne » prouve rien que l'affection des hommes pour la nou- » veauté et que l'abondance des bonnes choses les peut » quelquefois lasser. » (1)

Mais il y a plus: ce n'est pas seulement par « leurs figures extraordinaires » que les œuvres de Balzac se sont imposées à l'admiration et à l'imitation de ses contemporains, séduits par leur étrangeté. Les écrivains qui font école sont aussi ceux qui ont le génie organisateur, plutôt que créateur. Il n'est possible, en effet, de se laisser guider que par un ordre préétabli, par une liaison de principes, qui paraisse plus ou moins invariable. « L'homme qui invente » sans s'être imposé la tâche ingrate de rester fidèle à cer- » taines lois, ne met dans ses conceptions ni ordre, ni mé- » thode ; son génie indépendant se diversifie à l'infini ; il » prend mille formes, mille tournures ; l'imiter est une » chose impossible, car il faudrait l'imiter dans son iné- » puisable variété. » (2)

(1) Cf. SOREL. *De la Connaissance des bons livres.*

(2) Cf. BOUVIER. Perfectionnements que reçut la langue française au XVIIe siècle.

Balzac est essentiellement un organisateur, en ce sens qu'il a donné l'exemple pratique de la soumission et du respect au système qu'il s'était imposé. A chaque genre de style alors en faveur, il a donné sa forme particulière et n'en déroge pas. A l'époque du Grand Roi, les mots vivent « parqués en castes », mais les styles aussi ont leur hiérarchie, du simple au sublime, en passant par le médiocre; les contemporains de Balzac n'auraient garde d'y faillir, trouvant précisément chez lui le modèle exact qu'il faut imiter dans chaque catégorie. Il n'est d'ailleurs que de lire les conseils des théoriciens de ce temps. Quand Irson (1) donnera au public sa nouvelle méthode « *pour apprendre* » *les principes et la pureté de la langue française... avec* » *les règles de la belle façon de parler et d'écrire* », c'est à Balzac qu'il empruntera la plupart de ses exemples; l'Epistolier donnera le ton pour la variété des styles et la diversité des figures. Il en est ainsi jusqu'à la fin du siècle, tant l'influence du grand maître de rhétorique fut persistante. Cinquante ans après sa mort, Balzac reste encore le modèle que proposent aux gens du monde, soucieux du beau style, presque tous les professeurs d'éloquence. Quand Leven de Templery, en 1699, veut enseigner l'éloquence à une dame de qualité « selon les règles d'une rhétorique » aisée et galante » c'est dans Balzac qu'il conseille de chercher les exemples les plus caractéristiques du genre démonstratif et des parties de l'oraison (2). C'est à Balzac toujours qu'on se réfère pour prendre des recettes, des canons, pour ne pas dire des poncifs, convenant à toutes

---

(1) Cf. Irson. Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française... et des règles de la belle façon de parler et d'écrire. Paris, 1656.

(2) Cf. Leven de Templery. « *L'éloquence du temps enseignée à une* » *dame de qualité.* Titre de garde: *l'Eloquence française enseignée à une dame de qualité selon les règles d'une rhétorique aisée et galante.* Paris, 1699.

sortes de sujets, avec l'art de les composer (1). Cassagne, dans sa préface, à laquelle il faut toujours se reporter, tant elle exprime fidèlement l'opinion générale de son temps, le propose comme guide au barreau et à la chaire: « Que les uns imitent la force de son style, quand il faut » soutenir le droit ou de l'orphelin abandonné ou de la » veuve désolée ; et les autres, quand il s'agit d'annoncer » les mystères de la piété et de représenter aux peuples » la grandeur et la sainteté de notre religion. » Un avocat veut-il tenir compte des inclinations des personnes qu'il voudra toucher « afin qu'il puisse parler d'une manière » plus conforme à leur humeur et à leur profession ? »; qu'il imite donc, dit Dartigue de Vaumorière (2), en 1687, ce que Balzac dit des ministres, dans son *Aristippe*. Veut-on blâmer, veut-on louer? Qu'on imite encore la manière dont Balzac s'exprime, dans le même *Aristippe*, sur un plaideur de profession. Veut-on s'essayer à la harangue dans le genre délibératif ? Qu'on prenne modèle sur le *Discours de Balzac à la Reine régente*. S'agit-il de consoler, de féliciter, on trouvera des exemples tout faits dans telle lettre de l'Epistolier à la duchesse de Montausier, ou au cardinal de Richelieu. Car il y a chez Balzac, nous l'avons fait observer, moins l'art de faire un livre entier, que des développements brillants, bien composés, dans une tonalité exacte, des parties d'oraison, plutôt que des oraisons entières. « La plupart de ces parties merveilleuses, ajoute » Cassagne, ne composent point de corps, ce ne sont pas » des palais élevés du fondement jusqu'au faîte, mais ce

---

(1) Cf. cette déc'aration intéressante dans les *Entretiens* (IV, ch. 7): « En la dernière conversation que nous avons eue ensemble, vous me » distes que vous aviez dessein de composer une rhétorique française, » qui ne serait pas moins ample que l'Italienne de Bartoloméo Caval- » canti. Vous me distes de plus que, dans cette rhétorique, *vous vouliez* » *tirer tous vos exemples de mes escrits* et que vous en feriez compa- » raison avec ceux des Grecs et des Romains... »

(2) Cf. Dartigue de Vaumorière. « *Harangue sur toutes sortes de* » *sujets avec l'art de les composer.* » Paris, 1687.

» non seulement tirés de la carrière, mais polis avec soin,
» sont de riches amas de marbre, de jaspe, de porphyre,
» travaillés avec art et capables de servir d'ornements aux
» plus magnifiques palais de la terre... Le grand secret,
» pour réussir, c'est d'imiter ces beaux endroits... »

On ne s'en est point fait faute, après la mort de Balzac, et c'est ainsi que son œuvre, dépecée en lambeaux, en morceaux détachés, est passée pièce par pièce dans la littérature du grand siècle. On dit bien vrai, le génie ne se transmet point, son influence est insaisissable ; mais l'imitation de la prose de Balzac prouve combien l'art et l'habileté sont, de leur nature, essentiellement traditionnels

Une dernière remarque sur cette imitation du style de Balzac qui fut poussée à outrance, dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Les littérateurs qui font école sont souvent ceux dont le style offre de nombreuses imperfections dont on puisse faire, en les exagérant, des défauts insupportables. L'expérience a prouvé bien des fois que même les grands auteurs ont été imités moins par des hommes qui savaient s'approprier leurs grandes qualités, que par des écrivains qui rendaient plus exorbitants leurs imperfections et leurs vices. L'abbé Cassagne pressentait ce danger de l'imitation servile et invitait le public à ne pas suivre de trop près le modèle, à ne pas se rendre « son singe et son » copiste » parce qu'il « s'éloigne de l'usage commun et » ne doit estre imité qu'avec réserve ». Son avis n'a pas toujours été écouté ; il y a eu beaucoup de singes et de copistes « *à la manière de Balzac* ». Il s'est trouvé même des théoriciens, pour faire l'apologie du plagiat et pour en donner la recette (1). L'exemple suivant montrera à quel degré de servilité méthodique en étaient venus les imita-

---

(1) Nous n'entendons pas sous le nom de plagiat le nom de Boileau qui, pour montrer les défauts du style de Balzac, s'est plu à le plagier dans une lettre bien connue à Brossette (Corresp. 125), cité par Brunot, H. L., tome IV, 1re partie, p. 551 sq. — De même, Boileau s'est amusé un jour à écrire au duc de Vivonne sur son entrée dans le phare de Messine (1675) deux lettres, l'une en style de Voiture, l'autre en style de Balzac.

teurs de Balzac ; il fera comprendre, pour mettre un terme à ces conclusions, ce qui restera, en fin de compte, de son influence: un ensemble de procédés mécaniques, de formules tellement banalisées et débarrassées de leur originalité première qu'il est facile de les déguiser en les assimilant, et de s'approprier, sans qu'il y paraisse, les plus belles plumes d'autrui.

Exemple de plagianisme

C'est ainsi que Soudier de Richesource appelle la manière de « déguiser facilement toute sorte de discours », ou l'art du parfait plagiaire (1).

Celuy qui vous rendra cette Lettre sçait autant de mes nouvelles que moy-même, et vous peut faire de très amples relations de tout ce qui se passe icy. Il a une affaire au Parlement qui ne reçoit pas beaucoup de difficulté et qui n'a besoin que d'une médiocre éloquence pour estre deffendue avec succès. Je ne laisse pas de vous l'adresser, mais à la charge que vous n'y employerez pas toute votre force, et qu'en travaillant pour luy, vous vous délasserez d'un autre travail.

J'apprens avec beaucoup de plaisir le progrez de vostre réputation et l'effet de mes présages. Les acclamations que vous excitez dans le Palais résonnent partout, et nous ne sommes pas si esloignez du monde que l'effet n'en vienne jusqu'à nous. Monsieur je ne me contente pas de batre des mains et de louer vostre bien dire comme les autres, je désire avoir sujet en particulier de vous en remercier et veux vous devoir des compliments et des révérences, ce sera après que vous aurez gagné le procez de mon amy, qui sera cause, s'il vous plaist que j'ajousteray un superlatif au bas de mes lettres et me diray, votre serv...

(*Lettre de Balzac du 2 novembre* 1633.)

La personne qui a ordre de vous mettre cette lettre entre les mains ne me connaissant pas moins que moy-même, pourra vous apprendre beaucoup de mes nouvelles, et vous instruire très amplement de tout ce qui nous avons de plus particuliés. L procès qu'il a au Parlement et qui l'oblige d'aller à Paris n'est pas des plus difficiles ny des plus embarrassans ; et je puis dire que le moindre des advocats qui vous admirent et qui ne sauraient vous imiter, est capable non seulement de le déffendre glorieusement, mais encore de le gagner avec avantage: et quoy que cette cause n'ait pas ces charmantes dificultéz qui animent ordinairement le Cicéron de la France, je ne vous conjure pas moins de vous en charger que si elle estoit plus digne de vos soins, et je me persuade qu'elle fera plustost le jeu et le divertissement de vostre Eloquence que la matière de ces prodigieus eforts d'esprit qui vous sont si ordinaires et que la deffense de ses intérests ne servira qu'à vous reposer de vos fatigues accoûtumées dans les causes d'aparat.

L'estime particulière que j'ay toujours faite de vos merveilleux talents, mais principalement pour l'Eloquence du barreau et la croyance que j'ay toujours euē que vous reüssiriez avantageusement dans ce glorieux employ, vous doit faire juger de la grandeur du plaisir que j'ay d'apprendre de jour en jour pour la gloire que vous y recevez. Vostre réputation n'estant pas des moindres pour ne sortir que de l'enceinte de la grande chambre ; le bruit de vos admirables plaidoyers est si grand, qu'il pénêtre jusques à vos meilleurs amis dans ces extrémitez du monde; et dans cette pensée, vous devez estre persuadé que la Renommée n'a des ailes et des trompettes que pour faire éclater vos louanges. Mais, Monsieur, ne pensez pas que je veuille seulement augmenter le nombre de vos admirateurs et accroître le bruit de vos acclamations, je veux encore y estre engagé par le motif de la reconnaissance, lorsque, comme je me le promets de vostre bonté, vous aurez obtenu un arrest en faveur de la partie de qui je vous confie tous les intérests comme les miens propres. Cette faveur sera si grande qu'elle m'eslèvera au dernier degré de mon ressentiment pour me dire, votre très obligé serviteur...

(Lettre imitée par Richesource. *Le Masque des Orateurs*, pp. 62-64.)

---

(1) Cf. *Le Masque des Orateurs*, c'est-à-dire la manière de déguiser facilement toute sorte de discours, par I. D. S. Escuyer sieur de Richesource. Paris 1667, in-12, 64 p. — Dans ce petit traité, l'auteur étudie ce qu'il appelle le « *plagianisme* », qu'il définit ainsi (p. 8) : « Le plagianisme des orateurs est l'art ou » la manière ingénieuse et facile, dont les auteurs plagianistes se servent » adroitement et heureusement, pour changer ou déguiser toutes sortes de dis- » cours ou de leur composition ou de celle de quelques autheurs ou pour leur » plaisir ou pour leur utilité, comme sont le plaidoyé, le sermon, le panégy- » rique... de telle sorte qu'il soit tout à fait impossible à l'autheur mesme de » se reconnaistre dans son propre ouvrage, ni son air, ni son génie, ni son » caractère et par conséquent qui que ce puisse estre, tant il sera bien » déguisé... »

Au cours de son ouvrage, Richesource donne pour exemple de plagianisme par amplification la lettre ci-dessus de Balzac, qu'il fait suivre du plagiat de cette lettre.

BIBLIOGRAPHIE

1° Les Œuvres de Balzac.

2° Ouvrages compris dans le sujet du livre et auxquels se réfèrent les citations.

1° Les Œuvres de Balzac

ŒUVRES COMPLÈTES

A. Œuvres complètes de Monsieur de Balzac, publiées par Conrart, avec une préface de Cassagne, à Paris, chez Billaine, 2 vol., in-folio, 1665.

Le tome I contient 27 livres de lettres parues précédemment sous le nom d'*Œuvres choisies, Lettres choisies, Lettres à Chapelain, à Conrart,* etc...

B. Œuvres de Monsieur de Balzac, divisées en 2 tomes, mais formant 4 volumes in-folio, publiées à Paris, chez Thomas Jolly, dans la petite salle du Palais, à la Palme et aux armes de Hollande, 1665.

Le tome II comprend *l'Aristippe, le Prince, l'Advis prononcé* (du ministre et des ministères), *le Socrate chrétien, les Dissertaions morales, politiques, critiques, etc., le Barbon, Carmina et Epistolæ.* Pièces concernant l'auteur et ses ouvrages, par exemple : *l'Apologie.*

Sur la page du titre figurent un palmier avec la devise « *curvata resurgo* » et deux médaillons, à gauche, un lion avec « *ex ungue leonem* », à droite, un portrait de César avec « *aut Cæsar, aut nihil* ».

Ces quatres volumes contiennent exactement les mêmes matières et la même pagination que l'édition Billaine en 2 volumes. (C'est à cette édition que se réfèrent nos citations tirées des *Œuvres complètes.*)

ŒUVRES CHOISIES ; ŒUVRES DIVERSES

A. ŒUVRES DE MONSIEUR DE BALZAC, chez TOUSSAINCT DU BRAY, rue Saint-Jacques, Aux épis mûrs, 8e édition (1) 1630.

B. ŒUVRES DE MONSIEUR DE BALZAC, dixième édition, reveues et augmentées, Paris, chez Rocollet, 1642, in-8°, avec portrait gravé portant pour titre: *Ludovicus Balzacius anno ætatis* 39. 18 feuillets prélim. contenant dédicace au cardinal Richelieu, signée SILHON et une préface de LA MOTTE-AIGRON, 718 pages.

Cette édition contient les quatre premiers livres de *Lettres* qui figurent dans l'édition in-f° de 1665, et quelques passages un peu libres, qui n'y ont pas été reproduits par Conrart.

C. ŒUVRES DIVERSES DU SIEUR DE BALZAC, Paris, chez Rocollet (de l'impr. R. Bollard), in-4°, 1644, avec 3 ff, prélimin. et 544 pages.

Ce volume contient: 1° le titre, 2° avis de l'imprimeur au lecteur, 3° table des discours, 4° 18 discours. L'extrait du privilège est du 10 août 1643, achevé d'imprimer 30 avril 1644. Certains exemplaires contiennent le portrait de Balzac, sur le revers du quatrième feuillet prélim.; portrait

(1) Le libraire avertit le lecteur que c'est une huitième édition, car, dit-il, outre les éditions faites à Genève et à Cologne, Balzac a une douzaine de procès pendants contre les libraires français qui ont violé son privilège ce qui « n'est pas signe de mauvaise marchandise ». En outre, dans la préface de l'éditeur à Richelieu, par Silhon, il est déclaré qu'on peut appeler ces œuvres « nouvelles » quoique venant après cinq éditions antérieures, car « c'est la première fois qu'elles ont été advouées » de leur autheur ». Le grand cas que le public fait des œuvres de Balzac, méritait qu'il les portât à leur perfection ; l'éditeur l'a encouragé à cet effort, mais l'auteur étant malade et donnant tous ses soins à son *Prince*, qui va bientôt paraître, l'éditeur a lui-même purgé ces lettres « des tâches que les mauvaises impressions leur avaient laissées ». Les pages préliminaires de cette édition contiennent aussi une préface de La Motte Aigron expliquant au lecteur que ces Lettres traitent de grands sujets et que l'éloquence y est aussi à sa place que dans les chaires et dans les harangues.

signé C. M., avec quatre vers latins de M. Bourbon, *facundo nullus*, etc...

Il existe une autre édition, exactement semblable pour les matières contenues, mais in-8°, chez Rocollet, 1646.

D. ŒUVRES DIVERSES DU SIEUR DE BALZAC, augmentées de pièces nouvelles, à Leide, chez Jean Elzevier, 1658, petit in-12, 8 ff. prélim. et 388 pages.

Le frontispice, gravé par Philippe, représente assez exactement le château de Balzac et le paysage environnant. Les préliminaires de cette édition comprennent: 1° le frontispice; 2° Lettre des Elzeviers à M. de Balzac, Leide, 1651; 3° Table des discours; 4° Table des qualités principales du *Barbon* et des deux pièces de vers latins de la fin. Cette édition, en plus du contenu de l'édition originale, comprend: 1° *Le Discours à la reine régente;* 2° *Les vers latins « ad illustrissimum comitem Claudium Mannum;* 3° *Amyntæ Apologia;* 4° *le Barbon;* 5° *Indignatio in Theonem;* 6° *ad clarissimum et reverendissimum antistitem Metellum;* 7° *Lettre des Elzeviers et Table du « Barbon »*.

E. ŒUVRES DIVERSES, publi. par Théod. GIRARD, 1663, pet. in-12.

F. ŒUVRES DIVERSES, Amsterdam, Elzevier, in-12, 1664 (idem, édit. 1651.).

G. ŒUVRES DIVERSES, Paris, Jolly et Quinet, in-8°, 1664.

F. ŒUVRES DIVERSES, Paris, Barbin, in-8°, 1658.

ÉDITIONS MODERNES

ŒUVRES DE BALZAC, édit. MALITOURNE, 1822, 1 vol. in-8°.

ŒUVRES DE BALZAC, édit. MOREAU, chez Lecoffre, 1854, 2 vol. in-18.

LES LETTRES

A. La première édition des LETTRES DU SIEUR DE BALZAC est de 1624, Paris, chez Toussainct du Bray, 1 vol. in-8° (privilège du 3 mai 1624). Bibl. Nat. réserve Z. 973.

On lit, dans l'avis de l'imprimeur au lecteur: « Le stile est » si beau, si fort et si net, qu'il surpasse, au jugement des » mieux sensés, l'éloquence de tous les siècles. »

En tête du volume, en espagnol: « *Al unico éloquente, el » señor de Balzac* ».

B. LETTRES DU SIEUR DE BALZAC (ibidem, 3ᵉ édition), 1626.

C. LETTRES DU SIEUR DE BALZAC, 2ᵉ partie, ibidem, 1636, in-8°.

D. LETTRES DU SIEUR DE BALZAC, suite de la 2ᵉ partie, ibid., 1636, in-8°.

E. RECUEIL DE NOUVELLES LETTRES DE M. DE BALZAC, Paris, chez Camusat, rue Saint-Jacques, A la Toison d'or, 1637, in-8°.

F, LETTRES, publ. par SILHON, Paris, Rocollet, 1641, 3 vol., in-8°.

G. LETTRES FAMILIÈRES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN, publ. par GIRARD, à Leyde, 1656.

H. LETTRES FAMILIÈRES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN, Amsterdam, Louis et Daniel Elzevier, petit in-12 de 332 pages, 1661.

Cette édition contient les livres XVII à XXII des Lettres contenues dans l'édition in-f° de 1665.

I. LETTRES DE FEU M. DE BALZAC A M. CONRART, publ. par GIRARD, Paris, Courbé, 1659, petit in-12.

18 ff. prélim. contenant un frontispice gravé par Chauveau, plus un frontispice imprimé, une épître à Conrart du 20 janvier 1659 et signée Girard, archidiacre d'Angoulême, la table des matières, et les fautes corrigées. En tout 428 pp., représentant les livres XXIII à XXVI des Lettres de l'édition in f°.

J. LETTRES DE FEU M. DE BALZAC A M. CONRART, Leyde, Elzevier 1659, avec frontispice de Philippe, petit in-12, 424 pp.

K. LETTRES DE FEU M. DE BALZAC A M. CONRART, Amsterdam, Elzevier, 1664, in-12.

LETTRES CHOISIES ; RECUEILS

A. Lettres choisies, livres X à XVI, de l'édition in-f°, Paris, Courbé, 1647, grand in-8°.

B. Lettres choisies, Courbé, 1647, 2 vol. in-8°.

Privilège du 28 janvier 1647, délivré au sieur de Balzac, conseiller de Sa Majesté en ses conseils. Dans le deuxième volume, avant la table des matières, une lettre de Balzac à l'éditeur Courbé du 28 janvier 1647.

C. Lettres choisies, Leyde, Elzevier, 1648, petit in-12.

D. Lettres choisies, Leyde, Elzevier, 1652, petit in-12.

E. Lettres choisies, Amsterdam, Elzevier, 1658, petit in-12.

F. Lettres choisies, publ. à Rouen, vendues chez Courbé, 1661, 2 vol., in-12.

G. Lettres choisies, Paris, Billaine, 1674, 1 vol., in-12.

D'après le privilège donné à Louis Billaine, il apparaît que ce libraire avait acquis le fonds de librairie Courbé et qu'il n'avait pas seulement résolu d'imprimer les ouvrages de Balzac en deux grands volumes in-folio ; mais aussi en petits volumes séparés, pour la commodité du public. Son édition de 1674 des *Lettres choisies* paraît être un de ces petits volumes annoncés.

H. Lettres choisies, Amsterdam, Elzevier (1), 1678, petit in-12.

---

(1) Comme on le voit aisément, les nombreuses éditions Elzevier des œuvres et des Lettres de Balzac ont beaucoup contribué à répandre la renommée de l'écrivain. Aussi c'est avec raison que ce dernier leur manifesta plusieurs fois sa reconnaissance, notamment dans la préface des *Lettres choisies*, Leyde 1648, en ces termes hyperboliques: « Je vous suis » bien obligé et peut-être plus que vous ne pensez, car que croyez-vous » que ce soit que d'être mis au nombre de vos autheurs ? C'est avoir » rang parmy les consuls et les sénateurs de Rome, c'est estre meslé » parmy les Cicérons et les Sallustes. Quelle gloire de pouvoir dire que » je fais partie de cette république immortelle, etc... »

A propos des nombreuses éditions des Lettres de Balzac, Sorel (*Bibl. franç.*) fait remarquer, avec raison que ce sont les premières lettres qui ont été le plus souvent réimprimées...

En 1629, Javerzac, ennemi de Balzac (cf. *Disc. d'Aristarque à Callidoxe*), prétend que ses Lettres n'ont été imprimées que trois fois et que c'est une vantardise de Balzac que d'imprimer comme il le fait parfois « septième édition ». A notre connaissance, il n'existe pas de volume de Lettres portant septième édition.

TIRAGES A PART

A. LETTRE A M. DE BEAUFORT, 1649.

B. LETTRE A RICHELIEU, TOUSSAINCT DU BRAY, 1626.

C. LETTRES DES SIEURS DU MOULIN ET DE BALZAC.

« Esquelles, avec un concert d'éloquence, ils donnent leurs » advis sur la Religion et sur le devoir des subjects envers » leurs Princes. »

A La Haye — pour Bernard Langenes, libraire tenant boutique sur la grande Sale de la Court — anno 1633.

ANTHOLOGIES

On trouve des lettres de Balzac éparses dans divers recueils du temps, comme ceux qui sont signalés par SOREL (*Bibliothèque française*), par ex.: le *Recueil* de Faret 1639, in-8°, qui groupe des lettres choisies de Malherbe, Coulombey, Racan, Boisrobert, etc. Il y a aussi des lettres de Balzac dans des recueils traduits en langue étrangère au XVIIe siècle, par ex. : *Letters, translated into english by W. T. esq.*, London 1638, in-4°. — Dans les temps modernes, on en trouve aussi dans le *Recueil des Lettres choisies de Voiture et de Balzac*, Paris, Dentu, 1807, 2 vol., in-12, et dans Crépet, *Trésor épistolaire de la France*, 1865.

LETTRES INÉDITES

1. LETTRE INÉDITE DE BALZAC A PIERRE DU MOULIN, 1637. Bull. hist. du protest. franç., 1861.
2. DOUZE LETTRES INÉDITES DE J.-L. GUEZ DE BALZAC (au comte d'Argenson et à Jacques Dupuy, 1645-1659). Mém. Académie de Bordeaux, 1862, p. TAMIZEY DE LARROQUE.
3. UNE DEMI-DOUZAINE DE LETTRES INÉDITES (Voiture au comte

de Guiche, Balzac au duc de Grammont, 1652, etc...). Revue Gasc. 1884.

4. LETTRES INÉDITES DE BALZAC (170 lettres à Chapelain), Tome I des Mélanges historiques 1873. Documents inédits sur l'histoire de France.
5. BALZAC INÉDIT, LE P. GRISELLE (Lettres à du Vair et sur Garasse), et publ. par la Compagnie de Jésus, 1908.
6. DOCUMENTS D'HISTOIRE, recueil trimestriel, 15, rue Lacépède, Paris, publ. par EUGÈNE GRISELLE, 1re année, 1900. LETTRES ÉCRITES PAR BALZAC, POUR LE COMPTE DU DUC D'EPERNON, provenant d'un recueil factice de pièces d'histoire du XVIIe siècle, de la Bibl. de l'Institut, recueil X 460 B., pièce 17, et à la Bibl. Nat., (b 36 793.).

N.-B. — Il existe encore des lettres inédites de Balzac dans les collections Baluze et Dupuy du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Signalé par Tamizey de Larroque, Actes Acad. Bordeaux 1862) et dans les lettres adressées au cardinal de La Valette, mss. 6644 (Signalé par Magne: Voiture et l'Hôtel de Rambouillet.).

OUVRAGES SÉPARÉS

1 **Le Prince.**

A. *Edition originale*, Paris, chez Toussainct du Bray, Pierre Roccolet et Claude Sonnius, avec deux lettres à Richelieu, 1631.

B. *Le Prince de Balzac*, Rouen, chez Laurent Maurry, vendu chez Courbé, 1661, « reveu et corrigé et » augmenté de nouveau par l'autheur », petit in-12, 8 ff. prélim., 463 pages.

C. *Le Prince*, Paris, Toussainct du Bray, in-8°, 1671. L'ouvrage n'a plus de frontispice ; 6 ff. prélim. et 606 pages.

Contient: 1° Le titre ; 2° Pièce en vers latins: « *Joannis* » *Sirmondi de eloquentissimo principe Sylva* »; 3° Une autre « *in eumdem principem poema* », signée I. A.;

4° le *Prince*, en 32 chapitres ; 5° Lettre à Richelieu du 4 août 1630; 6° une autre, à Richelieu du 3 mars 1631 ; 7° Lettre en latin à Richelieu, J.-L. Balzacius s. d. ; 8° Privilège à Toussainct du Bray, 18 septembre 1671.

2. Aristippe.

A. *Aristippe ou de la Cour*, édition originale, par M. de BALZAC, Paris, Courbé, 1658, in-4°.

4 ff. prélim. et 244 pages, avec table des matières et extrait du privilège donné à Conrart, 7 août 1655 ; achevé d'imprimer 10 novembre 1657. Comprend: 1° Frontispice gravé avec le titre ; 2° *Avis du libraire au lecteur ;* 3° Faux titre ; 4° *Aristippe*, composé d'un avant-propos et de 7 discours ; 5° *Advis prononcé...* ou *Extrait d'une conversation dans laquelle il fut parlé des ministres et du ministère*, à M. Girard. (Cette pièce, que Girard avait insérée dans les *Entretiens* XL, reparaît comme étant de la dernière révision de son auteur.) ; 6° Table des matières ; 7° Extrait du privilège.

B. *Aristippe ou de la Cour*, par MONSIEUR DE BALZAC, à Leyde (1), chez Jean Elzevier, 1658, petit in-12.

Frontispice gravé par Philippe. Epître dédicatoire à MM. Guillaume Paets, président, conseiller de Rhinlande, etc... ; Jean Van der Maersche, Arnauld Wittens, Ripert

(1) Dans l'avis du libraire au lecteur, on lit ce passage qui révèle l'importance attribuée par Balzac à l'*Aristippe*, son ouvrage préféré: « Pour » t'obliger à lire ce livre et à l'estimer infinement, ce suffirait que tu » visses le titre qu'il porte et le nom de l'écrivain qui l'a composé ; et » si j'en eusse cru quelques personnes sensées qui en ont veu la copie, » je n'eusse mis à sa teste autre advertissement que celuy-là. Leur ayant » toutesfois ouy dire que cet excellent homme n'avait jamais rien fait » de si régulier, ni de si éloquent, et le gentilhomme son allié de qui je » le tiens et qui le tenait de luy, m'asseurant que de toutes les pièces » de son cabinet, il n'en regardait aucune avec tant d'amour et qu'il » l'appelait son chef-d'œuvre, je n'ay pas cru te le devoir laisser ignorer » pour notre avantage commun. En effet, tous ses amis et tous ses pro- » ches savent que l'ayant faite dans le plus beau feu de sa jeunesse, il » était persuadé qu'elle devait, plus que toutes les autres establir sa » réputation et tesmoigner que s'il ne l'avait pas publiée il y a plus de » vingt ans, c'estoit seulement afin de se donner le loisir de la porter » à la plus haute perfection dont elle serait capable... »

van Grœnendyck, bourguemaistres de la ville de Leide. Ce volume contient les mêmes matières que l'édition orginale. Les Elzevier ont encore publié une autre édition en 1658, qui ne contient plus les errata.

3. **Socrate chrétien.**

A. *L'édition originale,* Paris, chez Courbé, 1652, 2 parties, in-8°.

B. Imprimé à Rouen, vendu chez Courbé, Paris, 1661, in-12, de 399 pages, dont 12 ff. prélim.

C. *Socrate Chrétien,* par le SIEUR DE BALZAC, et autres œuvres du même autheur, Amsterdam, Ioost Pluymer, 1662, petit in-12.

Frontispice gravé, 271 pp., caractères moyens elzevier. Mêmes matières que l'édition originale 1652.

Les autres œuvres à la suite sont des œuvres dispersées dans l'édition in-folio.

4. **Les Entretiens** se trouvent dispersés dans les œuvres complètes de l'édition in-folio sous le titre de *Dissertations chrestiennes, politiques, critiques, littéraires.* Mais ils ont été publiés en plusieurs éditions séparées.

A. *Les Entretiens de feu M. de Balzac,* Courbé, 1657, in-4°, avec 48 ff. prélim., la table des matières et l'extrait du privilège, donné à CONRART et daté du 7 avril 1655, achevé d'imp. 26 juillet 1657.

Contient une épître de Girard (1), archidiacre d'Angoulême, à Montausier (2 avril 1657).

---

(1) Les *Derniers Entretiens de M. Du Mas avec M. de Balzac.* Paris, de Sercy, 1656, in-4°, sont des conversations supposées, comme l'affirme Girard, dans une épître à Montausier (édition Courbé, 1657). Jamais, dit-il, Balzac n'a connu quelqu'un de ce nom-là et ce livre doit contenir certains chapitres tombés aux mains d'un inconnu. Girard ne prétend répondre que des vrais enfants de Balzac. La mort de Balzac, trop prématurée, l'a empêché, dit-il, de parachever ses *Entretiens,* mais Girard se serait fait scrupule d'opérer un triage ; il a voulu conserver jusqu'aux ébauches d'un esprit si rare. Il y a des choses si belles « que presque » personne n'a dédaigné de les apprendre par cœur, soit pour se former » le stile, soit pour se remplir l'esprit d'agréables idées et qui ont été » traduites en plus d'une langue. »

B. *Les Entretiens de M. de Balzac,* Amsterdam, Louis et Daniel Elzevier, 1663, in-12, 388 pp.
C. *Les Entretiens de M. de Balzac, à Leyde,* Elzevier, 1659.

5. **Le Barbon.**

A. *Edition originale,* Paris, Courbé, 1648, grand in-8°.
B. *Edition Courbé,* in-8°, Paris, 1657.
C. *Edition Théod. Girard,* Paris, en la boutique de l'Angelier, 1663, pet. in-12.

6. **Carminum libri III.**

A. *Joh. Ludov, Guez Balzacii Carminum libri tres,* Paris, Courbé, 1650, in-4°.
B.*Joh. Ludov, Guez Balzacii Carminum libri tres,* 2e édition, Courbé, 1651, in-12.
C.*Joh. Ludov, Guez Balzacii Carminum libri tres,* 3e édition, Courbé, 1652, in-12.

OPUSCULES DIVERS

A. Apologie de Balzac, Rocollet, 1628.
B. Apologie de Balzac, Paris, Jean Guignard, 1663, petit in-12.
C. Discours sur une tragédie de Heinsius, intitulée Herodes infanticida, Rocollet, 1638.
D. Discours politique sur l'Estat des Provinces Unies, Leide, chez Jean Maire, 1638.
E. Discours d'Etat sur la Protection des Alliés.
F. Consolation a M. le Cardinal de la Valette, Rocollet, 1646.
G. La Deffaite du Paladin Javerzac par les ennemis, alliez et confédérez du Prince des feuilles, 1628, in-8°, 22 pp.

H. Harangue panégyrique au Roy sur l'ouverture de ses Etats (1), Paris, Toussainct du Bray, 1615, in-8°.

I. La Harangue célèbre faite a la Reine sur sa Régence, Paris, Toussainct Quinet, 1649.

(1) Balzac, qui ne laissait rien perdre, a refondu plus tard ce petit écrit pour en tirer un nouveau Discours sur la Régence d'Anne d'Autriche, en 1643.

2° Ouvrages auxquels se réfèrent les Citations

Académie. — *Dictionnaire*, 1re édition, 1694.

Adam (le Sr). — *Recueil de lettres choisies du XVIe siècle*, cité par Sorel (*Bibliothèque française*).

Aguessau (d'). — *Œuvres*. Paris, 1783-7, 13 vol. in-4°. Instruction V à son fils.

Alembert (d'). — *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*.

André de Saint-Denis. — *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*, insérée 1° à la suite de l'*Apologie pour M. de Balzac*, 1627; 2° dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, tome I, lettre 35e; 3° dans les *Œuvres complètes* de Balzac, in-folio, 1665, tome II, p. 159.

Arnould (L.). — *Racan, histoire anecdotique et critique de* sa vie et de ses œuvres. Paris, 1896, in-8°.

Baillet. — *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs qui ont parlé de la rhétorique*. Paris, Dezallier, MDCLXXXV.

— *Vie de Descartes*, 1621, 2 vol. in-4°.

Bally. — *Le langage et la vie*. Genève, Atar, 1913.

— *Stylistique française* (traité de), 2e édit., Paris, Klincksieck.

Barbier. — *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, tome III, p. 81: Lettres suivies de notes sur des riens philologiques, par un petit neveu du prieur Ogier, Pierre Rostain, à Lyon, Charvin, 1837.

Bary (René). — *La Rhétorique française* où, *pour principale augmentation, l'on trouve les secrets de*

nostre langue, à Paris, chez Le Petit, 1673, 2 vol. in-12. — En tête du volume, Discours sur la rhétorique française à M. du Bary, par M. Le Grand, sieur des Herminières.

Batteux. — *De la construction oratoire*. Paris, 1763.

Bayle. — *Œuvres diverses*. La Haye, compagnie des libraires, in-folio.

— *Dictionnaire historique*, 1697, tome III.

Benoit. — *De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*. Paris, 1876.

Benserade. — *Œuvres*. Paris, Charles de Sercy, 1697, 2 vol. in-12°.

Bergeron. — *Lettre de M. Bergeron à M. de Balzac, contre les faussetez mises par le sieur Javerzac en une lettre, au commencement d'un livre intitulé:* Discours d'Aristarque. 1628, in-folio (B. N. Z. 2172).

— *Le non-passionné sur le livre intitulé « La Deffaite du paladin Javerzac »*, 1623, in-8° (B. N. Z. 2173).

— *Lettre de Polydecque sur les Lettres du Sieur de Balzac et les deux parties de Phyllarque*. Paris, Julliot, in-4°, 1628 (B. N. 2171 A.).

— *Lettre de Philagathon à Chrysanthe, sur les différends de Phyllarque et de Narcisse*, in-8°, 1628 (Nat. Z. 2175 A.).

Bernardin (N.-M.). — *De Petro Monmauro græcarum litterarum professore regis et ejus obtrectatoribus capita quatuor*. Paris, 1895.

Boileau. — *Œuvres complètes*, éd. Berriat St-Prix, Paris, Langlois, 1830, 4 vol. (Réflexions sur Longin, VII).

Boissière (G.). — *Remarques sur les poésies de Malherbe*, par Urbain Chevreau, édit. critique, d'après le Ms de Niort. Clouzot, 1909.

Boissonnade. — *Histoire du Collège d'Angoulême*.

Bossuet. — *Sur le style et la lecture des écrivains et des pères de l'Eglise, pour former une orateur*, 1669.

Bouhours. — *Entretiens critiques, doutes et remarques du*

P. Bouhours sur la langue française. Grenoble, Allier frères, 1908, in-8°.

— *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.* Paris, Cramoisy, 1671, in-4°.

— *Remarques sur la langue française.* Paris, Cramoisy, 1675, in-4°.

BOUVIER (Ernest). — *Des perfectionnemens que reçut la langue française au XVIIe siècle.* Bruxelles.

BRÉAL. — *Essai de sémantique.* Paris, Hachette, 1897, in-8°.

BRUN (P.-Ant.). — *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits.* Paris, 1893.

BRUNETIÈRE. — *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française* (XVIIe siècle). Hachette, 1905.

BRUNOT (Ferd.). — *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Paris, Colin (tomes III et IV).

— *La langue française de 1610 à 1660.* (Hist. de la litt. franç., Petit de Julleville, IV, 712 sq.).

— *La doctrine de Malherbe, d'après son commentaire sur Desportes.* Masson, 1891, in-8°.

— *La Pensée et la langue.* Masson, 1922.

CAILLIÈRES (DE). — *Du bon et mauvais usage dans les manières de s'exprimer.* Paris, Barbin, 1693.

— *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler,* id., 1692, in-12.

CAMPENON. — *Eloge de Balzac* (dans le Plutarque français).

CAMUS. — *Issue aux censeurs.* Paris, Mart. Lasnier, 1625.

CASSAGNE. — Préface aux *Œuvres complètes de Balzac,* édition in-folio, 1665.

CASTAIGNE (Eusèbe). — Articles sur Guez de Balzac. Bull. Soc. Hist. et Archéol. de la Charente, 1846.

CAYROU (G.). — *Lexique de la langue du XVIIe siècle.* Paris, Didier, 1923.

CHABANEL (J.). — *Les sources de l'élégance française* ou *le droit et naïf usage des principales parties du parler français,* par Jean Chabanel, tolosan, à Toulouse. Colomiès, 1612. (Bibl. Arsenal 20-234.)

CHAIGNET (A.-Ed.). — *La Rhétorique et son histoire.* Paris, Bouillon, 1888.

CHAPELAIN. — *Lettres*, édit. Tamisey de Larroque. Paris, 1883 (collect. des Documents hist.), 2 vol. in-4°.

CHARPENTIER. — *De l'excellence de la langue française.* Paris, Billaine, 1683.

CHEVREAU. — *Remarques sur les œuvres poétiques de M. de Malherbe.* Saumur, Lesnier, 1660.

— *Œuvres meslées.* La Haye, 1697, 2 vol. in-8°.

— *Nouvelles lettres contre Narcisse*, 1642.

— *Chevræana*, 2e partie. Paris, Florentin et P. Delaulne, 1700, in-12.

COEFFETEAU. — *Histoire romaine*, 1621.

COHEN. — *Les Ecrivains français en Hollande dans la première partie du XVIIe siècle* (thèse), 1920.

COLLETET. — *Discours de l'éloquence et de l'imitation des Anciens.* 1636.

COMÉDIE DES ACADÉMISTES, *pour la Réformation de la langue française* (d'après le texte de Livet, dans son histoire de l'Académie, I, 405 sq.).

COMPAYRÉ (G.). — *Histoire des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle.* Paris, Hachette, 1880.

CONDILLAC. — *Dissertation sur l'harmonie du style*, 1798.

CORNEILLE. — Œuvres, éd. Marty-Laveaux (Coll. des grands écrivains).

COUPÉ. — *Soirées littéraires*, 1795-1801.

— *Spicilège de la littérature ancienne et moderne*, Paris, 1802.

COURCELLE (Pierre DE). — *Rhétorique.* Paris, G. Le Noir, 1557, in-4°.

COURTAULT. — *Mémoire sur un voyage du plénipotentiaire Peñaranda* (voulant voir Balzac dans son ermitage). Champion, 1924.

CRÉPET. — *Trésor épistolaire de la France*, 1865.

CROISILLES (J.-B. DE). — *Lettre de M. de Crosille* (sic) *à M. le*

comte de Cramail. Paris, 1625, in-8°; seconde édition avec corrections manuscrites de Croisilles, 1625, in-8°. (Mazarine, recueil 25, 166, pp. 138 et 166.)

DARMESTETER, HATZFELD, A. THOMAS. — *Dictionnaire général de la langue française.*

DARTIGUE DE VAUMORIÈRE. — *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer.* Paris, Guignard, 1687, in-4°.

DECLAREUIL. — *Les idées politiques de Guez de Balzac.* Paris, Girard et Bière, 1907.

DEIMIER. — *L'Académie de l'Art poétique.* Paris, 1610, in-8°.

DELAUNAY. — *Etude sur Alain Chartier,* 1877.

DELFOUR. — *Les jésuites de Poitiers.* Hachette, 1901.

DENIS. — *Balzac, première ébauche du XVIIe siècle et de Bossuet* (Mémoires de l'Acad .de Caen, 1866).

DESCARTES. — *Œuvres,* p. par V. Cousin. Paris, Levrault, 1825.

— *Renati Descartes Epistulæ ex typographia Blaviana,* 1682, in-4°. (Epistula C. Censura quarumdam epistularum Domini Balzacii, 1622. — Réponse de Balzac, 30 mars 1628. Cf. Nisard, Hist. litt. franç., Didot, 1844, in-8°, tome II.

Discours d'Aristarque à Calidoxe sur ce qui s'est passé entre lui et Balzac.

— *d'Aristarque à Nicandre sur le jugement des esprits de ce temps et les fautes de Phyllarque* (Goulu). Rouen, 1629.

DOLET (Etienne). — *La manière de bien traduire d'une langue en aultre, davantage de la ponctuation de la langue française, plus des accents d'ycelle.* Lyon, Dolet, 1540, in-4°.

DROUHET. — *Le poète François Maynard.* Champion, 1909, in-8°.

— *Les originaux du Barbon.* (Revue d'hist. littér., 1908.)

Du Mas. — *Les derniers entretiens de M. Du Mas avec M. de Balzac.* Paris, de Sercy, 1656.

Dupleix (Scipion). — *Liberté de la langue française dans sa pureté.* Paris, D. Béchet, 1651, in-4°.

Estienne (Henri). — *Deux dialogues du nouveau français italianisé,* 1578.

— *La Précellence du langage français,* 1579.

Etienne (L.). — *Etude sur La Mothe Le Vayer.* (Paris et Rennes, 1849).

Fabri (Pierre). — *Le grand et vrai art de pleine rhétorique* (Rouen, Sim. Gruel, 1521, in-4°).

Faret. — *Recueil des Lettres de Racan et du marquis de Bréval,* 1625.

— *Recueil des lettres dédiées à Mgr. le card. de Richelieu.* Paris, T. du Bray, 1627, in-8°.

— *L'honnête homme ou l'art de plaire à la cour.* Paris, Pierre David, 1640, in-8°.

Favre. — *Lexique de Chapelain.* Paris, Techener, 1869.

Fénelon. — *Lettre à l'Académie, opuscules académiques,* éd. Delzons, Hachette, 1872, in-folio.

Féret. — *Le cardinal Du Perron.* Paris, Didier, 1877.

Fichet (Guillaume). — *Rhetorica.* Paris, 1471.

Fouquelin (Antoine). — *Rhétorique française.* Paris, Auda Weckel, 1555, in-8°.

Frémy (A.). — *Essai sur les variations du style français au XVIIe siècle.* Paris, Fournier, 1843, in-8°.

Furetière. — *Essai de lettres familières sur toutes sortes de sujets, avec un Discours sur l'art épistolaire, etc.* Bruxelles, Léonard, 1695, in-12.

Garasse (le Père). — *La Somme théologique.* Paris, 1624, in-folio.

— *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels.* Paris, Chappelet, 1623.

— *Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrator, touchant l'Anti-Théophile et ses esprits* (dans les œuvres de Théophile, éd.

Alleaume, I, p. CXXXI, et Bibl. Maz. rec. 25, 166, p. 146).

GAULLIEUR. — *Histoire du Collège de Guienne* Paris, Sandoz, 1874.

GERVAIS. — *Mémoires sur l'Angoumois.*

GIBERT. — *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique.* Paris, 1719.

GIRARD. — *Histoire de la vie du duc d'Epernon.* Paris, Montalant, 1630.

GODEFROY (F.). — *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général.* Paris, Didier, 1862, 2 vol. in-8°.

GOULU. — *Lettres de Phyllarque à Ariste où il est traité de l'éloquence française,* 1re partie, Nicolas Buon, Paris, 1627, in-8°.

— id., 2e partie, 1628, in-8° (Bibl. nationale, Z. 2170.)

— id., première partie, 3e édition; 2e partie, 2e édition, Buon, 1628, 2 tomes en 1 vol. in-8° (Bibl. Maz., 20. 244).

— *Lettres de Phyllarque à Ariste,* 3e édit., 1628, Nancy, in-8°. (Cf. Tall. des Réaux, éd. Paris et Mommarqué, IV, p. 108).

— *Achates à Palémon pour la défense de Phyllarque,* 1628, in-8° (Bibl. Nat., Z. 2171).

GOURMONT (Rémy DE). — *Esthétique de la langue française* (*Mercure de F.*, 1899.)

GOURNAY (Dlle DE). — *L'Ombre de la Dlle de G.* (œuvre composée de meslanges). Paris, Libert, 1627, in-8°.

— *Les Advis ou les Présens de la Dlle de G.* Paris. Touss. du Bray, 1634, in-4°.

LA GRASSERIE (Raoul DE). — *Des unités rythmiques supérieures au vers.* Paris, 1894.

GRISELLE. — *Documents d'histoire, recueil trimestriel,* 15, rue Lacépède, Paris, 1900 (Lettres inédites de Balzac).

GUÉRET. — *Entretiens de la chaire et du barreau.* Paris, 1666.

HAASE. — *Syntaxe française du XVIIe siècle,* trad. Obert. Paris, Picard, 1898.

HALPHEN. — *Voiture et la Société de son temps,* 1853.

HAUVETTE. — *Littérature italienne.* Hachette, 1906.

HERVIER (Marcel). — *Les écrivains français jugés par leurs contemporains.* Paris, Mellottée, 1911.

HIPPEAU. — Etude sur Balzac (Mém. de l'Acad. de Caen, 1855).

HORLUC ET MARINET. — *Bibliographie de la Syntaxe du français.* Lyon, Paris, 1908.

HUGUET (Edmond). — *Etude sur la syntaxe de Rabelais.* Thèse Paris, 1894.

— *Petit glossaire des classiques français du XVIIe siècle.* Hachette, 1907.

— *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle.* Champion, 1925, in-8°.

— Thèse latine 1894 : « *Quomodo Jacobi Amyot sermonem quidam d'Audiguier emendaverit.* »

IRSON (Claude). — *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française.* Paris, Meturas, 1656, in-8°.

JACQUINET. — *Les prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet.* Didier, 1863, in-8°.

JAVERZAC. — (Voir *Discours d'Aristarque à Nicandre.*)

JULLIEN (B.). — *Les formes harmoniques du français.* Hachette, 1876.

LA BRUYÈRE. — *Œuvres* (Coll. des grands écrivains). Hachette, 1878.

LAFFAY. — *Paul Thomas et ses poèmes latins.* Paris, Bloud, 1898.

LA FONTAINE. — *Œuvres,* éd. H. Régnier (Coll. des grands écrivains), Hachette, 1892.

LA HARPE. — *Discours sur l'état des lettres en Europe,* 1797.

LA MOTHE LE VAYER. — *Considérations sur l'éloquence française de ce temps.* Paris, Cramoisy, 1638, in-8°.

— *Œuvres complètes.* Combé, 1662.

La Motte-Aigron. — *Réponse à Phyllarque,* première partie. Paris, 1628, in-4°.

Lamy. — *La Rhétorique ou l'art de parler.* Paris, Pralard, 1688.

Landry. — *Théorie du rythme et le rythme du vers français déclamé.* Paris, 1911.

Lannel. (G. de). — *Lettres.* Paris, Touss. du Bray, in-8°.

Lanson. — *Manuel bibliographique.* Hachette, 1910.

— *Choix de lettres du XVII° siècle* (Introduction). Hachette, 1891, in-8°.

— *L'art de la prose.* Paris, lib. des Annales, 1909.

Lantoine. — *L'enseignement secondaire au XVII° siècle.*

Laval (Antoine de). — *Dessein des professions nobles et publiques,* 1612, in-4°.

L. D. G. — *Discours de l'excellence de l'éloquence* (attribué à Du Perron).

Leest (Wilhelm). — *Syntaktische Studien über Balzac,* etc. Königsberg, 1889.

L. D. S. P. — *La Comédie des Comédies,* traduitte d'Italien en langue de l'orateur français par L. D. S. P., Paris, avec despens de l'autheur, 1619, in-8°, se vend à Rouen chez Jean Boulay (Arsenal BL., 11025). Cf. E. Fournier. *Le théâtre français au XVI° et au XVII° siècle.*

Legrand. — *Discours préliminaire à la Rhétorique de Bary* 1673.

Le Gras. — *La Rhétorique française ou les préceptes de l'ancienne et vraye éloquence, accommodés à l'usage des conversations et de la société civile, du barreau et de la chaire.* Paris, 1671, in-4°.

L'Estang (de). — *Règles de la traduction ou moyens pour apprendre à traduire de latin en français, tirez de quelques-unes des meilleures traductions du temps.* Paris, Foucault, 1660.

Leven de Templery. — *L'éloquence du temps enseignée à une dame de qualité.* Bruxelles, Léonard, 1699, in-12.

LITTRÉ. — *Dictionnaire de la langue française.*

LIVET. — *Histoire de l'Académie française de Pellisson et d'Olivet.* Paris, Didier, 1858, 2 vol in-8°.

— *Lexique de la langue de Molière, comparée à celle des écrivains de son temps,* 1897, 3 vol. in-8°.

L. M. (DE). — *Le théâtre renversé ou la Comédie des Comédies abattue.* Paris, Jean Le Bouc, 1619, in-12 (Bibl. Ars. BL. 11.025).

LORYOT. — *Fleurs des secrets moraux,* 1614.

MAGENDIE. — *L'Honnête homme ou l'art de plaire à la cour, par Nicolas Faret.* Paris, 1925, in-8°.

MAGNE (Em.). — *Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet* (1597 à 1685). (*Mercure de France,* 1911.)

MALHERBE. — *Œuvres,* édition Lalanne. Hachette, 1862 (collect. grands écrivains). Lettre à Balzac, 1625, éd. volume, t. IV, pp. 89-97.

MARMONTEL. — *Eléments de littérature.* Essai sur le goût.

MAROLLES (Michel DE). — *Mémoires.* Amsterdam, 1755.

MARTIN (Eug.-Louis). — *Les symétries du français littéraire.* Presses univ., 1926.

MAUPAS. — *Grammaire française,* contenant reigles très certaines et addresse très asseurée à la naïve connaissance et pur usage de nostre langue, en faveur des estrangers qui en seroient désireux. p. C. M. B. C., A. Bloys, Philippe Cottereau, lib. et impr. du roy et de la ville, 1607, in-16.

MAYNARD. — *Œuvres.* Courbé, 1646, in-4°.

MEILLET. — *Les langues de l'Europe nouvelle.* Payot, 1918.

MÉNAGE. — *Observations de Ménage sur la langue française,* 2e édit. Paris, 1675, 2 vol. in-8°.

— *Origines de la langue française.* Courbé, 1650, in-4°.

— *La Requeste des Dictionnaires* (tome I de l'Hist. de l'Acad. de Livet).

— *Menagiana,* ou les bons mots, les pensées, critiques, histoir. morales et d'érudition du sieur Ménage, recueillies par ses amis. Paris, Florentin et Delaulne, 1694, 2 vol. in-8°.

MICHON. — *Statistique monumentale de la Charente*, 1841.
MONTAIGNE. — *Essais*, III, 5.
MONTMÉRAN (Ant. DE). — *Synonimes et épithètes français*. Paris, T. Le Bouc, 1645, in-8°.
NESMOND. — *Oraison prononcée à Poitiers*, 1655, in-4° (Bibl. Maz., 13757).
NISARD. — *Histoire de la littérature française*. Paris, Didot, 1844, in-8°, tome II.
NOAILLES (Duc DE). — *Le Cardinal de La Valette*.
Observations du sieur Nicandre sur le livre qu'Aristarque, célèbre docteur de Cognac lui a envoyé.
OGIER. — *Apologie pour M. de Balzac*. Paris, Cl. Morlot, 1627, in-4° (Bibl. Nat., Y. 2, 169).
— idem, 1683 (Bibl. Ars. BL. 19.713).
— idem (Œuvres complètes de Balzac, in-folio, tome II, p. 105).
OGIER (Roland). — *Invent. des particules françaises et esclaircissements de leurs divers usages*, 3e édit. La Flèche, G. Griveau, 1637, in-12 (Bibl. Nat., X. 12363).
— idem. Paris, 1641, in-8° (Bibl. Maz. 44100).
OLIVET (D'). — *Histoire de l'Académie française*.
OUDIN. — *Grammaire française, rapportée au langage du temps*. Rouen, Jean Berthelm, 1645, in-8°.
— *Curiosités françaises*, pour supplément aux Dictionnaires, etc. Paris. Ant. de Sommaville, 1656 réimprimé dans le 10e tome du Dict. hist. de l'ancien lang. franç. de La Curne de Sainte-Palaye).
PALISSOT. — *Mémoires pour servir à l'histoire de notre langue* (art. Balzac).
Parterre de la rhétorique française, 1659.
PASCAL. — *Provinciales*, éd. Feugères. Hachette, 1866, 2 vol. (Collection des grands écrivains.).
PEIRESC. — *Lettres aux frères Du Puy*, éd. Tamizey de Larroque, 1893.
PELLISSON. — *Hist. de l'Académie* (réimprimée au tome I de

l'hist. de l'Acad. de Ch. Livet). Didier, 1852, 2 vol., in-8°.

PERRAULT. — *Les hommes illustres.* Paris, 1697.

PERRON (DU). — *Ambassades et négociations.* Paris, 1623.

PLASSAC-MÉRÉ. — *Lettres.*

PROUDHON (P.-J.). — *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* Paris, Garnier, 1858 (tome III, p. 163).

PRUDHOMME (Sully). — *Testament poétique.*

QUÉRARD. — *Les supercheries littéraires dévoilées.* Paris, Daffis, 1869-80, 3 vol. in-8°.

RADOUANT. — *Guillaume du Vair* (de l'éloquence française). Paris, 1908.

RÉGNIER (Ad.). — *Lexique de Malherbe* (Coll. des grands écrivains, V). Paris, 1869.

RENAUDET (Aug.). — *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie.* Thèse Paris, 1916, in-8°.

Rencontre des Muses de France et d'Italie (Lyon, 1604. Bibl. franç., XIX, 72).

RENOUD (André). — *La manière de parler la langue française suivant ses différents styles.* Lyon, Cl. Rey, 1697, in-8°.

*Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI*e *siècle* (Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique). Paris, 1886 (Imp. Nation.).

RÉVILLOUT. — *Un maître de conférences au milieu du XVII*e *siècle* (Richesource) (Mémoires de l'Ac. de Montpellier, VI, 1880 — VII, 1882).

REYNIER. — *Le Roman sentimental avant l'Astrée.* Colin, 1908.

RICHEL. — *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français.* Paris, Daniel Horthemels, 1689, in-12.

RICHELET. — *Les commencements de la langue française,* ou : *Grammaire tirée de l'usage des bons auteurs.* Paris, Laurent d'Houry, 1698, in-12 (Bibl. Sainte-Genev., X. 385).

RICHESOURCE. — *Le Masque des Orateurs, c'est-à-dire de la manière de déguiser facilement toutes sortes de discours*, par I. D. S., escuyer, sieur de Richesource. Paris, à l'Académie des Orateurs, pl. Dauphine (aux deux croissants), 1667, in-12, 64 p. Bibl. Nat. X, 18739).

— *Les Plaisirs et les advantages de la lecture du Cabinet, ou les délicatesses de la prose française*, 1680, in-4°. (Critique raisonnée de la relation du siège et de la prise de Fribourg, par M. le C. de G.) (Bibl. Nat. X. 4, 606.)

RITTER. — *Balzac et Théophile* (Revue d'hist. littér., 1908).

ROBIOU. — *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle*, 1858.

RONDEL (DU). — *Correspondance inédite de Bayle.*

ROY (Emile). — *De Joan. Lud. Guezio Balzacio contra Joan. Gulonium disputante.* Paris, 1892.

— *La vie et les œuvres de Sorel* (id.).

SABRIÉ (Abbé J.-B.). — *Les idées religieuses de Balzac.* Paris, Alcan, 1913.

— *L'humanisme, de Charron à du Vair.* Paris, Alcan, 1913.

SAINÉAN. — *La langue de Rabelais.* Paris, Boccard, 1922-23.

— *Les sources de l'argot ancien.* Champion, 1922, 2 vol.

SAINTE-BEUVE. — *Port-Royal*, 2e édition, I, p. 66 et II, p. 51.

SAINT-PAUL (Charles DE). — *Tableau de l'Eloquence française, où se voit la manière de bien écrire.* Paris, 1632.

SALABERT. — *Les fleurs de la rhétorique française.* Paris, Collet, 1638.

SALLENGRE. — *Histoire de François de Montmaur.* La Haye, 1625.

SAMFIRESCO. — *Essai sur V. Conrart grammairien* (Mélanges, Brunot, 1904).

SARRAZIN. — *Œuvres*, édit. Th. Jolly. Paris, 1663.

— *Œuvres*, édit. Courbé. Paris, 1656.

SAUMAISE. — *Dictionnaire des Précieuses*, éd. Ch. Livet, 1856, 2 vol. in-8° (Bibl. Elzév.).
SCARRON. — *Nouvelles tragi-comiques.*
SOREL. — *Bibliothèque française.* Paris, 1664.
— *De la connaisance des bons livres.* Amsterdam, H. et Théod. Boom, 1672.
— id., Paris, And. Praslard, 1671.
— *La vraie histoire comique de Francion.* Paris, Billaine, 1624, in-8°.
— id., nouvelle édition, Colombey, F. Delahaye, 188.
— *Polyandre.* Paris, Courbé, 1628, 2 vol. in-8°.
Stille de l'orateur où se voient les marques par lesquelles les anciens et les modernes se sont rendus éloquents, capables de parler en public et monter en chaire. Paris, Collet, 1647, in-8°.
— Autre édition, Paris, 1644, in-8° (Bibl. Maz. 20491).
STROWSKI (Fortunat). .. *Pascal et son temps.* Paris, Plon, 1907.
TALLEMANT DES RÉAUX. — *Historiettes*, éd. Paulin Paris et Mommerqué. Paris, Techener, 1854, in-8°.
TEMPLERY. — (Voir Leven).
THÉOPHILE DE VIAU. — *Œuvres*, édit. Alleaume. Paris, 1856, 2 vol. in-12 (Bibli. Elzev.).
TRONCHET (DU). — *Recueil de lettres du XVIIe siècle.*
TRUBLET. — *Essai sur divers sujets littéraires.* Paris, 1762.
TRUC (DU). — *Le génie de la langue française.* Strasbourg, 1668, in-12.
URBAIN (Ch.). — *Nicolas Coeffeteau, dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française.* Paris, Thorin, 1893.
VAGANEY. — *Pour l'histoire du français moderne.* Paris, Erlangen Lunge et fils, 1911, in-8°.
VAIR (DU). — *De l'éloquence française*, 1595. Paris, in-12.
VAUGELAS. — *Remarques sur la langue française*, éd. Chassang, Paris, 1880.
VAUX (DE). — *Tombeau de l'Orateur français ou discours de*

Tircis, pour servir de réponse à la lettre de Périandre, touchant l'Apologie pour M. de Balzac. Paris, Adrien Taupinard, 1628, in-8°. (Id. 1629. Bibl. Nat. Z. 2174.)

VÉZINET. — *Le XVIIe siècle jugé par le XVIIIe siècle* (Recueil de jugements littéraires choisis et annotés). Paris, Vuibert, 1924.

VIAL (Francisque) et DENISE (Louis). — *Idées et doctrines littéraires du XVIIe siècle* (extraits des préfaces, traités et autres écrits théoriques). Paris, Delagrave, 1906.

VIGNEUL-MARVILLE. — *Mélanges d'histoire et de littérature,* chez Augustin Besoigne, Paris, 1699.

— *Anecdotes littéraires,* 1752.

VINCENT (Francis). — *Le travail du style chez Saint François de Sales.* Thèse Poitiers, 1923.

VOGLER (H.). — *Die Literargeschichtlichen Kenntnisse und Urteile des J.-J. Guez de Balzac,* 1906, in-8°.

VOITURE. — *Œuvres,* édition Roux. Paris, Firmin Didot, 1858, in-8°.

VOLTAIRE. — *Le siècle de Louis XIV.*

— *Lettre à d'Olivet,* 6 janvier 1736.

— *Œuvres complètes,* éd. Moland. Paris, Garnier, 1883-85, 52 vol. in-8°.

WEY. — *Histoire des révolutions du langage en France.* Paris, Firmin Didot, 1848.

WORP (D[r] J.-A.). — *C. Huyghens et J.-L. Guez de Balzac,* 1896. (Overgedruckt uit oute Holland, XIX jaarg.)

INDEX

TABLE SOMMAIRE DES MATIÈRES

Imp. L. DELBREL, 20, rue Condillac, Bordeaux.

ERRATA

Page	5, l. 10	lire :	l'Académie.
—	7, l. 3	—	Peñaranda.
—	18, l. 29	—	exagéré.
—	35, l. 5	—	étudiant.
—	43, l. 14	—	Radouant.
—	44, l. 25	—	érudition.
—	50, l. 27	—	ancien.
—	56, l. 2	—	d'ailleurs.
—	75, l. 2	—	néo-stoïciens.
—	83, l. 3	—	accusation.
—	108, l. 14	—	auteurs.
—	158, l. 4	—	le bien et le mal.
—	164, l. 7	—	pas.
—	168, l. 11	—	première.
—	177, l. 11	—	Saumaise.
—	265, l. 9	—	héréditaires.
—	349, n. l. 6	—	pussiez.
—	415, n. l. 1	—	Reynier.
—	459, l. 33	—	Hypothèses.